

Îlot des Voltigeurs, site BjFj-234

Fouille archéologique 2024



MONTONI



Îlot des Voltigeurs, site BjFj-234

Fouille archéologique 2024



Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1117

RÉSUMÉ

Profitant du déménagement du groupe *Molson Coors Brewing Company* pour la rive sud, le groupe Montoni et le Fonds de solidarité FTQ se sont portés acquéreurs des terrains accueillant jusqu'en 2017 des activités brassicoles afin de développer un projet mixte qui s'inscrit dans la vision du PPU des Faubourgs.

Une fouille archéologique a eu entre mars et avril 2024 lieu à l'emplacement des anciens bâtiments 60b (sous-opération 4A) et 100 (sous-opération 4B) du complexe Molson, après l'obtention du permis de recherche archéologique 24-ARKE-03. Elle fait suite aux recommandations émises à l'issue de l'inventaire archéologique réalisé en janvier et février 2024, qui a permis d'observer la persistance de nombreuses ressources archéologiques en lien avec l'histoire de l'entreprise brassicole Molson.

Les principaux éléments observés lors de la fouille sont associés à l'expansion et la structuration de l'ensemble brassicole au cours du XIX^e siècle. Ainsi, les deux secteurs fouillés ont permis de renseigner la localisation de plusieurs ensembles structurels érigés entre les années 1820 et 1870.

À l'emplacement de la sous-opération 4A, l'intervention a permis d'observer, au cœur du complexe brassicole du XIX^e siècle, la limite orientale de l'ancienne malterie, qui a fait l'objet d'un agrandissement au début du XIX^e siècle; une annexe en brique adossée à l'ancienne malterie, représentée à compter des années 1840 sur les plans anciens; la partie sud d'un bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque qui a pu servir d'espace d'embouteillage à compter du milieu du XIX^e siècle; des aménagements permettant vraisemblablement la manutention des tonneaux entre l'espace de production (brasserie et distillerie) et l'espace d'embouteillage, soit une rampe et une structure en bois.

À l'emplacement de la sous-opération 4B, les principaux éléments observés sont des bâtiments satellites du complexe brassicole du XIX^e siècle, situés l'ouest de la rue privative qui divise alors le complexe brassicole en deux et en limite occidentale du lot cadastral. Il s'agit d'un petit bâtiment visible sur la carte de 1825 et dont l'usage, de courte durée, n'a pu être déterminé et d'un bâtiment, également représenté dès les années 1820, qui a fait l'objet d'un agrandissement au XIX^e siècle et qui est arasé lors de la construction du bâtiment 100.

Les recommandations émises dans le cadre de l'avis archéologique à l'effet de supervisions et d'inventaires archéologiques à l'emplacement des bâtiments 10, 20, 160 et 190 et de certains espaces de circulation restent également à compléter pour l'îlot des Voltigeurs. Les recommandations émises dans le cadre de l'étude de potentiel demeurent valides pour les autres secteurs du complexe Molson.

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

Page

	RÉSUMÉ	i
	TABLE DES MATIÈRES.....	ii
	LISTE DES FIGURES	iv
	LISTE DES PHOTOS	vi
	LISTE DES TABLEAUX.....	ix
	LISTE DES PARTICIPANTS	x
1	INTRODUCTION	1
2	MANDAT ET MÉTHODOLOGIE	5
2.1	Mandat	5
2.2	Méthodologie.....	5
2.2.1	Phase 1 : Travaux préparatoires	5
2.2.2	Phase 2 : intervention sur le terrain	6
2.2.3	Phase 3 : traitement, analyse et interprétation des données.....	15
3	ÉTAT DES CONNAISSANCES	19
3.1	Paysage actuel	19
3.1.1	Données géographiques	19
3.1.2	Données géologiques et pédologiques	19
3.1.3	Données paléoenvironnementales.....	21
3.1.4	Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune	21
3.2	Occupations autochtones	22
3.3	Occupations eurocanadiennes.....	23
3.3.1	Une occupation agricole à compter du XVIII ^e siècle	23
3.4	Sites archéologiques connus à proximité immédiate de l'aire d'étude.....	31
4	RÉSULTATS DE L'INTERVENTION	43
4.1.	À l'emplacement du complexe brassicole.....	46
4.1.1	Sol naturel non anthropisé	46
4.1.2	Sol naturel remanié : mise en valeur agricole du secteur et installation de la brasserie.....	51
4.1.3	Agrandissement de la malterie (ensemble structurel 5A)	53
4.1.4	Annexe à la malterie (ensemble structurel 5B)	54
4.1.5	Bâtiment à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (post-1866-c.1909) (ensemble structurel 5D)	64
4.1.6	Structures associées à l'utilisation du bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (ensemble structurel 5C)	69
4.1.7	Mise en place et usage du bâtiment 60b (1909-2022)	74
4.2.	À l'emplacement des bâtiments satellites du complexe brassicole	75
4.2.1	Sol naturel non anthropisé	75
4.2.2	Petit bâtiment visible sur la carte de 1825 (ensemble structurel 5G)	76
4.2.3	Bâtiments en limite de lot cadastral (1815-1922) (ensembles structurels 5E et 5F)	78
4.2.4	Raccordement aux égouts (1893-1922)	82

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

	Page
4.2.5 Éléments en lien avec le bâtiment 100 (1900-2022).....	83
4.3 Éléments de culture matérielle	85
4.3.1 Définition de l'assemblage artéfactuel.....	85
4.3.2 De nombreuses bouteilles	86
4.3.3 Présence de tuiles de touraillage, témoignage de l'activité de maltage	90
4.3.4 Sceau à marchandise, possible témoignage de l'embouteillage de la bière <i>in situ</i>	91
5 CONCLUSION	95
OUVRAGES CONSULTÉS.....	98
PLANS ANCIENS	100
PHOTOGRAPHIES ANCIENNES.....	101
SITES INTERNET.....	101
ANNEXE 1 - Description des lots	
ANNEXE 2 - Liste des plans	
ANNEXE 3 - Liste des coupes	
ANNEXE 4 - Liste des structures et relevés structuraux	
ANNEXE 5 - Coupes stratigraphiques	
ANNEXE 6 - Culture matérielle : méthodologie, inventaire et catalogue	

LISTE DES FIGURES

(1/2)

	Page
Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention	2
Figure 2 - Espaces concernés par l'étude de potentiel	7
Figure 3 - Espace concerné par l'avis archéologique.....	9
Figure 4 - Localisation des bâtiments 60, 100, 140 et 50/170 du complexe Molson	10
Figure 5 - Localisation des sous-opérations mécaniques	11
Figure 6 - Localisation des sous-opérations manuelles à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A.....	13
Figure 7 - Localisation des sous-opérations manuelles à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4B.....	14
Figure 8 - Extrait de la carte géologique de la région de Montréal dressée par Clark en 1972 et localisation de l'aire d'étude	20
Figure 9 - Extrait de la carte des dépôts meubles dressée par Prest et Keyser en 1982	20
Figure 10 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1801 par Charland	25
Figure 11 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1815 par Bouchette...	27
Figure 12 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1825 par Adams	28
Figure 13 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1846 par Cane	29
Figure 14 - Carte anonyme dressée en 1852, permettant de localiser les espaces touchés par les incendies des 8 et 9 juillet 1852 à l'emplacement du faubourg Saint-Laurent et du faubourg Québec	30
Figure 15 - Photographie du brasseur et homme d'affaires John Molson et de son épouse sur les lieux de la brasserie après le grand incendie de 1852.....	30
Figure 16 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1872 par Plunkett et Brady	32
Figure 17 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1881 par Goad	33
Figure 18 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1890 par Goad	34
Figure 19 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1907 par Pinsoneault .	35
Figure 20 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1916 par <i>Underwriters' Bureau Survey</i>	36
Figure 21 - Sites archéologiques à proximité immédiate de l'aire d'étude.....	38

LISTE DES FIGURES

(2/2)

	Page
Figure 22 - Structures mises au jour à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A	44
Figure 23 - Structures mises au jour à l'emplacement des sous-opérations mécaniques 4B à 4E	45
Figure 24 - Coupe C10 – Sous-opération 6C – Paroi nord	52
Figure 25 - Coupe C34 – ST-28 – Paroi ouest.....	55
Figure 26 - Coupe C9 – Sous-opération 6B – Paroi nord	56
Figure 27 - Extrait de la photographie du brasseur et homme d'affaires John Molson et de son épouse sur les lieux de la brasserie après le grand incendie de 1852, à l'emplacement de l'annexe en brique d'où sort une cheminée	57
Figure 28 - Coupe C15 – Ensemble structural 5B, ST-28 – Paroi ouest.....	58
Figure 29 - Coupe C16 – Ensemble structural 5B, ST-28 – Paroi est	59
Figure 30 - Coupe C13 – Ensemble structural 5B, ST-31 – Paroi nord.....	61
Figure 31 - Plan du quartier Sainte-Marie dressé avant 1866	65
Figure 32 - Extrait de la carte de Sitwell dressée en 1867-1869 à l'emplacement du bâtiment érigé à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	65
Figure 33 - Extrait de la carte dressée par Goad en 1880 à l'emplacement du bâtiment érigé à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	66
Figure 34 - Coupe C12 – Sous-opération 6E – Parois nord et est	68
Figure 35 - Coupe C20 – Sous-opération 6G – Paroi nord	70
Figure 36 - Coupe C14 – Sous-opération 6F – Extrémité sud et sous-opération 6M.....	73
Figure 37 - Coupe C11 – Sous-opération 7C – Paroi nord	77
Figure 38 - Coupe C25 – Sous-opération 4B, ST41 – Paroi nord.....	79
Figure 39 - Extrait des plans de construction du bâtiment 100, illustrant la reprise de murs anciens	84
Figure 40 - Extrait de <i>l'Encyclopédie</i> de Diderot et D'Alembert (1751-1780) illustrant la touraille dans le processus de maltage	90
Figure 41 - Ensemble de sceaux en plomb associé à la Brasserie Molson.....	92
Figure 42 - Zones à potentiel archéologique restant à investiguer (interventions restant à définir en fonction des travaux d'aménagement).....	97

LISTE DES PHOTOS

(1/3)

	Page
Photo 1 - BjFj-234 – Sous-opération 4A – Relevé photogrammétrique, vue générale	46
Photo 2 - BjFj-234 – Sous-opération 6C – Sol naturel non-anthropisé à l’emplacement de la sous-opération 6C (lot 6C05), vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-218)	46
Photo 3 - BjFj-234 – Sous-opération 6E – Sol naturel non anthropisé sous forme de sable à l’emplacement de la sous-opération 6E (lot 6E04), vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-225)	51
Photo 4 - BjFj-234 – Sous-opération 4A – Mur de pierre ST-28, avec ouverture rebouchée entre les murs ST-31 et ST-32 visible au premier plan, vue vers le nord-est (d’après relevé photogrammétrique)	53
Photo 5 - BjFj-234 – Sous-opération 4A – Mur de pierre ST-28, avec ouverture entre rebouchée entre les murs en brique ST-31 et ST-32, vue vers l’ouest (d’après relevé photogrammétrique).....	54
Photo 6 - BjFj-234 – Sous-opération 6B – Ressaut du mur ST-28 et tuyau en fonte ST-50, vue vers l’est (BjFj-234-24-N6-23).....	54
Photo 7 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Vue générale de l’annexe à la malterie, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-123)	54
Photo 8 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Vue générale de l’annexe à la malterie érigée en brique et prenant appui sur le mur ST-28 en pierre, visible au premier plan. Ce dernier est bouleversé par la mise en place des tuyaux ST-55 et ST-56, vue vers l’est (d’après relevé photogrammétrique)	57
Photo 9 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Mur septentrional (ST-09) présentant un percement destiné à permettre le passage du tuyau ST-50 lors de son dégagement, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-064)	60
Photo 10 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Mur méridional (ST-31) de l’annexe à la malterie, qui présente une ouverture colmatée ainsi que des percements pour permettre le passage d’un tuyau en métal (ST-57) ainsi que d’un tuyau en grès (ST-58), vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-117)	60
Photo 11 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Détail du tuyau en grès ST-58, mis en place après qu’une ouverture, vraisemblablement une porte, a été colmatée, vue vers le sud (BjFj-234-24-N6-08).....	63
Photo 12 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Dallage en brique ST-13 avec traces d’un aménagement central, sud (BjFj-234-24-N5-112).....	64

LISTE DES PHOTOS

(2/3)

	Page
Photo 13 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Détail des traces d’arrachement observées lors du dégagement de la ST-13, vue vers le nord (BjFj-234-24-N6-04)	64
Photo 14 - BjFj-234 – Sous-opération 6P – Mur ST-35, tronqué par la mise en place du mur de béton ST-38, vue vers l’est (BjFj-234-24-N5-349)	67
Photo 15 - BjFj-234 – Sous-opération 6P – Mur ST-35, tronqué par la mise en place du mur de béton ST-38, vue vers l’ouest (BjFj-234-24-N5-351)	67
Photo 16 - BjFj-234 – Sous-opération 6A - L’angle formé par les murs entre les murs ST-60 et ST-35 et leur jonction avec le mur ST-34 bouleversés par le pilier ST-25 et l’angle formé par les murs ST-34 et ST-14 bouleversés par le pilier ST-26. Au premier plan, la limite orientale de la rampe d’accès ST-48 est quant à elle bouleversée par le pilier ST-27, vue vers le nord (d’après relevé photogrammétrique)	67
Photo 17 - BjFj-234 – Sous-opération 6G – Niveau de circulation observé à l’angle des murs ST-14 et ST-35 (lot 6G03), vue vers l’ouest (BjFj-234-24-N6-55).....	69
Photo 18 - BjFj-234 – Sous-opération 6D – Poutres en bois de la ST-47, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-253)	71
Photo 19 - BjFj-234 – Sous-opération 6D – Lambeaux de planches associées à la structure ST-47 et clous fichés dans la poutre orientale de la structure, vue vers l’est (BjFj-234-24-N5-294).....	71
Photo 20 - BjFj-234 – Sous-opération 6D – Détail des clous de la ST-47 fichés dans la poutre située le long du mur ST-60, vue vers le nord-est (BjFj-234-24-N6-35).....	71
Photo 21 - BjFj-234 – Sous-opération 6F – Rampe d’accès empierrée ST-48, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-319)	72
Photo 22 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Bordure orientale de la rampe d’accès empierrée ST-48, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-101).....	72
Photo 23 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Bordure orientale de la rampe d’accès empierrée ST-48, ponctuellement oblitérée par les piliers de soutènement en béton (ST-25, ST-26, ST-23 et ST-22), vue vers l’est (BjFj-234-24-N5-094)	72
Photo 24 - BjFj-234 – Sous-opération 6M – Paroi nord, détails de l’aménagement de la ST-48, vue vers le nord (BjFj-234-24-N6-62)	74
Photo 25 - BjFj-234 – Sous-opération 4B – Relevé photogrammétrique, vue générale.....	75
Photo 26 - BjFj-234 – Sous-opération 4B – Bâtiment composé des murs ST-50, ST-51, ST-52 et ST-54, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-286)	76

LISTE DES PHOTOS

(3/3)

	Page
Photo 27 - BjFj-234 – Sous-opération 4E – Dégagement mécanique des fondations du mur ST-40, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-214)	78
Photo 28 - BjFj-234 – Sous-opération 4E – Dégagement mécanique des fondations du mur ST-40, la tranchée de fondation se détache clairement du sol naturel non anthropisé, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-208)	78
Photo 29 - BjFj-234 – Sous-opération 4E – Dégagement mécanique des fondations du mur ST-40, la tranchée de fondation se détache clairement du sol naturel non anthropisé jusqu'à la lisse d'assise en bois, vue vers le sud-est (BjFj-234-24-N5-210)	80
Photo 30 - BjFj-234 – Sous-opération 4A – Détail des traces de chaulage du mur ST-41, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-055).....	80
Photo 31 - BjFj-234 - Sous-opération 7B - Jonction des murs ST-40, en pierre, et ST-44, en brique à fondations en pierre, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-154).....	81
Photo 32 - BjFj-234 – Sous-opération 4D – Dégagement mécanique des fondations du mur ST-44, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-202)	81
Photo 33 - BjFj-234 – Sous-opération 7A – Mur ST-44 en brique à revêtement en crépi, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-164)	81
Photo 34 - BjFj-234 – Sous-opération 4B – Mur ST-05, mis au jour de l'inventaire archéologique, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-027)	82
Photo 35 - BjFj-234 – Sous-opération 4C – Dégagement mécanique des fondations du mur ST-05, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-190).....	82
Photo 36 - BjFj-234 – Sous-opération 7C – Présence d'une canalisation en grès (ST-53) à l'emplacement d'un petit bâtiment à fondation en pierre, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-269)	83
Photo 37 - BjFj-234 – Sous-opération 4B – Dégagement mécanique de la partie supérieure d'une section souterraine du bâtiment 100 à laquelle il était possible d'accéder au moyen d'escaliers, définie par les murs ST-42, ST-43, ST-08, ainsi que le mur ST-05, vue vers le sud-est (BjFj-234-24-N5-024).....	85
Photo 38 - Recto et verso des deux tuiles de tourailage mise au jour lors de l'intervention (objets BjFj-234-010 et BjFj-234-011)	90
Photo 39 - Face et tranche du sceau mis au jour lors de l'intervention (objet BjFj-234-008)	92

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Synthèse des données relatives aux sous-opérations manuelles et mécaniques : dimensions, orientations et relevés (plans et coupes)	16
Tableau 2 - Synthèse des données relatives aux sites archéologiques situés à proximité immédiate de l'aire d'intervention	39
Tableau 3 - Tableau de corrélation couches/lots/événements	47
Tableau 4 - Tableau de répartition des fragments (NR) à l'emplacement des sous-opérations manuelles 6A à 6P	87
Tableau 5 - Tableau de répartition des fragments (NR) à l'emplacement des sous-opérations manuelles 7A à 7C	89

LISTE DES PARTICIPANTS

MONTONI

Leonard Michael Verrilli	Directeur, Projets majeurs, Développement de projets
Pascal Thouin	Surintendant

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien	Archéologue coordonnatrice
Agnès Gelé	Archéologue chargée de projet, rédaction du rapport
Martin Fields	Archéologue assistant
Alain Chénier	Archéologue assistant
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Archéologue de terrain
Manek Kolhatkar	Archéologue de terrain
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Geneviève Pothier-Bouchard	Archéologue de terrain
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain
Marine Bouchard	Archéologue de terrain
Mauricio Palacios	Cartographe
Marie Fournier	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

Avec le réaménagement du site de Radio-Canada, l'acquisition de l'ensemble patrimonial de l'ancienne prison Au-Pied-du-Courant par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et Télé-Québec et le déménagement de la *Molson Coors Brewing Company* pour la rive sud, le quartier Centre-Sud va connaître de nombreux bouleversements dans les années à venir. Afin d'encadrer le développement urbanistique du secteur des Faubourgs et de répondre aux nombreux défis que soulèvent ces changements à venir, l'Office de consultation publique de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie ont mis en œuvre une consultation publique, qui a entraîné la mise en place d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs (Ville de Montréal, 2020).

C'est dans ce contexte que le groupe Montoni et le Fonds de solidarité FTQ se sont portés acquéreurs des terrains appartenant au groupe *Molson Coors Brewing Company* (figure 1), afin de développer un projet mixte qui s'inscrit dans la vision du PPU des Faubourgs.

Ce projet ambitieux et structurant comprend :

- La création de cinq nouvelles rues au sud de la rue Notre-Dame Est ;
- Jusqu'à 5 000 nouvelles unités d'habitation, incluant des logements sociaux, abordables et familiaux, afin d'honorer le Règlement pour une métropole mixte (RMM) ;
- 4 lots, incluant celui de la SHDM, destinés au logement social ;
- Un hôtel, des commerces, des bureaux, des lieux expérientiels et événementiels ;
- Un parc public de près de 150 000 pi², qui offrira des vues imprenables depuis le bord du fleuve ;
- Un terrain destiné à un pôle civique et économique qui pourra accueillir des activités communautaires et sportives.

Compte tenu du caractère symbolique du lieu pour la ville de Montréal, le site de l'ancienne brasserie Molson a fait l'objet d'un énoncé d'intérêt patrimonial en 2019. Des recherches archéologiques ont également été initiées dès 2016, avec la réalisation d'une première étude de potentiel. Un avis archéologique portant plus spécifiquement sur l'îlot des Voltigeurs, délimité par les rues Notre-Dame et Monarque, par l'ancienne rue des Voltigeurs et par le chemin de fer qui borde le fleuve Saint-Laurent, des interventions archéologiques ont été réalisées à compter de 2022 a été émis en 2021. Une campagne d'archéologie du bâti en 2022 ainsi qu'une première phase d'inventaire en janvier et février 2024 ont été mises en œuvre dans le cadre des travaux de démantèlement des infrastructures industrielles. L'inventaire archéologique a mené à des recommandations à l'effet d'une intervention complémentaire combinant fouille et archéologie du bâti.

Composé de cinq chapitres, le présent rapport fait état des résultats de l'intervention complémentaire, réalisée au printemps 2024. Le mandat et la méthodologie sont présentés à la suite de l'introduction,



Légende

— Aire d'intervention et limites du site BjFj-234

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention

Source: 2018-MOS_18_31H12_SE_20CM_F08.jp2, MRNF-DIF, Gouvernement du Québec (CSRS-MTM-8)

Arkēos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 3 500
17,5 0 35 70 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117

au deuxième chapitre. Le troisième chapitre présente un état des connaissances relatif à l'aire d'étude, proposant une synthèse des données colligées lors des différents travaux de recherche relatifs à l'Îlot des Voltigeurs. Le quatrième chapitre présente les résultats de l'intervention. Enfin, le sixième et dernier chapitre se présente sous forme de conclusion et précise les recommandations émises à l'effet des interventions restant à réaliser dans le cadre du projet d'aménagement.

2 MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

2.1 Mandat

Le groupe Montoni/Fonds de solidarité FTQ a initié l'acquisition d'un ensemble de terrains appartenant à la Molson Coors en 2019 et a souhaité intégrer le plus tôt possible la question de la gestion des ressources patrimoniales et archéologiques au projet. Pour ce faire, il a fait réaliser un certain nombre d'études préalablement aux travaux de démantèlement, de réhabilitation et d'aménagement de l'îlot des Voltigeurs et a mandaté Arkéos pour un certain nombre de ces études. Arkéos a également accompagné le consortium dans son processus réflexif.

Un premier rapport, traitant du cadre légal et réglementaire et des obligations en matière d'archéologie et de la question l'acceptabilité sociale, a été produit par Arkéos. Une estimation des coûts possiblement engendrés par les interventions archéologiques a également été proposée, par analogie avec les interventions réalisées à Faubourg Québec (Arkéos, 2019). En 2021, une étude de potentiel a été produite pour l'ensemble des terrains acquis (figure 2) (Arkéos, 2021b) en complément de recherches archéologiques (Archéo-Design, 2016) et patrimoniales (Luce Lafontaine architecte, Ethnoscop et Ferland, 2018) réalisées préalablement. Un avis archéologique (Arkéos, 2021a) a plus spécifiquement été émis pour l'îlot des Voltigeurs (figure 3), espace où les travaux de démantèlement, de dégarnissage et de démolition devaient se concentrer dans un premier temps. Cet avis archéologique a mené à une campagne d'archéologie du bâti en 2022 (Arkéos, 2023)¹, au cours de laquelle un certain nombre d'éléments alors encore en élévation et/ou en place ont été relevés (voûte, pavage et mur donnant sur la rue Monarque). Il a également mené à la réalisation d'une première phase d'inventaire archéologique (Arkéos, 2024), en janvier et février 2024 à l'emplacement des anciens bâtiments 60, 100, 140 et 170 (figure 4). Au vu de l'importance des ressources archéologiques observées à l'emplacement des anciens bâtiments 60 et 100, il a été recommandé de procéder à une fouille archéologique dans ce secteur. Le présent rapport porte sur ces interventions complémentaires, réalisées au printemps 2024.

2.2 Méthodologie

Les interventions archéologiques au terrain comprennent trois phases : une phase préparatoire, l'intervention sur le terrain à proprement parler et une phase post-terrain, au cours de laquelle sont réalisés la compilation et l'analyse des données ainsi que la production du rapport d'intervention.

2.2.1 Phase 1 : Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires comprennent la préparation scientifique et logistique du mandat. Il s'agit notamment, mais pas uniquement, d'obtenir le permis de recherche archéologique délivré

1 Permis de recherche archéologique 21-ARKE-30

par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), de revoir et de préciser la stratégie d'intervention au vu des données archéologiques et historiques existantes, notamment en prenant en compte la localisation des utilités publiques susceptibles de bouleverser ponctuellement les ressources archéologiques potentielles, de mobiliser l'équipe d'intervention, de s'assurer que les membres de l'équipe d'interventions possèdent les formations en santé et sécurité adéquates pour pouvoir travailler dans l'aire d'emprise des travaux, de préparer le matériel nécessaire au bon déroulement de l'intervention et d'assurer la coordination avec les différents intervenants.

2.2.2 Phase 2 : intervention sur le terrain

L'inventaire archéologique a eu lieu entre le 25 mars et le 3 mai 2024, consécutivement à l'obtention du permis de recherche archéologique 24-ARKE-03 délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'intervention a mobilisé une équipe dont la taille a varié de deux à huit personnes (une chargée de projet, un assistant et jusqu'à six archéologues de terrain).

Deux espaces ont fait l'objet d'un décapage mécanique, de façon à recouper des éléments significatifs identifiés lors de l'inventaire archéologique (figure 5) :

- À l'emplacement de l'ancien bâtiment 60, avec l'ouverture de la sous-opération mécanique 4A;
- À l'emplacement de l'ancien bâtiment 100, où les sous-opérations mécaniques 4B, 4C, 4D et 4E ont été réalisées.

Quatorze sous-opérations ont été réalisées manuellement à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A (figure 6), soit les sous-opérations 6A, 6B, 6C, 6D, 6E, 6F, 6G, 6H, 6J, 6K, 6L, 6M, 6N et 6P. À l'emplacement de la sous-opération mécanique 4B, ce sont trois sous-opérations manuelles qui ont été ouvertes, soit les sous-opérations 7A, 7B et 7C (figure 7). Aucune sous-opération manuelle n'a été réalisée dans l'emprise des sous-opérations mécaniques 4C à 4E. Les ensembles bâtis mis au jour ont également reçu un numéro de sous-opération à l'issue de la phase de décapage afin de faciliter les enregistrements en pierre à pierre ainsi que les enregistrements photogrammétriques. Ainsi, les sous-opérations 5A à 5G sont localisées dans l'emprise de la sous-opération mécanique 4A et les sous-opérations 5E à 5G dans l'emprise de la sous-opération 4B.

Les différents ensembles structuraux se divisent comme suit :

- l'ensemble structural 5A correspond au secteur de la malterie, telle qu'illustrée sur les plans du XIX^e siècle ;
- l'ensemble structural 5B correspond à l'annexe en brique associée à la malterie ;
- l'ensemble structural 5C correspond aux aménagements situés immédiatement à l'ouest de l'ancien bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque ;
- l'ensemble structural 5D correspond à l'ancien bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque ;



Légende

— Limites de l'aire d'étude pour l'avis archéologique

--- Limites du site

B1FJ-234 Code Borden

Figure 3 - Espace concerné par l'avis archéologique

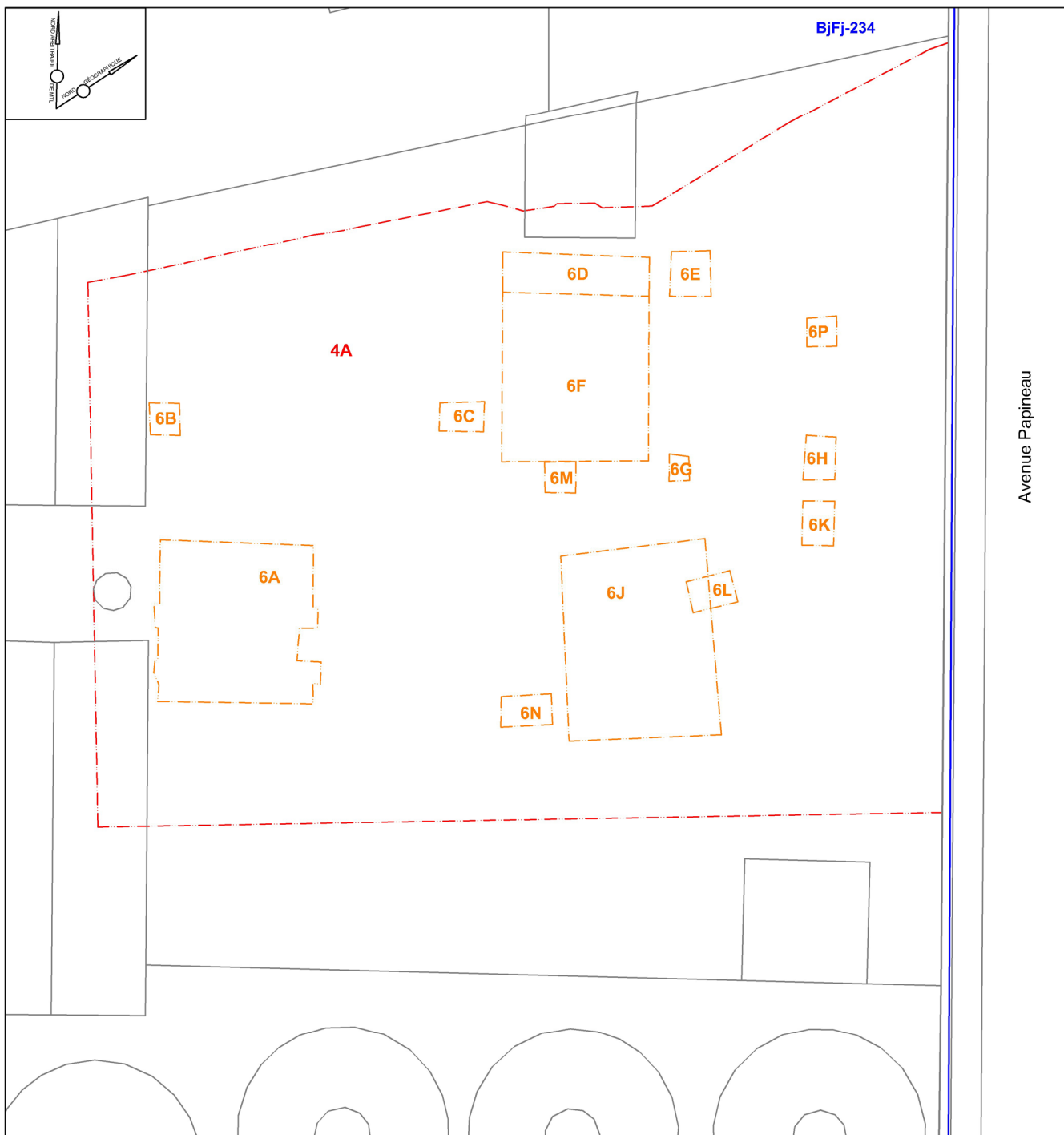


Légende

 Limites de l'aire d'étude

Figure 4 - Localisation des bâtiments 60, 100, 140 et 50/170 du complexe Molson

Source: Division géomatique, Ville de Montréal, 2017-2022
Feuilles 31H12-010-0436, 31H12-010-0336, 31H12-010-0337,
31H12-010-0437, 31H12-010-0337,
©Google Earth 2024



Légende

 Limites du site
BfJ-234 Code Borden

 Sous-opération archéologique mécanique

 Sous-opération manuelle

4A6A Identification de sous-opération

Figure 6 - Localisation des sous-opérations manuelles
à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A

Source: Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
(CSRS-MTM-8)

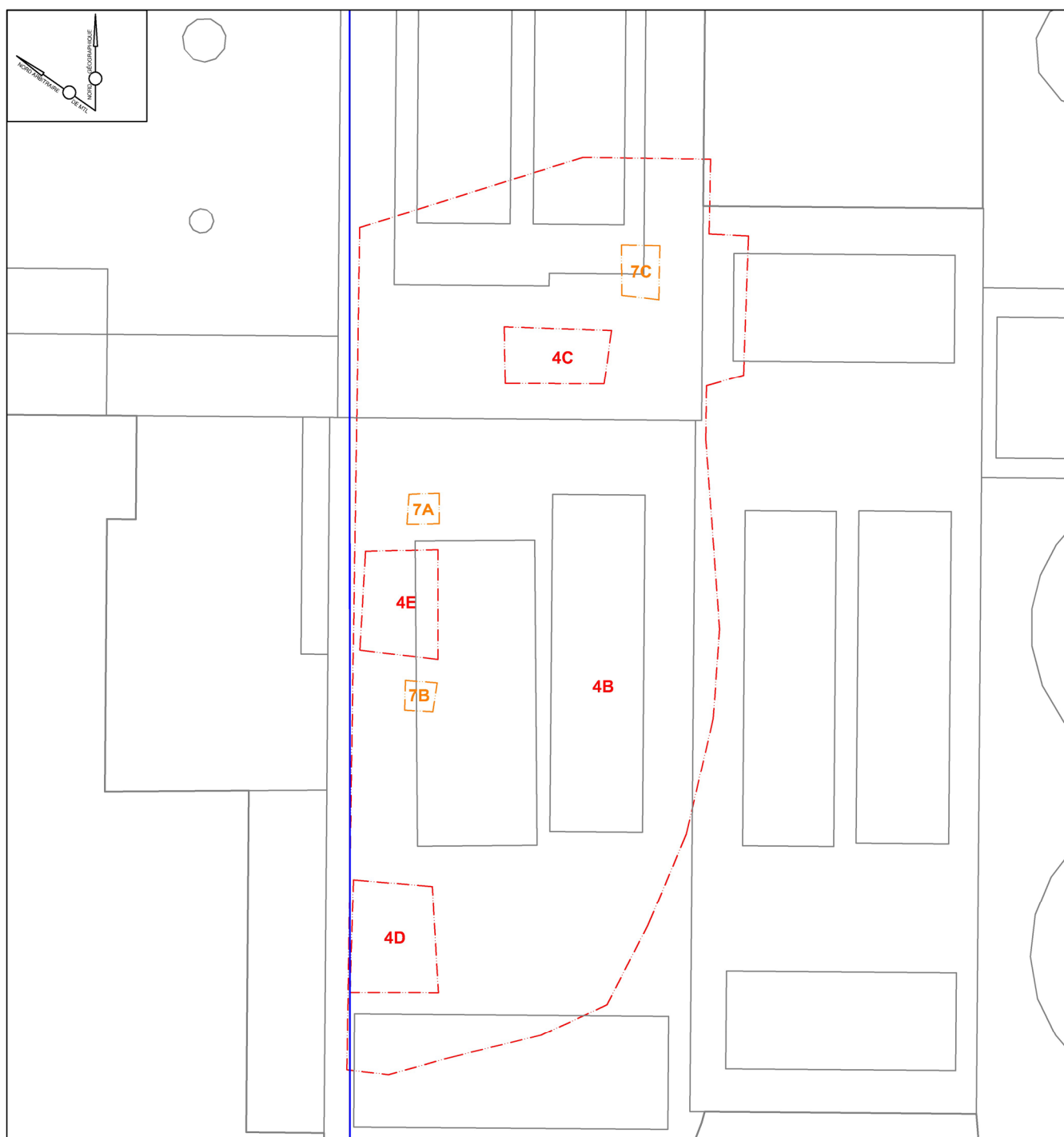
Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 200

1 0 2 4 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



Légende

 Limites du site
 BJJFJ-234 Code Borden

 Sous-opération archéologique mécanique
 Sous-opération manuelle
 4B7A Identification de sous-opération

Figure 7 - Localisation des sous-opérations manuelles
à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4B

Source: Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
(CSRS-MTM-8)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 200
 1 0 2 4 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117

- l'ensemble structural 5E correspond à l'extension en brique du bâtiment satellite de la brasserie, accueillant ateliers, espaces de stockage et espaces d'habitation ;
- l'ensemble structural 5F correspond à l'emprise initiale du bâtiment satellite de la brasserie, accueillant ateliers, espaces de stockage et espaces d'habitation ;
- enfin, l'ensemble structural 5G correspond au petit bâtiment situé immédiatement au nord du bâtiment satellite de la brasserie.

Le tableau 1 propose une synthèse des données colligées lors de l'intervention à l'emplacement des sous-opérations mécaniques et manuelles : dimensions et orientation de celles-ci et renvoi aux relevés stratigraphiques (coupes) et planimétriques (plans) afférents.

Les différents éléments observés ont été enregistrés suivant le système Tikal (ou système de provenance), un système d'enregistrement alphanumérique habituellement utilisé en archéologie dite historique². À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins des dépôts fouillés. Précisons que tous les enregistrements au terrain ont été réalisés en utilisant le nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint-Laurent, à l'exception des photos qui sont orientées suivant le nord géographique. Les enregistrements ont été réalisés au moyen de fiches de saisie normalisées, de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (composition, couleur, compacité et inclusions, le cas échéant), de relevés planimétriques et altimétriques effectués notamment à l'aide de relevés d'arpentage, d'un relevé photographique complet et de fiches descriptives des vestiges architecturaux.

2.2.3 Phase 3 : traitement, analyse et interprétation des données

À l'issue de la phase de terrain, les données acquises au cours de l'intervention font l'objet d'un traitement systématique en vue de leur analyse : mise en forme du dossier technique des enregistrements tels que fiches de lots, fiches de structures, données d'arpentage et dossier photographique, mise au propre des relevés planimétriques et altimétriques, etc. Un plan de localisation géoréférencé du site, des plans généraux de localisation des sous-opérations, des sondages et des secteurs d'excavation supervisée ainsi que des plans de localisation des vestiges découverts sont alors produits. La description des lots est présentée en annexe 1, la liste des plans en annexe 2, la liste des coupes en annexe 3, la liste des structures ainsi que les relevés structuraux en annexe 4, puis les coupes stratigraphiques en annexe 5.

² Ce système permet d'identifier l'opération, la sous-opération et le lot. Il est en effet composé d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Tandis que les deux premiers chiffre et lettre (opération et sous-opération) correspondent à un emplacement sur le plan horizontal, le dernier chiffre (lot) correspond à un positionnement vertical.

Tableau 1 - Synthèse des données relatives aux sous-opérations manuelles et mécaniques : dimensions, orientations et relevés (plans et coupes)

Sous-op. mécanique	Dimensions (en m)	Orientation	Plan	Coupe	Sous-op. manuelle	Dimensions (en m)	Orientation	Plan	Coupe
4A	31 x 19	E/O	P-12 P-15	-	6A	5,3 x 5	N/S	P-12	C-18
					6B	1 x 1	-	P-12	C-09
					6C	1,5 x 1	E/O	P-15	C-10 C-22
					6D	4,8 x 1	E/O	P-15 P-13	C-17 C-21 C-23
					6E	1,5 x 1,5	-	P-15	C-12 C-28
					6F	5,35 x 4,8	N/S	P-15	C-14
					6G	0,75 x 0,75	-	P-15	C-20 C-29
					6H	1,5 x 1	N/S	P-15	C-19 C-27
					6J	Forme irrégulière	E/O	P-15	-
					6K	1,5 x 1	N/S	P-15	C-19 C-24 C-27
4B	27 x 12,25	N/S	P-18	-	6L	1,5 x 1	E/O	P-15 P-16	C-19
					6M	1x1	-	P-15	C-30
					6N	1,7 x 1	E/O	P-15	C-26 C-31
					6P	1x1	-	-	C-19 C-27
					7A	1 x 1	-	P-18	-
					7B	1x1	-	-	C-08
					7C	3,6 x 2	N/S	-	C-11
					-	-	-	-	-
					-	-	-	-	-
					-	-	-	-	-
4C	4,5 x 2,2	E/O	-	-	-	-	-	-	-
4D	6 x 2	N/S	-	-	-	-	-	-	-
4E	3,9 x 2	N/S	-	-	-	-	-	-	-

Les artefacts et écofacts prélevés lors de l'intervention sont traités en laboratoire, suivant les normes archéologiques en vigueur. Tous les objets sont nettoyés, lavés et classés préliminairement selon leur unité de provenance (lot) et des catégories générales de matériau. L'inventaire³ des objets témoins est réalisé selon un cadre de classification initialement élaboré par Parcs Canada et en usage au sein de communauté archéologique québécoise. Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, suivant la rareté du (des) matériau(x) et du (des) décor(s), l'intégrité et la lisibilité de l'objet et relativement à une période chronologique ou à une thématique spécifique au site, font l'objet d'un numérotage et d'un catalogage menant à des recherches plus poussées. La collection est ensuite conditionnée afin de permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La méthodologie complète relative à l'analyse de culture matérielle ainsi que l'inventaire de culture matérielle se trouve en annexe 6 du présent rapport.

L'analyse des données est réalisée en se basant sur la production de tableaux de compilation et de distribution. Elle permet notamment d'associer les différents événements stratigraphiques observés sur le terrain (et par conséquent les artefacts et écofacts associés à chacun de ces événements stratigraphiques) aux différentes phases préalablement identifiées pour la séquence chronologique du site (lors de l'étude de potentiel et des interventions archéologiques antérieures) et d'affiner celle-ci. Chacun des lots et des couches enregistrés lors de l'intervention (qui peuvent correspondre à des phénomènes de déposition, d'accumulation, d'altération, etc.) est ainsi corrélé à un événement ou groupe d'événements associé à une phase de l'occupation humaine de l'aire à l'étude. Des documents synthèses (plans, tableaux et figures) sont produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention présentées dans le rapport d'activité archéologique. Les données de terrain sont ensuite confrontées à des sources historiques (écrits, cartes anciennes, photographies anciennes et iconographie) et archéologiques (rapports d'interventions antérieures réalisées dans l'emprise et à proximité immédiate de l'aire à l'étude) disponibles, dans le but d'offrir un travail d'interprétation le plus précis possible. À l'issue de l'analyse des données, un rapport d'intervention archéologique est rédigé afin de restituer les connaissances acquises par les archéologues qui ont réalisé l'intervention archéologique ainsi que l'analyse et l'interprétation des données.

3 Le détenteur d'un permis de recherche archéologique est tenu par la loi sur le patrimoine culturel d'inclure l'inventaire des artefacts aux annexes de son rapport annuel de recherche archéologique. L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de base de données conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artefacts et écofacts, mais également à permettre leur analyse. L'inventaire comprend notamment l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération/sous-opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, ainsi que le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragment(s), le nombre d'objet(s), la transcription des inscriptions et la description des marques observables, la description typologique de l'objet ainsi que celle des décors et des altérations, la datation lorsque possible et enfin, le numéro de la boîte dans laquelle se trouve l'objet et le numéro de catalogue, le cas échéant.

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES¹

3.1 Paysage actuel

3.1.1 Données géographiques

L'aire d'étude est située à l'intersection sud-ouest des rues Notre-Dame et Monarque et est bordée, au sud, par les chemins de fer aménagés en bordure du fleuve. L'espace recoupe l'extrémité est de la colline du Vieux-Montréal. La rue Notre-Dame suit l'axe sommital de la colline (interfluve), qui s'insère entre la vallée (talweg) occupée notamment par le cours de la rivière Saint-Martin² et le rivage du fleuve Saint-Laurent. Sur le tracé de la rue Notre-Dame, l'altitude s'infléchit progressivement de $\pm 25,5$ m au carrefour avec la rue Montcalm à ± 18 m sous le tablier du pont Jacques Cartier. Dans cette direction, la colline se fond progressivement avec le prolongement de la vallée de la rivière Saint-Martin. À l'emplacement de l'aire d'étude, l'altitude varie de 18 m à 15 m NMM du nord-est vers le sud-ouest, plongeant vers le fleuve.

Par ailleurs, l'aire d'étude s'inscrit dans une position de convergence de grandes voies fluviales qui structurent le Nord-est américain. La plus importante est évidemment le Saint-Laurent qui établit un lien entre la région des Grands Lacs, la partie fluviale, l'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent. La seconde correspond à l'Outaouais qui s'enfonce profondément vers le nord-ouest et le nord, en direction des lignes de partage des eaux avec les bassins hydrographiques de la baie James. La troisième, le Richelieu, permet d'accéder au grand bassin de l'Hudson. Même si l'embouchure du Richelieu se situe à une cinquantaine de kilomètres en aval de Montréal, son parcours ne passe qu'à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'archipel, par voie terrestre.

3.1.2 Données géologiques et pédologiques

D'après la carte géologique de la région de Montréal (Clark, 1972), le sous-sol de l'aire d'étude est composé de shale d'Utica de la formation de Lachine, constitué au cours l'Ordovicien (figure 8). D'un point de vue stratigraphique, il surmonte du groupe de Trenton (formation de Tétéreauville), aussi de l'Ordovicien. Les shales d'Utica sont des roches noires plus ou moins bitumineuses formées par l'accumulation de boues argileuses à teneur élevée en carbone. Ces shales sont occasionnellement infiltrés par des filons-couches constitués de roches de même nature que les montréalaises. Pour ce qui est de la nature des sols, la carte des dépôts meubles (Prest et Keyser, 1982) témoigne de la présence de till, un dépôt morainique d'origine glaciaire (figure 9).

1 Ce chapitre est largement repris de l'étude de potentiel et de l'avis archéologiques réalisés en 2021.

2 Le terme ruisseau Saint-Martin est aussi fréquemment utilisé pour désigner ce cours d'eau.

3.1.3 Données paléoenvironnementales

Les données paléoenvironnementales permettent d'établir le cadre dans lequel les occupations humaines les plus anciennes ont pu se réaliser et de préciser l'évolution environnementale jusqu'à ce que le paysage prenne les caractéristiques actuelles, soit vers la fin de l'Holocène, alors que le niveau de l'eau s'est définitivement abaissé sous 6,5 m NMM.

Lors de la dernière période glaciaire, tout l'archipel montréalais, y compris le mont Royal, est recouvert par le glacier laurentidien. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a lieu entre $\pm 13\,500$ ans AA et $\pm 13\,100$ ans AA³ (Occhietti et Richard, 2003) et laisse place à une phase initiale glacio-lacustre (lac à *Candona*), suivie de l'épisode de la mer de Champlain. La montagne, ses versants et le reste de l'île deviennent habitables au fur et à mesure de leur émergence des eaux de la mer de Champlain et du lac à *Lampsilis*. Situé à une altitude d'environ 27,5 m, le sommet de la colline du Vieux-Montréal a commencé à émerger vers 9 500 ans AA, au début de l'Holocène. Entre environ 9 400 et 8 500 ans AA, la colline aurait été une île, alors qu'un chenal la contournait par le nord-ouest. Pour sa part, l'aire d'étude a émergé durant les siècles suivants, soit entre $\pm 9\,000$ ans AA et $\pm 8\,600$ ans AA. La colline du Vieux-Montréal et l'aire d'étude ont commencé à émerger durant l'épisode du lac à *Lampsilis*, le phénomène d'émergence se poursuivant durant l'épisode du Proto-Saint-Laurent.

Les modèles d'émergence des terres (Parent et Occhietti, 1988 ; Brown McPherson, 1967 ; Parent, Bail, Larocque et Larocque, 1985) pour la vallée du Saint-Laurent permettent de dresser un schéma de la transformation des paysages. Ces modèles intègrent une phase initiale caractérisée par une émergence très rapide jusqu'à environ 9 000 ans AA, alors que le niveau de l'eau est passé d'un maximum autour de 200 m à un niveau d'environ 20 m. Par la suite, l'émergence s'est ralentie pour atteindre un bas niveau à environ 12-13 m vers 7 800 ans AA. Alors que les modèles plus anciens intégraient une émergence progressive jusqu'au niveau actuel par la suite, les modèles plus récents (Lamarche, 2006 ; Lamarche, 2011 ; Dionne, 1998 ; Dionne, 2001 ; Dionne, 2002 ; Richard, 2018) intègrent des phases de régression et de transgression des niveaux d'eau.

3.1.4 Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune

L'aire d'étude a commencé à émerger vers 9 000 ans AA, durant l'épisode de la forêt boréale mixte. Théoriquement, des groupes humains de l'Archaïque ancien et moyen auraient pu faire des

3 La littérature relative au quaternaire utilise différents systèmes de référence pour dater les événements. Un de ces systèmes repose sur la datation au radiocarbone conventionnelle exprimée le plus souvent de la façon suivante : xxx ¹⁴C BP. Ces résultats ne tiennent toutefois pas compte des fluctuations du taux de radiocarbone dans l'atmosphère au cours du temps. La prise en considération des résultats obtenus par d'autres méthodes a permis d'établir des courbes d'étalonnage afin de transformer les résultats obtenus en dates calendaires. Suite à l'étalonnage (calibrage) de ces dates pour les exprimer en années calendaires (sidérales) ou années réelles (avant 1950), celles-ci sont exprimées de la façon suivante : xxx ans AA (avant aujourd'hui).

arrêts dans l'aire d'étude durant la période qui a suivi son émergence, soit entre environ 9 000 et 8 400 ans AA. Les forêts de feuillus vont remplacer ce biome alors que le climat se réchauffe, principalement à partir de circa 8 800-8 500 ans AA. Le niveau de l'eau se situe alors à environ 18 m et l'aire d'étude est émergée, à l'exception des basses terrasses riveraines. Une baie occupe encore la vallée de la rivière Saint-Martin. Ces forêts comprennent alors les espèces suivantes : l'érable à sucre, le chêne rouge et blanc, le chêne à gros fruits, le hêtre, le tilleul, le noyer cendré et les caryers. Des boisées conifériens comprenant du sapin, du mélèze, du pin gris, du cèdre et de l'épinette occupent les surfaces moins bien drainées et celles à drainage excessif. Le pin blanc est présent dans les érablières ; on voit aussi des pinèdes de pin rouge et blanc. Près des rives croissent l'orme d'Amérique, l'érable argenté, le chêne bicolore, l'érable rouge, les frênes, les peupliers et les grands saules. Dans une étude portant sur le couvert végétal circa 6 800 ans AA, Richard note que les zones de végétation sont alors sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui et que la distribution des espèces qui les composent est également similaire (Richard, 1995). Dans le domaine correspondant à l'érablière à caryer actuelle, le hêtre est cependant moins présent, sinon absent, des paysages végétaux, alors que les chênes, la pruche et le pin blanc sont plus abondants. La pruche va connaître un déclin catastrophique vers 5 500 ans AA, suite à une attaque d'insectes (Richard, 2018).

3.2 Occupations autochtones

L'aire d'étude et ses environs immédiats sont constitués de surfaces presque gisantes et de versants qui intègrent des replats ou du moins des pentes faibles. Toutes ces surfaces pourraient avoir été retenues pour l'installation de bivouacs lors des déplacements ou même de campements lors d'établissements plus prolongés. Comme cela a été précisé, l'occupation humaine de l'aire d'étude est possible à partir d'environ 9 000 ans AA. Par la suite, tout au long de l'Holocène, le paysage s'est transformé : l'île s'est agrandie, le chenal s'est asséché, une vallée parcourue par une petite rivière a remplacé le chenal, le niveau de l'eau s'est abaissé du côté du fleuve. Mais ces changements ont connu des fluctuations résultant des régressions et des transgressions du niveau de l'eau qui ont marqué les derniers huit millénaires de l'Holocène. Or, c'est justement durant ces millénaires que l'occupation humaine s'est concrétisée dans l'espace laurentien.

À ce jour, de nombreuses interventions archéologiques ont eu lieu à proximité plus ou moins immédiate de l'aire d'étude et de ses environs. Seules les fouilles effectuées dans le site BjFj-56 (îlots E, F et G) ont livré des vestiges témoignant d'occupations du Sylvicole supérieur (lithique, céramique et os). Ces îlots se localisent entre le tracé de la rue Notre-Dame et la basse terrasse riveraine, entre environ 18 et 15 m d'altitude. Ces îlots chevauchent une bordure qui n'a pas été détruite lors de l'arasement de la colline pour la mise en place de la voie ferrée et du complexe ferroviaire (Arkéos, 2020). La présence de ces vestiges témoigne du potentiel archéologique de la basse terrasse riveraine et probablement aussi du versant de la colline, là où il a été relativement préservé vers le nord-est.

3.3 Occupations eurocanadiennes

Pour ce qui est des occupations eurocanadiennes, les données cartographiques permettent de se faire une bonne idée de l'évolution de l'aire d'étude à partir du XVIII^e siècle. Quatre grandes phases ont pu être distinguées :

- Une occupation agricole à compter du XVIII^e siècle ;
- Une deuxième phase d'occupation qui est caractérisée par la mise en place d'un cadre bâti au début du XIX^e siècle, qui perdure jusqu'au milieu du XIX^e siècle ;
- Une troisième phase d'occupation au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, qui voit la famille Molson ériger un certain nombre de bâtiments n'ayant pas de lien direct avec la distillerie (*St-Thomas Church*, *Molson College* et *Molson Terrace*) ;
- Une quatrième phase au cours de laquelle les activités de la brasserie viennent à occuper tout l'Îlot des Voltigeurs.

3.3.1 Une occupation agricole à compter du XVIII^e siècle

L'époque coloniale régionale débute avec l'implantation du fort de Ville-Marie en 1642 et témoigne de la création et l'appropriation du territoire des seigneuries de l'île de Montréal. Les débuts de Ville-Marie sont marqués par les incessantes attaques iroquoises ainsi que par les inondations. Consécutivement à l'arrivée de militaires en 1653 et 1659, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et terres en bordure du fleuve. Ces terres, regroupées en côtes⁴, sont de longues bandes de terre étroites et perpendiculaires aux rives.

En 1658, les Sulpiciens se voient concéder une vaste terre mesurant 25 arpents de front sur le Saint-Laurent sur 50 arpents de profondeur. À cet endroit, le fleuve est rétréci par les îles Ronde et Sainte-Hélène et un fort courant rend la navigation difficile. Ils implantent une exploitation agricole, la ferme Sainte-Marie, en aval du Pied-du-Courant. Ce complexe agricole est augmenté d'une redoute et s'inscrit dans une série de réduits défensifs érigés pour protéger la colonie naissante de la menace iroquoise.

En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert l'île de Montréal. À la faveur d'une accalmie dans les guerres iroquoises, les structures rurales, villageoises et routières fondamentales de l'île sont mises en place. Plusieurs côtes sont ouvertes à partir de 1666, notamment dans la portion est de l'île, moins vulnérable aux attaques iroquoises. Le peuplement eurocanadien va s'organiser

⁴ En dehors du bourg de Ville-Marie et des faubourgs, l'île de Montréal est divisée en côtes, soit un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions (terres) desservies par un chemin, dit chemin du Roi, et représentant une unité de son territoire. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur. Cette forme de concession va conditionner de façon durable l'organisation du parcellaire et de la trame urbaine et explique l'orientation actuelle des rues de la majeure partie de l'île de Montréal.

entre 1672 et 1722 le long des côtes de Pointe-Claire, Sainte-Anne, Notre-Dame-de-Vertus, Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Sault-au-Récollet, Sainte-Marie, Sainte-Geneviève, Saint-Rémi, Saint-Jean, Saint-Charles et Saint-François. Le développement des axes de communication va favoriser la colonisation des terres à des fins agricoles.

L'aire d'étude se trouve hors du secteur représenté sur les différentes cartes de Chaussegros de Léry entre 1717 et 1735, qui se concentrent sur la ville fortifiée et ses abords immédiats. Cet espace s'inscrit au sein d'un vaste territoire agricole. La carte de Jourdain dit Labrosse permet d'observer l'implantation de la trame viaire à l'emplacement du faubourg Sainte-Marie à compter de 1767, mais aucun bâtiment n'est encore illustré à l'emplacement de l'aire d'étude. En 1782, Thomas Lloyd acquiert du boucher Pierre Monarque un terrain en bordure du fleuve Saint-Laurent, au pied du courant Sainte-Marie. Il y érige une malterie en cèdre blanc, de 36 pieds sur 60 pieds (11 m x 18,2). À compter de l'année suivante, John Molson et Thomas Lloyd administrent conjointement l'entreprise.

Dès 1785, John Molson devient l'unique propriétaire de l'établissement, acquérant le lot sur lequel est érigé le complexe brassicole embryonnaire. Dès 1787, une brasserie de 39 pieds sur 80 pieds (11,9 m x 24,4 m) est construite pour accueillir une nouvelle bouilloire, de même qu'une nouvelle malterie. Le creusement et l'aménagement d'un nouveau cellier de pierre sont mis en œuvre sous l'ancienne malterie. En 1788 et 1789, John Molson acquiert les lots appartenant à Pierre Monarque qui sont situés de part et d'autre du terrain qu'il a acheté initialement et y fait ériger d'autres bâtiments. En 1789 et 1795, Pierre Barsalou⁵ construit ainsi une écurie, une grange et une glacière, un bâtiment en pierre de 36 pieds sur 60 pieds français (11,7 m x 19,5 m). En 1797, une maison de pierres est construite sur le site par Joseph Perrault⁶. De nouveaux agrandissements de la brasserie sont réalisés sous la houlette de Isaac Shay entre 1806 et 1810⁷. Parallèlement, John Molson continue de s'étendre vers l'ouest entre 1799 et 1811, achetant les derniers lots du pâté de maisons faisant front de rue Notre-Dame qui ne lui appartenaient pas encore, ainsi que les jardins faisant front sur le Saint-Laurent.

La carte de Charland de 1801 représente les premières limites de lots à l'emplacement de l'aire d'étude (figure 10). Les parcelles 76, 77, 78 et 79 sont comprises dans l'emprise de cette dernière. Aucun bâtiment n'y est cependant illustré. La carte dressée par Bouchette en 1815 représente un ensemble de bâtiments formant un L et de petits bâtiments annexes, tous identifiés sous le nom de

5 Pierre Barsalou (1762-?) est un maître charpentier et entrepreneur, propriétaire des immeubles 248 b et 289-290 rue Notre-Dame. Voisin de la famille Molson, il va ériger plusieurs de bâtiments de la brasserie Molson au tournant du XIX^e siècle.

6 Joseph Perrault (1742-1805) est entrepreneur en construction, premier d'une longue lignée d'entrepreneurs et d'architectes qui vont marquer le patrimoine bâti de Montréal.

7 Isaac Shay est un entrepreneur connu pour avoir dirigé la construction de plusieurs maisons montréalaises encore debout aujourd'hui, notamment les maisons Antoine Mallard I (1810-1812), Antoine-Mallard II (1811-1812) et Elizabeth-Mittelberger-Platt (1822-1823). Il aurait vraisemblablement dirigé la construction des voûtes sous la brasserie.



Légende

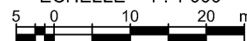
— Aire d'intervention et limites du site BjFj-234

Figure 10 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1801 par Charland

Source: 1801, Charland, L., *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement*, BAnQ 0002663987
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)



ÉCHELLE = 1 : 1 000



Date Mai 2025

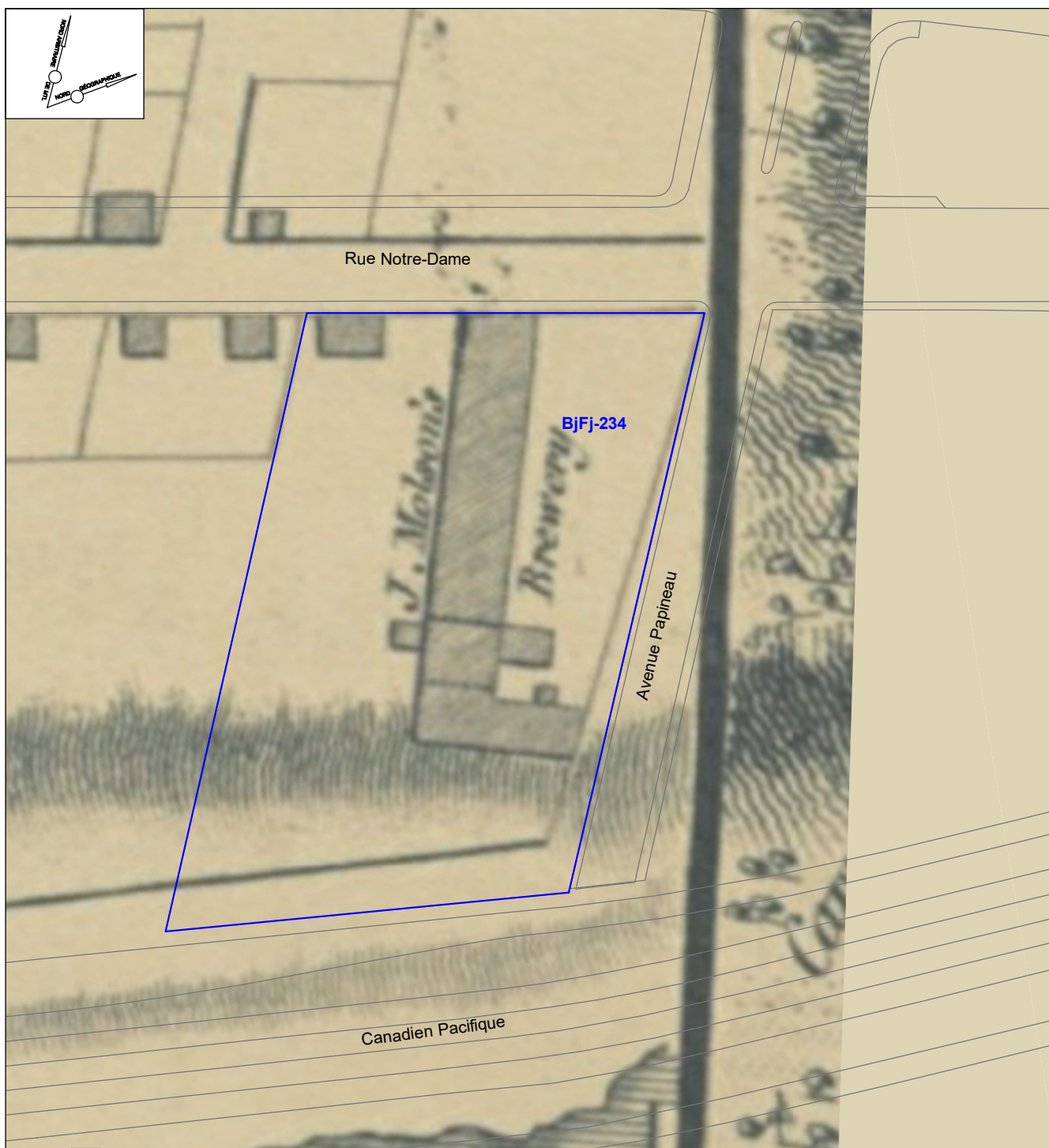
Numéro de projet 850-1117

J. Molson's Brewery (figure 11). Quatre bâtiments sont également identifiés en bordure de la rue Sainte-Marie (actuelle rue Notre-Dame). Le premier de ces bâtiments se trouve à l'emplacement d'un lot acheté en 1799 à Roussin. Les trois autres correspondent aux bâtiments sis sur les derniers lots achetés par Molson dans l'emprise du pâté de maisons à Lafleur (en 1801), Leprohon (en 1808) et Desautels (en 1811). En 1811, les terrains acquis par Molson à l'emplacement de la brasserie totalisent 471 pieds et 5 pouces sur le front de rue (soit près de 145 m).

Le faubourg Sainte-Marie se développe peu à peu pour devenir, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, un des grands quartiers ouvriers montréalais. Les terres sont loties et la trame viaire ne cesse de se développer. À l'emplacement de la brasserie Molson, la carte d'Adams de 1825 (figure 12) permet d'observer la multiplication des bâtiments en lien avec le complexe brassicole (bâtiments formant en L avec des annexes et sept petits bâtiments), ainsi que la présence de trois bâtiments donnant sur l'actuelle rue Notre-Dame (à l'emplacement des anciens lots de Roussin, Desautel et Lafleur). Le bâtiment oriental (ancien lot Roussin) est associé à trois petits bâtiments secondaires. Enfin, un bâtiment donne sur la rue des Voltigeurs.

La carte dressée par Cane en 1846 rend compte de la complexification de l'espace dédié à la production (*Distillery*), qui comprend désormais des bâtiments de part et d'autre de la rue Monarque située dans le prolongement de l'avenue Papineau (figure 13). La présence de deux éléments circulaires est également représentée. Par ailleurs, un ensemble de bâtiments forme un front uni sur l'actuelle rue Notre-Dame et deux bâtiments orientés est-ouest sont représentés parallèlement à ce dernier (dont un qui pourrait être le *Molson College*). Le bâtiment dont la façade donne sur la rue Notre-Dame comprend la première église Saint-Thomas, érigée en 1841 et dont la tour et les flèches ont été dessinées par l'architecte William Footner. C'est également en 1846 que la Terrace Molson est construite, selon les plans de George Browne. De petits bâtiments sont par ailleurs dessinés en bordure du fleuve. C'est au cours de cette période que l'usage de la vapeur va être introduit dans le processus de production, avec le recours à un moteur à vapeur pour le pompage de l'eau et le broyage du malt dès 1821. Cette même année, Thomas Molson démarre une distillerie à côté de la brasserie. Un grand entrepôt est érigé sous la direction de Joseph Clarke en 1835

L'incendie de 1852 va porter un coup important aux possessions de la famille Molson. Les flammes vont ravager la brasserie, la distillerie, les maisons de John H. R. et de William, l'église et pas moins de 64 maisons appartenant à Thomas Molson (figures 14 et 15). L'aire d'étude va faire l'objet de nombreux travaux de reconstruction entre 1853 et 1856. Les cartes de la seconde moitié du XIX^e et de la première décennie du XX^e siècle représentent toutes la brasserie, l'église, le collège et la Molson Terrace.



Légende

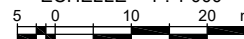
— Aire d'intervention et limites du site BfJ-234

Figure 10 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1815 par Bouchette

Source: 1815, Bouchette, J, *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, &c*, BANQ 0003836124;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000





Légende

— Aire d'intervention et limites du site BjFj-234

Figure 12 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1825 par Adams

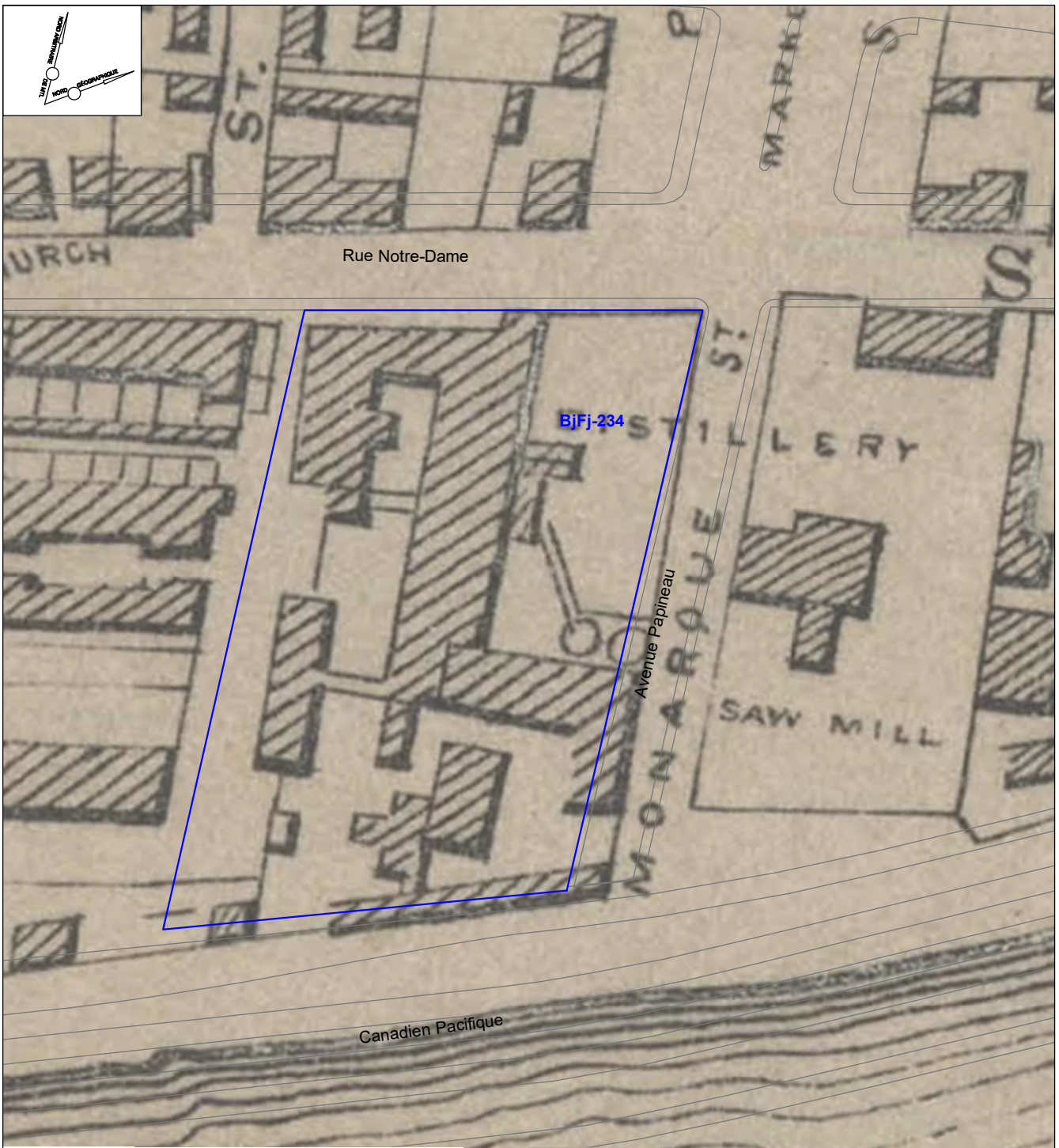
Source: 1825, Adam, John, *Map of the city and suburbs of Montreal*, BAnQ 0005245760;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
 5 0 10 20 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



Légende

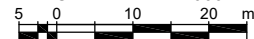
— Aire d'intervention et limites du site BfJ-234

Figure 13 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1846 par Cane

Source: 1846, Cane, J., *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*, BAnQ 0000337871;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)

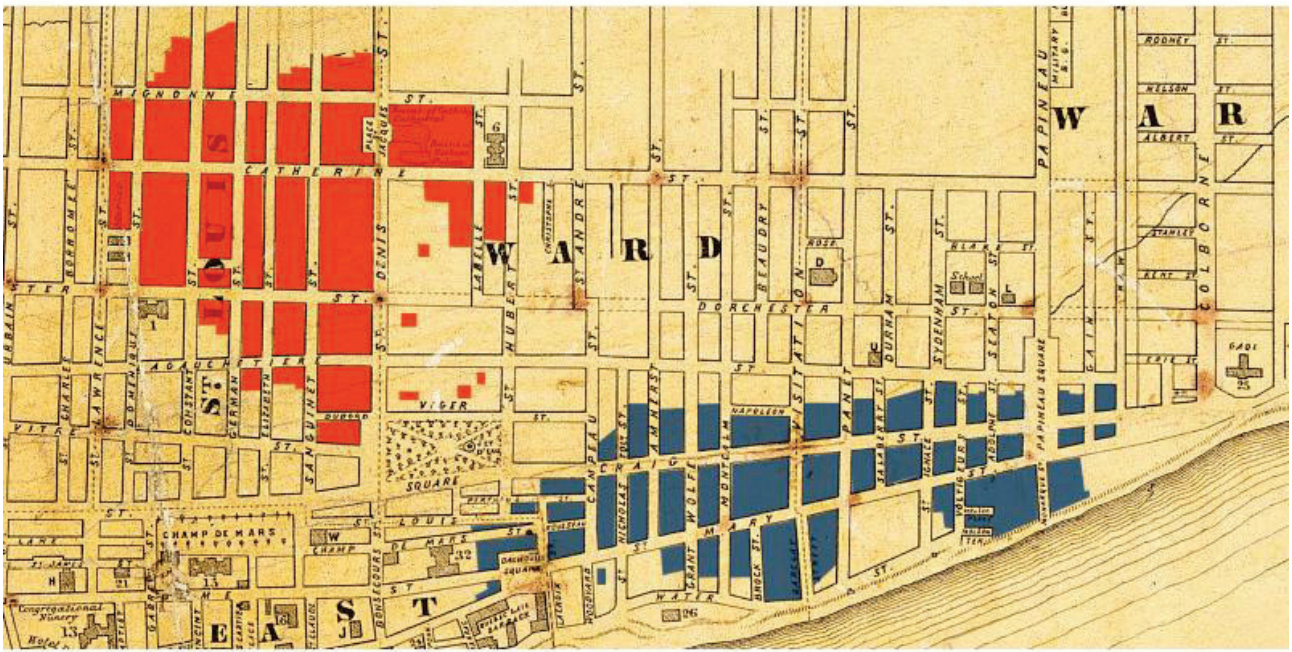
Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000



Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



La carte dressée par Plunkett et Brady en 1872 illustre aussi la présence de quatre petits bâtiments (dont un avec des annexes donnant sur la rue des Voltigeurs) et un ensemble de petits bâtiments, en lien avec la *Terrace* et surplombant le fleuve (figure 16). L'aire d'étude couvre désormais les lots 25 à 28 du cadastre originaire mis en place entre 1866 et 1868. Le plan de Hopkins de 1879 représente également les petits bâtiments secondaires en bois surplombant le fleuve. Le bâtiment du collège est désormais rattaché au complexe brassicole et l'église est toujours présente, entourée de verdure. Un petit bâtiment en brique est illustré en bordure de l'actuelle rue Notre-Dame. La *Molson Terrace* est toujours représentée. Un petit bâtiment de bois lui fait face, de l'autre côté de la rue sans nom permettant l'accès aux 23 logements que comprend la *Terrace*. Les cartes subséquentes sont relativement semblables, mais témoignent d'aménagements ponctuels, principalement dans l'emprise du complexe brassicole, avec l'ajout de bâtiments (Goad, 1881 et 1890; Pinsoneault, 1907) (figures 17, 18 et 19). Sur la carte dressée en 1907 par Pinsoneault (voir figure 19), un bâtiment en bois fait désormais la jonction entre le bâtiment de l'église (qui n'est plus en usage à compter de 1905) et le bâtiment en brique situé en bordure de l'actuelle rue Notre-Dame. Un autre bâtiment en brique a été érigé à l'angle de la rue des Voltigeurs et de la rue de la *Molson Terrace*. Deux bâtiments en brique et un bâtiment en bois se sont par ailleurs ajoutés au bâtiment en bois faisant face à la *Molson Terrace*.

À compter des années 1920, la brasserie va prendre de l'expansion (figure 20). S'ensuit une vague d'agrandissements menant à la destruction des bâtiments non industriels appartenant à la famille Molson dans le périmètre de l'aire d'étude. L'espace destiné à la production brassicole va continuer son expansion en dehors de l'aire d'étude. Au début des années 1950, la brasserie s'étend au nord de la rue Notre-Dame, où sont implantés des bureaux. En 1968, elle acquiert le parc Campbell (site de l'ancien parc Sohmer) et les installations de la brasserie s'étendent désormais jusqu'à la rue Panet. Au début des années 1990, la brasserie achète le terrain situé entre les rues Panet et Amherst pour agrandir son entrepôt vers l'ouest et construire un garage. Par la suite, Molson achète plusieurs terrains plus à l'est, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, pour y installer des aires de stationnement.

3.4 Sites archéologiques connus à proximité immédiate de l'aire d'étude

En ce qui a trait au patrimoine bâti, l'aire d'étude recoupe un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle⁸, la Brasserie Molson. En outre, elle se trouve à proximité de tracés fondateurs

8 Sont définis comme secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle les secteurs ayant conservé leurs qualités au chapitre des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants (Ville de Montréal, 2005 : 11).

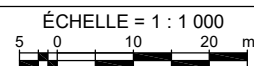


Légende

— Aire d'intervention et limites du site BfJ-234

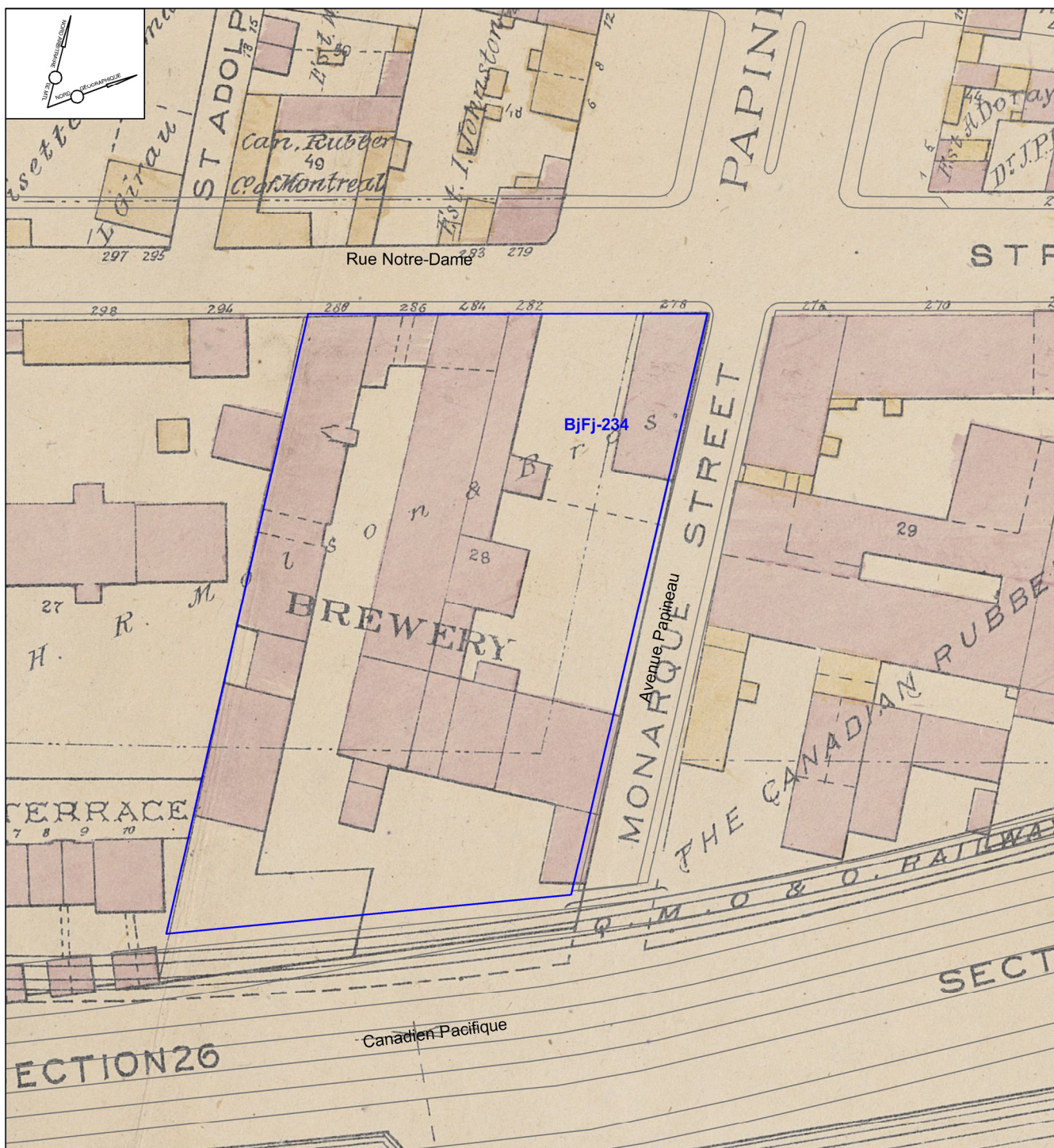
Figure 16 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1872 par Plunkett et Brady

Source: 1872, Plunkett & Brady, *Plan of the city of Montreal*, BAnQ 0003669942 ;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)



Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



Légende

— Aire d'intervention et limites du site BjFj-234

Figure 17 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1881 par Goad

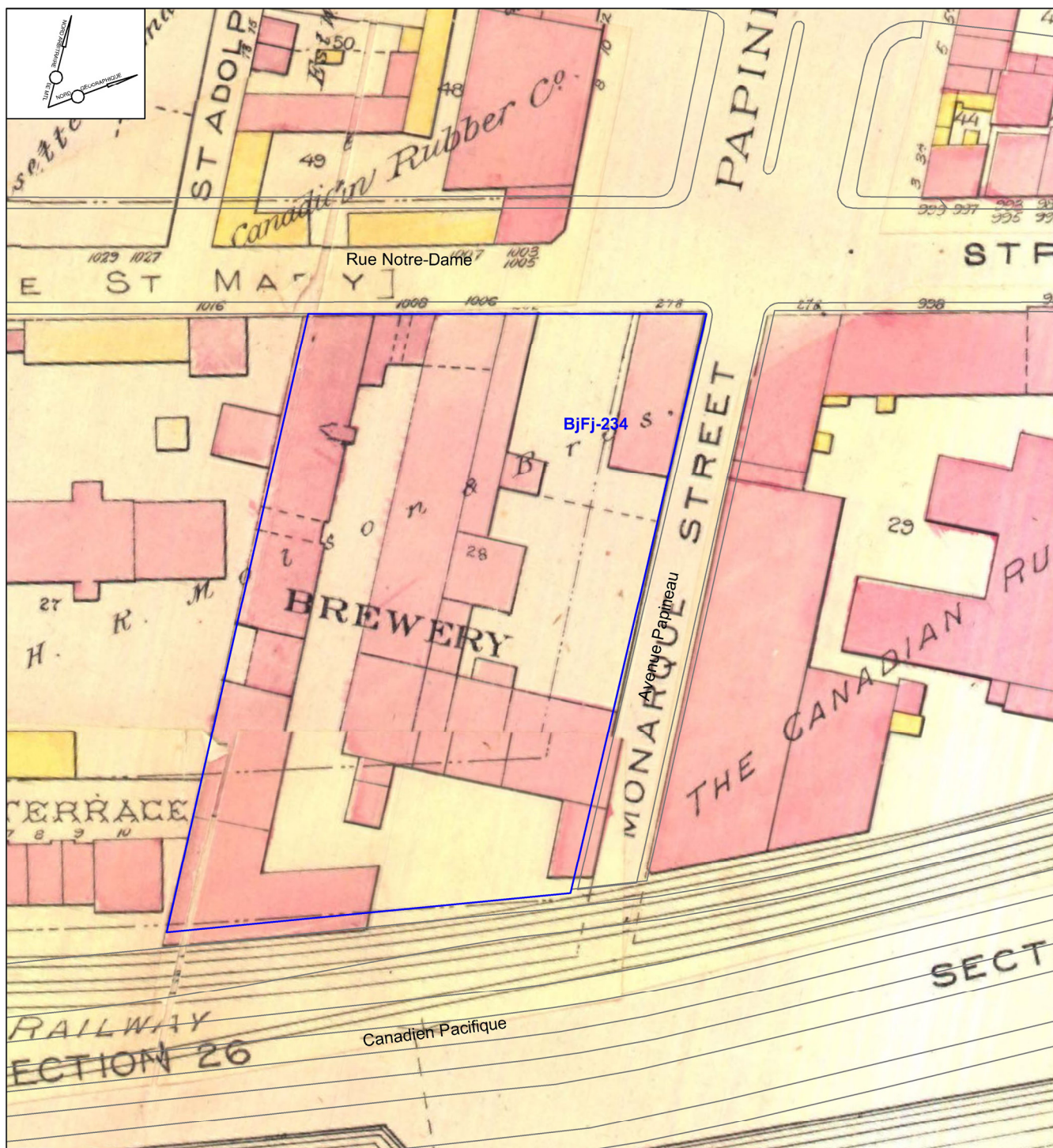
Source: 1881, Goad, C. E., *Atlas of the City of Montreal*, BAnQ 0003708048 ;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
 5 0 10 20 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



Légende

— Aire d'intervention et limites du site BjFj-234

Figure 18 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1890 par Goad

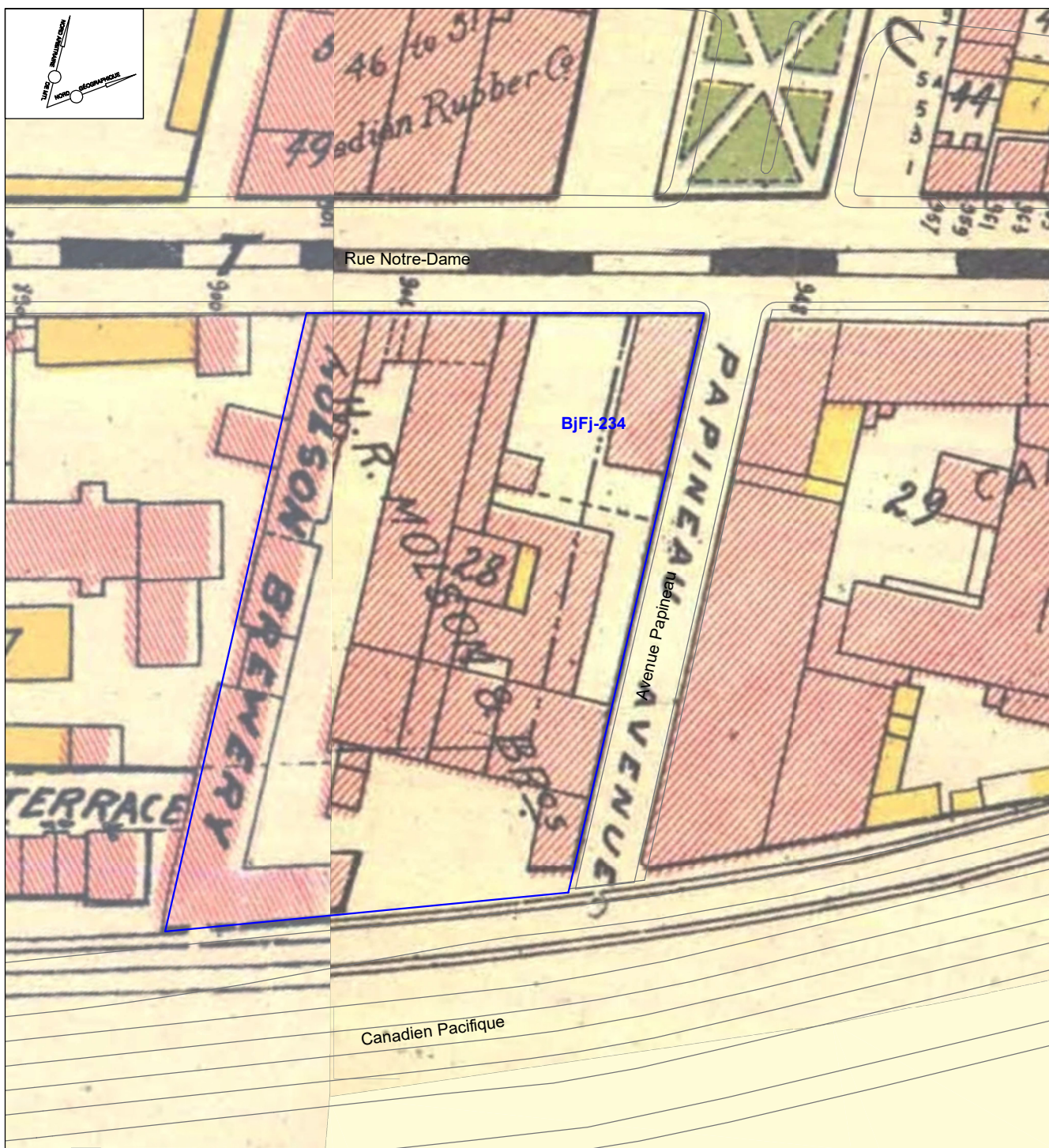
Source: 1890, Goad, C. E., *Atlas of the City of Montreal*, BAnQ 0000174398 ;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
 5 0 10 20 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



Légende

— Aire d'intervention et limites du site BfJ-234

Figure 19 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée en 1907 par Pinsoneault

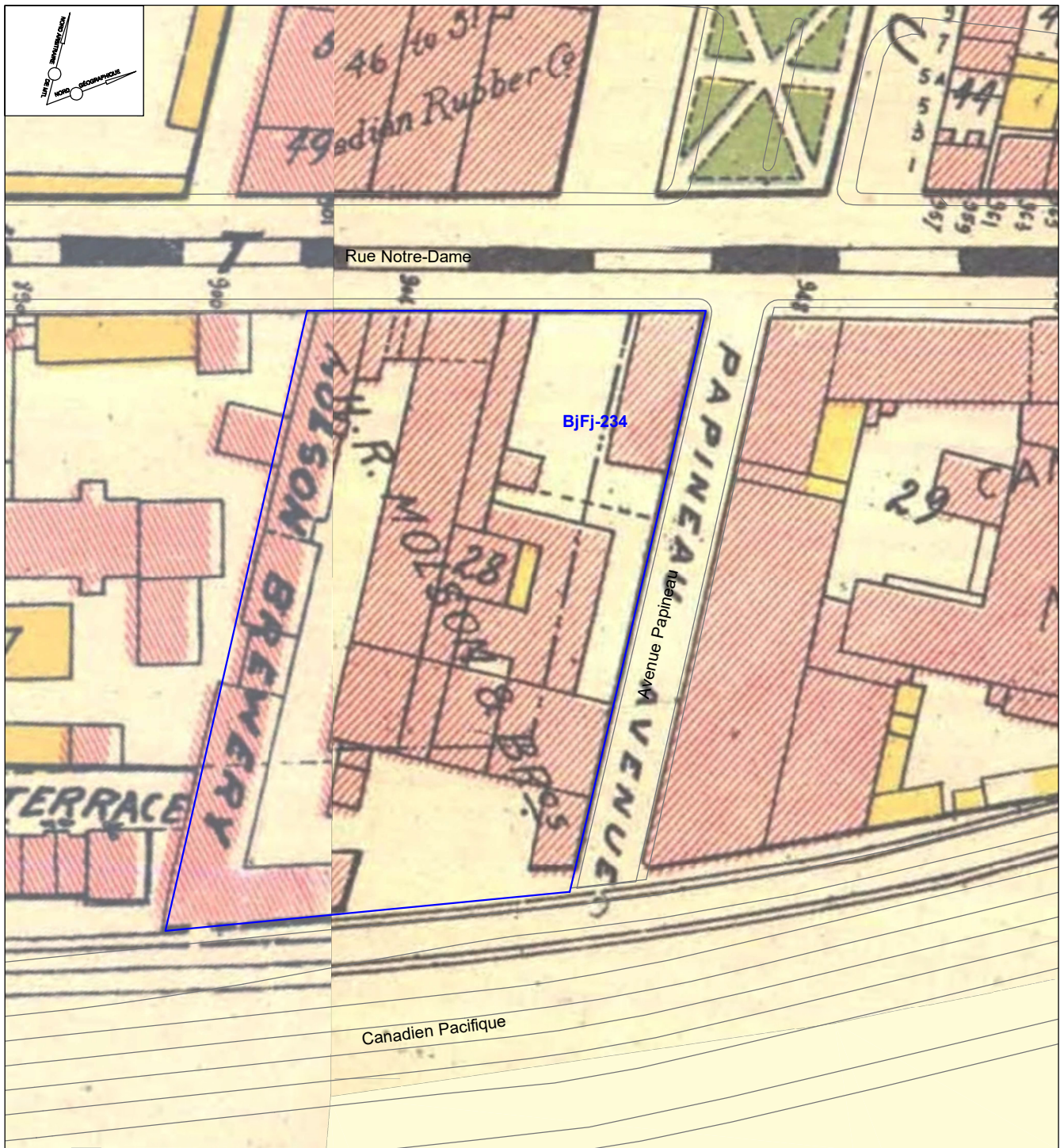
Source: 1907, Pinsoneault, A. R., *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard*, BAnQ 0000174922 ;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
 5 0 10 20 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1117



Légende

— Aire d'intervention et limites du site BjFj-234

Figure 20 - Localisation de l'aire d'étude sur extrait de la carte dressée par en 1916 par Underwriters' Bureau Survey

Source: 1915, Underwriters' Bureau Survey, Insurance plan of city of Montreal, BAnQ 0000423782 ;
 Tuiles de la ville de Montréal: 31H12-010-0337, 0437.dwg
 (CSRS-MTM-8)

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
 5 0 10 20 m

Date Mai 2025

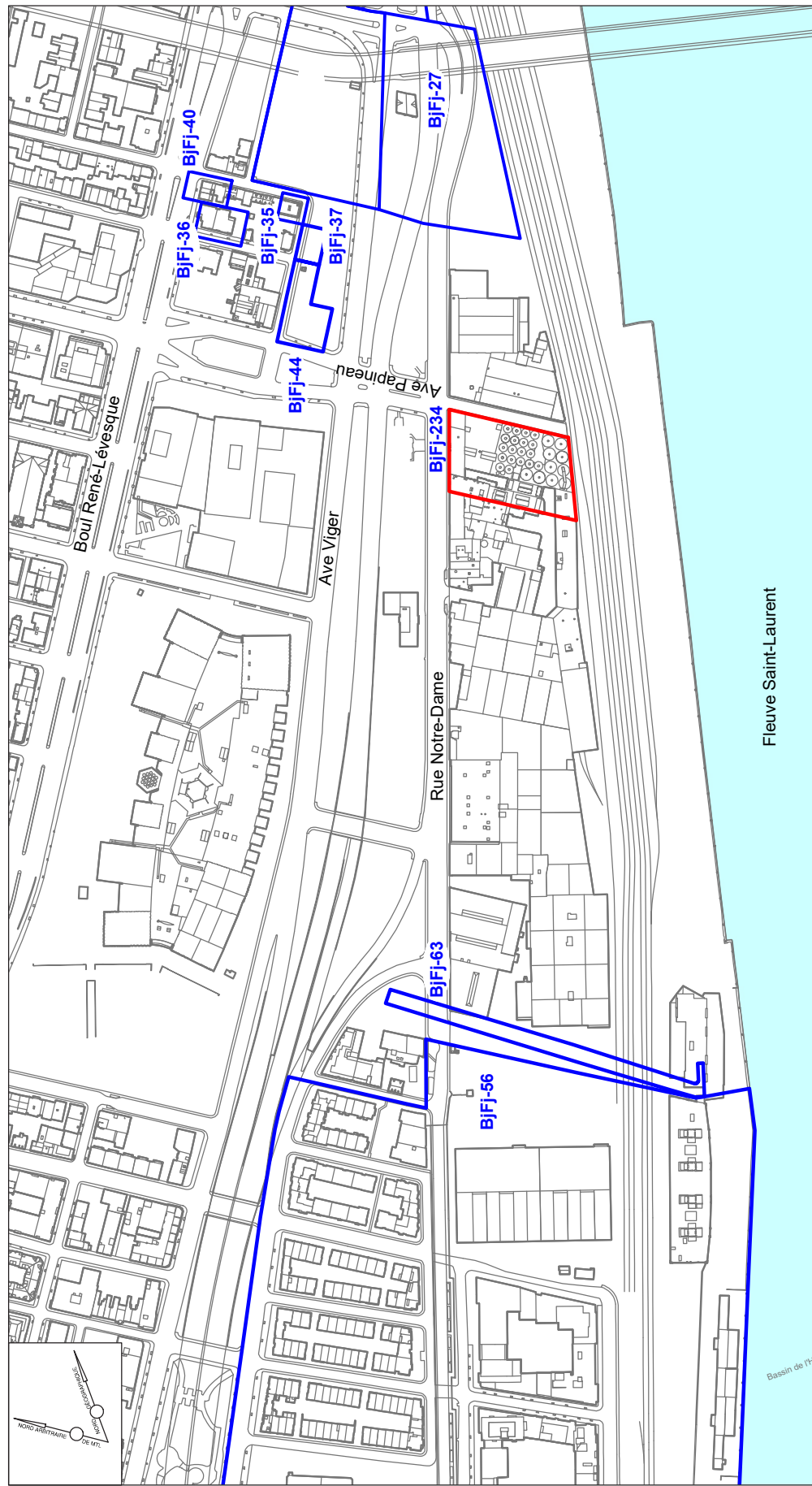
Numéro de projet 850-1117

d'intérêt patrimonial⁹ que sont la rue Notre-Dame et l'avenue Papineau, d'un secteur de valeur patrimoniale intéressante¹⁰ (avenue de Lorimier), de deux immeubles à valeur patrimoniale exceptionnelle¹¹ (la *John H.R. Molson & Brothers' Brewery*, localisé au 1650 rue Notre-Dame Est et la maison Marguerite-Haye, localisée au 511 rue Montcalm) et d'un ensemble industriel d'intérêt (secteur du Port de Montréal).

En ce qui a trait à l'archéologie, l'aire à l'étude se trouve à proximité des secteurs d'intérêt archéologique 24.AP.2 et 24.AP.5, inscrits au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui ont vu l'installation de la ferme sulpicienne Sainte-Marie en 1669, l'installation de la brasserie Molson dès 1782 et, au cours du premier tiers du XIX^e siècle, le développement de la distillerie et du chantier maritime. Les sites archéologiques situés à proximité immédiate sont les suivants : BiFj-26 (Fabrique de pipe Bannermann), BiFj-35 (Rue de la Gauchetière), BiFj-37 (Rue de la Gauchetière), BiFj-38 (rue de la Gauchetière), BiFj-56 (Faubourg Québec) et BiFj-63 (Tunnel Beaudry). La figure 21 permet de les localiser et le tableau 2 présente une synthèse relative à ces sites et

De plus, l'inventaire archéologique réalisé à l'îlot des Voltigeurs en janvier et février 2024 a mené à l'attribution du code Borden BjFj-234 pour l'espace occupé par le complexe brassicole Molson au XIX^e siècle. En effet, les espaces situés dans l'emprise des anciens bâtiments 60 b et 100 ont révélé la persistance de ressources archéologiques significatives en lien avec les premières générations de bâtiments de l'établissement brassicole. Les sous-opérations positionnées à l'emplacement de l'ancien bâtiment 60 b ont permis d'observer des contextes archéologiques intègres, avec des vestiges structuraux particulièrement bien préservés sur une importante profondeur. À l'emplacement de l'ancien bâtiment 100, certains des vestiges structuraux anciens ont été intégrés aux fondations de béton du bâtiment 100 et d'autres ont été conservés sous ce dernier. Des niveaux de sol anciens en place ont également été ponctuellement observés. Les ressources archéologiques ont pu être caractérisées et identifiées comme étant des composantes de l'ensemble brassicole du XIX^e siècle.

-
- 9 Il s'agit de tracés qui présentent un intérêt patrimonial, car ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent de fil conducteur à la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial pouvant sembler perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue (Ville de Montréal, 2005 : 15).
- 10 Sont définis comme secteurs de valeur patrimoniale intéressante des ensembles comprenant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales qui présentent un intérêt patrimonial. Ce sont toutefois des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont pu connaître un certain nombre de perturbations et qui renferment parfois des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones dont l'état est moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise (Ville de Montréal, 2005 : 11).
- 11 Est défini comme un immeuble à valeur patrimoniale exceptionnelle un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits aux mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables quant à son architecture (par rapport à des bâtiments comparables) et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il sert souvent de point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important (Ville de Montréal, 2005 : 12).



Légende

— Aire d'intervention et limites du site BfJf-234

— Limites de site archéologique

BfJf-234 Code Borden

— Bâtiment

Figure 21 - Sites archéologiques à proximité immédiate de l'aire d'intervention

Tableau 2 - Synthèse des données relatives aux sites archéologiques situés à proximité immédiate de l’aire d’intervention

Code Borden	Nom du site	Occupation (s)	Fonction	Vestiges structuraux identifiés	Études de potentiel	Rapport d’intervention
BjFj-26	Fabrique de pipes Bannerman	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Technologique Industrielle Domestique	Technologique Dépotoir Pavage, trottoir Mur, fondation, voûte, cave Plancher	-	Ethnoscop, 1987 Brochu, Gilles, 1988 Ethnoscop, 2008 Ethnoscop, 2009 Arkéos, 2015 Ethnoscop, 2017
BjFj-27	Raffinerie de sucre et Malterie Molson	Historique 1800-1899 Historique indéterminé	Technologique	Puits Forge, fonderie Plancher Poêle	-	Ethnoscop, 1987 Brochu, Gilles, 1988 Ethnoscop, 2008 Arkéos, 2008 Ethnoscop, 2012
BjFj-35	Rue La Gauchetière	Historique indéterminé	Ne contient aucune information	Habitation	-	Brochu, Gilles, 1988
BjFj-36	Rue Cartier	Historique 1800-1899	Ne contient aucune information	Mur, fondation, voûte, cave Canalisation, drain, puits d’accès	-	Brochu, Gilles, 1988
BjFj-37	Rue La Gauchetière	Historique indéterminé	Ne contient aucune information	Mur, fondation, voûte, cave	-	Brochu, Gilles, 1988
BjFj-38	Rue La Gauchetière	Historique indéterminé	Ne contient aucune information	Mur, fondation, voûte, cave	-	Brochu, Gilles, 1988
BjFj-40	Rue Dorion	Historique indéterminé Historique 1800-1899	Commerciale	Mur, fondation, voûte, cave	-	Brochu, Gilles, 1988 Ethnoscop, 2017
BjFj-56	Faubourg Québec	Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA) Autochtone indéterminé Historique 1608-1759 Historique 1760-1799 Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Domestique Industrielle Transport	Piquet, pieu, poteau Canalisation, drain, puits d’accès Pavage, trottoir Latrines Quai, débarcadère Plancher Magasin Dépendance Palissade Dépotoir Habitation Atelier Entrepôt Forge, fonderie Manufacture Puits Poêle Fossé Sépulture Élément de voie ferrée Support de séchage (fumage) Fondation Gare	Bilodeau, R. (S.A.N.M.), 1989 Hallé, J. (S.A.N.M.), 1989 Desjardins, P. et L. Pothier, 1989 Arkéos, 2005	Poulin, Christian, 1990 Arkéos et Archéocène, 1994 Arkéos, 1994 Arkéos, 1994a Arkéos, 1994b Arkéos, 1994c Arkéos, 1994d Arkéos, 1995 Arkéos, 1995a Arkéos, 1996 Codère, Yvon, 1996 Ethnoscop, 1996 Ethnoscop, 1996a Ostéothèque de Montréal, 1996 Arkéos, 1997 Arkéos, 1997a Arkéos, 2001 Arkéos, 2001a Arkéos, 2002 Arkéos, 2002a Arkéos, 2005 Arkéos, 2005a Arkéos, 2005b Ostéothèque de Montréal, 2005 Arkéos, 2006 Arkéos, 2007 Ethnoscop, 2008 Arkéos, 2009 Arkéos, 2010 Arkéos, 2020
BjFj-63	Tunnel Beaudry	Historique 1800-1899	Ne contient aucune information	Ne contient aucune information	S.A.N.M. Hallé, 1990	Arkéos, 1996
BjFj-71	Place des Patriotes	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Technologique	Pavage, trottoir	-	Société d’archéomatique Chronogramme-L, 1993
BjFj-178	Ancien quartier Sainte-Marie	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Commerciale	Plancher Dépendance Mur	-	Ethnoscop, 2017

Aussi, à l'issue de l'intervention, des recommandations à l'effet d'interventions archéologiques complémentaires ont été émises pour deux secteurs :

- À l'emplacement de l'ancien bâtiment 60 b, il a été recommandé qu'une campagne de fouilles se concentre aux emplacements des bâtiments anciens de l'ensemble brassicole qui ont été identifiés dans le cadre de l'inventaire archéologique : l'annexe au bâtiment principal de la brasserie et la partie sud du bâtiment autrefois sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque et se développant le long de la rue Monarque. Il est à noter que l'espace situé au-dessus des voutes ne doit pas faire l'objet de travaux de démantèlement ou de creusement complémentaire. Aussi, aucune intervention n'a été prévue à cet emplacement. Il a cependant été précisé qu'advenant la réalisation de travaux à cet emplacement, une stratégie d'intervention archéologique devra être élaborée.
- À l'emplacement de l'ancien bâtiment 100, il a été recommandé que les espaces situés au nord et à l'ouest du bâtiment fassent l'objet d'une fouille après retrait des niveaux de remblais récents, et que les fondations des bâtiments anciens, visibles sur les cartes anciennes à compter des années 1820, soient dégagées et fassent l'objet d'un enregistrement systématique.

4 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

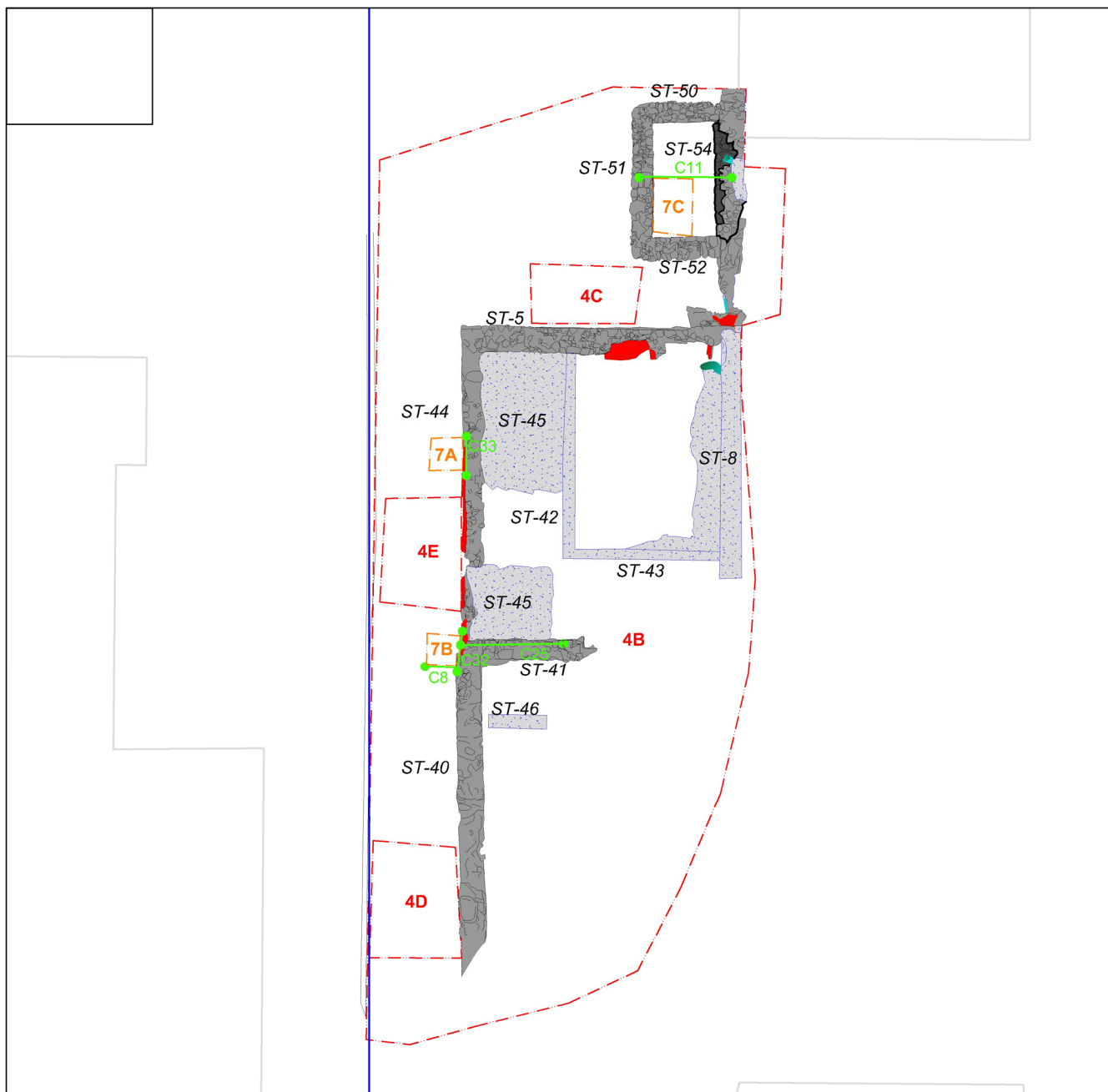
L'intervention a recoupé deux espaces distincts identifiés lors de l'étude de potentiel et investigués lors de l'inventaire archéologique :

- Le complexe brassicole de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle (emplacement de l'ancien bâtiment 60b - sous-opération mécaniques 4A, sous-opérations manuelles 6A, 6B, 6C, 6D, 6E, 6F, 6G, 6H, 6J, 6K, 6L, 6M, 6N et 6P) (figure 22) ;
- Des bâtiments satellites du complexe brassicole, situés à l'ouest de la rue privative qui divise alors le complexe brassicole en deux et suit un axe nord-sud (emplacement de l'ancien bâtiment 100 - sous-opérations mécaniques 4B, 4C, 4D et 4E, sous-opérations manuelles 7A, 7B et 7C) (figure 23).

À l'emplacement de la partie nord du complexe brassicole, l'intervention a consisté au décapage intégral de la superficie visée par les travaux, à l'exception de l'espace situé au-dessus et de part et d'autre des voûtes souterraines, au-dessus desquelles aucune machinerie n'a été autorisée à circuler. Il s'est agi de mettre au jour la portion supérieure des éléments bâtis et de s'arrêter sur les niveaux de sols anciens, surmontés par les remblais de démolition et de rehaussement mis en place dans les années 1909-1913. À noter, comme au cours de l'inventaire archéologique, la présence d'un important remblai composé de bouteilles de verre recouvrant les remblais de démolition et ayant servi de remblai de rehaussement à l'emplacement du bâtiment 60. Des sous-opérations manuelles ont ensuite été mises en œuvre, de façon à répondre aux questions soulevées à l'issue de l'inventaire archéologique, notamment en termes d'évolution du cadre bâti.

À l'emplacement des bâtiments satellites du complexe brassicole, il s'est agi de caractériser plus précisément les différents éléments structuraux, partiellement bouleversés et/ou repris lors de la construction du bâtiment 100 en 1922. Les nombreux bouleversements induits par les travaux de 1922 ayant largement perturbé les niveaux de sols, les rares sous-opérations manuelles mises en œuvre ont visé à répondre à des questions relatives à la chronologie de succession des bâtiments.

Le tableau 3 propose une synthèse interprétative des lots, couches et structures rencontrés à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A ainsi que des sous-opérations mécaniques 4B, 4C, 4D et 4E conjointes. Des relevés pierre à pierre ont été réalisés de façon complémentaire à la campagne de relevés photogrammétriques. Les informations relatives aux lots, aux plans, aux coupes et aux structures se trouvent en annexe 1, 2, 3, 4 et 5. À noter que les relevés pierre à pierre C18, C21, C22, C23, C24, C26, C27, C28, C29, C30 se trouvent également à l'annexe 4.



Légende

Limites du site

BJFJ-234 Code Borden

Sous-opération archéologique mécanique

Sous-opération manuelle

4B7A Identification de sous-opération

Vestige de maçonnerie

Vestige de béton

Brique

Métal ferreux

ST-40 Identification de vestige

● **C-11** Localisation de croquis stratigraphique

--- Prolongation hypothétique de vestige

Figure 23 - Structures mises au jour à l'emplacement des sous-opérations mécaniques 4B à 4E

Source: BDTQ 20k, Gouvernement de Québec (CSRS-MTM-8)

Arkēos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 30 000
150 0 300 600 m

Date Mai 2025

Numéro de projet 850-1177

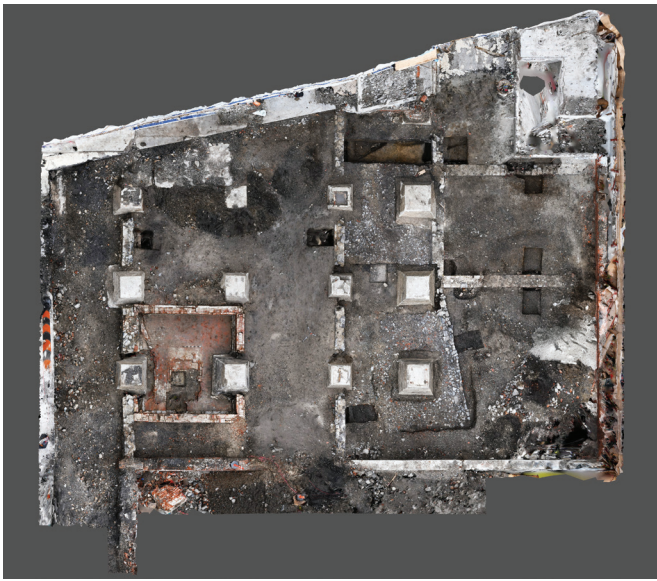


Photo 1 - BjFj-234 — Sous-opération 4A — Relevé photogrammétrique, vue générale

4.1. À l'emplacement du complexe brassicole

De la mise en place des niveaux de sols géologiques aux premières occupations eurocanadiennes jusqu'à démolition du bâtiment 60b, les différents éléments enregistrés à l'emplacement de la sous-opération 4A ont permis de retracer l'histoire de ce secteur (photo 1). Le sol naturel non anthropisé a pu être caractérisé à plusieurs emplacements. Si l'occupation originale du secteur par la brasserie Molson n'a pas laissé de traces archéologiques, plusieurs structures et niveaux de sol en lien avec différentes phases d'occupation du complexe brassicole au cours du XIX^e siècle ont pu être identifiés.

4.1.1 Sol naturel non anthropisé

Le sol naturel a été observé à plusieurs reprises lors de l'inventaire archéologique réalisé préalablement à la fouille. L'intervention a permis de confirmer le niveau d'apparition du sol naturel non anthropisé à l'emplacement des sous-opérations 6A (lot 6A08), 6B (lot 6B04, couche C09-04), 6C (lot 6C05, couche C10-05) (photo 2), 6D (lot 6D11, couche C17-11), 6E (lot 6E04, couche C-12-06), 6F (couche C14-07), 6G (lot 6G05), 6H (lot 6H02, couche C19-04), 6M (lot 6M03) et 6P (lot 6P02, couche C19-02) entre 15,75 m et 16,84 m NMM d'altitude.

Les dépôts de surface de Montréal sont associés à une courte et tardive période du Pléistocène, époque qui s'étend approximativement sur le dernier million d'années, au cours de laquelle il y a eu quatre glaciations séparées par des intervalles plus chauds. Le sol naturel observé lors de l'intervention est un till glaciaire que Keyser (1975) identifie comme un complexe de till intermédiaire, comprenant des poches de sable (photo 3).



Photo 2 - BjFj-234 — Sous-opération 6C — Sol naturel non-anthropisé à l'emplacement de la sous-opération 6C (lot 6C05), vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-218)

Tableau 3 - Tableau de corrélation couches/lots/événements

Évènement	Identification	Sous-opération 4A / opération 6			Sous-opérations 4B, 4C, 4D et 4E / opération 7		
		Lots	Couches	Structures	Lots	Couches	Structures
Mise en place du substrat géologique	Sol naturel non anthropisé	6A08 ; 6B04 ; 6C05 ; 6D11 ; 6E04 ; 6G05 ; 6H02 ; 6M03 ; 6P02	C09-04 ; C10-05 ; C12-06 ; C14-07 ; C17-11 ; C19-02 ; C19-04 ;	-	-		-
Mise en valeur agricole et installation de la brasserie XVIII ^e siècle	Sol naturel remanié	6A07 ; 6B03 ; 6C04 ; 6D07 (?) ; 6D10 ; 6E03 ; 6H01	C09-03 ; C10-04 ; C12-03 ; C12-04 ; C17-10 ; C19-03	-	7A01 ; 7A02 ; 7A03 ; 7C05	C11-05	-
Agrandissement et structuration du complexe brassicole et des bâtiments satellites 1810-1909	Construction de l’extension de la malterie	-	-	ST-28	-	-	-
	Remblai du secteur des bâtiments satellites de la brasserie	-	-	-	7B01 ; 7B02	-	-
	Construction du petit bâtiment indéterminé (1810-1825)	-	-	-	7C04 ; 7C06	C11-04 ; C11-06	ST-50, ST-51, ST-52, ST-54
	Construction du bâtiment satellite de la brasserie (1810-1825)	-	-	-	-	-	ST-40 ; ST-41
	Extension du bâtiment satellite de la brasserie (1810-1825?)	-	-	-	-	-	ST-05 ; ST-44
	Utilisation du bâtiment satellite de la brasserie et de son extension (1810-1922)	-	-	-	7C01 ; 7C02 ; 7C03	C11-01 ; C11-02 ; C11-03	-
	Construction de l’annexe à la malterie (post-1825 - 1909)	6A03 ; 6A04	-	ST-09 ; ST-10 ; ST-31 ; ST-13 ; ST-28 (réemploi)	-	-	-
	Utilisation et réaménagements de l’annexe à la malterie (post-1825-1909)	6A05 ; 6A06 ; 6B01	C09-01	ST-50 ; ST-55 ; ST-56 ; ST-57	-	-	-
	Creusement indéterminé recoupé par la mise en place du mur ST-32 et recouvert par la structure ST-47	6D07	C17-07	-	-	-	-
	Remblais préalables à la construction de la plate-forme de bois ST-47 (ante-1866)	6D04 ; 6D05 ; 6D08	C17-04 ; C17-05 ; C17-08	-	-	-	-
	Construction du bâtiment initial sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1866-1869)	6D09 ; 6E02 ; 6P01	C17-09 ; C19-01 ; C12-03	ST-35 ; ST-60 ; ST-36 (fondations)	-	-	-
	Utilisation du bâtiment initial sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1866/1869-1909)	6E01	C12-01	-	-	-	-
	Construction de la plate-forme associée au bâtiment initial sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1866-1869)	-	-	ST-47	-	-	-
	Utilisation de la plate-forme associée au bâtiment initial sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1866/1869-1909)	6D03	C17-03 ;	-	-	-	-
	Construction de l’agrandissement du bâtiment sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872-1880)	6G04 ; 6H03 ; 6K02	C19-05 ; C19-06	ST-14 ; ST-34 ; ST-36 (fondations)	-	-	-
	Utilisation de l’agrandissement du bâtiment sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872/1880-1909)	6G03	-	-	-	-	-
	Construction de la rampe d’accès associée au bâtiment sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872-1880)	6F02 ; 6F03 ; 6F04 ; 6M01 ; 6M02 ; 6N06 ; 6N08	C14-02 ; C14-03 ; C14-04 ; C14-05 ; C14-06 ; C31-06 ; C31-08	ST-48	-	-	-
	Construction de la rampe d’accès associée au bâtiment sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872-1880) ou réutilisation d’une structure antérieure	6C02 ; 6D06	C10-02 ; C17-06	ST-32	-	-	-
	Utilisation de la rampe d’accès associée au bâtiment sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872/1880-1909)	6D02 ; 6F01	C14-01 ; C17-02	-	-	-	-
	Construction d’un nouveau bâtiment au sud de la sous-opération 4A (post-1880-1907)	-	-	ST-30	-	-	-
	Raccordement aux égouts (1893-1922)	-	-	-	-	-	ST-53
	Remblais indéterminés (deuxième moitié du XIX ^e siècle)	6B02 ; 6C01 ; 6C03	-	-	-	-	-

Évènement	Identification	Sous-opération 4A / opération 6			Sous-opérations 4B, 4C, 4D et 4E / opération 7		
		Lots	Couches	Structures	Lots	Couches	Structures
Une brasserie moderne 1909/1913-2022	Démolition du bâtiment sis à l’angle des rues Notre-Dame et Monarque (c. 1909)	6D01 ; 6G01 ; 6G02	C17-01 ;	-	-	-	-
	Démolition de l’annexe à la malterie (c.1909)	6A01 ; 6A02	-	-	-	-	-
	Remblais préalables à la construction du bâtiment 60b (1909-1913)	6J01 ; 6K01 ; 6L01 ; 6L02 ; 6N01 ; 6N02 ; 6N03	C19-07 ; C31-01 ; C31-02 ; C31-03	-	-	-	-
	Mise en place et usage du bâtiment 60b (1909-2022)	-	-	ST-11 ; ST-12 ; ST-17 ; ST-18 ; ST-18 ; ST-19 ; ST-20 ; ST-21 ; ST-22 ; ST-23 ; ST-24 ; ST-25 ; ST-26 ; ST-27 ; ST-29 ; ST-30 ; ST-33 ; ST-36 ; ST-37 ; ST-38 ; ST-58	-	-	-
	Mise en place et usage du bâtiment 100 (1922-2022)	-	-	-	-	-	ST-08, ST-43 ; ST-42 ; ST-45 ; ST-46

* les lots 6N05, 6N07 et 6N09 à 6N11 (couches C31-05, C31-07 et C31-09 à C31-11) n’ont pas pu être rattachés à une phase d’occupation spécifique. Ils sont toutefois antérieurs à construction du mur ST-32, mis en place au plus tard dans les années 1866/1869.



Photo 3 - BjFj-234 — Sous-opération 6E — Sol naturel non anthropisé sous forme de sable à l'emplacement de la sous-opération 6E (lot 6E04), vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-225)

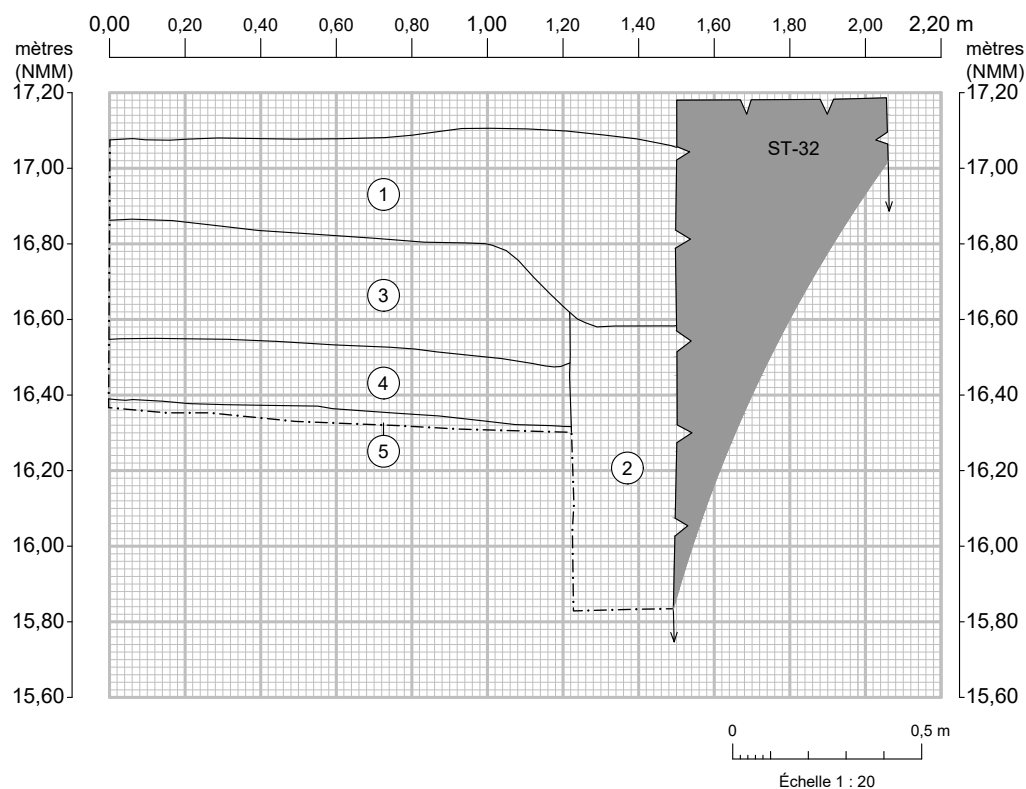
Il est composé de dépôts reliés à la calotte glaciaire de Malone et à ses eaux de fonte, mis en place lors de la dernière crue glaciaire du Wisconsinien. Le Wisconsin, la dernière des grandes glaciations du Pléistocène, a duré environ 100 000 années et son recul ne date que de 5 000 à 7 000 années. Dans la région de Montréal, la période Wisconsin apparaît comme étant formée de deux épisodes de glaciation : la glaciation Malone qui remonte le Saint-Laurent du nord-est vers le sud-ouest et la glaciation Fort-Covington qui progresse du nord-ouest vers le sud-est.

À l'emplacement de la sous-opération 6C, l'interface supérieure du sol naturel non anthropisé (lot 6C05, couche C10-05) a servi de niveau de circulation. Le niveau de sol naturel non anthropisé, un sable grossier limoneux gris foncé compact et homogène comprend ponctuellement, à son interface supérieure, des inclusions de scorie pulvérisée (+), de pierres subanguleuses (0-15 cm) (+) et de fragments de briques (figure 24).

4.1.2 Sol naturel remanié : mise en valeur agricole du secteur et installation de la brasserie

Différents niveaux de sol naturel remaniés ont été observés. À l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A, il s'agit des lots 6A07, 6B02 (couche C09-03), 6C04 (couche C10-4), 6D10 (couche C17-10), 6E03 (couches C12-02 et C12-04), 6G05 et 6H01 (C19-03). Tous présentent une composition similaire : un sable de couleur variable, de beige à gris-noir, comprenant une proportion plus ou moins importante de pierres subanguleuses à arrondies et des inclusions variables en faible quantité. Ces niveaux de sol naturel remanié surmontent le sol naturel non anthropisé. Ils pourraient être associés à la mise en valeur agricole du secteur au XVIII^e siècle ou aux premiers aménagements du secteur lors de l'installation de la brasserie.

Aucune structure n'a été identifiée en lien avec l'installation du premier bâtiment en bois associé à l'implantation de l'activité brassicole du secteur. Tout au plus, les lots de sol naturel remanié pourraient être rattachés à cette phase d'occupation. Ils pourraient également être associés à la phase d'occupation antérieure, caractérisée par la mise en valeur agricole du secteur au XVIII^e siècle ou par des travaux d'aménagement du site au tournant du XIX^e siècle, voire plus tardivement.



Légende

-  Maçonnerie de pierres
-  Limite de profil

Description

1. Limon sablo-argileux gris-beige, compact et homogène, avec lentilles de sable limoneux noir, scorie pulvérisée, pierres arrondies et subanguleuses (6C01)
2. Limon sableux gris-brun, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm) (6C02)
3. Sable limoneux gris foncé, compact et homogène, avec pierres arrondies et subanguleuses (0-5 cm) et fragments de brique (6C03)
4. Sable gris foncé à noir, très compact et homogène, avec scorie pulvérisée, pierres subanguleuses (0-10 cm), petits fragments de brique (6C04)
5. Sable grossier limoneux gris foncé, compact et homogène, avec scorie pulvérisée (+), pierres subanguleuses (0-15 cm) (+) et fragments de briques (6C05)

Figure 24 - Coupe C10 – Sous-opération 6C – Paroi nord

Des niveaux de sol mentionnés, seul le lot 6C04 a révélé quelques éléments de culture matérielle, à savoir : un fragment de col de bouteille en verre transparent vert foncé, un bouchon tronconique en liège et un fragment d'objet en métal ferreux de nature indéterminée. Ces artefacts n'apportent malheureusement aucun indice en termes de datation.

4.1.3 Agrandissement de la malterie (ensemble structurel 5A)

L'ensemble structurel 5A correspond à la malterie en pierre représentée sur les cartes dès 1801. Lors de l'intervention, l'emprise de ce bâtiment n'a pas pu être investiguée pour des raisons de sécurité. Il n'a, en effet, pas été possible d'intervenir sur ou à proximité immédiate de l'espace voûté associé à la malterie, et ce afin d'en préserver l'intégrité structurelle. À noter que les voûtes ont fait l'objet d'une intervention archéologique distincte en 2022. Aussi, de l'ensemble structurel 5A, seul le mur ST-28 a pu être investigué. Aucune sous-opération manuelle n'a pu être positionnée dans l'emprise de l'ensemble structurel. Ce qui signifie qu'aucun niveau de sol en lien avec cette phase d'occupation n'a pu être investigué, la zone-tampon permettant de protéger l'intégrité des voûtes souterraines s'étendant jusqu'à la structure ST-28.

Le mur ST-28 semble être associé à un agrandissement vers l'est de la malterie érigée en 1787, qui est représenté sur le plan de Larue de 1843. Il s'agit d'un mur en pierre apparu à une altitude de 17,68 m NMM. Il est en moellons équarris, à appareil réglé, à blocage garni à pierres irrégulières. Le liant utilisé est un mortier beige, les joints pouvant être gras ou maigres et beurrés ou pleins. L'altération du mortier, qui s'effrite, rend la lecture difficile. Le mur présente une ouverture entre les murs ST-31 et ST-30, qui a été rebouchée au moyen d'un appareil relativement semblable (photos 4 et 5 et figure 25). Le mur ST-28 a par ailleurs fait l'objet de reprises lors de la mise en place d'une annexe construite entre 1825 et 1846. La sous-opération 6B a permis d'observer la présence d'un



Photo 4 - BjFj-234 — Sous-opération 4A — Mur de pierre ST-28, avec ouverture rebouchée entre les murs ST-31 et ST-32 visible au premier plan, vue vers le nord-est (d'après relevé photogrammétrique)

ressaut caractérisant la semelle du mur à 16,80 m (photo 6) (figure 26). La fouille s'est poursuivie jusqu'à une profondeur de 16,47 m NMM, mais la base de la structure n'a pas été atteinte. Le mur est installé dans une tranchée comblée de sol naturel remanié (lot 6B02). La limite est de la tranchée d'installation du mur ST-28 est bouleversée par la mise en place du tuyau ST-50, lui-même installé dans une tranchée d'installation,



Photo 5 - BjFj-234 — Sous-opération 4A — Mur de pierre ST-28, avec ouverture entre rebouchée entre les murs en brique ST-31 et ST-32, vue vers l'ouest (d'après relevé photogrammétrique)

laquelle est comblée par le lot 6B01. La tranchée d'installation du tuyau ST-50 recoupe également un niveau remblai de nature indéterminé associé à la phase d'occupation du site, un sable limoneux noir marbré rouille, moyennement compact, avec lentilles de mortier et scories pulvérisées (lot 6B02), qui surmonte le sol naturel non anthropisé (6B04).



Photo 6 - BjFj-234 — Sous-opération 6B — Ressaut du mur ST-28 et tuyau en fonte ST-50, vue vers l'est (BjFj-234-24-N6-23)

4.1.4 Annexe à la malterie (ensemble structurel 5B)



Photo 7 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Vue générale de l'annexe à la malterie, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-123)

L'ensemble structurel 5B correspond à une annexe de la malterie. Il s'agit d'un petit bâtiment en brique appuyé sur le mur ST-28, qui forme le mur est de l'annexe, et composé par ailleurs des murs ST-09, ST-10 et ST-13 ainsi que d'un pavement en brique ST-13. Les murs nord et est (ST-09 et ST-10) ainsi que la pavement (ST-13) ont été observés lors de l'inventaire archéologique et l'ensemble a été intégralement dégagé lors de la fouille (photo 7). Identifié à l'issue de l'inventaire archéologique comme étant un bâtiment annexe à la malterie qui semble avoir été agrandie vers l'est, ce bâtiment

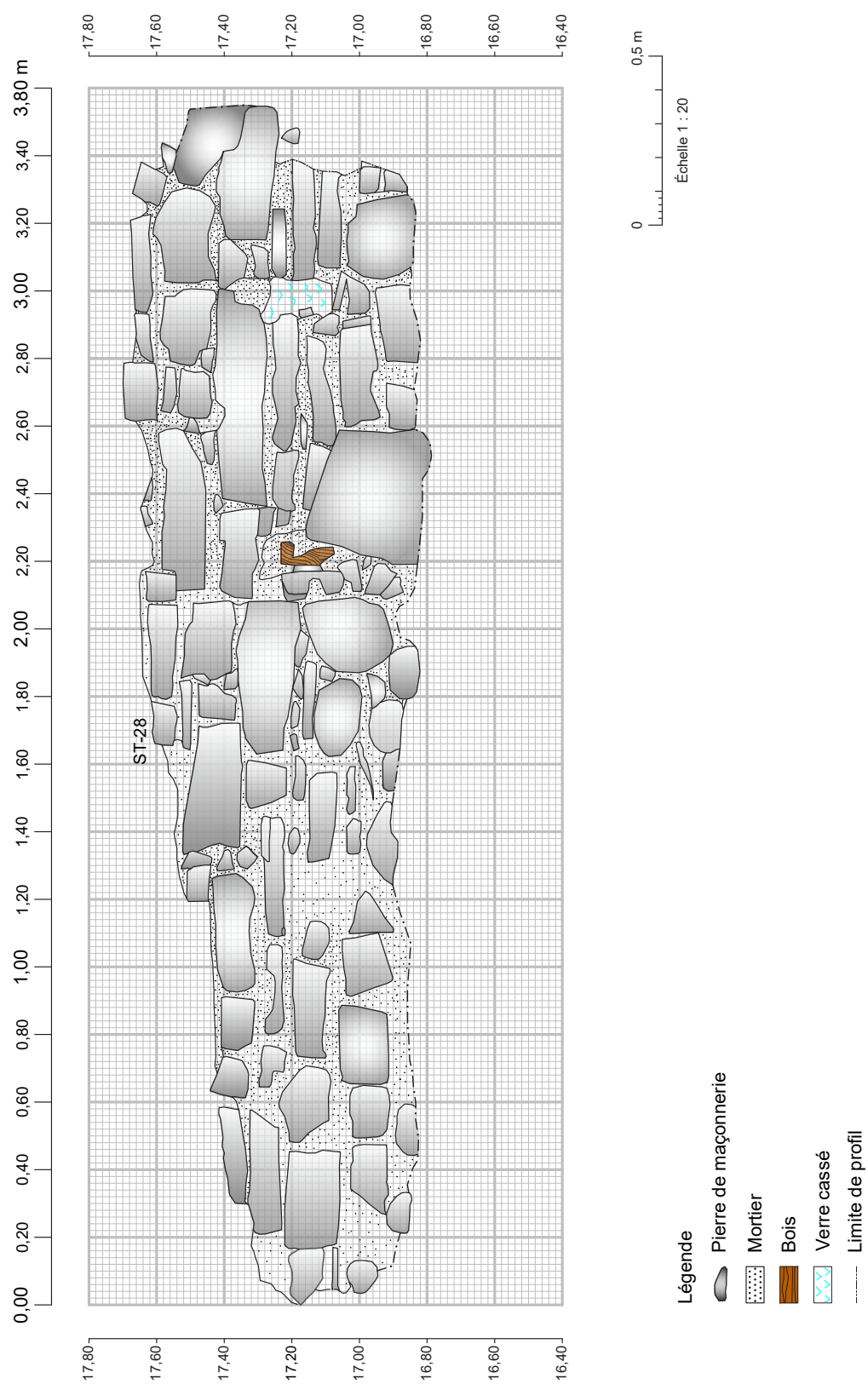
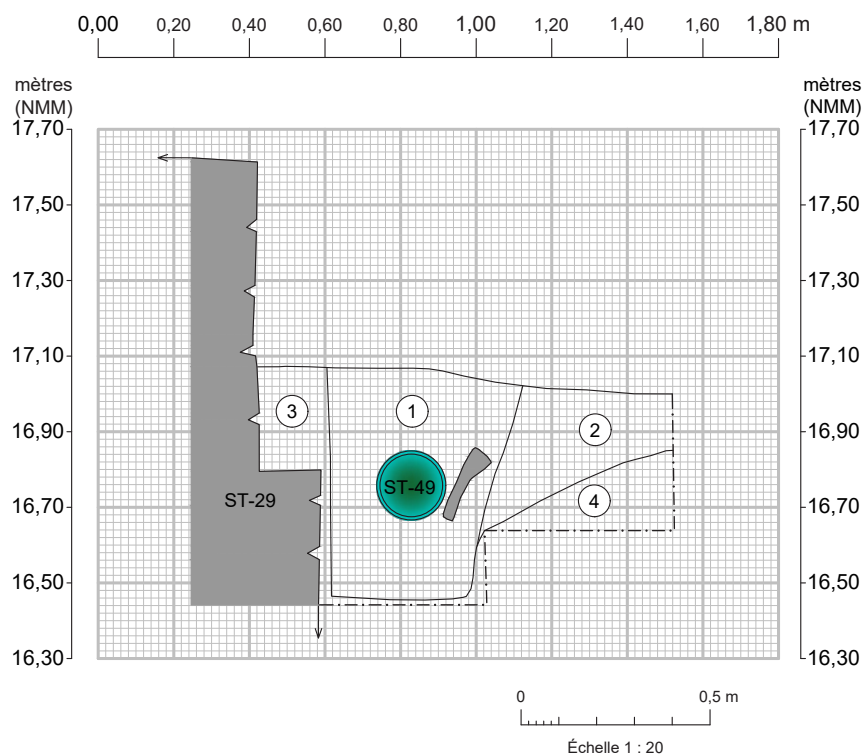


Figure 25 - Coupe C34 – ST-28 – Paroi ouest



Légende

-  Maçonnerie de pierres
-  Tuyau de fonte
-  Pierre
-  Limite de profil

Description

1. Sable argileux brun, compact et homogène, avec fragments de brique, mortier, pierres anguleuses et crépi (6B01)
2. Sable limoneux noir marbré rouille, moyennement compact, avec lentilles de mortier et scories pulvérisées (6B02)
3. Limon sableux noir et gris, meuble et homogène, avec de nombreuses pierres arrondies (6B03)
4. Sable gris foncé, compact et homogène, avec pierres subanguleuses (0-10 cm) (6B04)

Figure 26 - Coupe C9 – Sous-opération 6B – Paroi nord



Figure 27 - Extrait de la photographie du brasseur et homme d'affaires John Molson et de son épouse sur les lieux de la brasserie après le grand incendie de 1852, à l'emplacement de l'annexe en brique d'où sort une cheminée

est visible sur les plans à compter de 1846 (voir figures 13 et 16 à 19). Il est détruit préalablement à la construction du bâtiment 60, vers 1909. Il est possible de l'observer sur la photographie de 1852 prise à l'issue de l'incendie qui a ravagé le faubourg. La photographie permet d'apercevoir la présence d'une cheminée qui sort de ce petit bâtiment (figure 27).

De forme légèrement rectangulaire, l'annexe présente une orientation est-ouest. Le bâtiment est composé de trois murs en brique (ST-09, ST-10 et ST-31) prenant appui contre le mur en pierre ST-28 comportant un revêtement interne de brique, ce dernier étant orienté nord-sud et associé à la malterie. L'annexe a été bouleversée par la mise en place des bases de piliers ST-11, ST-12, ST-18 et ST-19. Les murs nord, ouest et sud présentent des percements destinés aux passages de tuyaux mis en place ultérieurement à la construction du bâtiment.

Le mur ST-28 a été bouleversé à deux emplacements pour la mise en place de tuyaux (ST-55 et ST-56) qui ont altéré la structure et les revêtements interne et externe du mur ST-28 (photo 8) (figures 28 et 29). Enfin, le niveau de sol 6A04, composé de mortier désagrégé beige-rose, compact et homogène, avec de la brique pulvérisée fragmentaire et de rares cailloux arrondis, témoigne des travaux de construction de l'annexe de la malterie. Aucun élément de culture matérielle n'y est malheureusement associé.



Photo 8 - BjFj-234 – Sous-opération 6A – Vue générale de l'annexe à la malterie érigée en brique et prenant appui sur le mur ST-28 en pierre, visible au premier plan. Ce dernier est bouleversé par la mise en place des tuyaux ST-55 et ST-56, vue vers l'est (d'après relevé photogrammétrique)

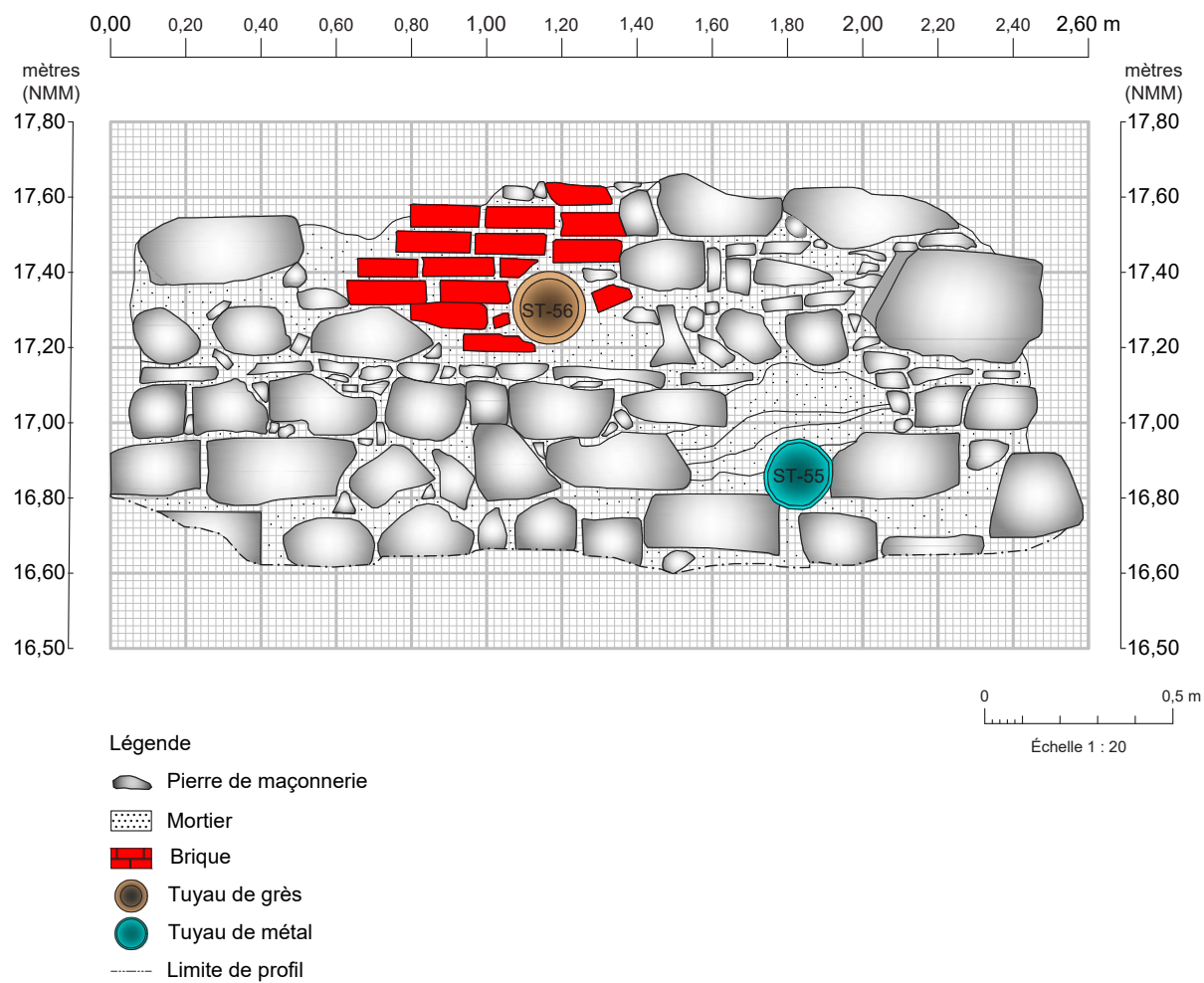


Figure 28 - Coupe C15 – Ensemble structural 5B, ST-28 – Paroi ouest

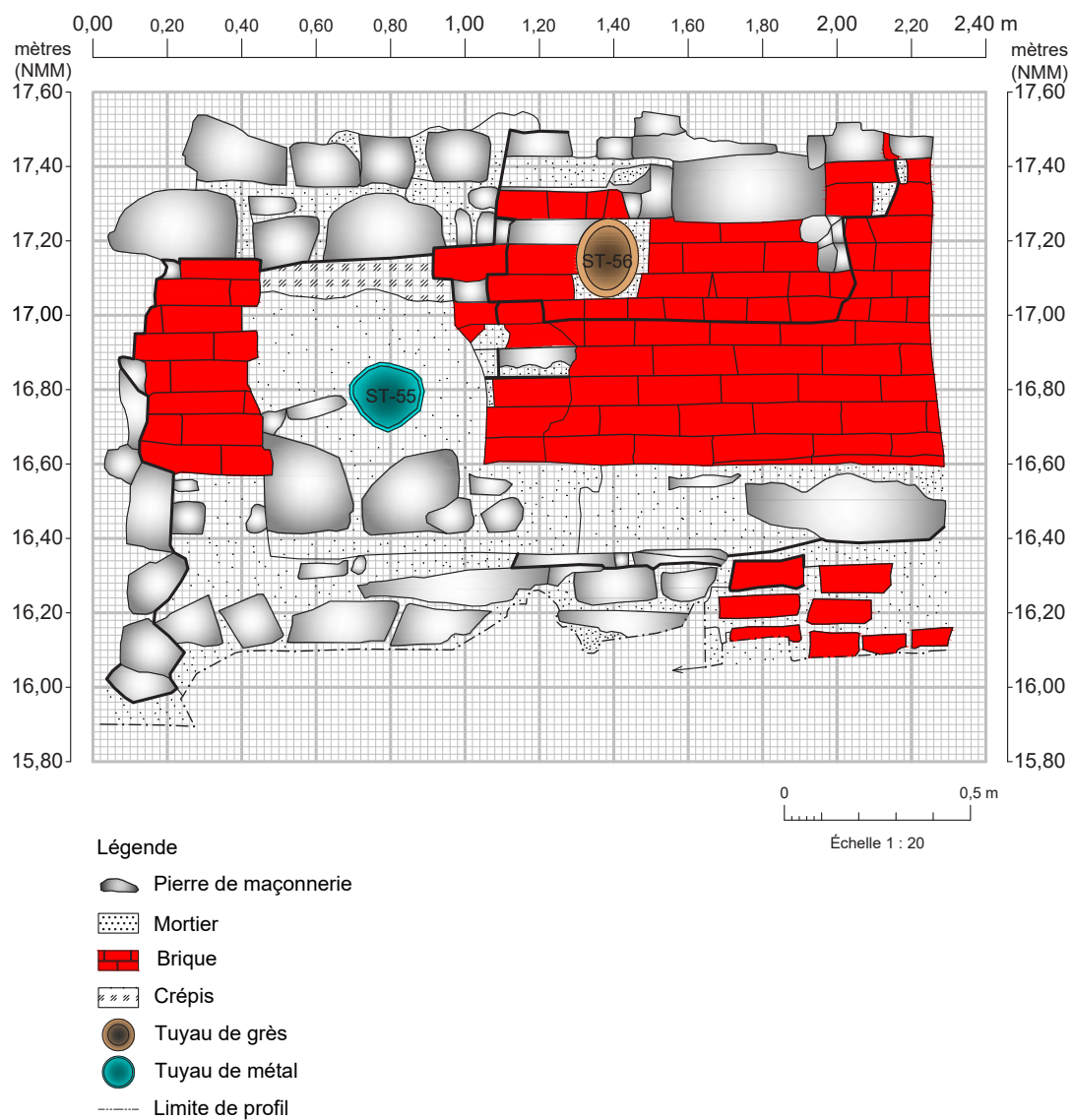


Figure 29 - Coupe C16 – Ensemble structural 5B, ST-28 – Paroi est



Photo 9 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Mur septentrional (ST-09) présentant un percement destiné à permettre le passage du tuyau ST-50 lors de son dégagement, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-064)

Le mur septentrional (ST-09) présente lui aussi un percement destiné à permettre le passage du tuyau ST-50 (photo 9). Ce dernier a également été observé à l'emplacement de la sous-opération 6B, où il longe le mur ST-28 (voir photo 6). À noter que, dans l'emprise de l'annexe, des briques ont été mises en place de façon à permettre que le tuyau ST-50 soit soutenu (voir photo 7). À l'emplacement de la sous-opération 6B, le lot associé au comblement de la tranchée d'installation du tuyau ST-50 (6B1, couche C9-1) comprend des fragments de bouteilles en verre transparent vert foncé et brun, un clou présentant une importante altération et des fragments d'objet indéterminé en métal ferreux. Il ne s'agit toutefois pas d'éléments particulièrement diagnostiques, les caractéristiques techniques des éléments de verre couvrant la période qui va des premières décennies du XIX^e siècle aux premières décennies du siècle suivant.

Le mur méridional (ST-31) a également fait l'objet de percements pour permettre le passage d'un tuyau en métal (ST-57) et d'un tuyau en grès (ST-58). Le tuyau en grès a été mis en place après qu'une ouverture, vraisemblablement une porte, a été colmatée (photos 10 et 11) (figure 30). La tranchée d'installation (lot 6A06) de ce tuyau a révélé des fragments de contenants et bouteilles en verre transparent vert foncé et brun, utilisées couramment à partir de 1840, ainsi qu'un clou présentant une importante altération.



Photo 10 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Mur méridional (ST-31) de l'annexe à la malterie, qui présente une ouverture colmatée ainsi que des percements pour permettre le passage d'un tuyau en métal (ST-57) ainsi que d'un tuyau en grès (ST-58), vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-117)

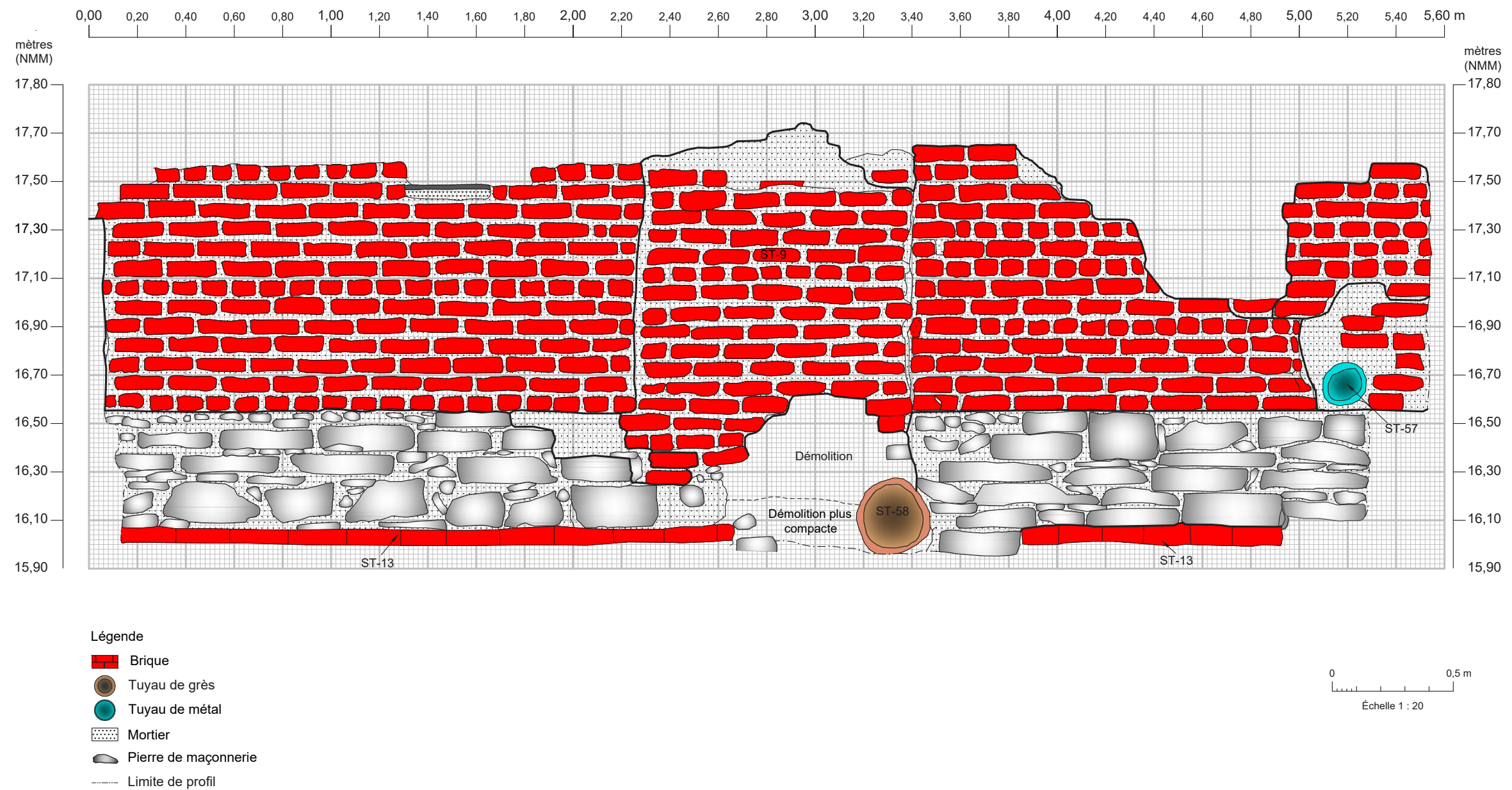


Figure 30 - Coupe C13 — Ensemble structural 5B, ST-31 — Paroi nord

Le comblement du tuyau (lot 6A05), lité, a permis de récupérer des fragments de contenants et bouteilles en verre transparent vert foncé et brun, un os de mammifère présentant des traces de découpe ainsi qu'une capsule à couronne de 21 dents. Conçues pour sertir la lèvre du goulot des bouteilles de verre, ces capsules sont inventées en 1892 par William Painter, fondateur de la société *Crown Cork and Seal*. Elles comptent 24 dents jusque dans les années 1930, moment auquel elles sont produites avec seulement 21 dents. Ceci suppose que cette canalisation est associée à un usage ultérieur de l'espace, en lien avec le bâtiment 60b.



Photo 11 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Détail du tuyau en grès ST-58, mis en place après qu'une ouverture, vraisemblablement une porte, a été colmatée, vue vers le sud (BjFj-234-24-N6-08)

Outre le mur ST-28, les murs de l'annexe de la malterie sont à fondations en pierre. Ces fondations sont visibles sur trois à quatre assises d'épaisseur variable, sans compter les assises de réglage. La section hors-terre des fondations en pierre s'élève sur environ 0,5 m, jusqu'à une altitude de 16,55 m NMM. Ces fondations sont surmontées par des murs formés de briques disposées, suivant les assises, en boutisse ou en carreau. L'apparition de la section hors-sol des murs ST-09, ST-10 et ST-31 a été enregistrée entre 17,30 m et 17,59 m NMM. Ces structures présentent, à l'issue de leur dégagement, une hauteur résiduelle qui varie entre 1,35 m et 1,56 m.

Le niveau d'occupation de l'annexe (ST-13) a été pavé au moyen de briques. Il a été observé lors de l'inventaire et a été intégralement dégagé lors de la fouille. Il repose sur un lit de pose (6A03), un niveau de sable limoneux brun-vert, meuble et homogène, avec petits fragments de brique, mortier et charbon de bois, apparu à une altitude de 15,91 m NMM et épais d'une dizaine de centimètres. Le pavement est lui aussi épais d'une dizaine de centimètres. Lors du dégagement de ST-13, il a été possible de constater la présence d'un aménagement (photo 12) vraisemblablement destiné à recevoir une cuve ou de la machinerie. Ces observations concordent avec la présence de la cheminée sur la photographie de 1852 (voir figure 27). L'aménagement visible au sol a été bouleversé lors du retrait de cet élément, vraisemblablement vers 1909, et des traces d'arrachement ont pu être discernées (photo 13). Pour ce qui est de la culture matérielle, seul un clou a été mis au jour en lien avec l'installation du dallage ST-13, ne fournissant aucun indice supplémentaire en termes de chronologie.



Photo 12 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Dallage en brique ST-13 avec traces d'un aménagement central, sud (BjFj-234-24-N5-112)



Photo 13 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Détail des traces d'arrachement observées lors du dégagement de la ST-13, vue vers le nord (BjFj-234-24-N6-04)

4.1.5 Bâtiment à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (post-1866-c. 1909) (ensemble structurel 5D)

L'ensemble structurel 5D correspond au bâtiment érigé à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les murs ST-14, ST-34, ST-35 et ST-60 ainsi que ST-36 sont associées à ce bâtiment apparaissant assez tardivement sur les cartes. Absent du *Plan du quartier Sainte-Marie* dressé avant 1866 (figure 31), il est en effet esquissé pour la première fois sur la carte dressée par Sitwell en 1869 (figure 32) et est représenté dans son intégralité sur la carte de Plunkett et Brady dès 1872 (voir figure 16). Cependant, l'emprise du bâtiment tel qu'illustré en 1872 n'est pas identique à celle représentée sur le plan dressé par Goad en 1880, soit moins d'une dizaine d'années plus tard (figure 33). La fouille a d'ailleurs permis de confirmer que le bâtiment a rapidement fait l'objet d'un agrandissement.

Ainsi, les murs ST-35 et ST-60 correspondent à l'angle sud-ouest du bâtiment initial. Sa limite orientale semble être le mur ST-36, situé en bordure de la rue Monarque. En effet, certaines portions du mur en bordure de la rue Monarque encore en élévation au moment de l'intervention et sont des éléments en réemploi. Ils correspondent à des murs du complexe brassicole du XIX^e siècle qui ont été intégrés à ceux érigés lors des travaux du début du XX^e siècle. Certaines portions de la

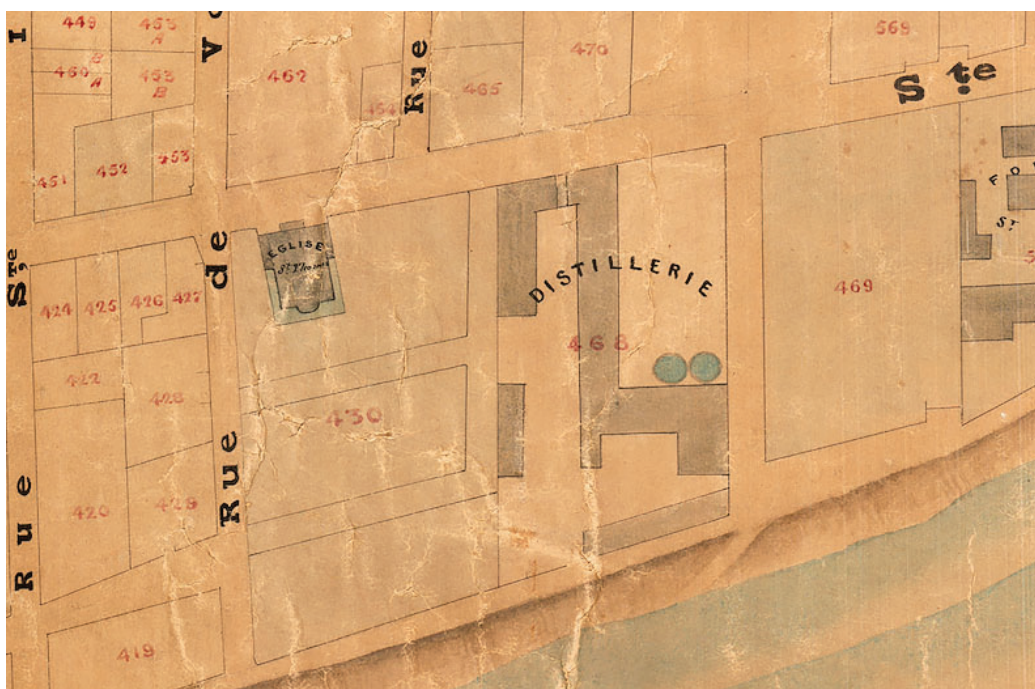


Figure 31 - Plan du quartier Sainte-Marie dressé avant 1866



Figure 32 - Extrait de la carte de Sitwell dressée en 1867-1869 à l'emplacement du bâtiment érigé à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque

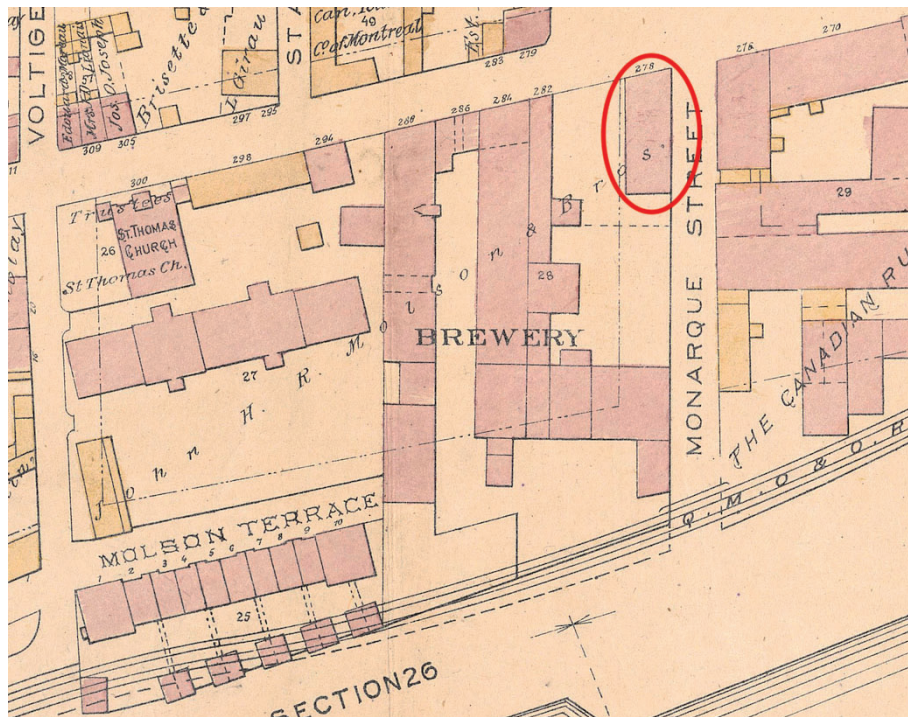


Figure 33 - Extrait de la carte dressée par Goad en 1880 à l'emplacement du bâtiment érigé à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque

face externe du mur ST-36 ont été relevées lors de la campagne d'archéologie du bâti qui a eu lieu en 2022. Il n'a toutefois pas été possible de confirmer la réutilisation des fondations du bâtiment situé à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque lors de l'érection du bâtiment 60b. En effet, le mur ST-36 se trouve en bordure de la rue Monarque et, au moment de l'intervention, aucune sous-opération n'a pu être positionnée en bordure de ce dernier pour des raisons de sécurité. À l'issue du décapage, le mur ST-60 est apparu à une altitude de 17,26 m NMM contre 16,87 m NMM pour le mur ST-35, qui est tronqué par la mise en place d'un mur en béton (ST-38) (photos 14 et 15). Le bâtiment est ensuite agrandi vers le sud avec la mise en place des murs ST-34 et ST-14. Ces derniers ont été enregistrés respectivement à des altitudes maximales de 17,13 m et 16,53 m NMM. Tout comme pour le bâtiment initial, la limite est de l'agrandissement correspond vraisemblablement au mur ST-36, là encore sans certitude.

À noter que la jonction entre l'angle sud-ouest du bâtiment initial, formé par les murs ST-60 et ST-35, et le mur ST-34, situé dans la continuité du mur ST-60 et associé à l'agrandissement du bâtiment, ont été bouleversés par la mise en place de la base de pilier ST-25 (photo 16). L'angle sud-ouest de l'extension de bâtiment, endroit où les murs ST-14 et ST-34 se rejoignent, a également été bouleversé par la mise en place de la base du pilier ST-26.



Photo 14 - BjFj-234 — Sous-opération 6P — Mur ST-35, tronqué par la mise en place du mur de béton ST-38, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-349)

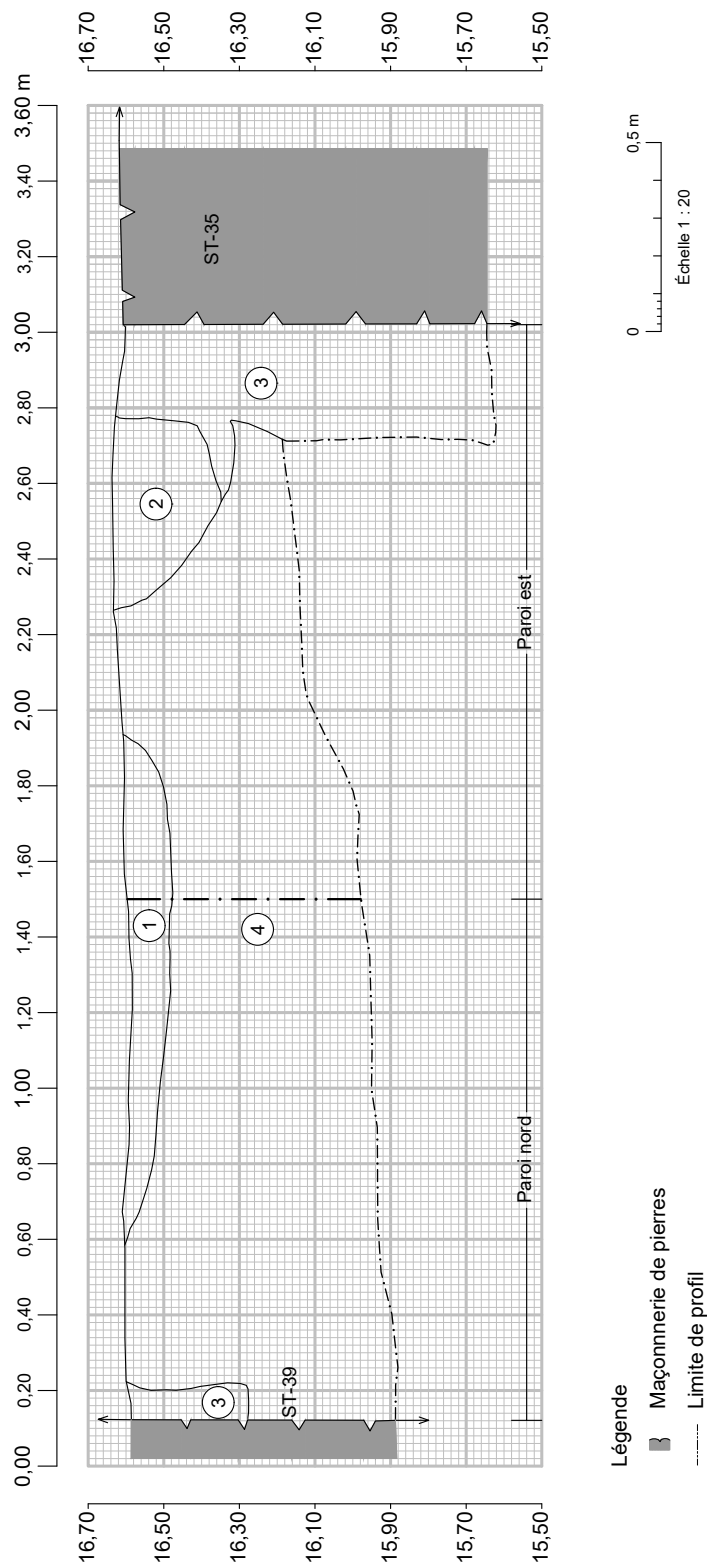


Photo 15 - BjFj-234 — Sous-opération 6P — Mur ST-35, tronqué par la mise en place du mur de béton ST-38, vue vers l'ouest (BjFj-234-24-N5-351)



Photo 16 - BjFj-234 — Sous-opération 6A - L'angle formé par les murs entre les murs ST-60 et ST-35 et leur jonction avec le mur ST-34 bouleversés par le pilier ST-25 et l'angle formé par les murs ST-34 et ST-14 bouleversés par le pilier ST-26. Au premier plan, la limite orientale de la rampe d'accès ST-48 est quant à elle bouleversée par le pilier ST-27, vue vers le nord (d'après relevé photogrammétrique)

Les niveaux de sols observés dans les sous-opérations 6E, 6G, 6H et 6P permettent également de confirmer l'existence de deux phases d'usage associées au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque. En effet, les dépôts observés dans l'emprise du bâtiment initial, délimité par les murs ST-60, ST-35 et ST-36, et dans l'emprise de l'extension, délimitée par les murs ST-35, ST-34, ST-14 et ST-36, présentent des faciès différents. Dans l'emprise du bâtiment initial, le lot 6E01 est associé au niveau d'occupation remanié du vide sanitaire. Apparu à une altitude de 16,83 m NMM, ce dépôt a été observé sur une épaisseur maximale de 0,20 m et recouvrait les tranchées de construction des murs ST-35 et ST-60 (lot 6E02) (figure 34). Aucun élément de culture matérielle n'a été mis au jour lors des fouilles des lots 6E01 et 6E02.



Description

1. Sable limoneux gris-noir, moyennement compact et homogène, avec scories pulvérisées, poudre de charbon minéral, charbon minéral (0-10 cm) et pierres arrondies et subanguleuses (0-10 cm) (6E01)
2. Sable limoneux brun-rouille, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6E02)
3. Sable moyen légèrement limoneux brun, moyennement compact et homogène, avec lentilles de sable fin légèrement limoneux beige (6E03)
4. Sable limoneux beige, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-15 cm) (6E04)

Figure 34 - Coupe C12 — Sous-opération 6E — Parois nord et est



Photo 17 - BjFj-234 — Sous-opération 6G — Niveau de circulation observé à l'angle des murs ST-14 et ST-35 (lot 6G03), vue vers l'ouest (BjFj-234-24-N6-55)

Les sous-opérations 6H et 6P n'ont livré aucun niveau d'occupation lié l'usage de l'agrandissement formé par les murs ST-14, ST-34 et ST-36. Un niveau de circulation a toutefois été documenté dans l'emprise de la sous-opération 6G (photo 17). Fouillé en 6G03, ce dépôt est apparu à 16,04 m NMM d'altitude et présente une épaisseur de cinq centimètres (figure 35). Il était constitué de sable limoneux gris-beige, compact et homogène, présentant des inclusions de fibres de bois, de matière organique, de charbon minéral et de fragments de pierres (0-5 cm). Il peut être associé à la surface du vide sanitaire de l'agrandissement du bâtiment. Seuls des fragments de verre

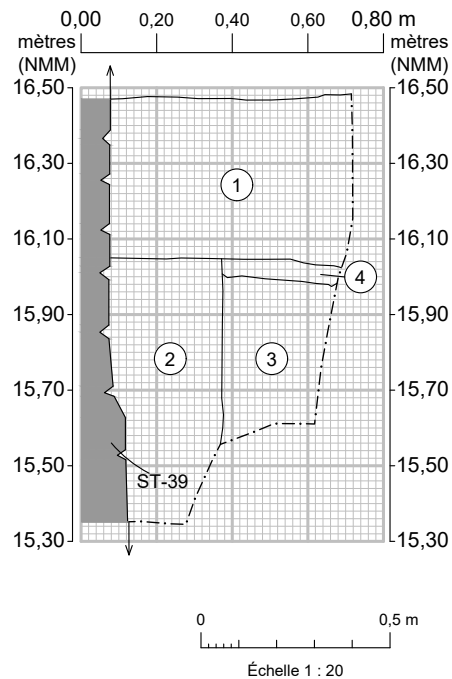
transparent vert foncé non diagnostiques ont été mis au jour en lien avec ce niveau de circulation.

À noter que les rares artefacts mis au jour dans le comblement des tranchées des fondations des murs ST-14 et ST-35 (lots 6G04, 6H03 et 6P01) ne présentent pas non plus de critère diagnostique. De plus, la bouteille en verre observée à l'interface supérieure du lot 6P01 est sans aucun doute un élément intrusif associé à la phase de décapage du terrain préalable à l'intervention archéologique.

4.1.6 Structures associées à l'utilisation du bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (ensemble structurel 5C)

L'ensemble structurel 5C correspond à deux générations d'aménagement à l'emplacement de la cour interne nord du complexe brassicole, délimitée par les rues Notre-Dame et Monarque, les bâtiments de la malterie ainsi que de la brasserie et distillerie, cour dans laquelle l'ensemble structurel 5D a été érigé. Deux structures ont en effet pu être associées au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque. Il s'agit d'une structure en bois (ST-47) correspondant à une possible plate-forme liée à la première phase d'utilisation du bâtiment et d'une rampe d'accès empierrée (ST-48) associée à la seconde phase d'utilisation du bâtiment.

La plate-forme ST-47 est une structure en bois observée à l'emplacement de la sous-opération 6D qui n'est pas représentée sur les plans anciens consultés. Elle est composée de poutres en bois orientées nord-sud, surmontées d'un plancher formé de planches décomposées disposées perpendiculairement aux poutres. Le négatif de quatre poutres a en effet été enregistré à des altitudes variant entre 16,67 m et 16,79 m NMM (photo 18). Il a également été possible de constater la présence de lambeaux de planches ainsi que de clous utilisés pour la mise en place des planches (photo 19).



Légende

- Maçonnerie de pierres
- Limite de profil

Description

1. Sable brun limoneux brun, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6G01)
2. Sable limoneux gris-brun, meuble et homogène, avec pierres arrondies (++) (6G04)
3. Sable limoneux beige et gris, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-5 cm) (+++) (6G05)
4. Sable limoneux gris-beige, compact et homogène, avec fibres de bois, matière organique, charbon minéral et pierres fragmentaires (0-5 cm) (6G03)

Figure 35 - Coupe C20 – Sous-opération 6G – Paroi nord



Photo 18 - BjFj-234 – Sous-opération 6D – Poutres en bois de la ST-47, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-253)



Photo 19 - BjFj-234 – Sous-opération 6D – Lambeaux de planches associées à la structure ST-47 et clous fichés dans la poutre orientale de la structure, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-294)



Photo 20 - BjFj-234 – Sous-opération 6D – Détail des clous de la ST-47 fichés dans la poutre située le long du mur ST-60, vue vers le nord-est (BjFj-234-24-N6-35)

Les clous ont été observés en bordure du mur ST-60 (photo 20). La tête des clous a été enregistrée à une altitude variant entre 16,74 m et 16,86 m NMM. Cette structure se trouve à l'extérieur du bâtiment originel sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque et vient s'appuyer sur le mur ouest de ce bâtiment (ST-60). Cette structure est très clairement interrompue par la mise en place du mur ST-32, dont la date précise de mise en place au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle demeure indéterminée. Elle ne se retrouve pas à l'intérieur du bâtiment où, à une altitude comparable, un niveau de sol naturel remanié a été observé. Elle n'a pas non plus été observée à l'emplacement des sous-

opérations 6C et 6M. Comme il n'a pas été possible de placer une sous-opération en vis-à-vis de la sous-opération 6D, à l'ouest du mur ST-32, du fait de la persistance du niveau de circulation en béton associé au bâtiment 60b et d'un talus, il n'a pas été possible de déterminer l'extension maximale de cette plate-forme. Il semble logique d'associer cette structure à la première phase d'usage du bâtiment, compte tenu des éléments d'assemblage observés, de sa localisation, de son altitude d'apparition et du fait qu'elle est recouverte par la ST-48 et semble recoupée par le mur ST-32.



Photo 21 - BjFj-234 — Sous-opération 6F — Rampe d'accès empierrée ST-48, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-319)

La structure ST-48 est également associée à l'ensemble bâti sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque et n'est pas non plus représentée sur les plans anciens consultés. Il s'agit d'une rampe d'accès permettant de pallier le dénivellement naturel présent à cet emplacement (photo 21), qui recouvre l'aménagement précédent à l'emplacement de la sous-opération 6D. Elle est observée, au nord de la sous-opération 6D, à une altitude de 17,08 m NMM. Dans sa partie inférieure, dans la partie sud de la sous-opération 4A, elle n'apparaît qu'à 15,70 m NMM d'altitude, soit une pente de près de 8,4 %. La bordure de la rampe d'accès rejoint l'angle des murs ST-14 et ST-34.

La rampe d'accès ST-48 est délimitée par une bordure oblique à l'est et par le mur ST-32 à l'ouest. La bordure est composée de blocs calcaires de taille variable (photos 22 et 23) sur environ trois blocs

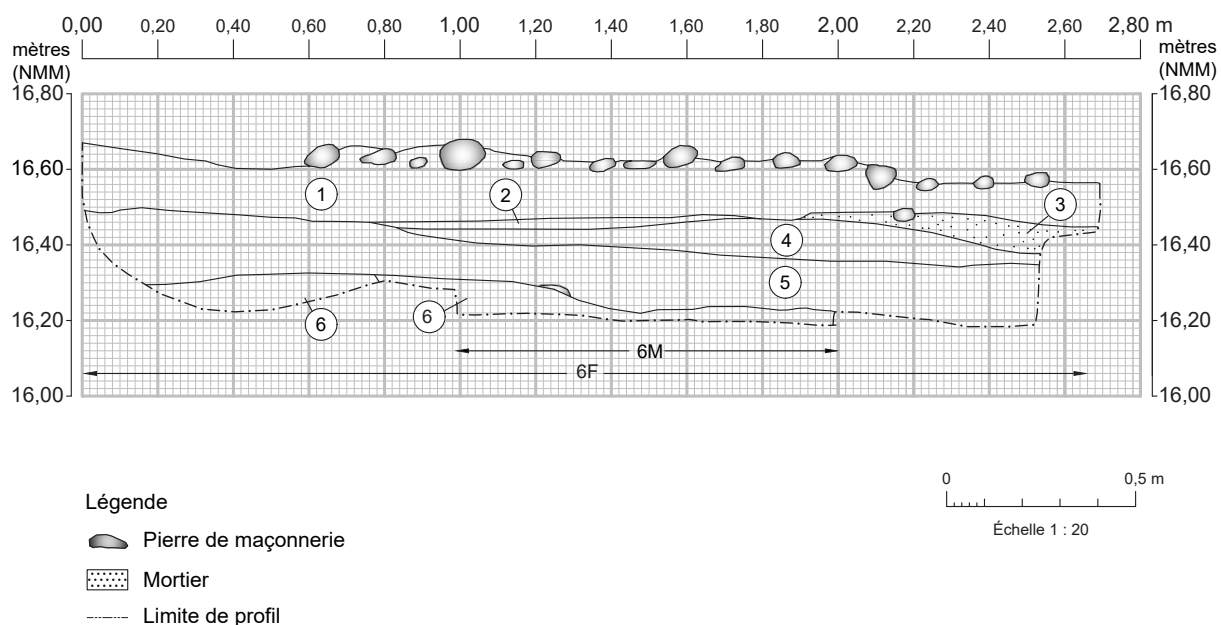
d'épaisseur. Le niveau de circulation est composé de galets et de pierres grossièrement arrondies, également sur un à trois niveaux d'épaisseur, comme cela a pu être observé à l'emplacement des sous-opérations 6M (figure 36 et photo 24) et 6D. Lors du nettoyage de ce



Photo 22 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Bordure orientale de la rampe d'accès empierrée ST-48, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-101)



Photo 23 - BjFj-234 — Sous-opération 6A — Bordure orientale de la rampe d'accès empierrée ST-48, ponctuellement oblitérée par les piliers de soutènement en béton (ST-25, ST-26, ST-23 et ST-22), vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-094)



Description

1. Sable limoneux brun foncé, très compact et homogène, avec fragments de brique, scories, charbon minéral, nodules et lentilles de mortier, pierres arrondies et subanguleuses (0-20 cm) et en plaquettes (0-5 cm) (6F01)
2. Sable limoneux brun-rouille, moyennement compact avec scories et briques pulvérisées (6F02)
3. Mortier désagrégé beige, compact avec concrétions ferreuses et pierres subanguleuses (5 cm) (6F03)
4. Sable limoneux gris foncé, moyennement compact avec environ 50 % de charbon minéral en poudre et en nodules (0-2 cm) (6F04)
5. Sable limoneux gris, compact et homogène, avec pierres (0-2 cm) (6M01)
6. Sable noir charbonneux, compact et homogène, avec scories et charbon minéral pulvérisé (6M02)

Figure 36 - Coupe C14 – Sous-opération 6F – Extrémité sud et sous-opération 6M



Photo 24 - BjFj-234 — Sous-opération 6M — Paroi nord, détails de l'aménagement de la ST-48, vue vers le nord (BjFj-234-24-N6-62)

niveau de circulation, une pièce de monnaie (objet catalogué #009) a été mise au jour, à plat. Il s'agit d'une pièce de monnaie canadienne de cinq cents à frappe de type médaille, présentant sur l'avvers le portrait de George V couronné et, sur le revers, la valeur de la pièce et la date entourées de rameaux d'érable croisés et surmontés de la couronne de saint Édouard. L'absence de la mention « DEI GRATIA » sur la pièce permet de dater précisément sa production à 1911 malgré son altération importante. Alors que George V accède au trône, la réalisation de son effigie est confiée pour la première fois à un artiste externe à la Monnaie royale, le sculpteur australien de renom E. Bertram MacKenna. La

première série de pièces frappées en 1911 avec le portrait du nouveau souverain n'inclut cependant pas la référence au fait que son pouvoir lui est conféré par la grâce de Dieu, entraînant une forte désapprobation de la part de la population. La matrice est rapidement modifiée et une nouvelle série de pièces est frappée dès l'année suivante, cette fois sans omettre la référence divine. Ces pièces de monnaie datées de 1911 sont surnommées « *Godless Coins* ». La présence de cet objet permet de confirmer que la rampe d'accès a été utilisée jusqu'au moment des travaux de mise en place du bâtiment 60, entre 1909 et 1913.

4.1.7 Mise en place et usage du bâtiment 60b (1909-2022)

Les niveaux de sol associés aux bâtiments 60b et 100 ont été retirés lors de la phase de décapage mécanique préalable à la fouille, après le démantèlement des structures hors-sol associées à ces bâtiments. De ce fait, seuls les éléments structurels enfouis en lien avec cette phase d'occupation ont fait l'objet d'enregistrement. Il s'agit principalement de structures ayant bouleversé les éléments plus anciens, à savoir les bases de piliers ST-11, ST-12, ST-17, ST-18, ST-19, ST-20, ST-21, ST-22, ST-23, ST-24, ST-25, ST-26 et ST-27 ainsi que les murs ST-37 et ST-38. Il s'agit également de murs plus anciens ayant fait l'objet d'un réemploi : ST-29, ST-30, ST-33 et ST-36, qui forme les limites est et sud de l'ancien bâtiment 60b.

Pour ce qui est des bases de piliers, il s'agit de structures en brique recouvertes de béton, présentant une forme de pyramide tronquée et servant de base à des piliers de soutènement, qui ont été mises en place lors des travaux de 1909-1913 (voir photo 1). Disposées de façon assez régulière, elles ont oblitéré de façon ponctuelle le tissu archéologique. Le niveau d'apparition des bases ST-11 et

ST-12, mises au jour lors de l'inventaire, ainsi que des bases ST-17 à ST-27, qui ont quant à elles été mises au jour lors de la fouille, varie entre 17,49 m et 17,67 m. À noter que les bases ST-25, ST-26 et ST-27, formant la ligne la plus à l'est de l'ensemble avec la ST-24 (localisée en grande partie sous le bâtiment 60a encore en élévation), sont de taille plus importante. Cela s'explique vraisemblablement par la présence de l'ancien garage à l'est de cet alignement de piliers et, donc, à l'impossibilité de placer des piliers dans l'emprise du garage.

Il s'agit également des murs externes du bâtiment 60b, arasés lors de la démolition des structures hors-sol, et qui forment les limites est et sud de la sous-opération 4A (ST-36, ST-33 et ST-30). Le mur ST-36 correspond au mur est du bâtiment 60b. Lors de l'intervention d'archéologie du bâti réalisée en 2022, il a été possible d'observer la présence en élévation d'éléments en réemploi, associés à divers bâtiments du XIX^e siècle faisant front sur la rue Monarque. Aussi, il est fort possible que les fondations de ce mur s'appuient sur ou réemploient des éléments plus anciens, parmi lesquels les fondations de l'ensemble structurel 5D. Les murs ST-30 et ST-33 forment la limite sud du bâtiment 60b. Il s'agit là encore d'éléments en réemploi associés à l'utilisation du site au cours du XIX^e siècle. Il n'a cependant pas été possible d'accéder à ces derniers pour des questions de sécurité. Le mur ST-29, également arasé et qui forme la limite orientale de la partie du bâtiment 60b se trouvant au-dessus des voûtes, est également à associer à cette période. Enfin, les murs en béton ST-37 et ST-38 (voir photo 14) correspondent à deux murs de refend à l'emplacement de l'ancien garage du bâtiment 60b localisés à l'angle nord-est de la sous-opération 4A, soit la phase plus récente de l'occupation du bâtiment.

4.2. À l'emplacement des bâtiments satellites du complexe brassicole

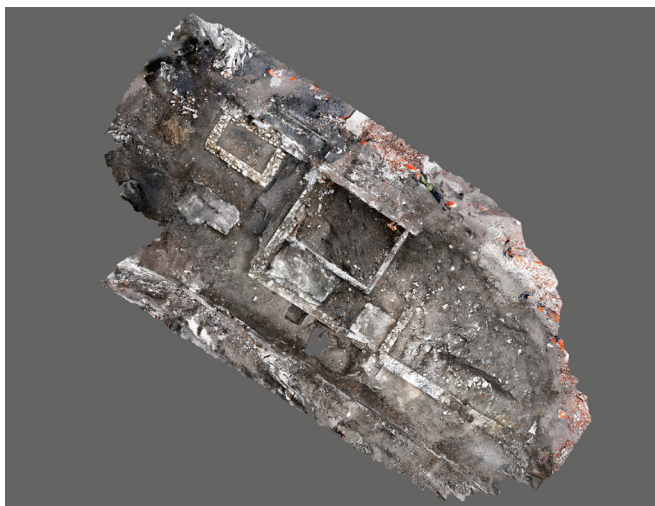


Photo 25 - BjFj-234 — Sous-opération 4B — Relevé photogrammétrique, vue générale

Pour rappel, il s'est agi, à l'emplacement des bâtiments satellites du complexe brassicole, de caractériser plus précisément les différents éléments structuraux (photo 25). Là aussi, les rares sous-opérations manuelles mises en œuvre ont visé à répondre à des questions relatives à la chronologie de succession des bâtiments.

4.2.1 Sol naturel non anthropisé

Le sol naturel non anthropisé n'a pas été atteint à l'emplacement des sous-opérations réalisées manuellement, mais il a cependant observé à l'emplacement des sous-opérations mécaniques 4C, 4D et 4E. Ces dernières ont eu pour objectif

d'atteindre respectivement la base des murs ST-05, ST-44 et ST-40. À l'emplacement de la sous-opération 4C, la limite entre sol naturel remanié et sol naturel n'est pas claire. En effet, il s'agit d'un till dont les pierres arrondies se disloquent lorsqu'elles sont remaniées. Or, l'utilisation de la pelle mécanique a fait en sorte que toutes les pierres arrondies ont été observées morcelées à mesure de l'excavation. Le sol naturel non anthropisé a été observé de façon certaine à une profondeur de 4 m, le sol présentant à cette profondeur un changement de teinte et devenant bleuté. À l'emplacement de la sous-opération 4E, un niveau d'argile bleu-gris a été observé à environ 3 m de profondeur.

4.2.2 Petit bâtiment visible sur la carte de 1825 (ensemble structurel 5G)

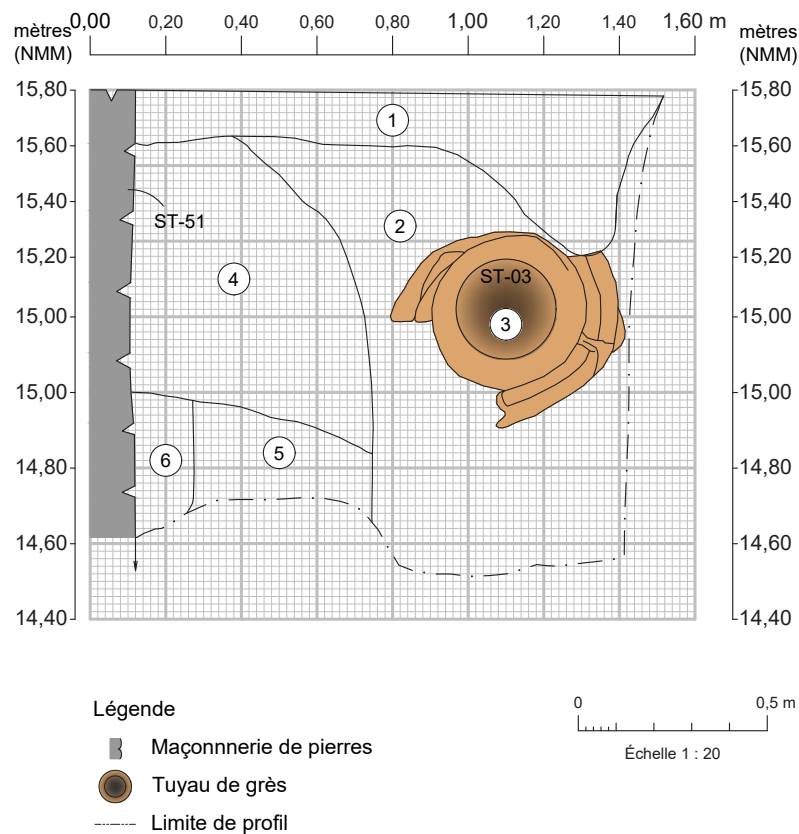


Photo 26 - BjFj-234 — Sous-opération 4B — Bâtiment composé des murs ST-50, ST-51, ST-52 et ST-54, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-286)

Dans la portion nord de la sous-opération 4B, un petit bâtiment (murs ST-50, ST-51, ST-52 et ST-54) a été mis au jour (photo 26). Ce dernier, correspondant à l'ensemble structurel 5G, est visible sur la carte de 1825, accompagné d'un second bâtiment de dimensions semblables situé immédiatement au nord au nord (voir figure 13). Ces bâtiments ne se sont pas encore représentés sur la carte de Bouchette de 1810 et n'apparaissent plus sur la carte de Larue dressée en 1843.

Les structures ST-50, ST-51, ST-52 et ST-54 sont apparues entre 19,92 m et 16,30 m NMM et leur base n'a pas été atteinte. Il s'agit de fondations de mur en pierre de champs, apparues entre 15,94 et 16,08 m NMM. L'intérieur du bâtiment mesure 3,6 m (N/S) sur 2 m (E/O) et l'épaisseur des murs est d'environ 0,65 m. Aucun niveau de circulation en lien avec l'occupation du bâtiment n'a été observé, ce dernier ayant vraisemblablement été décapé au moment de la mise en place du bâtiment 100 en 1922, voire antérieurement.

La sous-opération 7C a été ouverte dans l'emprise de ce petit bâtiment, de façon à caractériser les niveaux de sol qui y sont associés (figure 37). Les lots 7C01 à 7C03 sont associés à des bouleversements récents, précisés à la section 4.2.3. Le niveau de remblai 7C04, un limon sableux brun-rouge, compact à moyennement compact et hétérogène, avec chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral et pierres anguleuses et arrondies (5-10 cm), comprend entre autres des fragments de *pearlware* et de *creamware* ainsi que de la terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre. Ces objets ont



Description

1. Limon sableux brun-gris, compact et hétérogène, avec lentilles d'argile, nodules de chaux et de mortier, fragments de brique et charbon minéral (7C01)
2. Limon sableux brun piqueté d'orangé, compact à moyennement compact et hétérogène, avec lentilles d'argile, chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral, pierres anguleuses et arrondies (0-10 cm) (7C02)
3. Limon brun-rouille, très meuble et homogène, avec pierres anguleuses (0-5 cm), charbon minéral et mortier (7C03)
4. Limon sableux brun-rouge, compact à moyennement compact et hétérogène, avec chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral et pierres anguleuses et arrondies (5-10 cm) (7C04)
5. Limon sableux brun-jaune, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm) (7C05)
6. Limon sableux brun-gris, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm) (7C06)

Figure 37 - Coupe C11 – Sous-opération 7C – Paroi nord

été produits à compter des années 1760-1770 et jusque dans les années 1830 pour le premier, plus tardivement pour les autres. Tout comme le lot 7C06, un limon sableux brun-gris, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm), le niveau de sol 7C04 a vraisemblablement été mis en place lorsque le bâtiment est érigé. Il repose sur un niveau de sol naturel remanié (7C05), recoupé par la tranchée de fondation du mur ST-51, qui apparaît à 15 m NMM d'altitude.

4.2.3 Bâtiments en limite de lot cadastral (1815-1922) (ensembles structurels 5E et 5F)

Les éléments associés au premier bâtiment (ensemble structurel 5F) sont le mur ST-40, mis au jour lors des travaux de démantèlement réalisés en parallèle de l'inventaire archéologique, et le mur ST-41. Pour des raisons de sécurité, l'observation du mur ST-40, apparu lors du décapage à une altitude de 16,82 m NMM, a surtout été possible



Photo 27 - BjFj-234 — Sous-opération 4E — Dégagement mécanique des fondations du mur ST-40, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-214)



Photo 28 - BjFj-234 — Sous-opération 4E — Dégagement mécanique des fondations du mur ST-40, la tranchée de fondation se détache clairement du sol naturel non anthropisé, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-208)

à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4E. Il s'agit d'un mur de pierre calcaire à parements interne et externe et à blocage à tout venant, à moellons bruts, à appareil réglé, à liant de mortier de chaux désagrégé, à joints gras et beurrés (photo 27). La semelle, qui forme un ressaut, a été enregistrée à 15,21 m NMM d'altitude. Une lisse d'assise en bois a quant à elle été identifiée à 13,41 m. Une tranchée de construction a pu être caractérisée (photos 28 et 29), se détachant clairement du sol naturel à compter de 2,5 m mètres de profondeur, soit à une altitude d'un peu moins de 13,90 m NMM.

Le mur ST-41, avec lequel il forme un angle droit, présente un appareil semblable (figure 38). Il a été possible d'observer ponctuellement des traces de chaulage du

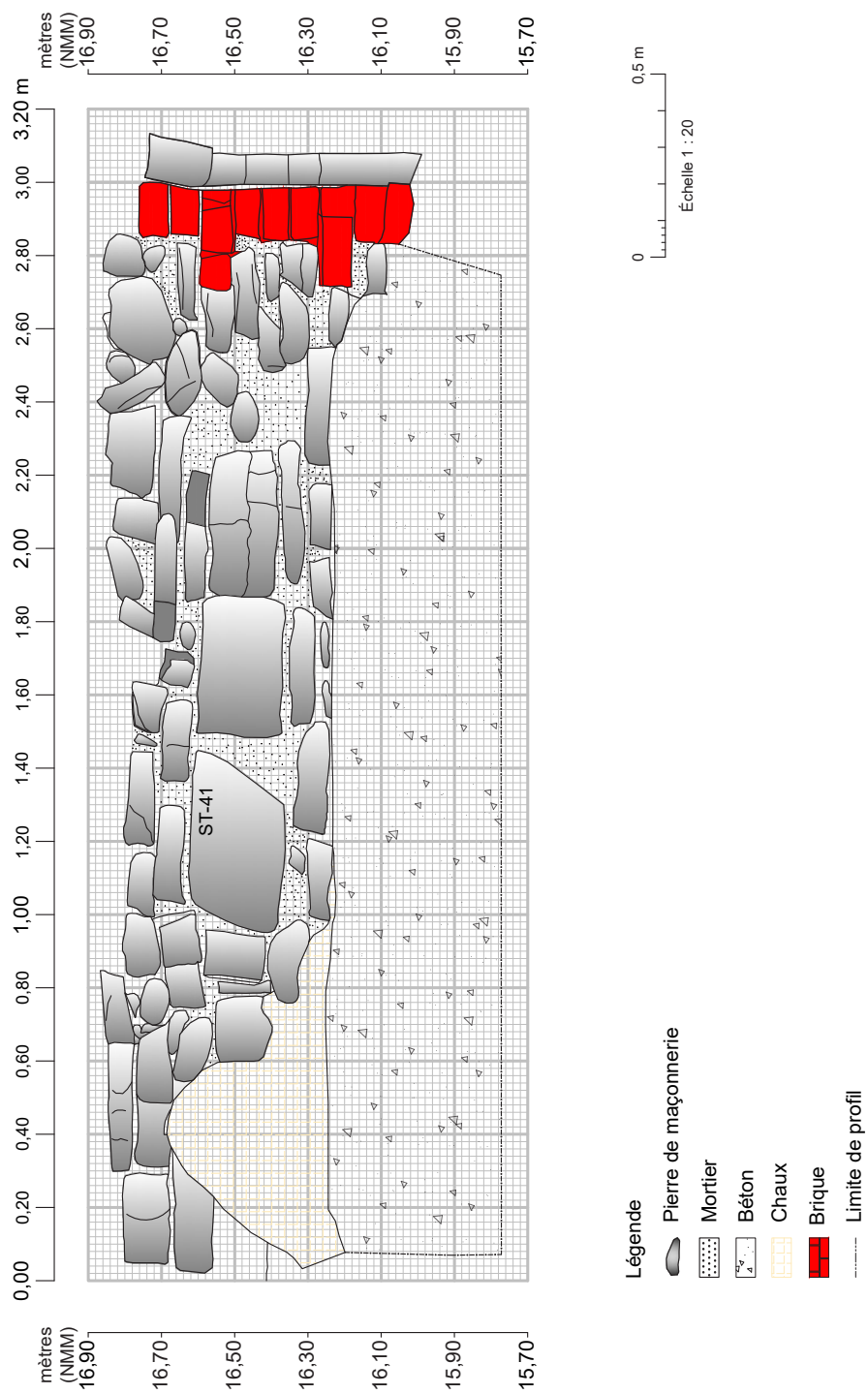


Figure 38 - Coupe C25 — Sous-opération 4B, ST41 — Paroi nord



Photo 29 - BjFj-234 — Sous-opération 4E — Dégagement mécanique des fondations du mur ST-40, la tranchée de fondation se détache clairement du sol naturel non anthropisé jusqu'à la lisse d'assise en bois, vue vers le sud-est (BjFj-234-24-N5-210)



Photo 30 - BjFj-234 — Sous-opération 4A — Détail des traces de chaulage du mur ST-41, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-055)

parement externe de ce mur (photo 30). Les travaux de démantèlement ayant bouleversé les sols à l'emplacement de la section orientale de ce mur, la caractérisation de ce dernier s'est limitée à une inspection visuelle des éléments mis au jour lors du décapage, pour des questions de sécurité.

L'ensemble structurel 5E correspond à l'agrandissement du bâtiment vers le nord. Il comprend les fondations des murs ST-05 et ST-44, qui forment l'angle nord-ouest du bâtiment à la suite de son extension. Le mur ST-44 se trouve dans la continuité du mur ST-40, témoignant de l'agrandissement du bâtiment (photo 31). Le mur ST-44 forme un angle droit avec le mur ST-05, mis au jour lors de l'inventaire archéologique, ces deux murs étant contemporains et formant l'angle nord-ouest du bâtiment après qu'il a fait l'objet d'un agrandissement vers le nord. Le mur ST-44 a pu être caractérisé lors de l'excavation de la sous-opération mécanique 4D. L'appareil de la fondation en pierre calcaire n'a cependant pas pu être déterminé dû aux conditions d'intervention : présence de terre sur les pierres du fait du caractère mécanique de la sous-opération et impossibilité de réaliser le nettoyage de ces dernières du fait de la profondeur atteinte (photo 32). Surmontant la fondation en pierre, la section en élévation est en pierre calcaire à parement de brique. Les briques sont disposées à plat et en quinconce, formant un appareil régulier lié au mortier beige



Photo 31 - BjFj-234 - Sous-opération 7B - Jonction des murs ST-40, en pierre, et ST-44, en brique à fondations en pierre, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-154)

pulvérulent, à joints maigres, et ponctuellement crépi (photo 33). La section présentant un placage de brique a été conservée sur 18 assises. L'excavation mécanique a atteint 3,20 m sous le niveau de décapage (soit 13,03 m NMM) et la base du mur n'a pas été atteinte. Il est à noter que cette section du bâtiment a été ancrée plus profondément dans le sol que les murs de la phase initiale du bâtiment.

Enfin, la face externe du mur ST-05, découvert lors de l'inventaire archéologique (photo 34), a été caractérisée à l'emplacement de la sous-opération mécanique 4C. Apparu à 17,35 m NMM, ce mur a été observé jusqu'à 4 m sous le niveau de décapage (soit 12,77 m NMM), ce qui correspond au maximum d'extension de la pelle mécanique. Sa base n'a toutefois pas pu être atteinte (photo 35). Il s'agit d'un mur en pierre calcaire composé de moellons équarris dont les parements interne et externe sont à tout venant et à appareil assisé.



Photo 32 - BjFj-234 — Sous-opération 4D — Dégagement mécanique des fondations du mur ST-44, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-202)



Photo 33 - BjFj-234 — Sous-opération 7A — Mur ST-44 en brique à revêtement en crépi, vue vers l'est (BjFj-234-24-N5-164)



Photo 34 - BjFj-234 – Sous-opération 4B – Mur ST-05, mis au jour de l’inventaire archéologique, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-027)



Photo 35 - BjFj-234 – Sous-opération 4C – Dégagement mécanique des fondations du mur ST-05, vue vers le sud (BjFj-234-24-N5-190)

Les pierres sont liées au mortier. Les joints sont gras, beurrés et dégueulants. Le mur présente une ouverture destinée au passage d’un tuyau, ouverture dans laquelle des éléments de terre cuite ont été positionnés de façon à permettre le maintien en place du tuyau. La face interne du mur a été observée lors de l’inventaire archéologique. Un aménagement y a été observé, dont la nature reste indéterminée. Il pourrait s’agir du réaménagement d’une cheminée, sans plus de certitudes.

L’intervention au terrain a permis de déterminer que le bâtiment représenté sur la carte de 1825 en bordure ouest du complexe brassicole (voir figure 13) ne correspond pas au premier cadre bâti à l’emplacement de la sous-opération 4B. En effet, il a été possible de déterminer l’existence d’un premier bâtiment, ensuite agrandi vers le nord. La carte de 1825 et les cartes subséquentes illustrent en fait la seconde phase de construction du bâtiment, postérieurement à l’agrandissement. Les cartes antérieures, notamment celle de Bouchette (1810) ne représentent toutefois pas ce bâtiment pas plus que les petits bâtiments qui se trouvent immédiatement au nord de celui-ci. Aussi, il semble que le premier bâtiment érigé ait rapidement fait l’objet d’un agrandissement. Ce bâtiment va rester en place jusqu’à la construction du bâtiment 100 en 1922, certains des murs plus anciens faisant alors l’objet d’un réemploi.

4.2.4 Raccordement aux égouts (1893-1922)

À l’emplacement du petit bâtiment visible sur la carte de 1825 discuté au point 4.2.2, un niveau de remblai (7C01) a été identifié comme ayant servi d’encaissant à la tranchée d’installation de la canalisation en grès ST-53 (photo 36) (voir figure 37). La tranchée d’installation est comblée par le lot 7C02. Cette canalisation, apparue à 15,44 m NMM, pose plusieurs questions en termes d’interprétation. Tout d’abord, elle présente une légère pente vers le nord, le tuyau étant divisé en



Photo 36 - BjFj-234 — Sous-opération 7C — Présence d'une canalisation en grès (ST-53) à l'emplacement d'un petit bâtiment à fondation en pierre, vue vers le nord (BjFj-234-24-N5-269)

plusieurs sections à embouts mâles et femelles, les embouts femelles étant situés au nord des embouts mâles. Ceci suppose qu'elle se déverse, *in fine*, dans les égouts de la ville. Or, les égouts ne sont mis en place, entre la rue Montcalm et l'avenue Papineau, qu'en 1893. De plus, cette canalisation disparaît entre la limite nord de la sous-opération 7C et le mur ST-52, qui n'est pas percé pour permettre le passage de la canalisation comme on aurait pu s'y attendre. Son extrémité sud présente une plaque de jonction en plomb qui n'était plus en place, bouleversée par la mise en place du bâtiment de 1922. Enfin, son comblement (7C03) a révélé un embout de pipe en bakélite, un matériau développé qu'entre 1909 et 1907. Ainsi, il est peu vraisemblable que

cette canalisation soit en lien avec le petit bâtiment visible sur la carte de 1825, dont l'usage reste indéterminé.

4.2.5 Éléments en lien avec le bâtiment 100 (1900-2022)

Au début des années 1920, les Molson prennent la décision de démolir les bâtiments anciens se trouvant sur la partie ouest des terrains de la brasserie afin d'agrandir l'usine. Le bâtiment 100, auquel sont associées les structures ST-42, ST-43 et ST-08 ainsi que les ST-05 et ST-44 lors de leur phase de réemploi, fait partie des premiers bâtiments érigés lors de cette campagne de modernisation. Il va accueillir les machines servant au refroidissement du moût ainsi que des ateliers. Élaboré sur un plan rectangulaire allongé et disposé perpendiculairement à la rue Notre-Dame Est, il repose sur une fondation de béton et possède la particularité d'avoir l'angle sud-est arrondi.

Sa mise en place va profondément bouleverser le tissu archéologique, bien que certains des murs des bâtiments plus anciens aient fait l'objet d'un réemploi. En effet, les dessins d'origine du bâtiment 100 témoignent de la présence de murs anciens en pierre sur lesquels E.G.M. Cape appuie sa construction (figure 39).

Plusieurs éléments peuvent être liés à cette phase d'occupation. Outre le réemploi du mur ST-05, tel qu'observé lors de l'inventaire archéologique, et du mur ST-44, plusieurs structures en béton ont également fait l'objet d'enregistrements. C'est le cas de murs ST-42, ST-43 et ST-08 (photo 37) qui définissent, avec le mur ST-05 en reprise, une section souterraine du bâtiment 100 à laquelle il était

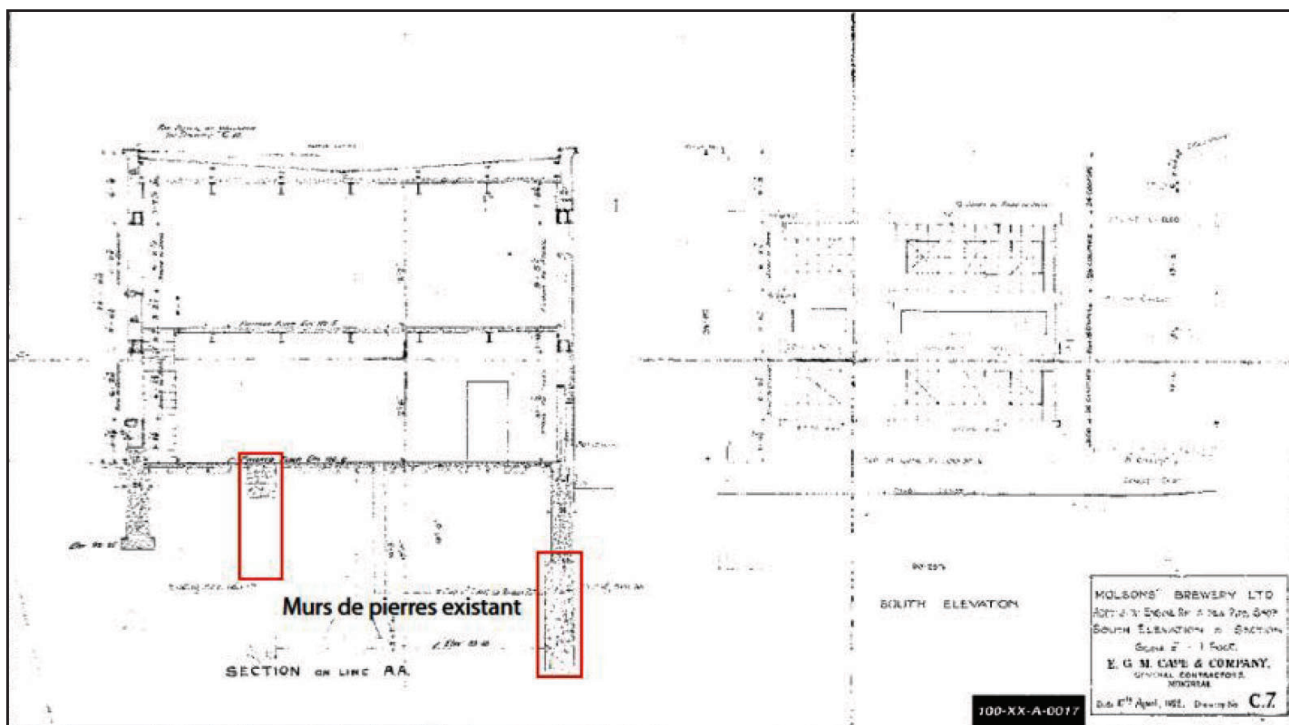
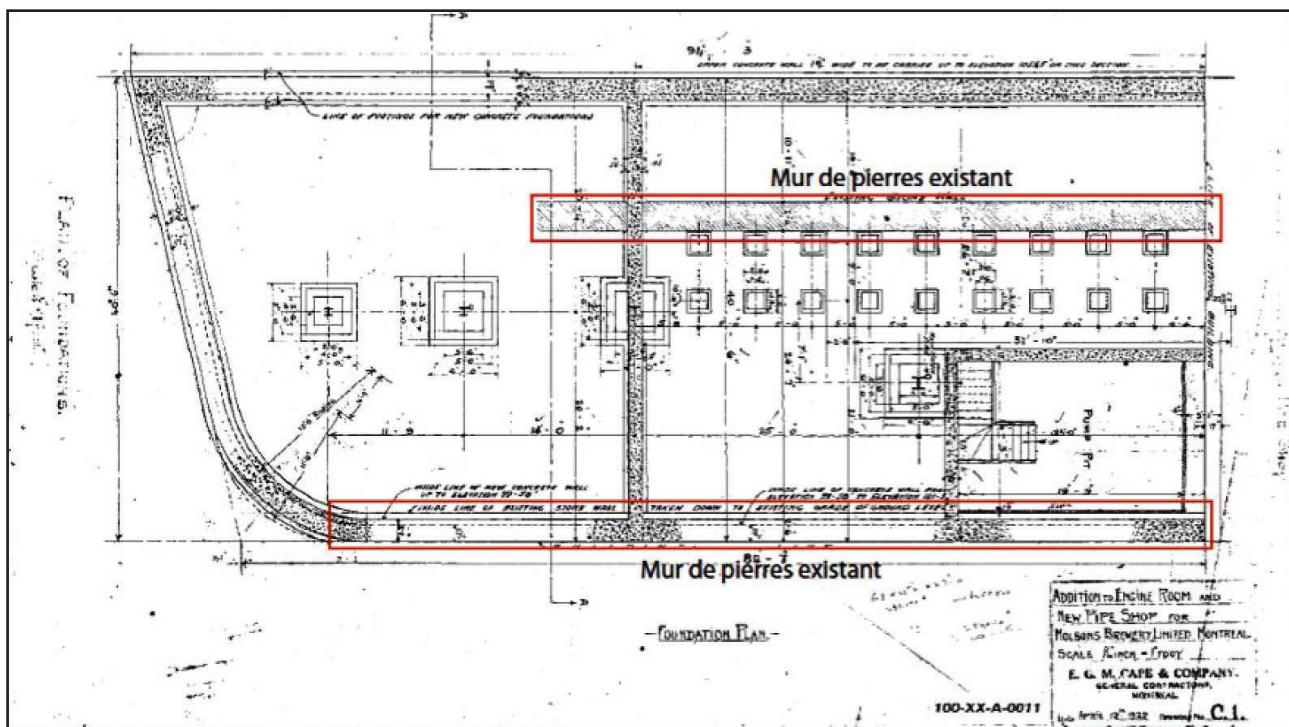


Figure 39 - Extrait des plans de construction du bâtiment 100, illustrant la reprise de murs anciens (d'après Luce Lafontaine Architecte *et al.*, 2018)



Photo 37 - BjFj-234 — Sous-opération 4B — Dégagement mécanique de la partie supérieure d'une section souterraine du bâtiment 100 à laquelle il était possible d'accéder au moyen d'escaliers, définie par les murs ST-42, ST-43, ST-08, ainsi que le mur ST-05, vue vers le sud-est (BjFj-234-24-N5-024)

possible d'accéder au moyen d'escaliers. Ces murs sont apparus entre 17,36 m et 16,99 m NMM. C'est également le cas d'éléments de soutènement en béton, à l'image de la structure ST-46 apparue à 15,67 m NMM. La majorité de ces éléments de soutènement a fait l'objet d'un retrait lors de la phase de démantèlement du bâtiment. C'est également le cas de plusieurs épaisseurs de dalles de béton, retirées lors de la phase de décapage. Seule la dalle ST-45, enregistrée à 16,68 m NMM, est restée en place à l'issue du décapage préalable à l'intervention archéologique au cours duquel plusieurs chapes successives ont été retirées entre le mur ST-42 et la limite occidentale de la sous-opération 4B. Enfin, c'est également le cas du mur ST-61, qui correspond à la limite orientale du bâtiment 100 et qui est appuyé sur le mur ST-54 associé au petit bâtiment érigé entre 1815 et 1825.

4.3 Éléments de culture matérielle

4.3.1 Définition de l'assemblage archéologique

L'assemblage archéologique s'est avéré relativement pauvre en comparaison de la superficie fouillée. Cela s'explique

notamment par la vocation industrielle du site, les espaces de vie des travailleurs n'ayant été que ponctuellement investigués. Plusieurs éléments de culture matérielle viennent toutefois illustrer plus spécifiquement la vocation brassicole du site, tels les nombreuses bouteilles de verre, les tuiles de touraillage et les sceaux de marchandise.

Les tableaux de répartition des artefacts pour les sous-opérations 6A à 6P (tableau 4), dans l'emprise de la sous-opération mécanique 4A, et 7A à 7C (tableau 5), dans l'emprise de la sous-opération mécanique 4B, permettent l'observer la prédominance des fragments de bouteille, ainsi que des éléments en lien avec la construction notamment à l'emplacement de la sous-opération 4A.

À l'emplacement de la sous-opération mécanique 4A, ce sont les lots 6A02 et 7F01 qui ont révélé le plus d'artefacts. Si le premier de ces lots est associé à la phase de démolition de l'annexe à la malterie et comprend de nombreux fragments de bouteilles (NR: 495, NMI: 25), le second correspond à la phase d'utilisation de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872/1880 - 1909). Là aussi, de nombreux fragments de bouteilles ont été mis au jour (NR: 369, NMI: 10). Une pièce de monnaie (objet BjDj-234-009) a également été mise au jour lors

de la fouille du lot 6F01. Il s'agit d'une pièce de monnaie canadienne de 5 cents présentant une altération importante, avec sur l'avvers le portrait de Georges V couronné et sur le revers la valeur de la pièce entourée de rameaux d'érable croisés et surmontés de la couronne de saint Édouard, portant les inscriptions sur l'avvers « [GEORG]IVS [V] REX [ET] IND : [IMP :] » et sur le revers « 5 / [CENTS] / [CAN]ADA / [1911] ». Compte tenu de la date, elle a vraisemblablement été perdue soit lors de la phase finale d'exploitation de la rampe, juste avant les travaux qui se sont étalés entre 1911 et 1913 à l'emplacement du bâtiment 60.

4.3.2 De nombreuses bouteilles

Dans les lots de remblais mis en place entre 1909 et 1913 à l'emplacement du bâtiment 60 et observés lors du décapage mécanique (lot 4A99), de nombreuses bouteilles en verre certaines encore intactes ont été observées¹. Elles témoignent d'une période de transition technologique dans la fabrication des bouteilles en verre. La majorité des objets identifiés présentent des traces de fabrication mécanisée. Des lignes témoignant de l'utilisation de moules en plusieurs parties sont présentes sur presque tous les objets. Les marques de succion sur la base de certaines des bouteilles sont caractéristiques des machines automatiques Owens. Le procédé inventé par Michael Owens au début du XX^e siècle fonctionne par aspiration du verre dans un moule et laisse une marque caractéristique sur le fond de la bouteille, résultant du coupage du verre une fois le moule rempli. Ces machines en viennent à dominer la production américaine dans les années 1910 avant d'être dépassées par les machines à chargeur automatique au cours des années 1920, bien qu'elles restent en usage au moins jusqu'au tournant des années 1950. Certaines présentent des ouvertures retravaillées à la pince de finition, ce qui n'est pas incompatible avec une fabrication à la machine. Une fois la bouteille formée, le goulot peut être terminé à la pince, avec ou sans ajout de verre. Le système d'ouverture à capsule, aussi appelé de type « Crown », est quant à lui breveté aux États-Unis en 1892 et est encore en usage aujourd'hui. Ce goulot est souvent associé aux bouteilles de bière, de boisson gazeuse ou d'eau minérale.

Molson propose à la vente de la bière en bouteilles de verre à compter des années 1840, période où ce type de contenant commence à être utilisé couramment. Comme cela a déjà été mentionné, il investit dans une machine à embouteiller dès 1847, après que Dow s'est procuré une machine de ce type auprès de M. John Standley. Il semble qu'avant cela, le commerce de la bière soit fait en barriques de bois. Bien qu'au XIX^e siècle, le grès est utilisé pour l'embouteillage des bières de malt, d'épinette, de gingembre et pour d'autres boissons², aucun fragment de bouteille en grès n'a été mis au jour sur le site.

1 Seules quelques-unes de ces bouteilles ont été prélevées. En effet, certains lots étant composés exclusivement de bouteilles entières et fragmentées. De plus, un nombre important de fragments associés à ces mêmes remblais a été prélevé lors de la phase d'inventaire.

2 <https://www.archeolab.quebec/familles-d-objets/brasseries-et-distilleries>, page consultée le 1^{er} mars 2025.

Tableau 4 - Tableau de répartition des fragments (NR) à l’emplacement des sous-opérations manuelles 6A à 6P

	6A01	6A02	6A03	6A05	6A06	6B01	6C01	6C04	6D01	6D02	6D03	6D04	6D06	6D08	6F01	6G03	6G04	6H03	6J01	6K02	6L02	6N05	6N07	6N08	6N09	6N10	6P01
Bande		1																									
Fer ind		1																									
Bande ?													1														
Fer ind													1														
Bâton de graphite																					1						
Graphite																					1						
Binette															1												
Fer ind															1												
Bouchon								1													1						
Caoutchouc								1																			
Liège																					1						
Boulon		2																									
Fer ind		2																									
Boulon et écrou ?															1												
Fer ind															1												
Bouteille	11	448		2	7	20	32	1	1	28	16	86			60	7	10	2	6		27	31	69	2	40	5	1
Matériau composite autre																											1
V C transp brun	11	26				5				2											2	1					
V Coul transp vert foncé		422		2	7	15	32	1	1	26	16	78			58	7	10	2	6		25	30	69	2	40	5	
V Coul transp vert foncé brit												8			2												
Bouteille ?		47								2					309												
V C transp brun		47								1					1												
V Coul transp vert foncé										1					308												
Bouton																								1			
Cuivre ind																								1			
Brique																				1							
TCG sans glaçure																				1							
Capsule				12																							
Fer ind				12																							
Capsule ?															6						1						
Fer ind															6						1						
Clou		78					1			17	14	7	9		6						6						
Fer ind		77					1			17	14	7	9		6						5						
Fer laminé																					1						
Fer tréfilé		1																									
Clou ?		5	1		1	1			3	2	8		4	1	12										2		
Fer ind		5	1		1	1			3	2	8		4	1	12										2		
Contenant forme indéterminée		14		13	52		1			1		2		1	3							1	2		1		
GG gl saline brune		1																									
GG glaçure saline - général		1																									
TCF blanche													1												1		
TCF blanche vitrifiée		3																				1	2				
TCF jaune glaçure claire		1																									
V C transp brun				2	6		1								3												
V Coul transp vert foncé				11	46																						
V Inc sans plomb non-id.		8																									
V Teinté régulier turquoise												2															
V Teinté régulier vert										1																	
Contenant forme indéterminée ?															2												
GG glaçure saline - général															2												
Contenant forme ouverte		1																				1					
TCF blanche		1																									
TCF blanche vitrifiée																						1					
Écrou ?		2																									
Fer ind		2																									
Fil		9																									
Cuivre ind		8																									
Fer ind		1																									
Fil ?		1																									
Matériau composite autre		1																									
Gobelet ?		1																									
V Inc sans plomb non-id.		1																									
Indéterminé		22		1		2	3	1		2	4	6	6		24							1			3		
Cuivre ind		1		1																							
Fer ind		20				2		1		2	3	6	6		22							1			3		
TCG sans glaçure		1					1																				
V Inc sans plomb non-id.							2																				
V Teinté régulier turquoise															2												
Verre altéré											1																
Monnaie															1												
Métaux et alliages argentifères															1												
Ossements		11		4											1							1	1				
Os		11		4											1							1	1				
Pipe																					1				3		
TCF argileuse blanche																					1				3		
Pointe de graphite										1																	
Graphite										1																	
Sceau		1																									
Métaux et alliages plombifères		1																									
Tige		4																									
Fer ind		4																									
Tuile à touraillage																				1							
TCG sans glaçure																				1							
Vitre		12					2			1	1	1			2										2		
V Teinté régulier vert		12					2			1	1	1			2										2		
Total général	11	659	1	32	60	23	39	3	4	54	43	102	20	2	428	7	10	2	8	1	36	35	72	3	51	5	1

Tableau 5 - Tableau de répartition des fragments (NR) à l'emplacement des sous-opérations manuelles 7A à 7C

	7A01	7A02	7A03	7B01	7B02	7C01	7C02	7C03	7C04	7C05
Bouteille						1	98	2	9	
V C transp brun						1				
V Coul transp vert foncé							96	2	9	
V Coul transp vert foncé brit							1			
V Inc sans plomb non-id.							1			
Bouteille ?							1	3		
V Coul transp vert foncé								2		
V Inc au plomb non-id							1			
V Teinté régulier turquoise								1		
Bouton				1						
V Coul opaque blanc				1						
Carreau de revêtement				1						
GG glaçure saline - général				1						
Châinette							1			
Cuivre ind							1			
Clou					3					
Fer ind					3					
Clou ?					2		9	1	1	
Fer ind					2		9	1	1	
Contenant forme indéterminée			2	4		3	1		3	
Céramique Altérée				1						
Creamware			1			1			1	
GG gl feld et Albany						2				
Pearlware									1	
TCF blanche			1				1			
TCG locale glaçure inc				1						
TCG n-e Angleterre 2				2					1	
Contenant forme ouverte	1		2	1					6	
Creamware	1								6	
TCF blanche				1						
TCG locale glaçure inc			2							
Contenant forme ouverte ?		2								
Creamware		2								
Cruche						3				
GG gl feld et Albany						3				
Indéterminé				1		1	16	2	1	
Bakelite							1			
Fer ind							13		1	
Métaux et alliages plombifères							1			
PC avec glaçure								1		
Plastique						1				
TCF blanche vitrifiée				1						
V Coul transp vert foncé							1			
V Inc au plomb non-id								1		
Ossements	8	1	3	3			2		4	
Os	8	1	3	3			2		4	
Peigne						1				
Plastique						1				
Pipe							1	1	1	2
Bakelite								1		
TCF argileuse blanche							1		1	2
Tige							1			
Métaux et alliages plombifères							1			
Tuyau							6			
Grès Grossier (GG)							6			
Vitre			1		2		1	2		
V Teinté régulier vert			1		2		1	2		
Total général	9	3	8	11	7	9	137	11	25	2



Photo 38 - Recto et verso des deux tuiles de touraillage mise au jour lors de l'intervention (objets BjFj-234-010 et BjFj-234-011)

dessous une large ouverture correspondant à la forme du motif visible en surface. Plus de huit modèles différents ont été répertoriés dans les collections archéologiques au Québec et plusieurs peuvent coexister dans une même touraille, au gré des bris et des réparations. Il est à noter que les deux fragments retrouvés sur le site de l'Îlot des Voltigeurs présentent respectivement un motif à 16 et 25 perforations disposées en losange, mais n'ont pas la même épaisseur (photo 38).

Le modèle typique des anciennes tourailles présente une forme de pyramide inversée, avec un four en bas surmonté d'une structure supportant la surface de séchage (figure 40). Cette dernière pouvait être constituée d'une simple toile de crin recouvrant un treillis en bois. L'utilisation de tuiles en céramique perforées s'est répandue au cours

4.3.3 Présence de tuiles de touraillage, témoignage de l'activité de maltage

Pour ce qui est des tuiles ou carreaux à touraillage, elles ont été mises au jour dans les lots de remblais 4A99 et 6J01. Elles sont généralement associées à la transformation de céréales en malt. L'étape du touraillage consiste à faire sécher les céréales, avec ou sans apport de chaleur, afin d'arrêter le processus de germination et de développer les saveurs du malt. Disposées à plat, les tuiles à touraillage forment la sole du four sur laquelle sont étendus et remués les grains pendant le séchage. Leur surface plate perforée permet à l'air et à la chaleur de circuler. Les perforations sont regroupées en cercles, en carrés ou en losanges pouvant compter jusqu'à 25 petits trous, avec en

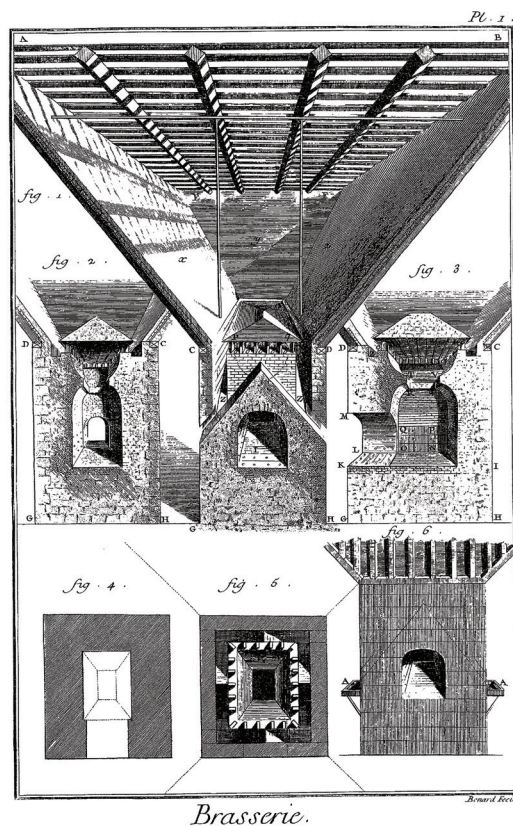


Figure 40 - Extrait de *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert (1751-1780) illustrant la touraille dans le processus de maltage

du XVIII^e siècle et leur production mécanisée à partir du milieu du XIX^e siècle. Elles sont peu à peu remplacées par des plaques et grilles en métal et en fonte, puis par de nouvelles méthodes de séchage. Certaines malteries ont néanmoins continué d'employer des tuiles à touraillage, comme la brasserie Boswell qui ne les abandonne que vers 1911.

Des analyses géochimiques ont permis d'attester de la fabrication locale de tuiles à touraillage, notamment dans les ateliers des Poitras à Québec. Leur facture est cependant plus irrégulière et grossière que celle des productions importées d'Angleterre et d'Écosse, qui constituent la majorité des découvertes sur les sites de brasseries du Québec. La forme générale des tuiles évolue peu, mais une augmentation du nombre de perforations et une certaine complexification des motifs ont été observées dans le temps.

Bien que ne portant pas de marque permettant de l'associer directement à un fabricant, les deux fragments de la collection présentent les caractéristiques des tuiles produites à Bridgwater, soit une pâte typiquement rouge-orange ou rouge vif avec peu d'inclusions. La majorité arbore de plus des motifs de carrés ou de losanges à 9, 16 ou 25 perforations. Le nombre élevé de perforations dans les motifs des deux fragments de tuiles de l'assemblage (16 et 25) et leur régularité laisse croire à une production industrielle mécanisée, possiblement de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Bridgwater est une ville industrielle du sud-ouest de l'Angleterre comptant plusieurs manufactures de briques et tuiles diverses. La briqueterie Sealy, ou Sealey y est active à depuis au moins 1776 et fait partie des principaux producteurs du XIX^e siècle. Des tuiles portant leurs marques ont été trouvées au Canada et ailleurs en Amérique du Nord, notamment sur le site de l'Îlot des Palais, à Québec, à l'emplacement de l'ancienne brasserie Boswell. Une cargaison avec des modèles de tuiles à 16 et 25 perforations serait arrivée à Québec à bord du *Richard and Ann*, en 1831. Considérant la date et les modèles, il s'agissait vraisemblablement de productions de Sealy. Les registres mentionnent aussi des importations dans les années 1850 et 1860.

4.3.4 Sceau à marchandise, possible témoignage de l'embouteillage de la bière *in situ*

Un autre élément apporte un éclairage particulier à la production et l'embouteillage de bière sur le site. Il s'agit d'un sceau à marchandise (BjFj-234-6A2-8) mis au jour lors de la fouille des niveaux d'abandon de l'ensemble structural 5B, dans une couche de remblai comportant une grande quantité de fragments de bouteilles datant d'entre 1892 et le début du XX^e siècle. Par son contexte archéologique, le sceau trouvé est daté d'avant 1913. De forme circulaire, ce sceau en métal plombifère aux bords légèrement irréguliers a un diamètre d'environ 1,5 cm et une épaisseur maximale de 0,6 cm. Il est formé de deux petits disques en plomb séparés par un épaississement également en plomb (photo 39). Les deux surfaces du sceau ne semblent pas comporter d'inscriptions.



Photo 39 - Face et tranche du sceau mis au jour lors de l'intervention (objet BjFj-234-008)

Les sceaux à marchandises sont des objets liés aux commerces. Ils servent à «signifier que les marchandises ont été examinées et approuvées, et pour sceller leur emballage, assurant à leur destinataire que celui-ci n'a pas été ouvert durant le transport. S'il porte une marque, le sceau permet également d'identifier le marchand ou le fournisseur du produit»³. Au Québec, ce sont les sceaux associés aux ballots de textiles qui sont le plus fréquemment rencontrés. On les rencontre souvent dans les contextes archéologiques du XVII^e et XVIII^e siècle. Bien que moins fréquents dans les contextes à partir du XIX^e siècle, les sceaux de plombs sont encore utilisés. On les rencontre sur les sites de commerces comme les marchés ou les ports, et encore dans les postes de traites. Fait intéressant, l'utilisation de sceaux en métal est encore en usage aujourd'hui par les services postaux et les douanes du monde entier (Cherry, 2018 : 167).

En ce qui concerne le sceau trouvé sur le site, deux hypothèses sont envisageables. La première étant que ce sceau serait plus ancien que la Brasserie Molson et qu'il serait associé au commerce et transport maritime. En effet, jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle, le site est situé dans le secteur du Pied-du-Courant Sainte-Marie, lieu de portage et de halage des bateaux se dirigeant vers le port de Montréal (Camu, 1996 ; Denison, 1955). La seconde hypothèse, et vraisemblablement la plus plausible, est que ce sceau en plomb a servi lors de l'emballage des caisses de bouteilles à bière ou encore de barils à bière de la Brasserie Molson. Puisque le présent sceau ne comporte aucune inscription, aucune certitude ne subsiste quant à sa datation et son usage. Cependant, des sceaux en plomb marqué de la Brasserie Molson sont connus au Québec.



Figure 41 - Ensemble de sceaux en plomb associé à la Brasserie Molson (tiré de : Patrimoine Experts 2021, Mathieu Mercier Gingras, photo PATR21N03-0018)

En effet, plusieurs sceaux en plomb (figure 41) ont été trouvés à Iberville sur un plancher en bois et en béton associé à la cave d'un ancien hôtel, soit l'hôtel Windsor (av. 1899-vers 1920) puis renommé l'hôtel Royal (vers 1920-vers 1935) (Patrimoine Experts, 2021). Deux modèles de sceaux ont été identifiés. Le premier modèle consiste en un sceau circulaire fait d'un seul disque en plomb traversé par deux fils en métal et comportant l'inscription

3 <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/218227>, page consultée le 2 avril 2025

MOLSON. Le second modèle, de plus petites dimensions, est constitué de deux disques en plomb superposé puis séparé par des épaisissements en plomb. Ce modèle comporte l'inscription JRM & BROS sur la face et MONTREAL CA au dos. Cette inscription est associée J.H.R. Molson and Bros (1861-1909). Par ses dimensions et son mode de fabrication, le seau trouvé sur le site BjFj-234 est vraisemblablement associé à un modèle similaire, voire identique au deuxième modèle d'Iberville.

Les divers sceaux trouvés à Iberville devaient servir «de gages d'authenticité et scellaient probablement les œillets de fermeture des caisses de bières provenant de la brasserie Molson» (Patrimoine Experts, 2021 : 240). Il est également plausible que les sceaux ont également servi pour les barils à bière. En effet, les sceaux ont été trouvés près et sur des dalots serpentant en béton. Il s'agit de structures interprétées comme étant des rampes en béton partant de l'extérieur du bâtiment vers le bas de la cave. Ces rampes permettaient possiblement de faire rouler les barils à bière jusqu'à leur lieu d'entreposage, au frais. Le bar de l'hôtel offrait à sa clientèle de passage de la bière en fût des Brasseries Molson, Frontenac et Dow (Patrimoine Experts, 2021 : 241).

5 CONCLUSION

La fouille archéologique qui a eu lieu à l'emplacement des anciens bâtiments 60b (sous-opération 4A) et 100 (sous-opération 4B) fait suite aux recommandations émises à l'issue de l'inventaire archéologique réalisé en janvier et février 2024, qui a permis d'observer la persistance de nombreuses ressources archéologiques (vestiges structuraux, niveaux de sol ancien en place, artéfacts et écofacts) en lien avec l'histoire de l'entreprise brassicole Molson.

Les principaux éléments observés lors de la fouille sont associés à l'expansion et la structuration de l'ensemble brassicole au cours du XIX^e siècle. Ainsi, les deux secteurs fouillés ont permis de renseigner la localisation de plusieurs ensembles structuraux érigés entre les années 1820 et 1870. Des structures en lien avec les bâtiments érigés lors de la phase de modernisation du complexe brassicole au début du XX^e siècle et mis à terre en 2023 ont été observées. Ils datent des années 1910 à l'emplacement de la sous-opération 4A et des années 1920 à l'emplacement de la sous-opération 4B. Ils ont ponctuellement bouleversé les éléments plus anciens ou ont pu réemployer ces derniers.

À l'emplacement de la sous-opération 4A, l'intervention a permis d'observer, au cœur du complexe brassicole du XIX^e siècle :

- La limite orientale de l'ancienne malterie, qui a fait l'objet d'un agrandissement au début du XIX^e siècle ;
- Une annexe en brique adossée à l'ancienne malterie, représentée à compter des années 1840 sur les plans anciens ;
- La partie sud d'un bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque qui a pu servir d'espace d'embouteillage à compter du milieu du XIX^e siècle ;
- Des aménagements permettant vraisemblablement la manutention des tonneaux entre l'espace de production (brasserie et distillerie) et l'espace d'embouteillage, soit une rampe et une structure en bois.

À l'emplacement de la sous-opération 4B, les principaux éléments observés sont des bâtiments satellites du complexe brassicole du XIX^e siècle, situés à l'ouest de la rue privative qui divise alors le complexe brassicole en deux et en limite occidentale du lot cadastral. Il s'agit :

- D'un petit bâtiment visible sur la carte de 1825 et dont l'usage, de courte durée, n'a pu être déterminé ;
- D'un bâtiment, également représenté dès les années 1820, qui a fait l'objet d'un agrandissement au XIX^e siècle et qui est arasé lors de la construction du bâtiment 100.

L'intervention a ainsi permis la fouille, l'enregistrement et l'interprétation des contextes archéologiques aux emplacements déterminés dans le cadre de l'inventaire archéologique et qui doivent faire l'objet de travaux dans le cadre de la restructuration de l'ancienne brasserie Molson. Pour conclure, soulignons que les recommandations émises dans le cadre de l'avis archéologique à l'effet de supervisions et d'inventaires archéologiques à l'emplacement des bâtiments 10, 20, 160 et 190 ainsi que de certains espaces de circulation restent également à compléter pour l'îlot des Voltigeurs (figure 42) et que les recommandations émises dans le cadre de l'étude de potentiel demeurent valides pour les autres secteurs du complexe Molson.



Légende

- Limites de l'aire d'étude
- Site archéologique
- Zone d'intervention
- 1 Archéologie du bâti (dans emprise de bâtiment)
- 2 Supervision archéologique (dans emprise de bâtiment)
- 3 Inventaire archéologique

Figure 42 - Zones à potentiel archéologique restant à investiguer (interventions restant à définir en fonction des travaux d'aménagement)

Source: Division géomatique, Ville de Montréal, 2017-2022
 Feuilles 31H12-010-0436, 31H12-010-0336, 31H12-010-0337
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



ÉCHELLE = 1 : 1 250
 0 12,5 25 m
Date
 Septembre 2024
 Numéro de projet 850-1103-1-300

OUVRAGES CONSULTÉS

- ARCHEO-DESIGN (2016) *La brasserie Molson Coors Canada, Montréal, Québec. Contexte historique & potentiel archéologique.* Brasserie Molson Coors Canada.
- ARKÉOS (2019) *Projet d'acquisition des terrains de la brasserie Molson Coors. Recherches archéologiques : Cadre légal et réglementaire, acceptabilité sociale et évaluation des coûts* (Nos. 850-926). Montoni.
- ARKÉOS (2021a) *Molson Coors—Îlot des Voltigeurs. Avis archéologique* (Nos. 850-1036). Montoni, Groupe Sélection, Fonds immobilier de solidarité FTQ.
- ARKÉOS (2021b) *Terrains de la brasserie Molson Coors. Étude de potentiel archéologique* (No 850-993). Montoni / Groupe Sélection.
- ARKÉOS (2023) *Îlot des Voltigeurs, relevés archéologiques* (No 850-1066). Groupe Sélection, Montoni, Fonds de solidarité FTQ.
- ARKÉOS (2024) *Îlot des Voltigeurs, site BjFj-234. Inventaire archéologique 2024* (No 850-1103). Montoni, Groupe Sélection, Fonds immobilier de solidarité FTQ.
- BREWERY HISTORY SOCIETY (2010) *Strategy for the Historic Industrial Environment. The Brewing Industry*, English Heritage.
- BROWN MCPHERSON, J. (1967) « Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland », dans *Cahier de Géographie du Québec*, 11(23), Article 23.
- CAMU, P. (1996) *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile, 1608-1850.* Hurtubise HMH. https://books.google.ca/books?id=MBM07PI__Vkc
- CHERRY, J. (2018) « The Cloth Seal : A Mark of Quality, Identification, or Taxation ? », dans *The Medieval Globe*, 4(1) : 167-192.
- CLARK, T. H. (1972) *Région de Montréal, rapport géologique.* Ministère des Richesses naturelles, Service de l'exploration géologique.
- DENISON, M. (1955) *Au pied du courant : L'histoire Molson.* Librairie Beauchemin limitée.
- DIDEROT, D. et D'ALEMBERT (1751-1780) *L'Encyclopédie. [45], Artisanats au 18^{ème} siècle : [recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication].* Bibliothèque nationale de France.

- DIONNE, J.-C. (1998) « État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'Holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec », *Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City*.
- DIONNE, J.-C. (2001) « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans T. K. Weedle & M. J. Retelle (Éds.), *Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada* (Version Geological Society of America : 271-284). Boulder.
- DIONNE, J.-C. (2002) « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint Laurent) », *Géographie physique et Quaternaire*, 56(1) : 97-121.
- FISSET, R. (2001) *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900); profil d'archéologie industrielle*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- LAMARCHE, L. (2006) « Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène », dans L. Lamarche, M. Garneau, M. Lamothe, M. Larocque, J. Loisel, S. Pellerin, P. J. H. Richard, É. Rosa, & S. Van Bellen (Éds.), *Réunion annuelle de l'AQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie–Lac St-Pierre*.
- LAMARCHE, L. (2011) *Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique* [Thèse de doctorat en Sciences de la terre]. INRS.
- LUCE LAFONTAINE ARCHITECTE, ETHNOSCOPE et C. FERLAND (2018) *Rapport de recherche documentaire de la brasserie Molson, Montréal*. JLL Molson.
- OCCHIETTI, S. et P. RICHARD (2003) « Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 57(2-31), Article 2-31.
- PARENT, M., P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE (1985) « Paléogéographie du Québec méridionale entre 12 500 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 15(1-2), Article 1-2.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1988) « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 42(2) : 215-246.
- PATRICK, A. (2004) *Maltings in England*, English Heritage.
- PATRICK, A. (2024) « Malt kilns and malthouses », dans *Hist. Engl. Res.*, 26: 3744.

PATRIMOINE EXPERTS (2021)	<i>Expertises archéologiques (2019-2021) : Aménagements des abords du nouveau pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu (MTQ) sur le LHNC du Canal-de-Chambly (580G) et dans le secteur Iberville (BhFh-16).</i> Ministère des Transports.
PREST, V. K. et J. H. KEYSER (1982)	<i>Carte des dépôts meubles—Île de Montréal</i> [Carte].
RICHARD, P. (1995)	« Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : Essai », dans <i>Géographie physique et Quaternaire</i> , 49(1) : 117-140.
RICHARD, P. (2018)	<i>Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps—Version longue du 19 mai 2018.</i> Non publié.
VILLE DE MONTREAL (2020)	<i>Programme particulier d'urbanisme (PPU) des faubourgs.</i> Mars 2020.

PLANS ANCIENS

1717	Chaussegros de Léry. <i>Plan de la ville de Montréal en Canada.</i> Archives nationales d'outre-mer (France), FR CAOM 473B.
1752	Franquet. <i>Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle-France.</i> Service historique de l'Armée de Terre (France), Vincennes.
1767	Jourdain dit Labrosse, Paul Raymond. <i>Plan of the town and the suburbs of Montreal.</i> Brasserie Molson Coors Canada.
1801	Charland Louis. <i>Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement.</i> BANQ, G 3454 M65 1801 C4 CAR
1815	Bouchette. <i>Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, &c. in the harbour, shewing also the improvements, projected canal, squares &c.</i> https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2247030
1825	Adams John. <i>Map of the city and suburbs of Montreal: exhibiting distingly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1 1/2 miles aboved, constructed from a new survey, Quebec.</i> BNQM, G 3454 M65 1825 A32 CAR
1846	Cane James. <i>Topographical and pictorial map of the city of Montreal /surveyed and drawn by James Cane...</i> , Montréal: Matthews & McLees. BNQM, G 3454 M65 1846 C35 CAR
1852	Anonyme. <i>Étendue du désastre du grand incendie de 1852 dans les faubourgs Saint-Laurent et Québec.</i> (En rouge, le ravage du premier incendie et en bleu, du second incendie.). Collection Jean-François Courtemanche, https://ville.montreal.qc.ca/sim/file/489

- 1872** Plunkett & Brady. *Plan of the City of Montreal* made by order of the MAJOR ALDERMAN and CITIZENS from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady , Engineers, revised and corrected to dec. 1872. Montréal. BNQM, NMC 1545
- 1879** W. Hopkins, Henry. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* / [document cartographique]; by and under the supervision of H.W. Hopkins... [Map]. Provincial Surveying and Pub. Co.. BAnQ, G1144 M811 G475 H794
- 1907** Pinsoneault A.R. *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of most recent cadastral plans from the book of reference*/ A. R. Pinsonault, compiler. S.l. : Atlas Publishing Co. BAnQ, G/1144/M65G475/P5/1907 CAR

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

- 1852** *Molson's Brewery probably after the fire of July 1852.* Molson Archives / Library and Archives Canada
- c. 1860** *Représentation de la brasserie Molson vers 1860.* Collection Molson Coors. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/john-molson#&gid=1&pid=2>

SITES INTERNET

Archives de Montréal

<https://archivesdemontreal.ica-atom.org>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Cartes et plans de l'île de Montréal utiles à la recherche historique

<https://www.banq.qc.ca/cartes-et-plans-de-l-ile-de-montreal-utiles-la-recherche-historique/>

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

<https://library-archives.canada.ca/eng>

Library of Congress

Montreal, Old and New: Entertaining, Convincing, Fascinating. A Unique Guide for the Managing Editor

<https://www.loc.gov/item/2021667026/>

Ville de Montréal : Photographies aériennes - Photothèque

<https://donnees.montreal.ca/dataset/phototheque>

Ville de Montréal : Centre des mémoires montréalaises - Dossier John Molson

<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/john-molson#&gid=1&pid=2>

1

Annexe

Description des lots

Sous- opération mécanique	Sous- opération manuelle	# lot	Description	Alt. sup. (en m)	Alt. inf. (absolue) (en m.)	Alt. inf. (atteinte) (en m)	Amplitude maximale (en m)	Événement	Datation
4A	6A	6A01	Limon sablo-argileux gris-beige, compacité et homogénéité variables, avec briques, fragments de briques, pierres (éclats de maçonnerie, fragments de pierre taillée et pierres subanguleuses), lentilles de mortier, nodule d'argile jaune, fragments de tuyau en fer et en grès	-	16,25	-	-	Comblement de l'annexe à la malterie suite à sa démolition	c. 1909
		6A02	Limon sablo-argileux beige-gris à brun-gris (en surface), meuble et hétérogène, avec chaux, brique, fragments de brique, mortier, plaques de béton avec traces de coffrage, charbon minéral, pierres anguleuses et subanguleuses de taille variable	16,26	15,87	-	0,39	Abandon de l'annexe à la malterie	c. 1909
		6A03	Sable limoneux brun-vert, meuble et homogène, avec petits fragments de brique, mortier et charbon de bois	16	15,91	-	0,09	Construction de l'annexe à la malterie	1825-1846
		6A04	Mortier désagrégé beige-rose, compact et homogène, avec de la brique pulvérisée fragmentaire et rares cailloux arrondis	15,97	15,85	-	0,12	Intégration de la ST-28 à l'annexe de la malterie (?)	1825-1846
		6A05	Sable fin brun, meuble et homogène, ne présentant pas d'inclusions	-	15,99 (dans le tuyau)			Utilisation de l'annexe à la malterie	1825-1909
		6A06	Sable limoneux gris-vert, meuble et homogène, avec mortier désagrégé (+++), fragments de brique, cendre et concrétions ferreuses	15,96	15,87	-	0,09	Réaménagement / utilisation de l'annexe à la malterie	1825-1909
		6A07	Sable gris foncé, compact et homogène, avec pierres subanguleuses (0-10 cm)	15,89	15,72	-	0,17	Sol naturel remanié	1796-1815 (?)
		6A08	Sable fin limoneux beige, compact et homogène, avec pierres arrondies (10-25 cm) (+++)	15,75	-	-	-	Sol naturel non anthropisé	-
	6B	6B01	Sable argileux brun, compact et homogène, avec fragments de brique, mortier, pierres anguleuses et crépi	17,07	16,46	-	0,61	Utilisation de l'annexe à la malterie	1825-1909
		6B02	Sable limoneux noir marbré rouille, moyennement compact, avec lentilles de mortier et scories pulvérisées	17,04	16,64	-	0,4	Remblais indéterminés composés de sol naturel remanié (?)	1850-1909
		6B03	Limon sableux noir et gris, meuble et homogène, avec de nombreuses pierres arrondies	17,08	16,44	-	0,64	Sol naturel remanié, mise en place de ST-28	1825-1846
		6B04	Sable gris foncé, compact et homogène, avec pierres subanguleuses (0-10 cm)	16,84	16,64	-	0,20	Sol naturel non anthropisé	-
	6C	6C01	Limon sablo-argileux gris-beige, compact et homogène, avec lentilles de sable limoneux noir, scorie pulvérisée, pierres arrondies et subangulaires	17,11	16,58	-	0,53	Postérieur à la construction de ST-32	Post-1872/1880 (ou milieu XIXe s. ?)
		6C02	Limon sableux gris-brun, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm)	16,58	-	15,83	0,75	Construction de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872-1880) ou réutilisation d'une structure antérieure	1872-1880 (ou avant)
		6C03	Sable limoneux gris foncé, compact et homogène, avec pierres arrondies et subanguleuses (0-5 cm) et fragments de brique	16,86	-	16,47	0,39	Antérieur à la construction de ST-32	Ante-1872/1880 (ou milieu XIXe s. ?)
		6C04	Sable gris foncé à noir, très compact et homogène, avec scorie pulvérisée, pierres subanguleuses (0-10 cm), petits fragments de brique	16,54	16,31	-	0,23	Sol naturel remanié	1796-1815 (?)
		6C05	Sable grossier limoneux gris foncé, compact et homogène, avec scorie pulvérisée (+), pierres subanguleuses (0-15 cm) (+) et fragments de briques	16,38	-	16,29	0,09	Sol naturel non anthropisé	-
	6D	6D01	Sable limoneux gris-noir à rouge, compact à très compact et hétérogène, avec nombreuses inclusions de mortier et de pierres anguleuses (0-20 cm) et scories	17,08	16,78	-	0,30	Démolition de l'existant pour mise en place du bâtiment 60b	c. 1909
		6D02	Sable limoneux noir et rouge, compact et hétérogène, avec scories, charbon minéral, pierres anguleuses (0-5 cm), fragments de bois de petite taille	17,05	16,86	-	0,19	Utilisation de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880-c.1909
		6D03	Limon sableux brun-gris, compact et hétérogène, avec fragments de brique, scories, charbon minéral, pierres anguleuses (0-5 cm) et fibres de bois décomposé	17,02	16,78	-	0,24	Utilisation de la plate-forme associée au bâtiment initial sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1866/1869-c.1909
		6D04	Sable limoneux gris foncé, moyennement compact et homogène, avec pierres subanguleuses (03 cm) et charbon minéral pulvérisé	17,13	16,71	-	0,42	Remblais préalables à la construction de la plate-forme de bois ST-47	ante-1866
		6D05	Sable limoneux gris, compact et homogène, avec mortier désagrégé et pierres arrondies (0-5 cm)	16,84	16,69	-	0,15	Remblais préalables à la construction de la plate-forme de bois ST-47	ante-1866
		6D06	Sable grossier légèrement limoneux gris foncé charbonneux, compact et homogène, avec pierres anguleuses et arrondies (0-10 cm) (++)	16,86	15,88	-	0,98	Construction de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque (1872-1880) ou réutilisation d'une structure antérieure	1872-1880 ou avant
		6D07	Sable limoneux beige, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm)(+++)	16,92	16,27	-	0,65	Creusement indéterminé recoupé par la mise en place du mur ST-32 et recouvert par la ST-47 / sol naturel remanié	ante-1866
		6D08	Sable grossier noir charbonneux, meuble et homogène, avec pierres subanguleuses (0-2 cm) et charbon minéral pulvérisé (++)	16,99	16,61	-	0,27	Remblais préalables à la construction de la plate-forme de bois ST-47	ante-1866
		6D09	Limon argileux gris-brun, compact et homogène, avec quelques pierres aguleuses (0-10 cm)	16,71	15,85	-	0,86	Construction du bâtiment initial sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1866-1869
		6D10	Sable limoneux brun-gris, très compact et homogène avec pierres arrondies (5-10 cm)	16,99	15,83	-	1,16	Sol naturel remanié	1796-1815 (?)
		6D11	Sable brun-jaune, meuble et homogène, avec marbrures de sable brun et jaune	16,60	-	-	-	Sol naturel non anthropisé	-
	6E	6E01	Sable limoneux gris-noir, moyennement compact et homogène, avec scories pulvérisées, poudre de charbon minéral, charbon minéral (0-10 cm), pierres arrondies et subanguleuses (0-10 cm)	16,83	16,61		0,22	Utilisation du bâtiment initial sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1866/1869-c.1909
		6E02	Sable limoneux brun-rouille, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++)	16,68	15,62		1,06	Construction du bâtiment initial sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1866-1869
		6E03	Sable moyen légèrement limoneux brun, moyennement compact et homogène, avec lentilles de sable fin légèrement limoneux beige	16,64	15,89		0,75	Sol naturel remanié	
		6E04	Sable limoneux beige, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-15 cm)	16,22	-		indéterminé	Sol naturel non anthropisé	-
	6F	6F01	Sable limoneux brun foncé, très compact et homogène, avec fragments de brique, scories, charbon minéral, nodules et lentilles de mortier, pierres arrondies et subanguleuses (0-20 cm) et en plaquettes (0-5 cm)	16,67	16,45	-	0,22	Utilisation de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872-1880
		6F02	Sable limoneux brun-rouille, moyennement compact avec scories et briques pulvérisées	16,49	16,45		0,04	Construction de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880-c.1909
		6F03	Mortier désagrégé beige, compact avec concrétions ferreuses et pierres subanguleuses (5cm)	16,49	16,38		0,11	Construction de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880-c.1909
		6F04	Sable limoneux gris foncé, moyennement compact avec environ 50% de charbon minéral en poudre et en nodules (0-2 cm)	16,48	16,35		0,13	Construction de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880-c.1909
		6G01	Sable brun limoneux brun, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++)	16,48	16,00	-	0,51	Démolition de l'existant pour mise en place du bâtiment 60b	c. 1909
		6G02	Sable limoneux brun, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) et petites lentilles de mortiers désagrégé	16,13	16,03	-	0,10	Démolition de l'existant pour mise en place du bâtiment 60b	c.1909

Sous- opération mécanique	Sous- opération manuelle	# lot	Description	Alt. sup. (en m)	Alt. inf. (absolue) (en m.)	Alt. inf. (atteinte) (en m)	Amplitude maximale (en m)	Événement	Datation
	6G	6G03	Sable limoneux gris-beige, compact et homogène, avec fibres de bois, matière organique, charbon minéral et pierres fragmentaires (0-5 cm)	16,04	15,99	-	0,05	Utilisation de l'agrandissement du bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880-1909
		6G04	Sable limoneux gris-brun, meuble et homogène, avec pierres arrondies (++)	15,98	-	15,27	0,71	Construction de l'agrandissement du bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880-c.1909
		6G05	Sable limoneux beige et gris, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-5 cm) (+++)	15,99	-	15,56	0,43	Sol naturel non anthropisé	-
	6H	6H01	Sable limoneux brun foncé, meuble et homogène, avec pierres anguleuses (0-5 cm)	16,12	15,90		0,22	Sol naturel remanié	1796-1815 (?)
		6H02	Sable légèrement limoneux brun orangé, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-15 cm), lentilles organiques plus foncées et lentilles argileuses	16,08	-	15,56	0,52	Sol naturel non anthropisé	-
		6H03	Sable limoneux brun-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm)(+++)	15,92	15,05	-	0,87	Construction de l'agrandissement du bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872-1880
	6J	6J01	Sable argileux gris-noir, peu compact et homogène, avec pierres anguleuses, briques et fragments de brique	16,23	15,76	-	0,47	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	1909-1913
	6K	6K01	Sable limoneux gris-brun, compact et homogène, avec mortier, pierres anguleuses (0-10 cm)	16,12	-	15,5	0,62	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	1909-1913
		6K02	Sable limoneux gris-brun, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++)	15,82	15,12	-	0,7	Construction de l'agrandissement du bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872-1880
	6L	6L01	Sable limoneux brun-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies (5-10 cm)(+), fragments de brique et mortier	16,26	15,90	-	0,36	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	1909-1913
		6L02	Sable limoneux brun, meuble et homogène, avec pierres calcaires arrondies (25-40 cm) à l'interface supérieure, fragments de brique et mortier	16,03	-	-	indéterminée	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	1909-1913
	6M	6M01	Sable limoneux gris, compact et homogène, avec pierres (0-2 cm)	16,49	16,16	-	0,33	Mise en place de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872-1880
		6M02	Sable noir charbonneux, compact et homogène, avec scories et charbon minéral pulvérisé	16,31	16,19	-	0,12	Mise en place de la rampe d'accès associée au bâtiment sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1872/1880
		6M03	Sable limoneux gris-beige, très compact, avec pierres anguleuses, subanguleuses et arrondies (0-10 cm) (+++)	16,21	-	-	indéterminée	Sol naturel non anthropisé	-
	6N	6N01	Sable légèrement limoneux brun, compact et homogène, avec fragments de bouteilles et de verre (+), pierres et plaquettes (0-5 cm)	16,31	16,19	-	0,12	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	c.1909
		6N02	Mortier beige partiellement désagrégé, meuble et homogène, avec pierres anguleuses (2-20 cm) (++)	16,25	16,03	-	0,22	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	c.1909
		6N03	Mortier désagrégé beige-gris, meuble et homogène, avec pierres anguleuses et subanguleuses (10-40 cm) (++)	16,27	15,98	-	0,29	Rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60	c.1909
		6N04	Sable limoneux brun-gris, moyennement compact et homogène, avec pierres arrondies et subanguleuses (0-5 cm), fragments de brique et mortier désagrégé	16,19	15,87	-	0,32	Indéterminé	c. 1852?
		6N05	Limon sableux noir-gris, compact et hétérogène, avec une lentille de sable et de brique, fragments de brique, mortier, fibre de bois, charbon de bois et charbon minéral	15,95	15,76	-	0,19	Indéterminé	c. 1852?
		6N06	Sable limoneux beige-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies, anguleuses et subanguleuses (0-5 cm et, plus rarement, 10-30 cm) (+++)	15,96	15,68	-	0,28	Construction de la rampe d'accès ST-48	1872-180
		6N07	Limon sableux gris foncé, compact et homogène, avec nodules de mortier (2-7 cm), fragments de brique (2-10 cm), pierres anguleuses (0-15 cm), pierres arrondies (0-5 cm) et traces de cendres rosées	15,91	15,79	-	0,12	Indéterminé	indéterminé
		6N08	Sable limoneux beige-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies, anguleuses et subanguleuses (0-5 cm et, plus rarement, 10-30 cm) (+++), et sommet composé d'une lentille de mortier	15,81	15,24	-	0,57	Construction de la rampe d'accès ST-48	1872-1880
		6N09	Limon sableux gris foncé, moyennement compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-2 cm), pierres anguleuses et subanguleuses (10-20 cm)	15,68	15,60	-	0,08	Indéterminé	indéterminé
		6N10	Limon sableux gris foncé, moyennement compact et et homogène, avecpierres anguleuses et arrondies (10-20 cm)(+++)	15,77	15,50	-	0,27	Indéterminé	indéterminé
		6N11	Sable limoneux gris, marbré gris et beige-gris, compact et homogène, avec pierres arrondies et fragmentaires (0-10 cm) (+++)	15,77	-	-	indéterminée	Indéterminé	indéterminé
	6P	6P01	Sable grossier légèrement limoneux brun-gris, meuble et homogène, pierres arrondies (0-5 cm)(+) et rares nodules de mortier	16,39	-	15,89	0,50	Construction du bâtiment initial sis à l'angle des rues Notre-Dame et Monarque	1866-1869
		6P02	Sable grossier limoneux brun rouille, compact et homogène, friable, avec pierres arrondies et subanguleuses (0-10 cm) (+++)	16,39	-	15,93	0,46	Sol naturel non anthropisé	-
4B	7A	7A01	Limon sableux brun, relativement compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm), charbon de bois, fragments de brique, pierres arrondies (0-10 cm), mortier	16,14	15,54	-	0,6	Sol naturel remanié	1815-1825 (?)
		7A02	Limon sableux brun, très compact et homogène, avec pierres subanguleuses (0-10 cm) et fragments de brique	16,15	15,33	-	0,82	Sol naturel remanié	1815-1825 (?)
		7A03	Limon sableux brun, très compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm)	15,66	-	14,95	0,71	Sol naturel remanié	1815-1825 (?)
	7B	7B01	Argile grise à rose-orangé, compact et homogène, avec lentilles d'argile bleue, lentilles plus sablonneuses, chaux, mortier et charbon de bois	16,29	15,27	-	1,02	Remblais indéterminés	1815-1825 (?)
		7B02	Sable légèrement limoneux brun foncé, moyennement compact et homogène, avec charbon de bois, scorie, chaux et mortier	15,52	-	15,03	0,49	Remblais indéterminés	1815-1825 (?)
	7C	7C01	Limon sableux brun-gris, compact et hétérogène, avec lentilles d'argile, nodules de chaux et de mortier, fragments de brique et charbon minéral	15,83	15,39	-	0,44	Raccordement aux égouts ?	post-1907
		7C02	Limon sableux brun piqueté d'orangé, compact à moyennement compact et hétérogène, avec lentilles d'argile, chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral, pierres anguleuses et arrondies (0-10 cm)	15,80	14,52	-	1,28	Raccordement aux égouts	c. 1893
		7C03	Limon brun-rouille, très meuble et homogène, avec pierres anguleuses (0-5 cm), charbon minéral et mortier	15,36	15,10	-	0,26	Utilisation de la canalisation - raccordement aux égouts	1893-1922
		7C04	Limon sableux brun-rouge, compact à moyennement compact et hétérogène, avec chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral et pierres anguleuses et arrondies (5-10 cm)	15,68	14,84	-	0,84	Construction du petit bâtiment indéterminé (post-1810-ante-1843)	post-1810-ante-1843
		7C05	Limon sableux brun-jaune, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm)	14,98	-	14,66	0,32	Sol naturel remanié	1815-1825 (?)
		7C06		15,00	-	14,62	0,38	Construction du petit bâtiment indéterminé (post-1810-ante-1843)	post-1810-ante-1843

2 Annexe

Liste des plans

# plan	Sous-op. mécanique	Sous-op. manuelle	Éléments relevés
P-01	2D (est)	3A 3B	plan de base
P-02	2D (ouest)	3C	plan de base
P-03	2C (est)	-	plan de base
P-04	2C (ouest)	3D	ST-02 ST-03 ST-04 ST-05 ST-06
P-05	2C (ouest)	-	plan de base
P-06	2F	3E 3F 3G	ST-09 ST-10 ST-11 ST-13
P-07	2G	3H 3J	ST-14
P-08	2B	3K 3L	plan de base
P-09			sous-op. 2F
P-10			sous-op. 2G
P-11			localisation mur mis au jour par Delsan
P-12	4A	4A, section ouest	sous-op. 6A sous-op. 6B ST-09 ST-10 ST-11 ST-12 ST-13 ST-17 ST-18 ST-19 ST-20 ST-28 ST-31 ST-49
P-13	4A	6D	ST-47
P-14	4B	5G	ST-50 ST-51 ST-52 ST-54
P-15	4A	4A, section est	sous-op. 6C sous-op. 6D sous-op. 6E sous-op. 6F sous-op. 6G sous-op. 6H sous-op. 6J sous-op 6J sous-op. 6K sous-op. 6L sous-op. 6M sous-op.6N ST-14 ST-21 ST-22 ST-23 ST-25 ST-26 ST-27 ST-32 ST-34 ST-35 ST-48
P-16	4A	6L	
P-17	4A	6A	ST-13
P-18	4B	-	sous-op. 7A ST-05 ST-40 ST-41 ST-44 SR-45

3

Annexe

Liste des coupes

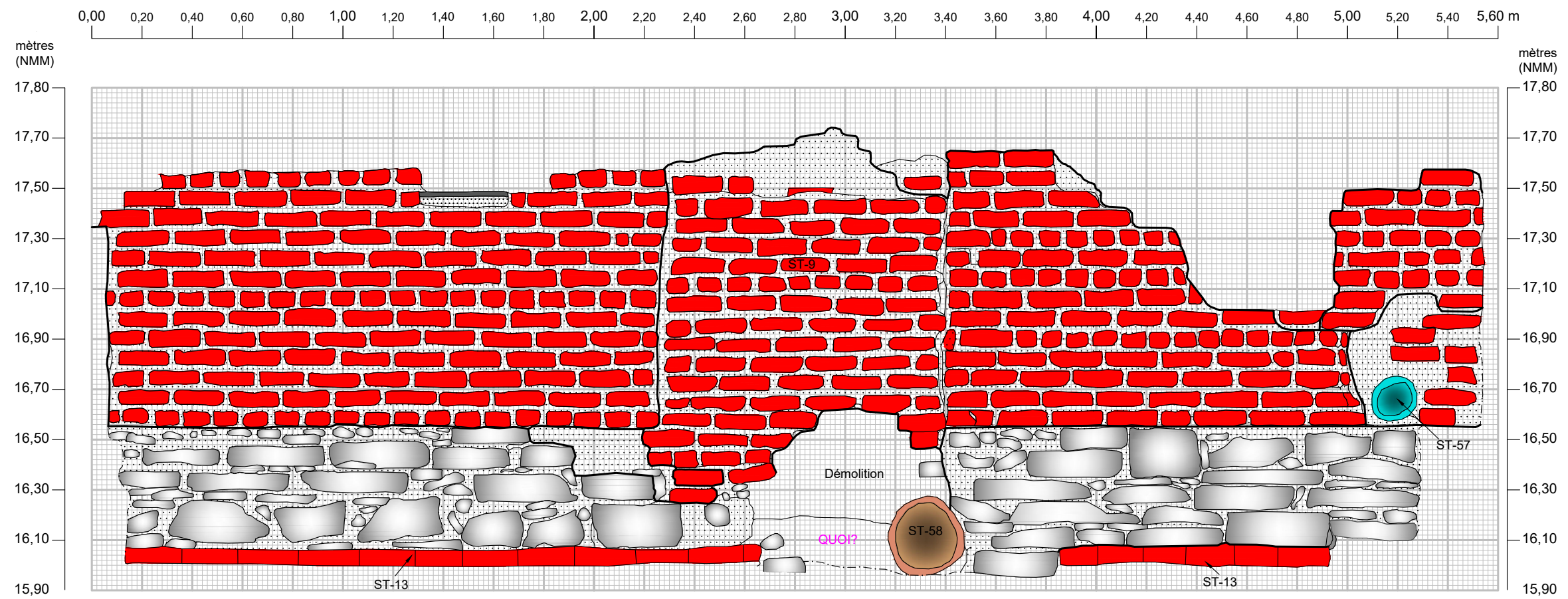
# coupe	Sous-op. mécanique	Sous-op. manuelle	Éléments relevés
C-01	2D (est)		paroi sud
C-02		3C	paroi ouest
C-03	2C (ouest)		paroi nord ST-02 ST-03 ST-04 ST-05 ST-06
C-04	2F	3E	ST-09 ST-10 ST-13
C-05	2F	3G	paroi ouest
C-06	2G	3H	paroi est
C-07	2G	3J	paroi ouest
C-08	4B	7B	paroi sud
C-09	4A	6B	paroi nord
C-10	4A	6C	paroi nord
C-11	4B	7C	paroi nord ST-02 ST-03 ST-04 ST-05 ST-06 ST-53
C-12	4A	6E	paroi nord paroi est
C-13	4A	5B	ST-31 ST-13, paroi nord ST-57 ST-58
C-14	4A	6F	extrémité sud
C-15	4A	5A	ST-28, paroi ouest ST-55 ST-56
C-16	4A	5B	ST-28, paroi est ST-55 ST-56
C-17	4A	6D	paroi nord
C-18	4A	6B	ST-28, paroi est
C-19	4A	6H 6K 6P	paroi est
C-20	4A	6G	paroi nord
C-21	4A	6D	ST-34, paroi ouest
C-22	4A	6C	ST-32, paroi ouest
C-23	4A	6D	ST-32, paroi est
C-24	4A	6K	ST-14, paroi sud
C-25	4B	-	ST-41, paroi sud
C-26	4A	6N	ST-32, paroi est
C-27	4A	6H 6K 6P	ST-14, paroi nord
C-28	4A	6E	ST-35, paroi nord ST-60, paroi est
C-29	4A	6G	ST-14, paroi nord ST-34, paroi est
C-30	4A	6M	ST-35, paroi sud
C-31	4A	6N	paroi nord
C-32	4B	7B	ST-40 / ST-44, paroi ouest
C-33	4B	7A	ST-44, paroi ouest
C-34	4A	5B	ST-28, paroi ouest

4

Annexe

Liste des structures et relevés
structuraux

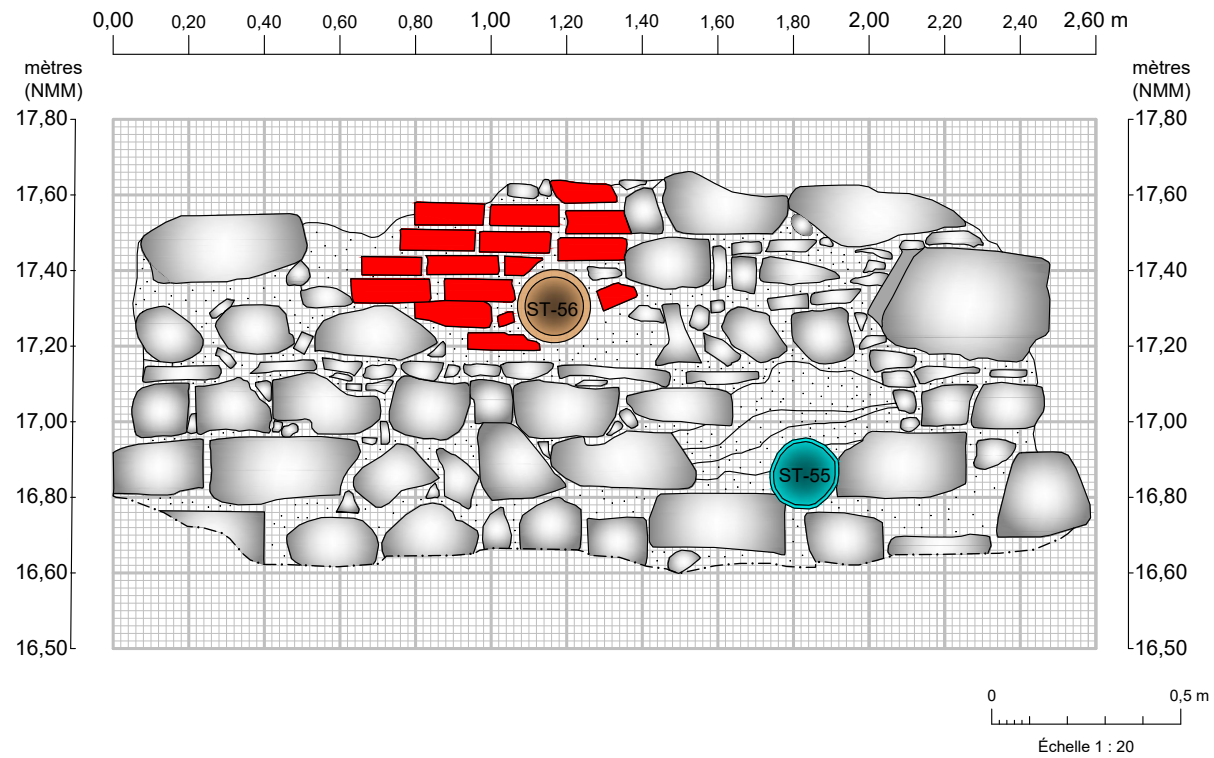
# structures	Localisation			Identification	Orientation	Données altimétriques (en m)				Description								
	Sous-op. mécanique	Sous-op. manuelle	Ensemble structural			Alt. sup.	Alt. inf. (absolue)	Alt. inf. (atteinte)	Amplitude	Matériau(x)	Éléments	Appareil	Blocage	Liant	Joint (épaisseur)	Joint (profil)	Enduits	Trace de planchéage
ST-05	2C	-	5E	mur de fondation en pierre	E/O	17,35	-	12,77	4,58	pierre	moellons équarris	assisé	à tout venant	mortier	gras	beurré / dégueulant	-	-
ST-08	2C	-	-	mur en béton	N/S	17,36	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-09	2F	-	5B	mur	E/O	17,51	-	16,03	1,48	1- brique 2- pierre (fondation)	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-10	2F	-	5B	mur	N/S	17,38	-	16,03	1,35	1- brique 2- pierre (fondation)	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-11	2F	-	-	base de pilier	-	17,5	-	-	-	brique et béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-12	2F	-	-	base de pilier	-	17,57	-	-	-	brique et béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-13	2F	3E	5B	dallage en brique	-	16,03	-	15,93	0,1									
ST-14	2G	3H	5D	mur de fondation en pierre	E/O	16,53	-	15,04	1,49	pierre	moellons équarris	réglé	garni, pierres irrégulières	mortier	maigre / vif	altéré	-	-
ST-17	4A	-	-	base de pilier	-	17,67	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-18	4A	-	-	base de pilier	-	17,55	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-19	4A	-	-	base de pilier	-	17,59	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-20	4A	-	-	base de pilier	-	17,54	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-21	4A	-	-	base de pilier	-	17,63	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-22	4A	-	-	base de pilier	-	17,62	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-23	4A	-	-	base de pilier	-	17,56	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-24	4A	-	-	base de pilier	-	-	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-25	4A	-	-	base de pilier	-	17,54	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-26	4A	-	-	base de pilier	-	17,49	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-27	4A	-	-	base de pilier	-	17,60	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	oui
ST-28	4A	-	5A	mur en pierre	N/S	17,68	16,47	-	1,21	pierre	moellons équarris	réglé	garni, pierres irrégulières	mortier	gras / maigre	beurré / plein altéré	-	-
ST-29	4A	-	-	mur en brique	N/S	-	-	-	-	brique	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-30	4A	-	-	mur en brique, fondations en béton	E/O	17,55	-	-	-	brique	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-31	4A	-	5B	mur en brique, fondations en pierre	E/O	17,59	-	16,03	1,56	1- brique 2- pierre (fondation)	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-32	4A	-	5C	mur en pierre	N/S	17,26	-	15,82	1,44	pierre	moellons équarris	réglé	garni, pierres irrégulières	mortier	gras / maigre	beurré / plein altéré	-	-
ST-33	4A	-	-	mur en béton	E/O	17,23	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-34	4A	-	5D	mur en pierre	N/S	17,13	-	15,85	1,16	pierre	moellons équarris	réglé	garni, pierres irrégulières	mortier	maigre	plein	-	-
ST-35	4A	-	5D	mur en pierre	E/O	16,87	-	15,83	1,36	pierre	moellons équarris	réglé	garni, pierres irrégulières	mortier	maigre / vif	beurré / plein altéré	-	-
ST-36	4A	-	-	mur en brique	N/S	17,89	-	-	-	brique	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-37	4A	-	-	mur en béton	N/S	17,77	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-38	4A	-	-	mur en béton	E/O	non renseigné	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-39	4B	-	-	dalle de béton	N/S	non renseigné	-	-	-	béton	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-40	4B	-	5F	mur en pierre	N/S	16,82	13,41	-	3,41	pierre	moellons équarris	à tout venant	garni, pierres irrégulières	mortier de chaux	gras	beurré	-	-
ST-41	4B	-	5F	mur en pierre	E/O	17,09	-	15,17	1,92	pierre	moellons équarris	à tout venant	garni, pierres irrégulières	mortier de chaux	gras	beurré	chaux	-
ST-42	4B	-	-	mur en béton	N/S	non renseigné	-	-	-	béton								
ST-43	4B	-	-	mur en béton	E/O	16,99	-	-	-	béton								
ST-44	4B	-	5E	mur en brique, fondations en pierre	N/S	17,19	-	13,03	4,16	1- brique 2- pierre (fondation)	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-45	4B	-	-	dalle de béton	N/S	16,68	-	-	-	béton								
ST-46	4B	-	-	indéterminé - élément de béton	E/O	15,67	-	-	-	béton								
ST-47	4A	6D	-	plate-forme en bois	E/O	16,86	16,71	-	0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-48	4A	-	-	empierrement	N/S	17,08	15,19	-	1,38	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-49	4A	6B		canalisation en fonte	N/S	non renseigné	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-50	4B	-	5G	mur en pierre	E/O	16,08				pierre	pierre de champs	tout venant	-	mortier	gras / maigre	creux	-	
ST-51	4B	-	5G	mur en pierre	N/S	16,3				pierre	pierre de champs	tout venant	-	mortier	gras / maigre	creux	-	
ST-52	4B	-	5G	mur en pierre	E/O	15,94				pierre	pierre de champs	tout venant	-	mortier	gras / maigre	creux	-	
ST-53	4B	-	-	canalisation en grès	N/S	15,44	-	14,92	0,52	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-54	4B	-	5G	mur en pierre	N/S	15,92				pierre	pierre de champs	tout venant	-	mortier	gras / maigre	creux	-	
ST-55	4A	6A	5A 5B	canalisation en fonte	E/O	16,88	16,68	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-56	4A	6A	5A 5B	canalisation en grès	E/O	17,26	17,04	-	0,22	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-57	4A	6A	5B	canalisation en fonte	N/S	16,75	16,55	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-58	4A	6A	5B	canalisation en grès	N/S	16,27	15,97	-	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-59	4A	6J	-	canalisation en métal	N/S	non renseigné	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-60	4A	6D / 6E	5D	mur en pierre	N/S	17,26	-	15,68	1,58	pierre	moellons équarris	réglé	garni, pierres irrégulières	mortier	maigre / vif	beurré / plein altéré	-	-



0 0,5 m
Échelle 1 : 20

- Légende
- Brique
 - Tuyau de grès
 - Tuyau de métal
 - Mortier
 - Pierre de maçonnerie
 - Limite de profil

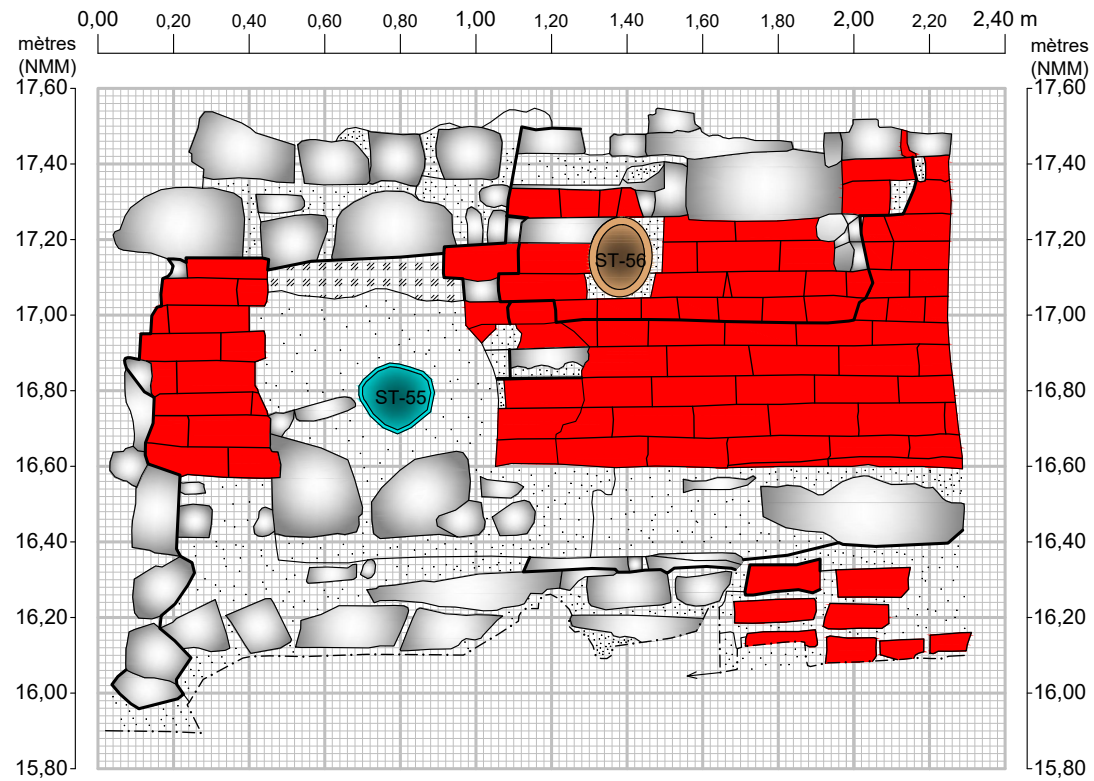
Coupe C13 - Sous-opération 6A, parement sud de ST-9



Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Brique
-  Tuyau de grès
-  Tuyau de métal
-  Limite de profil

Coupe C15 - Parement ouest de ST-28

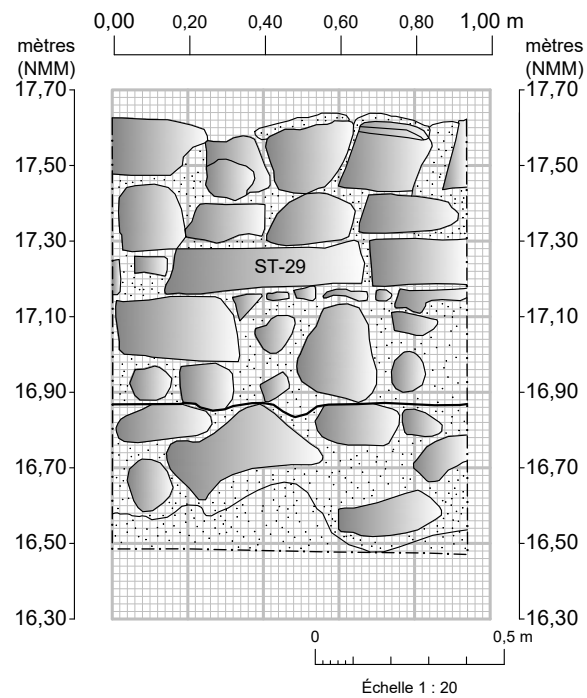


0 0,5 m
Échelle 1 : 20

Légende

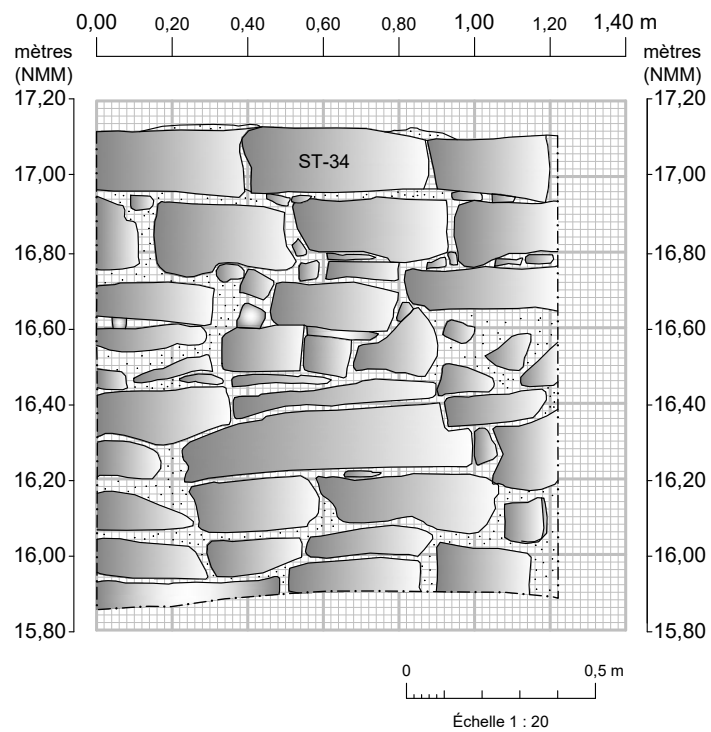
-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Brique
-  Crépis
-  Tuyau de grès
-  Tuyau de métal
-  Limite de profil

Coupe C16 - Ensemble structural 5B, ST-28 - parement est



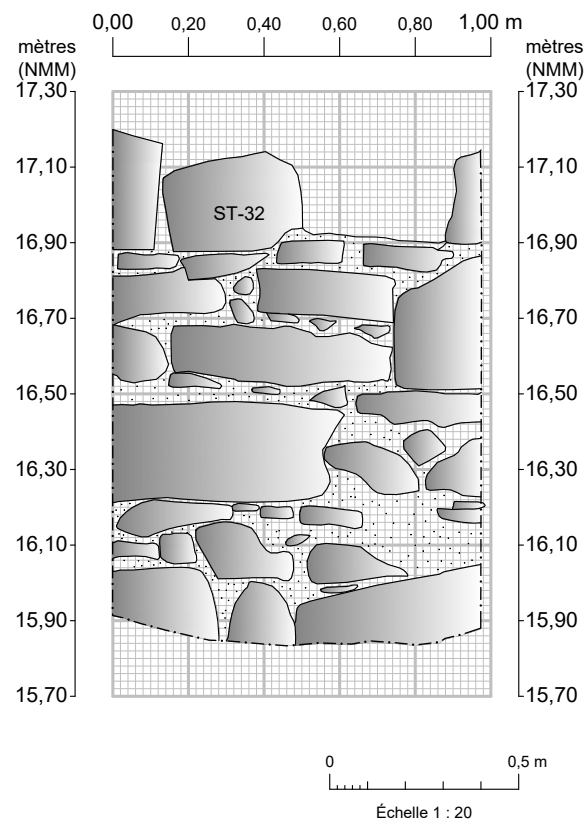
Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Limite de profil



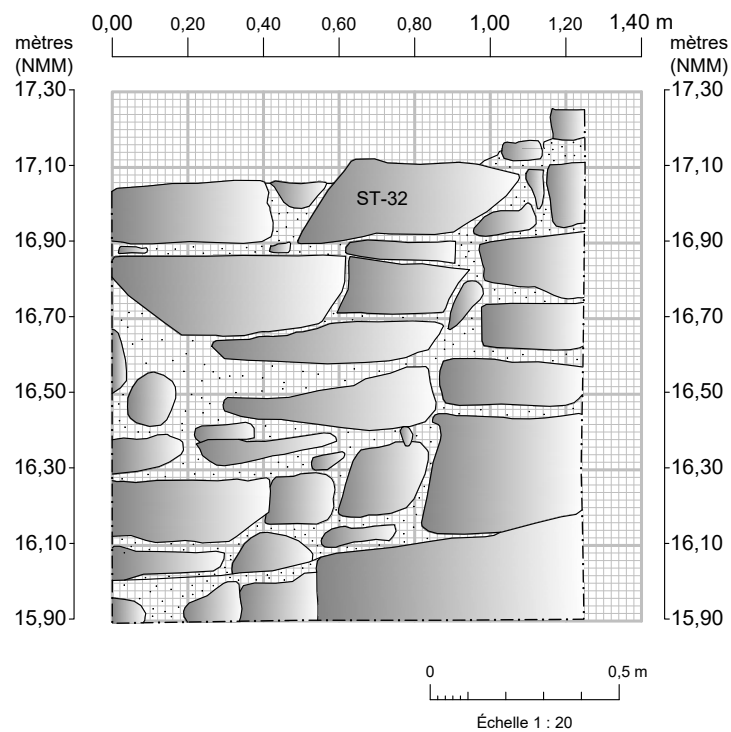
Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Limite de profil



Légende

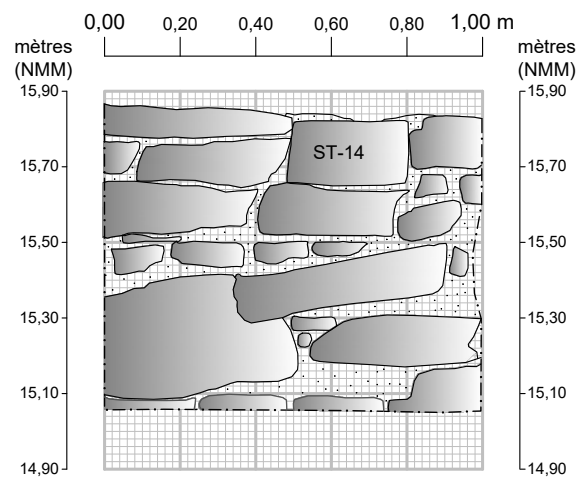
-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Limite de profil



Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Limite de profil

Coupe C23 - Sous-opération 6D - ST 32 - parement est



0 0,5 m

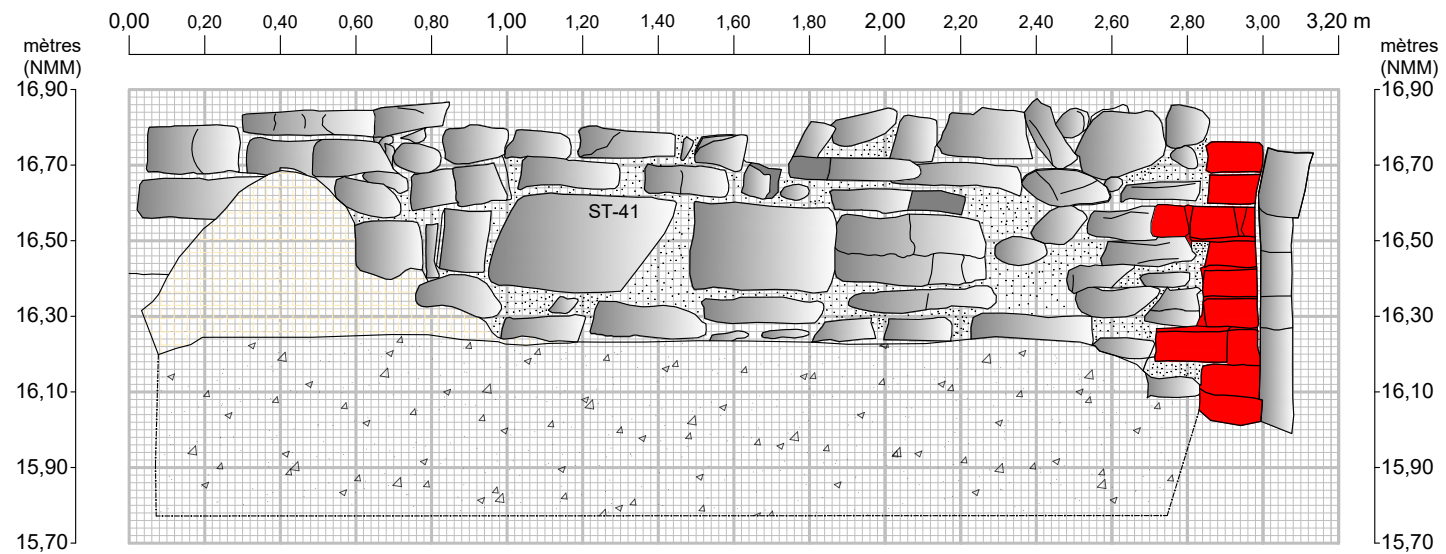
Échelle 1 : 20

Légende

 Pierre de maçonnerie

 Mortier

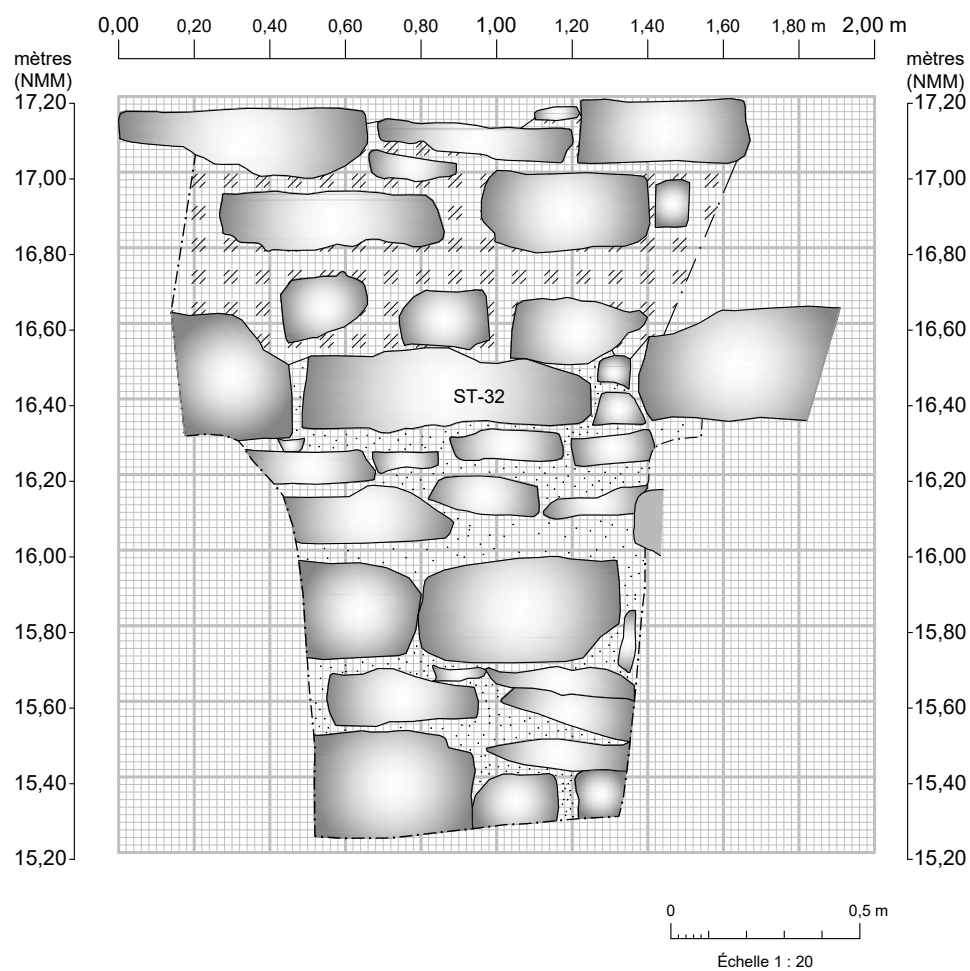
 Limite de profil



Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Béton
-  Chaux
-  Brique
-  Limite de profil

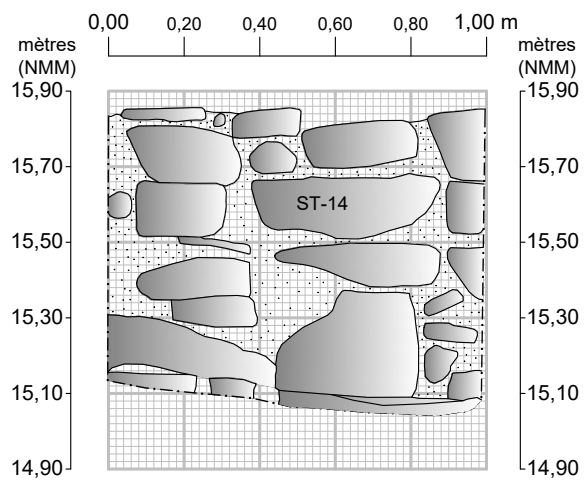
Coupe C25 - Sous-opération 4B- ST41 - parement nord



Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Crépis
-  Limite de profil

Coupe C26 - Sous-opération 6N- ST 32, parement est

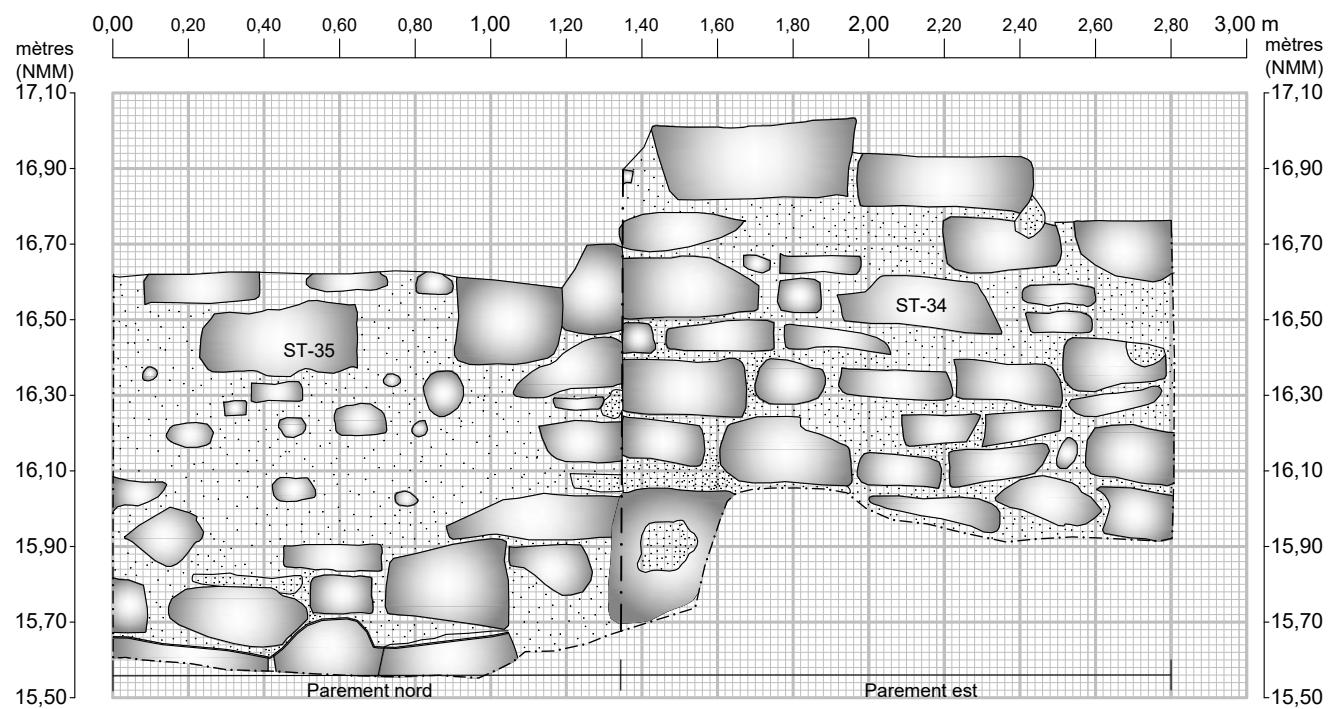


0 0,5 m
Échelle 1 : 20

Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Limite de profil

Coupe C27 - Sous-opération 6H -ST 14 - parement nord

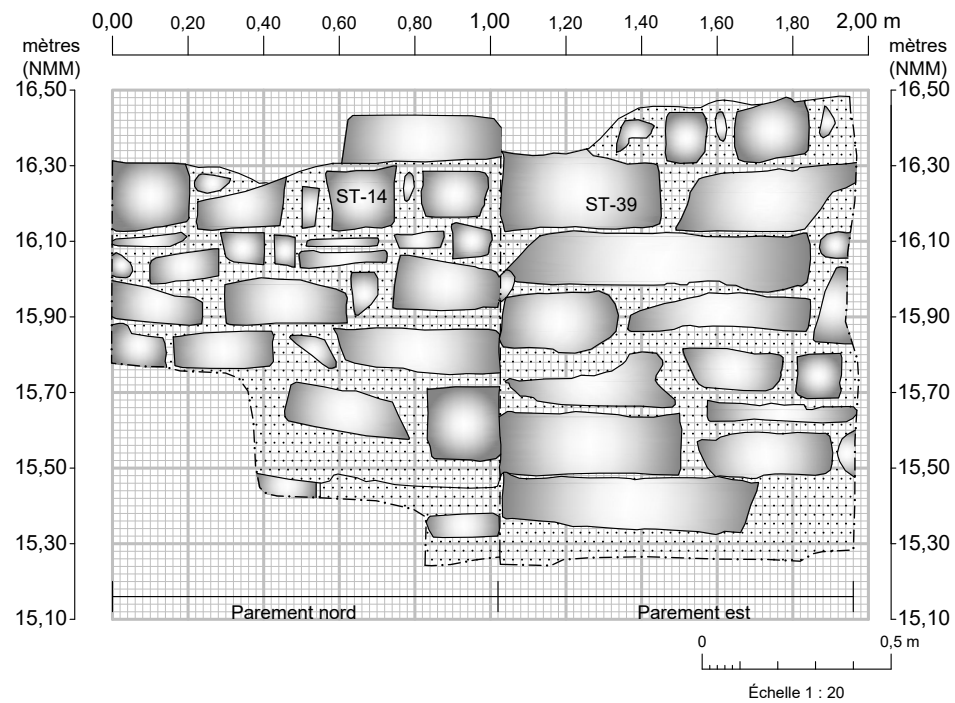


0 0,5 m
Échelle 1 : 20

Légende

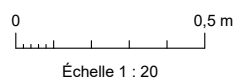
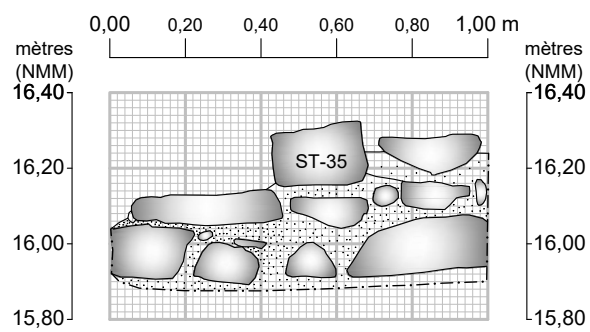
-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Limite de profil

Coupe C28 - Sous-opération 6E - parements est de ST-34 et nord de ST-35



- Légende
-  Pierre de maçonnerie
 -  Mortier
 -  Limite de profil

Coupe C29 - Sous-opération 6G- parements nord de ST-14 et est de ST-34



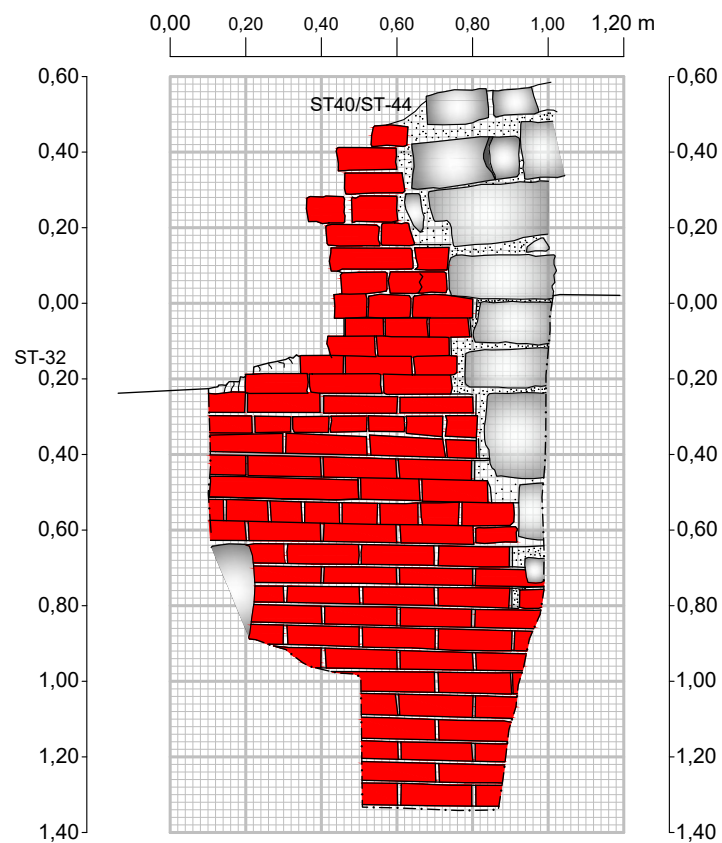
Légende

 Pierre de maçonnerie

 Mortier

 Limite de profil

Coupe C30 - Sous-opération 6P -ST-35 - parement sud

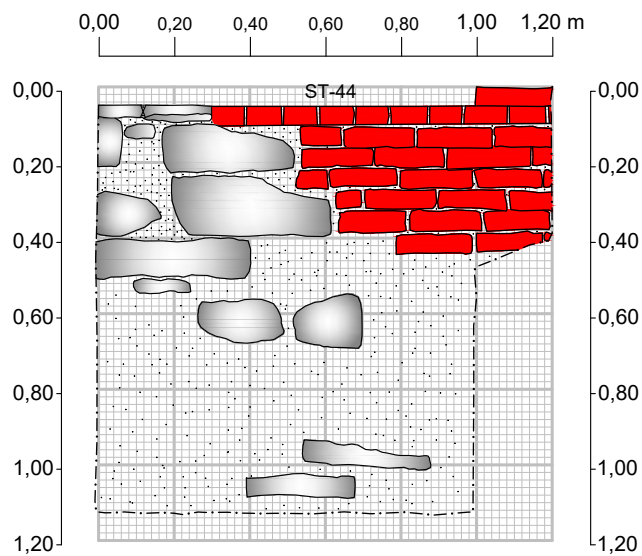


Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Brique
-  Limite de profil

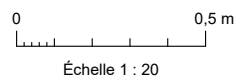
0 0,5 m
Échelle 1 : 20

Coupe C32 - Sous-opération 7B-parement ouest de la jonction entre ST-40 et la ST-44

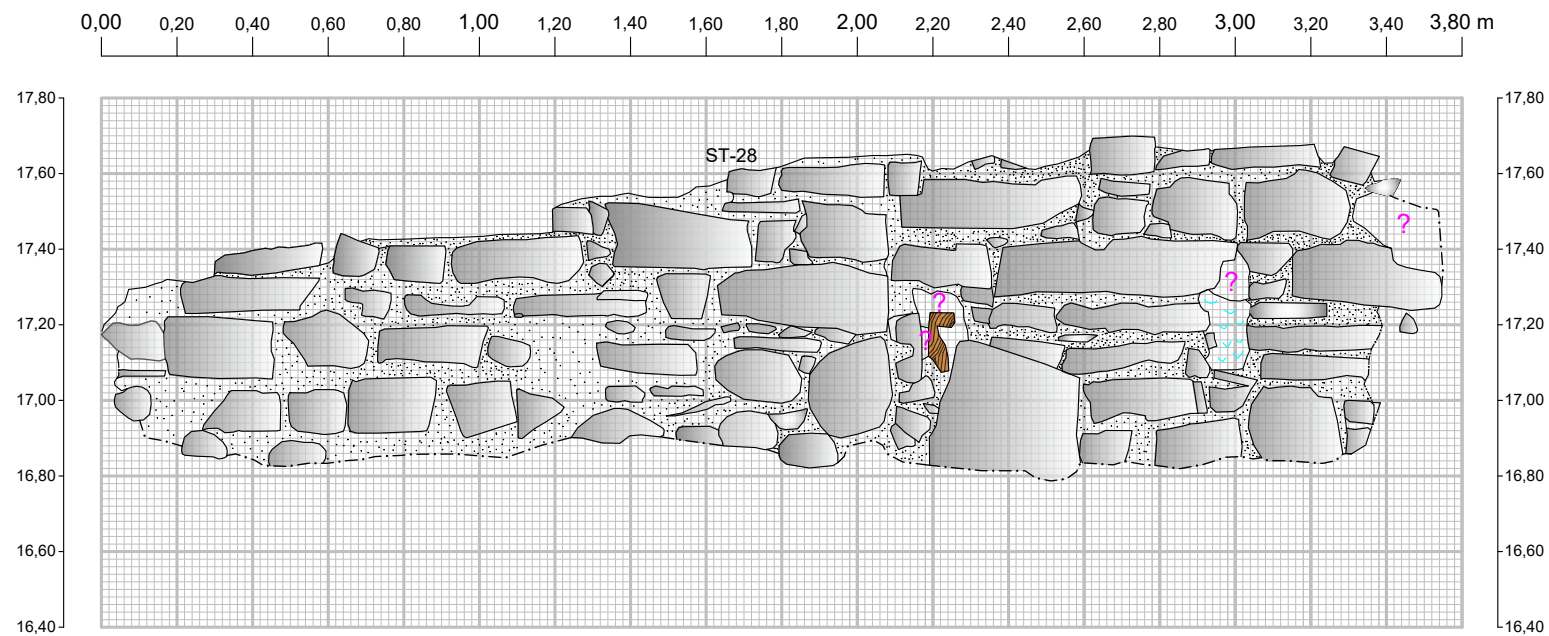


Légende

-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Brique
-  Limite de profil



Coupe C33 - Sous-opération 7A-ST-44-parement est



Légende

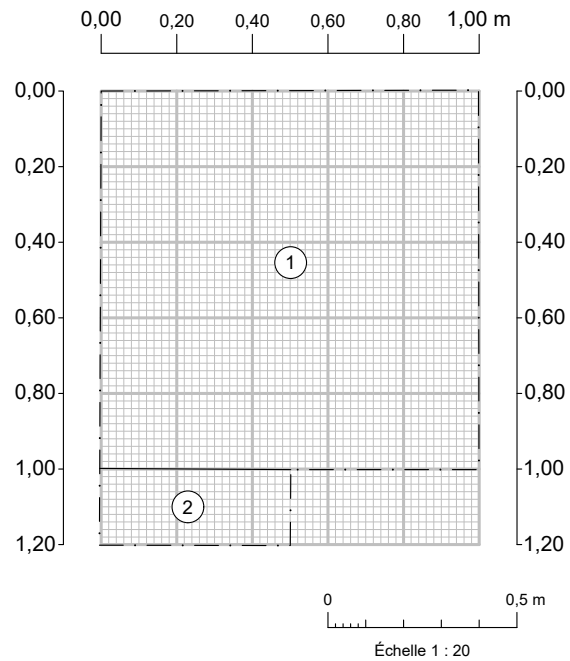
-  Pierre de maçonnerie
-  Mortier
-  Bois
-  Verre cassé
-  Limite de profil

0 0,5 m
Échelle 1 : 20

Coupe C34 - ST-28 parement ouest

5 Annexe

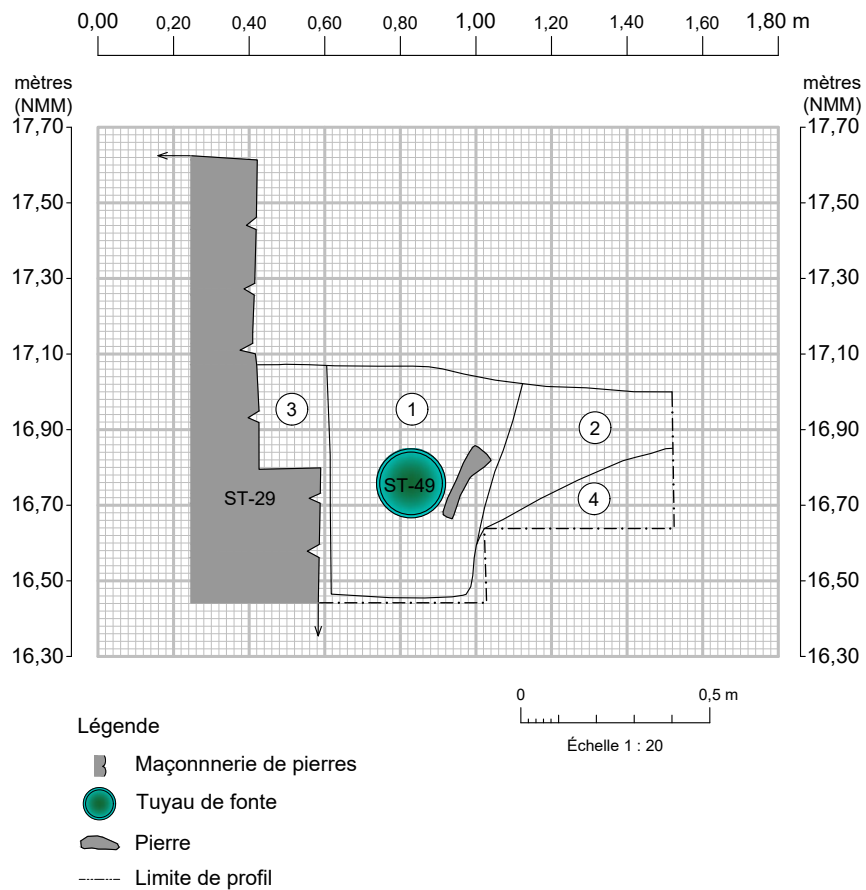
Coupes stratigraphiques



Description

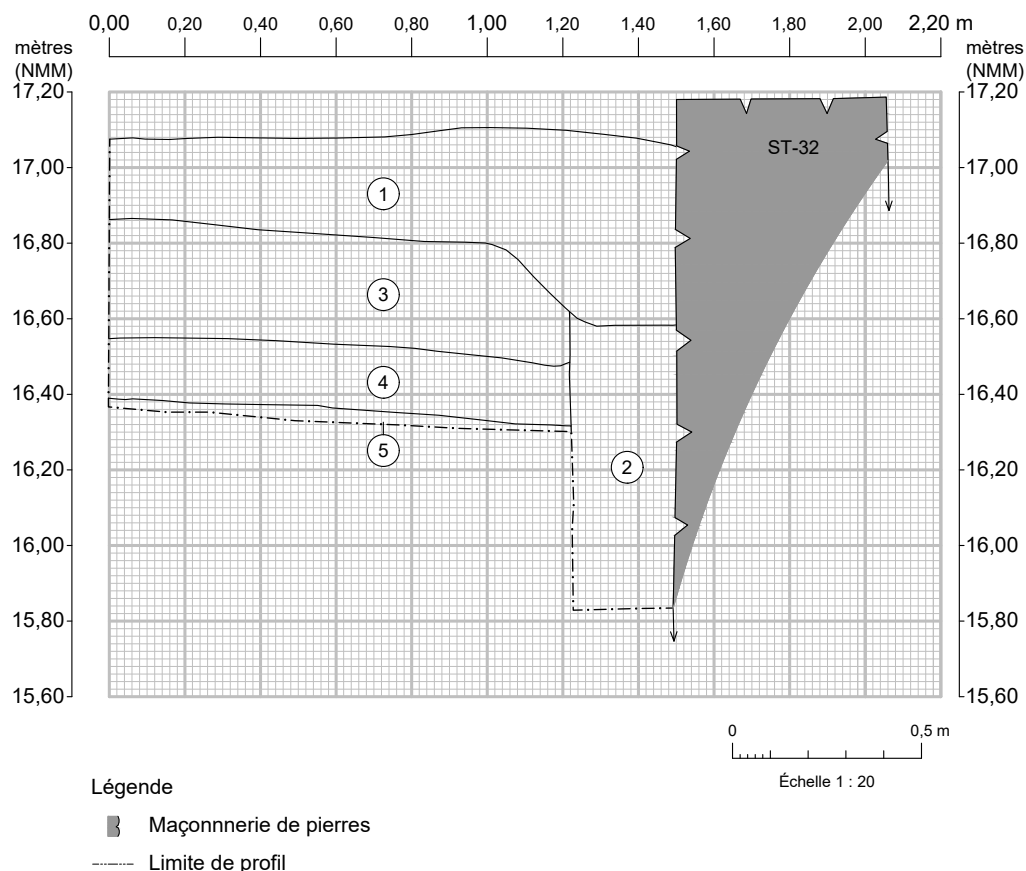
1. Argile gris à rose-orangé, compact et homogène, avec lentilles d'argile bleue, lentilles plus sablonneuses, chaux, mortier et charbon de bois (7B01)

2. Sable légèrement limoneux brun foncé, moyennement compact et homogène, avec charbon de bois, scorie, chaux et mortier (7B02)



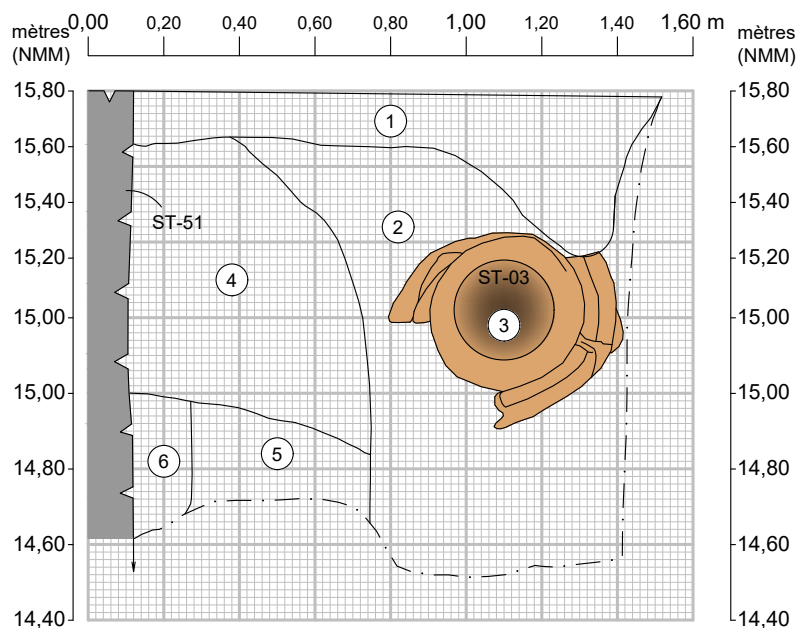
Description

1. Sable argileux brun, compact et homogène, avec fragments de brique, mortier, pierres anguleuses et crépi (6B01)
2. Sable limoneux noir marbré rouille, moyennement compact, avec lentilles de mortier et scories pulvérisées (6B02)
3. Limon sableux noir et gris, meuble et homogène, avec de nombreuses pierres arrondies (6B03)
4. Sable gris foncé, compact et homogène, avec pierres subanguleuses (0-10 cm) (6B04)



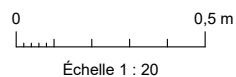
Description

1. Limon sablo-argileux gris-beige, compact et homogène, avec lentilles de sable limoneux noir, scorie pulvérisée, pierres arrondies et subanguleuses (6C01)
2. Limon sableux gris-brun, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm) (6C02)
3. Sable limoneux gris foncé, compact et homogène, avec pierres arrondies et subanguleuses (0-5 cm) et fragments de brique (6C03)
4. Sable gris foncé à noir, très compact et homogène, avec scorie pulvérisée, pierres subanguleuses (0-10 cm), petits fragments de brique (6C04)
5. Sable grossier limoneux gris foncé, compact et homogène, avec scorie pulvérisée (+), pierres subanguleuses (0-15 cm) (+) et fragments de briques (6C05)



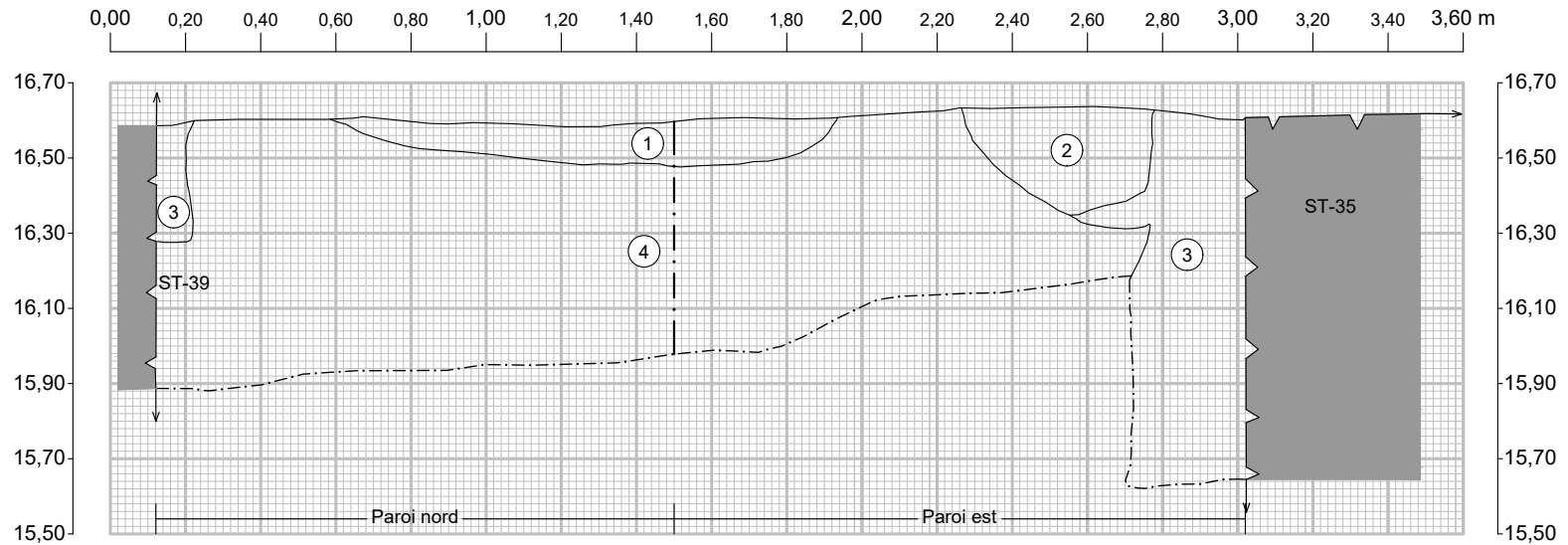
Légende

- Maçonnerie de pierres
- Tuyau de grès
- Limite de profil



Description

1. Limon sableux brun-gris, compact et hétérogène, avec lentilles d'argile, nodules de chaux et de mortier, fragments de brique et charbon minéral (7C01)
2. Limon sableux brun piqueté d'orangé, compact à moyennement compact et hétérogène, avec lentilles d'argile, chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral, pierres anguleuses et arrondies (0-10 cm) (7C02)
3. Limon brun-rouille, très meuble et homogène, avec pierres anguleuses (0-5 cm), charbon minéral et mortier (7C03)
4. Limon sableux brun-rouge, compact à moyennement compact et hétérogène, avec chaux, mortier, fragments de brique, charbon minéral et pierres anguleuses et arrondies (5-10 cm) (7C04)
5. Limon sableux brun-jaune, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm) (7C05)
6. Limon sableux brun-gris, compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-10 cm) (7C06)



Légende

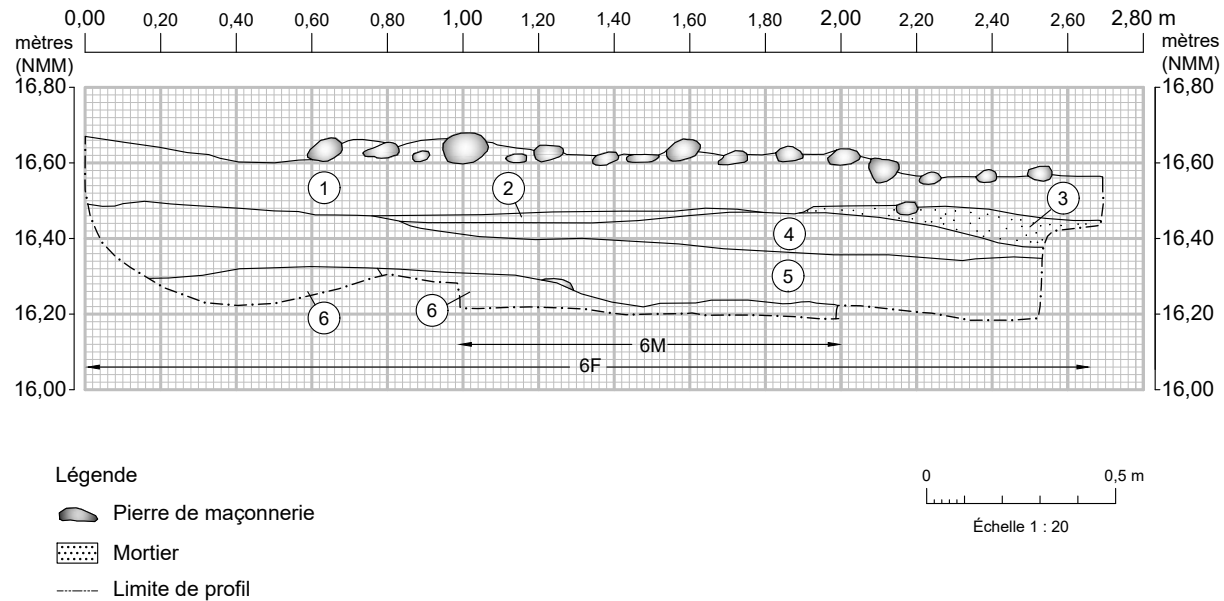
-  Maçonnerie de pierres
-  Limite de profil

0 0,5 m
Échelle 1 : 20

Description

1. Sable limoneux gris-noir, moyennement compact et homogène, avec scories pulvérisées, poudre de charbon minéral, charbon minéral (0-10 cm) et pierres arrondies et subanguleuses (0-10 cm) (6E01)
2. Sable limoneux brun-rouille, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6E02)
3. Sable moyen légèrement limoneux brun, moyennement compact et homogène, avec lentilles de sable fin légèrement limoneux beige (6E03)
4. Sable limoneux beige, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-15 cm) (6E04)

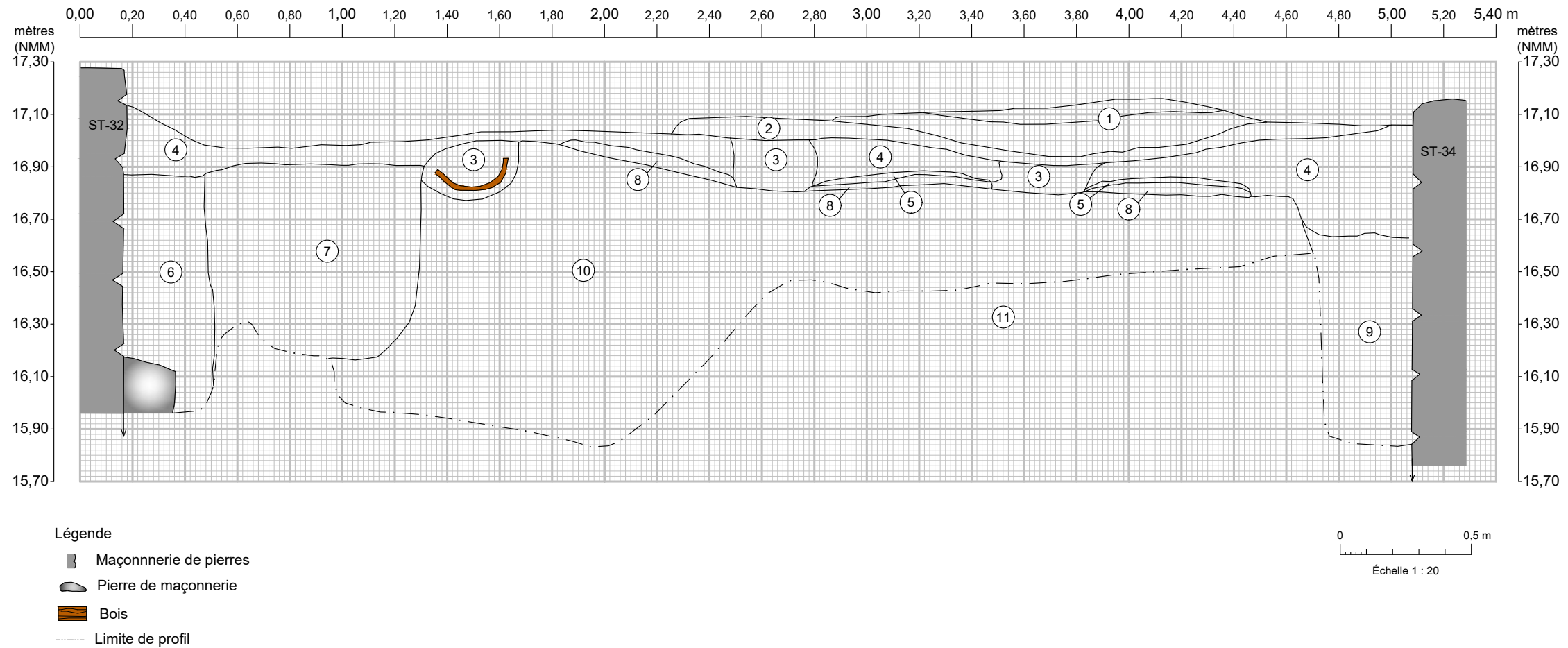
Coupe C12 - Sous-opération 6E - parois nord et est



Description

1. Sable limoneux brun foncé, très compact et homogène, avec fragments de brique, scories, charbon minéral, nodules et lentilles de mortier, pierres arrondies et subanguleuses (0-20 cm) et en plaquettes (0-5 cm) (6F01)
2. Sable limoneux brun-rouille, moyennement compact avec scories et briques pulvérisées (6F02)
3. Mortier désagrégé beige, compact avec concrétions ferreuses et pierres subanguleuses (5cm) (6F03)
4. Sable limoneux gris foncé, moyennement compact avec environ 50% de charbon minéral en poudre et en nodules (0-2 cm) (6F04)
5. Sable limoneux gris, compact et homogène, avec pierres (0-2 cm) (6M01)
6. Sable noir charbonneux, compact et homogène, avec scories et charbon minéral pulvérisé (6M02)

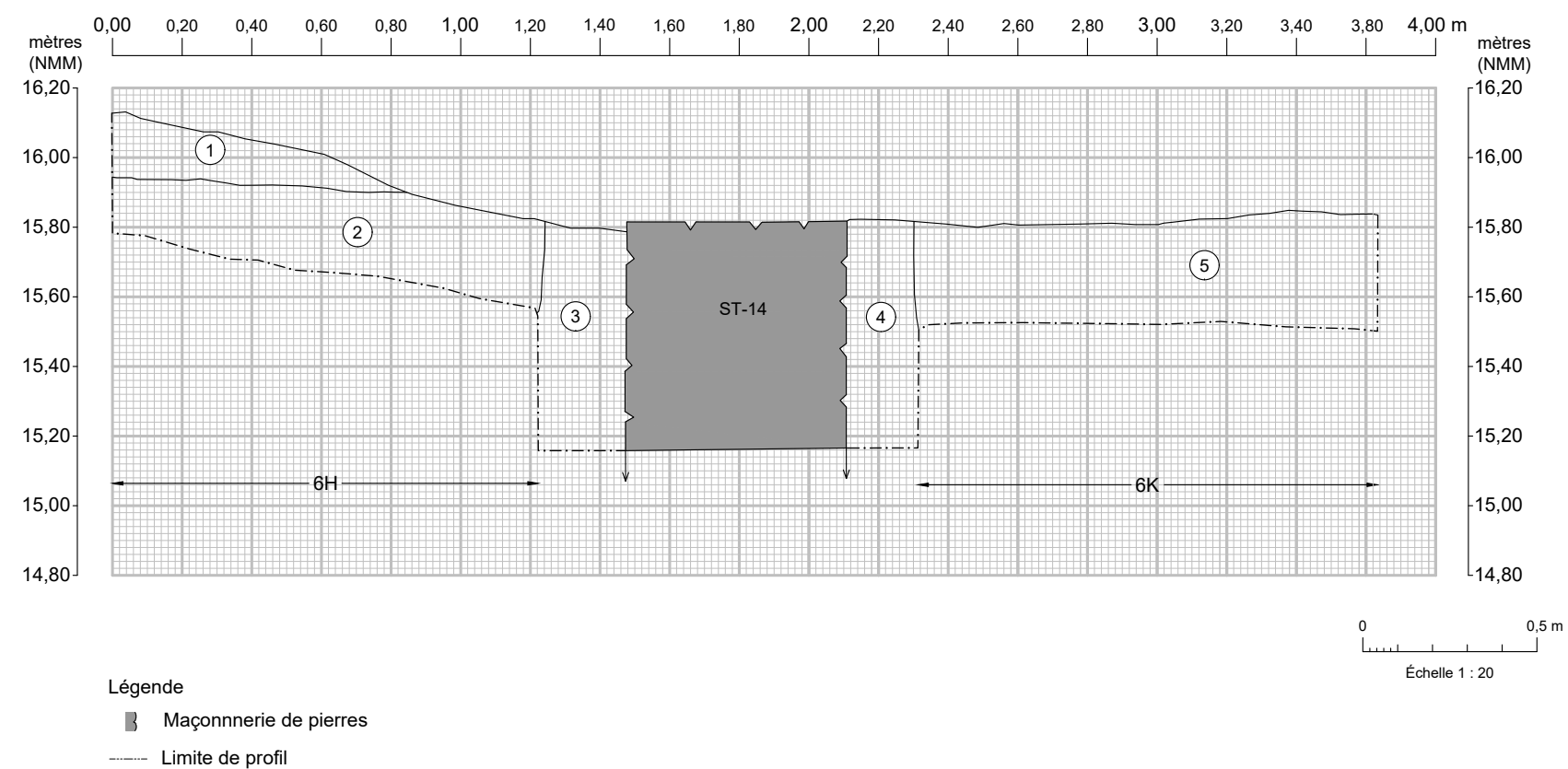
Coupe C14 - Sous-opération 6F - paroi sud



Description

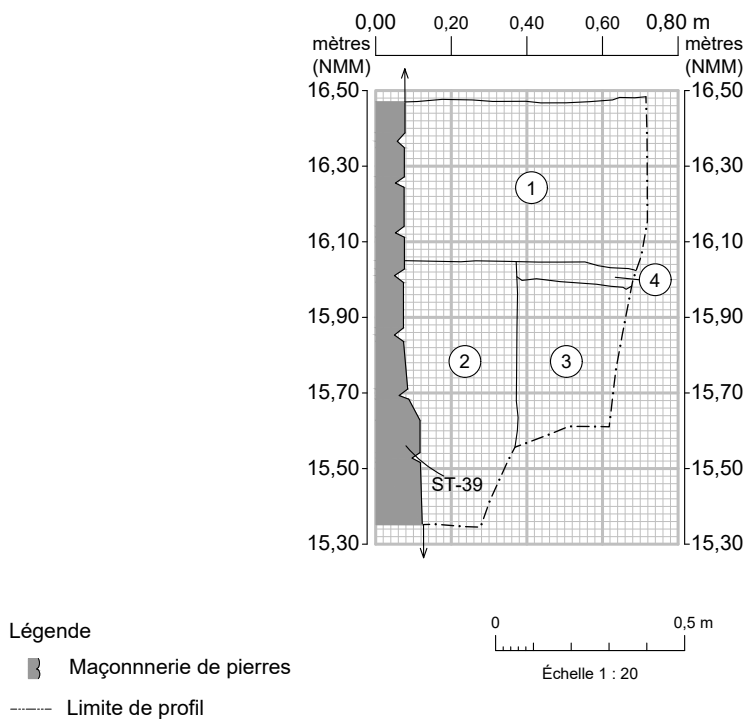
1. Sable limoneux gris-noir à rouge, compact à très compact et hétérogène, avec nombreuses inclusions de mortier et de pierres anguleuses (0-20 cm) et scories (6D01)
2. Sable limoneux noir et rouge, compact et hétérogène, avec scories, charbon minéral, pierres anguleuses (0-5 cm), fragments de bois de petite taille (6D02)
3. Limon sableux brun-gris, compact et hétérogène, avec fragments de brique, scories, charbon minéral, pierres anguleuses (0-5 cm) et fibres de bois décomposé (6D03)
4. Sable limoneux gris foncé, moyennement compact et homogène, avec pierres subanguleuses (0-3 cm) et charbon minéral pulvérisé (6D04)
5. Sable limoneux gris, compact et homogène, avec mortier désagrégé et pierres arrondies (0-5 cm) (6D05)
6. Sable grossier légèrement limoneux gris foncé charbonneux, compact et homogène, avec pierres anguleuses et arrondies (0-10 cm) (++) (6D06)
7. Sable limoneux beige, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6D07)
8. Sable grossier noir charbonneux, meuble et homogène, avec pierres subanguleuses (0-2 cm) et charbon minéral pulvérisé (++) (6D08)
9. Limon argileux gris-brun, compact et homogène, avec quelques pierres anguleuses (0-10 cm) (6D09)
10. Sable limoneux brun-gris, très compact et homogène avec pierres arrondies (5-10 cm) (6D10)
11. Sable brun-jaune, meuble et homogène, avec marbrures de sable brun et jaune (6D11)

Coupe C17 - Sous-opération 6D - paroi nord



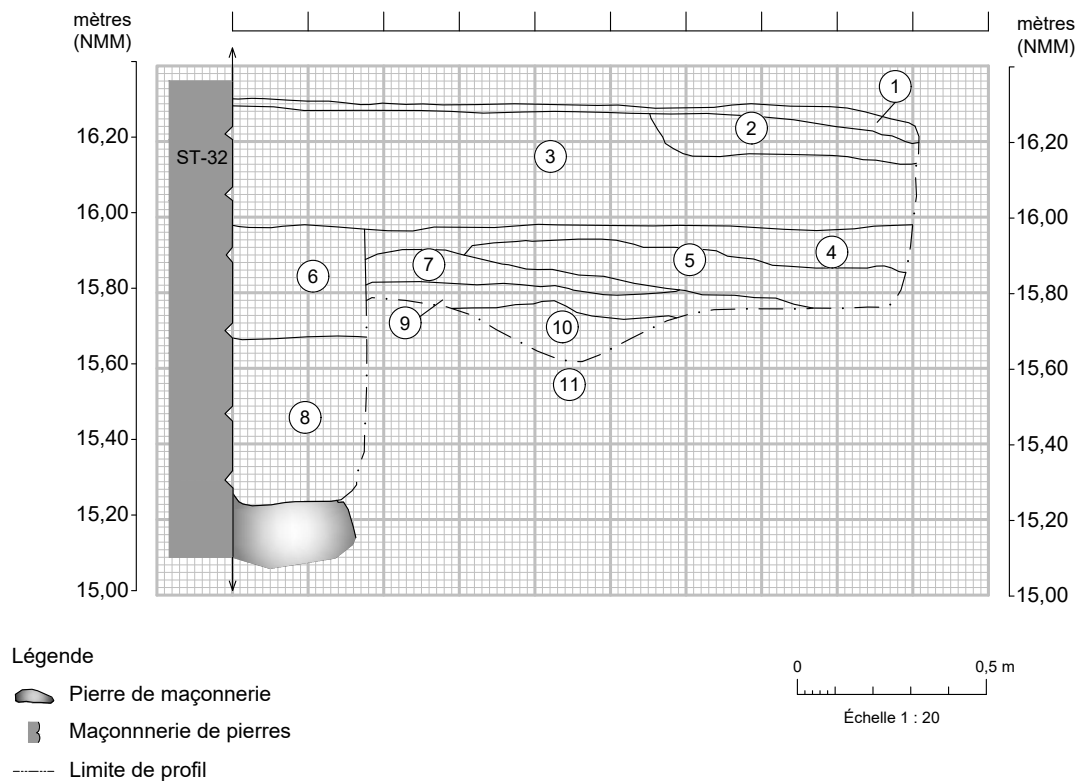
Description

1. Sable limoneux brun foncé, meuble et homogène, avec pierres anguleuses (0-5 cm) (6H01)
2. Sable légèrement limoneux brun orangé, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-15 cm), lentilles organiques plus foncées et lentilles argileuses (6H02)
3. Sable limoneux brun-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6H03)
4. Sable limoneux gris-brun, meuble et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6K02)
5. Sable limoneux gris-brun, compact et homogène, avec mortier, pierres anguleuses (0-10 cm) (6K01)



Description

1. Sable brun limoneux brun, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-10 cm) (+++) (6G01)
2. Sable limoneux gris-brun, meuble et homogène, avec pierres arrondies (++) (6G04)
3. Sable limoneux beige et gris, compact et homogène, avec pierres arrondies (0-5 cm) (+++) (6G05)
4. Sable limoneux gris-beige, compact et homogène, avec fibres de bois, matière organique, charbon minéral et pierres fragmentaires (0-5 cm) (6G03)



Description

1. Sable légèrement limoneux brun, compact et homogène, avec fragments de bouteilles et de verre (+), pierres et plaquettes (0-5 cm) (6N01)
2. Mortier beige partiellement désagrégé, meuble et homogène, avec pierres anguleuses (2-20 cm) (++) (6N02)
3. Mortier désagrégé beige-gris, meuble et homogène, avec pierres anguleuses et subanguleuses (10-40 cm) (++) (6N03)
4. Sable limoneux brun-gris, moyennement compact et homogène, avec pierres arrondies et subanguleuses (0-5 cm), fragments de brique et mortier désagrégé (6N04)
5. Limon sableux noir-gris, compact et hétérogène, avec une lentille de sable et de brique, fragments de brique, mortier, fibre de bois, charbon de bois et charbon minéral (6N05)
6. Sable limoneux beige-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies, anguleuses et subanguleuses (0-5 cm et, plus rarement, 10-30 cm) (+++) (6N06)
7. Limon sableux gris foncé, compact et homogène, avec nodules de mortier (2-7 cm), fragments de brique (2-10 cm), pierres anguleuses (0-15 cm), pierres arrondies (0-5 cm) et traces de cendres rosées (6N07)
8. Sable limoneux beige-gris, meuble et homogène, avec pierres arrondies, anguleuses et subanguleuses (0-5 cm et, plus rarement, 10-30 cm) (+++), et sommet composé d'une lentille de mortier (6N08)
9. Limon sableux gris foncé, moyennement compact et homogène, avec pierres anguleuses (0-2 cm), pierres anguleuses et subanguleuses (10-20 cm) (6N09)
10. Limon sableux gris foncé, moyennement compact et homogène, avec pierres anguleuses et arrondies (10-20 cm) (+++) et fragments de brique (6N10)
11. Sable limoneux gris, marbré gris et beige-gris, compact et homogène, avec pierres arrondies et fragmentaires (0-10 cm) (+++) (6N11)

5 Annexe

Culture matérielle : méthodologie,
inventaire et catalogue

MÉTHODOLOGIE

Les artefacts et écofacts font l'objet d'un traitement préliminaire (nettoyage, lavage et classement), puis d'une analyse (inventaire, catalogage, et études spécialisées - de culture matérielle, archéozoologique et bioanthropologique le cas échéant). Ils sont ensuite conditionnés afin de répondre aux exigences du lieu de dépôt dont la collection à la réserve archéologique dont la collection relève. Dans le cas de la présente étude, la collection sera déposée à la Réserve d'archéologie du Québec, qui relève du ministère de la Culture et des Communications (MMC). Les exigences relatives au traitement, à l'analyse et au dépôt de la collection sont précisées sur le site internet du MCC¹.

1. Traitement préliminaire

Les artefacts et écofacts prélevés lors de l'intervention sont traités en laboratoire, suivant les normes archéologiques en vigueur (Ville de Montréal, 2018 : 4) et de façon à répondre aux exigences du Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec, dont les principaux éléments sont précisés à la liste de vérification pour le dépôt de collection². Tous les objets sont nettoyés, les objets en céramique, en verre, en pierre et en plastique étant lavés à l'eau, et classés préliminairement, selon des catégories générales (essentiellement basées sur les matériaux) et selon leur unité de provenance (lot/structure).

2. Inventaire, catalogue et étude de culture matérielle

Le détenteur d'un permis de recherche archéologique est tenu par la loi sur le patrimoine culturel³ d'inclure l'inventaire des artefacts aux annexes de son rapport annuel de recherche archéologique. L'inventaire de la collection consiste à enregistrer chacun des éléments de l'assemblage archéologique dans un tableau ou un système de gestion de base de données conçu de façon à contenir toutes les données pertinentes à la description et à l'identification des artefacts et écofacts, mais également à permettre leur analyse. L'inventaire comprend notamment l'identification de la provenance (code temporaire ou code Borden, nom du site, numéros d'opération/sous-opération et de lot), de l'objet, du matériau, de la fonction, ainsi que le constat d'intégrité de l'objet, le nombre de fragment(s), le nombre d'objet(s), la transcription des inscriptions et la description des marques observables, la description typologique de l'objet ainsi que celle des décors et des altérations, la datation lorsque possible et, enfin, le numéro de la boîte dans laquelle se trouve l'objet. Le numéro de catalogue est précisé le cas échéant.

¹ <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/archeologie/deposer-collections-archeologiques>

² [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/archeologie/liste-verification-depot-LRAQ.pdf)

[communications/documents/patrimoine/archeologie/liste-verification-depot-LRAQ.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/archeologie/liste-verification-depot-LRAQ.pdf), page consultée le 26 février 2025

³ *Loi sur le patrimoine culturel*, chapitre P-9.002, r. 2.1 ; *Règlement sur la recherche archéologique*, A.M. 2013-01, article

En ce qui a trait aux matériaux et aux fonctions des objets, la classification est basée sur des listes de matériaux et de fonctions élaborées par Parcs Canada (Parcs Canada, 2008), modifiées et complétées par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018).

La description des différents objets (typologie et décor) est réalisée suivant la terminologie précisée dans des ouvrages et des articles de référence. Pour la céramique, le *Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec* (Gauvin, 1995) fait référence pour ce qui est de la détermination du matériau, parfois complété de *Identifier la céramique au Québec* (Métreau, 2016), alors que pour ce qui est de la description des critères morphologiques, les travaux de Fabienne Ravoire ont été utilisés (Ravoire, 2006). Ces ouvrages sont complétés par des études monographiques, notamment les livres portant sur les collections de Place-Royale (voir par exemple Moussette, 1996 ; Plourde et Lapointe, 1996 ; Campbell, 1996). Pour le verre, le *Glossaire du verre de Parcs Canada : décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat* (Jones et Sullivan, 1985) et la *Verrerie de table au Canada. 1770-1850* (McNally, 1982) ont largement été mis à contribution. Pour les menus objets, un certain nombre de publications associées aux interventions archéologiques réalisées Place Royale à Québec ainsi que des publications de Parcs Canada servent de référence. C'est le cas pour les jeux (Katherine Tremblay et Renaud, 1999), les ustensiles (Yves. Tremblay, 1996 ; Dunning, 2001), les objets de couture (Yves. Tremblay, 1996), les appareils d'éclairage (Woodhead, Sullivan et Gusset, 1984 ; Yves. Tremblay, 1996) et de divers menus objets de la vie quotidienne (Marier, 1996). Pour les pipes à fumer, les références sont nombreuses (voir par exemple Arkéos, 2015 ; Bradley, 2001 ; Daviau, 2009 ; Drouin et Savard, 1990 ; Ethnoscop, 2008). Les ouvrages consultés varient en fonction de la nature des objets mis au jour sur le site et de l'avancée des connaissances archéologiques.

L'état de conservation des artefacts et écofacts est également documenté, d'après les constats d'intégrité et d'altération de l'objet. Le constat d'intégrité permet de renseigner si l'objet est entier (objet conservé dans son intégralité), complet (objet dont il est possible de déterminer le profil complet bien qu'il ne soit pas conservé dans son intégralité), reconstituable (objet qu'il est possible de rattacher à une forme spécifique même si son profil n'est pas conservé dans son intégralité), incomplet (objet qu'il n'est pas possible de rattacher à une forme précise mais dont la fonction reste malgré tout déterminable) ou fragmentaire (objet qu'il n'est pas possible de rattacher ni à une fonction ni à une forme précise). L'altération se divise entre altération faible (+) (l'altération est quasiment imperceptible à l'œil nu), moyenne (++) (l'altération est partielle mais permet une lecture complète de l'objet), forte (+++) (l'objet est identifiable mais l'altération a nettement modifié la surface de l'objet) ou complète (++++) (le processus d'altération est à un stade très avancé et l'objet n'est plus identifiable).

Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, en fonction de la rareté du (des) matériau(x) et du (des) décor(s), en fonction de l'intégrité et de la lisibilité de l'objet et en fonction d'une période chronologique ou d'une thématique précise, ont fait l'objet d'un numérotage (Ville de Montréal, 2018 : 5-6) et d'un catalogage menant à des recherches plus poussées. Les données obtenues dans le cadre de ces recherches sont colligées au moyen de fiches de catalogages, les fiches de catalogage utilisées étant celles proposées par la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018).

Enfin, les données issues de l'inventaire et du catalogue permettent une analyse de la collection, qui est incluse au rapport d'intervention archéologique. Cette analyse éclaire et souligne les principaux phénomènes d'occupation et d'utilisation du site à l'étude.

Conditionnement et dépôt de la collection

La collection est ensuite conditionnée afin de permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La collection sera déposée au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec. Aussi, elle a été conditionnée en conséquence, suivant les exigences du lieu de dépôt de la collection.

Bibliographie

ARKÉOS. *Intervention archéologique à l'emplacement de l'ancienne Fabrique de pipes Bannerman, Site BjFj-026, Montréal*, 850-705-6, Montréal, Gaz Métro, 2015.

BRADLEY, Charles S. « La pipe à fumer pour l'archéologue », dans KARKLINS, Karlis (dir.), *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 2001, p. 120-54.

CAMPBELL, Anita. *Le creamware de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996.

DAVIAU, M. H. *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles*, Québec, CELAT, coll. Cahiers d'archéologie du CELAT, n°26, 2009. En ligne au : <<https://books.google.ca/books?id=LkkxcAAACAAJ>>.

DROUIN, P. et Mario SAVARD. *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, n°67, 1990. En ligne au : <<https://books.google.ca/books?id=KRKLMwEACAAJ>>.

DUNNING, Phil. « Couverts de table composites de 1770 à 1930 », dans KARKLINS, Karlis (dir.), *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 2001, p. 38-53.

ETHNOSCOOP. *Interventions archéologiques dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur les sites BjFj-26 (fabrique de pipes à fumer Bannerman) et BjFj-27 (raffinerie de sucre et malterie Molson), emprise du Pont-Jacques Cartier, Montréal, printemps 2007*, Montréal, Gaz Métro, 2008.

GAUVIN, Robert. *Guide des céramiques, selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région du Québec*, Parcs Canada, Ottawa, Parcs Canada, 1995.

JONES, Olive et Catherine SULLIVAN. *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*, Parcs Canada, Ottawa, 1985.

MARIER, Christiane. *Les menus objets de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1996. En ligne au : <https://books.google.ca/books?id=1Xrkk2nGtuAC>.

MCNALLY, Paul. *Verrerie de table au Canada. 1770-1850*, Parcs Canada, Ottawa, coll. Histoire et archéologie, n°60, 1982.

MÉTREAU, Laetitia (dir.). *Identifier la céramique au Québec*, Québec, coll. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n°41, 2016.

MOUSSETTE, Marcel. *Les terres cuites communes des maisons Estèbe et Boisseau*, 51, Québec, ministère de la Culture et des communications, coll. Collection Patrimoines, 1996.

PLOURDE, Guy et Camille LAPOINTE. *Les objets domestiques en grès fin de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des communications, coll. Collection Patrimoines, n°97, 1996.

RAVOIRE, Fabienne. « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens », *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2006, p. 105-202.

TREMBLAY, Katherine et Louise RENAUD. *Les jeux et les jouets de Place-Royale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, coll. Collection Patrimoines, 1999.

TREMBLAY, Yves. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec, Ethnoscop inc., coll. Collection Patrimoines, n°96, 1996.

VILLE DE MONTRÉAL. *Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal. Guide de traitement des collections archéologiques*, Montréal, 2018.

WOODHEAD, E. I., C. SULLIVAN et G. GUSSET. *Appareils d'éclairage : collection de référence nationale*, Parcs Canada, Parcs Canada, coll. Etudes en archéologie, architecture et histoire, 1984.

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
4A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant le nombre "10" moulé au-dessus du talon	1	
4A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant le chiffre "2" moulé sous la base	1	
4A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Comp	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule dont la lèvre est manquante et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant le chiffre "2" moulé sous la base	1	
4A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul à enfoncement en cône arrondi avec petit mamelon, ne portant pas de décor, à ouverture terminée à la pince	1	
4A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Tuile à touraillage	1	1	4.2.1	Boissons	Inc	Fragment de tuile à touraillage avec deux rebords, dont la surface plate présente de petites perforations circulaires disposées par groupes de 16 en losanges alignés et dont le dos présente de larges ouvertures en losange, 1840-1910/1913, dont la surface présente une altération par la chaleur moyenne (++)		010
5B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor mixte moulé et peint, polychrome (bleu, jaune, noir, rose et vert), à motif indéterminé, comportant des éléments floraux moulés et rehaussés de peinture sous la glaçure, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor mixte imprimé, moulé et peint, polychrome (bleu, brun, jaune et vert), à motif indéterminé, comportant des éléments floraux imprimés en brun et rehaussés de peinture sous la glaçure, dont 1 partie de la paroi est ornée de côtes et cannelures moulées, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor mixte imprimé, moulé et peint, polychrome (brun et jaune), à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux imprimés en brun et rehaussés de peinture jaune sous la glaçure et dont la paroi est ornée de côtes et cannelures moulées, pouvant appartenir à l'objet précédent, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif), recouvrant la paroi interne, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Couvercle	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Inc	Fragment de couvercle circulaire à dessus convexe avec anneaux en relief et comportant en dessous une fine collerette, ne portant pas de décor, dont l'enduit est peu épais de couleur plutôt brun clair, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant un "1" moulé sous la base, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant un "2" moulé sous la base, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant une lettre, un chiffre ou un symbole indéterminé moulé sous la base, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant un "5" moulé sous la base, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Petite bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave à enfoncement asymétrique portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant l'inscription moulée "2" au-dessus du talon, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Petite bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant les inscriptions moulées "XFB / NCC" au-dessus du talon, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, portant une inscription moulée pouvant être un "6" ou un "9" ou un symbole indéterminé, présentant une altération lamellaire légère (+), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul concave, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, présentant une altération moyenne (++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, fabriquée au moule en plusieurs parties, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplatie et à vague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées "MCDUGALL // GLASGOW.SCOTLAND", Duncan McDougall & Co., 1847-1967, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	5.5.7	Cuir	Indéterminé	7	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de lanières (?) dont le rebord est pourvu d'une ou deux rangées de fines perforations de couture, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	7.22	Métal cuivreux et cuir	Indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de cuir indéterminés portant chacun 1 œillet en métal cuivreux à une extrémité, dont 1 portant aussi un gros œillet alors que l'autre présente un trou avec traces d'arrachement au même endroit, pouvant appartenir à l'objet précédent, autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5B99	3.1.1.1	Fer ind	Boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Recon	Gros boulon à tête hexagonale, présentant une concrétion importante (+++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5B99	3.1.1.1	Fer ind	Écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	De forme circulaire, présentant une concrétion importante (+++), autour des piliers ST-12, ST-18 et ST-19	1	
5C99	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, autour du pilier ST-23	1	
5C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, autour du pilier ST-23	1	
5C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire, ne portant pas de décor, autour du pilier ST-23	1	
5C99	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire à cul concave avec petit mamelon, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire à cul en retrait avec petit mamelon, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "1030" avec un point en relief au-dessus du premier et dernier chiffre, autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à whisky	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire à cul concave avec élévation circulaire au centre et petit mamelon, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "P. DAW[S]ON. / DUFFTOWN GLENLIVET" en arc de cercle, du producteur Peter Dawson, 1893-1924, autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de base de bouteilles à corps de section circulaire à cul à enfoncement en cloche avec gros mamelon, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour du pilier ST-23	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire à cul à enfoncement sphérique avec petit mamelon, ne portant pas de décor, autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Recon	Bouteille à corps de section circulaire à épaule tombante et à cul à enfoncement sphérique avec petit mamelon, dont le goulot est manquant, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplaties, ne portant pas de décor, à ouverture terminée à la pince, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits, autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplaties, à bague arrondie et à col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor, réalisé au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire moyenne (++), autour du pilier ST-23	1	
5C99	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave avec petit mamelon, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent, autour du pilier ST-23	1	
5C99	7.99	Matériau composite autre	Pinceau ?	1	1	1.10.1	Matières indéterminées, outils	Frag	Élément tubulaire en métal cuivreux à filetage interne, avec un faisceau de fibres végétales (?) à une extrémité, présentant une altération importante (+++), autour du pilier ST-23	1	
5C99	7.99	Matériau composite autre	Pinceau ?	1	1	1.10.1	Matières indéterminées, outils	Frag	Élément tubulaire en métal cuivreux à filetage interne, portant d'un côté des résidus de fibres végétales (?), présentant une altération importante (+++), autour du pilier ST-23	1	
5C99	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élément discoïde avec très large perforation centrale carrée, présentant une face plate et une face convexe, présentant une altération importante (+++), autour du pilier ST-23	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5C99	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élément composé d'une plaque de laquelle s'élèvent à 1 extrémité 2 plaques minces parallèles, et dont l'autre moitié est recourbée pour maintenir quelque chose en place, avec 2 perforations circulaires filetées traversantes et 2 pour fixation, présentant une altération importante (+++), autour du pilier ST-23	1	
6A01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	11	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Fragments jointifs de bouteille à corps de section circulaire, à cul concave, à épaule tombante et à ouverture à capsule, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire importante (+++)	1	
6A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment presque plat présentant une légère courbure et 2 surfaces lissées, à pâte orange, ne portant pas de décor	2	
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, semblable à un motif de type Shell Edge simple	2	
6A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite et fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
6A02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, pouvant être une ligne ou bande	2	
6A02	1.2.1.79	GG gl saline brune	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, semblable aux productions du Derbyshire mais portant seulement un enduit brun clair sur la face externe	2	
6A02	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment indéterminé courbé, ne portant pas de décor, pouvant être un fragment d'élément tubulaire ou un rebord ? semblable aux productions de type Albany à glaçure saline mais ne présente pas d'enduit	2	
6A02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant une bande et des cercles composés de fines lignes verticales, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de cannelures, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	2	
6A02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	7	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond légèrement concave et fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++) , pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Recon	Fragments jointifs de bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul à enfoncement sphérique avec marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant une inscription moulée indéterminée pouvant être un "2" inversé, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, portant le chiffre moulé "2", présentant une altération lamellaire moyenne (++) , pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, portant le chiffre moulé "5", présentant une altération lamellaire importante (+++), pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Base de bouteille à corps de section circulaire et à cul à enfoncement sphérique irrégulier, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées en arc de cercle "R. COOPER & CO // PORTOBELLO", la 2e partie étant inversée, Richard Cooper & Co. , Portobello, Écosse, 1866-ca. 1885, présentant une altération lamellaire importante (+++), pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment d'épaule, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée indéterminée, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Petite bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à ouverture à capsule et à cul à enfonce ment sphérique peu profond, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Comp	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à goulot à lèvres rabattue et à cul à enfonce ment sphérique peu profond avec trace d'em pontillage, ne portant pas de décor, réalisée par soufflage au moule à rotation	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Inc	Fragments jointifs de paroi, épaule, col et goulot de bouteille à corps de section circulaire et ouverture à capsule, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire importante (+++)	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	9	6	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux goulots et 7 fragments de goulot à ouverture à capsule, ne portant pas de décor, réalisés au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire légère (+) à importante (+++)	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Goulots à lèvres aplaties et bague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	17	10	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Quatorze fragments de goulot à lèvres aplaties dont 1 avec bague arrondie et 3 fragments de goulot à lèvres arrondies, ne portant pas de décor	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux bases de bouteille à corps de section circulaire et à cul à enfonce ment conique dont 1 avec petit mamelon et 3 bases à enfonce ment sphérique, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire légère (+) à moyenne (++) , pouvant appartenir aux objets déjà décrits	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	15	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de base de bouteille à corps de section circulaire dont 1 avec marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire légère (+) à moyenne (++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	2	
6A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	359	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Quarante-six fragments de col et d'épaule et 313 fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, dont 36 portant des traces de moule, présentant une altération lamellaire légère (+) à importante (+++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	3	
6A02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	12	1	4.99	Consommation indéterminée	Inc	Fragments jointifs de base, de paroi et d'épaule de bouteille à corps de section circulaire et à cul légèrement en retrait, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant les inscriptions moulées "SB & G Co / 16", Streator Bottle & Glass Company, Illinois, ca. 1890-1905, présentant une altération lamellaire importante (+++)	3	
6A02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	14	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments de goulot à lèvres aplatie dont 2 avec bague arrondie et 11 fragments de col et épaule, ne portant pas de décor, dont 4 présentant une altération lamellaire légère (+) à importante (+++), certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	3	
6A02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille ?	47	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Cinq fragments de base dont 2 jointifs à cul en retrait et 42 fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, dont 17 présentant une altération lamellaire légère (+) à moyenne (++), certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	3	
6A02	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Sceau	1	1	5.2	Commerce	Recon	Sceau en plomb constitué de deux disques superposés aux bords légèrement irréguliers, écrasés l'un sur l'autre et liés par un épaississement entre les deux disques, décalé par rapport au centre, 1840-1910/1913, présentant une altération importante (+++)		008

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	12	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	8 fragments élagués	3	
6A02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++), portant des fibres de bois perpendiculaires	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	11	11	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	50	50	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) à très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	16	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	5	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Boulon	2	2	4.7.2.4	Fixations - divers	Recon	Gros boulons, 1 à tête hexagonale et 1 à tête carrée, présentant une concrétion importante (+++)	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Dont les 2 extrémités sont cassées, présentant une concrétion importante (+++)	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Écrou ?	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Élément discoïde mince avec perforation centrale, présentant une concrétion importante (+++)	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Écrou ?	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Frag	Élément semblable à un gros écrou borgne dont la portion supérieure est carrée et la base circulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	6	6	7.1	Indéterminé	Frag	Grosses tiges de section circulaire dont une extrémité est recourbée en L, longueur: 17,5 cm, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, les objets présentent les mêmes dimensions et pourraient donc être complets	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige recourbé en L, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, semblable à l'objet précédent	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Tige	4	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élément cylindrique creux présentant une extrémité écrasée et une pleine (?), présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
6A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	12	4	7.1	Indéterminé	Frag	Dont 4 fragments plats, présentant une concrétion importante (+++) à très importante (++++) ne permettant pas la lecture des objets	3	
6A02	3.1.2.1	Cuivre ind	Fil	8	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de gros fil de section circulaire dont 1 formant une boucle aux extrémités enroulées, présentant une concrétion importante (+++)	3	
6A02	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige (?) composée de 2 fils ou tiges torsadés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
6A02	7.99	Matériau composite autre	Fil ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil en métal cuivreux recouvert d'un matériau rouge indéterminé et ayant été recouvert d'un matériau grisâtre ayant presque entièrement disparu, présentant une altération très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	3	
6A02	5.1.1	Os	Ossements	11		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment de dent	3	
6A03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
6A05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture à capsule et fragment de base de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	4	
6A05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	11	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi et fragment de lèvre, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++) à importante (+++), pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
6A05	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi et éclat, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire importante (+++)	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A05	3.1.1.1	Fer ind	Capsule	12	12	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Comp	Capsules de type Crown à 21 dents, post 1930, présentant une concrétion importante (+++), certaines pouvant avoir conservé leur disque interne en plastique	4	
6A05	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince recourbé en C, présentant une concrétion importante (+++)	4	
6A05	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 3 présentant des traces de découpe à la scie	4	
6A06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvres rabattues, ne portant pas de décor, à ouverture terminée à la pince	4	
6A06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulot à ouverture à capsule dont 2 sont jointifs, ne portant pas de décor, réalisés au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire moyenne (++) à importante (+++)	4	
6A06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	4	
6A06	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	46	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Cinq fragments d'épaulé et 41 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 portant des traces de moule en plusieurs parties, dont 39 présentant une altération lamellaire légère (+) à importante (+++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
6A06	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	6	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	4	
6A06	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
6B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplatie et col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor, à ouverture terminée à la pince	4	
6B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	14	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base à cul à enfoncement en cloche et fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, dont 5 présentant une altération lamellaire légère (+) à moyenne (++), certains pouvant appartenir à l'objet précédent	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6B01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Goulot à lèvres aplatie et bague arrondie et fragment de col et épaule de bouteille, ne portant pas de décor, pouvant avoir été réalisée par soufflage au moule à rotation	4	
6B01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 2 présentant une altération lamellaire importante (+++)	4	
6B01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
6B01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	4	
6C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé à pâte orange grossière, pouvant être de la brique, du pot horticole ou de la terre cuite commune ?	4	
6C01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi (?)	4	
6C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot, ne portant pas de décor, réalisé au moule en plusieurs parties	4	
6C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de goulot et de col à ouverture à capsule, ne portant pas de décor, réalisés au moule en plusieurs parties	4	
6C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	28	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments de base, 1 fragment de col et 24 fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
6C01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	4	
6C01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	4	
6C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
6C04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de col, ne portant pas de décor	4	
6C04	5.4.5	Caoutchouc	Bouchon	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Bouchon tronconique	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6C04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	4	
6D01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave, ne portant pas de décor	4	
6D01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
6D01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion très importante (+++++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	4	
6D02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	4	
6D02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres arrondies, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	4	
6D02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulots à lèvres aplatis, ne portant pas de décor, à ouverture terminée à la pince	4	
6D02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	21	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de col, 3 fragments d'épaule, 1 fragment de talon et 15 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 6 présentant une altération lamellaire légère (+) à moyenne (++) , pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
6D02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille ?	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération par la chaleur, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
6D02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplatis et bague (?) et fragment de base à cul concave, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire importante (+++)	4	
6D02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille ?	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire importante (+++), pouvant appartenir à l'objet précédent	4	
6D02	5.1.7	Graphite	Pointe de graphite	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de gros bâton présentant une extrémité taillée en pointe émoussée et une extrémité cassée	4	
6D02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	4	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFj-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6D02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	17	17	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) à très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
6D02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Dont 1 fragment est composé de 2 tiges amalgamées, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	4	
6D02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	4	
6D03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre aplatie, dont 1 avec bague droite, ne portant pas de décor, à ouverture terminée à la pince	5	
6D03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	14	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de col et 12 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 2 présentant une altération lamellaire légère (+), certains pouvant appartenir à l'objet précédent	5	
6D03	2.99	Verre altéré	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, présentant une altération par la chaleur très importante (++++) ne permettant pas la lecture de l'objet	5	
6D03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	5	
6D03	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
6D03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	8	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
6D03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	5	
6D03	3.1.1.1	Fer ind	Clou	7	7	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Clous à tige quadrangulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, retrouvés fichés à la verticale dans le plancher ST-47, dont 3 portent des fibres de bois perpendiculaires	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6D03	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Dont 2 à tige quadrangulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, retrouvés fichés à la verticale dans le plancher ST-47	5	
6D03	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	2	7.1	Indéterminé	Frag	Clou à tige quadrangulaire avec au moins 2 anneaux ou maillons amalgamés dans sa concrétion, près de la tête, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, retrouvé fiché à la verticale dans le plancher ST-47	5	
6D04	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire importante (+++)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée indéterminée, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Goulot à lèvres aplatie irrégulière et col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, présentant une altération lamellaire légère (+), pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot et col, à lèvres aplatie, bague évasée vers le bas et col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, portant des résidus sur le goulot pouvant indiquer qu'il y a déjà eu une étiquette, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplatie et bague arrondie, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplatie, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Goulot et col avec amorce d'épaule, à lèvre aplatie, à grosse bague arrondie et col légèrement renflé, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot, col et épaule de bouteille à corps de section circulaire, à lèvre aplatie et col légèrement renflé, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot et col, à lèvre aplatie, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulots à lèvre aplatie, dont 1 à bague arrondie et 1 à bague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	64	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Vingt fragments de col et d'épaule et 44 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 6 présentant une altération lamellaire légère (+), pouvant appartenir aux objets déjà décrits, certains pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	5	
6D04	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	8	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Inc	Deux fragments de base, 3 fragments d'épaule et 3 fragments de paroi, jointifs, d'une bouteille à corps de section circulaire et cul à enfoncement conique présentant un pontil au sable, ne portant pas de décor	5	
6D04	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	5	
6D04	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
6D04	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6D04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Inc	Constitués d'un élément ovoïde perforé attaché à une grosse tige (?), présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets, pouvant être des crochets, des éléments de fixations, etc.	5	
6D04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets	5	
6D06	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
6D06	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	5	
6D06	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	5	
6D06	3.1.1.1	Fer ind	Bande ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
6D06	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	6	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets	5	
6D08	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, probablement une scène avec un bâtiment	5	
6D08	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	ne portant pas de décor, Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	5	
6F01	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Contenant forme indéterminée ?	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments à pâte beige et surfaces grises dont une portant une glaçure saline incolore, ne portant pas de décor, semblable aux GG de type Albany à glaçure saline (1.2.1.101) mais dont l'enduit est absent	6	
6F01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Recon	Bouteille à corps de section circulaire, à cul concave portant une marque de succion de type Owens et à épaule tombante, dont le goulot est manquant, ne portant pas de décor, portant le chiffre "5" moulé, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de fond de bouteille à corps de section circulaire et cul concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée pouvant être un "5" ou un "2" inversés, présentant une altération lamellaire légère (+)	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvres aplatie, ne portant pas de décor, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot, col et épaule, à bague arrondie, ne portant pas de décor, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de goulots à ouverture à capsule, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération lamellaire moyenne (++)	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de base présentant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++) à importante (+++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	17	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Dix fragments de base, 1 fragment de col, 4 fragments de goulot et 2 fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, certains pouvant être du verre britannique (2.3.1.2) et pouvant appartenir aux objets déjà décrits	6	
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	29	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de goulot, 17 fragments de base et 10 fragments de col et épaule, ne portant pas de décor, dont 18 présentant une altération lamellaire importante (+++), certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFJ-234

Archéologue : Agnès Gélé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille ?	308	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire légère (+) à importante (+++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits, lot particulièrement fragmentaire	6	
6F01	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Bases de bouteilles à corps de section circulaire et à cul à enfoncement conique présentant un pontil au sable, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	6	
6F01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot, ne portant pas de décor	6	
6F01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	6	
6F01	3.1.5	Métaux et alliages argentifères	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Comp	Pièce de monnaie canadienne de 5 cents présentant sur l'avvers le portrait de Georges V couronné et sur le revers la valeur de la pièce entourée de rameaux d'érable croisés et surmontés de la couronne de saint Édouard, portant les inscriptions sur l'avvers "[GEORG]IVS [V] REX [ET] IND: [IMP:]" et sur le revers "5 / [CENTS] / [CAN]ADA / [1911]", Monnaie royale canadienne, 1911, présentant une altération importante (+++)		009
6F01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Binette	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Tête de binette, dont la jonction avec le manche, manquant, se fait à environ 90 degrés; longueur: 16,5 cm; largeur: 23 cm, présentant une concrétion importante (+++)	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	6	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	12	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Boulon et écrou ?	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de forme trapézoïdale, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	6	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Capsule ?	6	6	7.1	Indéterminé	Frag	Ayant été écrasés et présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	6	4	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets	6	
6F01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	15	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets	6	
6F01	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag		6	
6G03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue et bague évasée vers le bas, fragment de fond et fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 3 présentant une altération lamellaire moyenne (++)	6	
6G04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	10	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot à lèvre aplatie, 1 fragment de goulot à lèvre rabattue arrondie et bague évasée vers le bas et 8 fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération lamellaire moyenne (++)	6	
6H03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	6	
6J01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Tuile à touraillage	1	1	4.2.1	Boissons	Frag	Fragment de rebord de tuile à touraillage dont la surface plate présente de petites perforations circulaires, disposées par groupes de 25 en losanges alignés et en groupes de 15 en triangles le long du rebord, et dont le dos présente de larges ouvertures en losange et en triangle., 1840-1910/1913, sur ST-48		011

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6J01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Comp	Brique pleine à pâte rouge, portant des résidus de mortier de sable à l'endos et sur l'une des extrémités, portant l'inscription estampée en arc de cercle, dans un cartouche rectangulaire aux coins chanfreinés concaves et sous une couronne "ORMSTOWN", pré 1940, le village d'Ormstown est reconnu pour son industrie de la brique à la fin du XIXe siècle et au début du Xxe, ayant compté pas moins de 7 briqueteries jusque dans les années 1930; sur ST-48	6	
6J01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Comp	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à goulot à ouverture à capsule et à cul à enfoncement en cloche avec petit mamelon, ne portant pas de décor, réalisée par soufflage au moule à rotation, sur ST-48	6	
6J01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Recon	Bouteille à corps de section circulaire, à épaule tombante, à cul concave portant une marque de succion de type Owens, et dont le goulot est manquant, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire légère (+), sur ST-48	6	
6J01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de base au cul à enfoncement sphérique, 1 fragment de col/épaule et 2 fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, dont 3 présentant une altération lamellaire importante (+++), sur ST-48	6	
6K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées "HENDERSON // MONT[REAL]", Henderson, 1847-1876	7	
6L02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	3	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvres aplaties, ne portant pas de décor, probablement réalisés par soufflage au moule à rotation	7	
6L02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres rabattues et col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6L02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplaties ou arrondies, ne portant pas de décor	7	
6L02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	11	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	7	
6L02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture à capsule, ne portant pas de décor	7	
6L02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	8	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de base dont 1 portant une marque de succion de type Owens et 6 fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, dont 5 présentant une altération lamellaire moyenne (++), certains pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
6L02	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de goulot à lèvres aplaties et bague arrondie, dont 1 avec col légèrement rétréci vers le haut, ne portant pas de décor	7	
6L02	5.1.7	Graphite	Bâton de graphite	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment tubulaire creux dont 1 extrémité est taillée en cône tronqué et l'autre cassée, portant les inscriptions "[...]*** D.R. PATENT 150956 *[]]"	7	
6L02	5.2.4	Liège	Bouchon	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Fragment de bouchon tronconique ou cylindrique	7	
6L02	3.1.1.1	Fer ind	Capsule ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Ayant été écrasé et présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	
6L02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	7	
6L02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
6L02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
6N05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvres légèrement ourlées, ne portant pas de décor	7	
6N05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
6N05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot à lèvres aplaties et bague arrondie et 1 fragment de goulot à lèvres aplaties et bague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6N05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	23	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Quatre fragments de goulot et 19 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
6N05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de goulot à lèvres aplaties et bague indéterminée et 1 fragment d'épaule, ne portant pas de décor	7	
6N05	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++), pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
6N05	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base à fond en retrait de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor	7	
6N05	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	7	
6N05	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Présentant des traces de découpe à la scie	7	
6N07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	7	
6N07	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	3	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de goulot à lèvres aplaties et vague évasée vers le bas et 1 fragment de goulot à lèvres aplaties et bague arrondie, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	
6N07	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	53	3	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Trois fragments de base dont 2 sont jointifs, 5 fragments d'épaule et col 6 fragments de goulot et 39 fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
6N07	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvres aplaties, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	
6N07	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	12	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
6N07	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Présentant des traces de découpe à la scie	7	
6N08	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base et fragment de paroi, ne portant pas de décor	7	
6N08	3.1.2.1	Cuivre ind	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton à attache à œillet indéterminé, à face et dos plats, ne portant pas de décor, présentant une concrétion moyenne (++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6N09	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	7	
6N09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvres rabattues, bague évasée vers le bas et col rétréci vers le haut, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	
6N09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvres aplatie et bague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	
6N09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvres et bague arrondies et col renflé au centre, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	
6N09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres arrondie et bague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	7	
6N09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Base de bouteille à corps de section circulaire et à cul à enfoncement sphérique avec petit mamelon, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	7	
6N09	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	31	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de cul, 3 fragments de col, 1 fragment d'épaule et 27 fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	7	
6N09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor estampé, à motif TD sans cartouche	7	
6N09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	7	
6N09	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	7	
6N09	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	7	
6N09	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	7	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6N10	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	7	
6P01	7.99	Matériau composite autre	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Comp	Bouteille de bière en verre coloré transparent brun (2.3.1.10) avec sa capsule en métal ferreux, portant à l'avant une étiquette en papier blanche, rouge et dorée de forme hexagonale avec les inscriptions "BIÈRE / MOLSON / ALE / EXPORT" autour d'un voilier, sur le col une étiquette hexagonale allongée blanche, rouge et dorée avec des rameaux et un dessin indéterminé, des inscriptions moulées au-dessus du talon "CANADA" et "4 F" de part et d'autre du logo d'un moule, Dominion Glass Company, 1970-1995, ST-35	7	
7A01	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord ondulé à lèvre ourlée et marli légèrement concave, ne portant pas de décor	8	
7A01	5.1.1	Os	Ossements	8		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os de gros mammifère	8	
7A02	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme ouverte ?	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire et fragment de paroi à la jonction marli-bouge, ne portant pas de décor	8	
7A02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os de gros mammifère	8	
7A03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et fragment de paroi jointifs, ne portant pas de décor	8	
7A03	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	8	
7A03	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, polychrome (orange et vert), à motif indéterminé, comportant des lignes et des bandes, pouvant comporter un motif "ribbed"	8	
7A03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	8	
7A03	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	8	
7B01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	8	
7B01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire et fragment de paroi, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	8	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7B01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord ondulé à marli concave, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux sur la bordure	8	
7B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment à pâte beige portant une glaçure épaisse, ne portant pas de décor, dont l'identification du matériau est imprécise (moderne)	8	
7B01	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Carreau de revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment à pâte grise, ne portant pas de décor	8	
7B01	1.99	Céramique Altérée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, présentant une altération par la chaleur importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture, vraisemblablement une terre cuite fine	8	
7B01	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe, de type Prosser, ne portant pas de décor, post 1840	8	
7B01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os de gros mammifère	8	
7B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	8	
7B02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	8	
7B02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2		4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	8	
7C01	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre légèrement ourlée, ne portant pas de décor	8	
7C01	1.2.1.102	GG gl feld et Albany	Cruche	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Inc	Fragments d'épaule dont 2 sont jointifs, avec anse, ne portant pas de décor	8	
7C01	1.2.1.102	GG gl feld et Albany	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	8	
7C01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à cul légèrement concave portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor	8	
7C01	5.3.1	Plastique	Peigne	1	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Fragment de peigne en plastique noir à dents plates de longueur variable	8	
7C01	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique présentant 1 extrémité plate et 1 cassée, en matière plastique (?) brune	8	
7C02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant être du creamware (1.1.2.31)	8	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFj-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C02	1.2.1	Grès Grossier (GG)	Tuyau	6	2	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	fragments élagués	élagué	
7C02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture à capsule, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, dont les lignes de moule s'étendent jusque sur la lèvre, présentant une altération lamellaire légère (+)	8	
7C02	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base, ne portant pas de décor	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	14	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Recon	Bouteille à corps de section circulaire, à cul à enfoncement sphérique avec petit mamelon, à épaule tombante, à col rétréci vers le haut et à lèvre aplatie, dont les fragments sont presque tous jointifs, ne portant pas de décor, réalisée par soufflage au moule à rotation et à ouverture en verre ajouté terminée à la pince	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue, petite bague évasée vers le bas et col renflé, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de fond dont 2 sont jointifs, à cul légèrement concave et portant une marque de succion de type Owens, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, présentant une altération lamellaire légère (+)	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	12	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Un fragment de goulot à bague évasée vers le bas, de col renflé au centre et d'épaule arrondie, 2 fragments de base et 9 fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire importante (+++) à très importante (++++), pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue et large bague évasée vers le bas, ne portant pas de décor, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de goulot, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	8	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	63	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Six fragments de base, 2 fragments de col et 55 fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire légère (+), pouvant appartenir aux objets déjà décrits, certains pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	8	
7C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Indéterminé	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, présentant une altération par la chaleur importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet, pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)	8	
7C02	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base à cul à enfoncement conique portant une trace de pontil au sable, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	8	
7C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	8	
7C02	5.3.1.1	Bakelite	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élément en forme de cloche dont le pourtour est orné d'un motif de petits losanges en relief, présentant près du sommet, cassé, une encoche avec une petite perforation circulaire	8	
7C02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	8	
7C02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	9	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	8	
7C02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de gros élément tubulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	8	
7C02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	12	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture des objets	8	
7C02	3.1.2.1	Cuivre ind	Chaînette	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de chaînette à billes portant à une extrémité un embout ou élément de préhension en forme de cloche, présentant une concrétion importante (+++)	8	
7C02	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire, présentant une altération importante (+++)	8	
7C02	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Gros fragment de plaque de forme irrégulière présentant au moins 3 bords découpés, présentant une altération importante (+++)	8	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BJFJ-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C02	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os et dent de gros mammifère	8	
7C03	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'ouverture avec grosse rainure, portant une glaçure sur la face extérieure	8	
7C03	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi mince, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	8	
7C03	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de col (?), ne portant pas de décor	8	
7C03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de base de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor	8	
7C03	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille ?	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets précédents	8	
7C03	5.3.1.1	Bakelite	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Embout de tuyau de pipe mixte, droit et effilé, de section quadrangulaire devenant ovoïde vers la lentille, retroussée	8	
7C03	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	8	
7C03	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	8	
7C04	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme ouverte	6	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 2 éclats de rebord et 2 fragments de paroi jointifs, de rebord à marli droit et bouche concave, ne portant pas de décor	8	
7C04	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	fragment de paroi, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	8	
7C04	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de rebord, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	8	
7C04	1.1.2.51	Pearlware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	8	
7C04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de base et fragment de cul de bouteille à corps de section circulaire, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire très importante (++++)	8	
7C04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvres rabattue et bague évasée vers le bas et col renflé au milieu, ne portant pas de décor, à ouverture en verre ajouté terminée à la pince, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	8	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Molson - Ilot des Voltigeurs
Code : BjFj-234

Archéologue : Agnès Gelé
Analyste : Justine Rioux

Date : 12 février 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C04	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	6	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment d'épaule et fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	8	
7C04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	8	
7C04	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	8	
7C04	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment comportant une partie sphérique, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	8	
7C04	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 3 fragments d'os de gros mammifère	8	
7C05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	8	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden BjFj-234 Op./S-op./Lot - 6A02 No Catalogue: 008 No Collection:

Code temporaire: Site: Îlot des Voltigeurs

Objet: Sceau **Période:** historique

Code matériau: 3.1.4 **Matériau(x):** Métaux et alliages plombifères

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Indéterminée **Datation:** 1840-1909/1913

Contexte archéologique: Niveau d'abandon de l'ensemble structural 5B (1909/1913)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,5 cm; épaisseur max: 0,6 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** reconstituable **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Sceau en plomb constitué de deux disques superposés aux bords légèrement irréguliers. Écrasés l'un sur l'autre, ils sont liés par un épaississement entre les deux disques, décalé par rapport au centre. L'objet est oxydé sur toute ses surfaces.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant: Indéterminé

Commentaire: Le sceau sert à sceller l'emballage d'un lot de marchandises. Il peut notamment signifier que ces dernières ont été examinées et approuvées, que l'emballage n'a pas été ouvert dans le transport ou que les frais ont été acquittés. Quand il porte une marque, il permet d'identifier le marchand ou le fournisseur du produit. Des petits sceaux similaires portant la marque "MOLSON" ont été trouvés sur le site BjFh-16. Ils ont pu être apposés sur des caisses de bière en provenance de la brasserie et destinées à l'hôtel Windsor, à Iberville.

Le sceau retrouvé ici est probablement lié à distribution des produits de la brasserie Molson.

RÉFÉRENCES Patrimoine Experts (2021) Expertises archéologiques 2019-2021. Aménagements des abords du nouveau pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu (MTQ), sur le LHNC du Canal-de-Chambly (580G) et dans le secteur Iberville (BhFh-16).
<https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/218227>

Photographies: BjFj-234-008a

(0/1) 1 BjFj-234-008b
BjFj-234-008c

Dessins:

Catalogué par: Justine Rioux

Date de catalogage: 14/08/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden **BjFj-234** Op./S-op./Lot **- 6F01** **No Catalogue: 009** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Îlot des Voltigeurs

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.5 **Matériau(x):** Métaux et alliages argentifères

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada **Datation:** 1911

Contexte archéologique: Niveau de circulation/utilisation de ST-48 associé à la phase d'utilisation de l'ensemble structural 5D (post-1848-1909/1913)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,58 cm; épaisseur: 0,93 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne de 5 cents à frappe de type médaille, présentant sur l'avvers le portrait de George V couronné et, sur le revers, la valeur de la pièce et la date entourées de rameaux d'érable croisés et surmontées de la couronne de saint Édouard. La pièce présente une altération importante qui masque la majeure partie des détails.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant les inscriptions sur l'avvers "[GEORG]IVS [V] REX [ET] **Fabricant:** Monnaie royale canadienne
(0/1) 1 IND: [IMP:]" et sur le revers "5 / [CENTS] / [CAN]ADA / [1911]"

Commentaire: L'absence de la mention "DEI GRATIA" sur la pièce permet de dater précisément sa production à 1911 malgré son altération importante. Alors que George V accède au trône, la réalisation de son effigie est confiée pour la première fois à un artiste externe à la Monnaie royale, le sculpteur australien de renom E. Bertram MacKenna. La première série de pièces frappées en 1911 avec le portrait du nouveau souverain n'inclut cependant pas la référence au fait que son pouvoir lui est conféré par la grâce de Dieu, entraînant une forte désapprobation de la part de la population.

La matrice est rapidement modifiée et une nouvelle série de pièces est frappée dès l'année suivante, cette fois sans omettre la référence divine. Ces pièces de monnaie datées de 1911 sont surnommées "Godless Coins".

RÉFÉRENCES Cross, W.K. (1995) The Charlton Standard Catalogue of Canadian Coins, 49th ed., p. 70
<https://fr.numista.com/catalogue/pieces416.html>
<https://numicanada.com/pieces-de-monnaie-valeur.php?piece=5-cents-1911&annees=5-cents-1911-1921>
<https://www.numicanada.com/pieces-de-monnaie-articles.php?article=canada,-george-v,-pi%E8ce-de-25-cents-en-argent,-1911&id=249>

Photographies: BjFj-234-009a
(0/1) 1 BjFj-234-009b

Dessins:

Catalogué par: Justine Rioux

Date de catalogage: 14/08/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden Op./S-op./Lot
BjFj-234 - 4A99

No Catalogue: 010

No Collection:

Code temporaire: **Site:** Îlot des Voltigeurs

Objet: Tuile à touraillage

Période: historique

Code matériau: 1.1.1.3 **Matériau(x):** TCG sans glaçure

Code fonction: 4.2.1 **Fonction(s):** Boissons

Origine: Angleterre

Datation: 1840-1910/1913

Contexte archéologique: Décapage mécanique - ancien bâtiment 60B

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Longueur conservée: 23 cm; hauteur: 4 cm; épaisseur de la paroi: 0,9 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de tuile à touraillage avec deux rebords, dont la surface plate présente de petites perforations circulaires disposées par groupes de 16 en losanges alignés et dont le dos présente de larges ouvertures en losange. La surface de l'objet est noircie, possiblement par la chaleur.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Moulée

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant: Indéterminé

Commentaire: Les tuiles ou carreaux à touraillage sont généralement associés à la transformation de l'orge en malt. L'étape du touraillage consiste à chauffer les céréales afin d'arrêter le processus de germination et développer les saveurs du malt. Disposées à plat, les tuiles forment la sole du four sur laquelle sont étendus et remués les grains pendant le séchage, alors que leur surface perforée permet à l'air et à la chaleur de circuler. Leur utilisation se répand au XVIII^e siècle et la plupart des objets trouvés sur les sites du Québec proviennent d'Angleterre ou d'Écosse. Bien que ne portant pas de marque permettant de

l'associer directement à un fabricant, le fragment présente les caractéristiques des tuiles produites à Bridgwater, une ville industrielle du sud-ouest de l'Angleterre dont les exportations vers Québec sont documentées. La régularité et le nombre élevé de perforations dans le motif laisse croire à une fabrication industrielle mécanisée, possiblement de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il pourrait s'agir d'une production de Sealy, une importante briqueterie de Bridgwater. Des tuiles portant leurs marques ont été trouvées en Amérique du Nord, notamment sur le site de l'ancienne brasserie Boswell.

RÉFÉRENCES <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/234476>
Crew, Patrick (2021) « A catalogue of perforated tiles from grain drying kilns and malt kilns – an introduction »
Fiset, Richard (2001) Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900) profil d'archéologie industrielle. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Département d'histoire, Faculté des lettres.
Murless, Brian J. (1991) « Bridgwater Brickmaking Tradition », British Brick Society Information, no 54, p. 4-9
Crew, Patrick (2004) « Perforated Tiles from Corn Driers and Malt Kilns », British Brick Society Information, no 95, p. 4-12

Photographies: BjFj-234-010a

(0/1) 1 BjFj-234-010b
BjFj-234-010c

Dessins:

Catalogué par: Justine Rioux

Date de catalogage: 14/08/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden BjFj-234 Op./S-op./Lot - 6J01

No Catalogue: 011

No Collection:

Code temporaire: **Site:** Îlot des Voltigeurs

Objet: Tuile à touraillage

Période: historique

Code matériau: 1.1.1.3 **Matériau(x):** TCG sans glaçure

Code fonction: 4.2.1 **Fonction(s):** Boissons

Origine: Angleterre

Datation: 1840-1910/1913

Contexte archéologique: Remblai de rehaussement du niveau de sol en vue de la construction du bâtiment 60 (1909/1913)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Longueur conservée: 9 cm; hauteur: 5 cm; épaisseur de la paroi: 1,1 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de rebord de tuile à touraillage dont la surface plate présente de petites perforations circulaires, disposées par groupes de 25 en losanges alignés et en groupes de 15 en triangles le long du rebord, et dont le dos présente de larges ouvertures en losange et en triangle.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Moulée

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant: Indéterminé

Commentaire: Les tuiles ou carreaux à touraillage sont généralement associés à la transformation de l'orge en malt. L'étape du touraillage consiste à chauffer les céréales afin d'arrêter le processus de germination et développer les saveurs du malt. Disposées à plat, les tuiles forment la sole du four sur laquelle sont étendus et remués les grains pendant le séchage, alors que leur surface perforée permet à l'air et à la chaleur de circuler. Leur utilisation se répand au XVIII^e siècle et la plupart des objets trouvés sur les sites du Québec proviennent d'Angleterre ou d'Écosse. Bien que ne portant pas de marque permettant de

l'associer directement à un fabricant, le fragment présente les caractéristiques des tuiles produites à Bridgwater, une ville industrielle du sud-ouest de l'Angleterre dont les exportations vers Québec sont documentées. La régularité et le nombre élevé de perforations dans le motif laisse croire à une fabrication industrielle mécanisée, possiblement de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il pourrait s'agir d'une production de Sealy, une importante briqueterie de Bridgwater. Des tuiles portant leurs marques ont été trouvées en Amérique du Nord, notamment sur le site de l'ancienne brasserie Boswell.

RÉFÉRENCES <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/234476>
Crew, Patrick (2021) « A catalogue of perforated tiles from grain drying kilns and malt kilns – an introduction »
Fiset, Richard (2001) Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900) profil d'archéologie industrielle. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Département d'histoire, Faculté des lettres.
Murless, Brian J. (1991) « Bridgwater Brickmaking Tradition », British Brick Society Information, no 54, p. 4-9
Crew, Patrick (2004) « Perforated Tiles from Corn Driers and Malt Kilns », British Brick Society Information, no 95, p. 4-12

Photographies: BjFj-234-011a, BjFj-234-011b, BjFj-234-011c,
(0/1) 1 BjFj-234-011d, BjFj-234-011e

Dessins:

Catalogué par: Justine Rioux

Date de catalogage: 14/08/2024



BjFj-134-6J01a.JPG



BjFj-134-6J01b.JPG



BjFj-134-6J01c.JPG



BjFj-234-4A99-6J01a.JPG



BjFj-234-4A99-6J01b.JPG



BjFj-234-008a.JPG



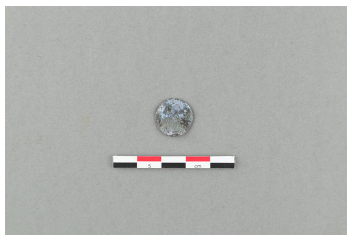
BjFj-234-008b.JPG



BjFj-234-008c.JPG



BjFj-234-009a.JPG



BjFj-234-009b.JPG



BjFj-234-010a.JPG



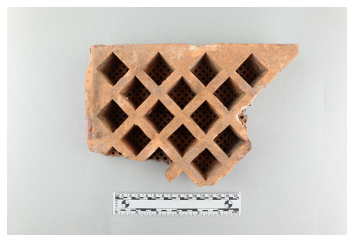
BjFj-234-010b.JPG



BjFj-234-010c.JPG



BjFj-234-011a.JPG



BjFj-234-011b.JPG



BjFj-234-011c.JPG



BjFj-234-011d.JPG



BjFj-234-011e.JPG



DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2024

(N° de permis MCC : 24-PINJ-02)
(N° autorisation MCC : 142685)



Québec, décembre 2024

RÉSUMÉ

Le domaine Joly-De Lotbinière, un site patrimonial reconnu au provincial et au fédéral, se propose d'aménager une tour d'observation et un pavillon d'accueil près de l'ancien quai à l'extrémité nord de la pointe Platon, près des sanitaires. L'érection de la tour exigera des excavations, alors que le pavillon reposera sur des pieux.

Dans le but d'assurer la protection d'éventuels vestiges autochtones ou eurocanadiens, une étude de potentiel a été produite en 2024 (Pintal et Côté 2024). Celle-ci en arrivait à la conclusion que le secteur envisagé pour construire ces nouveaux équipements présentait une forte probabilité de trouvaille, notamment parce que des bâtiments existent dans ce secteur depuis au moins le 18^e siècle et qu'un campement autochtone a été identifié à quelques centaines de mètres au sud.

Afin de vérifier au terrain ces conclusions, une prospection préalable a été faite. En tout, 10 sondages ont été effectués. Ils ont tous abouti à la découverte d'artefacts eurocanadiens et de témoins architecturaux (mortier, brique, calcaire bouchardé, etc.). Toutefois, aucun vestige en place, sous la forme de fondations en moellon ou en bois, n'a été mis au jour. Néanmoins, il apparaît évident qu'un bâtiment a été démoli dans les environs et les plans du 19^e siècle illustrent l'existence d'un tel édifice à proximité des sanitaires.

À la lumière des résultats de cet inventaire, il est recommandé que les aménagements prévus soient construits dans la moitié nord du secteur retenu. Si l'on veut intervenir au sud, près des sanitaires, alors il faudrait effectuer des tranchées afin de vérifier si les fondations de l'immeuble datant du milieu du 19^e siècle subsistent encore dans ce secteur.

Par ailleurs, comme des artefacts remontant au Régime français et à la première demie du 19^e siècle ont également été trouvés, la localisation probable de ces bâtiments dans les environs est examinée à la fin.

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	2
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE	3
2.1 Le paysage actuel	4
2.1.1 Géologie et sources de matières premières	4
2.1.2 Les sols, origine et transformation	6
2.1.3 L'hydrographie	8
2.1.4 La végétation	10
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	11
3.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION	14
3.1 La période préhistorique	14
3.2 La période historique	16
3.2.1 Les Premières Nations	16
3.2.2 Les Eurocanadiens	18
4.0 LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES	35
4.1 Reconnaissance patrimoniale et environnementale	35
4.2 Gaumond 1962	35
4.3 Chrétien 1998	35
4.4 Slater 1998	38
4.5 Pintal 2023	39
4.6 Découvertes fortuites	44
5.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION DE 2024	46
5.1 Le déroulement des travaux	46
5.2 Les résultats des travaux	47
5.2.1 Les relevés stratigraphiques	48
5.2.2 Le matériel archéologique	53
5.2.3 Les relevés des ruines de l'hôtel	57
5.2.4 Les interprétations	63

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	66
RÉFÉRENCES	67
ANNEXES	
Annexe 1 : Catalogue des photographies	
Annexe 2 : Inventaire des artefacts	
Annexe 3 : Collection archéologique CeEx-4 (analyse Paul Gaston L'Anglais)	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du secteur à l'étude	1
Figure 2	Localisation du secteur à l'étude	3
Figure 3	Relief ombré du secteur à l'étude	5
Figure 4	Topographie du secteur à l'étude	5
Figure 5	Pentes Lidar du secteur à l'étude	6
Figure 6	Géologie du quaternaire du secteur à l'étude.....	7
Figure 7	Dépôts de surface du secteur à l'étude.....	7
Figure 8	Pédologie des sols du secteur à l'étude.....	8
Figure 9	Lit d'écoulement des cours d'eau à l'intérieur du secteur à l'étude	9
Figure 10	Indice d'humidité topographique du secteur à l'étude	9
Figure 11	Le recouvrement forestier du secteur à l'étude	10
Figure 12	Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation.....	12
Figure 13	Courbe du niveau marin relatif pour la rive nord du lac Saint-Pierre.....	13
Figure 14	Tenure des terres du secteur à l'étude en 1709	20
Figure 15	La pointe Platon en 1761	23
Figure 16	La pointe Platon en 1781	23
Figure 17	La pointe Platon en 1796	24
Figure 18	La pointe Platon en 1815	24
Figure 19	La pointe Platon en 1831	25
Figure 20	La pointe Platon en 1836-1837	25
Figure 21	La pointe Platon en 1825	26
Figure 22	La pointe Platon en 1847	27
Figure 23	La pointe Platon en 1859	28
Figure 24	La pointe Platon en 1852	29
Figure 25	La pointe Platon vers 1859.....	30
Figure 26	La pointe Platon en 1938	30
Figure 27	La pointe Platon en 1955	31
Figure 28	La pointe Platon en 1965	32
Figure 29	La pointe Platon en 2024	32
Figure 30	Pointe Platon, aménagement pour amener l'eau du fleuve au domaine	33
Figure 31	Pointe Platon, aménagement proposé pour le traitement des eaux usées	34
Figure 32	Localisation des déchets de taille découverts à la pointe Platon.....	35
Figure 33	Localisation des travaux effectués à proximité du manoir	36
Figure 34	Localisation des travaux effectués sur la basse terrasse	37
Figure 35	Localisation des travaux effectués sur la haute terrasse près du manoir	38
Figure 36	Localisation des travaux effectués dans et sur le pourtour immédiat du manoir...	39
Figure 37	Localisation des sondages	40
Figure 38	Relevé schématique d'un des sondages	41
Figure 39	Vue de la borne d'arpentage hydrologique, photo prise vers le nord-est	42
Figure 40	Relevés en plan de la section sud du quai	43
Figure 41	Les deux pointes de projectile découvertes à la pointe Platon	45
Figure 42	Localisation des sondages, en rouge limite du secteur à l'étude	48
Figure 43	Relevés schématiques des sondages	49
Figure 44	Emplacement des ruines de l'hôtel	49
Figure 45	La pointe Platon et le domaine familial	65
Figure 46	Les zones de potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne	65

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Début des travaux d'inventaire, photo prise vers le nord-ouest.....	46
Photo 2	Début des travaux d'inventaire, photo prise vers le nord-est.....	47
Photo 3	Sondage 1, profil stratigraphique, paroi sud, photo prise vers le sud	50
Photo 4	Sondage 10, profil stratigraphique, paroi ouest, photo prise vers l'ouest	51
Photo 5	Sondage 6, profil stratigraphique, paroi ouest, photo prise vers l'ouest	52
Photo 6	Sondage 3, profil stratigraphique, paroi ouest, photo prise vers l'ouest	53
Photo 7	Sondage 3, éclat de mudstone	55
Photo 8	Différentes grandeurs de clous en fer laminé	56
Photo 9	Variété des objets en terre cuite	57
Photo 10	Paroi nord des fondations des ruines de l'« hôtel », photo prise vers l'ouest.....	58
Photo 11	Composition du mur nord des fondations, photo prise vers l'ouest.....	58
Photo 12	Vue extérieure du mur nord des fondations, photo prise vers le sud-ouest	59
Photo 13	Vue intérieure du mur nord des fondations, photo prise vers le nord-est	59
Photo 14	Mur ouest des fondations, photo prise vers le sud-ouest	60
Photo 15	Mur de refend nord-sud, section sud, photo prise vers le sud.....	61
Photo 16	Vestiges de la cheminée, photo prise vers l'ouest	61
Photo 17	Ouverture le long du mur sud des fondations, photo prise vers le sud-ouest	62

TABLEAU

Tableau I	Identification et matériaux des objets recueillis	54
-----------	---	----

LISTE DES INTERVENANTS

Domaine Joly-De Lotbinière

Clément Houle Chargé de projet

Consultant

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, recherche, rédaction

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un projet visant à construire une tour d'observation et un pavillon d'accueil près des sanitaires et de l'ancien quai localisés à l'extrémité nord de la pointe Platon, il a été convenu de procéder à un inventaire préalable afin de s'assurer que ces travaux n'aient aucun impact sur le patrimoine archéologique de ce site d'intérêt national.

Cette mesure de prévention s'imposait puisqu'une étude de potentiel effectuée auparavant statuait qu'il était possible de découvrir des vestiges dans ce secteur, des bâtiments y étant présents au moins depuis le 19^e siècle.

La première section de ce document présente la méthode utilisée pour atteindre les objectifs du mandat. Le contexte environnemental est subséquemment décrit. Il s'ensuit un historique de l'occupation humaine et un résumé des interventions antérieures. Le chapitre suivant détaille les travaux réalisés et leurs résultats. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Cette prospection a été effectuée les 11 et 16 septembre 2024. Elle a impliqué un archéologue et 10 sondages manuels ont été faits.



Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (en rouge) (en jaune = ruines) (Google Earth 2024)

1.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées pour cette prospection sont conventionnelles au Québec pour ce genre d'expertise.

Les limites de la zone en observation ont été téléversées dans un GPS manuel. Une fois sur place, une inspection visuelle préalable a été effectuée. Par la suite, 10 sondages ont été creusés à l'aide d'une pelle et d'une truelle. Ceux-ci mesuraient environ 40 cm de côté et ils étaient distants approximativement de 5 m les uns par rapport aux autres. La fouille respectait la répartition horizontale naturelle des strates. Elle s'arrêtait sur un lithosol composé d'un loam sableux brun et d'un cailloutis (80 %) de schiste roulé.

Les sondages ont été localisés à l'aide du GPS manuel. Un plan par triangulation a également été produit. Celui-ci localise les principales caractéristiques environnementales de ce milieu : les ruptures de pente, le chemin, les sanitaires et les ruines de l'« hôtel ». Les notes colligées au cours de la reconnaissance ont été consignées dans un carnet. Celles-ci concernent les données d'ordre géographique, pédologique et archéologique. Elles servent à décrire le paysage environnant, à documenter la stratigraphie des sols et à synthétiser les résultats des expertises réalisées. Des photos numériques ont été prises afin d'illustrer les observations au terrain. À la suite de cette intervention, les sondages ont été remblayés.

2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Après une brève description de l'état actuel des lieux, une présentation plus générale de cette région sera offerte. Cette dernière est extraite de l'étude de potentiel déposée en 2024 (Pintal et Côté 2024).

Situé au nord d'un bâtiment qui abrite des sanitaires actuellement inutilisés, le milieu en observation correspond à une terrasse fluviale qui est bordée, à l'ouest, par une courte falaise (9 m de hauteur) en voie d'érosion (figure 2). À l'est, le terrain descend plus ou moins graduellement vers le fleuve bien que l'on y trouve aussi quelques ruptures de pente. Un ruisseau, celui de l'étang au Castor, s'écoule au sud. Le chemin d'accès au quai, qui est en terre battue, longe immédiatement à l'ouest les sanitaires. Une étude de potentiel réalisée préalablement en venait à la conclusion que ce terrain était fréquenté au moins depuis le milieu du 19^e siècle, des édifices étant présents dans les environs à cette époque (Pintal et Côté 2024).

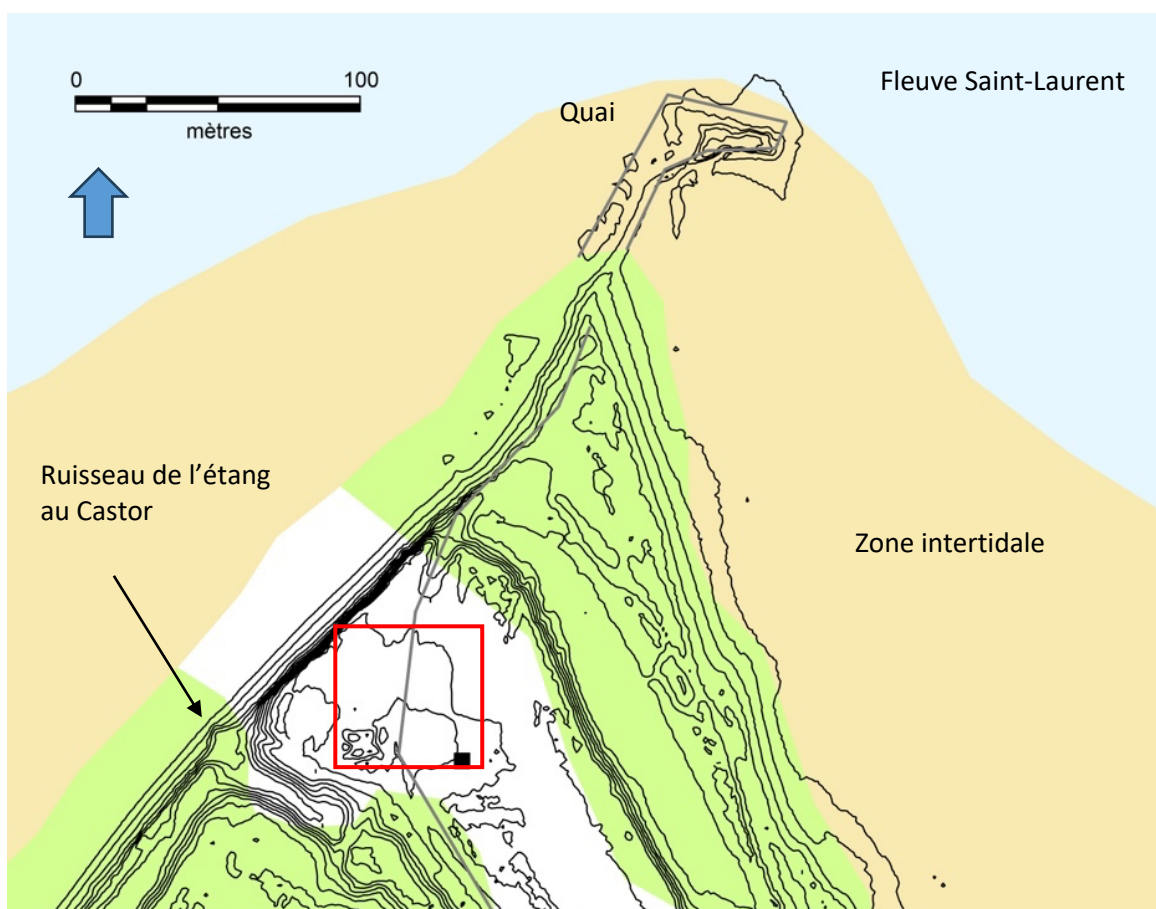


Figure 2 Localisation du secteur à l'étude (équidistance des courbes 1 m)

Ce secteur est aujourd'hui recouvert de gazon, mais il semble avoir servi à des fins agricoles au moins depuis le début du 20^e siècle jusque dans les années 1960 (idem). Cela étant dit, de nombreux travaux d'aménagement récents y ont été effectués. Ceux-ci étaient notamment en lien avec la construction : des sanitaires; d'un champ d'épuration; d'une

fosse septique; d'un tuyau d'approvisionnement en eau; et l'enfouissement de fils électriques reliés à la lumière de l'aide à la navigation que l'on trouve près de l'ancien quai (idem).

On associe souvent le domaine Joly-De Lotbinière à la pointe Platon, ce qui est vrai bien que l'on doive préciser qu'il y a deux pointes Platon. À la première correspond la très vaste extension du littoral (10 km de large, est-ouest, sur 5 km de profondeur), localisée entre Sainte-Croix et Lotbinière. Celle-ci s'avance presque franc nord dans le fleuve Saint-Laurent. Puis, il y a cette plus petite excroissance (+/- 500 m sur 450 m) à l'extrémité nord de cette large pointe qui elle s'étire dans le fleuve selon une orientation nord-nord-est. C'est de cette dernière dont il sera principalement question dans cette étude.

2.1 Le paysage actuel

Il s'inscrit dans l'unité de paysage « Laurier-Station » :

« Elle forme une plaine unie dont les seuls éléments du relief sont les ravins et les nombreuses cicatrices de glissement de terrain qu'on trouve le long des cours d'eau. En bordure du fleuve Saint-Laurent, l'unité est marquée majoritairement d'une falaise dont l'altitude est d'environ 30 m. Elle atteint son maximum à l'est de Pointe-à-Platon (50 mètres). » (Robitaille et Saucier 1998)

C'est ainsi que la topographie de la pointe apparaît plutôt plane, bien qu'elle soit entrecoupée d'au moins deux ruptures de pente majeures et de quelques unes plus mineures qui encadrent trois replats ou platons, d'où le nom de ce lieu (figure 3). Les altitudes les plus élevées se trouvent toutes au sud de la route 132 où elles culminent à près de 56 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). Quant aux terrains les plus bas, ils sont soumis aux ressacs des marées (figure 4).

La pointe Platon se dégage nettement du paysage environnant parce qu'elle est ceinturée, à l'est et à l'ouest, par de hautes falaises dont les bords sont à vif, laissant à jour la roche mère.

2.1.1 Géologie et sources de matières premières

En ce qui concerne le socle rocheux, le secteur à l'étude s'inscrit entièrement à l'intérieur d'une seule Formation, celle de Lotbinière. Cette dernière date de l'Ordovicien (- 488 à - 443 millions d'années) (Sigeom à la carte 2024). On y trouve principalement des shales silteux et des calcaires. Ce sont des matériaux qui sont de peu d'utilité pour les artisans tailleurs de pierre qui préfèrent ceux qui ont une clasticité plus généreuse. Il arrive que le calcaire soit suffisamment dense pour être bouchardé. Les Autochtones peuvent alors s'en servir pour fabriquer divers outils

Par ailleurs, ce matériau peut très bien être employé pour construire des bâtiments : fondations, murs, cheminées, etc.

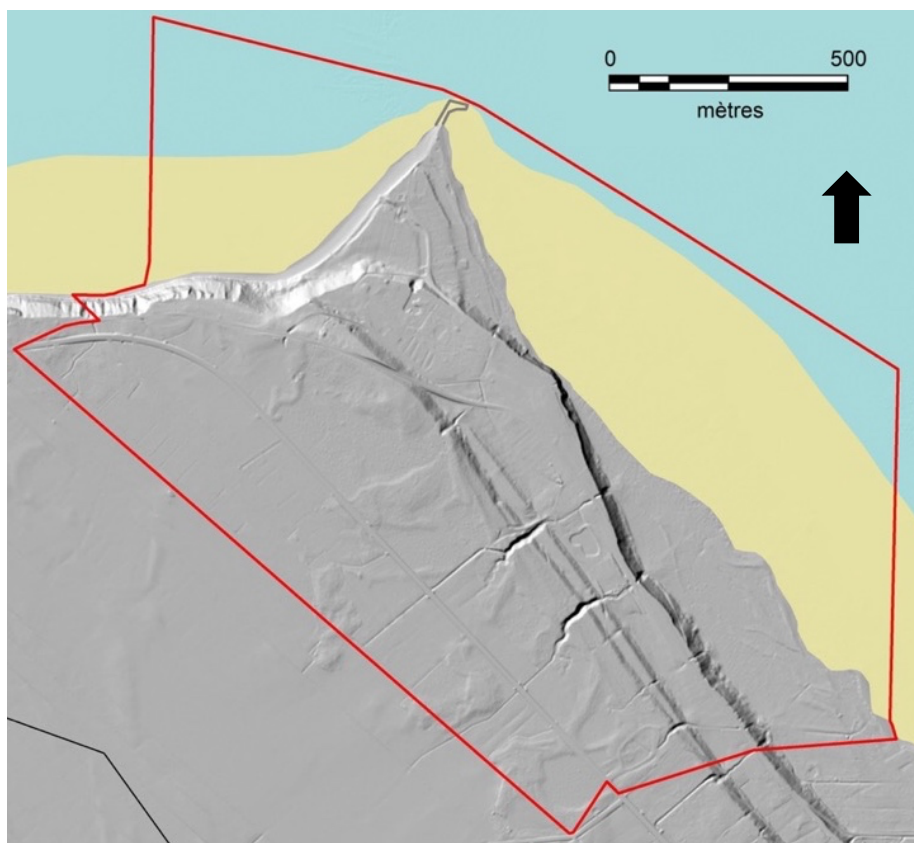


Figure 3 Relief ombré du secteur à l'étude (le polygone rouge représente les limites du site patrimonial) (Forêt ouverte 2024)

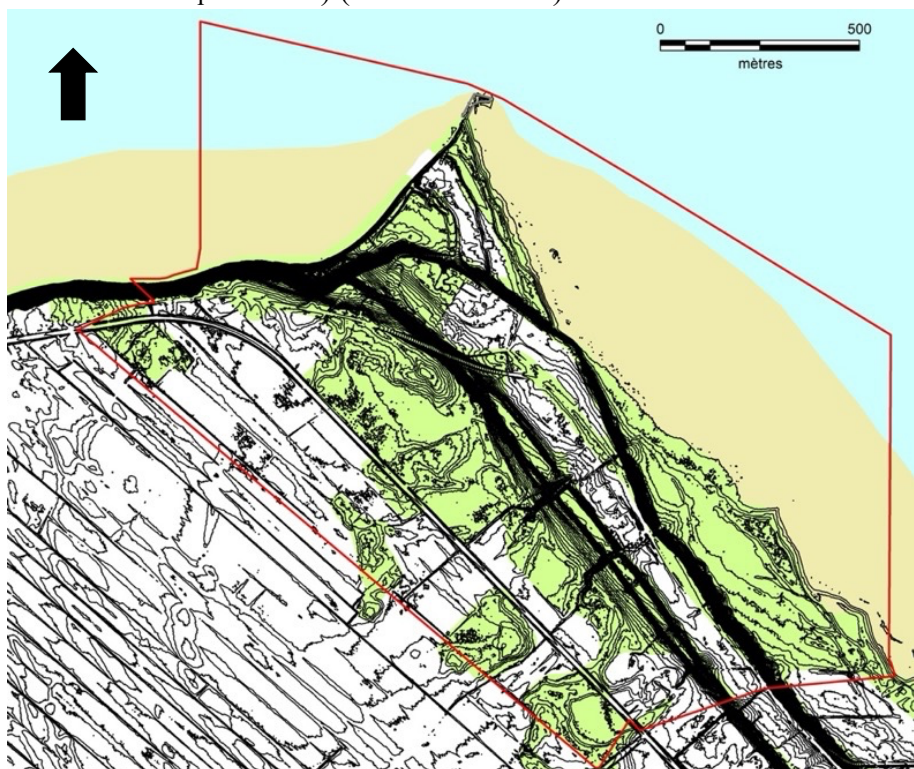


Figure 4 Topographie du secteur à l'étude (courbes aux 1 m) (Forêt ouverte 2024)

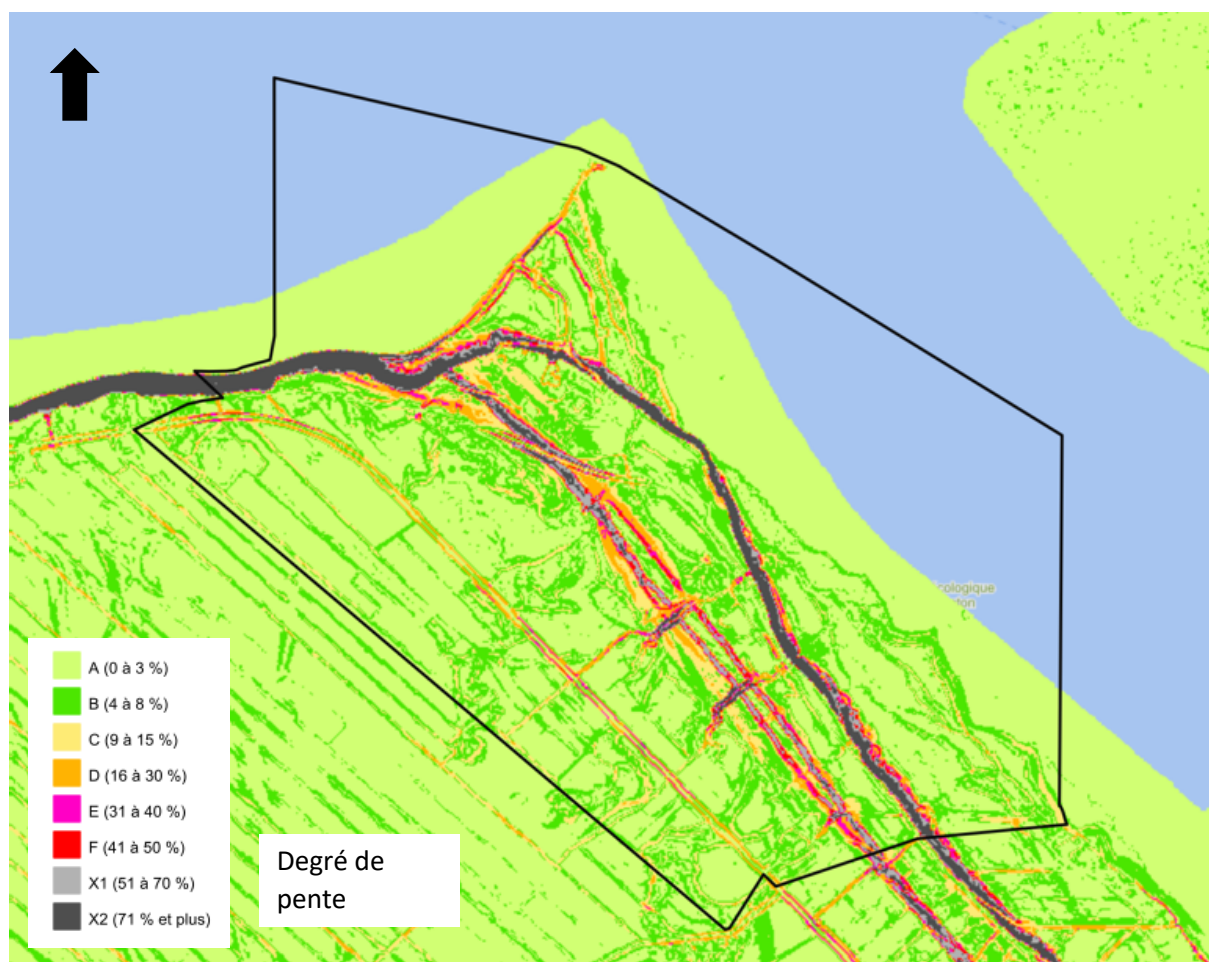


Figure 5 Pentes Lidar du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2024)

2.1.2 Les sols, origine et transformation

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes : de dépôts du quaternaire (Sigeom interactif 2024) ; des dépôts de surface des cartes écoforestières (Forêt ouverte 2024) ; et pédologiques (Service des fermes expérimentales 1957, IRDA 2024).

La perception géologique des matériaux de surface fait ressortir quatre grands ensembles (figure 6) :

- Les alluvions actuelles (sable, sable silteux, sable graveleux) ;
- La roche en place recouverte d'une mince couche (30 cm) de sédiments meubles ;
- Le till glaciaire (farine de roche et blocs) ;
- Les sédiments glaciomarins, littoral et pré littoral (sable, sable silteux, sable graveleux).

De leur côté, les forestiers n'en reconnaissent que deux :

- Les dépôts marins d'eau profonde (5A) (argile et pierres) ;
- Les dépôts marins d'eau peu profonde (5S) (sable et gravier), parfois mince (5SY).

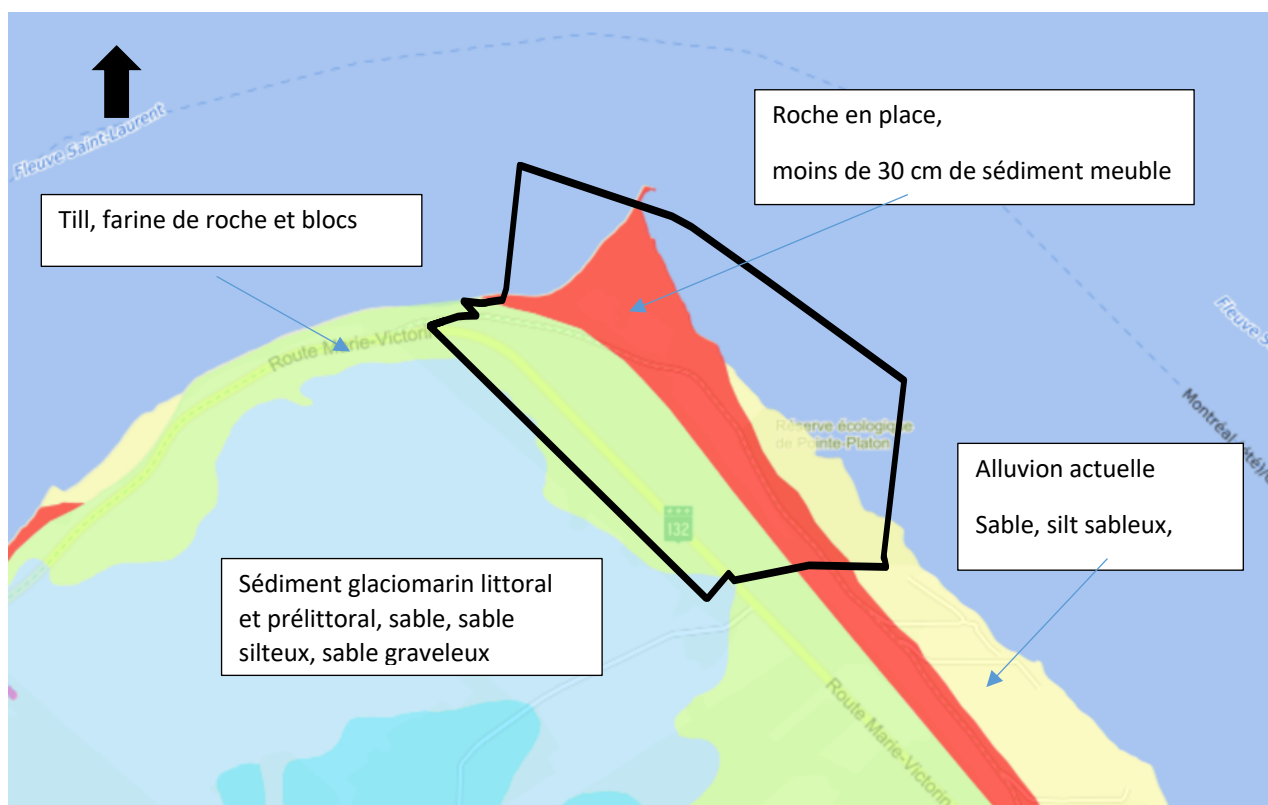


Figure 6 Géologie du quaternaire du secteur à l'étude (Sigeom à la carte 2024)

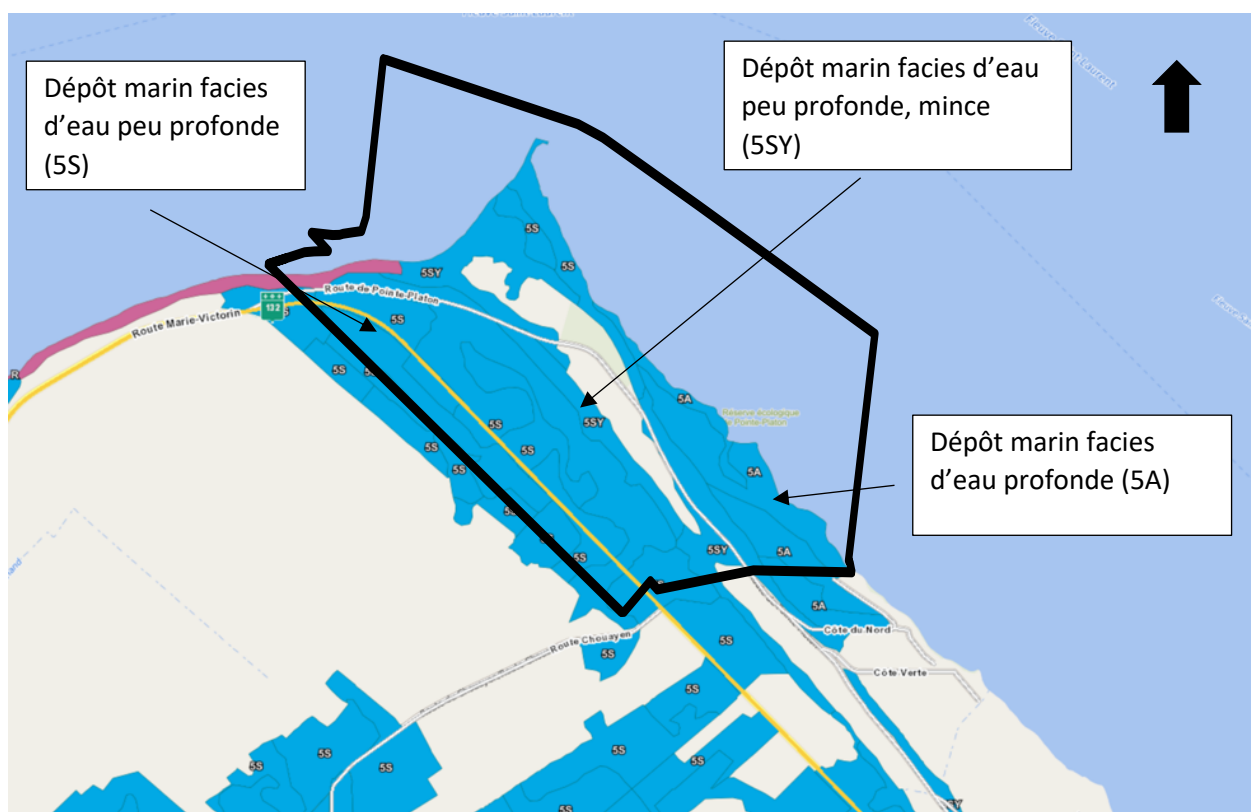


Figure 7 Dépôts de surface du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2024)

Finalement, les pédologues n'en identifient qu'un, un mélange de sols argileux (Ty+Jy) avec un drainage qui varie de bon à moyen (figure 8). Ce sont des terrains qui se prêtent bien à l'agriculture, mais qui demande un certain assèchement. Il n'est pas évident que les Autochtones, qui se livraient à cette pratique, aient eu recours à ces terres, eux qui préféraient des sols plus sableux.

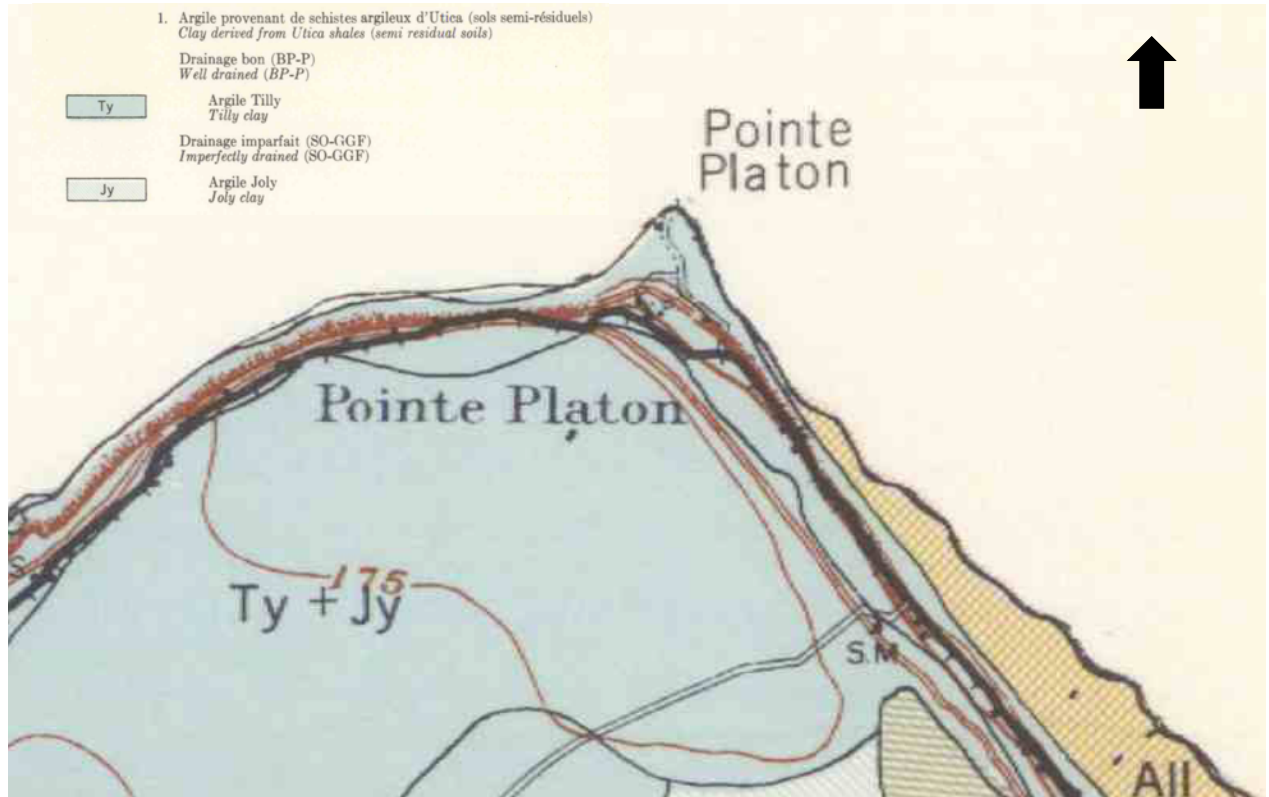


Figure 8 Pédologie des sols du secteur à l'étude (Service des fermes expérimentales 1957)

On verra ultérieurement comment les archéologues ont décrit à leur tour ces pédon.

2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude participe en partie du bassin versant du ruisseau Saint-Eustache, qui s'écoule vers l'ouest, bien que ses sols soient davantage égouttés par de petits ruisseaux qui drainent le versant nord du plateau supérieur ou encore les terres humides de l'inférieur (figure 9).

Le cours de plusieurs de ces plans d'eau a été modifié soit à des fins agricoles soit lors de l'aménagement du réseau routier. C'est un milieu qui a tendance à demeurer plutôt sec, bien que certaines sections offrent des dispositions à rester humide un peu plus longtemps (figure 10).

Certains des cours d'eau des environs seront harnachés afin de produire un pouvoir qui servira à alimenter des moulins à scie (Leclercville) et à moudre (ouest du domaine Joly).



Figure 9 Lit d'écoulement des cours d'eau à l'intérieur du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2024)

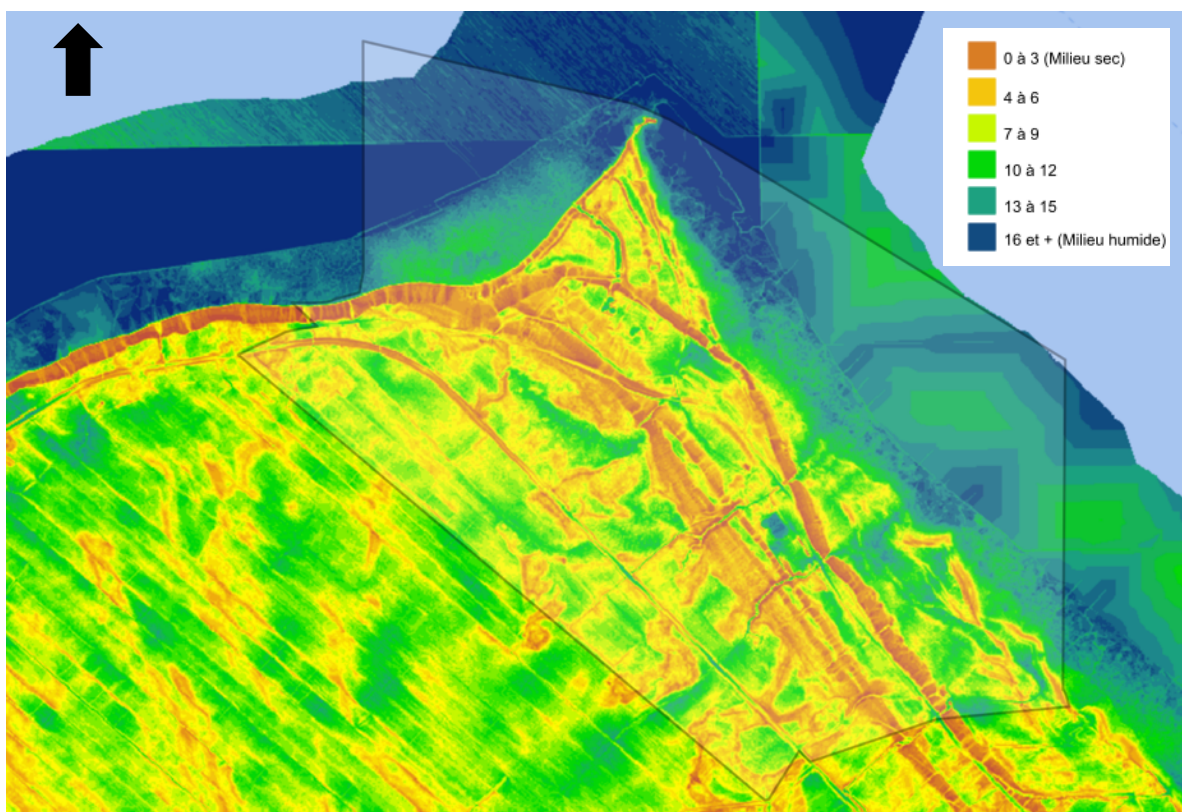


Figure 10 Indice d'humidité topographique du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2024)

À la hauteur de la pointe Platon, le niveau de l'estuaire est soumis à une marée semi-diurne, c'est-à-dire qu'il y a deux hautes et deux basses mers pour chaque jour lunaire. Le marnage de ces marées est considérable, il oscille quotidiennement entre 0,5 et 5 m. En temps de grande marée, le fleuve peut grimper jusqu'à 6 m NMM. Les eaux baignant la pointe Platon, qui constitue un accident de terrain suffisamment important pour dévier le cours du Saint-Laurent, étaient réputées pour leur générosité en anguilles.

2.1.4 La végétation

Le secteur à l'étude s'inscrit dans une zone de végétation de type tempérée nordique. C'est dire que cette région est colonisée par une forêt décidue dominée par une érablière à tilleul de l'Est (figure 11). Cet environnement est dense et diversifié et, par le fait même, il est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction, tant pour les Autochtones que pour les Eurocanadiens. Ce milieu est aussi à même de fournir un apport en nourriture non négligeable (petits fruits, eau d'érable, plantes médicinales, etc.), tout en abritant une faune variée.

Selon les types de sol, leur altitude, les coupes et le reboisement, plusieurs autres espèces peuvent côtoyer ces deux principales espèces d'arbres. C'est plus particulièrement le cas du domaine Joly-De Lotbinière où les pratiques agricoles et les expériences arboricoles ont grandement modifié l'apparence originelle de cette sylvie. En effet, et comme on le verra plus loin, de vastes portions de cette forêt ont été transformées en champs et il y eut plantation de nombreux noyers noirs, une variété exogène à la région.

Il importe aussi de considérer que les préludes à ces transformations remontent au Régime français alors que quelques colons s'installent sur la pointe Platon. C'est ainsi qu'en bordure du Saint-Laurent, on a tiré profit de cette forêt dès le 17^e siècle. Toutefois, son exploitation industrielle date surtout du début du 19^e siècle.

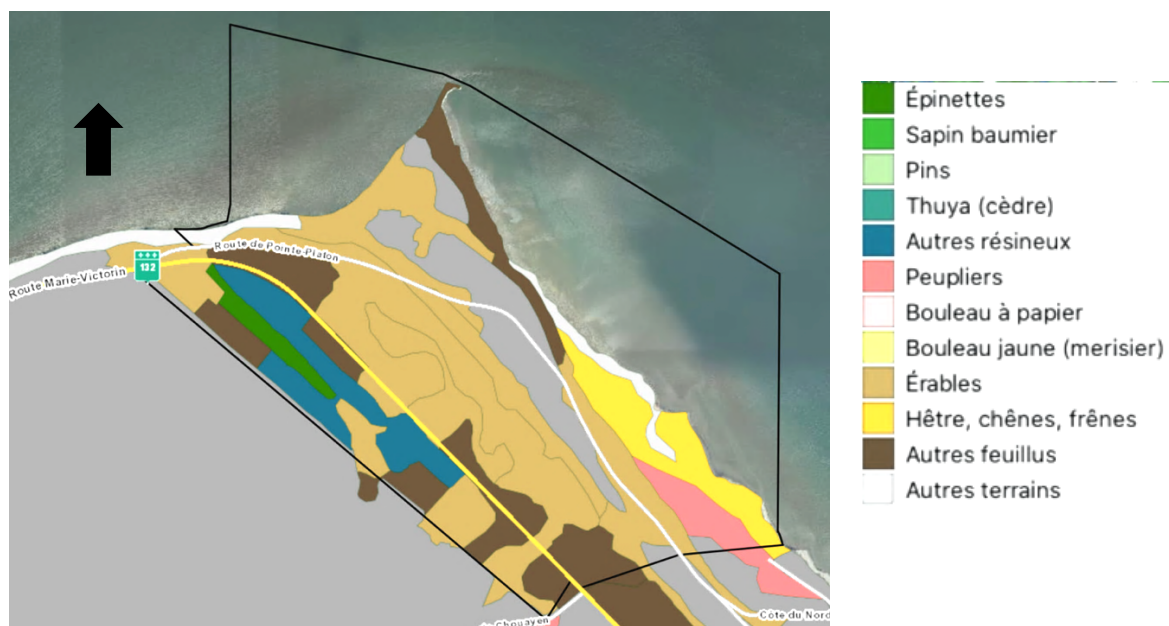


Figure 11 Le recouvrement forestier du secteur à l'étude (en gris, terre agricole) (Forêt ouverte 2024)

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 22 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province. Puis, un réchauffement global du climat provoqua sa fonte graduelle. Vers 14 000 - 13 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de l'estuaire du Saint-Laurent, de même que l'extrême sud du Québec sont libres de leur gangue (Fulton et Andrews 1987). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps à la hauteur de Warwick. Ce verrou empêchait les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est, de se mêler à celles plus douces du lac Vermont/Candona à l'ouest, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque les lacs Champlain et Ontario.

La fonte continue du glacier a permis le dégagement de ce goulot. Il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona. L'immense masse d'eau douce en amont de Québec a alors été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Gatineau. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain (figure 12), a débuté aux alentours de 13 000 ans AA pour durer jusque vers 9 800 ans AA. Le niveau des eaux était à ce moment-là de 190 m plus haut que la cote actuelle du fleuve. Ce qui revient à dire que tout le secteur à l'étude a été englouti, comme en témoignent les dépôts de surface (figure 7).

Il y a environ 12 500 ans AA, les eaux étaient extrêmement froides et salées. Vers 11 600 ans AA, elles ont commencé à se réchauffer, mais leur salinité s'est accrue jusqu'à 10 600 ans AA. Pendant ce temps, le climat, qui s'était quelque peu attiédi, se refroidit, occasionnant une réavancée des glaciers. Ce phénomène atteindra son paroxysme vers 11 000 ans AA. Cet épisode entraînera la formation de la moraine de Saint-Narcisse sur la rive nord (Lamarche 2011) ainsi que celle de Drummondville au sud du secteur étudié. Ensuite, la mer de Champlain commencera à se réchauffer progressivement et à se retirer pour de bon. Dans l'intervalle, le continent, enfin débarrassé du poids du glacier, se redresse graduellement.

Vers 9 800 ans AA, les eaux salées de la mer de Champlain laissent place à celles plus douces du lac à Lampsilis, l'ancêtre du lac Saint-Pierre. Ce plan d'eau s'abaisse peu à peu taillant de larges escaliers dans les sédiments (64 m = +/- 10 000 ans AA, 40 m = +/- 9 000 ans AA, +/- 15 m = 8 000, +/- 12 m = 7 000 ans AA, Lamarche 2011).

Vers 7 000 ans AA, le fleuve a cessé sa brusque descente pour se regonfler jusqu'à la côte des 20 m. L'action des eaux alors en hausse et le glacié ont pu éroder les vestiges des campements autochtones installés sur les terrasses de 12 à 20 m NMM. Par la suite, bien que son niveau ait continué à fluctuer quelque peu, les remontées n'ont jamais été aussi vives (Lamarche 2011, figure 13).

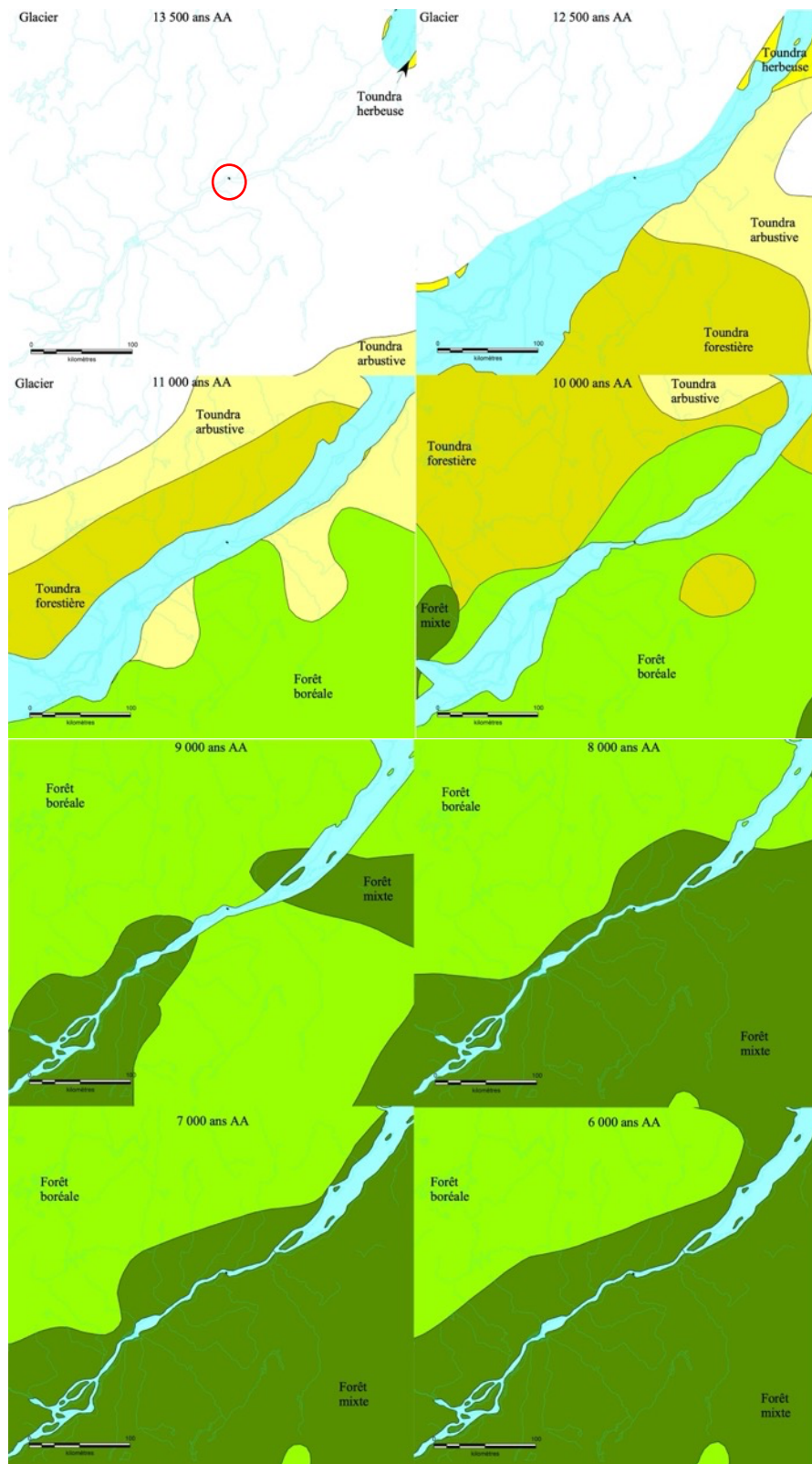


Figure 12 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le secteur à l'étude est représenté par le cercle rouge en haut à gauche) (Dyke et coll. 2004)

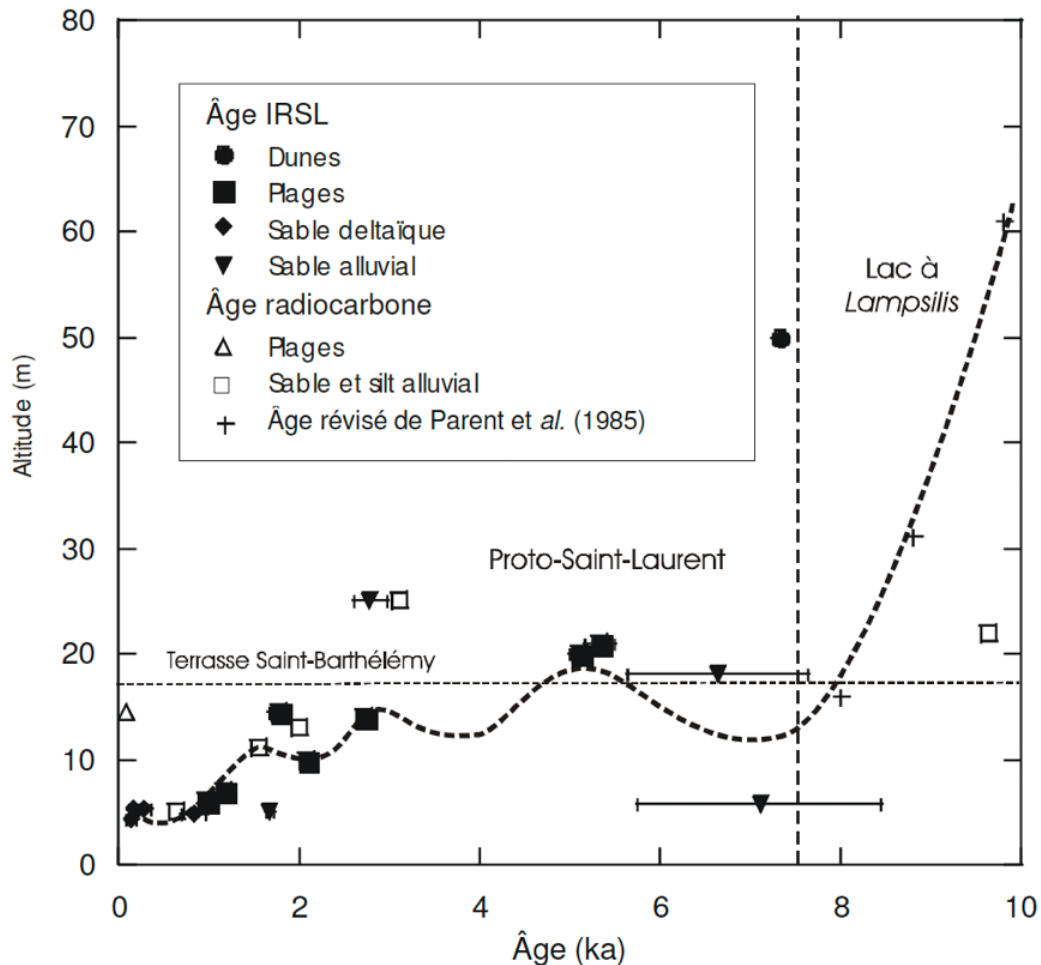


Figure 13 Courbe du niveau marin relatif pour la rive nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2011)

Des toundras herbeuse et arbustive ont dominé le paysage au sud des glaciers. Puis, au fur et à mesure que ces derniers reculaient, une toundra forestière a colonisé la rive nord tandis que la forêt boréale progressait sur le littoral méridional. Il y avait alors (11 000 ans AA) suffisamment de ressources ligneuses disponibles pour accueillir des groupes humains. La forêt boréale envahira la rive nord à partir de 10 500 à 10 000 ans AA. Des boisés mixtes, similaires à ceux que l'on peut observer aujourd'hui, commencent à s'implanter vers 9 000 ans AA (Richard et Grondin 2009).

Comme mentionné précédemment, la pointe Platon se compose de trois terrasses principales qui culminent à des altitudes bien différentes : 56 m, 30 m et 10 m. Une rupture de pente mineure sépare le replat de 10 m de celui de 7 à 6 m NMM. C'est donc dire que le domaine Joly-De Lotbinière est devenu habitable vers 10 000 ans AA¹. Puis, une petite falaise contraignait l'accès à ces hautes terrasses. Le retrait rapide des eaux a fait en sorte que ce lieu était à nouveau fréquentable vers 9 000 ans AA. Ce processus s'est répété une seconde fois, libérant cette fois les replats de +/- 10 m pendant un court intervalle de temps vers 7 500 ans AA, puis définitivement à partir de 4 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui.

¹ On considère ici que les marées étaient alors de la même amplitude que celles d'aujourd'hui.

3.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION

3.1 La période préhistorique

Des Autochtones vivent au Québec depuis environ 12 000 ans AA. On connaît plusieurs sites datant de l'ère paléoindienne (12 000 à 10 000 ans AA) dans la région de l'Outaouais, en Estrie, dans la région de Québec, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Pintal et coll. 2015, Plourde 2006). Ils occupent habituellement des replats localisés sur les bords du fleuve, de lacs et de rivières (réseau hydrographique primaire et secondaire). Dans la région de Québec, les plus vieux établissements se situent sur des terrasses fluviales hautes de 20 à 110 m NMM. On les trouve à Saint-Augustin-de-Desmaures et à Lévis (Pintal 2012).

Les sites de la période archaïque (10 000 à 3 000 ans AA), en particulier ceux des stades moyen et récent (6 000 à 3 000 ans AA), sont particulièrement abondants dans la région de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Ils sont également présents, quoique dans une moindre mesure, dans la région de Lotbinière (CdEx-1, Leclercville-Tousignant, Chrétien 1995, Gaumond 1965, Martijn 1971, Ribes 1962, CdEx-4, Lotbinière-Hamel, Côté 1986, CeEx-4, pointe Platon, Chrétien 1998, Pintal 2023, MCC 2024).

Ils se concentrent sur des terrasses localisées le long des principales constituantes des réseaux hydrographiques primaire et secondaire, incluant les lacs de l'intérieur (MCC 2024a et b). Certains lieux apparaissent visités saisonnièrement sur une base relativement régulière. Quelques-uns sont vastes (1 000 à 2 000 mètres carrés) et, en cela, ils suggèrent une réoccupation successive ou la présence de nombreuses familles en même temps. Les quelques données ostéologiques obtenues témoignent de la prédation du phoque, de l'orignal, du caribou, de petits et moyens mammifères et d'oiseaux. Il semble que certaines Premières Nations ont commencé à pratiquer une forme de sylviculture il y a environ 4 000 à 3 000 ans (Prévost 2015).

Les informations recueillies font état d'une certaine continuité culturelle entre l'Archaïque récent et le Sylvicole ancien (3 000 à 2 400 ans AA), notamment en ce qui a trait à la région de Québec (Chrétien 2006). Des sites de ces deux périodes sont souvent découverts aux mêmes endroits, les matériaux lithiques utilisés sont similaires, bien que leurs proportions dans les assemblages peuvent varier.

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont exploitées au cours de l'Archaïque récent, il semble que la part des poissons augmente à partir du Sylvicole ancien, de vastes établissements étant trouvés à proximité de rapides. Deux sites de cette période sont connus entre Leclercville et Lotbinière (CdEx-1, Leclercville-Tousignant, Chrétien 1995, Gaumond 1965, Martijn 1971, Ribes 1962, CdEx-2, Côté 1986).

Deux phases culturelles sont associées à cet intervalle, le Meadowood et le Middlesex. Les deux sont quasi contemporaines, le Middlesex étant à peine plus jeune que le Meadowood. Pour ce qui est de cette dernière, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au

jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec, région de Chaudière-Appalaches incluse (Taché 2010).

En ce qui concerne le Middlesex, on y associe principalement des pratiques funéraires complexes (enfouissement des défunts avec offrande, comme des objets en cuivre natif). Un des rares cas connus est celui du boulevard Champlain à Québec (Clermont 1990). Il arrive que des artefacts de type Middlesex (pointe Adena) soient trouvés sans sépulture.

On distingue également deux périodes dans la phase suivante, le Sylvicole moyen (3 000 à 2 400 ans AA) : l'ancienne, qui s'étend de 2 400 à 1 500 ans AA, et la récente, de 1 500 à 1 000 ans AA. On les démarque en fonction de l'esthétique et des méthodes de fabrication des vases (Gates Saint-Pierre, 2010). Ceux du moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculés (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette sigillée. Quelques établissements de cet intervalle ont été découverts dans la région de Chaudière-Appalaches : CdEx-4 (Côté 1986), CeEx-4 (Chrétien 1998).

Les vases du Sylvicole moyen sont relativement abondants dans le sud du Québec et l'on en a mis au jour en maint endroit, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie. Même s'ils sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été observés, notamment au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

La plupart des vases de la région de Québec présentent certaines similitudes avec ceux découverts en amont dans la vallée du Saint-Laurent (Gates Saint-Pierre 2010). Cela étant dit, d'autres artefacts mis au jour dans les établissements de cette période semblent signaler une sphère interactive davantage tournée vers le sud (Maine, Chrétien 2006) ou la péninsule maritime (Rutherford 1989).

Au cours du Sylvicole supérieur (1000 à 500 AA), la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent jusqu'à la région de Trois-Rivières, de là on en trouve encore en quantité vers l'estuaire du Saint-Laurent. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée est la plupart du temps marquée d'un parement bien net.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : l'ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD) ; le médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD) ; le récent ou Iroquoïens du Saint-Laurent (1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006). Les chercheurs n'y perçoivent pas de rupture majeure entre elles, y voyant plutôt un continuum évolutif qui, à tout le moins pour les Basses-Terres, caractériserait l'émergence des Iroquoïens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct, tel que décrit par Cartier lors de ses voyages.

Ces gens résidaient dans des hameaux plus ou moins vastes et ils étaient des agriculteurs. Il est considéré que les Iroquoïens de la région de Québec (Province de Canada, bourg principal Stadaconé) occupaient l'extrémité orientale du territoire usuel de fréquentation de ce peuple. Comme les conditions environnementales y étaient limitées pour la pratique de

l'agriculture, il a été suggéré que leur mode de vie incluait l'exploitation des ressources de l'estuaire, tant en Côte-Nord qu'au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Si les données archéologiques abondent en ce sens, on notera cependant qu'elles restent pour ainsi dire muettes en ce qui concerne l'usage de l'intérieur des terres. Tout se passe comme si les Iroquoiens du Saint-Laurent préféraient le littoral. Les indices de leur présence sur la rive sud de Québec sont plutôt rares, mais on en a trouvé quelques-uns dans Lotbinière (CdEx-4, Côté 1986).

Sur la base des informations disponibles, il apparaît que la bande fluviale de la région de Lotbinière a été fréquentée par des Autochtones de 6 000 ans AA à la période de contact.

3.2 La période historique

3.2.1 Les Premières Nations

Lorsque Jacques Cartier explore les environs de Québec en 1534, il rencontre des groupes associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il est accueilli par Donnacona du bourg de Stadaconé situé, dit-on, à proximité de la rivière Saint-Charles. Un autre village, nommé Achelacy, est localisé en amont près de la rivière Portneuf, et un troisième, Sitadin, est sur la côte de Beaupré. Entre eux, Cartier relate qu'ils observèrent « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons » (Dion-McKinnon, 1987 : 18).

Le 19 septembre 1535, Cartier et son équipage jettent l'ancre à l'ouest de la pointe Platon. Des Iroquoiens, qui vivent sur la rive nord, viennent le rejoindre et l'avertissent des dangers à naviguer en amont parce que l'on y trouve des rapides et les îlets Richelieu (Cartier 1977).

Les tentatives d'établissement par Cartier/Roberval dans les années 1540 se traduiront par des échecs. Les conditions environnementales sont rigoureuses et les relations avec les Premières Nations semblent teintées d'animosité. Pendant ce temps, des pêcheurs bretons, normands et un peu plus tard basques exploitent intensivement les ressources du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent tout au cours du 16^e siècle. Ces derniers profiteront de leur séjour en terre d'Amérique pour se livrer à un nouveau commerce, celui de l'échange des fourrures. Un poste de traite est aménagé à Tadoussac à la fin des années 1590. Là aussi les conditions de vie seront difficiles et ce lieu cessera toute activité au début des années 1600.

Entretemps, il y a eu un certain chamboulement dans la répartition des Premières Nations. En effet, quand Champlain arrive en 1603, les Iroquoiens se sont retirés de la région de Québec (probablement vers 1550-1570, Parent 1985) et ce sont plutôt des Algonquiens qui la fréquentent.

Parmi ceux-ci, les Innus/Montagnais semblent avoir une emprise plus grande sur ce milieu lorsque Champlain décide de s'y établir en 1608 (Delâge 2007, Vincent 2003, 2016). Ils y ont leurs habitudes capturant, entre autres, les oiseaux migrateurs, l'anguille et le saumon à l'intérieur des limites actuelles de la ville de Québec, notamment à l'embouchure de la rivière Saint-Charles (« Cabircoubat » « rivière aux milles détours », Delâge 2007) et à Sillery (« Kamisk8ua-8uangachit ou Ka-Miskouanouangashit », « endroit où l'on vient pêcher », (Gaumond 1968, Delâge 2007). Ils s'y rencontrent parfois en très grands nombres, accueillant à l'occasion d'autres nations (Algonquins, Mi'kmaws et Wolastoqiyik, Delâge

2007). Par ailleurs, tant les données historiques que les cartes anciennes témoignent de la présence des Innus sur la rive sud (Champlain 1973, Delâge 2007, Gaumond 1961, 1968). Ceux-ci délaisseront graduellement la région de Québec vers 1650.

Dans le but d'évangéliser et d'éduquer les populations autochtones, on fondera une mission à Sillery qui, comme on vient de le voir, était déjà exploitée, entre autres, par les Innus. C'est ainsi que la mission de Sillery accueillera dès 1637 des Innus et des Algonquins. Des W8banakiak/Abénaquis, qui fréquentaient les berges du fleuve Saint-Laurent à cette époque, profitaient de leur séjour le long de ce plan d'eau pour la visiter, mais ils préféraient rester sur la rive sud à ce moment-là (Cadrin 1984, 1996, Roy 1984, Sévigny 1976).

En 1649, les Hurons-Wendat, de langue iroquoienne et résidant principalement dans le secteur de la baie Georgienne en Ontario, sont défaits par les Iroquois, ce qui entraînera une diaspora des survivants. Parmi ceux-ci, un groupe vint s'installer dans la région de Québec, certains habiteront la mission de Sillery. Pour diverses raisons, leur établissement sera déplacé à maintes reprises au cours du 17^e siècle. C'est ainsi qu'on les retrouve successivement à Québec (1650-1651), à l'île d'Orléans (Sainte-Pétronille, 1651-1656), à Québec (1656-1668), à Sillery (1651-1669), à Beauport (1668-1669), à Sainte-Foy (1669-1673) et à L'Ancienne-Lorette (1673-1697). Ils ne prennent demeure définitivement à Wendake qu'à partir de 1697 (Trigger 1991). Les Wendats continueront à réclamer la seigneurie de Sillery qui, selon eux, leur revient de droit (Lavoie 2010).

Conséquence de guerres désastreuses en Nouvelle-Angleterre, plusieurs W8banakiak (+/- 150) décideront de venir vivre à Sillery. De 1676 à 1680, ils arriveront en grand nombre, à un tel point que les ressources des environs (bois, faune, etc.) dépériront rapidement. La mission fermera en 1687. Entretemps, ils en requièrent une pour eux, d'autant plus qu'ils aimeraient disposer de terres qui leur permettraient de cultiver le maïs (Cadrin 1984, 1996, Roy 1984, Sévigny 1976).

Le gouverneur Frontenac acquiescera à leur demande et il leur offrira de s'installer à l'embouchure de la rivière Chaudière. C'est ainsi que la mission Saint-François de Sales sera fondée en 1683. Elle sera implantée en rive gauche de la Chaudière, près du ruisseau Terrebonne, autrefois nommé Grande-Prairie (idem).

Une chapelle, qui mesure 60 pieds français de long sur 30 pieds de large, sera érigée. Les habitations autochtones sont aménagées aux alentours et à proximité se trouvent de vastes champs agricoles. C'est ainsi que les W8banakiak appelleront la rivière Chaudière, « Kik8ntegw », la « rivière des champs » (idem). Ils exploitent aussi les environs, notamment les bassins versants des rivières Chaudière et Bécancour ou « W8linaktegw ».

La population de la mission variera considérablement d'une année à l'autre, passant, selon les observations, de 350 à 1 500 personnes. Pour accommoder tous ces gens et leur besoin en terre, elle sera agrandie à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elle déborde sur la rive orientale de la Chaudière. Les sols vont s'épuiser et les nouvelles parcelles seront jugées peu productives. La mission sera fermée en 1700 et elle sera déménagée à Bécancour (Cadrin 1984).

Malgré cela, les W8banakiak continueront à fréquenter régulièrement l'embouchure de la rivière Chaudière au moins jusqu'au milieu du 19^e siècle (idem). Cela implique qu'ils naviguaient le long du fleuve, côtoyant par le fait même la côte de Lotbinière.

Ils ne sont pas les seules Premières Nations à s'installer le long du littoral, on compte aussi de nombreux Wolastoqiyik (Malécite) et Mi'kmaws. Plusieurs de ceux-ci viennent à la pointe de Lévis dans le cadre de la cérémonie de la « remise des présents du Roi » sous les régimes coloniaux français et britannique (Sawaya 2007). Bien que cette pratique ait cessé en 1858, des Autochtones continueront à fréquenter la rive sud. Toutefois, le développement industriel et les profondes transformations du trait de côte à partir du milieu du 19^e siècle inciteront ces derniers à délaisser ce milieu autrefois hospitalier.

À l'exception du toponyme w8banaki « Kaouapassimiskakhi » (terre de l'arbre coupé par le castor) (Charland 2005) qui correspond à l'île Richelieu à l'ouest de la grande pointe Platon, on ne dispose, dans l'état actuel des connaissances, d'aucune information sur une fréquentation du secteur à l'étude par des membres des Premières Nations, outre les Iroquois du Saint-Laurent dont il a été question auparavant.

3.2.2 Les Eurocanadiens

Champlain accostera à la pointe Platon en 1603 et il y réfère sous le toponyme de Sainte-Croix. Il agit ainsi à la suite de l'habitude qu'avaient prise les explorateurs français, qui sillonnaient le fleuve entre 1535 et 1600, de nommer de la sorte cet endroit croyant, à tort, qu'il s'agissait là du lieu où Cartier s'était installé (commission de toponymie 2024, en ligne).

« Nous vinsmes mouiller l'ancre jusques à Sainte Croix, distante de Quebec de quinze lieues : c'est une pointe basse, qui va en haulsant des deux costez. Le pays est beau et uny, et les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois, mais fort peu de sapins et cyprès. Il s'y trouve en quantité vignes, poires, noysettes, cerises, groseilles rouges et vertes, et de certaines petites racines de la grosseur d'une petite noix ressemblant au goust comme truffes, qui sont très bonnes roties et bouillies. Toute ceste terre est noire, sans aucuns rochers, sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise ; elle est fort tendre, et si elle estoit bien cultivée, elle seroit de bon rapport² » (Champlain 1973).

La terre sur laquelle se trouve le domaine Joly-De Lotbinière est concédée aux Ursulines de Québec en 1637 par la Compagnie des Cent-Associés (seigneurie de Sainte-Croix). C'est à ce moment-là qu'apparaît le toponyme « Platon Sainte-Croix ». La section située au sud de la route 132 (l'ancienne route n° 3, route Marie-Victorin) s'intègre elle dans la seigneurie de Lotbinière.

Il faudra attendre une cinquantaine d'années avant que les premiers colons s'implantent à demeure dans la région. Avant cela, les gens redoutent les incursions iroquoises, c'est pourquoi ils préfèrent s'établir proches de la ville de Québec. Cela étant dit, il semble que Michel Lemay capturait l'anguille en 1666 à la pointe Platon, sans que l'on sache où exactement (Samson et coll. 1996).

La paix relative qui s'installe avec les Iroquois à la fin des années 1660 et l'arrivée de nombreux colons en provenance de la France durant cette décennie feront en sorte que les terres du sud se peupleront assez rapidement. Les seigneuries de Duquet, Bonsecours et

² Les écrits anciens sont retranscrits tel qu'ils apparaissent dans les documents de cette époque

Lotbinière, qui sont concernées par le secteur à l'étude, seront ainsi proclamées en 1672 (idem).

Un lot de dix arpents et demi sur 40, situé à la pointe Platon, est concédé par les religieuses ursulines en 1680 aux habitants Jacques Gautier et Léonard deBord dit Lajeunesse (BAnQ, greffe Romain Becquet du 23 juillet 1680)³. Les terres sont mises en exploitation et des bâtiments sont érigés pour y loger les deux familles. On dispose de pêches à l'anguille sur le fleuve.

Un mandement de Mgr de Saint-Vallier en juillet 1693 recommande de retirer les corps du cimetière du Platon sans en préciser la localisation (Annales de Lotbinière 1933). On ne sait si ce lieu de sépulture se trouvait à l'intérieur du secteur à l'étude ou en périphérie.

En 1698, la concession fait l'objet d'un partage entre Jacques Gautier et Guillaume de Nevers, à qui Leonard deBord avait remis sa moitié de propriété :

« ...que Led gautier aura de ce jour alavenir Tout le terrain, qui fe trouve dependant dud platon au foroüest du Ruiffeau qui fe decharge dans le fleuve faint laurent entre la maison dud denevers et Celle duq Gautier Encore tout le terrain qui ce trouve du mesme Costé du foroüest dud ruiffeau de lad habitation de dix arpens et demy, depuis lalignement de la devanture jusques a la proffondeur de quatre arpens dans la proffondeur de lad habitation feullement ; Et que le dit denevers aura et jouira pareillement de ce jour alavenir auffy de tout le terrain qui depand tant dud platon que de lad habitation Et qui fe trouve au nordest dud ruiffeau jusques a lad proffondeur de quatre arpans feulement dans la proffondeur d'jcelle habitation et qu'a cet effet le Cours duq ruiffeau fervira de borne perpetuel faifant feparation tant des terres dud platon que des terres de lad habitation jusques a lad proffondeur de quatre arpans en jcelle...Et a l'égard des trente fix arpans qui reste de profondeur de lad habitation fur fa largeur de dix arpans et demy de large a feparer et diviser par moitié, attendu auffy que le Coste de lad proffondeur qui est du costé du nord est est borné par led fleuve faint Laurent est auffy convenu que les dix huit premiers arpans en proffondeur fur laq largeur de dix arpans et demy a commencer au bout de la proffondeur des quatre arpans cy deffus partagés, fesont et demeureront aud denevers et les autres dix huit arpans fur lad largeur restant feront et demeureront aud gautier... » (BAnQ, greffe Louis Chambalon du 26 juillet 1698).

On ne sait pas précisément de quel ruisseau parle ce document, mais il est fort probable qu'il s'agisse de celui qui s'écoule dans la partie est du domaine Joly-De Lotbinière.

Guillaume deNevers, qui est dit notaire de la seigneurie de Lotbinière, déclare résider sur place en 1704 lorsqu'il offre à bail pour cinq années sa propriété à son fils Jacques Alexandre deNevers.

« ...Ensemble tous les bestiaux meubles et ustencilles fervant a la maifon et au Labourage et pesche dont du tout ensemble de l'estat de la terre et deux batimens qui font dessus Construits jl fera fait un jnventaire double d'une mesme teneur... » (BAnQ, Greffe Louis Chambalon du 18 octobre 1704)

³ Ce dernier a contracté mariage avec la veuve de Etienne deNevers, la mère de plusieurs enfants mineurs et de Elisabeth Ursule deNevers, l'épouse de Jacques Gautier.

Les relevés de Gédéon de Catalogne en 1709 identifient G. Denevert près du Platon avec pour voisin immédiat J. Gautier (figure 14). À ce dernier correspond Jacques Gautier, son beau-frère, qui avait épousé Elisabeth Ursule deNevers, mais qui est décédée en 1703. Jean Hamel étant mort entretemps, sa veuve demeure toujours une propriétaire importante. On notera la présence d'un M. Lemay à l'ouest de la pointe Platon. Est-ce celui qui y exploitait l'anguille en 1666 ou un de ses fils ?

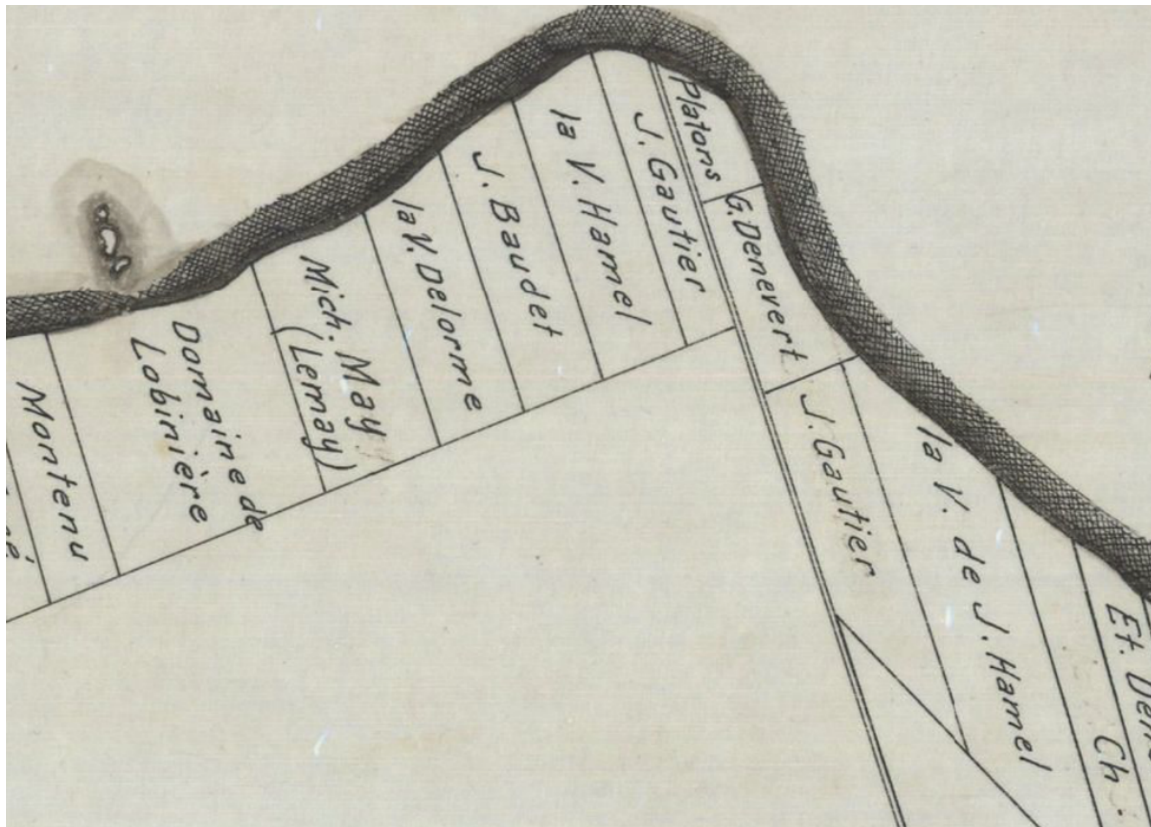


Figure 14 Tenure des terres du secteur à l'étude en 1709 (de Catalogne 1709)

Comme de plus en plus de gens vivent dans la région, les communications avec Québec sont améliorées. C'est ainsi que la route reliant Lévis à Sainte-Croix sera complétée en 1718 (Samson et coll. 1996) et en 1724 pour Lotbinière (Paradis 1933). Le chemin qui passe sur le domaine Joly-De Lotbinière, au sud du manoir, correspond à celui tracé par le grand-voyer à cette époque.

Les propriétés de Jacques Gautier au platon Sainte-Croix sont amplement décrites en 1711 en raison de son mariage en secondes noces avec Françoise Lambert :

« ... La moitié d'une habitation size au platon sainte croix contenant Letotal d'icelle dix arpens et demie de large sur quarante arpens de proffondeur, telle qu'elle a esté divisée et partagée entre ledit gauttier, et guillaume deNevers suivant Lacte de partage qui en a esté fait entre eux...sur laquelle jl ya une maison de pièce sur pièce sur le dit platon sainte croix de vingt cinq pieds de long sur vingt pieds de large avec son bas costé de quinze pied de long estimée quatre vingt Livres, deux granges entourées de mechants pieux estimées ensemble quatre vingt Livres, vingt fix arpens et demie de terre en valeur, et un jardin au dit lieu du Platon estimés ensemble a la

somme de mil vingt cinq Livres, Plus sur la meme moitié d'habitation au lieu apelé la pointe au Canot une autre maison de piece sur piece de vingt sept pied de long sur dix huit pied de large couverte de vieilles planches estimée La Somme de cent Livres, Une grange et une etable estimés ensemble a La fomme de foixante Livres, Treize arpens de terre en valeur au bas de la coste estimés araison de trente Livres Larpent La Somme de trois cent quatre-vingt dix Livres, Quinze arpens de terre en valeur au haut de la Coste araison de trente cinq Livres Larpent La somme de cinq cent vingt cinq Livres, Une grange au haut de la Coste estimée La fomme de quarante deux Livres, Une autre habitation fise en la Seigneurie de lotbiniere joignant ledit platon contenant environ cinq arpens de large ou environ sur trente arpens de proffondeur, sur laquelle jl ya environ huit a neuf arpens de terre en valeur, estimés a vingt cinq Livres Larpent qui font compris dans la fomme de mil vingt cinq Livres...La somme de foixante Livres a laquelle fomme ont esté estimé une grange et une Etable que la dite feconde communauté abatie audit Lieu de La pointe au canot...La moitié de la pointe de terre du platon qui consiste en tout le terrain qui est au forouest du Bord du ruifseau qui fait separation d'entre les terres du sieur guillaume de Nevers et la ditte moitié jusque dans le fond de l'anse et qui conduit sa proffondeur dans Le haut de la Coste jusqu'à quatre arpens sur environ cinq arpens un quart de large plus ou moins estant borné par le dit ruifseau fur laquelle jl ya une maison de piece sur Piece de vingt cinq pieds de long sur vingt pied de large avec un Bas costé de quinze pieds deux granges entourées de mechants pieux , tout ce terrain estant en valeur contenant ensemble environ dix huit arpens de terre en fuperficie que les parties ont estimés Letout ensemble a la Somme de mil Soixante Livres y Compris aufsy le droit de pesche qui est au devant de Laditte partie de pointe ou platon. La partie de terre qui est Scituée a la pointe au Canot qui fait partie de la moitié de celle dudit platon, contenant suivant le partage qui a este fait entre le dit gaultier et le dit guillaume denevers...dix huit arpens de frond le long du bord du fleuve St Laurent fur environ dix arpens et demy de proffondeur y compris La greve et Le droit de pesche au devant jcelle fur laquelle partie de terre jl ya une maison de piece sur piece de vingt sept pied de long fur dix huit pieds de large couverte de mechantes planches, une grange Et une Etable et une autre grange au haut de la Coste, et environ vingt huit arpens de terre en valeur Letout ensemble aufsy Prisé et estimé par les parties de Commun accord a la fomme de quinze cens Livres #1500... » (BAnQ, greffe Louis Chambalon du 30 août 1711).

De son côté, Guillaume deNevers connaît quelques revers de fortune et se voit contraint de céder sa moitié de propriété par autorité de justice peu avant 1715. Joseph Grenier en aurait profité pour s'en accaparé la plus grande partie.

Les aveux et dénombrements de 1724 pour Lotbinière et de 1737 pour Sainte-Croix renseignent sur l'occupation des lieux dans la première moitié du 18^e siècle. Charles Hamel apparaît comme tenancier des terres de Jacques Gautier, son beau-père puisqu'il a épousé Marie Angélique Gautier en 1701. Ainsi, au sud-ouest dans la seigneurie de Lotbinière :

« ...En joignant la ligne qui fepare led fief davec celui du Platon sont les habitans qui suivent Scavoir Charles Hamel qui pofsede cinq arpens de front sur trente de profondeur chargés de onze livres cinq sols de rente en argent monnoyé de France ainfy que les autres habitans dud fief et six deniers de Cens pour le tout lequel à

maifon, grange, etable et six arpens de terre Labourable... » (BAnQ, greffe Boucault du 3 août 1724)

Et aux abords du Platon Sainte-Croix :

« ...Qu'audessus est Joseph Grenier qui possede dix arpens et demi de terre de front Sur vingt de profondeur, chargés de quinze livres de rente et Cinq deniers de Cens pour toute Lad Concession, lequel à maison grange Etable, Jardin potager verger, trente trois arpens de terre Labourable et trois arpens de prairie...

...Qu'audessus (Au S-O n.d.a.) Est Charles hamel qui possede, joignant au Sud ouest la Ligne de separation dudit fief de Sainte Croix d'avec celui de Lotbiniere, dix arpens de terre de front fur deux feullement de profondeur, chargés de six livres de Rente et un fol de Cens pour toute Laditte concession, lequel à maison, grange, Etable, un jardin potager et verger, vingt trois arpens de terre Labourable et deux arpens et demi de prairie... » (BAnQ, greffe Dulaurent du 31 mai 1737)

Au décès de Charles Hamel en 1755, ses propriétés sont laissées à l'un de ses fils, soit Jean-Baptiste ou encore Charles, puisque ceux-ci, morts en 1788 et 1789, auront chacun un fils nommé Antoine Hamel. Ce dernier donne le platon en 1806 à Pierre Legendre et c'est cette famille qui est implantée à cet endroit au début du 19^e siècle⁴.

C'est là l'histoire de l'occupation de ce terrain et la lignée familiale de Pierre Legendre avec qui Gaspard Pierre Gustave Joly de Lotbinière correspondra pendant un certain temps afin d'acquérir les terres de la pointe Platon au cours de la première moitié du 19^e siècle.

Comme on vient de le voir, des bâtisses existent dans le secteur de la pointe Platon depuis la fin du 17^e siècle. Toutefois, les données disponibles pour le Régime français ne permettent pas de bien les positionner.

Cela étant dit, les relevés effectués par les ingénieurs britanniques à la suite de la Conquête tendent à corriger en partie cette lacune. Trois immeubles sont inventoriés en 1761, les trois occupant les basses terrasses (figure 15). Ils peuvent être reliés au même établissement, tout comme ils pourraient signaler la présence de deux familles. En 1781, seulement deux bâtisses y sont répertoriées (figure 16). Un croquis de 1796 laisse entrevoir un nombre équivalent d'édifices (figure 17).

⁴ Il est plausible que ce soit Jean-Baptiste Hamel (1704-1789) veuf de Geneviève Grenier et marié à Thérèse Lemay puisque leur fils Antoine est sans héritier depuis la mort de son épouse Marguerite Abel en 1783 et que cette donation hors famille pourrait expliquer. Toutefois, Jean Baptiste Hamel fils (1729-1817) et Geneviève Tousignant occuperaient la terre voisine dans Lotbinière au recensement de 1762 et ont un fils nommé Antoine (1771-1829) marié à Angélique Déry qui a comme héritier Thomas Hamel identifié sur la terre de Lotbinière en 1847. Antoine Hamel et Pierre Legendre sont même partenaires dans la location des rivages de Pointe-Platon pour la construction navale en 1811.



Figure 15 La pointe Platon en 1761 (Murray 1761)



Figure 16 La pointe Platon en 1781 (Holland 1781)



Figure 17 La pointe Platon en 1796 (Simcoe 1796)

Les cartes des années 1800 à 1830 ne localisent aucun bâtiment sur les basses terrasses de la pointe Platon (figure 18 à 20). L'établissement antérieur aurait-il été abandonné ? Préfère-t-on alors occuper les hauts replats (emplacement actuel du manoir) et s'installer de part et d'autre du chemin ? D'ailleurs, les propriétaires des lots attenants à cette voie de communication, comme Augustin Soucy, sont tenus d'entretenir ce dernier en 1830 (voir annexe). Comme on l'a vu précédemment et comme on le démontrera maintenant, ces représentations cartographiques ne sont pas tout à fait exactes.



Figure 18 La pointe Platon en 1815 (Bouchette 1815)



Figure 19 La pointe Platon en 1831 (Bouchette 1831)

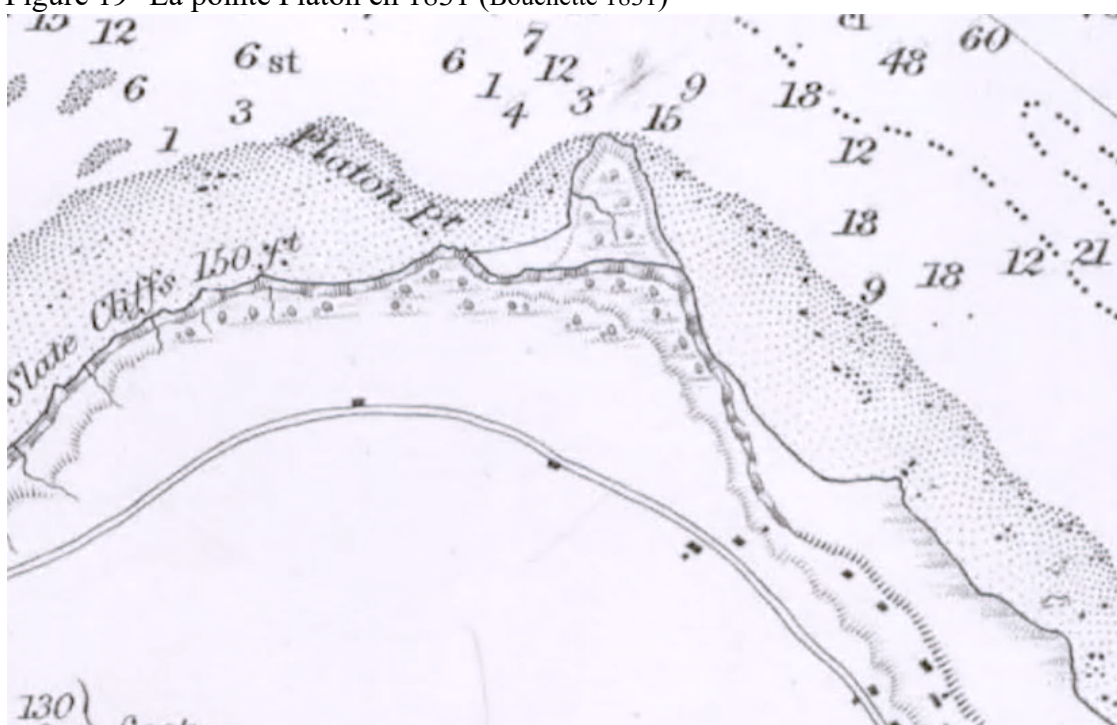


Figure 20 La pointe Platon en 1836-1837 (Bayfield 1837)

En effet, si l'on se fit à un croquis réalisé en 1825 (figure 21), il y avait bel et bien un établissement à ce moment-là à la pointe Platon, près de l'actuel quai, et en cela, il s'insère en continuité avec celui repéré en 1792 (McDonnell 1792) et en 1796 (figure 17). Celui-ci se compose d'au moins quatre bâtiments à doubles versants. Un de ces édifices, la maison sûrement, est muni de deux cheminées disposées à chaque extrémité. Il s'agit sans doute de l'établissement des Legendre. Il est probable que ces bâtisses ont été implantées là où se trouvaient auparavant certains des immeubles du Régime français. Il est même possible que l'une ou l'autre de ces immeubles date de cette époque.

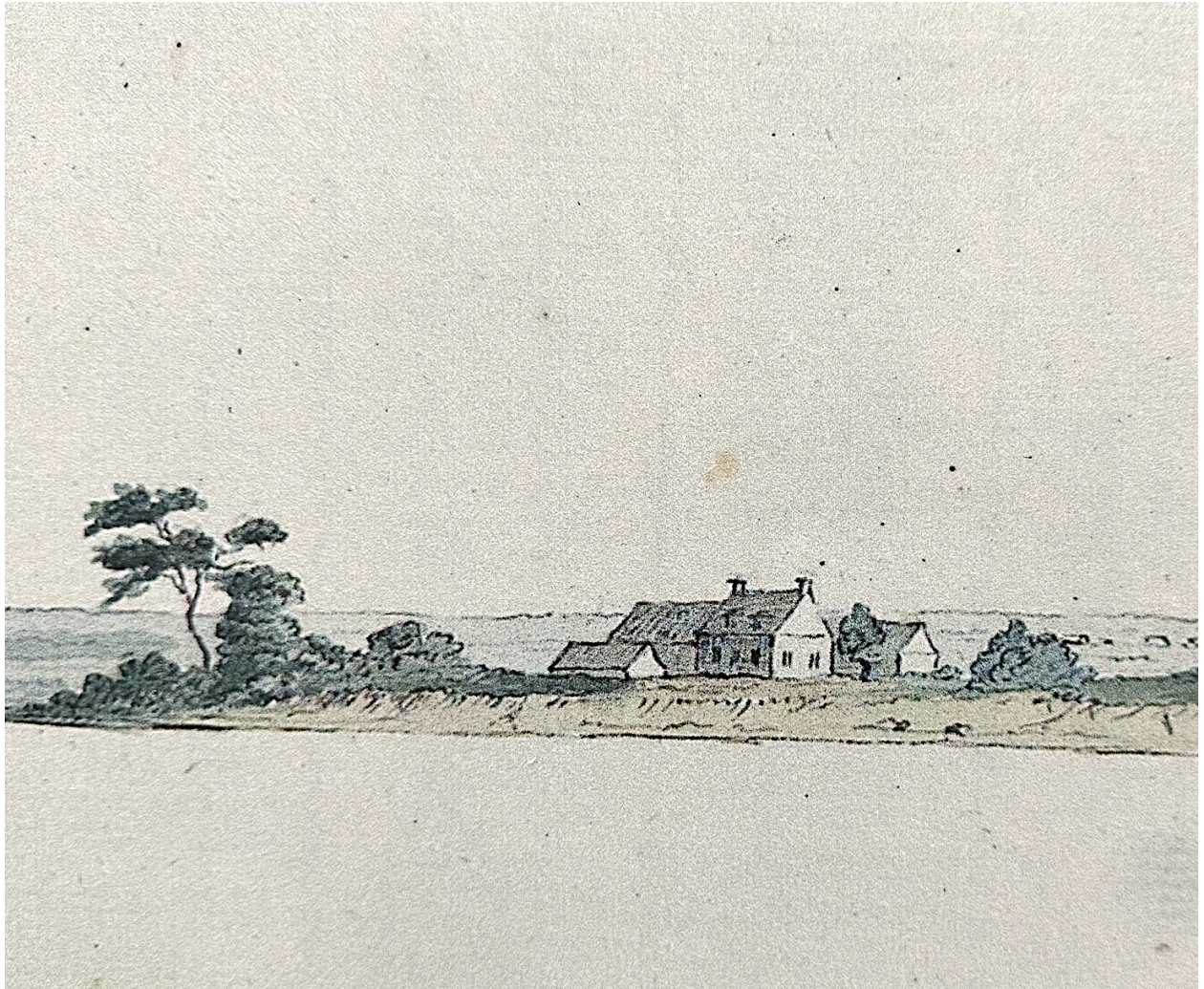


Figure 21 La pointe Platon en 1825 (Berczy jr 1825)

Comme on l'a vu précédemment, Antoine Hamel donne la terre ancestrale à Pierre Legendre en 1806. Il s'agit d'un cadeau de mariage puisque celui-ci est promis à la nièce de Hamel, Clautilde Côté (BANQ, greffe Chevalier, 7 novembre 1806). Quelques années plus tard, soit en 1828, Pierre Gustave Joly épouse Christine Chartier de Lotbinière dont la famille possède la seigneurie depuis sa création.

Devenu gérant pour celle-ci, il remarque le Platon et désire alors en être propriétaire pour s'y installer. Des notes manuscrites écrites aux environs de 1833 témoignent de ses

connaissances sur la productivité des terres agricoles et des pêcheries (anguilles) de ce secteur (Joly-De Lotbinière 1833, BANQ [P351,S3,P460](#)). S'ensuit une longue négociation (+/- 15 ans) avec Legendre qui n'aboutira que quelques années après la mort de ce dernier (1840).

Pendant que durent ces échanges, Legendre loue une partie de sa propriété à William Thurber et en cède une autre à sa fille. Toujours on parle de la présence d'immeubles sur cette terre. Les illustrations de cette époque localisent plusieurs bâtiments sur la pointe Platon qui pourraient bien être ceux de Legendre (figures 17 et 21).

En 1846, Pierre-Gustave Joly devient enfin détenteur de la pointe Platon (Desrochers 2021). Il fait alors construire le quai, soit cette année-là, soit en 1847 (figure 22). Il est parfois dit que les premières maisons sur ce domaine datent du début des années 1850⁵ (MCC 2024), mais force est de constater qu'au moins quatre édifices existent là depuis les années 1790-1825 (figures 17 et 21) et même avant probablement. Par ailleurs, Joly de Lotbinière donne la permission à Legendre de continuer à bouillir l'eau d'érable sur ces terres à la fin des années 1840 (BANQ, greffe Filteau 16 septembre 1850).



Figure 22 La pointe Platon en 1847 (Legendre 1847)

⁵ Peut-être fait-on ici référence aux seuls bâtiments du domaine Joly-De Lotbinière et non pas à ceux qui auraient pu les précéder



Figure 23 La pointe Platon en 1859 (Bayfield 1859)

Fait à souligner, il est dit que d'anciennes fondations ont été réutilisées, lors de l'aménagement du manoir :

« Le manoir s'éleva sur un tertre dominant à la fois la baie de Ste-Croix et celle de Lotbinière, et situé au milieu d'un paysage enchanteur. La tradition veut que l'on ait conservé les fondations d'une habitation plus ancienne en leur faisant subir certaines modifications, pour servir de base à la nouvelle construction » (Paradis 1933: 273).

Des cartes datant du milieu du 19^e siècle illustrent l'évolution de ce domaine. C'est ainsi que l'on trouve quatre bâtiments sur les basses terres non loin du quai au début des années 1850 (les mêmes que ceux sur la figure 21 ?). Ils se répartissent de part et d'autre d'un ruisseau. La fonction de deux d'entre eux est précisée, il s'agit d'un hôtel et d'une grange (figure 24). En 1860, l'hôtel et le bureau de poste (attenant ou à l'intérieur ?) de pointe Platon aurait été sous la charge de Stanislas Hamel.

Les édifices identifiés sur la terrasse supérieure au début des années 1850 existent toujours, un autre leur sera adjoint à la fin des années 1850 (maison des servantes ? figure 25, voir

aussi page couverture). Il en ira de même pour l'ensemble localisé près du quai où deux nouvelles petites bâtisses sont érigées (hangar ou latrines?). Ces plans soulignent l'importance du réseau routier, le quai de la pointe Platon accueille alors plusieurs passagers qui voyagent entre les deux rives ou encore les invités de Joly-De Lotbinière.

Par la suite, et au fil des ans, une vaste propriété y sera établie. Cette dernière sera constituée de nombreux immeubles et aménagements paysagers, tout en conservant sa vocation agricole. Un plan datant des années 1930 en démontre toute la richesse, la diversité et la productivité (figure 26).

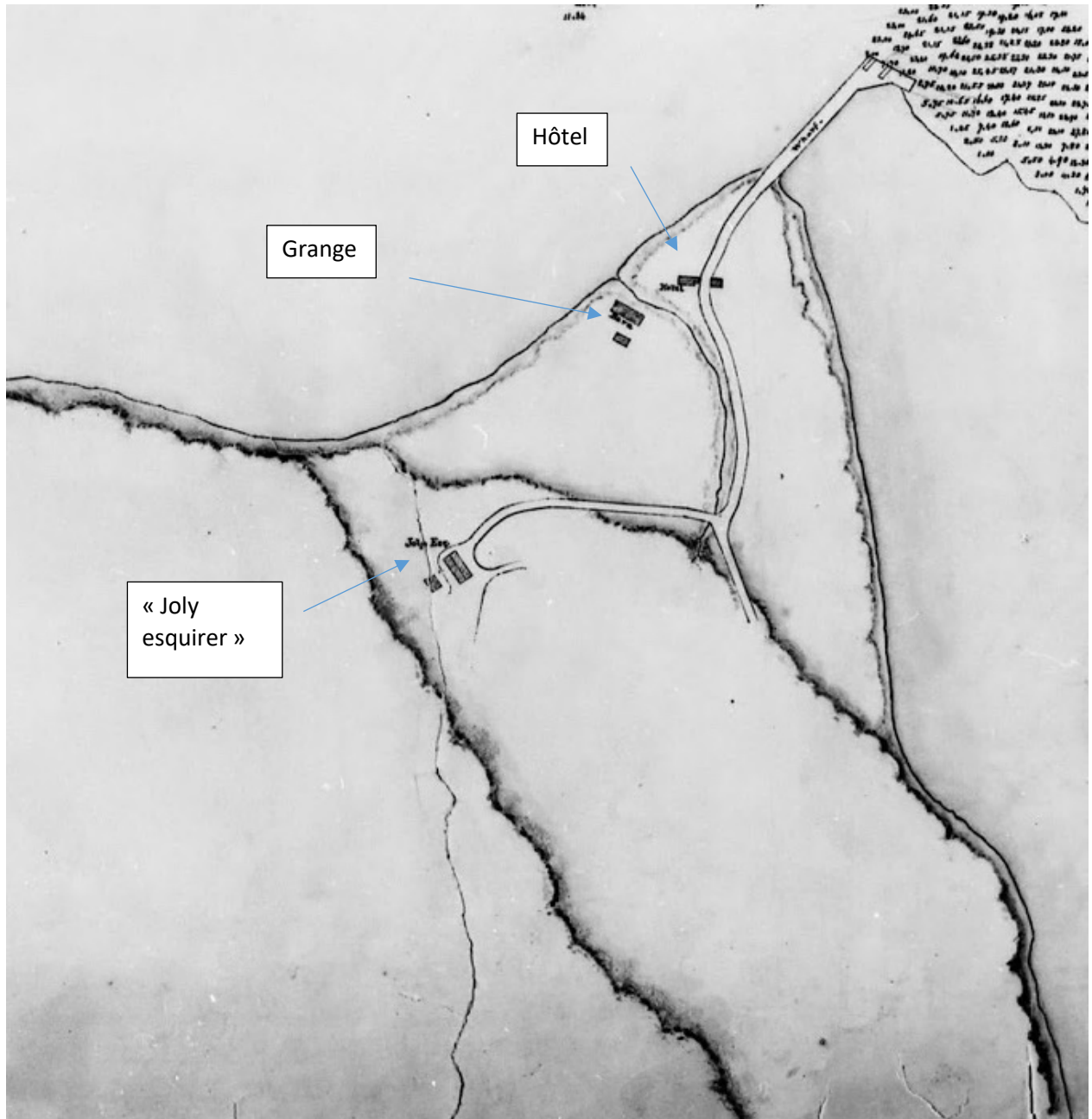


Figure 24 La pointe Platon en 1852 (anonyme, vers 1852)



Figure 25 La pointe Platon vers 1859 (anonyme, vers 1859)

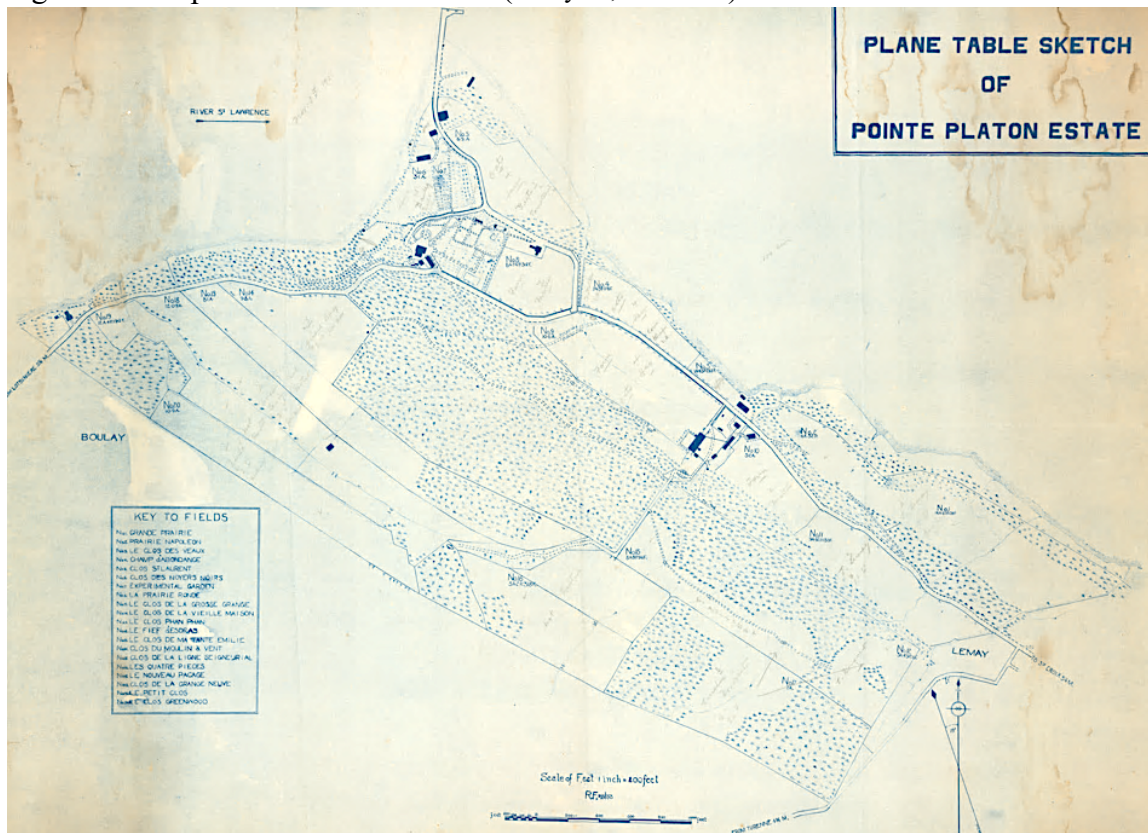


Figure 26 La pointe Platon en 1938 (anonyme 1938, BANQ P351,S7,P4)

L'allure de ce domaine demeurera sensiblement la même jusqu'à dans les années 1950 (figure 27) et 1960 (figure 28). On remarquera que l'hôtel identifié sur le plan de 1852 existe toujours en 1965. Il aurait été détruit à la suite d'un incendie dans les années 1970. Au début des années 1950, la route Marie-Victorin sera tracée, isolant le domaine du trafic automobile (figures 27 et 28).

Après le rachat de ces terres par le gouvernement du Québec en 1967, une bonne partie des champs agricoles seront laissés à l'abandon et la forêt y reprendra ses droits (figure 29).

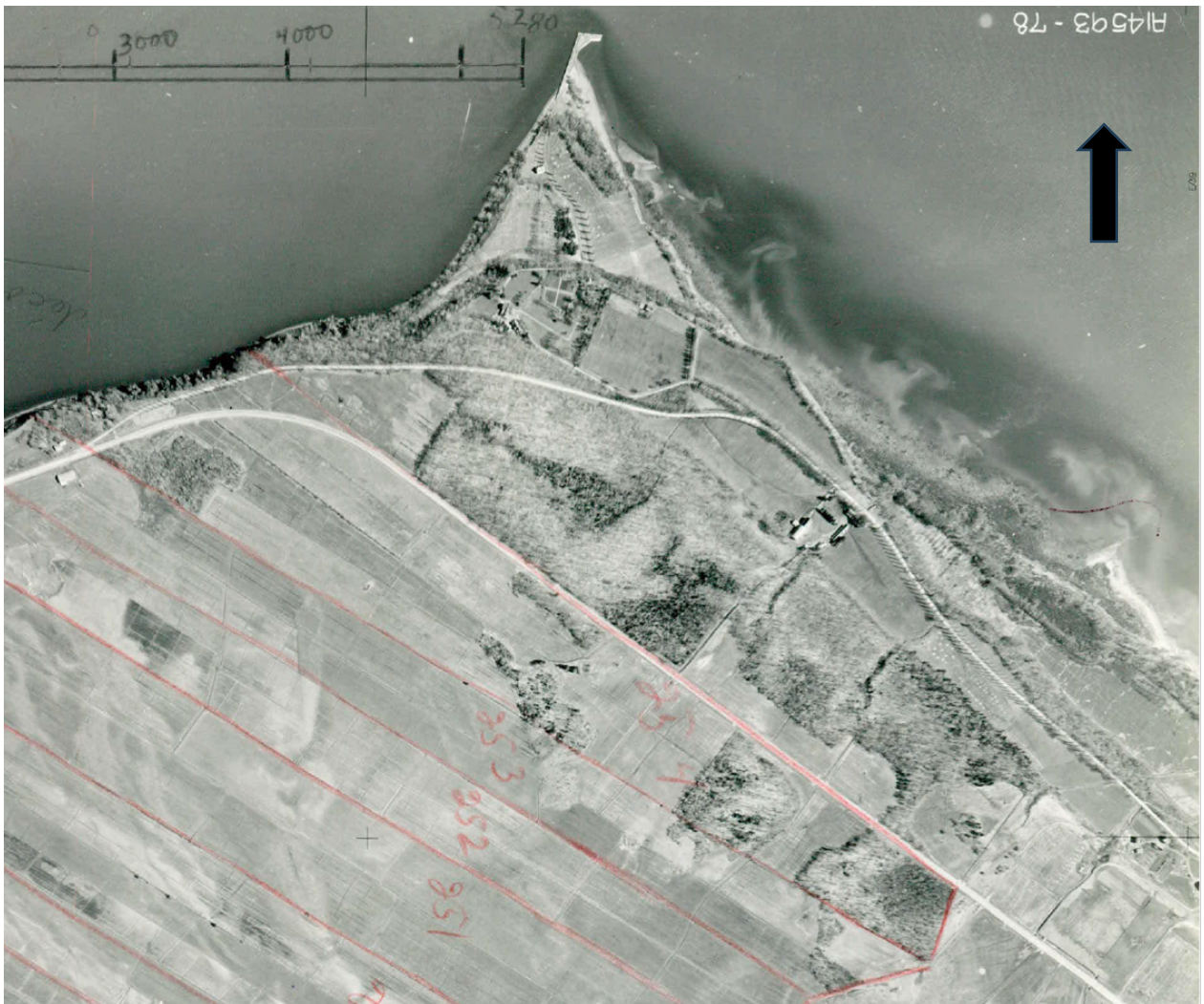


Figure 27 La pointe Platon en 1955 (Centre Géostat, A14593-78)



Figure 28 La pointe Platon en 1965 (Centre Géostat, Q65358-120)

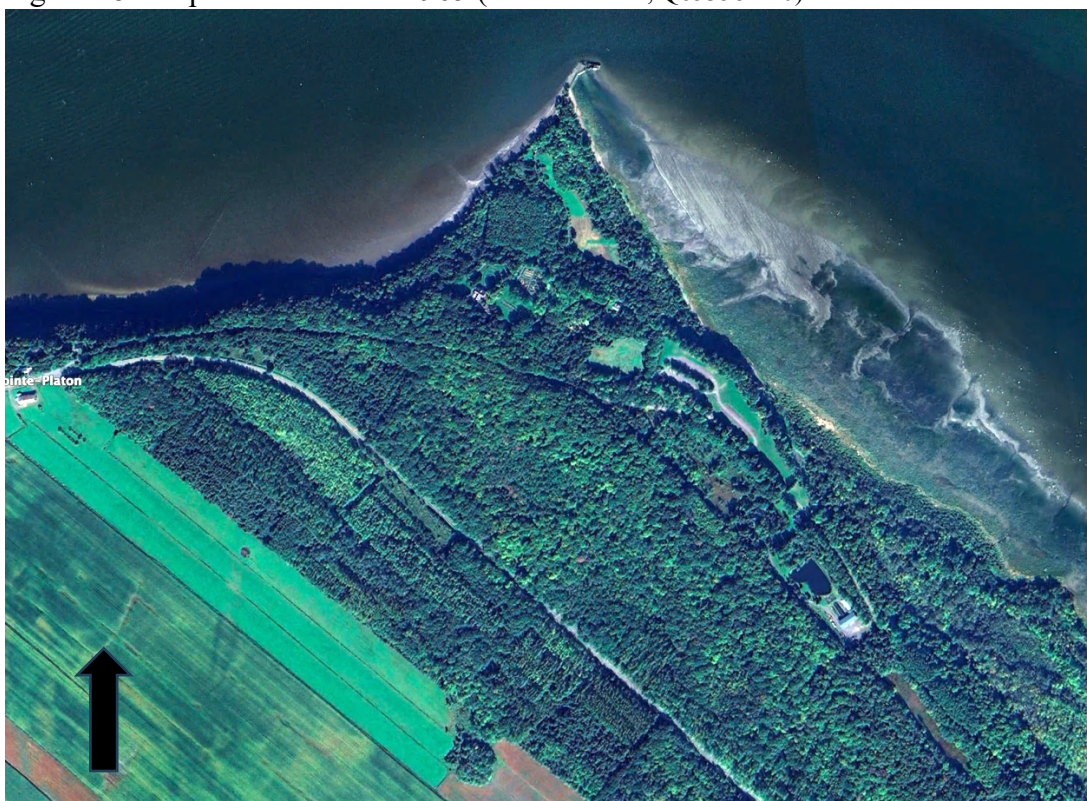


Figure 29 La pointe Platon en 2024 (Google Earth 2024)

En ce qui concerne les repères (aides et phares) à la navigation, certains ont été construits dans cette région à partir de 1816 (îlet Richelieu et Pointe-Platon ouest). Ils comptent parmi les premières infrastructures de ce type à avoir été implantées le long du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec (lighthousefriends.com 2024). Toutefois, ces installations se trouvent sur le versant ouest de la grande pointe Platon, donc bien en dehors du secteur à l'étude.

La date de l'érection de l'aide à la navigation localisée à l'extrémité nord de la pointe Platon, près du quai, n'est pas connue (1982 pour la tour actuelle, MPO, comm. pers. 2023). Notons que les cartes anciennes, celles d'avant les années 1960, n'indiquent pas la présence d'une telle lumière à cet endroit.

Dans le cadre de divers travaux d'entretien et de mises aux normes, quelques infrastructures (ex. aqueduc et égout) ont été aménagées sur le domaine (figures 30 et 31).

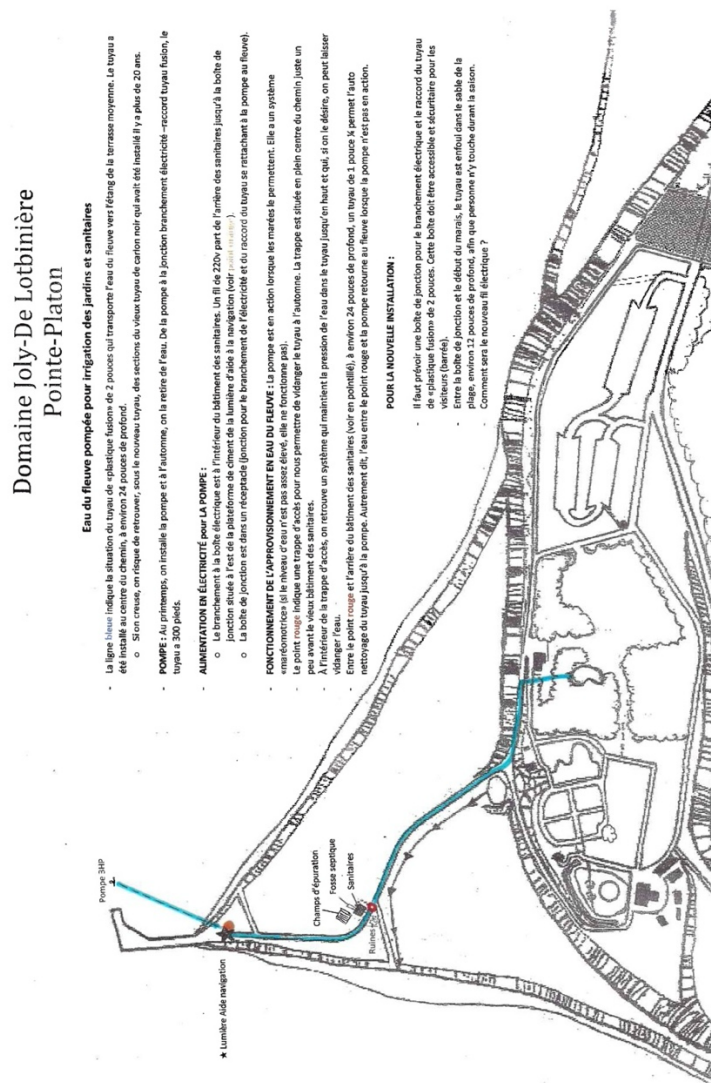
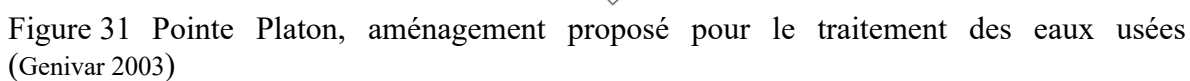


Figure 30 Pointe Platon, aménagement pour amener l'eau du fleuve au domaine (anonyme, n. d.)



4.0 LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

4.1 Reconnaissance patrimoniale et environnementale

- Site archéologique, ISAQ, CeEx-4;
- Site patrimonial classé au Québec, terrain et bâtiment (MCC 1999) ;
- Lieu historique national du Canada, paysage culturel (Parcs Canada 2002) ;
- Réserve écologique de Pointe-Platon (ministère de l'Environnement, Québec).

4.2 Gaumond 1962

En 1962, l'archéologue Michel Gaumond recueille des déchets de taille de la pierre le long du versant est de la pointe (rebord de la terrasse de 5-6 m NMM), à peu de distance du quai et du chemin d'accès (Gaumond 1962, figure 32). Des sondages auraient été faits un peu partout dans ce secteur, mais aucune autre découverte n'est signalée.

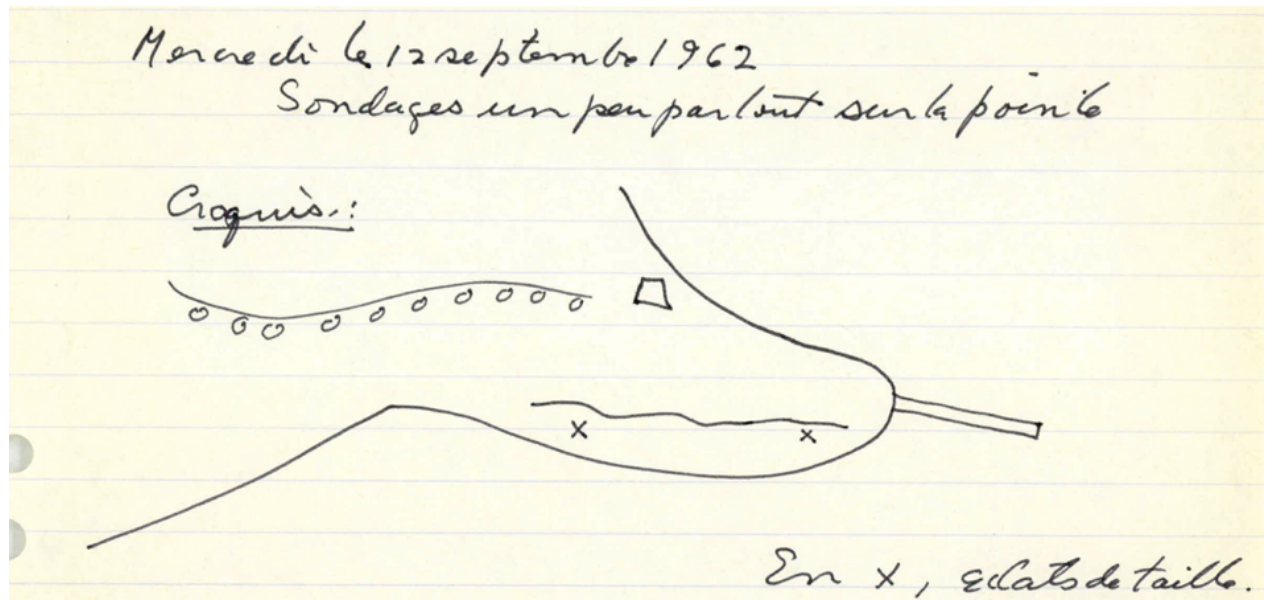


Figure 32 Localisation des déchets de taille découverts à la pointe Platon (Gaumond 1962)

4.3 Chrétien 1998

En 1998, l'archéologue Yves Chrétien est intervenu préalablement à l'aménagement d'un réseau d'égouts reliant le manoir à un site de traitement localisé sur une des basses terrasses. Dans le cadre de ces travaux, six sondages manuels ont été faits autour du manoir (+/- 30 m NMM), aucun artefact préhistorique n'a été mis au jour, mais des fragments de brique et des clous ont été trouvés à 30 cm de profondeur (figure 33).

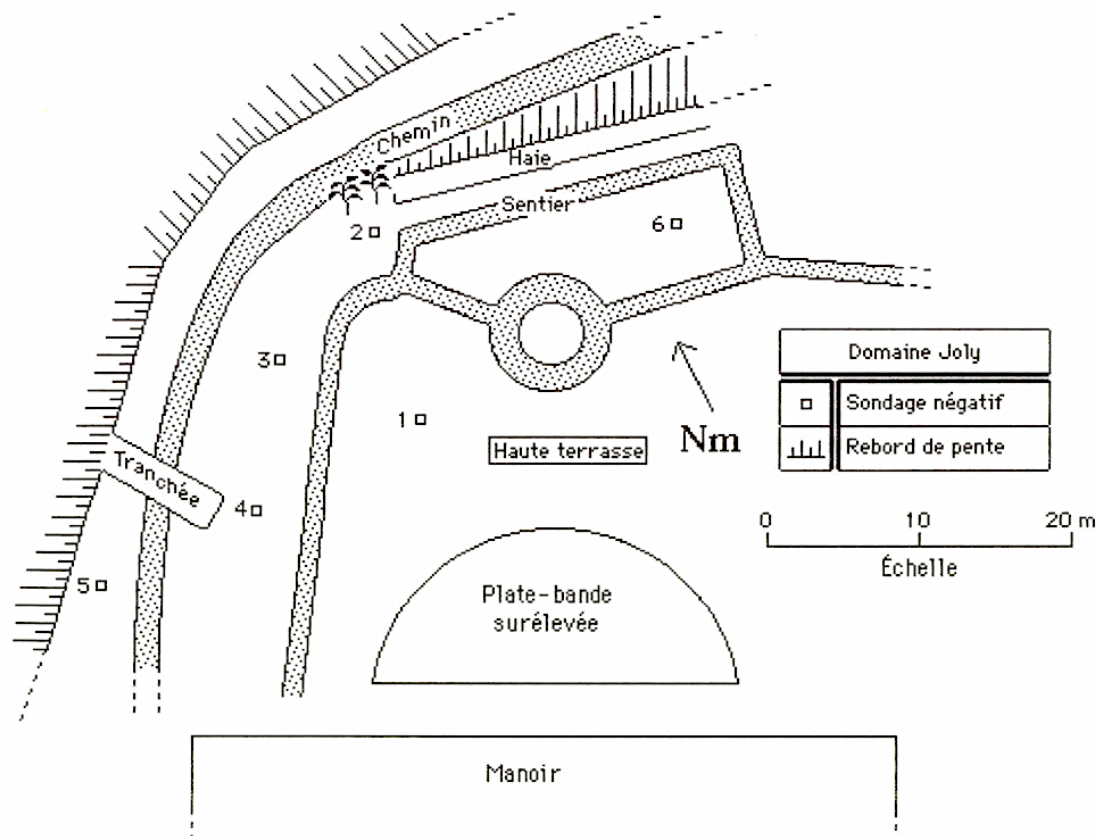


Figure 33 Localisation des travaux effectués à proximité du manoir (Chrétien 1998)

Les fouilles ont permis de constater que les sols autour du manoir avaient été bouleversés par divers aménagements anthropiques, les profils stratigraphiques étant différents d'un sondage à l'autre. Le pèdon le plus « naturel » peut être décrit ainsi : sous la litière de surface s'étend 30 cm de limon brun foncé oxydé qui pourrait équivaloir à un remblai. Sous celui-ci se trouve un limon brun foncé oxydé (23 cm) qui recèle quelques cailloux de schiste. Au niveau suivant (+/- 15 cm) correspond une argile limoneuse grise oxydée. Cette dernière recouvre la roche mère (schiste).

Les travaux se sont poursuivis sur la basse terrasse de 9 – 10 m NM. Une concentration d'artefacts préhistoriques y a été repérée à une soixantaine de mètres du fleuve dans un champ agricole en culture (figure 34).

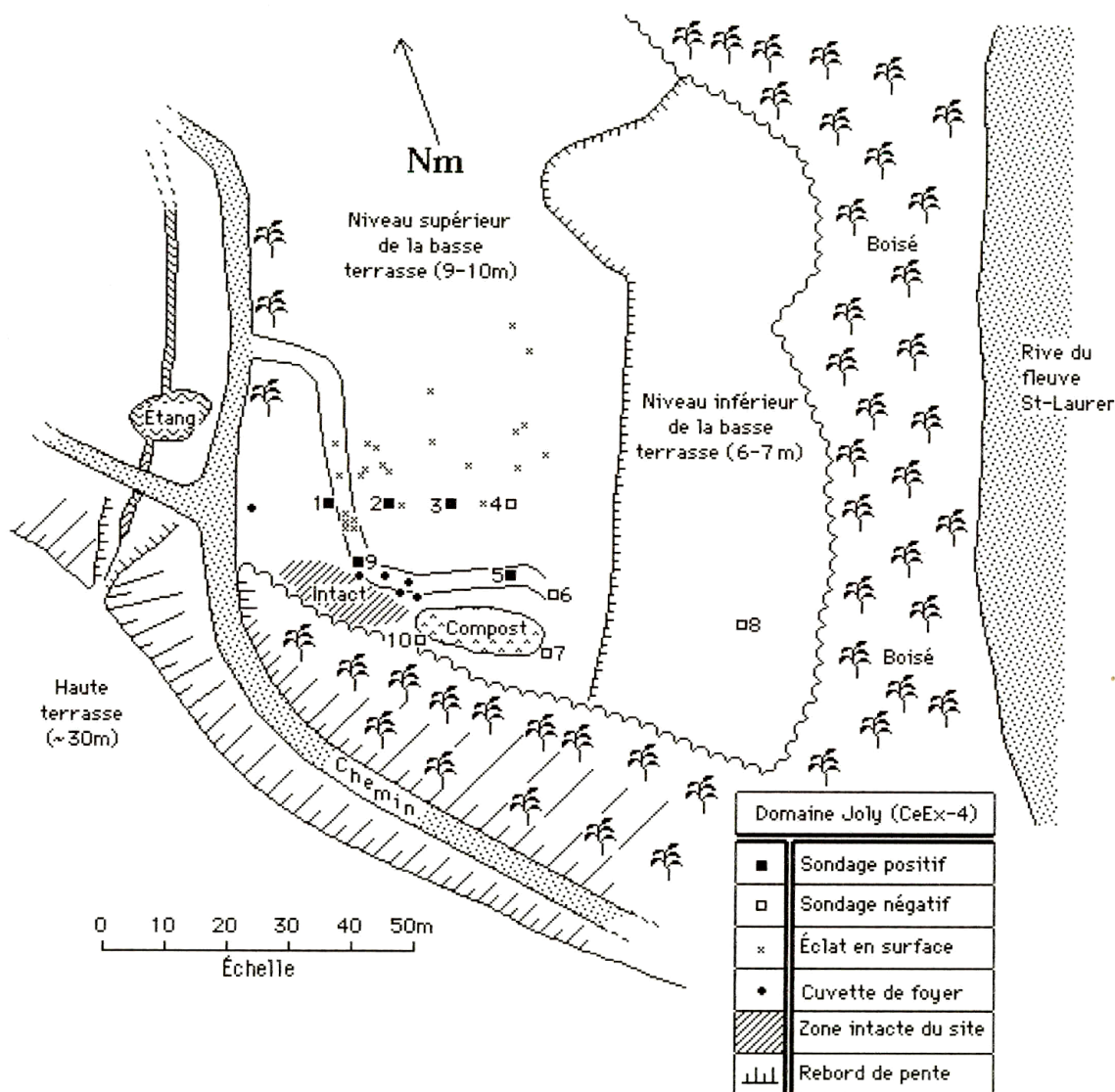


Figure 34 Localisation des travaux effectués sur la basse terrasse (Chrétien 1998)

Outre les déchets de taille de la pierre observés dans les sillons des champs, les sondages ont révélé la présence d'une portion intacte de cette occupation autochtone préhistorique subsistait au pied de la falaise. Les profils stratigraphiques indiquent que sous la litière de surface se trouvent deux niveaux : un limon brun foncé et quelques cailloux de schiste (28 cm) et un lithosol constitué de cailloux de schiste et d'un limon brun foncé (30 cm). Seul le premier niveau a livré des artefacts.

Les travaux effectués ont permis de constater l'existence de six restes de foyers, de plusieurs éclats de pierre taillée, d'un percuteur, d'une ébauche de biface et de deux tessons de céramique. Ces derniers datent du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Ce matériel s'étend sur plus de 2 500 m², mais il semble qu'une bonne partie de ce site a été bouleversé par des activités agricoles. Seule perdurerait une section d'environ 600 m² au sud-ouest et

celle-ci a pu être en partie perturbée par l'aménagement de chemins. De cette superficie, quelque 250 m² apparaissent intacts.

4.4 Slater 1998

Des interventions ont également eu lieu sur la terrasse supérieure autour des bâtiments principaux du domaine (Chrétien 1998, Slater 1998). Aucune trace d'une occupation préhistorique n'y a été localisée (voir plus haut), mais des artefacts et des vestiges eurocanadiens ont été découverts. Ils témoignent de la présence d'un dépotoir d'objets datant des 19^e et 20 siècles. Ce dernier se situait à l'arrière de la remise aux voitures (figure 35).

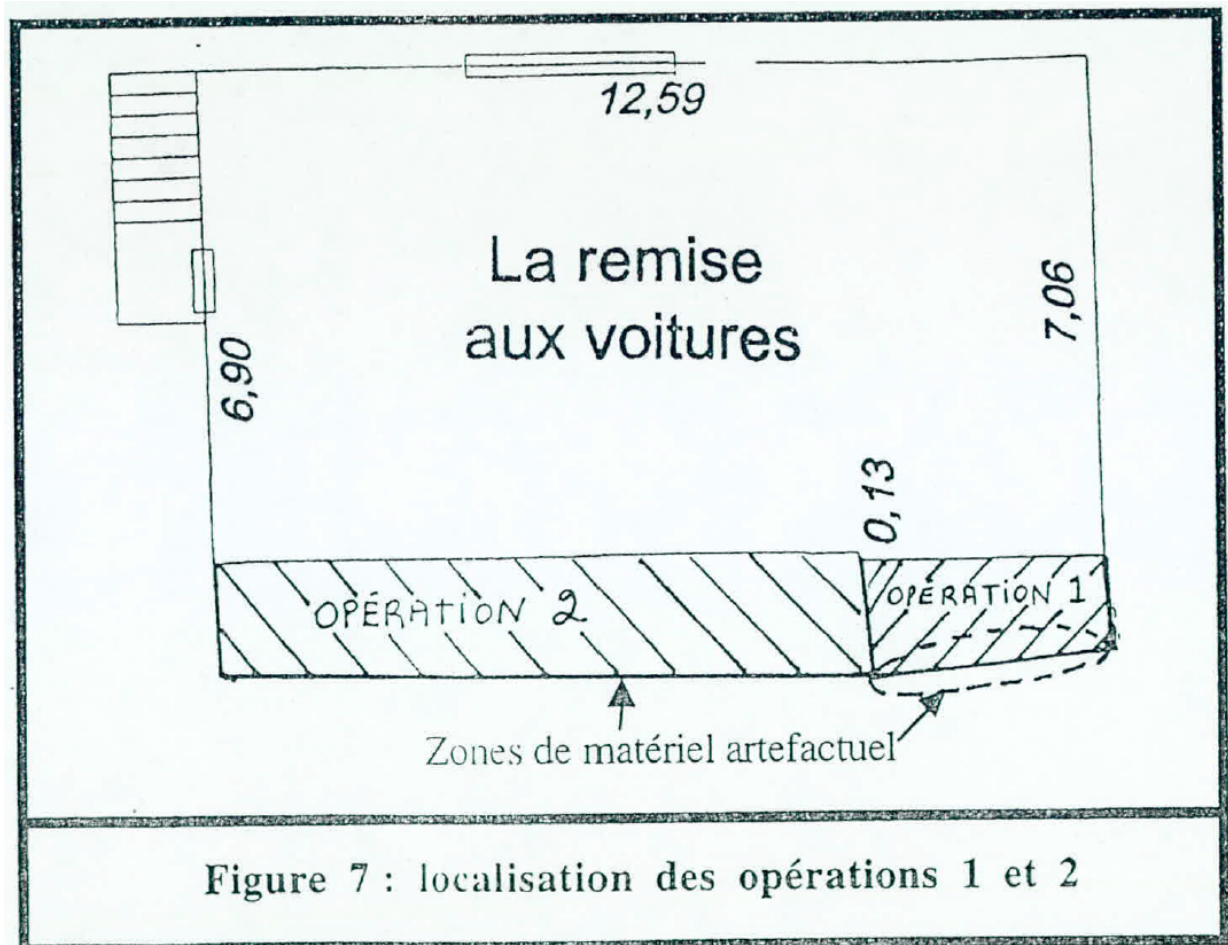


Figure 35 Localisation des travaux effectués sur la haute terrasse près du manoir (Slater 1998)

Des travaux de surveillance archéologique ont également eu lieu le long du côté ouest de la maison des servantes et à l'avant du manoir. Aucune découverte n'a été rapportée (Slater 1998).

[illegible]

Une quatrième interv

Ce replat s'élève à environ 5 m NMM et il monte graduellement en direction sud jusqu'à atteindre 6 m NMM. En tout, huit puits ont été creusés à 10 m de distance les uns des autres (figure 37).

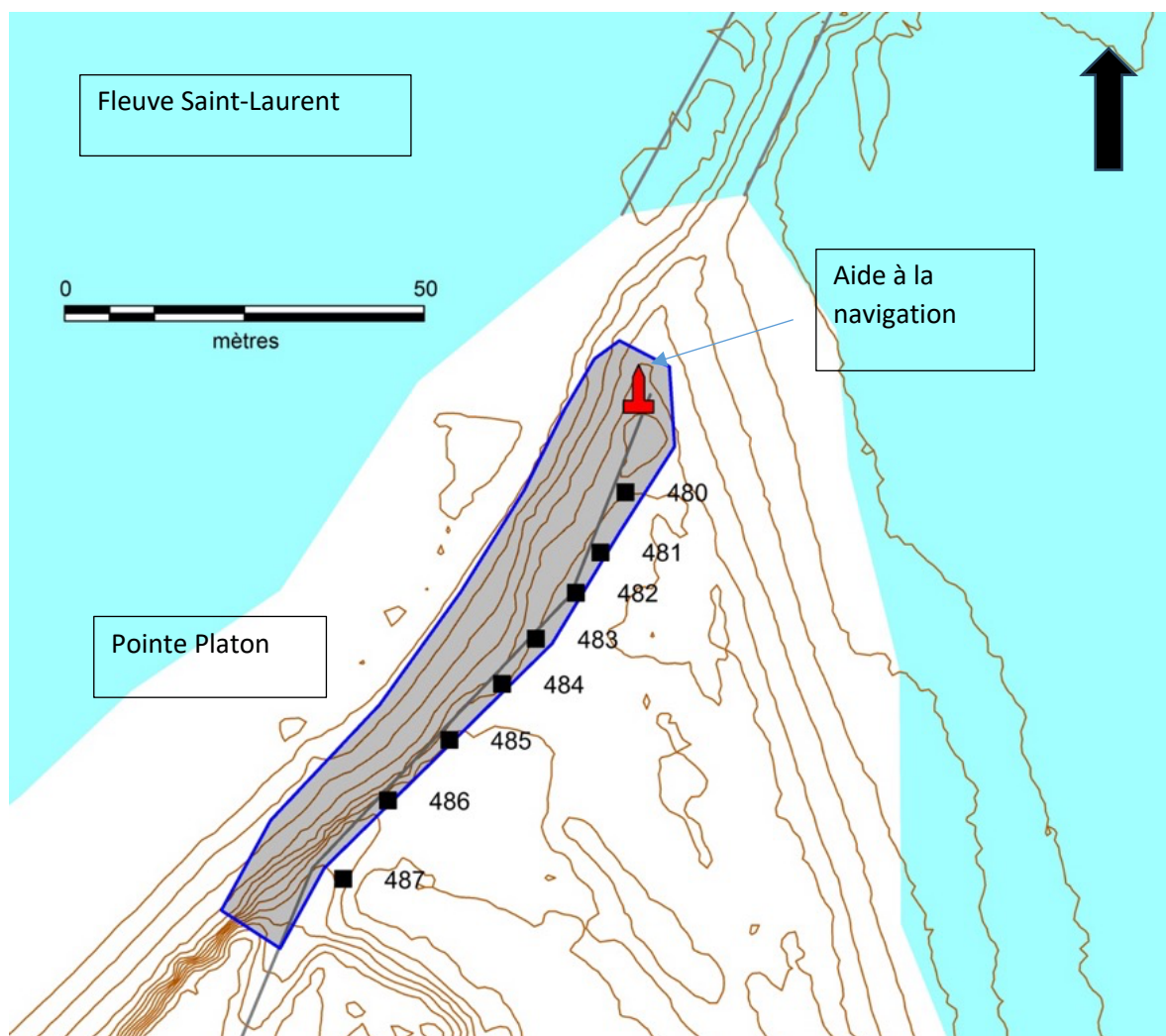


Figure 37 Localisation des sondages (équidistance des courbes 1 m) (Pintal 2023)

Les sondages présentent un profil pédologique similaire (figure 38). On rencontre d'abord une litière forestière constituée de feuilles et autres débris végétaux en décomposition qui mesure environ 10 cm d'épaisseur. Sous celle-ci s'étend un sable loameux brun-gris meuble (30 cm) qui contient quelques cailloux roulés (5 %). À 30 ou 40 cm de profondeur, on atteint l'ancien niveau de rivage qui se compose principalement de petits galets roulés de schiste et de calcaire, semblables en cela à l'actuelle plage.

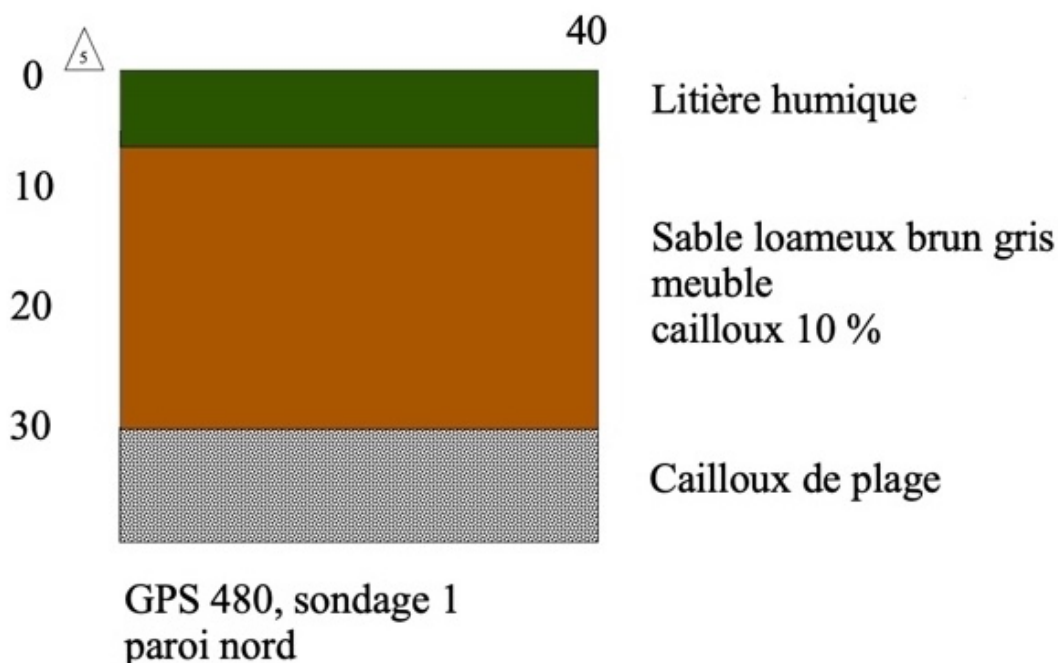


Figure 38 Relevé schématique d'un des sondages (Pintal 2023)

Les sondages les plus au sud ont livré un œillet en fer forgé ou laminé, une brique commune grossière et des tessons de céramique en « white granite ». Ce matériel, qui date de la deuxième moitié du 19^e siècle, est compatible avec le début de la période d'usage de ces lieux par Joly de Lotbinière. Des artefacts similaires se trouvent sur la plage en contrebas.

Outre ces artefacts, cette intervention a permis de procéder à des relevés sur les vestiges d'un quai et d'une borne d'arpentage. En ce qui concerne cette dernière, il s'agit d'un objet en fonte, coulée en deux parties (moule), en forme d'obus au sommet arrondi (figure 39). Il mesure 99 cm de diamètre et la hauteur visible est de 46 cm. Nous n'avons pas cherché à déterrer cette borne afin de connaître sa longueur totale. Au sommet, une ouverture (5 cm) laisse entrevoir des crochets qui permettraient vraisemblablement de soulever et de déplacer cet objet.

Des inscriptions sont lisibles sur les côtés. Sur un bord, à proximité du raccordement entre les deux moitiés, on note la présence d'une série de croisillons (5) qui forment une bande verticale. En haut, sur la partie bombée est inscrit en lettres protubérantes « P. W. C. » et celles-ci surmontent ce qui correspond probablement à l'année d'installation, soit « 1900 ». De l'autre côté, on peut lire à la verticale, près de la seconde jonction « ST. » avec à côté, mais à l'horizontale cette fois « HYD. SURVEY » qui se superpose à « ST. LAWRENCE ».



Figure 39 Vue de la borne d'arpentage hydrologique, photo prise vers le nord-est (Pintal 2023)

Il est considéré que cette borne a été implantée par le « Canada's Bureau of Public Work » (P. W. C - Public Work of Canada). Ces jauges hydrographiques servaient à mesurer le niveau du fleuve Saint-Laurent. Les premières ont été installées dans la région de Montréal (Halliday 2008).

En ce qui concerne le quai, les relevés effectués ne concernent que la partie appelée à être éventuellement touchée par les travaux d'empierrement. Il s'agit d'un appareil qui se compose de caissons de bois remplis avec des galets granitiques qui doivent provenir de la rive nord.

Un replat a été localisé entre le chemin actuel et l'extrémité sud des caissons (figure 40). Il pourrait correspondre aux vestiges d'une ancienne route d'accès.

Les longarines, les pièces les plus étendues, s'étirent selon un axe nord-sud. Elles sont de bois ronds ou plus ou moins bien équarris. Elles mesurent 10 pouces (25 cm) d'épaisseur de côté. Les poutres des niveaux inférieurs apparaissent plus larges (12 pouces, 30 cm d'épaisseur) et davantage équarrées que les supérieures. La distance est-ouest entre chacune d'elles est d'environ 9 pieds (2,75 m). Il importe de préciser que les relevés réalisés ne concernent que la partie érodée de ce quai. Par conséquent, il est possible que certaines pièces aient bougé sous l'effet des vagues ou des glaces.

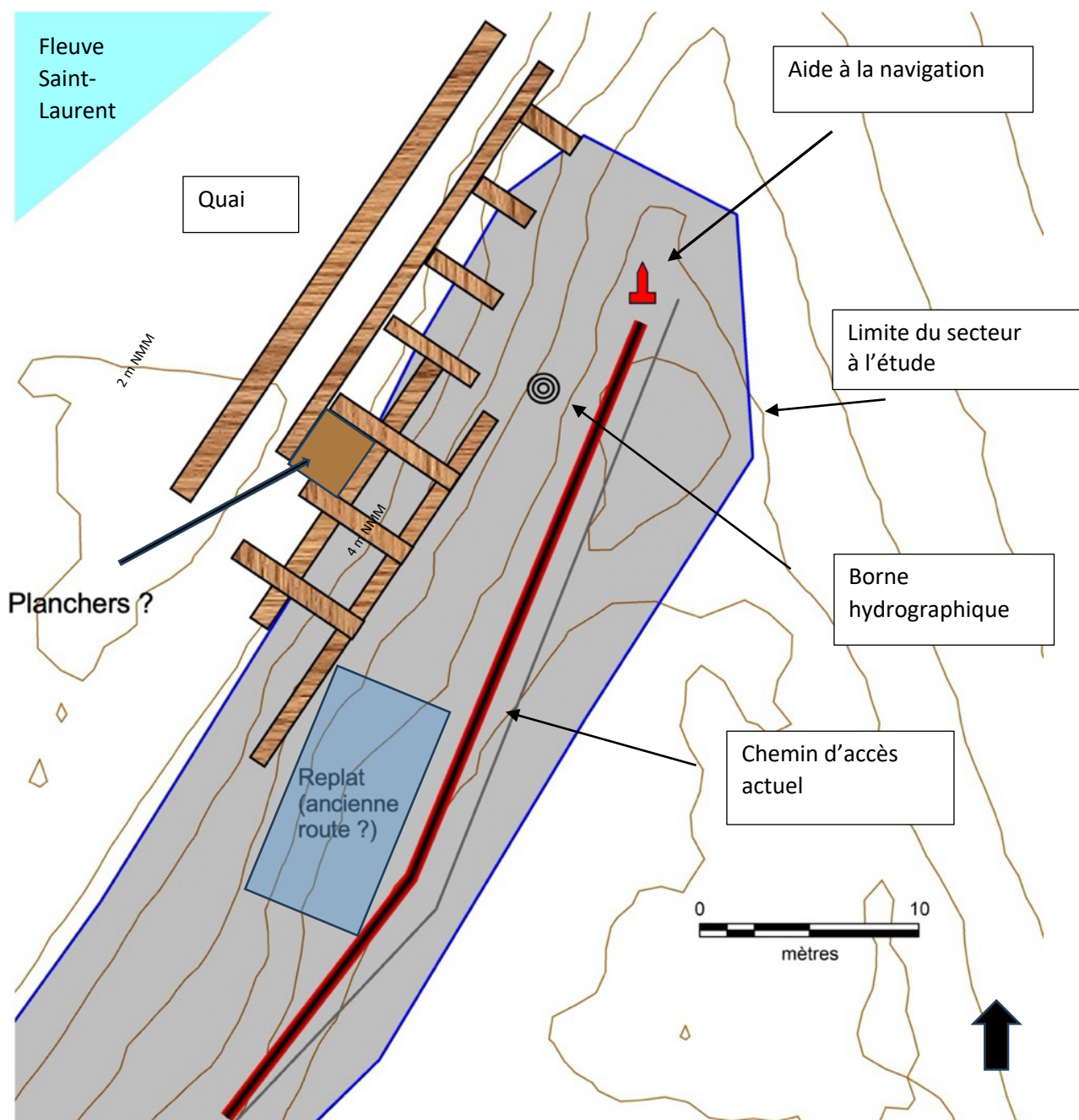


Figure 40 Relevés en plan de la section sud du quai (Pintal 2023)

Les caissons sont fermés par des traversines (axe est-ouest) également constituées de bois rond ou plus ou moins bien équarri. Elles ont une dizaine de pouces d'épaisseur (25 cm). Des entailles à mi-bois favorisent l'enchevêtrement de ces pièces. Là où elles se croisent, celles-ci sont fixées à l'aide de carvelles en fer forgé (« spike »). Leur tête est carrée avec environ 3 cm de côté, tandis que la tige, d'aspect similaire, en mesure 2,5 cm. Bien que la plupart de ces carvelles étaient effectivement de forme carrée, certaines étaient triangulaires. Toutes sont longues de 30 cm.

Près de la limite sud du quai, un plancher est encore visible (nord/sud). Ce dernier est constitué de madriers de 8 ½ (21,6 cm) sur 2 ½ pouces (6,35 cm). Il est possible que ces madriers soient des vestiges d'un ancien débarcadère.

Les pièces les plus basses reposent à environ 2 m NMM, tandis que les plus élevées ont été repérées à 4 m NMM. Il est probable que le sommet de ce quai était un peu plus haut à l'époque, mais cette partie n'était plus présente dans la section inventoriée.

Le mode d'aménagement de ce quai (caisson à claire-voie semi-ajouré, entaille à tenon et mortaise, carvelles, traverses régulières, etc.) est typique de la période 1840-1880, ce qui est compatible avec l'année de construction du quai par Pierre-Gustave Joly de Lotbinière en 1846-1847 (Simard 2013). La portion observée ne laissait pas voir de parement, mais il est possible que celui-ci ait été emporté par l'érosion.

Dans l'état actuel des connaissances, il semble que la majeure partie de ce quai soit encore en place, surtout au nord, bien que reposant parfois sous des dalles de béton.

4.6 Découvertes fortuites

L'ancienne directrice générale du domaine Joly-De Lotbinière, Mme Hélène Leclerc, a rapporté la découverte fortuite de deux pointes de projectile sur la plage à l'ouest de la pointe Platon, à peu près là où le ruisseau provenant du lac au Castor se déverse (figure 41).

Celle à gauche semble être en quartzite de Mistassini. La partie proximale est manquante, mais on peut décrire cet objet comme étant de forme foliacée à encoches latérales évasées. Des pointes similaires ont été mises au jour à Lévis et elles ont été associées à l'intervalle 3 400 à 3 200 ans AA (Pintal 2012).

La deuxième est complète. Elle apparaît être en chert siliceux à radiolaire brun-beige marbré. Elle est foliacée à encoches latérales, la base est légèrement convexe. La largeur maximale est atteinte à peu près au 1/3 de la pièce à partir du bas. Les encoches sont courtes, à angle droit dans la partie supérieure, mais elles s'évasent quelque peu vers le bas. Elle présente une forme transitoire qui la situe entre la fin de l'Archaique (Crawford Knoll, 3 300 à 2 900 ans AA, Snary et Ellis 2010) et le Sylvicole ancien (Meadowood, 3 500 à 2 500 ans AA, Granger 1978).

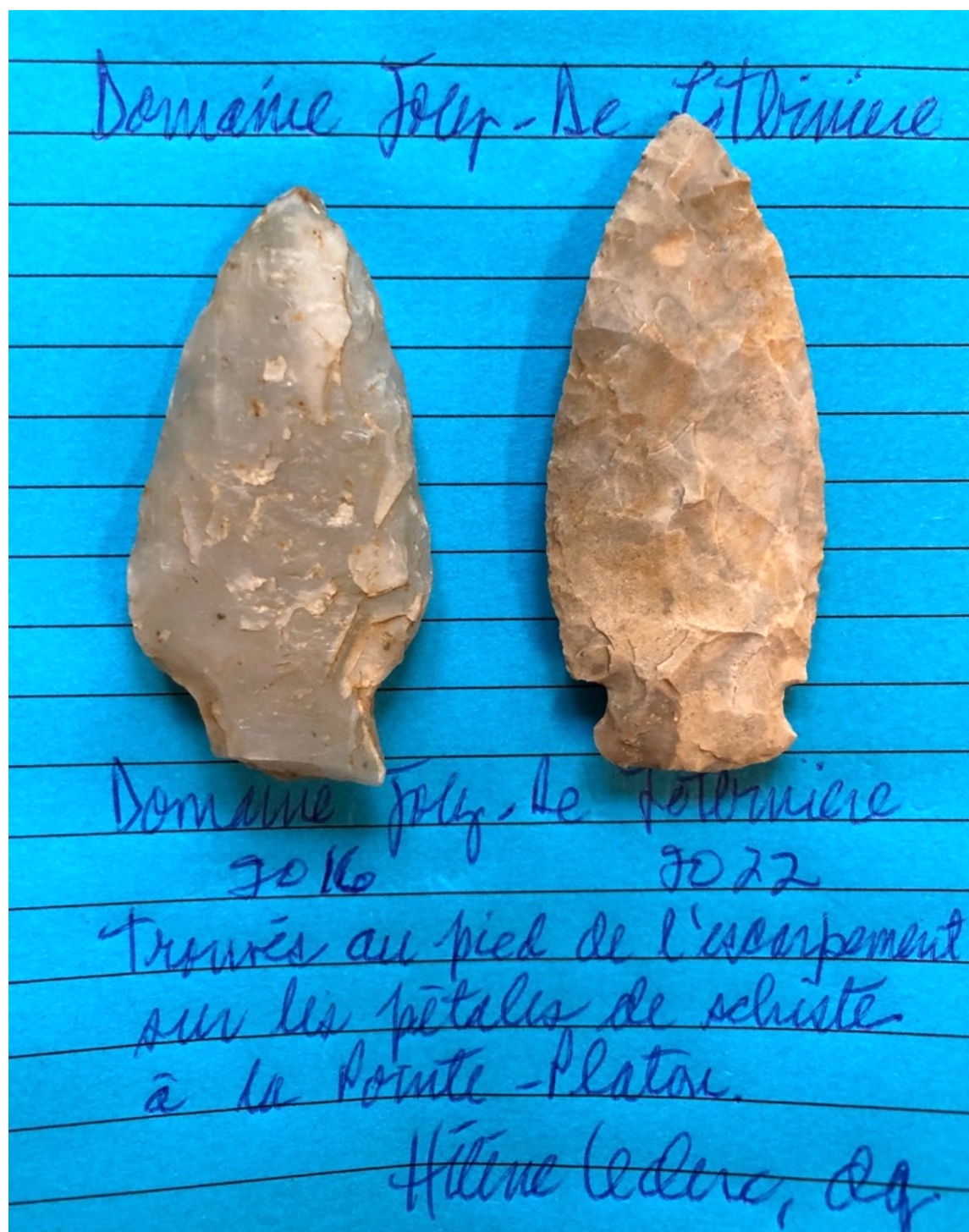


Figure 41 Les deux pointes de projectile découvertes à la pointe Platon (Hélène Leclerc, comm. pers. 2023)

5.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2024

La présentation des résultats de la prospection réalisée en 2024 se divise en trois sections. La première dépeint brièvement le déroulement de l'intervention, la deuxième se concentre sur la description des données recueillies et la troisième s'attarde à l'interprétation.

5.1 Le déroulement des travaux

L'inventaire archéologique s'est déroulé en deux temps. Le 11 septembre 2024, une rencontre avec M. Houle, chargé de projet, a permis de préciser les limites du secteur retenu pour la construction des nouvelles infrastructures. Puis, des sondages manuels ont été effectués à l'intérieur de ces limites (photos 1 et 2). Les travaux ont repris le 16 septembre avec la réalisation d'un puits supplémentaire à l'ouest du milieu à l'étude. Un relevé en plan des sondages, des ruines de l'« hôtel », et des principales caractéristiques physiques de ce milieu a par la suite été fait par triangulation.



Photo 1 Début des travaux d'inventaire, photo prise vers le nord-ouest



Photo 2 Début des travaux d'inventaire, photo prise vers le nord-est

5.2 Les résultats des travaux

Dans le but de vérifier la présence de vestiges ou de concentrations d'artefacts, tant autochtones qu'eurocanadiens, il a été décidé de procéder à un inventaire par sondages manuels de toute l'étendue de la bande de terrain retenue pour l'installation des nouvelles infrastructures. Ces travaux consistaient à creuser des puits de 40 cm de côté chacun, distants d'environ 5 mètres les uns des autres, à l'aide d'une pelle et d'une truelle. En tout, 10 puits ont été effectués. La plupart ont été faits sur le bord de la terrasse appelée à être aménagée. Deux ont été positionnés à l'est et à l'ouest afin de vérifier la nature des sols en dehors du secteur à l'étude (figure 42).

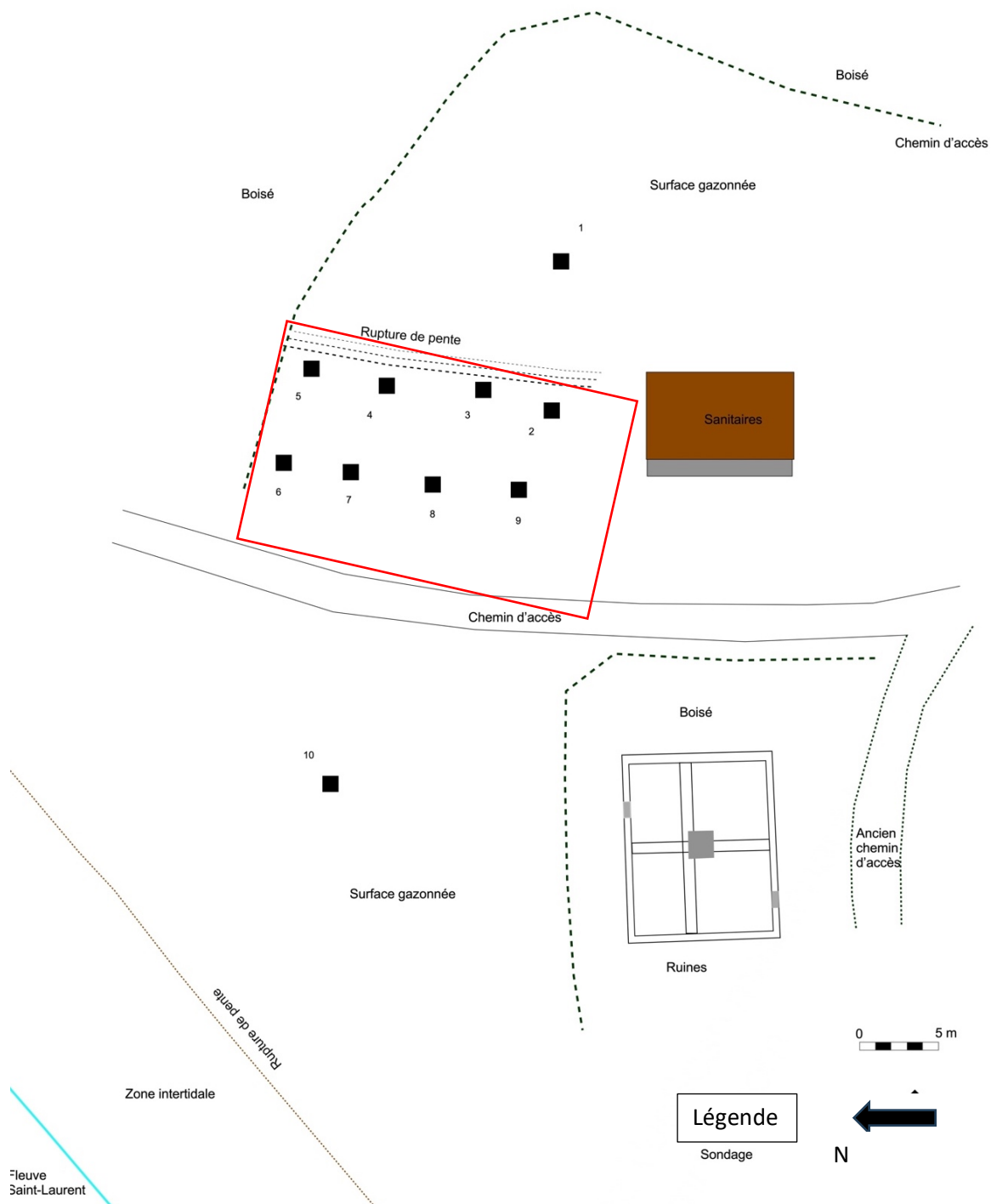


Figure 42 Localisation des sondages, en rouge limite du secteur à l'étude

5.2.1 Les relevés stratigraphiques

Les relevés stratigraphiques illustrent certaines différences entre les divers secteurs sondés (figure 43).

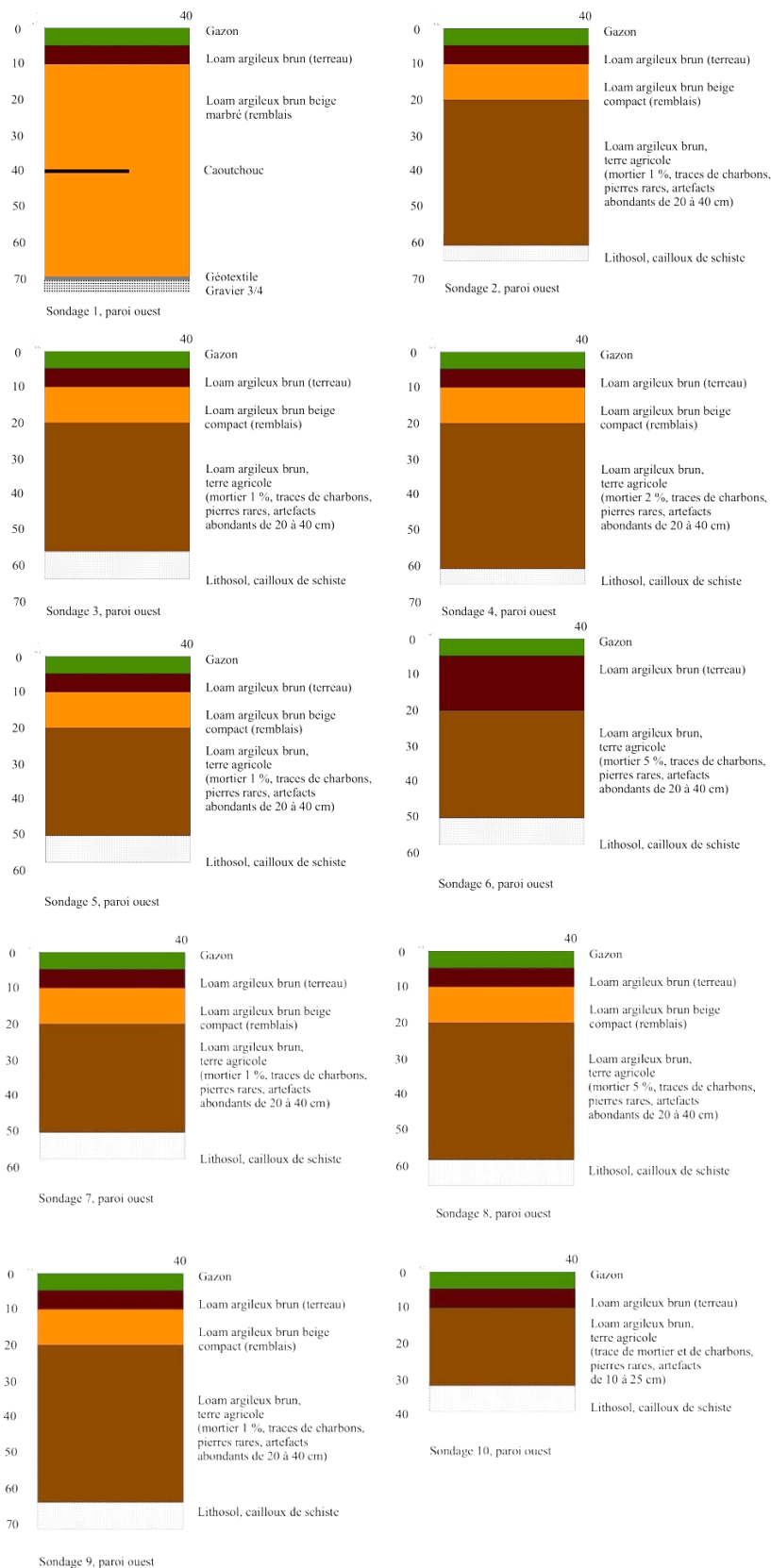


Figure 43 Relevés schématiques des sondages

Tous les relevés stratigraphiques illustrent la présence d'une tourbe de gazon (1) qui mesure environ 5 cm d'épaisseur et qui couvre un loam argileux brun foncé (2), un terreau préalablement mis en place avant la pose de la pelouse. Tous les autres sondages, à l'exception des puits 1, 6 et 10, sont constitués des mêmes couches et horizons.

Pour ce qui est du puits 1, localisé un peu à l'est du secteur à l'étude (figure 42), sa fouille a permis de constater qu'il n'était formé que d'un remblai se composant d'un loam argileux brun-beige (4) (photo 3). En effet, à 70 cm de profondeur, un géotextile a été dégagé et celui-ci reposait sur un gravier $\frac{3}{4}$. C'est donc dire que le champ d'épuration (figure 30) s'étend au nord-ouest des sanitaires et qu'il couvre la majeure partie de la zone gazonnée située au pied de la rupture de pente illustrée sur la figure 42. Le loam argileux brun-beige contenait quelques artefacts témoignant d'une occupation datant du 19^e siècle (verre à vitre, clous en fer laminé, etc.⁶), mais qui a été repoussé là lorsque l'on a remblayé le champ d'épuration.



Photo 3 Sondage 1, profil stratigraphique, paroi sud, photo prise vers le sud

En ce qui concerne le sondage 10, positionné à l'ouest du secteur à l'étude (figure 42), aucun remblai n'y a été noté, outre ceux associés à l'aménagement paysager (1-2) (photo 4). On y observe un loam argileux brun (3) qui mesure une vingtaine de centimètres d'épaisseur et qui couvre un lithosol constitué de petits cailloux de schiste (5). Un tel pédon

⁶ Ce matériel n'a pas été conservé.

a déjà été rencontré à la pointe Platon (Chrétien 1998, Pintal 2023) et il semble correspondre au sol naturel de cette région. Quelques artefacts ont été recueillis dans le loam argileux brun (verre à vitre, trace de mortier, clous en fer laminé et tréfilé, creamware, terre cuite fine blanche argileuse, etc.), ce qui témoigne d'une occupation datant de 1765 au 20^e siècle (voir annexe 2).



Photo 4 Sondage 10, profil stratigraphique, paroi ouest, photo prise vers l'ouest

Le contexte stratigraphique du sondage 6, placé en bordure de la zone boisée au nord des sanitaires (figure 42), s'apparente quelque peu au profil qui vient d'être décrit, si ce n'est que le terreau (2) sous-jacent au gazon (1) est plus épais, puisqu'il mesure près de 15 cm (photo 5, figure 43). Il semble que l'on a cherché à niveler davantage cette portion du secteur à l'étude lorsque l'on a procédé à son aménagement paysager. Autre différence, le loam argileux brun (3) contenait une abondance de mortier, mais il était relativement pauvre en artefacts. Parmi ces derniers, ceux de type architectural prédominent largement (brique, mortier, clous). Ces clous sont fabriqués à partir de fer laminé et tréfilé, ce qui suggère une utilisation au 19^e et au 20^e siècle. Ces artefacts sont plus fréquents à une profondeur de 20 à 40 cm et deviennent plus rares à l'interface avec le lithosol (5), où ils sont absents.



Photo 5 Sondage 6, profil stratigraphique, paroi ouest, photo prise vers l'ouest

Tous les autres sondages (de 2 à 9, sauf le 6) présentent à peu près les mêmes caractéristiques pédologiques (photo 6, figure 43). C'est ainsi que sous les niveaux associés à l'aménagement paysager (1-2), on rencontre un loam argileux brun-beige (4), marbré et compact, qui mesure en moyenne 10 cm d'épaisseur. Il s'agit d'un remblai qui ne contient pas d'artefacts. Il a dû être déposé là dans le cadre des travaux liés au champ d'épuration. Sous celui-ci se profile un loam argileux brun (3) dont l'épaisseur augmente, de 30 cm à 50 cm, du nord vers le sud. Il faut dire que la partie sud du secteur étudié, qui se situe à petite distance des sanitaires, est plus haute d'environ 50 centimètres par rapport à la partie nord, qui est près du boisé.

Si l'on prend en compte le fait que l'on a cherché à niveler ce terrain au nord, comme l'ont démontré les relevés du sondage 6, cela voudrait dire que ce terrain présentait une déclivité plus notable dans cette direction auparavant. Par ailleurs, lorsque l'on consulte les photos aériennes des années 1950 et 1960 (figures 27 et 28), il n'est pas évident que la rupture de pente qui mène au champ d'épuration (figure 42) existait à cette époque, à tout le moins elle apparaît moins prononcée. De plus, l'orientation, presque nord-sud, du talus diffère de celle des autres ruptures de pente dans le secteur, qui suivent quant à elles un axe nord-ouest/sud-est. Il est possible de s'interroger sur l'origine naturelle du plateau situé entre les sanitaires au sud et la forêt au nord, le long du côté est du chemin d'accès.



Photo 6 Sondage 3, profil stratigraphique, paroi ouest, photo prise vers l'ouest

La fouille du loam argileux brun a livré une proportion variable d'artefacts. Ces derniers sont souvent plus nombreux dans les sondages effectués le long de la rupture de pente (62 %) en comparaison avec ceux faits en bordure du chemin (38 %). Ils sont particulièrement abondants dans le puits 3, où plus de 35 % des objets mis au jour lors de cet inventaire ont été recueillis. Ce matériel se trouvait la plupart du temps de 20 à 50 cm de profondeur et il diminuait en quantité au fur et à mesure que l'on se rapprochait du lithosol (5). Ce dernier ne contenait pas d'artefacts.

5.2.2 Le matériel archéologique

En tout, 273 objets ont été recueillis dans le cadre de cet inventaire (tableau I), pour un total de 266 pièces différentes. Ce sont les artefacts de type architectural (clous, verre à vitre, mortier, brique, etc.) qui dominent largement, puisqu'ils forment près de 80 % de cet assemblage. Quand au matériel de nature domestique (vaisselle, pot, terrine, etc.), il n'en compose que 10 %. Au reste correspondent des os calcinés ou écrus et quelques tuyaux de pipe sans marque distinctive.

Tableau I Identification et matériaux des objets recueillis

Objet	Matériau	N	%
Anthracite	Anthracite	1	0,4
Boulon	Métal ferreux	4	1,5
Bouteille	Verre	3	1,1
Brique	Terre cuite	23	8,4
Broche	Métal ferreux	2	0,7
Clou laminé	Métal ferreux	106	38,8
Clou tréfilé	Métal ferreux	11	4,0
Contenant en verre	Verre	8	2,9
Contenant en céramique	Terre cuite	16	5,9
Coquillage	Nacre	4	1,5
Éclat	Mudstone	1	0,4
Mortier	Mortier	17	6,2
Œillet	Métal ferreux	1	0,4
Ossement	Ossement	7	2,6
Pierre bouchardée	Calcaire	1	0,4
Pipe	Terre cuite fine blanche argileuse	5	1,8
Retaille de cuivre	Métal ferreux	1	0,4
Rondelle	Métal ferreux	2	0,7
Tige de graphite	Graphite	1	0,4
Tige de métal	Métal ferreux	1	0,4
Tôle	Métal ferreux	8	2,9
Tuyau	Métal ferreux	1	0,4
Verre à vitre	Verre	48	17,6
Vis	Métal ferreux	1	0,4

273

100

Un éclat de taille de la pierre en mudstone a été recueilli dans le sondage 3 (photo 7). Il se trouvait mêlé aux artefacts historiques. Comme aucune autre preuve d'une occupation autochtone n'a été mis au jour lors de cet inventaire, il est considéré que cet artefact est intrusif, peut-être transporté là dans le cadre de travaux agricoles.



Photo 7 Sondage 3, éclat de mudstone

Tous les sondages contenaient des traces de mortier (de 5 à 15 %). Il a été noté que celui recueilli à la pointe Platon recelait de petits morceaux de calcaire gris. Il apparaît donc probable que ce mortier a été fabriqué sur place.

Quelques pierres calcaires, dont certaines bouchardées, ont été mises au jour. Elles suggèrent l'utilisation de matériaux locaux à des fins de construction. Des fragments de charbons de bois ont été observés (< 1 %). La rareté de ces derniers laisse songeur, puisqu'il est dit que l'« hôtel », un bâtiment assez considérable situé à une vingtaine de mètres seulement au sud-ouest, a été victime d'un incendie dans les années 1970.

Aucun vestige, sous la forme d'une fondation de pierres liées au mortier ou d'appareil en bois, n'a été dégagé.

En ce qui concerne les clous, la plupart sont en fer laminé (N : 106). Ceux-ci commencent à être employés à la fin du 18^e siècle, bien qu'ils soient surtout en usage au 19^e jusqu'au début du 20^e. Quant à ceux en fer tréfilé (N : 11), leur utilisation s'amorce au milieu du 19^e siècle et elle se poursuit toujours (photo 8).



Photo 8 Différentes grandeurs de clous en fer laminé (à noter la forme variée des têtes)

C'est le sondage 7 (figure 42) qui a livré le matériel eurocanadien le plus ancien, puisque l'on y a trouvé un tesson de terrine vernissée verte datant du Régime français (1700-1760). Celui-ci était accompagné d'un fragment de terrine en terre cuite commune locale (TCCL) (1765-1840) et d'un morceau de chope ou de cruche en creamware (1765-1800) (photo 9). Mentionnons que ce même sondage recelait des clous en fer laminé et tréfilé.

Son voisin, le sondage 8 comptait un débris d'assiette en creamware avec un décor imprimé brun (1765-1780). S'ajoute à ce morceau, un tesson de TCCL, similaire à celui décrit au paragraphe précédent. Une autre pièce est en terre cuite fine blanche (TCFB) avec décor imprimé bleu (1820-1860) (photo 9).

Le reste des puits comportant des éléments céramiques datables n'en totalisaient qu'un ou deux chacun (photo 9) :

- | | | |
|--------------|----------------------------------|-----------|
| • Sondage 2 | TCFB, assiette | 1840-1880 |
| • Sondage 3 | TCC orangée, pot | 1765-1800 |
| | Terre cuite fine jaune | 1830 et + |
| • Sondage 4 | TCFB | 1820 et + |
| • Sondage 9 | Terre cuite commune d'Angleterre | 1780 et + |
| • Sondage 10 | Creamware | 1765-1800 |



Photo 9 Variété des objets en terre cuite

5.2.3 Les relevés des ruines de l'hôtel

Ces ruines se trouvent à 18,90 m au sud-ouest des sanitaires. Elles occupent un milieu boisé et elles commencent à être envahies par des arbres (photo 10).

Les fondations sont encore bien visibles au sol (photo 10). Ce bâtiment mesure 11,90 m de long (axe est-ouest) sur 9,70 m de large (figure 42). Les murs nord, sud et est sont larges de 60 cm et ils sont formés de deux parements de 25 cm de large ceinturant un blocage de 10 cm d'épaisseur constitué de mortier et de cailloux de calcaire (photo 11). À l'extérieur, de 3 à 4 assises régulières sont visibles (photo 12), tandis qu'à l'intérieur on en compte près d'une dizaine (photo 13). Alors que ces parois se présentent comme un mélange de calcaires (surtout à la base) et de pierres granitiques, le mur ouest est surtout composé de plaquettes de calcaire disposées très régulièrement (photo 14).



Photo 10 Paroi nord des fondations des ruines de l'« hôtel », photo prise vers l'ouest



Photo 11 Composition du mur nord des fondations, photo prise vers l'ouest



Photo 12 Vue extérieure du mur nord des fondations, photo prise vers le sud-ouest



Photo 13 Vue intérieure du mur nord des fondations, photo prise vers le nord-est



Photo 14 Mur ouest des fondations, photo prise vers le sud-ouest

Deux murs de refend, perpendiculaires l'un à l'autre, sont reliés par du mortier, mais sans ou presque sans aucun blocage. Ils sont larges de 50 cm et ils s'entrecroisent, divisant ainsi en quatre parties la cave (photo 15, figure 42). Alors que les parois extérieures se composent d'un mélange de calcaire et de granite, ces murs intérieurs sont principalement constitués de granite. Le mur de refend nord-sud a été positionné à peu près au centre des fondations. Par contre, celui qui s'étire selon un axe est-ouest est plus proche du mur sud (4,10 m) que du nord (5,60 m). Ainsi, les sections sud sont plus volumineuses que celles au nord.

Une cheminée, partiellement effondrée, a été érigée au point de croisement des deux murs de refend (photo 16, figure 42). Elle est principalement constituée de pierres granitiques liées au mortier. Les joints ont en partie été refaits avec du béton.

Deux ouvertures ont été observées au niveau du sol (figure 42). Elles peuvent correspondre à des emplacements de fenêtre ou des entrées de cave. Les parois de celle au nord ont été rejointées avec du béton (photo 17). Mentionnons ici qu'un chemin d'accès est encore visible au nord de ce bâtiment (figure 42).

Quelques tuyaux en fonte s'éparpillent au milieu des gravats au fond de la cave.



Photo 15 Mur de refend nord-sud, section sud, photo prise vers le sud



Photo 16 Vestiges de la cheminée, photo prise vers l'ouest



Photo 17 Ouverture le long du mur sud des fondations, photo prise vers le sud-ouest

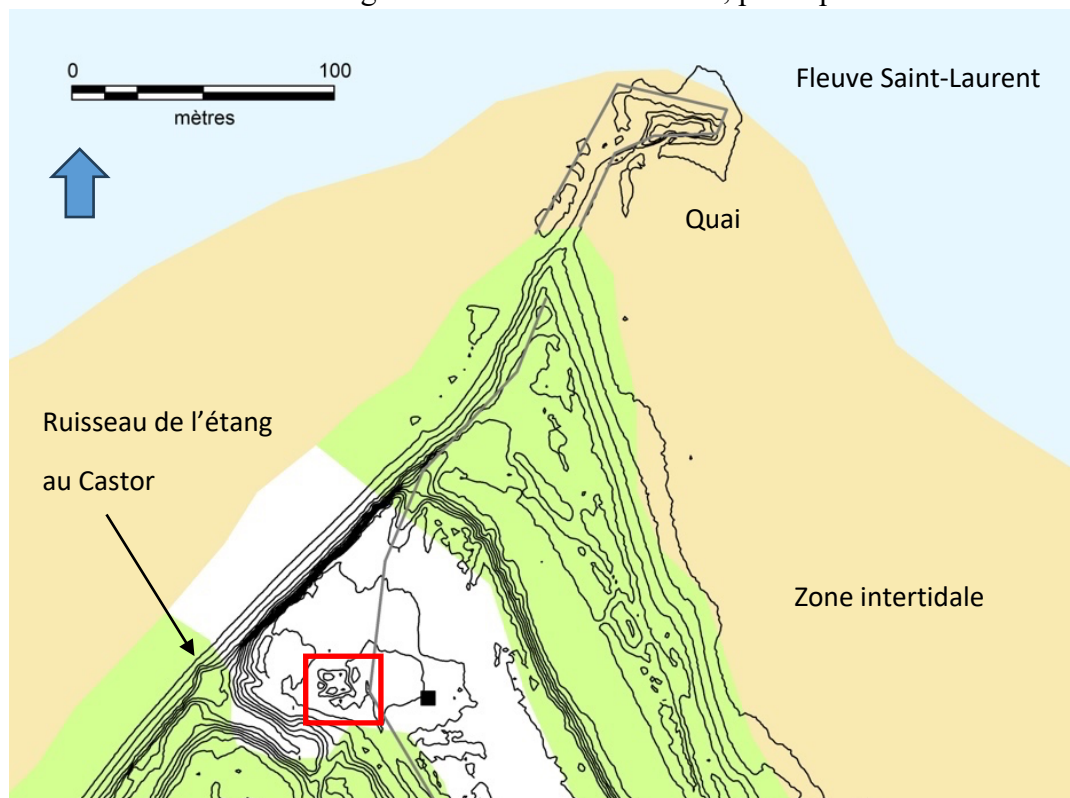


Figure 44 Emplacement des ruines de l'« hôtel » (carré rouge)

5.2.4 Les interprétations

Comme on a pu le constater à la suite de cette présentation, les données archéologiques suggèrent que le peuplement des lieux débute au cours du Régime français, tel que l'indiquent également les archives. Toutefois, les traces de celle-ci demeurent discrètes pour l'instant.

Il y avait bel et bien un établissement dans les environs au début du Régime anglais. Celui-ci a continué à être habité tout au cours du 19^e siècle. Peu d'artefacts se rapportent à une occupation au 20^e siècle. La majorité des objets semblent donc être associés aux familles Hamel (1724-1806), puis Legendre (1806-1846). Quelques morceaux datent de la période Joly-De Lotbinière (1846-1967).

La configuration du secteur inventorié, les données stratigraphiques et l'éparpillement et l'entremêlement des artefacts, tant dans le temps que dans l'espace, suggèrent que ce secteur a été quelque peu perturbé. Dans l'état actuel des connaissances, le replat qui a été prospecté apparaît en partie artificiel. Il se peut que cela résulte des travaux d'installation du champ d'épuration. Toutefois, on ne peut négliger la possibilité que cela ait été fait plus tôt, notamment dans le cadre de la réorganisation de la pointe Platon par les Joly-De Lotbinière. En effet, le plan de 1938 (figure 26) localise un bâtiment là où des sondages ont été réalisés. Celui-ci n'apparaît plus sur les cartes subséquentes. On ne sait pas quand il a été construit (après 1860) ni quand il a été détruit (avant 1955). On constate cependant qu'en lieu et place se dresse en 1955 un aménagement paysager composé, entre autres, d'une rangée d'arbres aujourd'hui disparus.

Cela étant dit, les résultats de cette prospection suggèrent qu'un édifice, occupé à la fin du 18^e siècle et au cours du 19^e siècle, se situait à proximité du secteur à l'étude, qu'il a été démoli, et qu'une partie de ces composantes ont été dispersées dans les environs. Cela s'est fait soit dans le cadre de l'entretien des champs agricoles, soit à la suite des diverses perturbations anthropiques dont il a été question précédemment.

En ce qui concerne l'identité de ce bâtiment, elle pourrait être variée (hangar, grange, maison, etc.) tout en datant soit des Régimes français ou anglais. En se fiant aux plans du milieu du 19^e siècle (figures 24 et 25), on constate qu'au sud-ouest de la zone inventoriée et à l'ouest du chemin d'accès se trouvait un « hôtel ». Comme on l'a vu précédemment, les ruines d'un immeuble assez imposant sont perceptibles dans le boisé, elles devraient correspondre à l'« hôtel ». Par conséquent, elles peuvent servir de point d'ancrage pour reconstituer la configuration passée de cet établissement. C'est ainsi que le plan de 1852 mentionne un petit bâtiment situé à l'est du chemin et dont la fonction demeure inconnue. Si on le projette sur la figure 42, il se retrouverait sous l'édifice des sanitaires, soit à l'ouest ou au nord-ouest de ce dernier, près des sondages 2 et 9. On sait que l'« hôtel », visible sur les photos aériennes des années 1950 et 1960, a été démoli dans les années 1970 après avoir passé au feu. Par contre, le petit bâtiment n'apparaît ni sur ces photos ni sur le plan des années 1930 (figures 26 à 28).

Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'une partie du matériel archéologique mis au jour lors de cette prospection provient de ce petit bâtiment construit au milieu du 19^e siècle. Ces fondations, s'il en existe encore des traces, devraient se trouver à l'ouest ou au nord-ouest des sanitaires ou sous ceux-ci. Par conséquent, il est conseillé d'ériger la tour d'observation dans la portion nord de la zone d'étude, soit dans la région des sondages 4, 5, 6 et 7 (figure 42). Ces travaux peuvent être faits sans aucune autre intervention archéologique.

Si l'on choisit d'aménager ce terrain plus au sud, soit en direction des sanitaires, alors il faudrait préalablement effectuer deux tranchées perpendiculaires avec une rétrocaveuse afin de vérifier la présence des fondations du bâtiment du 19^e siècle. Cela étant dit, si l'on projette de rénover le bâtiment abritant les sanitaires, sans excavation, cela peut être fait sans intervention archéologique.

Les résultats de cet inventaire ont permis de prouver que la pointe Platon a commencé à être occupée au cours du Régime français et qu'elle a continué à l'être tout au cours des 19^e et 20^e siècles. Cela veut dire que le potentiel archéologique de ce secteur demeure, comme le démontre d'ailleurs la présence des ruines, et ce, malgré les perturbations observées. La question qui se pose, où pourrait-on trouver d'autres vestiges de ces occupations ?

Toutes les représentations anciennes localisent un établissement à la pointe Platon depuis la fin du 18^e siècle. Les bâtiments sont toujours plus ou moins proches de la plage et ils sont orientés différemment selon les illustrations disponibles. Sur cette seule base, on peut proposer qu'il y a eu plus qu'un établissement et que certains des édifices érigés au fil des ans ont été démolis ou remodelés. Rappelons qu'il est dit en 1933 :

« La tradition veut que l'on ait conservé les fondations d'une habitation plus ancienne en leur faisant subir certaines modifications, pour servir de base à la nouvelle construction » (Paradis 1933 : 273).

On évoque dans ce cas le manoir, mais il est possible que cette tradition soit également associée à l'établissement situé près de la plage. Les terrains des replats supérieurs se prêtent mal à l'agriculture, puisqu'ils sont pierreux. De plus, sous le régime français, les maisons étaient blotties au fond des anses, d'autres se trouvaient à l'embouchure des rivières et certaines dominaient le paysage depuis les pointes (Héroux 1996). Par ailleurs, il a été noté que le mur ouest des fondations des ruines est différent des autres, comme s'il avait été fabriqué lors d'une période distincte. Tout porte à croire que les premiers établissements de la pointe Platon se positionnent effectivement dans les environs de l'aire sondée cette année.

Dans sa représentation de ses propriétés en 1868, Joly-De Lotbinière localise la plupart de ses aménagements (figure 45). On constate que le quai mène directement à une maison et que derrière celle-ci se dresse un autre bâtiment plus volumineux qui s'apparente à une grange. Jusqu'à quel point cette représentation se veut-elle une reproduction artistique des lieux ou encore une copie relativement conforme à la réalité ? On ne saurait le dire, mais il est un aspect qui mérite une attention particulière et c'est le fait que la maison est très proche de la plage et qu'elle est dépeinte avec deux cheminées positionnées aux extrémités est et ouest, tandis que les ruines de l'« hôtel » n'en ont qu'une située au centre. On peut se demander pourquoi Joly-De Lotbinière se serait permis une telle frivolité alors que le reste des bâtiments, notamment son manoir, est fidèlement représenté.

Cela suggère que cette maison serait plus au nord de l'aire sondée. On peut même penser qu'à l'édifice localisé à l'arrière correspondent les ruines encore visibles dans le boisé. Pour confirmer ces hypothèses, il faudrait poursuivre les inventaires dans ce secteur (figure 46)



Figure 45 La pointe Platon et le domaine familial (Joly-De Lotbinière 1868, collection Domaine Joly-De Lotbinière)

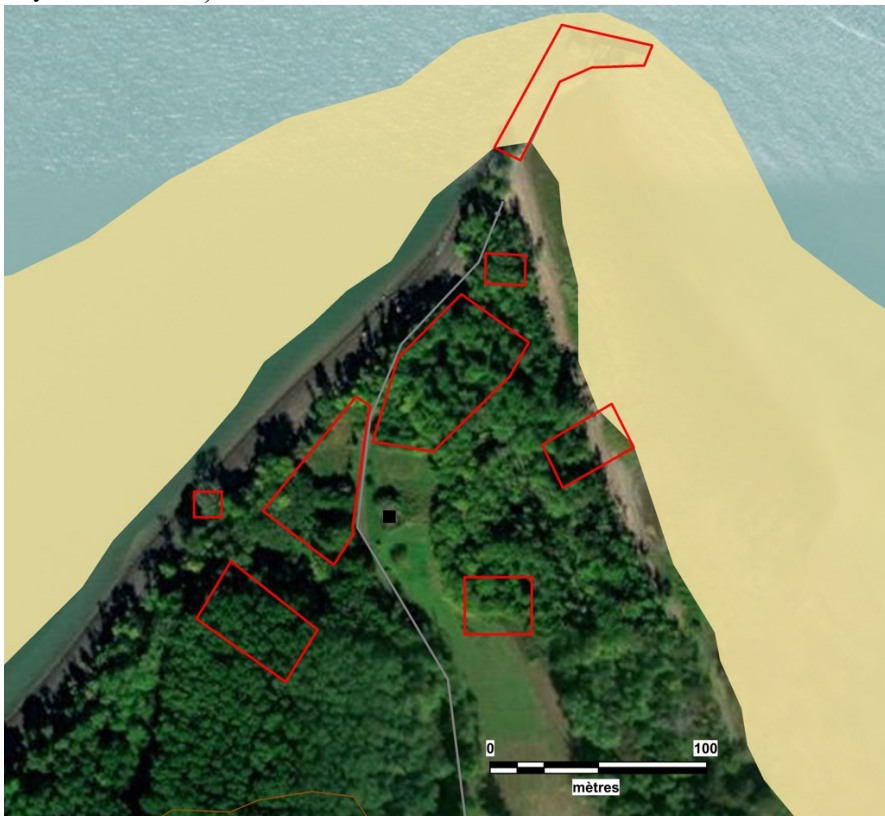


Figure 46 Les zones de potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne (en rouge) (modifiée de Pintal et Côté 2024)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet d'implantation d'une tour et d'un pavillon au pied de la pointe Platon près de l'ancien quai, un inventaire archéologique a été effectué. Ces travaux ont abouti à la découverte d'artefacts qui indique que ce secteur a commencé à être occupé au cours du Régime français et qu'il a continué à l'être tout le long du 19^e siècle. Aucun vestige, sous la forme de fondations en pierre liées au mortier ou encore des pièces de bois, n'a été mis au jour.

Cela étant dit, les résultats de cette prospection suggèrent quand même qu'un bâtiment datant du 19^e siècle se trouvait à proximité, qu'il a été démoli, et qu'une partie de ses composantes a été éparpillée sur l'aire inventoriée. Les archives témoignent de la présence d'un édifice dans ce secteur et les reconstitutions spatiales permettent de croire que celui-ci serait sous ou un peu à l'ouest des sanitaires.

Devant ces résultats, il est recommandé d'implanter la tour d'observation dans la portion nord de la zone étudiée, soit dans le secteur des sondages 4, 5, 6 et 7 (figure 42). Ces travaux peuvent être faits sans aucune autre intervention archéologique.

Si l'on choisit d'aménager ce terrain plus au sud, soit en direction des sanitaires, alors il faudrait préalablement effectuer deux tranchées perpendiculaires avec une rétrocaveuse afin de vérifier l'existence des fondations du bâtiment du 19^e siècle.

Si l'on projette de rénover le bâtiment abritant les sanitaires, sans excavation, cela peut être fait sans intervention archéologique.

RÉFÉRENCES

BAC	Bibliothèques et archives Canada
BANQ	Bibliothèques et archives nationales du Québec
FORÊT OUVERTE	Site internet
GAGQ	Bureau de l'arpenteur général du Québec
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
NTS	National Topographic System
SIGEOM	Système d'information géominière, site internet
SNRC	Système national de référence topographique
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada

Anonyme 1852 : Plan of Pointe-Platon with soundings (BAC NMC51737).

Anonyme 1859 : Plan of Pointe-Platon with soundings (BAC NMC20582).

Anonyme, 1938 : Plan table sketch of Pointe Platon Estate (BANQ P351,S7,P4, en ligne).

Association des archéologues du Québec, 2005 : Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Québec.

Bayfield, H. B., 1836-1837 : Plans of the River St. Lawrence above Quebec, sheet II. St. Croix to Batiscan. BAC R11630-848-5E (en ligne).

-, 1848 : Plans of the River St. Lawrence above Quebec, sheet II. St. Croix to Batiscan. BAC R11630-847-3E (en ligne).

-, 1859 : River St. Lawrence above Quebec, sheet III. Cape Santé to Grondines. BAC R11630-2086-2 (en ligne).

Berczy jr, W. 1825 : Le cap Santé sur la rive nord du Saint-Laurent, Lotbinière sur la rive sud du Saint-Laurent (BAC R9266, en ligne)

Bouchette, J., 1980 (1815) : Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal. David Rumsey Historical Maps.

-, 1831 : Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. Joseph Jun. ; Wyld, James, from 1831. David Rumsey Historical Maps.

-, 1846 ; Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. David Rumsey Historical Maps.

Cadre écologique de référence du Québec (CERQ), 2018 : Données ouvertes. Gouvernement du Québec.

Cadrin, G., 1984 : La présence amérindienne. Le fleuve et sa rive droite 1. GIRAM, Cégep Lévis-Lauzon.

-, 1984 : Les activités économiques en zone littorale. Le fleuve et sa rive droite 3. GIRAM, Cégep Lévis-Lauzon.

-, 1996 : La présence amérindienne. In (sous la direction de Roch Samson) Histoire de Lévis-Lotbinière. Collection Les régions du Québec 8, IQRC, Les Presses de l'Université Laval.

Cartier, J., 1977 : Voyages en Nouvelle-France. Cahiers du Québec / Hurtubise HMH.

Catalogne De, 1709 : Carte du gouvernement de Québec levée en 1709. BAnQ-03Q_P600S4SS2D192.jpg.

Champlain, S. de, 1973 : Œuvres. Édition du Jour, Montréal.

Charland, P. 2005 : Définition et reconstitution du Nord-Est américain : la reconstruction de la carte W8banaki par la toponymie abénakise au Québec Aln8baïwi Kdakina – notre monde à la manière abénaquise. Doctorat, Université McGill.

Chrétien, Y., 1998 : Rapport de l'inventaire archéologique sur le site préhistorique du domaine Joly de Lotbinière (CeEx-4). Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

-, 2006 : Occupation millénaire dans le bassin de la Chaudière. Intervention de sauvetage au site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, automne 2002-été 2003. Rapport remis au MCC, Québec.

Clermont, N., 1990 : Le Sylvicole inférieur au Québec. Recherches amérindiennes au Québec XX (1) : 5-18.

Clermont, N. et C. Chapdelaine (1982) : Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Côté, M. 1986 : Le site Hamel, CdEx-2, un site à occupations multiples de la moyenne vallée du Saint-Laurent. Thèse de maîtrise, Université de Montréal.

Delâge, D. (2007) : Kebek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines. Les cahiers des Dix : 107-129.

Desrochers, L., 2021 : Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Un premier ministre improbable. Septentrion, Québec.

Dion-McKinnon, D., 1987 : Sillery. Au carrefour de l'histoire. Boréal Express, Québec, 1987.

Dyke A. S., D. Giroux et L. Robertson, 2004 : Paleovegetation maps of northern North America 18,000 to 1,000 BP. Geological Survey of Canada Open File 4682. Ressources naturelles Canada.

Fulton, R. J. et J. T. Andrew, 1987 : La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2.

Gates Saint-Pierre, C. (2010) : Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Gaumont, M., 1961 : Premiers résultats de l'exploration d'un site archéologique à Sillery. Rapport déposé au MCC, Québec.

-, 1962 : Notes sur le site CeEx-4, Pointe au Platon. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

-, 1968 : Trois ateliers de taille préhistoriques : Sillery, Saint-Romuald, Vieux-Fort. Rapport déposé au MCC, Québec.

Gauvin, H. et F. Duguay, 1984 : Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport déposé à la Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Granger jr., J. E., 1978 : Meadowood Phase Settlement Pattern in the Niagara Frontier Region of Western New York State. Museum of Anthropology, University of Michigan, numéro 65, Ann Harbor.

Hale, E., F. : Point au Platon and Deschambault. ANC, A295-01, 2937250.

Halliday, R. A., 2008 : Water Survey of Canada – A History. R. Halliday & Associates, Saskatoon.

Holland, S., 1781 : River of St. Lawrence from Chaudiere to Lake St Francis. BAC G1107. C6P5 D47 1784 v. 3 pt. # 5 1781.

Lamarche, L., 2011 : Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de Doctorat, INRS, Québec.

Lavoie, M., 2010 : C'est ma seigneurie que je réclame. Boréal.

Legendre, F., 1847 : Plan de la grève de la pointe du Platon. Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL72L012_4.

Lighthousefriends.com. En ligne consulté en 2024.

McDonnell, S., 1792 : Plan of a survey of the South side of the River St. Lawrence from Chaudiere to Becancour. GAGQ PL531 ½.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2024 : Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21L12). Gouvernement du Québec, Québec.

-, 2024 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21L12. Gouvernement du Québec, Québec.

-, 2024c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

Moreau, J.-F., É. Langevin et L. Verreault (1991) : Assesment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.

Murray, J., 1761 : Map of the St. Lawrence. Bibliothèques et Archives Canada. NMC-135066 (en ligne).

Paradis, abbé Louis L., 1933 : Les annales de Lotbinière 1672-1933. Des ateliers de l'action catholique, Québec.

Parent, R., 1985 : Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760. Rapport remis au ministère des Ressources naturelles, Québec.

Pintal, J.-Y., 2012 : Typologie et chronologie des pointes de projectile à Lévis. *Archéologique* 28.

-, 2012 : Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The Case of the Strait of Quebec. TAMU, Texas University Press : 218-236.

-, 2022 : Avis sur le potentiel archéologique de la Pointe-Platon, domaine Joly-de Lotbinière. Document remis à SPAC, Québec.

-, 2023 : Inventaire archéologique. Aide à la navigation de la Pointe-Platon. Domaine Joly-de Lotbinière. Rapport remis au MCC, Québec.

Pintal, J. - Y., J. Provencher et G. Piédalue, 2015 : Air. Territoire et peuplement. Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Plourde, M., 2006 : Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux — volet archéologie - étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Rapport final remis au MCC, Québec.

Prévost, M.-A., 2015 : Noix et petits fruits au menu. In Pintal, J.-Y., J. Provencher, et G. Piédalue – Air Archéologie du Québec. Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Richard, P. J. H. et P. Grondin, 2009 : Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

Robitaille, A. et J. - P. Saucier, 1998 : Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.

Roy, J. E., 1984 : Histoire de la seigneurie de Lauzon. Réédition Société d'histoire régionale de Lévis, Lévis.

Rutherford, D. E., 1989 : The archaic/ceramic period transition in New Brunswick and Maine : an analysis of stemmed biface morphology. Mémoire de Maîtrise, université Memorial, St. John's.

Sawaya, J.-P., 2007 : Tenir chaudière ouverte : La remise des présents du Roi à Pointe-Lévy, XVII^e-XIX^e siècles. Manuscrit déposé à Parcs Canada, Québec.

Séigny, P.-A., Les Abénaquis : habitat et migrations (17^e et 18^e siècles). Les éditions Bellarmin, Montréal.

Samson, R. et coll. 1996 : Histoire de Lévis-Lotbinière. Les régions du Québec, no. 8. Institut québécois de recherche sur la culture, Université Laval.

Service des fermes expérimentales, 1957 : Carte des sols, comté de Lotbinière. Ottawa.

Simard, F., 2013 : Examen architectural des anciens quais du littoral de Lévis. Rapport remis au MCC, Québec.

Slather, P. 1998 : Rapport d'intervention archéologique sur le site du domaine Joly de Lotbinière (CeEx-4). Rapport incomplet. Rapport déposé au MCC, Québec

Snary, K. et Ellis, C. J. 2010 : Evidence for Bow and Arrow Use in the Small Point Late Archaic of Southwestern Ontario. Dans C. J. Ellis, N. Ferris, P. A. Timmins et C. D. White (éd) The "Compleat Archaeologist" : Papers in Honour of Michael W. Spence. Ontario Archaeology 85-88, 2008-2009. London Chapter, OAS Occasional Publication 9 : 21-38.

Tâché, K., 2010 : Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Tremblay, R., 2006 : Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.

Trigger 1991 : Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron. Libre-expression, Montréal.

Vincent, S. 2003 : Le récit de Uepishtikueiau. ICEM 2003.

-, 2016 : Chevauchements territoriaux. Recherches amérindiennes au Québec 46 (2-3) : 91-103.

ANNEXES

Annexe 1 : Catalogue des photographies

No. photo	Description	Orientation	Date
R0010389	Vue générale du secteur à l'étude	NE	11-09-2024
R0010390	Vue générale du secteur à l'étude	NO	11-09-2024
R0010391	Vue générale du secteur à l'étude	O	11-09-2024
R0010392	Vue générale des travaux en cours	NE	11-09-2024
R0010393	Vue générale des travaux en cours	NE	11-09-2024
R0010394	Vue générale des travaux en cours	NNE	11-09-2024
R0010395	Vue générale des travaux en cours	N	11-09-2024
R0010396	Vue générale des travaux en cours	O	11-09-2024
R0010397	Vue générale des travaux en cours	O	11-09-2024
R0010398	Profil stratigraphique du sondage 1	S	11-09-2024
R0010399	Profil stratigraphique du sondage 2	SO	11-09-2024
R0010400	Profil stratigraphique du sondage 3	S	11-09-2024
R0010401	Profil stratigraphique du sondage 3	S	11-09-2024
R0010402	Profil stratigraphique du sondage 4	S	11-09-2024
R0010403	Profil stratigraphique du sondage 5	S	11-09-2024
R0010404	Profil stratigraphique du sondage 6	O	11-09-2024
R0010405	Profil stratigraphique du sondage 7	O	11-09-2024
R0010406	Profil stratigraphique du sondage 8	O	11-09-2024
R0010407	Vue générale des ruines, du coin nord-est vers le sud-ouest	O	16-09-2024
R0010408	Vue générale des ruines, du coin nord-est vers le sud-ouest	SO	16-09-2024
R0010409	Vue générale des ruines, du coin nord-est vers le sud-ouest	O	16-09-2024

R0010410	Vue générale des ruines, du coin nord-est vers le sud-ouest	SO	16-09-2024
R0010411	Vue rapprochée des deux parements et du blocage, section nord-est	SO	16-09-2024
R0010412	Vue rapprochée des deux parements et du blocage, section nord-est	SO	16-09-2024
R0010413	Vue générale des ruines, du coin nord-est vers le sud-ouest, mur de refend nord-sud	SO	16-09-2024
R0010414	Assises visibles en paroi nord	SO	16-09-2024
R0010415	Vue intérieur, section centre	E	16-09-2024
R0010416	Vue intérieure des fondations, mur ouest, à noter linéarité et superposition de lits minces et larges	SO	16-09-2024
R0010417	Vue générale des ruines, du coin nord-est vers le sud-ouest, mur de refend nord-sud	SO	16-09-2024
R0010418	Vue intérieur, section est	E	16-09-2024
R0010419	Vue intérieur, section centre, sud, ouverture	NE	16-09-2024
R0010420	Vue intérieur, mur de refend, nord-sud	S	16-09-2024
R0010421	Vue intérieur, mur de refend, nord-sud	S	16-09-2024
R0010422	Vue intérieur, section centre, sud, ouverture	SO	16-09-2024
R0010423	Vue intérieur, centre, cheminée	O	16-09-2024
R0010424	Vue intérieur, mur ouest	O	16-09-2024
IMG_0690	Profil stratigraphique du sondage 10	O	16-09-2024
IMG_0691	Vue générale, localisation du sondage 10	O	16-09-2024

Annexe 2 : Inventaire des artéfacts

Puits	Niveau	Matériau	Objet	No frag.	No. objet	Fonction	Notes	Datation	Intégrité	Commentaire	Quantité	Longueur (cm)
2	3	Calcaire	Pierre bouchardé	1	1	Architecture	Avec mortier		Fragment		1	
2	3	Anthracite	Anthracite	1	1	Chauffage			Fragment		1	
2	3	Métal ferreux	Clou laminé	15	15	Architecture	3 grands		Fragment	1 de chaque conservé	3	16, 8, 4, 5
2	3	Métal ferreux	Ceillet	1	1	Architecture			Fragment		1	
2	3	TCFBA	Pipe	2	2	Narcotique	Tuyau		Fragment		2	
2	3	Verre translucide	Verre à vitre	2	2	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
2	3	Verre translucide	Contenant	2	2	Alimentation, vaisselle de table ?			Fragment		2	
2	3	TCC	Brique	2	2	Architecture	Beige orangé		Fragment	1 seul conservé	1	
2	3	Mortier	Mortier	1	1	Architecture			Fragment		1	
2	3	TCFB	Contenant	3	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Décor bleu à l'éponge	1840-1880	Fragment		3	
3	3	Mortier	Mortier	4	4	Architecture	Très poreux, blanc-gris, avec petits fragments de calcaire		Fragment	1 seul conservé	1	
3	3	TCC	Brique	4	4	Architecture	3 beige orangé, 1 brun orangé		Fragment	1 de chaque conservé	2	
3	3	Verre translucide légèrement bleuté	Verre à vitre	21	21	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
3	3	Verre translucide	Verre à vitre	2	2	Architecture	Fondu par la chaleur		Fragment	1 seul conservé	1	
3	3	Verre translucide vert foncé	Bouteille	3	1	Alimentation			Fragment de corps	1 seul conservé	1	
3	3	TCC orangé	Pot	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Lissée à l'intérieur	1765-1800	Fragment de corps		1	
3	3	TCFBA	Pipe	1	1	Narcotique	Tuyau		Fragment		1	
3	3	TCF jaune	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?		1830 et +	Fragment		1	
3	3	Os	Ossement	1	1	Alimentation ?			Fragment		1	
3	3	Nacre	Coquillage	1	1	Alimentation			Fragment		1	
3	3	Métal ferreux	Boulon ?	2	2	Architecture	Forgé ?		Fragment	1 seul conservé	1	
3	3	Métal ferreux	Broche	2	2	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
3	3	Métal ferreux	Clou laminé	4	3	Architecture	Tête rectangulaire forgé		Fragment et complet	1 seul conservé	1	16
3	3	Métal ferreux	Vis	1	1	Architecture	Tête ronde plane		Complet		1	1,9
3	3	Métal ferreux	Clou laminé	30	30	Architecture	Tête rectangulaire plane		Fragment et complet	1 seul conservé	1	7,8
3	3	Métal ferreux	Clou laminé	6	6	Architecture	Tête rectangulaire forgé		Fragment et complet	1 seul conservé	1	5,8
3	3	Métal ferreux	Clou laminé	5	5	Architecture	Tête rectangulaire plane		Fragment et complet	1 seul conservé	1	3,9
3	3	Métal ferreux	Tôle	6	6	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
3	3	Métal ferreux	Rondelle	1	1	Architecture			Complet		1	
3	3	Mudstone	Éclat ?	1	1	Taille	Lèvre		Fragment		1	

Puits	Niveau	Matériau	Objet	No frag.	No. objet	Fonction	Notes	Datation	Intégrité	Commentaire	Quantité	Longueur (cm)
4	3	TCCB	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?		1820 et +	Fragment		1	
4	3	Verre translucide légèrement bleuté	Verre à vitre	6	6	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
4	3	Verre translucide vert clair	Contenant	3	3	Alimentation, vaisselle de table ?			Fragment	1 seul conservé	1	
4	3	TCC	Brique	5	5	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
4	3	Mortier	Mortier	3	3	Architecture	Très poreux, blanc-gris		Fragment	1 seul conservé	1	
4	3	Métal ferreux	Clou laminé	1	1	Architecture	Tête rectangulaire plane		Complet		1	15
4	3	Métal ferreux	Clou laminé	1	1	Architecture	Tête rectangulaire plane		Complet		1	10,2
4	3	Métal ferreux	Clou laminé	1	1	Architecture	Tête rectangulaire plane		Complet		1	7,6
4	3	Métal ferreux	Clou trefflé	1	1	Architecture	Tête rectangulaire plane		Complet		1	6,4
4	3	Métal ferreux	Clou trefflé	6	6	Architecture	Tête rectangulaire plane		Fragment et complet	1 seul conservé	1	5,32
4	3	Métal ferreux	Clou trefflé	1	1	Architecture	Tête rectangulaire plane		Complet		1	3,9
4	3	Graphite ?	Tige	1	1	Artisanal - architectural	Tige rectangulaire, extrémité affûtée		Fragment		1	
4	3	Métal ferreux	Boulon ?	1	1	Architecture	Extrémité aplatie		Fragment		1	
4	3	Métal ferreux	Tôle	2	2	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
5	3	Métal ferreux	Tuyau	1	1	Architecture	Diamètre 3,1 cm		Fragment		1	
5	3	Métal ferreux	Clou trefflé	1	1	Architecture			Fragment		1	
5	3	Métal ferreux	Clou laminé	3	3	Architecture	Tête rectangulaire plane		Fragment	1 seul conservé	1	6,4
5	3	Os	Os calciné	1	1	Alimentation			Fragment		1	
5	3	Verre translucide vert clair	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?			Fragment de corps		1	
5	3	Mortier	Mortier	1	1	Architecture	Très poreux, blanc-gris, plat sur un côté		Fragment		1	
5	3	TCC	Brique	1	1	Architecture	Corps brun orangé trace de mortier, peinture jaune ?		Fragment		1	
6	3	Cuivre	Retaille	1	1	Artisanal - architecture			Fragment		1	
6	3	Métal ferreux	Clou trefflé	3	3	Architecture	Tête rectangulaire plane, deux grands		Complet	1 de chaque conservé	2	7,2 5,6
6	3	Métal ferreux	Clou laminé	4	4	Architecture	Tête rectangulaire plane, 4 grands différents		Fragment et complet	1 de chaque conservé	1	5,5
6	3	Mortier	Mortier	1	1	Architecture	Très poreux, blanc-gris, fragments de calcaire		Fragment		1	
6	3	TCC	Brique	1	1	Architecture	Brun orangé		Fragment		1	
7	3	Mortier	Mortier	2	2	Architecture	Très poreux, blanc-gris, avec petits fragments de calcaire		Fragment	1 seul conservé	1	
7	3	TCC	Brique	1	1	Architecture	Orangé brun		Fragment		1	
7	3	Verre translucide	Verre à vitre	1	1	Architecture			Fragment		1	
7	3	Creamware	Contenant, chape ou cruche	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Décor annulaire	1765-1800	Fragment		1	

Puits	Niveau	Matériau	Objet	No frag.	No. objet	Fonction	Notes	Datation	Intégrité	Commentaire	Quantité	Longueur (cm)
7	3	TCC	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ? terrine ?	Corps gris beige, intérieur gris, vernissée intérieur vert olive	1700-1760	Fragment		3	
7	3	TCC locale	Contenant	2	1	Alimentation, vaisselle de table ? terrine ?	Corps beige rosé, vernissée verte	1765-1840	Fragment			
7	3	Os	Ossement	1	1	Alimentation	Gros mammifère		Fragment		1	
7	3	Métal ferreux	Rondelle	1	1	Architecture	Diamètre 3,6, avec trou au centre		Complet		1	
7	3	Métal ferreux	Tige	1	1	Architecture	Forgé ?, tête circulaire		Fragment		1	
7	3	Métal ferreux	Clou tréfilé	1	1	Architecture	Tête ronde plane		Complet		1	13,3
7	3	Métal ferreux	Clou laminé	6	6	Architecture	Tête rectangulaire plane		Fragment et complet	1 seul conservé	1	6
8	3	Métal ferreux	Clou laminé	6	6	Architecture	Tête rectangulaire plane, 3 grands		Fragment	1 de chaque conservé	1	
8	3	TCC	Brique	5	5	Architecture	Corps orangé		Fragment	1 seul conservé	1	
8	3	Verre translucide	Verre à vitre	4	4	Architecture	Deux couleurs, teinté bleu et translucide		Fragment	1 de chaque conservé	2	
8	3	Nacre	Coquillage	1	1	Alimentation			Fragment		1	
8	3	Os	Ossement	1	1	Alimentation			Fragment		1	
8	3	Creamware	Contenant-assiette	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Décor imprimé brun	1765-1780	Fragment		1	
8	3	TCC	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Corps beige rosé, vernissée vert olive sur la terre, lèvre	1765-1840	Fragment de bord		1	
8	3	TCFB	Contenant - assiette	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Décor bleuâtre, frise ondulée, mard	1820-1860	Fragment		1	
9	3	TCC	Brique	4	4	Architecture	Corps orangé		Fragment	1 seul conservé	1	
9	3	Mortier	Mortier	1	1	Architecture	Très poreux, blanc-gris, avec petits fragments de calcaire		Fragment	1 seul conservé	1	
9	3	Métal ferreux	Clou laminé	9	9	Architecture	Tête rectangulaire plane, 3 grands		Fragment et complet	1 de chaque conservé	3	15, 8, 1, 4
9	3	Verre translucide	Verre à vitre ?	1	1	Architecture	Fondu par la chaleur		Fragment		1	
9	3	Nacre	Coquillage	1	1	Alimentation			Fragment		1	
9	3	TCFBA	Pipe	1	1	Narcotique	Tuyau		Fragment		1	
9	3	TCC d'Angleterre	Jarre, terrine ?	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Avec prise anse, vernissée brune extérieure, vernissée jaune	1780 et +	Fragment de bord		1	
10	3	Os	Ossement	3	3	Alimentation			Fragment		3	
10	3	Verre translucide légèrement bleuté	Verre à vitre	7	7	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
10	3	Verre translucide	Verre à vitre	4	4	Architecture			Fragment	1 seul conservé	1	
10	3	Verre	Contenant ?	2	2	Alimentation, vaisselle de table ?			Fragment		2	
10	3	Mortier	Mortier	4	4	Architecture	Très poreux, blanc-gris, très poreux avec fragment de calcaire		Fragment	1 seul conservé	1	
10	3	Terre cuite commune	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?	Beige orangé		Fragment de corps		1	
10	3	Creamware	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ?		1765-1800	Fragment		1	
10	3	Nacre	Coquillage	1	1	Alimentation ?			Fragment		1	

Puits	Niveau	Matériau	Objet	No frag.	No. objet	Fonction	Notes	Datation	Intégrité	Commentaire	Quantité	Longueur (cm)
10	3	TCFBA	Pipe	1	1	Narcotique	Tuyau		Fragment		1	
10	3	Métal ferreux	Clou tréfilé	2	2	Architecture			Complet	1 seul conservé	1	6,66
10	3	Métal ferreux	Clou tréfilé	2	2	Architecture			Fragment et complet	1 seul conservé	1	4,5
10	3	Métal ferreux	Clou laminé	9	8	Architecture	2 grandeurs		Fragment et complet	1 de chaque conservé	2	7,5 et 4,3
10	3	Métal ferreux	Boulon ?	1	1	Architecture	Fer laminé		Fragment		1	
				273	266							

Collection archéologique CeEx-4

Archéologue : Jean-Yves Pintal

**Commentaires formulés par Paul-Gaston L'Anglais,
spécialiste en culture matérielle**

Novembre 2024

Le présent document se veut une identification illustrée des artefacts en céramique récoltés en 2024 par l'archéologue Jean-Yves Pintal lors de fouilles et de surveillance archéologiques de travaux d'excavation sur le site du Domaine Joly de Lotbinière, dans la région du même nom au Québec (<https://www.domainejoly.com/>). La plupart des illustrations proviennent du site d'encan et de ventes beay.com

Lot : 2

1 fragment de paroi sans décor en tcfb (contenant globulaire?)

2 fragments de paroi avec décor à l'éponge sur la face interne en tcfb (soucoupe?) – 1840 à 1860 sinon 1880



Soucoupe au décor à l'éponge (source : ebay.com)

Lot : 3

1 fragment de paroi sans décor en tcg (jarre ?) – **il ne semble pas s'agir d'un pot à plantes, compte tenu de la présence de quartz et de la dureté de la pâte. Cet objet pourrait dater de l'époque française (ante 1760), sinon de la période anglaise 1765-1800 environ.**

1 éclat de fond avec amorce du pied en tcj (bol?) – 1830 et plus

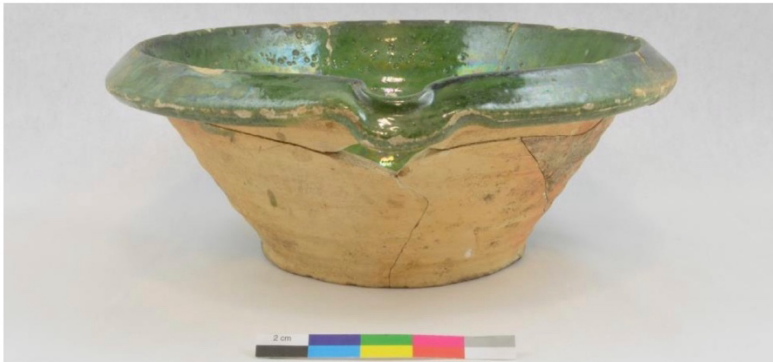
1 fragment de tuyau de pipe en tcfa

Lot : 4-3

1 fragment de col avec bord droit sans décor en tcfb (bol à thé ou tasse à café?) – 1820+

Lot : 7-3

1 fragment de paroi évasée avec fond plat en tcc de France – 1700 environ à 1760



Terrine en tcc de France (source : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=155703&type=bien>)

1 fragment de fond plat en tcc de fabrication locale qui a perdu sa glaçure? - 1765 à 1820 sinon 1840 environ

1 éclat de paroi mince avec traces de glaçure verte sur la face interne en tcc commune de fabrication locale - 1765 à 1820 sinon 1840 environ



Terrine en tcc locale (source : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=158702&type=bien>)

Lot : 7-3 (suite)

1 fragment de paroi avec décor annulaire moulé en creamware (chope, cruche?) – 1765 à 1800 environ



Lot : 8-3

1 éclat de fond avec décor imprimé en brun en creamware (assiette?) – 1765-1780 environ



Assiette au décor imprimé (source : ebay.com)

1 fragment de marli-paroi avec décor imprimé en tcfb (assiette) – 1820-1860 environ

1 éclat de lèvre avec trace de glaçure colorée en tcc de fabrication québécoise (jatte ou terrine) – 1765 à 1820 sinon 1840 environ



Terrine en terre cuite commune (source : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=154392&type=bien>)

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=154392&type=bien>

Lot : 9-3

1 fragment de tuyau de pipe en tcfa blanche

1 fragment de paroi avec anse verticale en tcc d'Angleterre (cuve, jarre?) – 1780 +



Cuve et jarre en terre cuite commune d'Angleterre (source : ebay.com)

Lot : 10-3

1 fragment de fond mince en creamware (soucoupe, bol à thé?) – 1765 à 1800 environ

Rapport d'intervention archéologique préliminaire



M a i 2 0 2 5



Déblaiement des ruines de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, 553 avenue Royale (CfEt-36), 2024

GAIA, Coopérative de travail en archéologie



Rapport d'intervention

Déblaiement des ruines de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, 553 avenue royale (CfEt-36),
2024

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénovau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

Mai 2025

Ville de Québec

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec - Gestion du projet

Manon Goyette

Archéologue, Service de la culture et du patrimoine Division du Patrimoine et des relations internationales

GAIA, coopérative de travail en archéologie - Réalisation du mandat

Olivier Lalonde

Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention, arpentage et rédaction du rapport

Anne-Marie Faucher

Archéologue, soutien de laboratoire et révision du rapport

Anne Laberge

Archéologue, technicienne de fouille

Myriam Chercuite-Leblanc

Archéologue, technicienne de fouille

Andréanne Chouinard

Archéologue, technicienne de fouille

Antoine Guérette

Archéologue, infographie

Laurence Pouliot

Analyse de la culture matérielle

ArcheoCAD – Arpentage

Marie Fournier

Production de plans géoréférencés

Institutions

MCC

Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la Ville de Québec et madame Manon Goyette d'avoir fait confiance à GAIA, coopérative de travail en archéologie pour la réalisation des travaux archéologiques. Nous remercions aussi tous les membres de GAIA qui ont contribué de près ou de loin au projet.

RÉSUMÉ

Le terrain situé au 553 avenue Royale, à Beauport, fait l'objet de travaux d'excavation et de réaménagement majeurs depuis 2018 et GAIA, coopérative de travail en archéologie, a été mandatée pour superviser une partie des interventions de 2024. Ce mandat consistait à superviser le déblaiement des ruines de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, incendiée au printemps 2022, puis à décrire tous les vestiges maçonnés encore présents dans le périmètre, incluant autant les fondations de la maison que les murs du fournil situé tout juste au nord.

Les objectifs de l'intervention ont tous été atteints durant les 10 jours prévus, soit du 25 juin au 9 juillet 2024. Le déblaiement des ruines de la maison incendiée a d'abord été effectué à l'aide d'une pelle mécanique, puis terminé à la main. Quant au fournil, il n'a pas été vidé complètement puisque le temps imparti ne le permettait pas et parce que l'extraction d'arbres de bonne taille à l'intérieur des murs aurait nécessité des compétences et des outils spécialisés qui n'étaient pas à la disposition de l'équipe. Un sondage manuel a été creusé dans la partie nord de la structure afin d'en atteindre le plancher et pour y chercher les possibles fondations maçonnées d'un four à pain. L'examen des vestiges a permis constater qu'un four à pain s'était probablement trouvé dans le fournil mais qu'il avait été démantelé au cours de l'histoire de la maison. Plus encore, la base d'un four à pain a également été observée dans la portion est de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. À l'issue de ces travaux, les ruines de la maison et de son fournil ont été largement dégagées, décrites et sont prêtes à être consolidées, le cas échéant.

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	i
REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES PHOTOS	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	xii
1. Introduction.....	1
1.1. Contexte d'intervention et mandat	1
1.2. Méthodologie	5
2. État des connaissances	6
2.1. Contexte environnemental.....	6
2.1.1. Environnement actuel.....	6
2.1.2. Environnement ancien.....	6
2.2. Contexte culturel paléohistorique	7
2.3. Cadre culturel historique	8
2.3.1. Naissance du bourg Fargy	8
2.3.2. Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay	10
2.3.3. 20 ^e siècle en boulangeries.....	15
2.4. Interventions archéologiques antérieures	21
3. Résultats de l'intervention.....	24
3.1. Première phase de construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1810).....	28
3.1.1. Érection des fondations 6A200, 6A300, 6A500 et 6A900	28

3.1.2. Érection de bases pour les foyers et pour le four à pain (6A700, 6A1000 et 6A1100)	37
3.1.3. Synthèse et interprétation des vestiges de 1810	43
3.2. Deuxième phase de construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1816).....	46
3.2.1. Érection de la rallonge de pierre (6A300, 6A400 et 6A500)	47
3.2.2. Recouvrement de crépi sur les fondations.....	54
3.3. Réparations et réfections subséquentes sur la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1816 à 1970)	58
3.3.1. Ajout de murs transverses entre les sections centrale et ouest des fondations de la maison	58
3.3.2. Aménagement d'une salle de et pose d'une cuvette de toilette dans le mur nord	62
3.3.3. Modification d'ouvertures dans le mur nord de la maison.....	64
3.3.4. Réfection du support des poutres du plancher	64
3.3.5. Aménagement d'un système de chauffage au sous-sol	69
3.3.6. Revêtement et entretien des murs intérieurs et extérieurs.....	71
3.4. Construction d'un fournil (1816)	73
3.5. Réparations et réfections subséquentes sur les murs du fournil (de 1816 jusqu'à 1991)	82
3.6. Synthèse des observations.....	84
4. Conclusion et recommandations	87
5. Bibliographie.....	89
Annexe A : Croquis stratigraphiques.....	91
Annexe B : Catalogue photo.....	93
Annexe C : Inventaire de la culture matérielle	115

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de localisation général du secteur d'intervention	2
Figure 2 : Localisation de l'intervention et des zones d'information archéologiques à proximité.	3
Figure 3 : Localisation du site archéologique CfEt-36.....	4
Figure 4 : Extrait de la « Carte des Environs de Quebec en la Nouvelle-France Mesuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr DeVilleneuve Ingénieur du Roy » par Robert de Villeneuve. La flèche bleue indique le secteur approximatif de l'intervention.	9
Figure 5 : Superposition de la carte de Murray de 1760 à un plan de base actuel. La boulangerie est désignée d'une flèche bleue.....	10
Figure 6 : Extrait de la carte « ”To his excellency the earl of Dalhousie, governor in chief of the Canadas, this map of Quebec and its environs from actual and original survey 1822 is most respectfully inscribed » par Adams en 1826.....	11
Figure 7 : Superposition de la carte d'Adams de 1826 à un plan de base actuel.....	12
Figure 8 : Extrait de la carte de Sitwell « Fortification Surveys. Plan of the Environs of Quebec. Surveyed between 1864-67 » de 1867.....	13
Figure 9 : Superposition de la carte de Sitwell de 1867 à un plan de base actuel.....	14
Figure 10 : Extrait du Insurance plan of city of Quebec and vicinity : volume II; III and IV par le Underwriters' Survey Bureau, dessiné en 1931 et révisé en 1942.	16
Figure 11 : Extrait du plan Insurance plan of the city of Quebec, vol. 2, par Underwriters Survey Bureau en 1954.....	17
Figure 12 : Photographie aérienne de 1938 sur laquelle on voit la boulangerie (flèche bleue) et la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (flèche verte), cette dernière encore entourée d'arbres. Photo prise vers le nord.....	18
Figure 13 : Photographie prise le 30 juillet 1965 vers le sud-est illustrant la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (flèche verte) entourée des installations boulangères, alors sous le nom de Pain Léo limitée.	19
Figure 14 : Façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985. Photo prise vers le nord.	20

Figure 15 : Cour arrière de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985. Photo prise vers le sud.	20
Figure 16 : Décombres de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay à l'automne 2022.	21
Figure 17 : Le potentiel archéologique de Beauport. Le terrain à l'étude est situé dans le carré bleu-vert.	23
Figure 18 : Plan des sous-opération 6A et 6B.	26
Figure 19 : Plan des phases de construction des vestiges de la sous-opération 6A.	27
Figure 20 : Croquis provenant de Lizotte et al. 1998 proposant que le vestige 6A1100 est associé à une base de four à pain.	43
Figure 21 : Arrière de la maison en 1985. Vue vers le sud-ouest.	54
Figure 22 : Maison et fournil entre 1967 et 1970 vue vers le sud-est.	82

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Parement sud du mur de fondation 6A300.....	29
Photo 2 : Parement sud du mur de fondation 6A300. On peut voir, à droite sur la photo, la fin de l'état 6A300a et le début de l'état 6A300b.....	29
Photo 3 : Portion ouest du parement nord du mur de fondation 6A300b, posé au sommet de la roche-mère.....	30
Photo 4 : Au milieu de la photo, une poutre du plancher ayant survécu à l'incendie est encore posée sur un poteau. Vue vers le sud-ouest.....	30
Photo 5 : Ouverture dans la partie centrale du parement nord du mur de fondation 6A300.	31
Photo 6 : Parement nord du mur 6A500.	32
Photo 7 : Parement ouest du mur 6A200.	33
Photo 8 : Parement sud de la base 6A1000. La base en question n'est pas imbriquée au mur de fondation 6A900, à l'ouest, mais ils forment la base carrée d'une cheminée.	33
Photo 9 : Portion nord du parement ouest du vestige 6A900.....	34
Photo 10 : Portion sud du parement ouest du vestige 6A900.....	34
Photo 11 : Ouverture pour une porte dans le mur 6A200. Vue de l'intérieur.	35
Photo 12 : Ouverture dans le mur 6A500, vue de l'intérieur, vers le nord.....	36
Photo 13 : Ouverture dans le mur 6A500. Vue partielle rapprochée du côté est, bouché par un assemblage de pierres. À droite de l'échelle photo, on peut voir la portion ajoutée pour réduire la largeur de l'ouverture.	36
Photo 14 : Sommet de la base 6A1000.	38
Photo 15 : Surface de mortier au sommet de la base rectangulaire 6A1000. Les limites est et nord sont bien définies.	38
Photo 16 : Pierre rougie au sommet de la base rectangulaire 6A1000.	39
Photo 17 : Parement est de la base de pierre 6A700.....	39
Photo 18 : Vue générale des ruines de la maison, avec la structure 6A1100 à l'avant plan.....	41

Photo 19 : Vestige 6A1100 et relation avec les vestiges 6A900 et 9A1000.	42
Photo 20 : Vestige 6A1100 vu vers l'est.	42
Photo 21 : Concentration de brique s'étendant vers l'est et prenant origine près du pilier de pierre 6A1000. Vue vers le sud-est.....	44
Photo 22 : Bloc de béton à l'extrémité de la concentration de brique correspondant à une cheminée. Vue vers l'ouest.....	45
Photo 23 : Bloc de béton lié à un pan de maçonnerie, hors de son contexte.	45
Photo 24 : Décombres de la maison dans la portion est. Vue vers le nord.....	46
Photo 25 : Décombres de la maison dans la portion ouest. Vue vers le nord-nord-est.	47
Photo 26 : Parement sud de la portion est du mur 6A300.....	48
Photo 27 : Portion est du parement nord du mur 6A300.	49
Photo 28 : Gros plan sur la portion est du parement nord du mur 6A300 au niveau du sondage creusé contre les fondations du vestige.....	49
Photo 29 : Parement est du mur est 6A400.....	51
Photo 30 : Parement ouest du mur 6A400.....	52
Photo 31 : Coins de bois fichés dans le parement intérieur du mur est de l'agrandissement de 1816, 6A400.....	52
Photo 32 : Parement sud du mur nord 6A500.....	53
Photo 33 : Gros plan sur l'ouverture dans la portion est du mur nord 6A500.....	53
Photo 34 : Parement nord de la base 6A1100.....	55
Photo 35 : Exemple de crépi dans une des ouvertures du mur 6A300.....	56
Photo 36 : Parement intérieur du mur ouest de la maison, 6A200.....	56
Photo 37 : Parement extérieur du mur ouest de la maison, 6A200.	57
Photo 38 : Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 2020. Le crépi et la peinture blanche sont encore en relativement bon état.	57

Photo 39 : Parement ouest du mur transverse 6A600.	60
Photo 40 : Parement est du mur transverse 6A600.	60
Photo 41 : Parement ouest du mur transverse 6A800.	61
Photo 42 : Mur transverse 6A800 avant que ne soit arraché le cadre de la porte. La flèche pointe vers la portion nord du cadre de la porte, démolie par la pelle mécanique. Vue vers le sud-est.	61
Photo 43 : Toilette au sommet des fondations du mur nord 6A500 et du mur de 1810 6A900.	62
Photo 44 : Portion centrale du parement sud des fondations du mur 6A500.	63
Photo 45 : Bloc de béton et tuyau de fer sous les fondations du mur nord 6A500.	63
Photo 46 : Poutre provenant des portions ouest et centrale de la maison.	65
Photo 47 : Exemple de ciment utilisé pour renforcer l'assise des poutres des fondations de la portion de la maison bâtie en 1810.	65
Photo 48 : Médaille religieuse fichée dans une des poutres du rez-de-chaussée.	67
Photo 49 : Revers de la médaille fichée dans la poutre du rez-de-chaussée.	68
Photo 50 : Devers de la médaille fichée dans la poutre du rez-de-chaussée.	68
Photo 51 : Trou pour la cheminée et trappe à cendres.	69
Photo 52 : Emplacement des briques rouges dans le mur de fondation sud 6A300.	70
Photo 53 : Gros plan des briques rouges dans le mur de fondation sud 6A300.	70
Photo 54 : Peinture blanche pelant d'un mur, probablement à cause de la chaleur de l'incendie. Base du parement extérieur du mur sud 6A300.	71
Photo 55 : Traces de peinture bleue sur les pierres du parement intérieur du mur 6A400.	72
Photo 56 : Placage de ciment sur le parement extérieur du mur ouest 6A200.	73
Photo 57 : Exemple d'un parement intérieur de mur couvert d'un lambris en bois, obstruant la vue sur l'assemblage maçonné.	74
Photo 58 : Parement extérieur du nord du fournil, placardé à la suite de l'incendie de 1998.	75
Photo 59 : Parement extérieur du mur ouest (6B200).	76

Photo 60 : Parement extérieur du mur sud (6B300).	77
Photo 61 : Parement extérieur du mur est (6B400).	77
Photo 62 : Parement extérieur du mur nord (6B500).	78
Photo 63 : Différents recouvrements du mur extérieur ouest 6B200.	78
Photo 64 : Gros plan du crépi et de l'enduit sur un parement intérieur du fournil.....	79
Photo 65 : Parement intérieur du mur nord 6A500.	80
Photo 66 : Vue obstruée des briques présentes dans la forme creuse du parement intérieur du mur nord 6A500. Vue vers le nord-est.	81
Photo 67 : Tableau d'une fenêtre dans le mur nord du fournil (6B500).	81
Photo 68 : Réparations du mortier sur le parement extérieur du mur est du fournil (6B400).	83
Photo 69 : Réparations du mortier sur le parement extérieur du mur ouest du fournil (6B200).	84

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AA : avant aujourd'hui

ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

ANOM : Archives nationales d'Outre-Mer

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

c. : circa

LRAQ : Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec

MCCQ : ministère de la Culture et des Communications du Québec

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention et mandat

Ce rapport a pour but de présenter les résultats de la supervision archéologique réalisée lors de l'extraction des débris d'incendie de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, située sur le terrain de l'ancienne boulangerie Multi-Markes au 553 avenue Royale (figure 1 et figure 2). L'incendie a eu lieu au printemps 2022 et les décombres n'avaient alors pas été retirés des lieux, couvrant toujours les ruines de la maison en 2024. Respectant une condition archéologique émise par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, la Ville de Québec, propriétaire du terrain, a octroyé un mandat à GAIA afin d'assurer la surveillance archéologique lors de l'extraction des débris couvrant les fondations de la maison et de son fournil. Cette intervention a eu lieu du 25 juin au 9 juillet 2024, pour un total de 10 jours de terrain consécutifs. L'intervention comportait deux objectifs principaux, le premier étant d'assurer la protection des fondations de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay durant l'extraction des déblais, et le second de décrire les composantes résiduelles de la maison et du fournil afin de documenter les phases de construction de l'habitation.

Trois interventions archéologiques ont eu lieu sur ce site archéologique avant celle décrite dans ce rapport. S'inscrivant dans le processus d'acquisition du terrain, la Ville de Québec a mené deux opérations de caractérisation des sols par forages à cuillère fendue, en 2019 et en 2020. GAIA a été mandatée pour enregistrer les données archéologiques qui ont été récoltées lors de ces forages (GAIA 2021). Ensuite, la Ville de Québec a de nouveau mandaté GAIA pour mener un inventaire archéologique autour des ruines de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. L'intervention a permis la mise au jour de latrines et de sols en place associés à l'occupation du bâtiment, surtout dans le secteur au nord de la maison et de son fournil (GAIA 2023). À la suite de ces découvertes, le MCC a attribué le code Borden CfEt-36 au site archéologique (figure 3). Ce site est d'un grand intérêt patrimonial, autant pour les découvertes effectuées lors des interventions archéologiques qu'avec la présence des vestiges de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. Plus encore, le site est sous la juridiction de la Commission d'urbanisme et de conservation du Québec en plus de faire partie du site patrimonial de Beauport. Toute intervention doit donc être supervisée par un archéologue.



Figure 1 : Plan de localisation général du secteur d'intervention

Plan : ArchéoCAD



Figure 2 : Localisation de l'intervention et des zones d'information archéologiques à proximité.

Plan : ArchéoCAD



Figure 3 : Localisation du site archéologique CfEt-36.

Plan : ArchéoCAD

1.2. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20^e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CfEt, auquel s'ajoute un numéro de site archéologique spécifique. Pour cette intervention, le code Borden attribué au site est CfEt-36. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot).

Dans le cas présent, l'intervention s'est vu attribuer les numéros d'opération 6 et 7. Le déblaiement des débris de l'incendie de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay est associé à la sous-opération 6A et le numéro 6B est réservé aux enregistrements effectués pour le fournil. Les numéros de lot par incréments de 100 débutant avec 6A200 et 6B200 sont utilisés pour désigner les vestiges de maçonnerie. Les numéros 6A100 et 6B100 sont réservés pour les déblais couvrant la maison et le fournil, respectivement. Finalement, deux sondages manuels sont creusés dans les sols archéologiques observés dans la portion est de la maison. Ils portent les numéros d'opération 6A et 6B et les sols archéologiques débutent avec le numéro 6A1.

Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (annexe A) viennent compléter la prise de notes sur le terrain. Chaque vestige de maçonnerie a été décrit puis sa localisation géoréférencée. La description des photos se trouve dans un catalogue (annexe B) et les photos originales sont transmises à la Ville de Québec. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la Ville de Québec et au MCC. Les artefacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés et inventoriés, puis remis à la Ville de Québec. Une copie de l'inventaire des artefacts se trouve à l'annexe C.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Contexte environnemental

2.1.1. Environnement actuel

L'arrondissement de Beauport occupe l'extrémité orientale du domaine de l'érablière à tilleul dans un domaine bioclimatique tempéré (Pintal 2000). Le socle rocheux du secteur appartient à la Plate-forme du Saint-Laurent. La zone d'étude se trouve tout près d'une frontière géologique séparant des dépôts de calcaire du groupe de Trenton du groupe de Lotbinière, formé pour sa part de shales. Lors de l'intervention archéologique, nous avons effectivement pu observer la présence de calcaire à pendage horizontal sur le site.

Mis en place au cours des deux derniers millénaires, les estrans (mieux connus sous le nom de battures) à l'embouchure de la rivière Beauport constituent un élément central et particulier de l'environnement local. En effet, malgré la construction dévastatrice de l'autoroute Dufferin-Montmorency en bordure de la zone intertidale dans la baie de Beauport, ces estrans forment toujours un écosystème extrêmement riche qui profite à de nombreuses espèces, en particulier la faune aviaire migratrice. La venue saisonnière de différentes espèces migratrices (oies des neiges, bernaches, canards, bécasseaux, etc.) constitue un vecteur important de fréquentation, voire d'établissement à la période historique, et a sans aucun doute motivé la présence humaine en ces lieux depuis la paléohistoire. L'on sait d'ailleurs que le seigneur de Giffard y pratiquait la chasse à la sauvagine, et y aurait construit une cabane dès 1627 pour pratiquer cette activité (Lavoie 1998 : 101).

Le secteur plus particulier du site CfEt-36 se trouve à un peu moins d'un kilomètre du fleuve, sur une terrasse fluviale d'environ 35 m ANMM. Il se situe à moins de 200 m à l'est de la rivière Beauport.

2.1.2. Environnement ancien

On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteignait son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). Pendant plus de cinq mille ans, la marge glaciaire remonte tranquillement vers la frontière canadienne, libérant les terres sur son passage et permettant à la végétation de s'y installer. Vers 13 500 ans AA le glacier occupe encore la vaste majorité du territoire québécois, mais l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent est alors libre de

glace jusqu'à la hauteur de l'île d'Orléans. La déglaciation a pour effet de libérer un poids très important sur la croûte terrestre, lui permettant de remonter au fur et à mesure que le glacier se retire. Notre secteur d'étude, se situant à environ 35 m d'élévation ANMM, aurait émergé aux alentours de 9 000 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 87) et se serait rapidement trouvé isolé de la rive.

Entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fera remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 m ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 m ANMM (Verville 2010 : 3). Dans le secteur qui nous concerne, les datations les plus proches proviennent de Place-Royale sur la pointe de Québec. Sur ce site, la terrasse Mitis a été datée entre 1970 ± 80 et $2\,120 \pm 60$ AA (Dionne 2002 : 112). Le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

2.2. Contexte culturel paléohistorique

« Beauport est une aberration... » écrivait l'archéologue Jean-Yves Pintal en première ligne d'une étude portant sur le potentiel archéologique autochtone pour le secteur de Beauport en l'an 2000. Ce qu'il entendait par cette affirmation est que malgré des conditions d'habitabilité excellentes et les témoignages de plusieurs sources sur la présence autochtone dans ce secteur au début de la période historique, aucune donnée archéologique ne permettait à l'époque de confirmer ce potentiel. Il était clair à ce moment, comme ce l'est toujours aujourd'hui, que ces lacunes au niveau des données sont davantage le résultat d'un manque de recherche sur le terrain que le reflet d'un *no man's land* archéologique. Dans les vingt dernières années, seules quelques rares découvertes ont permis de fournir des données sur l'occupation paléohistorique du secteur de Beauport. À l'heure actuelle, la plus importante contribution provient du site de la maison Jules-Édouard Robitaille (CfEt-30), localisée entre le boulevard Sainte-Anne et l'autoroute Dufferin-Montmorency à la hauteur de la rue du Manège, et découverte dans le cadre d'une surveillance archéologique (Rouleau 2014). Associé à la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans cal. AA) et possiblement du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans cal. AA), la fouille partielle de ce site a permis la récolte d'un peu plus de 1 000 objets reflétant des

occupations répétées par des communautés locales au cours de la paléohistoire récente (Artefactuel 2013).

L'histoire du peuplement humain dans le secteur de Beauport demeure toutefois à ce jour très peu connue. En effet, nos connaissances archéologiques pour ce secteur sont très parcellaires, voire inexistantes pour plusieurs périodes de la paléohistoire. Géographiquement, Beauport s'associe cependant au plus vaste ensemble de la région de Québec pour laquelle la trame culturelle paléohistorique est davantage définie.

2.3. Cadre culturel historique

2.3.1. Naissance du bourg Fargy

En l'absence de traces paléohistoriques observées sur le site, les colons français seraient les premiers à occuper de façon permanente le secteur à l'étude, peu de temps après la fondation de Québec. Les terres à l'est de Québec sont divisées selon le système seigneurial dès 1626. En 1634, la seigneurie de Beauport est concédée à Robert Giffard qui, par obligation liée à son titre de seigneur des terres, y établit une maison et quelques dépendances. Des colons suivent dans les années suivantes et, progressivement, le peuplement de la côte de Beauport atteint 184 personnes en 1666 (GRHQ 2001 : 10). À la fin du 17^e siècle, la seigneurie de Beauport compte 444 habitants (Commission des biens culturels 2005 : 19).

La fondation du bourg de Fargy vers 1655, puis son officialisation le 12 août 1669, marque le début d'un premier noyau de population à Beauport dont l'occupation ne dépend pas uniquement de l'agriculture, activité caractérisant le mode de vie des colons. Ce bourg favorise en effet l'établissement d'artisans tels que des menuisiers, boulangers et forgerons (GRHQ 2001 : 12). À l'origine, le bourg de Fargy regroupe quelques rues seulement, et sa limite ouest présumée place l'espace occupé aujourd'hui par la boulangerie tout juste en dehors de ce périmètre. La construction d'une église au sud du bourg entre 1672 et 1676 vient s'ajouter au développement du noyau de la communauté.

Le chemin Royal, dont l'avenue Royale actuelle suit rondement le tracé initial, relie le bourg de Fargy à Québec. Ce tracé devient l'axe principal autour duquel s'établissent les colons comme en témoigne le plan de Villeneuve (figure 4). Selon une superposition du plan de Murray à une carte actuelle (figure 5), il y aurait eu en 1760 des bâtiments à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'usine. À partir de ce

moment, des installations sur ce terrain sont visibles sur tous les plans jusqu'à aujourd'hui. Une de ces habitations, dénommée la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, se trouve encore sur le site.



Figure 4 : Extrait de la « Carte des Environs de Quebec en la Nouvelle-France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr DeVilleneuve Ingénieur du Roy » par Robert de Villeneuve. La flèche bleue indique le secteur approximatif de l'intervention.

(Bibliothèque nationale de France, département Carte et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)



Figure 5 : Superposition de la carte de Murray de 1760 à un plan de base actuel. La boulangerie est désignée d'une flèche bleue.

(modifié de R. Côté dans GRHQ 2001)

2.3.2. *Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay*

L'histoire de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay commence à la fin du 17^e siècle au moment où Ignace Juchereau Duchesnay hérite de la seigneurie lorsque son oncle Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, décède sans enfant. En 1754, les droits seigneuriaux sont partagés entre le descendant Antoine Juchereau Duchesnay et Michel d'Irumberry de Salaberry, marié lui-même à Magdeleine Louise Juchereau Duchesnay, héritière d'Ignace Juchereau Duchesnay (GHRQ 2001 : 15). On procède à un autre partage de la seigneurie en 1782 et un quart revient à Ignace Louis Michel Antoine d'Irumberry de Salaberry. Le terrain qu'il reçoit comprend le secteur occupé par le 553 avenue Royale.

En 1810, il y fait construire une maison en bois d'un étage de 39 pieds sur 30 pieds qu'on accède par une allée au nord du chemin Royal (GRHQ 2001 : 60). L'année suivante, la maison passe aux mains de Michel Louis Juchereau Duchesnay, époux de Catherine Hermine de Salaberry. Une rallonge de pierre d'un étage de 15 pieds sur 30 pieds est bâtie du côté est en 1816 (GRHQ 2001 : 60). En 1825, un inventaire des biens de Michel-Louis Juchereau Duchesnay nous donne la description détaillée des installations qui se trouvaient alors sur le terrain : outre la maison de bois et sa rallonge de pierre, le terrain est occupé par une écurie et une remise en pièce sur pièce de 25 pieds sur 20 pieds, un fournil en pierre adjoint à la maison, le solage d'un petit hangar, ainsi qu'un jardin et une allée clôturée (Gaumond 1998; GRHQ 2001 : 60). La maison est présente sur le plan d'Adams de 1826, bien que la superposition proposée par le Groupe de recherche en histoire du Québec (GRHQ) ne concorde pas tout à fait avec l'emplacement actuel du bâtiment (figure 6 et figure 7). Le marchand Étienne De Foy fait l'acquisition de la propriété en 1842, ce qui marque le début d'une longue série de transactions où le terrain passe de mains en mains jusqu'au milieu du 20^e siècle (figure 8 et figure 9).



Figure 6 : Extrait de la carte « "To his excellency the earl of Dalhousie, governor in chief of the Canadas, this map of Québec and its environs from actual and original survey 1822 is most respectfully inscribed » par Adams en 1826. (BAnQ G3452 Q4 1826 A32)

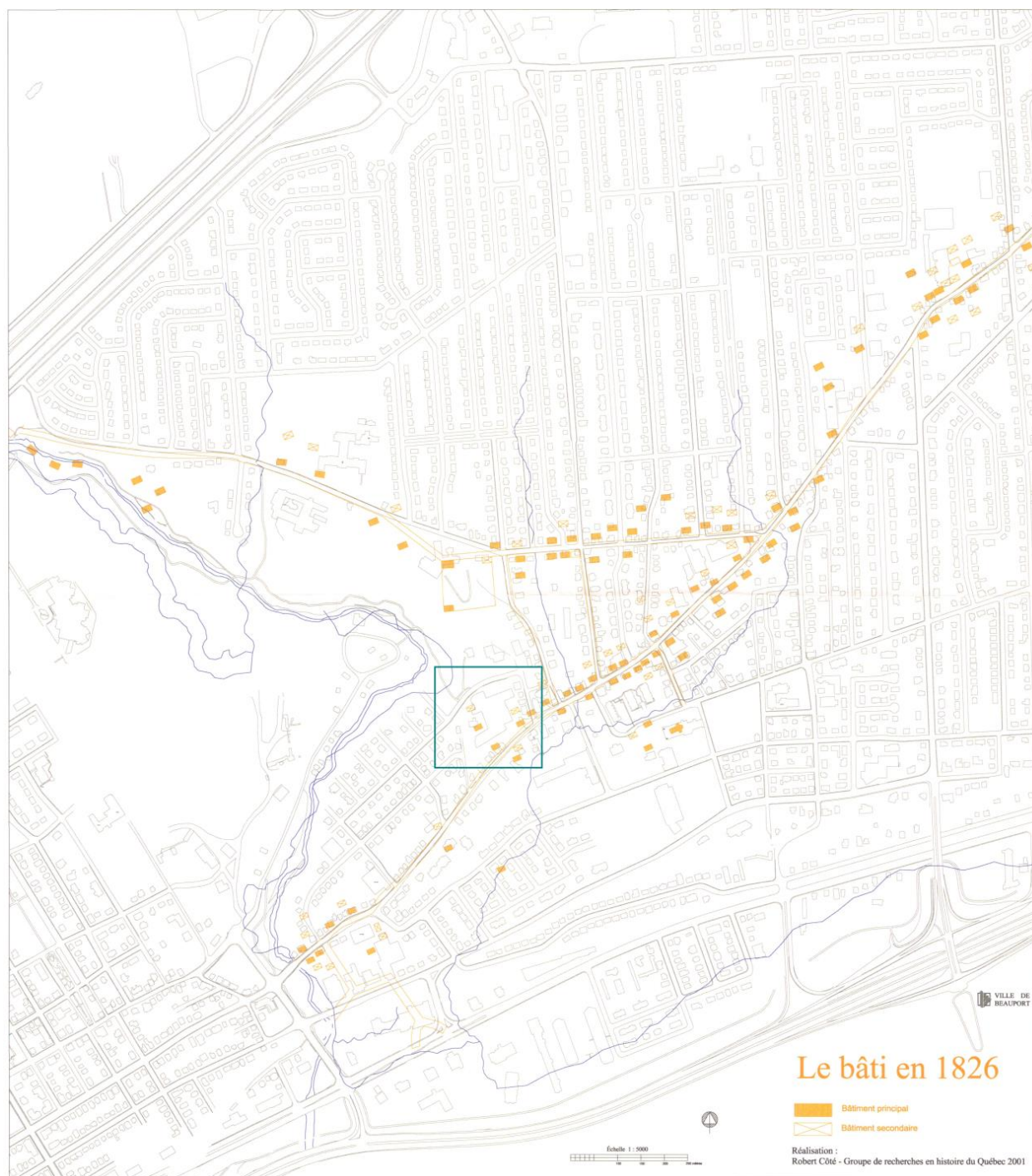


Figure 7 : Superposition de la carte d'Adams de 1826 à un plan de base actuel.

(modifié de R. Côté dans GRHQ 2001)

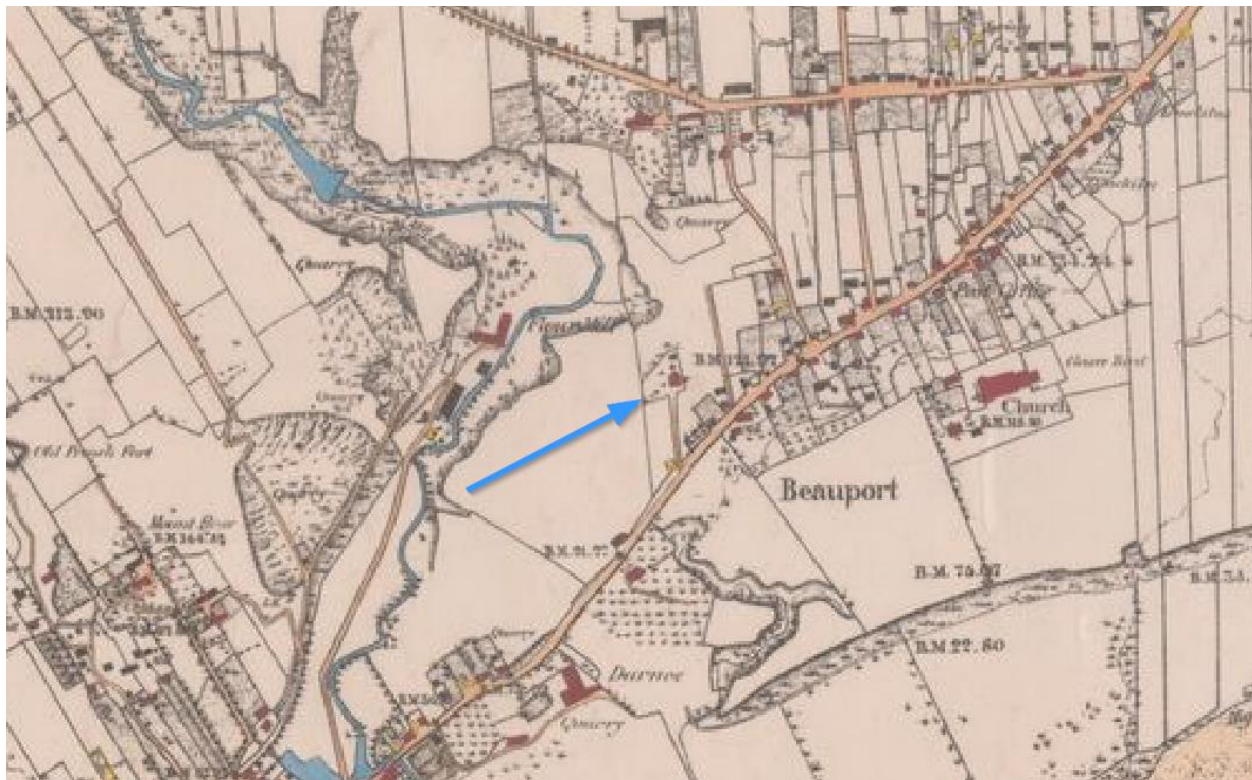


Figure 8 : Extrait de la carte de Sitwell « Fortification Surveys. Plan of the Environs of Quebec. Surveyed between 1864-67 » de 1867.

(BAHQ, P600,S4,SS2,D635,P6)

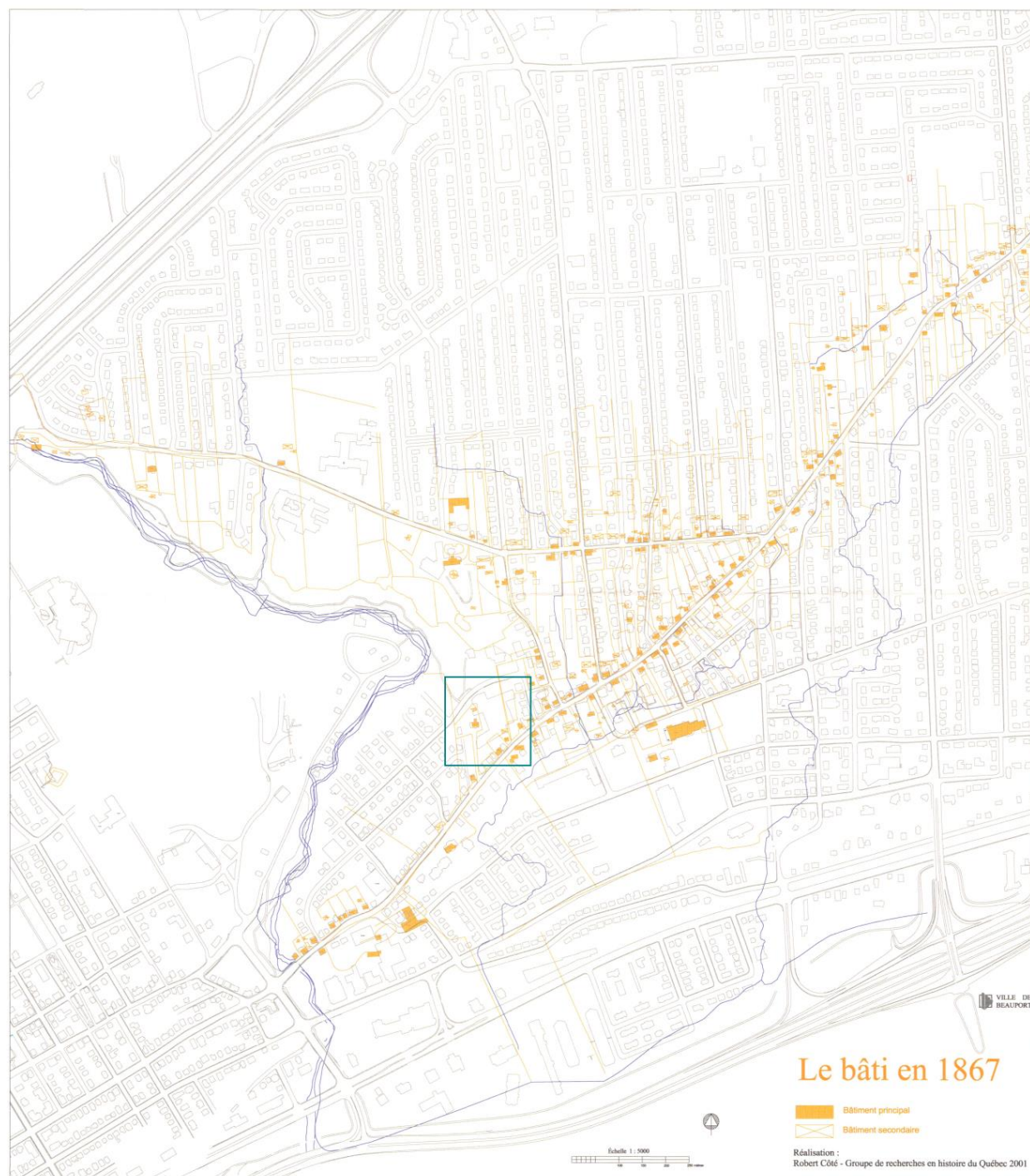


Figure 9 : Superposition de la carte de Sitwell de 1867 à un plan de base actuel.

(modifié de R. Côté dans GRHQ 2001)

2.3.3. 20^e siècle en boulangeries

La première moitié du 20^e siècle est marquée par un changement drastique de vocation pour le terrain au sud-est de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay avec l'arrivée du boulanger Arthur Ferland. Ce changement affecte irrévocablement la maison et son terrain puisque le bâtiment se retrouve plus tard au 20^e siècle enclavé par les installations boulangères. L'histoire de la boulangerie, dans les sources disponibles, est mal documentée. Une source indique qu'Arthur Ferland fonde une boulangerie sur le terrain portant aujourd'hui le numéro civique 553 avenue Royale en 1905 (Racine 2015), une autre qu'il acquiert le terrain entre 1899 et 1928, mais qu'il n'y construit sa boulangerie qu'entre 1928 et 1931 (Bergeron Gagnon 2018), et une dernière qu'il n'inaugure ses nouvelles installations qu'en 1954 (Lebel 2004). Aucun de ces ouvrages n'indique l'origine des données utilisées. Face à ce problème, l'histoire de la boulangerie relatée dans les prochains paragraphes sera davantage basée sur les documents historiques que sur les ouvrages de synthèse traitants du sujet.

L'historique du registre foncier indique officiellement Arthur Ferland comme propriétaire à Beauport d'une partie du terrain aujourd'hui désigné comme le 553 avenue Royale le 13 décembre 1899. À partir de 1900 et 1901, il apparaît dans l'annuaire de la ville de Québec (BAnQ 0005993753) et il y est identifié comme boulanger. Cela n'indique cependant pas qu'une boulangerie existe alors sur l'avenue Royale. Un plan d'assurance produit en 1931, puis révisé en 1942, confirme la présence d'une boulangerie munie d'un four en brique en 1931 (figure 10). Elle aurait été construite entre 1928 et 1931 (Ville de Québec 2023b : Boulangerie Gailuron). Les révisions du plan de 1931 en 1942 sont parfois visibles sous la forme de collages sur le dessin original. Un tel ajout au plan a été fait sur la portion ouest de l'ensemble immobilier de la boulangerie, en bois, ce qui indique peut-être que certaines de ces annexes ont été construites entre 1931 et 1942. Jusqu'alors, la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay semble peu affectée par la boulangerie et ses installations adjacentes.

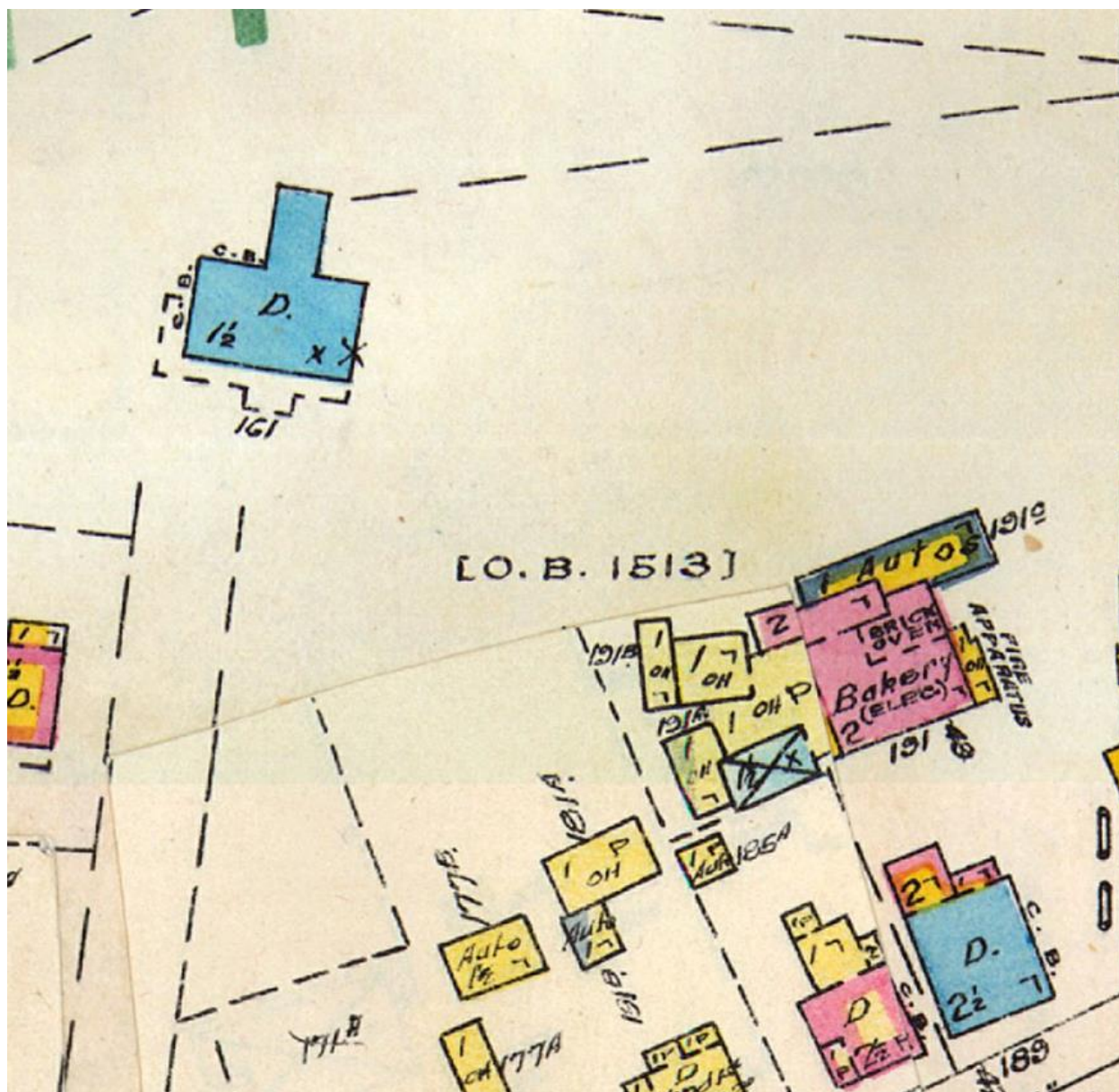


Figure 10 : Extrait du Insurance plan of city of Quebec and vicinity : volume II, III and IV par le Underwriters' Survey Bureau, dessiné en 1931 et révisé en 1942.

(BAnQ 0003713819)

La date de la transaction par laquelle Arthur Ferland devient propriétaire de la maison est inconnue. L'enregistrement de l'acte notarié a été effectué en 1949, mais le boulanger vend la propriété à Jos Cauchon entrepreneur général en 1943, ce qui signifie que la transaction a eu lieu avant cette date. L'entrepreneur cède ensuite la maison à Marie-Marthe Cauchon, épouse de Jean Brown, en 1948. Entre 1948 et 1954, la portion en bois de la boulangerie est démolie puis remplacée par une structure de béton qui vient presque complètement entourer la structure de brique initiale (figure 11). Les annexes

en bois sont toujours visibles sur une photographie aérienne de 1948 (figure 12). Une grande annexe en béton est ajoutée vers le nord, à l'est de la maison. La maison est alors occupée par Jean Brown, président de la compagnie de boulangerie Arthur Ferland Limitée, puis louée à des employés à partir des années 1950 (Bergeron Gagnon 2018 : 88).

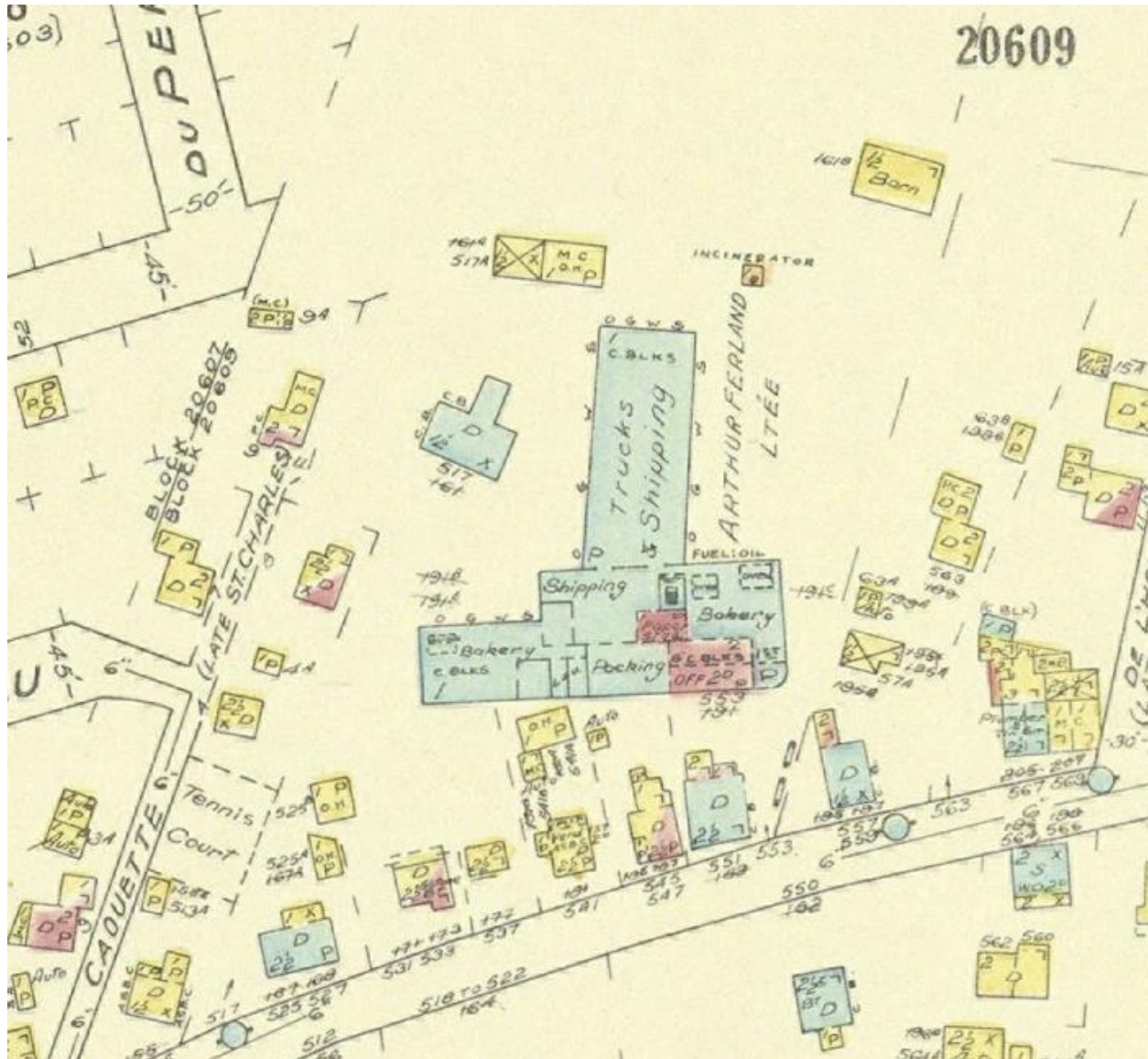


Figure 11 : Extrait du plan Insurance plan of the city of Quebec, vol. 2, par Underwriters Survey Bureau en 1954.

(BAnQ 0000491521)



Figure 12 : Photographie aérienne de 1938 sur laquelle on voit la boulangerie (flèche bleue) et la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (flèche verte), cette dernière encore entourée d'arbres. Photo prise vers le nord.

(Centre GeoStat)

À partir de 1960, de nombreuses transformations et fusions dans l'industrie boulangère au Québec font passer le terrain aux mains de Pain Léo ltée, puis de la Boulangerie Doyon inc, d'Unipain Inc., de Gailuron (Multi-Markes inc) et enfin de Canada Bread Company Ltd. (Lebel 2004 ; Ville de Québec 2023b : Boulangerie Gailuron). Entre 1965 et 1984, la boulangerie s'agrandit à plusieurs reprises pour occuper les différents terrains qui entourent la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. Déjà, en 1965, on peut voir que la maison est complètement encerclée par les installations boulangères (figure 13). Sur cette photo, on note que le terrain, côtés est et sud de la maison, est asphalté jusqu'aux fondations du bâtiment et qu'un entrepôt se trouve tout près à l'ouest. On observe même la présence d'une pompe à essence au sud de l'habitation, dans le stationnement asphalté. Un entrepôt et atelier

mécanique (Ville de Québec 2023 : Boulangerie Gailuron) est démoli en 1984 et il peut s'agir de celui situé à l'ouest de la maison, puisqu'il disparaît des photos en 1985 (figure 14).

La maison est occupée jusqu'en 1991 malgré l'étalement industriel de la boulangerie (figure 15), puis est partiellement incendiée en 1998. Malgré les démarches visant à mettre de l'avant la valeur patrimoniale du lieu, la maison est placardée, laissée à l'abandon pendant plus de deux décennies, puis finalement incendiée totalement en avril 2022 (figure 16).

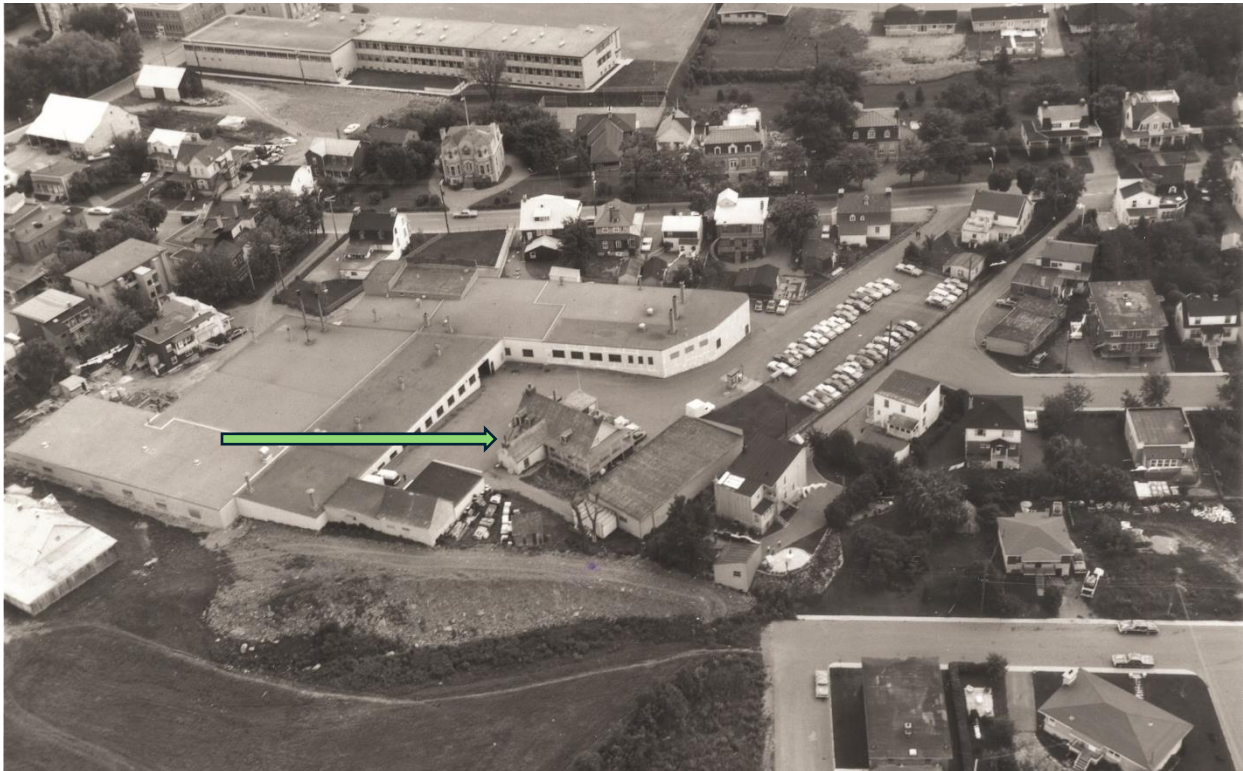


Figure 13 : Photographie prise le 30 juillet 1965 vers le sud-est illustrant la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (flèche verte) entourée des installations boulangères, alors sous le nom de Pain Léo limitée.

(SAHB, fonds Ernest Rainville, P02639)



Figure 14 : Façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985. Photo prise vers le nord.
(Ville de Québec 2023b : Boulangerie Gailuron)



Figure 15 : Cour arrière de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985. Photo prise vers le sud.
SAHB, Marthe Lepage P6810



Figure 16 : Décombres de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay à l'automne 2022.

CfEt-36-2022-NUM1-527, tiré de GAIA 2023

2.4. Interventions archéologiques antérieures

Malgré la grande valeur patrimoniale du 517 avenue Royale, il faut attendre l'an 2019 avant de voir un premier archéologue fouler le terrain occupé par l'usine et par la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. Des négociations entre la Ville de Québec et la Canada Bread Company Ltd. concernant l'achat du terrain ont déclenché une série d'interventions visant à évaluer le niveau de contaminants dans le sol, auxquelles les archéologues ont pris part. Ainsi, la compagnie Akifer est mandatée en 2019 pour effectuer une étude de caractérisation environnementale sur le terrain de l'usine. L'intervention a pris la forme de 26 forages, a couvert toute la superficie du terrain et a même inclus l'intérieur de l'usine. Afin de raffiner les résultats obtenus lors de l'intervention de 2019, Akifer retourne sur le terrain en 2020 pour forer à huit endroits, surtout dans la portion sud du terrain à proximité de l'avenue Royale (GAIA 2021a).

La coopérative GAIA est mandatée pour suivre les travaux de forage en 2019 et en 2020, l'intervention ayant pour but d'évaluer le potentiel archéologique réel du secteur. L'analyse archéologique du contenu

de carottes de forage reste peu précise, mais les résultats démontrent tout de même un potentiel de découverte archéologique moyen dans la portion ouest du terrain, notamment à l'ouest de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay où des matériaux de construction modernes, tels que du carton goudronné et du béton, sont trouvés. Aucun matériel archéologique n'a été identifié dans les portions asphaltées au nord et à l'est de l'usine, ni près de l'avenue Royale.

En 2022, la Ville de Québec mandate GAIA pour mener un inventaire archéologique sur le site archéologique CfEt-36. L'objectif est d'explorer le potentiel archéologique des sols à proximité de la maison et de son fournil. On creuse alors de longues tranchées à l'est, à l'ouest et au nord de la maison, ainsi que des sondages manuels au nord du fournil. La roche-mère s'avère près de la surface actuelle du sol, voire affleurante par endroits, mais on fait tout de même la découverte de latrines et de niveaux d'occupations associés à l'occupation de la maison au nord du fournil (GAIA 2023).

Ces trois interventions archéologiques sont les seules à avoir eu lieu sur les terrains des 553 et 517 avenue Royale. Une étude de potentiel archéologique produite par le GRHQ (2000a, 2000b, 2001) a déterminé qu'il était de moyen à faible, estimant que la boulangerie a probablement grandement bouleversé les niveaux anthropiques sur le terrain près de l'usine (figure 17). Selon la banque de données du potentiel archéologique du territoire de la Ville de Québec (SIGMA II), le potentiel archéologique du terrain est encore élevé dans le secteur de la maison patrimoniale et de son voisinage, où plusieurs zones n'ont pas été bouleversées et sont probablement encore en place. L'intérêt de ce site réside dans la possibilité de trouver des traces d'anciennes dépendances rattachées à la maison Juchereau-Duchesnay, ainsi que de possibles vestiges d'habitations datant de la création du bourg Fargy.

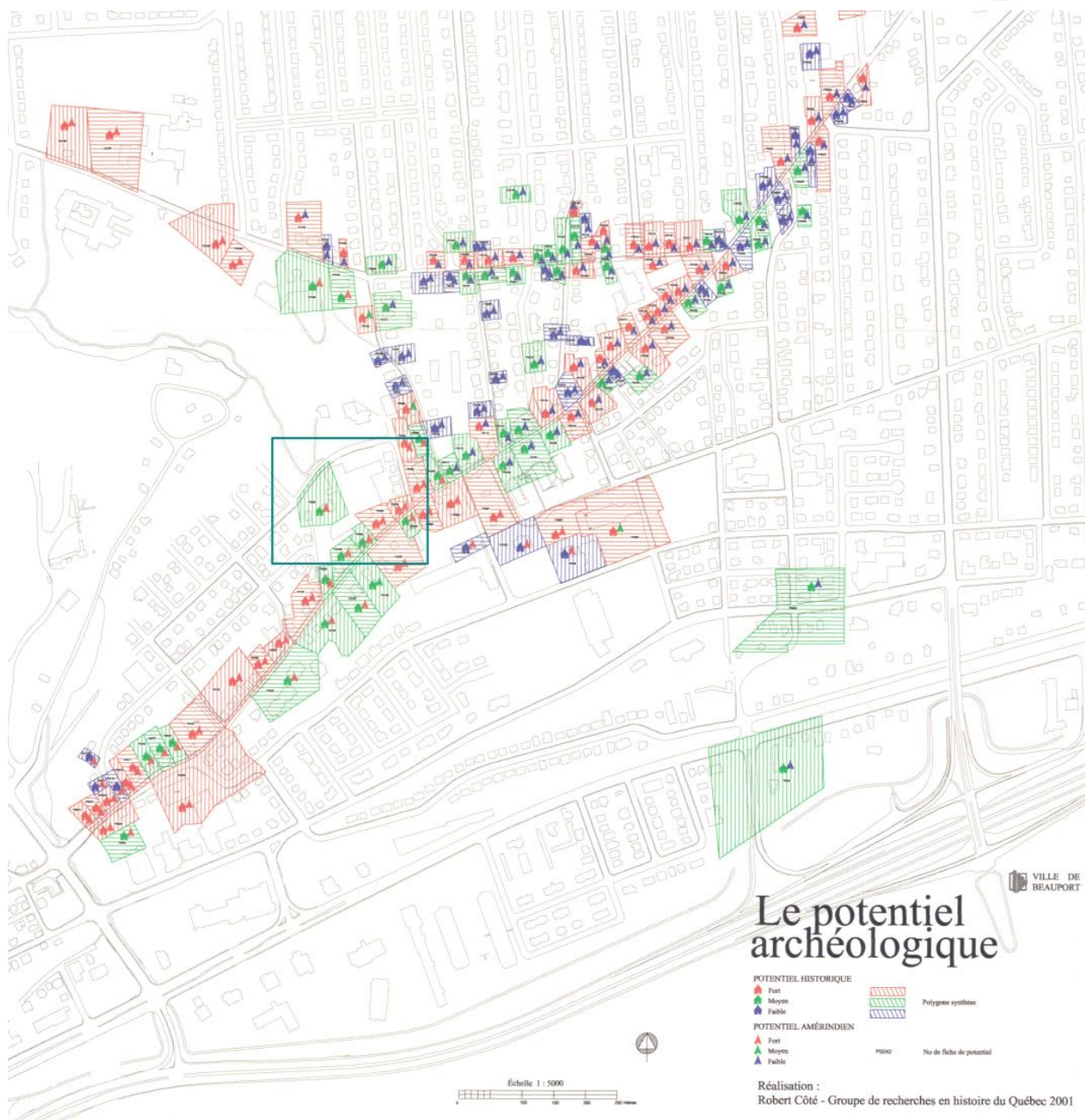


Figure 17 : Le potentiel archéologique de Beauport. Le terrain à l'étude est situé dans le carré bleu-vert.
plan modifié de GRHQ 2001

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Le 15 avril 1825 est dressé un inventaire des biens de Michel-Louis Juchereau Duchesnay à la suite du décès de son épouse Charlotte-Hermine-Louis-Catherine de Salaberry le 25 janvier 1824. Cet inventaire exhaustif dresse une liste détaillée des bâtiments présents sur les terrains s'édifiant aux 517 et 553 de l'avenue Royale. Le document dévoile d'importantes informations concernant la séquence de construction de la maison. Puisque ces informations sont appuyées par les données récoltées lors de la supervision archéologique, il semble approprié d'en retranscrire une importante partie ici, tiré de Gaumond 1998 :

« ...Et aujourd'hui le trentième jour du mois de juin, en procédant à la confection du dit inventaire, le notaire soussigné et en la compagnie des dites parties et présence des témoins soussignés, se sont transportés en la paroisse de Beauport dans la maison bâtie pendant la communauté dont est question, sur un terrain donné à la dite dame défunte par ses père et mère en avancement d'hoirie par acte passé devant les notaires à Québec dont M^{re} J. Planté, l'un d'eux a gardé minute en date du 23 mars mil huit cent onze, inventorié sous la lettre **V** ; pour là, procéder et faire l'estimation des impenses et déboursés faits par la dite communauté sur le terrain, iceux impenses et déboursés, estimés et appréciés par sieur Thomas Pépin maître-menuisier et charpentier et Jean Langevin M^{re} maçon, tous deux entrepreneurs de maisons, demeurans au dit lieu de Beauport, lesquels sous serment prêté ès mains du dit notaire ont promis et promettent estimer le tout en leur âme et conscience suivant le cours du tems alors.

Premièrement ; pour la maison en bois très bien finie ayant trente-neuf pieds sur trente, à un étage bâtie en mil-huit-cent-dix. Savoir, pour la maçonnerie du solage et les cheminées et crépi, quatre-vingt livres courant, et pour le quarré charpente et menuiserie en dedans et en dehors le bois compris ; trois cent cinquante livres courant ce qui fait ensemble la somme de quatre cents trente livres courant.

2^e Une allonge en pierre à un étage bâtie en mil-huit-cent-seize, ayant quinze pieds sur trente et cheminée : Savoir la maçonnerie soixante et quinze livres courant et pour la charpente et menuiserie, le bois compris, soixante livres courant, ce qui fait ensemble la somme de cent trente-cinq livres C^t.

3^e Une écurie et remise de pièces sur pièce couverte en bardeaux de vingt-cinq pieds sur vingt ; trente cinq livres.

4^e Un fourni avec solage four et cheminée en pierre, rembrissé en dehors ; six livres courant pour la charpente et menuiserie le bois compris et pour la maçonnerie ; quinze livres courant fait vingt une livres. (...)»

Cette description de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay fait état d'une construction de bois érigée en 1810 puis agrandie à l'est d'une rallonge en pierre en 1816. Cette dernière est bien visible

dans les vestiges de la maison incendiée. L'inventaire des biens indique aussi que la maison de 1810 aurait eu plus d'une cheminée, et qu'une cheminée supplémentaire aurait été érigée avec la rallonge de pierre en 1816, ce que l'intervention archéologique soutient aussi. La présentation des résultats suit la séquence événementielle, débutant avec la première phase de construction de la maison en 1810. Puisqu'aucune donnée ethnohistorique ne permet de dater la construction du fournil, la description des vestiges sera présentée indépendamment de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. Le numéro attribué à chaque vestige est illustré dans la figure 18 et un plan des différentes phases de construction de la maison est présenté en figure 19.

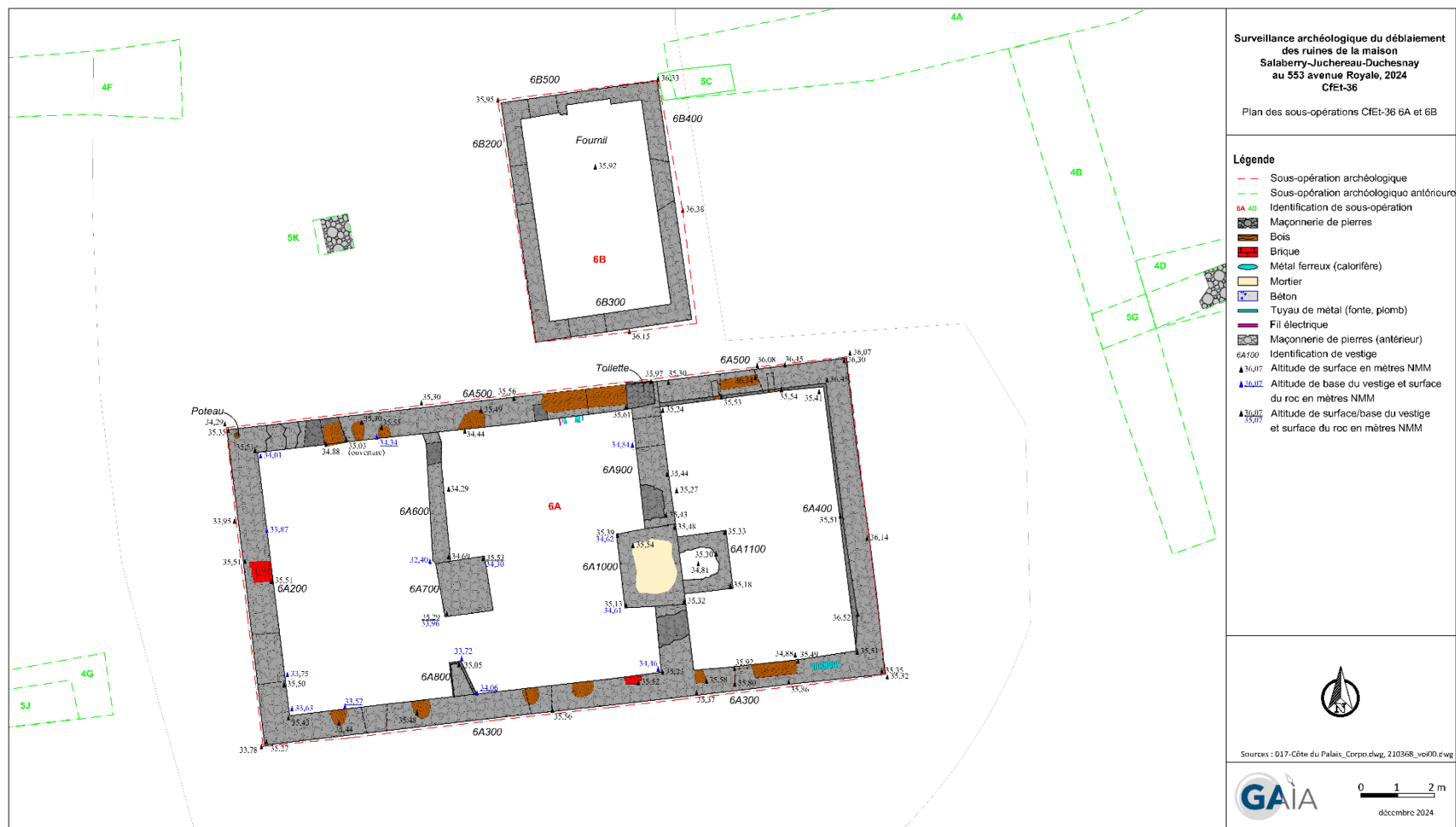


Figure 18 : Plan des sous-opération 6A et 6B.

Plan : ArchéoCAD



Figure 19 : Plan des phases de construction des vestiges de la sous-opération 6A.

Plan : ArchéoCAD

3.1. Première phase de construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1810)

En 1810 sont érigées les fondations en pierre de la première phase de construction de la maison. Cette phase de construction est représentée par les vestiges de maçonnerie 6A200, 6A300a, 6A500a et 6A900 pour la base rectangulaire des fondations, et par les lots 6A700 et 6A1000 et possiblement 6A1100 pour les bases de cheminées. Plus précisément, le vestige 6A200 correspond aux fondations du mur ouest de la maison, l'état 6A300a aux fondations du mur sud, le vestige 6A900 aux fondations du mur est et l'état 6A500a aux fondations du mur nord. Ensemble, ils forment un sous-sol assez profond pour y permettre la circulation debout, ce qui a été confirmé par Chantal Lepage, dernière occupante des lieux (communication personnelle 2025). Le vestige de maçonnerie 6A700 correspond à la base de cheminée centrale, tandis que le vestige 6A1000 correspond à la base de cheminée du mur est joint au vestige d'un ancien four à pain (lot 6A1100). La base de cheminée 6A700 marque possiblement une division est-ouest de la maison : plus tard, les vestiges 6A600 et 6A800 seront érigés dans un axe nord-sud pour diviser cette portion du sous-sol en deux moitiés, mais rien dans l'observation des murs de fondations n'indique que cette division existait en 1810. Toutefois, puisque la division existe aujourd'hui, les désignations « portion ouest » et « portion centrale » sont utilisées dans ce rapport. La portion est, quant à elle, correspond à l'agrandissement de 1816.

3.1.1. Érection des fondations 6A200, 6A300, 6A500 et 6A900

Les fondations du mur sud 6A300 sont composées de deux états principaux, correspondant aux phases de construction de 1810 et de 1816 (photo 1). Les fondations de 1810 (6A300a) débutent à l'extrémité ouest de la structure où elles sont jointes aux fondations du mur ouest (6A200) et se terminent à l'extrémité est de la portion centrale, alors qu'elles sont jointes au vestige 6A900 (photo 2). Cette section mesure 11,90 m de longueur, a une épaisseur qui varie entre 0,60 m et 0,74 m et une hauteur maximale de 1,77 m. La base du mur de fondation a été observée à l'intérieur de la structure, ce qui permet de confirmer qu'il est posé directement sur le roc (photo 3). Le sommet des fondations n'a pas été arasé et correspond au sommet réel des fondations. Cela est confirmé autant par les photos anciennes et modernes que par la présence de poutres du plancher posées au sommet de la construction (photo 4).



Photo 1 : Parement sud du mur de fondation 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0141



Photo 2 : Parement sud du mur de fondation 6A300. On peut voir, à droite sur la photo, la fin de l'état 6A300a et le début de l'état 6A300b.

Photo : CfEt-36-6-2024-0152



Photo 3 : Portion ouest du parement nord du mur de fondation 6A300b, posé au sommet de la roche-mère.

Photo : CfEt-36-6-2024-0270



Photo 4 : Au milieu de la photo, une poutre du plancher ayant survécu à l'incendie est encore posée sur un poteau. Vue vers le sud-ouest.

Photo : CfEt-36-6-2024-0037

L'état 6A300a correspond à un assemblage à parement double avec remplissage médian. Les pierres sont majoritairement composées de calcaire schisteux (80 %) avec quelques pierres de calcaire (20 %). L'ensemble est très bien dressé et robuste, ayant survécu à l'incendie et au déblaiement des débris de l'incendie. On compte un maximum de 15 assises plus ou moins régulières, certaines se fondant entre elles pour n'en former qu'une. Les pierres, équarries, sont plates et plutôt minces, les plus grandes mesurant jusqu'à 0,72 m de longueur sur 0,08 m de hauteur. Le liant est un mortier beige jaunâtre, creux à très creux, différent du crépi posé sur les parements intérieurs et extérieurs du mur. Dans cet état de construction, on identifie deux ouvertures pour des fenêtres aménagées à la même hauteur sous le sommet des fondations (0,32 m ou 1 pied), une dans la portion ouest (photo 3) et une autre dans la portion centrale (photo 5). L'ouverture dans la portion ouest est aménagée avec des ébrasements sur les côtés, mais comme celle de la portion centrale était comblée de débris d'incendie et encore placardée, il ne fut pas possible de confirmer la même chose pour cette dernière. Les deux ouvertures comportent un linteau de bois. Puisque ces ouvertures semblent avoir été aménagées avec l'état 6A300a, elles seraient datées de 1810.



Photo 5 : Ouverture dans la partie centrale du parement nord du mur de fondation 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0401

La description de l'état de construction 6A300a convient également pour l'état 6A500a correspondant à la plus ancienne partie du mur de fondation nord de la maison (photo 6). Ce dernier a la même épaisseur que le mur sud et est composé des mêmes pierres calcaires équarries. La description du mur 6A300a est identique au mur de fondation ouest 6A200 (photo 7). Ce dernier mesure 8,70 m de longueur, entre 1,21 m et 1,66 m de hauteur et a une épaisseur de 0,75 m. Le mur 6A900, correspondant au mur de fondation est d'origine, est aussi bâti du même assemblage que les trois autres. Il a une longueur de 8,80 m, une largeur qui varie entre 0,80 m et 0,90 m et une hauteur maximale de 1,00 m. La base du mur 6A1000 a été érigée contre le parement ouest du vestige et par-dessus, de sorte qu'ils forment ensemble une grande base carrée (photo 8). Le mur de fondation 6A900 a été partiellement démoli à trois endroits : il a été arasé dans la portion au nord de 6A1000, le parement ouest de la portion nord a été partiellement détruit (photo 9) et il a été ouvert dans sa portion sud (photo 10). Il est difficile de déterminer si ces perturbations résultent de l'incendie, de l'extraction des déblais de l'incendie ou d'un événement antérieur à l'abandon de la maison.



Photo 6 : Parement nord du mur 6A500.

Photo : CfEt-36-6-2024-0198



Photo 7 : Parement ouest du mur 6A200.

Photo : CfEt-36-6-2024-0125



Photo 8 : Parement sud de la base 6A1000. La base en question n'est pas imbriquée au mur de fondation 6A900, à l'ouest, mais ils forment la base carrée d'une cheminée.

Photo : CfEt-36-6-2024-0447



Photo 9 : Portion nord du parement ouest du vestige 6A900.

Photo : CfEt-36-6-2024-0429



Photo 10 : Portion sud du parement ouest du vestige 6A900.

Photo : CfEt-36-6-2024-0440

Le mur ouest 6A200 comporte une ouverture d'origine, soit une porte aménagée dans la portion sud du mur. À l'instar des fenêtres observées dans le mur sud, cette embrasure est aussi aménagée avec ébrasements et elle comporte un linteau de bois situé 0,32 m (1 pied) sous le sommet des fondations (photo 11). Le mur est ne comporte, quant à lui, pas d'ouverture, probablement parce que le sommet des fondations était trop près du niveau du sol pour en aménager une. Le mur nord contient finalement une ouverture, aménagée dans la portion ouest du mur (photo 12). Elle mesurait initialement 1,31 m de largeur, mais elle a été rétrécie sur les côtés est et ouest, puis un appui en bois a été posé dans l'ouverture (photo 13).



Photo 11 : Ouverture pour une porte dans le mur 6A200. Vue de l'intérieur.

Photo : CfEt-36-6-2024-0292



Photo 12 : Ouverture dans le mur 6A500, vue de l'intérieur, vers le nord.

Photo : CfEt-36-6-2024-0382



Photo 13 : Ouverture dans le mur 6A500. Vue partielle rapprochée du côté est, bouché par un assemblage de pierres. À droite de l'échelle photo, on peut voir la portion ajoutée pour réduire la largeur de l'ouverture.

Photo : CfEt-36-6-2024-0387

3.1.2. Érection de bases pour les foyers et pour le four à pain (6A700, 6A1000 et 6A1100)

Deux bases rectangulaires accueillant des foyers sont associées à l'événement de construction initial de 1810 (6A1000 et 6A700), tandis qu'une troisième aurait été érigée pour un four à pain (6A1100). Comme décrit plus haut, la base du vestige 6A1000 n'est pas imbriquée avec le mur de fondation est avant d'atteindre le sommet du mur. À partir de ce point, ils forment ensemble une base rectangulaire de 2,00 m sur 1,65 m d'une hauteur de 0,85 m. La base de pierre est posée sur le roc et son sommet semble avoir été perturbé le long des bords ouest et nord, tandis que les arêtes est et sud paraissent en bon état et pourraient correspondre à la surface d'origine. Cette base a été bâtie avec les mêmes matériaux que le reste des fondations de 1810, soit des calcaires schisteux équarris plats formant un appareillage plus ou moins régulier. Les pierres sont liées d'un mortier beige. Sur le sommet du vestige, on peut observer une base carrée qui diffère du reste puisqu'elle est couverte d'un mortier lissé. Les limites est et nord de ce placage de mortier sont bien définies, mais les limites ouest et sud ont été affectées par la démolition partielle du vestige (photo 15). Une seule pierre au sommet du vestige, dans le carré de mortier, est rougie (photo 16). De son côté, la base du vestige 6A700 a été construite selon le même mode de construction, avec les mêmes matériaux (photo 17). Les différences sont les suivantes : elle est bâtie au milieu de la maison initiale au lieu d'être contre l'un des murs, elle mesure 1,50 m² et finalement, son sommet est arasé. La dernière occupante des lieux, Chantal Lepage, confirme qu'il s'agissait bien d'un foyer bien qu'il était déjà condamné lorsqu'elle y vivait (communication personnelle 2025).



Photo 14 : Sommet de la base 6A1000.

Photo : CfEt-36-6-2024-0332



Photo 15 : Surface de mortier au sommet de la base rectangulaire 6A1000. Les limites est et nord sont bien définies.

Photo : CfEt-36-6-2024-0334



Photo 16 : Pierre rougie au sommet de la base rectangulaire 6A1000.

Photo : CfEt-36-6-2024-0336



Photo 17 : Parement est de la base de pierre 6A700.

Photo : CfEt-36-6-2024-0308

Une troisième structure pourrait être associée aux travaux de construction de 1810, soit la base de pierres 6A1100 (photo 18). Ce vestige de calcaire mesure 1,30 m d'est en ouest, 1,45 m du nord au sud et possède une hauteur de 0,60 m. Il est appuyé contre le mur est de la maison avant son agrandissement (vestige 6A900, voir photo 19 et photo 20) et est posé sur la roche-mère. Le sommet du vestige a probablement été arasé, car la dernière assise semble déstructurée. Au centre du vestige, un trou de forme semi-sphérique d'une profondeur de 0,60 m a été observé. L'hypothèse initiale, proposée sur le terrain, était qu'il s'agissait peut-être d'un creusement effectué postérieurement à l'érection de la base de pierres. Ce creusement aurait été opéré à environ 0,30 m des côtés nord, est et sud et a complètement oblitéré le côté ouest. Cette dépression dans le vestige était comblée de pierres à tout venant qui ont été associées, lors de l'intervention, à des débris de l'incendie. Une deuxième hypothèse a émergé de l'analyse des vestiges : il pourrait s'agir d'un remplissage de pierres sans liant apparent. Il est possible qu'on ait érigé les côtés de la structure en utilisant des pierres et du mortier de sorte à préparer des parements solides, mais qu'on ait simplement comblé la structure de pierres à tout venant avant de recouvrir l'ensemble d'une dernière assise mieux organisée. Puisque cette dernière assise a été arasée, cette hypothèse ne peut être vérifiée.

Un sondage a été creusé contre le parement est de la base 6A1100 afin de vérifier l'état des sols archéologiques. Trois couches ont été observées entre la surface du sol et le sommet du roc, tous des limons bruns jaunâtres peu compacts avec des inclusions de nodules de brique, de mortier, de charbon et de pierre en proportions variables. Ils contenaient quelques artefacts diagnostiques datant de la fin du 18^e siècle et du 19^e siècle, dont des tessons de contenant de terre cuite fine de styles pearlware et creamware. Il s'agit probablement de sols formés lors de l'érection de la maison et de son agrandissement (annexe A).

Deux hypothèses peuvent expliquer la fonction de la structure. La première est qu'il s'agit d'un foyer. L'inventaire des biens de 1825 indique que la structure de 1816 comportait une cheminée et le plus simple aurait été de connecter lâtre du foyer à la cheminée de 1810 érigée contre le mur pignon est de la maison. L'analyse des vestiges du mur est de la maison de 1816, le mur 6A400, n'a pas permis d'y déceler de traces d'un foyer ou d'une cheminée et la base 6A1100 est toute désignée comme structure idéale pour accueillir un tel élément architectural. Une deuxième hypothèse la désignerait cependant comme base d'un four à pain, hypothèse d'abord soulevée en 1998 lors d'un compte rendu de visite de la maison après son premier incendie (Lizotte *et al.* 1998). Selon eux, le vestige 6A1000 consisterait en un foyer qu'on accède à partir de la portion en bois de la maison tandis que le vestige 6A1100 serait

un four à pain qu'on charge par l'âtre du foyer (figure 20). Ce four à pain aurait donc été à l'extérieur de la maison jusqu'à l'agrandissement de 1816. À partir de ce point, ce four à pain a possiblement été condamné puis relocalisé dans le nouveau fournil. Cette hypothèse sera décrite dans la synthèse des résultats au point 3.6. puisqu'elle prend en compte la description des vestiges érigés en 1816.



Photo 18 : Vue générale des ruines de la maison, avec la structure 6A1100 à l'avant plan.

Photo : CfEt-36-6-2024-0312



Photo 19 : Vestige 6A1100 et relation avec les vestiges 6A900 et 9A1000.

Photo : CfEt-36-6-2024-0323



Photo 20 : Vestige 6A1100 vu vers l'est.

Photo : CfEt-36-6-2024-0322

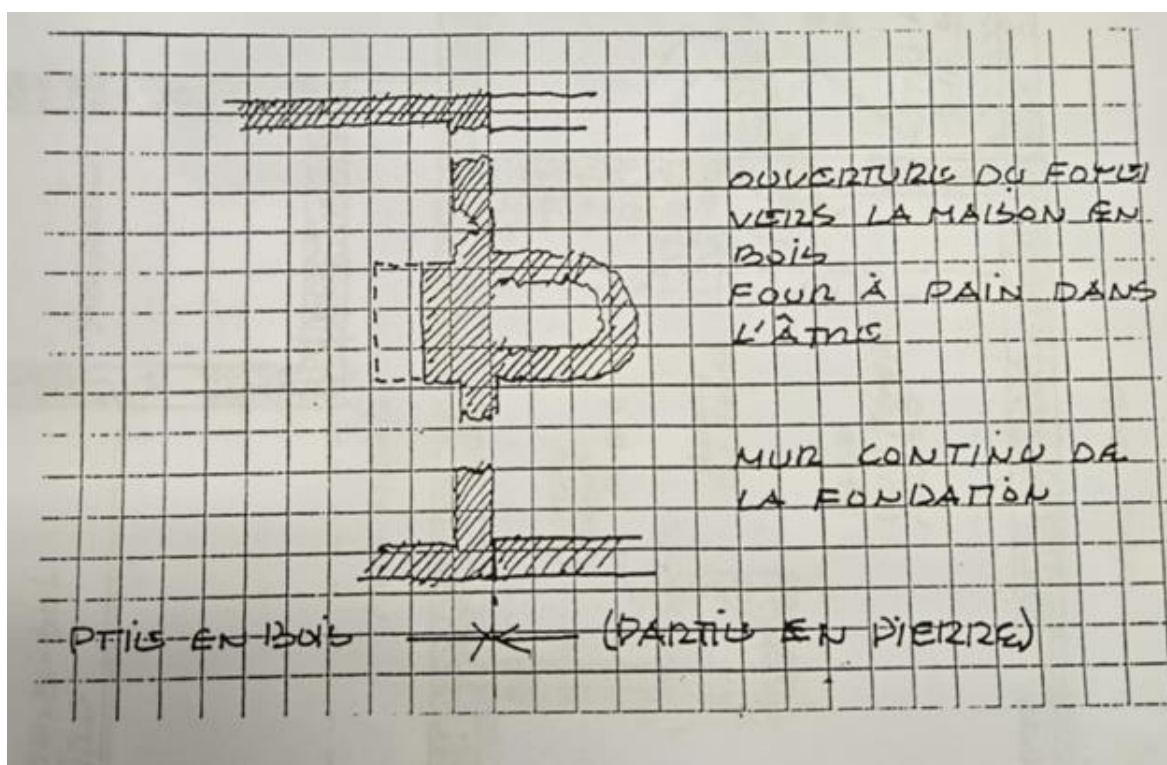


Figure 20 : Croquis provenant de Lizotte et al. 1998 proposant que le vestige 6A1100 est associé à une base de four à pain.
Source : Lizotte et al. 1998

3.1.3. Synthèse et interprétation des vestiges de 1810

Cette description des vestiges de maçonnerie 6A200, 6A300a, 6A500a et 6A900 fait état des fondations d'une maison mesurant environ 11,90 m sur 8,75 m, ou 39 pieds sur 29 pieds. L'inventaire des biens de Michel-Louis Juchereau-Duchesnay de 1825 indique que la maison originale mesurait 39 pieds sur 30 pieds, confirmant donc cette hypothèse. Les fondations étaient munies de deux fenêtres du côté sud, ainsi que d'une porte du côté ouest, là où leur hauteur est la plus grande. Au nord, une ouverture dont la fonction reste indéterminée a été aménagée dans le portion ouest. Il est possible qu'il s'agisse d'une chute à bois ou d'une autre ouverture pour accéder au sous-sol. Un revêtement de crépi peut être observé sur tous les murs, mais il pourrait n'avoir été posé qu'après l'agrandissement de la maison en 1816. La section suivante servira à appuyer cette hypothèse.

Toujours selon l'inventaire des biens de 1825, la maison comportait plus d'une cheminée. Les deux bases massives de pierre sont sans aucun doute associées à ces éléments architecturaux. Lors de l'extraction des déblais de l'incendie, nous avons été attentifs à la présence d'âtres et de cheminées en brique. Rien de tel n'a été trouvé à proximité du pilier central (6A700), mais le pilier est (6A1000) semble bien avoir été accompagné d'une cheminée en brique comme le démontre la photo 21 où l'on

peut voir une concentration de briques prenant origine près de la base de pierre et s'étendant vers l'est, comme si elle s'était effondrée dans cette direction. À l'extrémité de cette concentration de briques se trouve un bloc de béton (photo 22) joint à une section de maçonnerie de pierre. Bien que son emplacement suggère qu'il était associé à la cheminée (photo 22 et photo 23), il n'a pas vraisemblablement servi à boucher la cheminée en brique. L'hypothèse retenue est que le bloc ne provient pas du sommet de la cheminée et que sa localisation à l'extrémité de la colonne de brique effondrée ne relève que du hasard. En effet, des pierres étaient liées au béton, mais aucune structure en pierre n'a été érigée au-dessus du mur 6A900.



Photo 21 : Concentration de brique s'étendant vers l'est et prenant origine près du pilier de pierre 6A1000. Vue vers le sud-est.

Photo : CfEt-36-6-2024-0074



Photo 22 : Bloc de béton à l'extrémité de la concentration de brique correspondant à une cheminée. Vue vers l'ouest.

Photo : CfEt-36-6-2024-0034



Photo 23 : Bloc de béton lié à un pan de maçonnerie, hors de son contexte.

Photo : CfEt-36-6-2024-0497

3.2. Deuxième phase de construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1816)

Selon l'inventaire des biens de 1825, une rallonge de pierres de 15 pieds sur 30 pieds est ajoutée à la maison en 1816. La section est de la maison mesure 16 pieds sur 30 pieds (5,05 m sur 8,75 m), confirmant qu'il s'agit de l'agrandissement. Plus encore, lors de la supervision archéologique, une grande quantité de pierres a été trouvée dans cette portion (photo 24), alors que le reste des décombres de la maison, vers l'ouest, n'en comportait presque pas (photo 25). Les vestiges associés aux murs de cette rallonge portent les numéros de lots 6A300, 6A400 et 6A500.



Photo 24 : Décombres de la maison dans la portion est. Vue vers le nord.

Photo : CfEt-36-6-2024-0010



Photo 25 : Décombres de la maison dans la portion ouest. Vue vers le nord-nord-est.

Photo : CfEt-36-6-2024-0021

3.2.1. Érection de la rallonge de pierre (6A300, 6A400 et 6A500)

L'état 6A300b correspond au parement sud du mur de fondations sud, plus précisément à la portion érigée en 1816. Cet état mesure 5,10 m de longueur et a une hauteur maximale de 1,00 m (photo 26). En comparaison avec la construction de 1810 (6A300a), cet état est moins bien dressé, les assises sont plus irrégulières et il est composé de pierres calcaires moins schisteuses. Le liant est un mortier très similaire, mais légèrement plus clair, moins jaunâtre. Les assises supérieures ont été démolies lors de l'incendie. Le parement intérieur (nord) de la portion est du mur diffère du parement extérieur (photo 27). Sous le niveau du sol actuel, le parement est érigé avec le même type de pierres, bien qu'elles semblent moins travaillées (6A300g, photo 28). Ces trois assises observées à partir du sommet du roc jusqu'à la surface du sol sont irrégulières et forment un parement mal dressé, ce qui découle surtout du travail grossier des pierres. Le mortier, de beige foncé à gris, est affleurant à baveux. Aussitôt que les assises du parement intérieur dépassent le niveau du sol, le parement est beaucoup mieux dressé et les assises un peu plus régulières (3A600h). Le liant, un mortier beige gris très robuste, est creux. Cet état est composé de six assises, la dernière formant un ressaut et correspondant au sommet des fondations. La différence entre les deux états 6A300g (sous le sol) et 6A300h (hors sol) est

probablement attribuable au mode de construction : les assises sous le niveau du sol ont probablement été érigées contre la paroi du sol, causant un travail plus grossier et moins esthétique que les assises hors sol. Ensuite, si le mortier semble plus creux entre les pierres des fondations du côté intérieur que du côté extérieur, cela est probablement dû à l'accessibilité : l'espace entre le plancher de bois et le niveau du sol était trop restreint dans la portion est de la maison pour permettre de réparer le mortier, contrairement au parement extérieur.



Photo 26 : Parement sud de la portion est du mur 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0157



Photo 27 : Portion est du parement nord du mur 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0412



Photo 28 : Gros plan sur la portion est du parement nord du mur 6A300 au niveau du sondage creusé contre les fondations du vestige.

Photo : CfEt-36-6-2024-0413

En ce qui concerne les assises s'élevant au-dessus du sommet des fondations, on constate que le parement extérieur de la portion est comporte les mêmes matériaux qu'en dessous du sommet des fondations. À l'intérieur toutefois, la présence d'un calorifère dans l'épaisseur du mur et de l'aménagement d'une possible fenêtre rend le parement du mur impossible à décrire. Finalement, deux ouvertures d'environ 0,15 m² (six pouces) servant à accueillir les poutres du plancher sont observables tout juste sous le sommet des fondations (voir photo 28).

Les murs est (6A400) et nord (6A500b) de l'agrandissement sont très similaires. Le parement extérieur du mur est (6A400) est en très mauvais état, abîmé par l'incendie et par le déblaiement des ruines de la maison. Ce mur est si fragile que des débris ont été laissés en place contre le parement est afin de le soutenir (photo 29). Le vestige de maçonnerie a une haute maximale d'environ 0,70 m à l'extérieur et de 1,33 m à l'intérieur. La base a été atteinte en sondage, confirmant qu'il est posé sur le roc. Le parement ouest, en meilleur état, permet de faire le même constat que pour le mur sud : les assises sous le niveau du sol sont moins bien dressées (6A400a), le mortier entre les pierres des assises hors sol des fondations est très creux (6A400b) et le parement est en meilleur état au-dessus du ressaut formé par le sommet des fondations (6A400c). À l'extrémité sud, une partie du lambris de bois couvrant le mur a été épargné par l'incendie (photo 30). Ce revêtement est vraisemblablement postérieur à l'érection du mur. On note au passage que des coins de bois ont été fichés dans le mur afin d'y fixer le lambris en question (photo 31). Finalement, aucun sondage n'a été creusé contre les fondations du mur nord (6A500), mais le reste de la structure de 1816 est identique aux vestiges 6A300 et 6A400. Le mortier entre les pierres sous le niveau des fondations est creux (6A500c), mais affleurant au-dessus de ce niveau (6A500b). Les deux mêmes ouvertures servant à accueillir les poutres du plancher peuvent être observées au sommet des fondations de la partie est du mur nord (photo 32 et photo 33).

La portion est du mur nord 6A500 est munie d'une ouverture dont l'appui correspond au sommet des fondations (photo 33). Elle débute donc beaucoup plus bas que les fenêtres de la portion est qui se trouvaient dans le mur sud, tel qu'on peut les voir sur les photos anciennes (exemple : figure 14). Sur toutes les photos illustrant cette ouverture à l'arrière, un escalier donnant sur l'étage supérieur obstrue la vue, sauf une photo prise en 1985 qui laisse à penser qu'il s'agissait d'une fenêtre, au moins dans les dernières décennies d'occupation du bâtiment (figure 21). Avec une largeur de 1,04 m, cette

ouverture aurait très bien pu être une porte avant qu'on la condamne pour la transformer en fenêtre, ce qui expliquerait que l'appui de la fenêtre soit si bas.



Photo 29 : Parement est du mur est 6A400.

Photo : CfEt-36-6-2024-0183



Photo 30 : Parement ouest du mur 6A400.

Photo : CfEt-36-6-2024-0464



Photo 31 : Coins de bois fichés dans le parement intérieur du mur est de l'agrandissement de 1816, 6A400.

Photo : CfEt-36-6-2024-0474



Photo 32 : Parement sud du mur nord 6A500.

Photo : CfEt-36-6-2024-0373



Photo 33 : Gros plan sur l'ouverture dans la portion est du mur nord 6A500.

Photo : CfEt-36-6-2024-0351



Figure 21 : Arrière de la maison en 1985. Vue vers le sud-ouest.

Ville de Québec, Fiche d'un bâtiment patrimonial, Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay

3.2.2. Recouvrement de crépi sur les fondations

Un crépi recouvre presque tous les parements des fondations, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures érigées en 1810 et en 1816. Plus spécifiquement, ce crépi couvre toutes les structures de 1810, soit les parements intérieurs et extérieurs des fondations (lots 6A200, 6A300, 6A500, 6A900) ainsi que les trois bases de foyers ou de four à pain (lots 6A700, 6A1000 et 6A1100, voir photo 34) et il recouvre aussi le parement extérieur de la portion des fondations 6A300 érigée en 1816. Les parements extérieurs des murs 6A400 et 6A500 n'ont pas été recouverts, mais les fondations ne sont de toute façon pas visibles sur ces portions de murs. Les parements intérieurs des fondations de 1816 n'ont pas été recouverts de crépi et les murs s'élevant au-dessus des fondations non plus.



Photo 34 : Parement nord de la base 6A1100.

Photo : CfEt-36-6-2024-0454

Le crépi couvrant la plupart des vestiges de la maison est un mortier blanc crème riche en inclusions de chaux et de grains de sable roux et gris, dont plusieurs mesurent plus de 0,05 m (photo 35). Il est friable et ne recouvre pas tous les vestiges de manière égale. Par exemple, on ne voit aucune pierre du parement intérieur du mur ouest de la maison tellement le crépi y est bien préservé (photo 36), tandis que le parement extérieur en est presque dépourvu (photo 37). Considérant que le crépi était bien présent sur les murs extérieurs encore en 2022 (photo 38), il semble que l'incendie ait été particulièrement néfaste pour la préservation des matériaux de recouvrement.

Le crépi a vraisemblablement été posé en 1816 ou lors d'un événement de rénovation postérieur. Il semble que la première construction de 1810 n'ait pas été couverte d'un tel matériau et qu'on ait attendu l'agrandissement de la maison pour procéder. Puisque le parement extérieur des fondations de la portion érigée en 1816 en est couvert, l'hypothèse d'une pose de crépi contemporaine ou postérieure à 1816 est la plus probable.



Photo 35 : Exemple de crépi dans une des ouvertures du mur 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0273



Photo 36 : Parement intérieur du mur ouest de la maison, 6A200.

Photo : CfEt-36-6-2024-0288



Photo 37 : Parement extérieur du mur ouest de la maison, 6A200.

Photo : CfEt-36-6-2024-0126



Photo 38 : Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 2020. Le crépi et la peinture blanche sont encore en relativement bon état.

Tiré de GAIA 2020, TE1022-2019-0095

3.3. Réparations et réfections subséquentes sur la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1816 à 1970)

La maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay étant occupée en continu jusqu'en 1991, elle a naturellement subi de nombreuses réparations, réfections et même des ajouts durant cette longue période. La plupart de ces travaux ponctuels sont sans relation physique les uns entre les autres et il est impossible d'en faire une séquence chronologique. Ils sont donc présentés sans ordre chronologique, en commençant avec l'ajout le plus imposant, celui de murs transverses en pierres dans le sous-sol de la maison.

3.3.1. Ajout de murs transverses entre les sections centrale et ouest des fondations de la maison

La plus imposante des modifications apportées aux fondations de la maison est l'érection de deux murs transverses nord-sud, séparant en deux parties le sous-sol du rectangle de la maison de 1810. Le premier mur de maçonnerie est situé entre la base de foyer 6A700 et le mur nord 6A500 et il porte le numéro 6A600 (photo 39 et photo 40). Il est appuyé contre les deux vestiges susmentionnés. Le deuxième vestige, 6A800, est situé au sud de la base du foyer et il est appuyé contre les fondations du mur sud (photo 41). Sa limite nord n'atteint pas la base du foyer puisqu'une porte se trouvait à cet endroit. Une mince portion du vestige maçonné était appuyée contre la base du foyer en question, mais elle était si étroite et fragile qu'elle s'est effondrée lors de l'extraction des déblais de démolition de l'incendie (photo 42).

Le mur transverse 6A600 n'était pas porteur, érigé après la construction de 1810 et vraisemblablement après 1816. Il était particulièrement fragile, autant parce qu'il n'était pas épais (0,45 m) que parce qu'il était de mauvaise facture et percé subséquentement afin de faire passer une conduite d'eau vers l'ouest. La base du vestige est posée sur le roc, le sommet est arasé et le parement est se trouvait partiellement effondré. L'assemblage, un parement double sans remplissage médian, est composé de pierres de calcaire et de pierres de calcaire schisteux mesurant au maximum 0,30 m sur 0,15 m. Le vestige comporte 14 assises plus ou moins régulières, réparties sur quatre états de construction similaires, mais distincts. Les trois premiers états peuvent être contemporains et correspondre au même événement puisqu'ils sont très similaires et que le même mortier a été utilisé pour les ériger. Le premier correspond aux trois premières assises du mur et est composé de calcaires schisteux gris beige ébauchés. Le mortier beige jaunâtre est creux à très creux. Le deuxième état correspond aux deux assises suivantes et est lié

du même mortier, mais les pierres n'ont pas été travaillées. Le troisième état est composé d'assises irrégulières de calcaires gris foncé ébauchés et le dernier correspond aux deux à trois dernières assises irrégulières du mur. Il est fait de pierres en calcaire ébauchées à équarries grises foncées et le liant est un mortier blanc crème robuste affleurant. Les trois premiers états sont probablement le résultat d'un travail effectué par un travailleur amateur utilisant les matériaux qui lui étaient disponibles. Le dernier état, avec un mortier plus robuste, affleurant et d'une couleur différente, est une réparation ou une reconstruction du haut du mur.

Le mur 6A800 est composé de pierres de calcaire ébauché formant des assises irrégulières et un appareillage bien dressé. Les pierres sont noyées dans un mortier baveux beige jaunâtre identique à celui utilisé pour ériger le mur 6A600. Le parement nord du mur est couvert de mortier pour accueillir le dormant de la porte. La portion nord adossée à la base de cheminée s'est effondrée lors du déblaiement à la pelle mécanique, mais deux assises à la base du vestige s'y trouvent encore. Entre ces assises et le dormant sud de la porte, on peut observer un seuil en bois.

Ces murs transverses sont érigés après 1816 puisqu'ils ne sont pas couverts du même crépi que le reste des fondations. Quant à la date maximale avant laquelle l'ensemble a été érigé, le mur nord 6A600, et donc le mur sud 6A800 par association, a été percé pour y faire passer une conduite associée sur le terrain au système d'égouts. Cette modification sur le mur a probablement eu lieu au début du 20^e siècle, au moment où l'on abandonne les latrines en faveur des toilettes intérieures (GAIA 2023). Les murs transverses dateraient donc vraisemblablement du 19^e siècle. La division du sous-sol en deux créée par l'érection des murs ne laisse planer aucun doute sur leur fonction de murs séparateurs.



Photo 39 : Parement ouest du mur transverse 6A600.

Photo : CfEt-36-6-2024-0104



Photo 40 : Parement est du mur transverse 6A600.

Photo : CfEt-36-6-2024-0099



Photo 41 : Parement ouest du mur transverse 6A800.

Photo : CfEt-36-6-2024-0278



Photo 42 : Mur transverse 6A800 avant que ne soit arraché le cadre de la porte. La flèche pointe vers la portion nord du cadre de la porte, démolie par la pelle mécanique. Vue vers le sud-est.

Photo : CfEt-36-6-2024-0060

3.3.2. Aménagement d'une salle de et pose d'une cuvette de toilette dans le mur nord

Une cuvette de toilette a été posée directement sur le sommet des fondations du coin formé par les murs 6A900 et 6A500 (photo 43). Elle a probablement été installée à cet endroit afin de lui offrir une base solide. De plus, puisque les murs étaient en bois au-dessus de ces fondations, il n'était pas nécessaire de démolir de murs de pierre pour l'y installer. La portion des fondations du mur nord à l'ouest de la cuvette de toilette a été fortement perturbée par la pose de conduites (photo 44), probablement associées à l'installation d'un ou plusieurs éviers ou d'un bain. On peut d'ailleurs observer dans cette portion du mur un bloc de ciment coulé à la base des fondations (photo 45). Un tuyau en fer se situe tout juste en dessous. Un trou a vraisemblablement été opéré à la base des fondations pour y faire passer la conduite avant d'être bouché à l'aide de ciment.

La toilette a probablement été posée au 20^e siècle après l'abandon des latrines. Les occupants auraient aménagé une salle de bain et les conduites d'eau propres et sales peuvent avoir été installées lors du même événement. En ce qui concerne la conduite dont le trou a été bouché à l'aide de ciment, la bonne qualité du matériau et sa préservation parfaite suggèrent qu'il s'agit d'un événement moderne.



Photo 43 : Toilette au sommet des fondations du mur nord 6A500 et du mur de 1810 6A900.

Photo : CfEt-36-6-2024-0359



Photo 44 : Portion centrale du parement sud des fondations du mur 6A500.

Photo : CfEt-36-6-2024-0367



Photo 45 : Bloc de béton et tuyau de fer sous les fondations du mur nord 6A500.

Photo : CfEt-36-6-2024-0376

3.3.3. Modification d'ouvertures dans le mur nord de la maison

En plus des aménagements associés à la salle de bain, le mur nord comporte deux autres ouvertures qui ont été modifiées après leur construction. On trouve d'abord l'ouverture dans la portion ouest, précédemment décrite comme une possible trappe pour descendre des matériaux au sous-sol (photo 12). Cet événement a pu survenir n'importe quand entre 1816 et 1991. Il en va de même avec les modifications apportées à l'ouverture dans la portion est de la maison, celle érigée en 1816 (photo 33). Il semblerait que les trois pierres servant d'appui à cette ouverture soient différentes de celles utilisées pour ériger le mur, comme si elles témoignaient de modifications opérées dans la structure après sa construction. Cela signifie peut-être que la forme ou la fonction de cette ouverture ait changé au courant de l'occupation de la maison. Ici encore, il ne sera pas possible d'attribuer une date à cet événement spécifique.

3.3.4. Réfection du support des poutres du plancher

Les poutres servant à soutenir le plancher du rez-de-chaussée diffèrent entre la portion construite en 1810 et celle de 1816. Elles sont robustes dans la portion ouest (photo 46), plus large que dans la portion est si l'on peut se fier aux ouvertures dans le mur servant à les accueillir (voir photo 33). À un certain point durant l'occupation de la maison, du ciment a été utilisé pour renforcer l'assise des poutres des portions ouest et centrale, ou du moins de certaines d'entre elles (photo 47). L'usage de ce matériau moderne, nettement plus robuste et mieux préservé que le mortier des murs, laisse présumer qu'il s'agit de travaux effectués durant le 20^e siècle. Si l'on se fie à ces ajouts en ciment, il semblerait que les poutres aient été posées initialement directement à la surface des fondations, sans supports latéraux. Peut-être s'inquiétait-on de les voir glisser ou rouler et qu'on ait posé du ciment afin de mieux les caller au sommet des fondations. Le planché du rez-de-chaussée était peut-être aussi en train de devenir croche



Photo 46 : Poutre provenant des portions ouest et centrale de la maison.

Photo : CfEt-36-6-2024-0080



Photo 47 : Exemple de ciment utilisé pour renforcer l'assise des poutres des fondations de la portion de la maison bâtie en 1810.

Photo : CfEt-36-6-2024-0225

Fait intéressant qui ne trouve pas sa place ailleurs dans ce rapport, une médaille religieuse ovale de Saint-Benoît en métal cuivreux était fichée dans l'une des poutres du rez-de-chaussée (photo 48). On peut voir sur le revers « S.M.Q.L.I.V.B.IHS.V.R.S.N.S.M.V. (sur le pourtour), NDSMD / CSSML (se croisant dans une croix) et CSPB (autour de la croix, dans les 4 coins) » (photo 49) et sur l'avvers Saint-Benoît avec l'inscription « CRVX SP BENEDICTI » (photo 50). Les premières médailles officielles de Saint-Benoît, telles que celle-ci, apparaissent après 1742 quand le pape Benoît XIV l'approuve officiellement par un décret. Le livre « Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de Saint-Benoît » de 1890 présente une illustration similaire à cette médaille, soit la même forme, la même iconographie et les mêmes inscriptions, dans le même ordre. Celle retrouvée dans la maison pourrait être contemporaine à cette publication.

Selon cette même publication, Saint-Benoît joue un rôle protecteur pour qui l'apprécie. Saint-Benoît lui-même protège contre l'esprit malin, alors que les lettres représentant des mots latins donnent un sens plus spécifique à la médaille. Les lettres CPSB signifient *Crux Sancti Patris Benedicti*, ou *La Croix du Saint-Père Benoît*. Le message porté par les lettres CSSML, traduit en français, signifie *Que la Croix soit ma lumière*, les lettres NDSMD *Que le dragon ne soit pas mon chef* et les lettres VRSNSMV et SMQLIVB représentent deux vers débutant avec un passage désormais célèbre : *Vade retro, Satana; nunquam suade mihi vana; Sunt mala quæ libas; ipse venena bibas*. En français : *Retire-toi, Satan, ne viens pas me conseiller tes vanités; le breuvage que tu verses est le mal : bois toi-même tes poisons*. Ces inscriptions sont assez explicites quant à la fonction de cette médaille : elle protégeait la maison et ses occupants (Guéranger 1862).



Photo 48 : Médaille religieuse fichée dans une des poutres du rez-de-chaussée.

Photo : CfEt-36-6-2024-0082



Photo 49 : Revers de la médaille fichée dans la poutre du rez-de-chaussée.

Photo : M. Renaud



Photo 50 : Devers de la médaille fichée dans la poutre du rez-de-chaussée.

Photo : M. Renaud

3.3.5. Aménagement d'un système de chauffage au sous-sol

Le mur ouest de la maison a été muni, probablement vers le milieu du 20^e siècle, d'un système de chauffage à l'huile opéré à partir du sous-sol (Chantal Lepage, dernière occupante de la maison, communication personnelle 2025). Cela s'observe dans les modifications apportées aux fondations de la maison pour y faire passer une cheminée et pour y installer un cendrier. Le tout a été aménagé à l'aide de briques rouges après avoir retiré quelques pierres des fondations. Du ciment a ensuite été utilisé pour colmater le tout (photo 51).



Photo 51 : Trou pour la cheminée et trappe à cendres.

Photo : CfEt-36-6-2024-0297

Le sommet des fondations du mur sud 6A300 comporte aussi quelques briques rouges (photo 52 et photo 53). Une pièce de bois est insérée dans l'assemblage en son centre, indiquant probablement que cette portion du mur a été déstructurée puis rebâtie à l'aide de briques afin de la fixer à cet endroit. Aucune observation lors du déblaiement des débris de l'incendie ne permet de déterminer la fonction de cet aménagement.



Photo 52 : Emplacement des briques rouges dans le mur de fondation sud 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0229



Photo 53 : Gros plan des briques rouges dans le mur de fondation sud 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0233

3.3.6. Revêtement et entretien des murs intérieurs et extérieurs

Le crépi qui couvrait l'ensemble des fondations de la maison n'est pas le seul matériau de recouvrement utilisé. Une peinture blanche a été appliquée aux parements extérieurs des fondations. Elle a presque entièrement disparu, mais peut être observée sporadiquement, surtout sur les murs sud et ouest (exemple : photo 54). L'observation des murs ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'une seule application de la peinture ou de plusieurs. Lorsque questionnée à ce sujet, Chantal Lepage, dernière occupante des lieux, se rappelle avoir vu ses parents travailler régulièrement à l'entretien extérieur de la maison, incluant la peinture. La dernière couche a dû être posée durant les années 1970 ou 1980.



Photo 54 : Peinture blanche pelant d'un mur, probablement à cause de la chaleur de l'incendie. Base du parement extérieur du mur sud 6A300.

Photo : CfEt-36-6-2024-0170

Le vestige 6A400 correspondant au mur est de l'agrandissement de 1816 présente un parement intérieur s'élevant au-dessus des fondations. Ce parement était couvert d'un lambris de bois (photo 30), mais il est possible qu'à une certaine époque les murs de pierre aient été laissés à nu avant d'être peints. Cette hypothèse est soutenue par la présence de peinture bleue à la base du mur, juste au-

dessus des fondations (photo 55). Cette peinture étant très localisée et ne se trouvant nulle part ailleurs sur le mur, il est aussi possible qu'il s'agisse d'un accident de peinture ou d'un événement spontané et non d'une peinture du mur dans son intégralité.



Photo 55 : Traces de peinture bleue sur les pierres du parement intérieur du mur 6A400.

Photo : CfEt-36-6-2024-0468

Finalement, un dernier matériau de recouvrement a été identifié, soit un ciment ayant servi à réparer les maçonneries à l'étude. On peut le retrouver à quelques endroits sur les fondations, mais le plus important de ces placages de ciment se trouve sur le parement extérieur du mur ouest (photo 56). Une couche de peinture blanche couvre le ciment.



Photo 56 : Placage de ciment sur le parement extérieur du mur ouest 6A200.

Photo : CfEt-36-6-2024-0133

3.4. Construction d'un fournil (1816)

L'inventaire des biens de Michel-Louis Juchereau Duchesnay de 1825 décrit un fournil avec solage, four et cheminée en pierres, et rembrissé (lambrissé) à l'extérieur. Cela fait certainement référence au bâtiment secondaire situé tout juste au nord de la maison. L'inventaire des biens n'indique pas la date de construction de ce bâtiment, mais on peut en déduire par sa position qu'il s'est ajouté à l'ensemble en 1816 et non en 1810. S'il avait été bâti en 1810, il aurait dépassé le mur de la maison à l'est au lieu d'être complètement caché derrière la maison après son agrandissement. Quant à la date réelle de sa construction, on peut imaginer qu'elle a accompagné l'agrandissement de la maison, mais elle aurait aussi bien pu avoir lieu postérieurement, au plus tard en 1825.

À l'instar de la procédure pour l'enregistrement des vestiges de la maison, le numéro de vestige 6B100 est réservé aux décombres du fournil. Les murs 6B200, 6B300, 6B400 et 6B500 représentent donc respectivement les murs ouest, sud, est et nord. La seule excavation qui a eu lieu près de la structure a été menée en 2022 (GAIA 2023) contre le mur est et a permis de constater que le mode de construction

était le même sous le niveau du sol qu'au-dessus. Les murs sont en relativement bon état, s'élevant généralement jusqu'au niveau toit. Le cadre des fenêtres et des portes était encore fixé aux murs et divers recouvrements toujours présents ont nui à l'enregistrement des parements intérieurs (photo 57). De plus, le fournil a été consolidé après l'incendie de 1998, obstruant encore un peu plus la vue sur les maçonneries (photo 58).



Photo 57 : Exemple d'un parement intérieur de mur couvert d'un lambris en bois, obstruant la vue sur l'assemblage maçonné.

Photo : CfEt-36-6-2024-0565



Photo 58 : Parement extérieur du nord du fournil, placardé à la suite de l'incendie de 1998.

Photo : CfEt-36-6-2024-0512

Les débris d'incendie du fournil n'ont pas été entièrement retirés. Des arbres ont poussé dans l'amas de déblais de l'incendie de 1998 et ils étaient désormais trop gros pour être simplement arrachés ou sciés à la base sans compromettre les vestiges. Les débris ont été partiellement retirés dans la portion nord afin d'atteindre le fond de la structure. L'objectif était de vérifier si un four à pain se trouvait dans le fournil, mais aucune structure de la sorte n'a été découverte et c'est plutôt un linoléum qui a été dégagé au niveau du plancher. Si un four à pain a un jour occupé la portion nord du fournil, il a été retiré avant 1991, année d'abandon de la maison. Le fournil ait été intégré à la maison avant 1965 puisqu'il est déjà lambrissé à l'extérieur et joint à l'habitation à cette date (figure 13). La présence de lambris à l'intérieur et de linoléum couvrant le plancher suggère que le fournil a probablement changé de fonction une fois intégré à la maison.

Les murs sont tous les quatre érigés selon le même mode de construction qui sera décrit une seule fois. Cela dit, bien que la structure ait peu changé depuis son érection, elle a subi maintes réparations qui seront présentées dans la section suivante.

Les murs 6B200 (photo 59), 6B300 (photo 60), 6B400 (photo 61) et 6B500 (photo 62) sont composés de jusqu'à 23 assises plus ou moins régulières de pierres calcaires schisteuses. L'appareil est assez bien dressé et ne comporte aucun fruit, ressaut ou retrait. Le liant entre les pierres est un mortier beige creux. Un crépi beige crème, robuste et contenant des inclusions de taches de chaux et de coquillages semble avoir couvert les pierres des parements extérieurs, comme on peut le constater sur le mur ouest (photo 63). Les parements intérieurs sont aussi couverts du même crépi et un enduit y a été ajouté, ce dernier couvert d'une substance orangée qui pourrait être de la colle à tapisserie, de la peinture ou une forme de moisissure ou de lichen. Finalement, des traces d'une peinture blanche sont encore visibles à certains endroits à l'intérieur du fournil, mais pas à l'extérieur.



Photo 59 : Parement extérieur du mur ouest (6B200).

Photo : CfEt-36-6-2024-0519



Photo 60 : Parement extérieur du mur sud (6B300).

Photo : CfEt-36-6-2024-0527



Photo 61 : Parement extérieur du mur est (6B400).

Photo : CfEt-36-6-2024-0501



Photo 62 : Parement extérieur du mur nord (6B500).

Photo : CfEt-36-6-2024-0511



Photo 63 : Différents recouvrements du mur extérieur ouest 6B200.

Photo : CfEt-36-6-2024-0524



Photo 64 : Gros plan du crépi et de l'enduit sur un parement intérieur du fournil.

Photo : CfEt-36-6-2024-0557

Chaque mur possède une ouverture, sauf le mur nord qui en aurait eu au moins une deuxième. Dans le mur ouest (6B200), il s'agit d'une fenêtre de 1,45 m de hauteur sur 1,00 m de largeur. On trouve dans le mur sud (6B300) une ouverture pour une porte mesurant 1,70 m de hauteur sur 0,94 m de largeur et dans le mur est (6B400) une fenêtre dont l'ouverture mesure 1,53 m de hauteur sur 1,12 m de largeur. Dans le mur nord (6B500), on peut observer une autre porte de 1,70 m de hauteur et de 0,84 m de largeur, ainsi que le tableau d'une fenêtre juste au-dessus (photo 67 et figure 22).

Le parement intérieur du mur nord comporte les traces d'un ancienâtre de foyer, peut-être associé au four à pain recherché. L'observation de ce parement a été rendue difficile par la présence d'un revêtement de bois partiellement brûlé (photo 65). Les traces de cetâtre de foyer et de sa cheminée prennent en quelque sorte la forme du négatif de la structure : le mur a une épaisseur de 0,50 m sauf pour une section au centre qui ne fait pas plus de 0,30 m d'épaisseur et qui a la forme générale du foyer et de sa cheminée. Cette section forme un creux dans le parement intérieur de 1,10 m de large et dont les côtés sont parallèles avant de rétrécir graduellement sur 0,20 m de hauteur jusqu'à mesurer 0,80 m de largeur. Ensuite, la forme creuse dans le mur redevient parallèle, mais le pignon du fournil

est endommagé et il n'est pas possible de déterminer comment se termine la forme creuse. Elle ressemble en quelque sorte au négatif d'enlèvement d'une structure qui aurait été imbriquée dans le mur. Dans le creux du parement intérieur, on peut observer quelques briques qui auraient pu servir à réparer la portion creuse du mur ou à en former l'assemblage principal. La portion creuse mesurant 1,10 m de largeur est couverte de crépi. Finalement, on note que cette portion basse est tachée de suie, ce qui vient à toute chose prête confirmer qu'il s'agit d'un foyer. On pourrait croire que la suie résulte des deux incendies dont le fournil a été victime, mais aucune autre pierre du bâtiment n'a été tachée de la sorte ailleurs. Plus encore, les taches sont présentes derrière le revêtement de bois qui n'a pas entièrement brûlé. Cet aménagement dans le mur nord a vraisemblablement servi à accueillir un foyer et une cheminée ou encore un four à pain avec sa cheminée.



Photo 65 : Parement intérieur du mur nord 6A500.

Photo : CfEt-36-6-2024-0535



Photo 66 : Vue obstruée des briques présentes dans la forme creuse du parement intérieur du mur nord 6A500. Vue vers le nord-est.

Photo : CfEt-36-6-2024-0540



Photo 67 : Tableau d'une fenêtre dans le mur nord du fournil (6B500).

Photo : CfEt-36-6-2024-0542



Figure 22 : Maison et fournil entre 1967 et 1970 vue vers le sud-est.

BAnQ E6,S8,SS4 négatif 90.13

3.5. Réparations et réfections subséquentes sur les murs du fournil (de 1816 jusqu'à 1991)

La charpente maçonnerie du fournil ne subit pas de modifications majeures après son érection et l'état principal de construction semble indiquer que les ouvertures dans les murs ont été aménagées lors de l'événement de construction initial. Outre les réparations ponctuelles à l'aide de mortier et de ciment, les seules modifications majeures postérieures à la construction du bâtiment évidentes à observer sont des réparations et, bien sûr, le placardage à la suite de l'incendie de 1998. On observe des coins de bois fichés entre les pierres des parements extérieurs et intérieurs qui ont servi de point d'ancrage au lambrissage des murs. Ces aménagements ont aussi pu survenir après l'événement de construction initial, mais l'inventaire des biens de 1825 indique que même les murs extérieurs étaient alors rembrissés (lambrissés).

Les réparations prennent la forme de placages de mortier et de ciment, la plupart du temps ponctuels. Sur le parement extérieur du mur est par exemple, on peut observer que le mortier creux a été remplacé à quelques endroits par des ciments gris pâle, beige et gris foncés, indiquant au moins trois

épisodes de réparation du bâtiment (photo 68). Le parement extérieur du mur ouest présente le même type de réparations et on y observe deux autres ciments différents, tous deux gris-beige (photo 69).

Le seul indice pouvant contribuer à dater ces réparations est la bonne facture des matériaux, suggérant des réparations durant le 20^e siècle plus que durant le 19^e siècle. De plus, le mortier est très creux, indiquant qu'il n'a vraisemblablement jamais été remplacé dans son entièreté et qu'on ait préféré réparer ponctuellement le mur à la place.



Photo 68 : Réparations du mortier sur le parement extérieur du mur est du fournil (6B400).

Photo : CfEt-36-6-2024-0507



Photo 69 : Réparations du mortier sur le parement extérieur du mur ouest du fournil (6B200).

Photo : CfEt-36-6-2024-0525

3.6. Synthèse des observations

L'inventaire des biens de Michel-Louis Juchereau Duchesnay de 1825 a été utilisé comme base pour l'interprétation des vestiges observés sur le terrain. Chaque information contenue dans cet inventaire concernant la maison, sa rallonge vers l'est et le fournil s'est avérée fiable et a pu être confirmée lors de l'analyse des vestiges. Ainsi, on peut affirmer l'érection d'un carré de maison de 39 pieds sur 30 pieds avec des fondations en pierre et des murs en bois en 1810, auquel on a ajouté en 1816 une rallonge de 15 pieds sur 30 pieds avec des fondations et des murs en pierre. Le fournil a vraisemblablement été érigé la même année que la rallonge. Le carré initial comportait deux foyers et cheminées, un au centre de la maison (6A700) et un contre le mur est (base 6A1000 et mur 6A400). En 1816, un crépi a été appliqué aux fondations de la maison, incluant les bases de foyer, et il est resté en relativement bon état jusqu'à l'incendie de 2022.

Les fondations du bâtiment comportaient une multitude d'ouvertures, toutes aménagées lors de l'érection des structures. Cela dit, plusieurs d'entre elles ont été modifiées : une possible chute à

matériaux dans la portion ouest du mur nord de la maison a été rétrécie et une fenêtre ou une porte dans la portion est du mur nord semble avoir changé de vocation au cours de l'occupation de la maison. Le foyer central a été condamné si l'on peut se fier à l'absence de cheminée sur les photos modernes, et un chauffage à l'huile a été installé au courant du 19^e ou du 20^e siècle. Les latrines ont été abandonnées au profit du système d'égout, probablement au début du 20^e siècle, et une salle de bain avec une cuvette de toilette a été installée dans la maison, cette dernière prenant assise directement sur le sommet des fondations de la maison, dans le coin formé des murs est et nord du rectangle de maison initial de 1810.

Une multitude de petits éléments architecturaux, décoratifs ou encore usuels ont été observés lors de l'intervention. Par exemple, des crochets sont posés à l'extérieur des fondations pour soutenir une galerie, un interrupteur électrique observé dans le sous-sol de la maison, un escalier en bois menant du sous-sol de la maison au rez-de-chaussée a été retiré à la pelle mécanique et une petite ouverture a été opérée à la base du mur ouest pour faire passer un tuyau d'égout. Ces éléments ont tous fait partie de l'évolution de la maison. Plusieurs photos additionnelles ont été prises lors du déblaiement des ruines de la maison et peuvent être consultées au besoin.

Finalement, le fournil aurait été érigé en 1816 et directement joint à la maison. L'ensemble a fait l'objet de réparations ponctuelles puisque le mortier se désagrégeait sur les parements extérieurs. Éventuellement, le foyer qui s'y trouvait a été retiré avec sa cheminée. Le négatif d'enlèvement de cet élément est encore visible dans le mur nord et la présence de briques et de suie à cet endroit confirme cette hypothèse. Le fournil, ainsi nommé en 1825, aurait vraisemblablement pu accueillir un four à pain comme le suggère sa désignation d'époque. Cela concorde avec la forme allongée de la structure permettant de manier la pelle à enfourner. Cela entre cependant en conflit avec l'hypothèse selon laquelle un four à pain se trouvait déjà dans la maison en 1816.

Qu'en est-il réellement des structures ayant pu accueillir des fours à pain dans la maison et dans le fournil ? L'hypothèse présentée ici suggère la présence de deux fours à pain, un érigé pour remplacer l'autre. Le premier four à pain aurait été érigé en 1810 et aurait été opéré de l'intérieur de la maison. Six ans plus tard, la maison a été agrandie pour mieux correspondre aux besoins des occupants. L'espace initial était peut-être trop restreint ou encore l'organisation intérieure de la maison n'était peut-être pas pratique. Le four à pain aurait été condamné puis remplacé par un nouveau, érigé avec le fournil. Éventuellement, ce nouveau four à pain aurait aussi été démonté afin de libérer l'espace et

d'intégrer la pièce au reste de la maison. Considérant la riche histoire boulangère du terrain entourant la maison à partir du début du 20^e siècle, on peut imaginer sans difficulté que l'accès à du pain frais n'était plus un enjeu pour les habitants.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique menée du 25 juin au 9 juillet 2024 au 553 avenue Royale a rempli ses objectifs. Le déblaiement des décombres de l'incendie de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay et de son fournil a eu lieu comme prévu, quoiqu'il ne fût pas possible de retirer tous les déblais avec la stratégie en place lors de la supervision. L'intervention a permis d'observer des sols archéologiques dans la maison et le nettoyage des vestiges toujours en place a été complété puis accompagné d'une description détaillée de chaque vestige, et d'une collecte de données exhaustive.

Les vestiges ont été divisés en deux sous-opérations correspondant à la maison (CfEt-36-6A) et au fournil (CfEt-36-6B) qui lui est associé, ce dernier situé à 1,50 m au nord de la maison. L'aire de la maison est divisée en trois sections distinctes par des murs transverses et des vestiges de pierre à base carrée. Les portions centre et ouest correspondent à une première phase de construction datée de 1810, constituée de fondations de pierres et de murs de bois. On y trouve un sous-sol où aucun sol archéologique n'a été observé. La section est correspond à une rallonge érigée en 1816 dont les fondations et les murs sont en pierres. Deux bases de foyer ont été érigées en 1810, une au centre de la maison et une autre contre le mur est. À ce foyer était aussi joint un four à pain qui a possiblement été retiré en 1816 lorsqu'un nouveau four à pain a été érigé dans le fournil. Quant à ce dernier, une tranchée y a été creusée jusqu'à l'atteinte d'un plancher de linoléum. Elle visait à explorer la possibilité qu'un four à pain s'y soit trouvé. Le négatif d'enlèvement d'unâtre et d'une cheminée encastres dans le mur nord du fournil sont les seuls éléments pouvant être associés à une telle structure qui ont été observés lors de l'extraction des débris. Il est donc très probable qu'un four à pain s'y soit trouvé et qu'il a été démoli plus tard afin de changer la fonction de la pièce.

Afin de terminer le déblaiement des ruines de la maison et de son fournil, nous recommandons de développer une stratégie adaptée à cette nouvelle situation. La pelle mécanique est un excellent outil pour extraire les gros morceaux, mais elle ne permet pas de retirer tous les débris présents à l'intérieur de la maison sans en abîmer les fondations, d'autant plus que les murs de la portion est sont très fragiles. De plus, la présence de sols archéologiques à l'intérieur de la maison signifie que le nettoyage doit être soit terminé manuellement, soit terminé après que les dépôts archéologiques qui s'y trouvent auront été relevés. Nous recommandons donc l'emploi d'une plus grande équipe afin de vider la maison, possiblement en chargeant manuellement le godet d'une pelle mécanique afin de rendre le travail plus efficace.

Le fournil n'a pas été entièrement vidé de ses décombres. L'intérieur de la structure était inaccessible à la pelle mécanique et des arbres de taille imposante, ainsi que leur réseau racinaire, rendaient l'extraction de tous les débris impossible pour des archéologues. Il est recommandé de faire appel à des ingénieurs pour déterminer une nouvelle stratégie. Les archéologues n'ont pas l'expertise nécessaire pour effectuer cette tâche et risqueraient d'abîmer les murs ou d'en provoquer l'effondrement en coupant les arbres et en tentant d'arracher les racines.

Finalement, à l'issue du déblaiement des ruines de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay et de son fournil, nous avons déterminé que des sols archéologiques devraient faire l'objet de fouilles avant que des excavations aient lieu à l'intérieur et à proximité de la maison. L'intérieur de la portion est de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay comporte encore des sols archéologiques. Ensuite, l'inventaire archéologique de 2022 a permis d'explorer le potentiel archéologique à l'est et à l'ouest de la maison, mais les secteurs immédiatement au nord et au sud de la maison restent inconnus. La portion nord, plus particulièrement le secteur situé au nord de la maison et à l'ouest du fournil, a un potentiel archéologique important. Bien que le potentiel archéologique du terrain du 553 avenue Royale soit moyen en raison des activités industrielles qui ont eu lieu partout sur le terrain, la pérennité de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay a assuré la bonne préservation des sols archéologiques à proximité (GAIA 2023).

5. BIBLIOGRAPHIE

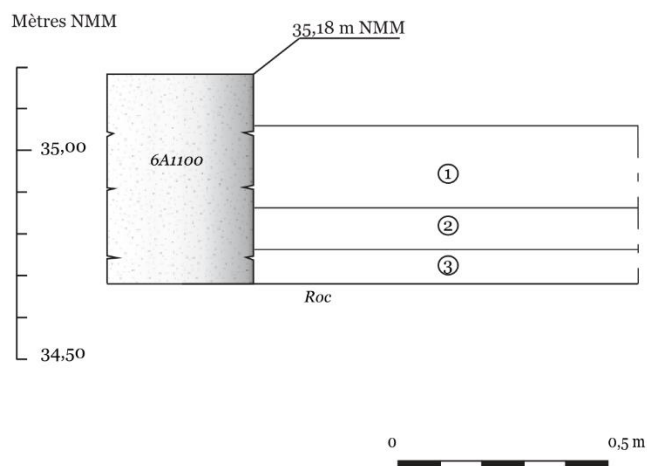
- Artefactuel. 2013. « Le site de la maison Jules-Édouard Robitaille (CfEt-30) : Inventaire archéologique préhistorique, 2012 », dans Rouleau (2014), *Inventaire archéologique : Site de la maison Jules-Édouard-Robitaille en 2012, CfEt-30*. Ville de Québec, pp. 25-107.
- Bergeron Gagnon Inc. 2018a. *Inventaire et analyse du site patrimonial déclaré de Beauport. Rapport Sectoriel. Synthèse de l'histoire et du développement des lieux. Document 2 de 4*. Remis à la Ville de Québec.
- Bergeron Gagnon Inc. 2018b. *Inventaire et analyse du site patrimonial déclaré de Beauport. Rapport Sectoriel. Patrimoine archéologique. Document 3 de 4*. Remis à la Ville de Québec.
- Commission des biens culturels du Québec. 2005. *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Beauport*. Commission des biens culturels du Québec.
- Dionne, Jean-Claude. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244.
- Dionne, Jean-Claude. 2002. « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie Physique et Quaternaire*, Vol. 56, no. 1, pp. 97-121.
- GAIA. 2021. *Supervision archéologique au 553 avenue Royale, Beauport : caractérisation des sols par forages géotechniques, 2019 et 2020*. Rapport inédit remis à la Ville de Québec.
- GAIA. 2023. *Inventaire archéologique à la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (CfEt-36), automne 2022*. Rapport inédit remis à la Ville de Québec.
- Gaumond, Michel. 1998. *Le manoir de Miche-Louis Juchereau Duchesnay et de Charlotte-Hermine-Louise de Salaberry, seigneur de Gaudarville, Fossambault et autres lieux, au 517 avenue Royale à Beauport*. Rapport inédit remis à la ville de Beauport et à la Société d'art et d'histoire de Beauport.
- Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/> (consulté en avril 2022).
- GRHQ. 2000a. *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*. Étude de potentiel archéologique remise à la Ville de Beauport.
- GRHQ. 2000b. *Le potentiel d'occupation amérindienne de la Ville de Beauport*. Étude de potentiel archéologique remise à la ville de Beauport.
- GRHQ. 2001. *Le potentiel archéologique de Beauport. 2. Le bourg Fargy et ses environs*. Étude de potentiel archéologique remise à la Ville de Beauport.
- Guéranger, Dom Prosper. 1862. *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de Sainte Benoit*. Henri Oudin imprimeur-éditeur, Poitiers.

- Lamarche, Lise. 2011. Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse déposée à l'INRS.
- Lavoie, Richard. 1998. *La chasse à la sauvagine : Au-delà du plomb et du sang*. Mémoire présenté à l'Université Laval.
- Lebel, Jean-Marie. 2004. *150 ans de boulangerie à Québec*. Cap-aux-Diamants 78 : 20-25.
- Lizotte, Nicole, Germain Tremblay, Jacques Dompierre, Hervé Corriveau et Jacques Harveyé 1998. *Visite de la maison des demoiselles de Salaberry*. Document inédit, remis à la Société d'art et d'histoire de Beauport.
- Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.
- Parent, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque et Gérard Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 15, no. 1-2, pp. 17-37.
- Pintal, Jean-Yves. 2000. *Municipalité de Beauport : Potentiel d'occupation amérindienne*. Étude préparée pour le Groupe de recherches en histoire du Québec.
- Racine, Serge. 2015. *Historique boulangerie Beauport*. Document inédit remis à la municipalité de Beauport.
- Rouleau, Serge. 2014. *Inventaire archéologique : Site de la maison Jules-Édouard-Robitaille en 2012, CjEt-30*. Ville de Québec, 107 p.
- Verville, Jean-François. 2010. Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.
- Ville de Québec. 2023a. *Fiche d'un bâtiment seigneurial – Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/fiche.aspx?fiche=2644>, consulté le 21 avril 2023.
- Ville de Québec. 2023b. *Fiche d'un bâtiment seigneurial – Boulangerie Gailuron*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/fiche.aspx?fiche=201010>, consulté le 21 avril 2023.
- Whyte, Thomas R. 2007. « Proto-Iroquoian Divergence in the Late Archaic-Early Woodland Period Transition of the Appalachian Highlands ». *Southeastern Archaeology*, vol. 26, no 1, pp. 134-144.

ANNEXE A : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CfEt-36-6A sondage 1, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

- ① Limon sableux brun, peu compact. Contient des blocs de calcaire, des briques rouges et des plaques de mortier. (6A1)
- ② Limon brun jaunâtre, meuble. rares inclusions de mortier et de charbon. (6A2)
- ③ Limon brun jaunâtre, meuble. Contient de très petits nodules de briques (10%) et de très petits nodules de mortier (10%). (6A3)

LÉGENDE



Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette
Date: 5 juillet 2024

ANNEXE B : CATALOGUE PHOTO

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0001	IMG_7927	6A	Avant déblaiement, maison	E	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0002	IMG_7928	6A	Avant déblaiement, maison	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0003	IMG_7929	6A	Avant déblaiement, maison	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0004	IMG_7930	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0005	IMG_7931	6A	Avant déblaiement, maison	E	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0006	IMG_7932	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0007	IMG_7933	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0008	IMG_7934	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0009	IMG_7935	6A	Avant déblaiement, maison	NO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0010	IMG_7936	6A	Avant déblaiement, maison	N	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0011	IMG_7937	6A	Avant déblaiement, maison	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0012	IMG_7938	6A	Avant déblaiement, maison	NO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0013	IMG_7939	6A	Avant déblaiement, maison	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0014	IMG_7940	6B	Avant déblaiement, fournil	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0015	IMG_7941	6B	Avant déblaiement, fournil	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0016	IMG_7942	6B	Avant déblaiement, fournil	SSO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0017	IMG_7943	6B	Avant déblaiement, fournil	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0018	IMG_7944	6B	Avant déblaiement, fournil	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0019	IMG_7945	6A	Avant déblaiement, maison	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0020	IMG_7946	6A	Avant déblaiement, maison	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0021	IMG_7947	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0022	IMG_7948	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0023	IMG_7949	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0024	IMG_7950	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0025	IMG_7951	6A	Avant déblaiement, maison	NE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0026	IMG_7952	6A	Extraction des décombres	E	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0027	IMG_7953	6A	Extraction des décombres	E	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0028	IMG_7954	6A	Extraction des décombres	E	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0029	IMG_7955	6A	Extraction des décombres	E	25-06-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0030	IMG_7956	6A	Tas de déchets	-	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0031	IMG_7957	6A	Tas de déchets	-	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0032	IMG_7958	6A	Décombres, possible cheminée	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0033	IMG_7959	6A	Décombres, possible cheminée	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0034	IMG_7960	6A	Décombres, possible cheminée	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0035	IMG_7961	6A	Décombres, possible cheminée	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0036	IMG_7962	6A	Décombres, possible cheminée	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0037	IMG_7963	6A	Décombres, poutre	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0038	IMG_7964	6A	Décombres, poutre	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0039	IMG_7965	6A	Décombres, poutre	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0040	IMG_7966	6A	Décombres, escalier	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0041	IMG_7967	6A	Décombres, poutre	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0042	IMG_7968	6A	Décombres, escalier	NO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0043	IMG_7969	6A	Décombres, poteau porteur	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0044	IMG_7970	6A	Décombres, poteau porteur	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0045	IMG_7971	6A	Décombres, poteau porteur	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0046	IMG_7972	6A	Décombres	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0047	IMG_7973	6A	Portion ouest, conduites et tuyaux	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0048	IMG_7974	6A	Portion ouest	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0049	IMG_7975	6A	Portion ouest	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0050	IMG_7976	6A	Portion ouest	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0051	IMG_7977	6A	Portion ouest	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0052	IMG_7978	6A	Portion ouest vidée	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0053	IMG_7979	6A	Portion ouest vidée	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0054	IMG_7980	6A	Portion centre	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0055	IMG_7981	6A	Portion centre	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0056	IMG_7982	6A	Portion centre	OSO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0057	IMG_7983	6B	Déplacardage du fournil	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0058	IMG_7984	6B	Déplacardage du fournil	SO	25-06-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0059	IMG_7985	6A	Portion ouest - Porte	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0060	IMG_7986	6A	Portion ouest - Porte	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0061	IMG_7987	6A	Portion ouest - Porte	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0062	IMG_7988	6A	Portion ouest	N	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0063	IMG_7989	6A	Portion ouest	N	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0064	IMG_7990	6A	Portion ouest	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0065	IMG_7991	6A	6A800 partiellement retiré	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0066	IMG_7992	6A	6A800 partiellement retiré	O	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0067	IMG_7993	6A	Portion est	N	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0068	IMG_7994	6A	Portion est	N	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0069	IMG_7995	6A	Portion est	NO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0070	IMG_7996	6A	Portion est coin SE	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0071	IMG_7997	6A	Portion est	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0072	IMG_7998	6A	Portion est	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0073	IMG_7999	6A	Portion est	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0074	IMG_8000	6A	Portion est	SE	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0075	IMG_8001	6A	Portion est	S	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0076	IMG_8002	6A	Portion est	E	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0077	IMG_8003	6A	Fin pelle mécanique	SO	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0078	IMG_8004	6A	Pièces de bois conservées	-	25-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0079	IMG_8005	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0080	IMG_8006	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0081	IMG_8007	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0082	IMG_8008	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0083	IMG_8009	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0084	IMG_8010	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0085	IMG_8011	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0086	IMG_8012	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0087	IMG_8013	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0088	IMG_8014	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0089	IMG_8015	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0090	IMG_8016	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0091	IMG_8017	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0092	IMG_8018	6A	Pièces de bois conservées	-	26-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0093	IMG_8019	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0094	IMG_8020	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0095	IMG_8021	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0096	IMG_8022	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0097	IMG_8023	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0098	IMG_8024	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0099	IMG_8025	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0100	IMG_8026	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0101	IMG_8027	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0102	IMG_8028	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0103	IMG_8029	6A	6A600 parement est	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0104	IMG_8030	6A	6A600 parement ouest	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0105	IMG_8031	6A	6A600 parement ouest	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0106	IMG_8032	6A	6A600 parement ouest	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0107	IMG_8033	6A	6A600 parement ouest	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0108	IMG_8034	6A	6A600 parement ouest	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0109	IMG_8035	6A	6A600 parement ouest	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0110	IMG_8036	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0111	IMG_8037	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0112	IMG_8038	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0113	IMG_8039	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0114	IMG_8040	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0115	IMG_8041	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	E	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0116	IMG_8042	6B	Fin tranchée exploratoire 6B100	E	27-06-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0117	IMG_8043	6A	Ambiance	NO	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0118	IMG_8044	6A	Surface 6A500	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0119	IMG_8045	6A	Surface 6A500	O	27-06-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0120	IMG_8046	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0121	IMG_8047	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0122	IMG_8048	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0123	IMG_8049	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0124	IMG_8050	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0125	IMG_8051	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0126	IMG_8052	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0127	IMG_8053	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0128	IMG_8054	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0129	IMG_8055	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0130	IMG_8056	6A	6A200 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0131	IMG_8057	6A	6A200 parement ouest, porte	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0132	IMG_8058	6A	6A200 parement ouest, porte	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0133	IMG_8059	6A	6A200 parement ouest, détail crépis, ciment et peinture	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0134	IMG_8060	6A	6A200 parement ouest, détail crépis, ciment et peinture	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0135	IMG_8061	6A	6A200 parement ouest, détail crépis, ciment et peinture	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0136	IMG_8062	6A	6A200 parement ouest, détail crochet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0137	IMG_8063	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0138	IMG_8064	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0139	IMG_8065	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0140	IMG_8066	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0141	IMG_8067	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0142	IMG_8068	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0143	IMG_8069	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0144	IMG_8070	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0145	IMG_8071	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0146	IMG_8072	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0147	IMG_8073	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0148	IMG_8074	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0149	IMG_8075	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0150	IMG_8076	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0151	IMG_8077	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0152	IMG_8078	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0153	IMG_8079	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0154	IMG_8080	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0155	IMG_8081	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0156	IMG_8082	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0157	IMG_8083	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0158	IMG_8084	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0159	IMG_8085	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0160	IMG_8086	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0161	IMG_8087	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0162	IMG_8088	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0163	IMG_8089	6A	6A300 parement sud	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0164	IMG_8090	6A	6A300 parement sud, détail crochet	NO	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0165	IMG_8091	6A	6A300 parement sud, détail crochet	NE	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0166	IMG_8092	6A	6A300 parement sud, détail crochet	NE	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0167	IMG_8093	6A	6A300 parement sud, détail crochet	NE	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0168	IMG_8094	6A	6A300 parement sud, réparation de mortier	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0169	IMG_8095	6A	6A300 parement sud, réparation de mortier	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0170	IMG_8096	6A	6A300 parement sud, peinture	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0171	IMG_8097	6A	6A300 parement sud, peinture	N	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0172	IMG_8098	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0173	IMG_8099	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0174	IMG_8100	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0175	IMG_8101	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0176	IMG_8102	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0177	IMG_8103	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0178	IMG_8104	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0179	IMG_8105	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0180	IMG_8106	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0181	IMG_8107	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0182	IMG_8108	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0183	IMG_8109	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0184	IMG_8110	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0185	IMG_8111	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0186	IMG_8112	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0187	IMG_8113	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0188	IMG_8114	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0189	IMG_8115	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0190	IMG_8116	6A	6A400 parement est	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0191	IMG_8117	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0192	IMG_8118	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0193	IMG_8119	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0194	IMG_8120	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0195	IMG_8121	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0196	IMG_8122	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0197	IMG_8123	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0198	IMG_8124	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0199	IMG_8125	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0200	IMG_8126	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0201	IMG_8127	6A	6A500 parement nord	S	04-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0202	IMG_8128	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0203	IMG_8129	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0204	IMG_8130	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0205	IMG_8131	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0206	IMG_8132	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0207	IMG_8133	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0208	IMG_8134	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0209	IMG_8135	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0210	IMG_8136	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0211	IMG_8137	6A	6A500 parement nord, ouverture section ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0212	IMG_8138	6A	6A200 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0213	IMG_8139	6A	6A200 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0214	IMG_8140	6A	6A200 sommet, cheminée	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0215	IMG_8141	6A	6A200 sommet, cheminée	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0216	IMG_8142	6A	6A200 sommet, cheminée	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0217	IMG_8143	6A	6A200 sommet, cheminée	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0218	IMG_8144	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0219	IMG_8145	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0220	IMG_8146	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0221	IMG_8147	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0222	IMG_8148	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0223	IMG_8149	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0224	IMG_8150	6A	6A300 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0225	IMG_8151	6A	6A300 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0226	IMG_8152	6A	6A300 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0227	IMG_8153	6A	6A300 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0228	IMG_8154	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0229	IMG_8155	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0230	IMG_8156	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0231	IMG_8157	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0232	IMG_8158	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0233	IMG_8159	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0234	IMG_8160	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0235	IMG_8161	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0236	IMG_8162	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0237	IMG_8163	6A	6A300 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0238	IMG_8164	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0239	IMG_8165	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0240	IMG_8166	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0241	IMG_8167	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0242	IMG_8168	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0243	IMG_8169	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0244	IMG_8170	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0245	IMG_8171	6A	6A400 sommet	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0246	IMG_8172	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0247	IMG_8173	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0248	IMG_8174	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0249	IMG_8175	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0250	IMG_8176	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0251	IMG_8177	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0252	IMG_8178	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0253	IMG_8179	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0254	IMG_8180	6A	6A500 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0255	IMG_8181	6A	6A500 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0256	IMG_8182	6A	6A500 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0257	IMG_8183	6A	6A500 sommet	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0258	IMG_8184	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0259	IMG_8185	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0260	IMG_8186	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0261	IMG_8187	6A	6A500 sommet	O	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0262	IMG_8188	6A	Poteau de bois au coin 6A200/6A500	SO	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0263	IMG_8189	6A	Poteau de bois au coin 6A200/6A500	SE	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0264	IMG_8190	6A	Poteau de bois au coin 6A200/6A500	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0265	IMG_8191	6A	6A300 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0266	IMG_8192	6A	6A300 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0267	IMG_8193	6A	6A300 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0268	IMG_8194	6A	6A300 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0269	IMG_8195	6A	6A300 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0270	IMG_8196	6A	6A300 parement nord	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0271	IMG_8197	6A	6A300 parement nord, sommet de l'ouverture portion ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0272	IMG_8198	6A	6A300 parement nord, sommet de l'ouverture portion ouest	S	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0273	IMG_8199	6A	6A300 parement nord, ouverture portion ouest	SO	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0274	IMG_8200	6A	6A300 parement nord, ouverture portion ouest	SO	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0275	IMG_8201	6A	6A800 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0276	IMG_8202	6A	6A800 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0277	IMG_8203	6A	6A800 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0278	IMG_8204	6A	6A800 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0279	IMG_8205	6A	6A800 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0280	IMG_8206	6A	6A700 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0281	IMG_8207	6A	6A700 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0282	IMG_8208	6A	6A700 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0283	IMG_8209	6A	6A700 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0284	IMG_8210	6A	6A600 parement ouest	E	04-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0285	IMG_8211	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0286	IMG_8212	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0287	IMG_8213	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0288	IMG_8214	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0289	IMG_8215	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0290	IMG_8216	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0291	IMG_8217	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0292	IMG_8218	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0293	IMG_8219	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0294	IMG_8220	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0295	IMG_8221	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0296	IMG_8222	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0297	IMG_8223	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0298	IMG_8224	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0299	IMG_8225	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0300	IMG_8226	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0301	IMG_8227	6A	6A200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0302	IMG_8228	6A	6A800 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0303	IMG_8229	6A	6A800 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0304	IMG_8230	6A	6A800 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0305	IMG_8231	6A	6A800 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0306	IMG_8232	6A	6A700 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0307	IMG_8233	6A	6A700 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0308	IMG_8234	6A	6A700 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0309	IMG_8235	6A	6A700 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0310	IMG_8236	6A	6A700 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0311	IMG_8237	6A	6A700 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0312	IMG_8238	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0313	IMG_8239	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0314	IMG_8240	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0315	IMG_8241	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0316	IMG_8242	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0317	IMG_8243	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0318	IMG_8244	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0319	IMG_8245	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0320	IMG_8246	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0321	IMG_8247	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0322	IMG_8248	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0323	IMG_8249	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0324	IMG_8250	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0325	IMG_8251	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0326	IMG_8252	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0327	IMG_8253	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0328	IMG_8254	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0329	IMG_8255	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0330	IMG_8256	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0331	IMG_8257	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0332	IMG_8258	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0333	IMG_8259	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0334	IMG_8260	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0335	IMG_8261	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0336	IMG_8262	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0337	IMG_8263	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0338	IMG_8264	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0339	IMG_8265	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0340	IMG_8266	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	SE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0341	IMG_8267	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	SE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0342	IMG_8268	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	NO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0343	IMG_8269	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	NO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0344	IMG_8270	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	NO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0345	IMG_8271	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	NO	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0346	IMG_8272	6A	6A900, 6A1000, 6A1100 sommet	NO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0347	IMG_8273	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0348	IMG_8274	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0349	IMG_8275	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0350	IMG_8276	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0351	IMG_8277	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0352	IMG_8278	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0353	IMG_8279	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0354	IMG_8280	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0355	IMG_8281	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0356	IMG_8282	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0357	IMG_8283	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0358	IMG_8284	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0359	IMG_8285	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0360	IMG_8286	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0361	IMG_8287	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0362	IMG_8288	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0363	IMG_8289	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0364	IMG_8290	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0365	IMG_8291	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0366	IMG_8292	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0367	IMG_8293	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0368	IMG_8294	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0369	IMG_8295	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0370	IMG_8296	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0371	IMG_8297	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0372	IMG_8298	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0373	IMG_8299	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0374	IMG_8300	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0375	IMG_8301	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0376	IMG_8302	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0377	IMG_8303	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0378	IMG_8304	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0379	IMG_8305	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0380	IMG_8306	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0381	IMG_8307	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0382	IMG_8308	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0383	IMG_8309	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0384	IMG_8310	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0385	IMG_8311	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0386	IMG_8312	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0387	IMG_8313	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0388	IMG_8314	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0389	IMG_8315	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0390	IMG_8316	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0391	IMG_8317	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0392	IMG_8318	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0393	IMG_8319	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0394	IMG_8320	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0395	IMG_8321	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0396	IMG_8322	6A	6A500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0397	IMG_8323	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0398	IMG_8324	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0399	IMG_8325	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0400	IMG_8326	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0401	IMG_8327	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0402	IMG_8328	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0403	IMG_8329	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0404	IMG_8330	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0405	IMG_8331	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0406	IMG_8332	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0407	IMG_8333	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0408	IMG_8334	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0409	IMG_8335	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0410	IMG_8336	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0411	IMG_8337	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0412	IMG_8338	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0413	IMG_8339	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0414	IMG_8340	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0415	IMG_8341	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0416	IMG_8342	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0417	IMG_8343	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0418	IMG_8344	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0419	IMG_8345	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0420	IMG_8346	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0421	IMG_8347	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0422	IMG_8348	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0423	IMG_8349	6A	6A300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0424	IMG_8350	6A	6A700 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0425	IMG_8351	6A	6A700 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0426	IMG_8352	6A	6A700 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0427	IMG_8353	6A	6A700 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0428	IMG_8354	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0429	IMG_8355	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0430	IMG_8356	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0431	IMG_8357	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0432	IMG_8358	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0433	IMG_8359	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0434	IMG_8360	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0435	IMG_8361	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0436	IMG_8362	6A	6A900 parement est, section nord	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0437	IMG_8363	6A	6A1000 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0438	IMG_8364	6A	6A900 parement est section sud	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0439	IMG_8365	6A	6A900 parement est section sud	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0440	IMG_8366	6A	6A900 parement est section sud	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0441	IMG_8367	6A	6A900 parement est section sud	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0442	IMG_8368	6A	6A900 parement est section sud	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0443	IMG_8369	6A	6A1000 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0444	IMG_8370	6A	6A1000 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0445	IMG_8371	6A	6A1000 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0446	IMG_8372	6A	6A1000 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0447	IMG_8373	6A	6A1000 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0448	IMG_8374	6A	6A1000 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0449	IMG_8375	6A	6A1100 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0450	IMG_8376	6A	6A1100 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0451	IMG_8377	6A	6A1100 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0452	IMG_8378	6A	6A1100 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0453	IMG_8379	6A	6A1100 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0454	IMG_8380	6A	6A1100 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0455	IMG_8381	6A	6A1100 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0456	IMG_8382	6A	6A1100 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0457	IMG_8383	6A	6A1100 intérieur	SO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0458	IMG_8384	6A	6A1100 intérieur	SO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0459	IMG_8385	6A	6A1100 intérieur	NO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0460	IMG_8386	6A	6A1100 intérieur	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0461	IMG_8387	6A	6A1100 intérieur	N	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0462	IMG_8388	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0463	IMG_8389	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0464	IMG_8390	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0465	IMG_8391	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0466	IMG_8392	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0467	IMG_8393	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0468	IMG_8394	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0469	IMG_8395	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0470	IMG_8396	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0471	IMG_8397	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0472	IMG_8398	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0473	IMG_8399	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0474	IMG_8400	6A	6A400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0475	IMG_8401	6A	Plancher près de 6A400	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0476	IMG_8402	6A	Plancher près de 6A400	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0477	IMG_8403	6A	Plancher près de 6A400	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0478	IMG_8404	6A	Plancher près de 6A400	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0479	IMG_8405	6A	Plancher effondré près de 6A1100	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0480	IMG_8406	6A	Plancher effondré près de 6A1100	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0481	IMG_8407	6A	Plancher effondré près de 6A1100	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0482	IMG_8408	6A	Plancher effondré près de 6A1100	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0483	IMG_8409	6A	Plancher effondré près de 6A1100	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0484	IMG_8410	6A	Sondage 1 op 6	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0485	IMG_8411	6A	Sondage 1 op 6	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0486	IMG_8412	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0487	IMG_8413	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0488	IMG_8414	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0489	IMG_8415	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0490	IMG_8416	6A	Sondage 2 op 6	S	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0491	IMG_8417	6A	Sondage 2 op 6	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0492	IMG_8418	6A	Sondage 2 op 6	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0493	IMG_8419	6A	Sondage 2 op 6	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0494	IMG_8420	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0495	IMG_8421	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0496	IMG_8422	6A	Sondage 1 op 6	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0497	IMG_8423	6A	Bloc de béton	-	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0498	IMG_8424	6A	Bloc de béton	-	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0499	IMG_8425	6A	Bloc de béton	-	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0500	IMG_8426	6A	Bloc de béton	-	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0501	IMG_8427	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0502	IMG_8428	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0503	IMG_8429	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0504	IMG_8430	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0505	IMG_8431	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0506	IMG_8432	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0507	IMG_8433	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0508	IMG_8434	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0509	IMG_8435	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0510	IMG_8436	6B	6B400 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0511	IMG_8437	6B	6B500 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0512	IMG_8438	6B	6B500 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0513	IMG_8439	6B	6B500 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0514	IMG_8440	6B	6B500 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0515	IMG_8441	6B	6B500 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0516	IMG_8442	6B	6B500 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0517	IMG_8443	6B	Party de criquets	-	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0518	IMG_8444	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0519	IMG_8445	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0520	IMG_8446	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0521	IMG_8447	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0522	IMG_8448	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0523	IMG_8449	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0524	IMG_8450	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0525	IMG_8451	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0526	IMG_8452	6B	6B200 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0527	IMG_8453	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0528	IMG_8454	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0529	IMG_8455	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0530	IMG_8456	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0531	IMG_8457	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0532	IMG_8458	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0533	IMG_8459	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0534	IMG_8460	6B	6B300 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0535	IMG_8461	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0536	IMG_8462	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0537	IMG_8463	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0538	IMG_8464	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0539	IMG_8465	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0540	IMG_8466	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0541	IMG_8467	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0542	IMG_8468	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0543	IMG_8469	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0544	IMG_8470	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0545	IMG_8471	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0546	IMG_8472	6B	6B500 parement sud	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0547	IMG_8473	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0548	IMG_8474	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0549	IMG_8475	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0550	IMG_8476	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0551	IMG_8477	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0552	IMG_8478	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0553	IMG_8479	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0554	IMG_8480	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0555	IMG_8481	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0556	IMG_8482	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0557	IMG_8483	6B	6B400 parement est	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0558	IMG_8484	6B	6B300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0559	IMG_8485	6B	6B300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0560	IMG_8486	6B	6B300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0561	IMG_8487	6B	6B300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0562	IMG_8488	6B	6B300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0563	IMG_8489	6B	6B300 parement nord	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0564	IMG_8490	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0565	IMG_8491	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0566	IMG_8492	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0567	IMG_8493	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0568	IMG_8494	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0569	IMG_8495	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0570	IMG_8496	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0571	IMG_8497	6B	6B200 parement ouest	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0572	IMG_8498	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0573	IMG_8499	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0574	IMG_8500	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0575	IMG_8501	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	SE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0576	IMG_8502	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0577	IMG_8503	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	E	07-07-2024	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-36-6-2024-0578	IMG_8504	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0579	IMG_8505	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	NE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0580	IMG_8506	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	NE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0581	IMG_8507	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	NE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0582	IMG_8508	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	NE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0583	IMG_8509	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0584	IMG_8510	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	N	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0585	IMG_8511	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0586	IMG_8512	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0587	IMG_8513	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0588	IMG_8514	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0589	IMG_8515	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0590	IMG_8516	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0591	IMG_8517	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	SO	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0592	IMG_8518	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	SE	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0593	IMG_8519	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0594	IMG_8520	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0595	IMG_8521	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	S	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0596	IMG_8522	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	O	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0597	IMG_8523	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	E	07-07-2024	OL
CfEt-36-6-2024-0598	IMG_8524	6A et 6B	Maison et fournil photos générales	E	07-07-2024	OL

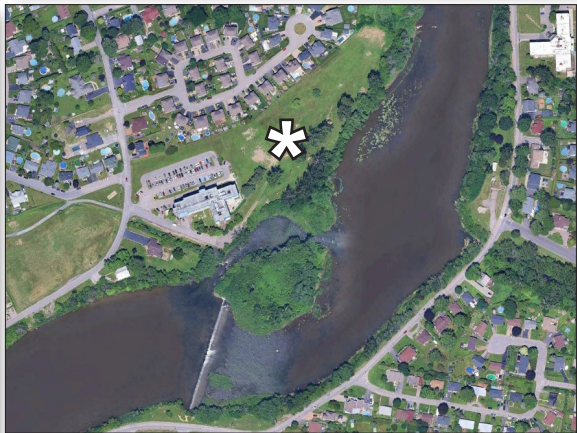
ANNEXE C : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

# inv	Code_Borden	Op SousOp Lot	Code_mat	Materiau	Objet	nb_art	nb_obj	Commentaires	Datation
00001	CfEt-36	6A100	M3.03	Métal cuivreux	Médaille	1	1	1 médaille religieuse ovale de Saint-Benoît en métal cuivreux moulée avec un œillet moulé, sur le revers « S.M.Q.L.I.V.B.IHS.V.R.S.N.S.M.V. (sur le pourtour), NDSMD / CSSML (se croisant dans une croix) et CSPB (autour de la croix, dans les 4 coins) » et sur l'avvers Saint-Benoît avec l'inscription « CRVX SP BENEDICTI » une retrouvée fiché dans une solive du plancher.	Post. 1742, mais probablement autour de 1890 c.
00002	CfEt-36	6A4	E1.3.1.5	Mammifères	Os	4	4	4 fragments d'ossements de mammifères.	
00003	CfEt-36	6A4	M2.1	Verre incolore	Miroir	1	1	1 Fragment d'un miroir, verre incolore plaquée d'une feuille argentée d'un côté.	
00004	CfEt-36	6A100	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	3	1	3 fragments de contenant en creamware sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.
00005	CfEt-36	6A100	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant en pearlware avec un décor imprimé bleu à motifs géométriques.	1775 c - 1830 c
00006	CfEt-36	6A100	M1.3.2.4	Grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan brun	Contenant	1	1	1 fragment de rebord de contenant ouvert.	1200 po - 1850 c, spécialement entre 1605 c - 1775 c
00007	CfEt-36	6A100	M1.5	Porcelaine commune	Poignée	1	1	1 poignée circulaire en porcelaine commune altérée par la chaleur ou le feu avec un joint en métal cuivreux. Porcelaine noircie par la chaleur ou le feu.	
00008	CfEt-36	6A100	M3.03	Métal cuivreux	Indéterminé	1	1	Tige en métal cuivreux tréfilé de 13 cm de long avec une extrémité présentant une petite sphère en plastique blanc fragmenté partiellement à l'extrémité.	
00009	CfEt-36	6A1100	E1.3.1.5	Mammifères	Ossements	2	2	2 fragments d'ossements de mammifères.	
00010	CfEt-36	6A1100	E1.1	Mollusque	Huître	1	1	1 bivalve d'huître.	

# inv	Code_Borden	Op SousOp Lot	Code_mat	Materiau	Objet	nb_art	nb_obj	Commentaires	Datation
00011	CfEt-36	6A1100	M2.4.2	Verre polychrome superposé	Contenant ?	1	1	1 fragment de contenant en verre superposé, soit verre incolore sur un verre opaque blanc. Il pourrait s'agir d'un contenant ou d'un globe pour une lumière.	
00012	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossements	11	11	11 fragments d'ossements de gros mammifères, dont certains présentent des traces de boucherie.	
00013	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	E1.3.1.5	Mammifères	Os calciné	2	2	2 fragments d'ossements de mammifères altérés par la chaleur ou le feu. Os blancs	
00014	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	3	1	2 fragments de bord, 1 fragment de carène d'un possible bol sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.
00015	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	M1.2.2.11	Terre cuite fine glaçurée rouge	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant en t.c.f. rouge recouvert d'une glaçure noire luisante.	1800-1900 c.
00016	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	3	2	2 fragment de possible terrines en t.c.c. de type locale à la pâte orangé et à la glaçure noire brune légèrement métallique et 1 tesson à la pâte orangé et glaçure brune métallique.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.
00017	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	M2.2	Verre teinté	Vitre	2	2	2 fragments de verre à vitre plat en verre teinté vert dont un présente des dépôts noirs possible dû à un incendie.	
00018	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	M2.3.2	Verre coloré transparent	Contenant	1	1	1 petit fragment d'un contenant en verre coloré transparent ambré.	
00019	CfEt-36	6A1/6A2/6A3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	1	1 clou complet en fer tréfilé.	Post 1890.

ARTEFACTUEL

Inventaire archéologique au parc Chèvrefils (Châteauguay) 2024



Juin 2025

Inventaire archéologique au parc Chèvrefils (Châteauguay) 2024

Juin 2025

Rapport préparé par :

Artefactuel

Bureau de l'Est du Québec

22, rue Richard

Cap Santé (Qc), G0A 1L0

Bureau de l'Ouest du Québec

40, rue Sainte-Catherine

Beauharnois (Qc), J6N 2P9

Téléphone : 418-999-0138

info@artefactuel.ca

www.artefactuel.ca

Rapport présenté à :

Ville de Châteauguay

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

24-ARTE-08

Page couverture :

Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1D et du parc Chèvrefils (vue vers le sud; photo 5895).

Vue de la paroi nord de la sous-opération 1D en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5910).

Vue en paroi du foyer historique mis au jour dans le lot 1H4 (vue vers le sud-ouest; photo 6004).

Photo aérienne du secteur du parc Chèvrefils, Google Earth 2024.

Résumé

Ce rapport fait état des résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du parc Chèvrefils, à Châteauguay, pour la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Châteauguay, de chemins pour y donner accès, ainsi que d'autres aménagements connexes. L'inventaire incluait également une petite emprise sur la rive est de la rivière, à l'endroit devant accueillir la culée de la passerelle. L'intervention a été réalisée via l'excavation de onze tranchées excavées à la pelle mécanique et réparties sur l'ensemble de l'emprise du parc. L'emprise se poursuivait aussi sur la rive est de la rivière, mais elle s'est limitée à une inspection visuelle en raison de la pente affectant ce secteur.

Aucun site archéologique n'a été découvert durant cette intervention et les seuls éléments anciens mis au jour correspondent à des artefacts épars, principalement datés des XIX^e et XX^e siècles, mais quelques spécimens pourraient remonter au dernier quart du XVIII^e siècle. Ces objets étaient présents en faible concentration dans plusieurs tranchées et ils ont surtout été mis au jour dans des sols interprétés comme d'anciens labours. En effet, la documentation historique nous indique que le secteur était à vocation agricole avant son aménagement en parc. On retrouvait d'ailleurs jadis un moulin à farine juste au sud du parc Chèvrefils, lequel fut construit entre 1765 et 1769 par les Sœurs Grises.

Considérant l'absence de découvertes archéologiques significatives, nous en concluons que les travaux projetés peuvent avoir lieu sans risque pour le patrimoine enfoui. Nous ne recommandons pas non plus la poursuite des recherches archéologiques dans cette emprise.

Équipe de réalisation

Ville de Châteauguay

Julie Roy, ingénieure, Support et gestion de projets à la direction Génie et bureau de projets

Artefactuel

Patrick Eid, archéologue chargé de projet, spécialiste en préhistoire et responsable de la rédaction du rapport

Gina Vincelli, archéologue chargée de projet et spécialiste en archéologie historique

Luce L. Archambault, technicienne-archéologue

Flora Delachenal, nettoyage et traitement de la collection d'artéfacts

Rachel Archambault, inventaire de la collection d'artéfacts

Violette Vidal, édition du rapport

Archéo-CAD

Marie Fournier, cartographie et infographie

Table des matières

Résumé	a
Équipe de réalisation	b
1. Introduction.....	1
2. Objectifs de recherche	4
3. Méthodes et techniques d'inventaire	6
4. Contexte environnemental.....	7
5. Contexte historique et potentiel archéologique.....	8
6. Résultat de l'inventaire archéologique	14
6.1 Sous-opérations 1A	14
6.2 Sous-opérations 1B	16
6.3 Sous-opérations 1C	18
6.4 Sous-opérations 1D	20
6.5 Sous-opérations 1E	22
6.6 Sous-opérations 1F	24
6.7 Sous-opérations 1G	26
6.8 Sous-opérations 1H	27
6.9 Sous-opérations 1J	29
6.10 Sous-opérations 1K	31
6.11 Sous-opérations 1L.....	33
6.12 Rive est de la rivière Châteauguay	35
7. Conclusion et recommandations	36
8. Bibliographie	37
8.1 Documents consultés.....	37
8.2 Ressources web	37
8.3 Documents d'archives	37
9. Annexes	
Annexe 1 : Catalogue des photographies	
Annexe 2 : Inventaire des artefacts	

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de l'emprise. Cartographie: Archéo-CAD.....	2
Figure 2 : Plan sur photo aérienne montrant l'emplacement de la passerelle devant être construite pour enjamber la rivière Châteauguay.	3
Figure 3 : Plan des conditions existantes et des démolitions prévues dans le secteur du parc Chèvrefils.	3
Figure 4 : Localisation des sous-opérations. Cartographie et infographie : Archéo-CAD....	5
Figure 5 : Vue de la portion centrale et sud du parc Chèvrefils depuis la terrasse de 30 m d'altitude (vue vers le sud-ouest; photo 5929).	7
Figure 6 : Vue de la portion nord du parc Chèvrefils depuis la terrasse de 30 m d'altitude (vue vers le nord; photo 5927).	7
Figure 7 : Plan tiré d'Archéotec (2000 : figure 3) indiquant la localisation des sondages mécaniques et manuels.	9
Figure 8 : Plan de localisation des anciens bâtiments associés au moulin de l'île Chèvrefils d'après un plan de 1855. Image tirée d'Archéotec (2000 : figure 9).	10
Figure 9 : Extrait d'un plan du Carnet bleu des Sœurs Grises. L'emprise approximative du parc Chèvrefils a été encerclée en rouge (Source : Archive des Sœurs Grises de Montréal).....	11
Figure 10 : Photo aérienne datée de 1930. L'emprise approximative du parc Chèvrefils a été encerclée en rouge (Source : Photothèque nationale de l'aire, photo aérienne A2307 N4535).....	12
Figure 11 : Photo satellite datée de 2002. L'emprise approximative du parc Chèvrefils a été encerclée en rouge (Source : GoogleEarth 2025).	13
Figure 12 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1A en fin de fouille (vue vers l'ouest; photo 5842).....	15
Figure 13 : Vue de la paroi nord de la sous-opération 1B en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5861).	16
Figure 14 : Vue de la paroi sud de la sous-opération 1C en fin de fouille (vue vers le sud; photo 5881).	18
Figure 15 : Vue de la paroi nord de la sous-opération 1D en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5910).	20
Figure 16 : Vue de la paroi sud-ouest de la sous-opération 1E en fin de fouille (vue vers le sud-ouest; photo 5933).....	22
Figure 17 : Vue de la paroi nord de la sous-opération 1F en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5943).	24
Figure 18 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1G en fin de fouille (vue vers l'ouest; photo 5967).....	26

Figure 19 : Vue de la paroi sud-ouest de la sous-opération 1H en fin de fouille (vue vers le sud-ouest; photo 6014).....	27
Figure 20 : Vue en paroi du foyer historique mis au jour dans le lot 1H4 (vue vers le sud-ouest; photo 6004).	28
Figure 21 : Vue de la paroi est de la sous-opération 1J avant d'atteindre l'argile du lot 1J6 (vue vers l'est; photo 6022).....	29
Figure 22 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1K (vue vers l'ouest; photo 6041). ..	31
Figure 23 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1L (vue vers l'ouest; photo 6052)..	33
Figure 24 : Vue de la berge de la rivière Châteauguay au niveau de l'emprise du côté est du cours d'eau (vue vers le sud-est; photo 6065).	35

Liste des tableaux

Tableau 1 : Description des données relatives des sous-opérations 1A.....	14
Tableau 2 : Description des données relatives des sous-opérations 1B	16
Tableau 3 : Description des données relatives des sous-opérations 1C.....	18
Tableau 4 : Description des données relatives des sous-opérations 1D.....	20
Tableau 5 : Description des données relatives des sous-opérations 1E.....	22
Tableau 6 : Description des données relatives des sous-opérations 1F.....	24
Tableau 7 : Description des données relatives des sous-opérations 1G	26
Tableau 8 : Description des données relatives des sous-opérations 1H.....	27
Tableau 9 : Description des données relatives des sous-opérations 1J.....	29
Tableau 10 : Description des données relatives des sous-opérations 1K	31
Tableau 11 : Description des données relatives des sous-opérations 1L.....	33

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique mandaté par la Ville de Châteauguay, dans le cadre du projet de construction d'une passerelle enjambant la rivière Châteauguay, ainsi que l'aménagement de chemins d'accès et divers éléments connexes. La majeure partie de l'emprise se situe dans l'actuel parc Chèvrefils, situé au 95, chemin de la Haute-Rivière, sur la rive ouest du cours d'eau. L'emprise se poursuit également, mais de manière beaucoup plus restreinte, sur la rive est, en bordure du boulevard Salaberry Sud (figures 1 à 4). L'inventaire a été réalisé du 17 au 19 juin 2024 par une équipe d'un archéologue préhistorien, d'une archéologue spécialiste de la période historique et d'une technicienne-archéologue.

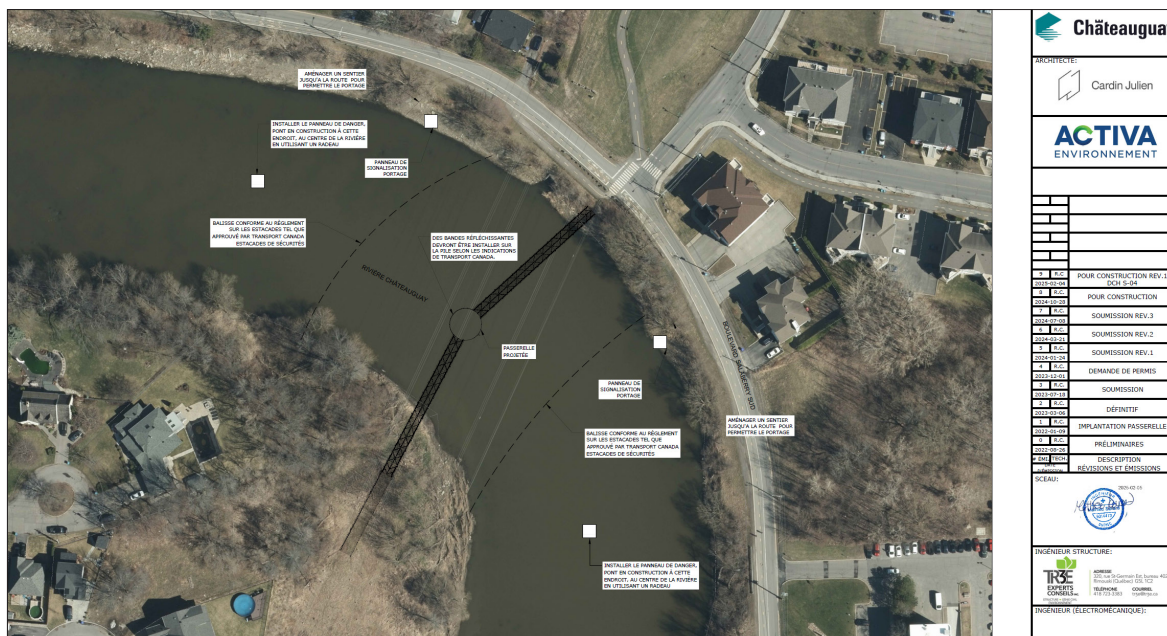


Figure 2 : Plan sur photo aérienne montrant l'emplacement de la passerelle devant être construite pour enjamber la rivière Châteauguay.

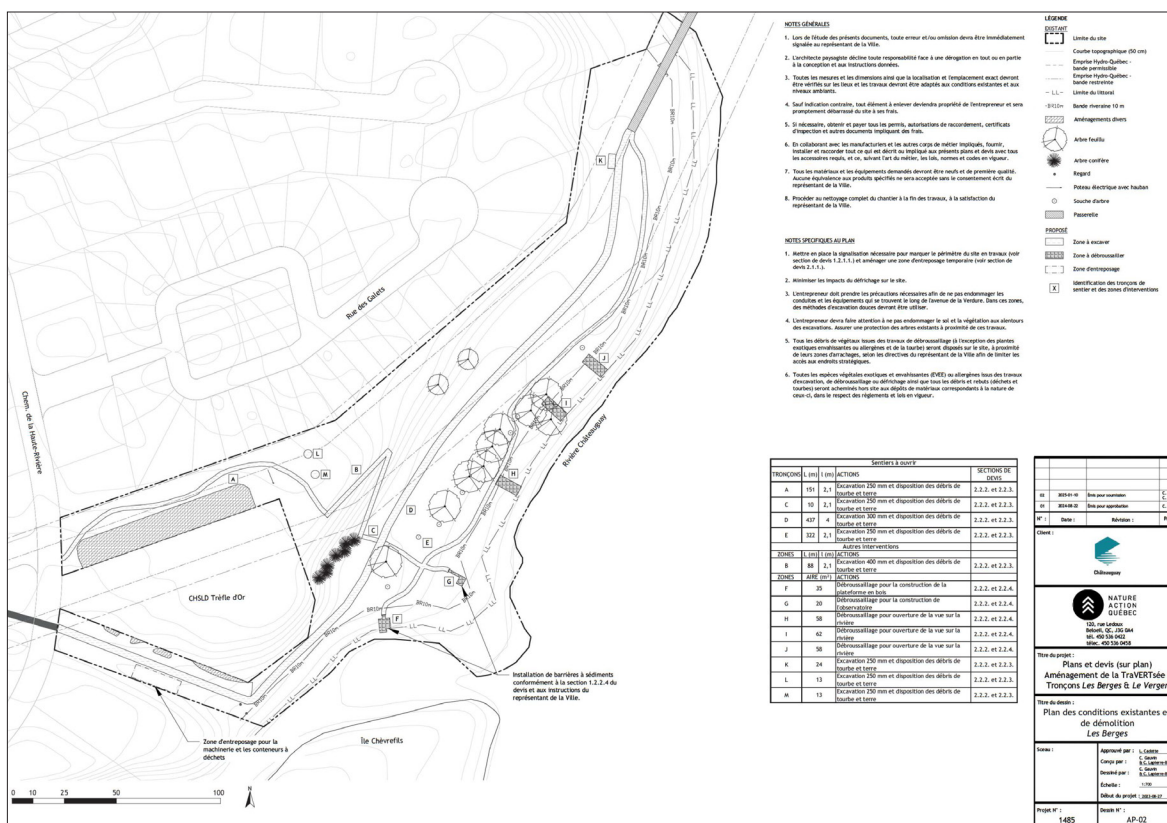


Figure 3 : Plan des conditions existantes et des démolitions prévues dans le secteur du parc Chèvrefils.

2. Objectifs de recherche

L'intervention archéologique a été réalisée en fonction des objectifs suivants :

- Réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux;
- Vérifier la présence de contextes archéologiques et, le cas échéant, évaluer leur nature, leur étendue et leur ancienneté;
- Documenter et interpréter les différentes séquences stratigraphiques observées;
- Analyser les données recueillies et rédiger un rapport d'intervention faisant état des résultats;
- Émettre des recommandations.



Figure 4 : Localisation des sous-opérations. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

3. Méthodes et techniques d'inventaire

Une inspection visuelle de l'emprise a d'abord été réalisée pour vérifier au préalable la présence éventuelle d'artéfacts en surface ou d'autres indices pouvant révéler des traces d'occupation ou de perturbations modernes. Par la suite, un inventaire archéologique a été fait à l'aide de onze tranchées excavées à la pelle mécanique et réparties de manière à couvrir un échantillon représentatif de l'emprise des travaux projetés (figure 4). Les sols ont été fouillés en séparant les différentes couches et en portant une attention particulière aux éventuels vestiges, artéfacts et inclusions. Lorsque des contextes d'intérêt étaient rencontrés, les sols étaient alors excavés manuellement pour maximiser la collecte de données.

Toutes les données pertinentes, comme les séquences stratigraphiques, les artéfacts mis au jour, ainsi que la description de l'environnement ont été consignés dans des fiches appropriées et dans un carnet de notes. Les enregistrements ont également été complétés par des croquis et des relevés photographiques (annexe 1) et les tranchées ont finalement été localisées par un arpenteur. Le système Tikal a été utilisé pour numéroté les différentes tranchées et les niveaux de sols qu'elles renferment. Dans cette optique, toute l'intervention archéologique a été comprise dans l'opération 1, les tranchées ont ensuite reçu chacune une lettre majuscule pour indiquer leur sous-opération (A à L) et les différents niveaux de sols dans chaque sous-opération se sont vus attribués un numéro de lot (ex. : 1A1, 1A2, 1B1, 1B2, etc.). Les artéfacts récoltés durant l'intervention ont été nettoyés et inventoriés (voir l'inventaire des artefacts en annexe 2), pour être ensuite déposés à la réserve de l'ArchéoMusée Roussilon, à La Prairie.

4. Contexte environnemental

L'emprise du projet d'inventaire se situe principalement à l'intérieur du parc Chèvrefils, lequel est localisé sur la rive ouest de la rivière Châteauguay, au 95, chemin de la Haute-Rivière (Châteauguay) (figures 1 et 4). L'emprise se présente comme un terrain plat d'une altitude de 25 à 26 m au-dessus du niveau moyen de la mer et principalement couvert de gazon, d'arbres et d'arbustes (figures 5 et 6). La bande riveraine longeant la rivière est un espace resté boisé qui ne faisait cependant pas partie de notre emprise. La portion nord du parc se situe dans un secteur en friche peuplé de hautes herbes, d'arbustes et de jeunes arbres. L'emprise contenait auparavant deux pylônes électriques, lesquels avaient été retirés depuis un certain temps au moment de notre intervention. À l'ouest de l'emprise inventoriée, on observe une pente d'inclinaison modérée menant à une terrasse de 30 m d'altitude.

Le parc Chèvrefils se situe dans le groupe géologique de Beekmantown et fait partie de la Formation de Beauharnois, laquelle est principalement composée de dolomie massive ou laminée, de calcaire cristallin et de shale (SIGEOM s.d.). Les forages géotechniques réalisés au niveau des culées de la passerelle (une dans le parc et une sur la rive est) ont d'ailleurs confirmé que le socle rocheux est à cet endroit constitué par d'une dolomie massive (Laboratoire GS 2022). Quant aux dépôts meubles, le parc Chèvrefils se situe dans une zone de sédiments glaciomarin fin d'eau profonde pouvant être composée de silt argileux et d'argile silteuse de couleur gris moyen à gris foncé (SIGEOM s.d.). Le forage géotechnique réalisé dans la portion nord du parc a démontré que sous les niveaux superficiels, on tombe sur un till glaciaire composé de sable graveleux et silteux accompagné de traces d'argile. Celui réalisé sur la rive est de la rivière indique que sous 2,44 m de remblai, on atteint un till de même nature (Laboratoire GS 2022).



Figure 5 : Vue de la portion centrale et sud du parc Chèvrefils depuis la terrasse de 30 m d'altitude (vue vers le sud-ouest; photo 5929).



Figure 6 : Vue de la portion nord du parc Chèvrefils depuis la terrasse de 30 m d'altitude (vue vers le nord; photo 5927).

5. Contexte historique et potentiel archéologique

À ce jour, aucun site archéologique n'a été documenté dans l'emprise du parc Chèvrefils ou dans son environnement immédiat. Une seule intervention archéologique a été réalisée à proximité du parc, soit sur le terrain de l'actuel CHSLD de Châteauguay (anciennement le Foyer de Châteauguay) situé juste au sud-ouest de notre emprise. C'est la firme Archéotec (2000) qui a réalisé cet inventaire, lequel n'a pas mené à la découverte de contextes archéologiques. Cette intervention a pris la forme de quatre tranchées excavées à la pelle mécanique et de seize sondages manuels (figure 7).

Les tranchées mécaniques excavées par Archéotec (2000) avaient pour objectif de retrouver des vestiges associés à des moulins et à leurs dépendances au sud du parc Chèvrefils (figure 8). C'est entre 1765 et 1769 (puis reconstruit en 1839-1840) que les Sœurs Grises érigent un moulin à eau pour moudre le grain sur la rive ouest de la rivière. L'aménagement d'un canal de fuite à travers une pointe de terre mènera à la création de l'île Chèvrefils. Cet ensemble sera bonifié par l'aménagement d'une digue, de dépendances, d'habitations, d'un moulin à scie et d'un moulin à carder au courant du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle (Olivier 2003, Ville de Châteauguay s.d.). L'absence de découvertes relatives à cet ensemble industriel lors de l'intervention d'Archéotec (2000) pourrait indiquer que les bâtiments sont situés en dehors de l'emprise inventoriée ou encore que les aménagements modernes ont largement oblitéré ces vestiges.

La portion manuelle de l'inventaire d'Archéotec (2000) a quant à elle été réalisée sur la terrasse de 30 m juste à l'est du CHSLD (13 sondages) et sur la terrasse plus basse (trois sondages). Une tranchée mécanique a aussi été excavée préalable pour vérifier la séquence stratigraphique de ce secteur. Il est possible que certains de ces sondages empiètent sur le parc Chèvrefils et donc sur la portion sud-ouest de notre emprise. L'objectif principal de ces sondages était de vérifier la présence de contextes archéologiques préhistoriques, puisque ces deux terrasses bordant la rivière Châteauguay étaient considérées comme ayant un fort potentiel d'occupation autochtone. Face au secteur d'inventaire, la rivière affecte un méandre et la présence de rapides aurait pu nécessiter un portage pour les canoteurs de jadis, ce qui accentuait d'autant plus le potentiel préhistorique. Malgré cela, tous ces sondages excavés par Archéotec (2000) se sont avérés négatifs.

L'examen des cartes et plans anciens et des photos aériennes du XX^e siècle ne montrent pas l'existence de bâtiments directement dans l'emprise du parc Chèvrefils. En effet, selon ces documents, les bâtiments étaient concentrés plus au sud, face à l'île Chèvrefils, ainsi que directement sur cette dernière (figures 8 et 9).

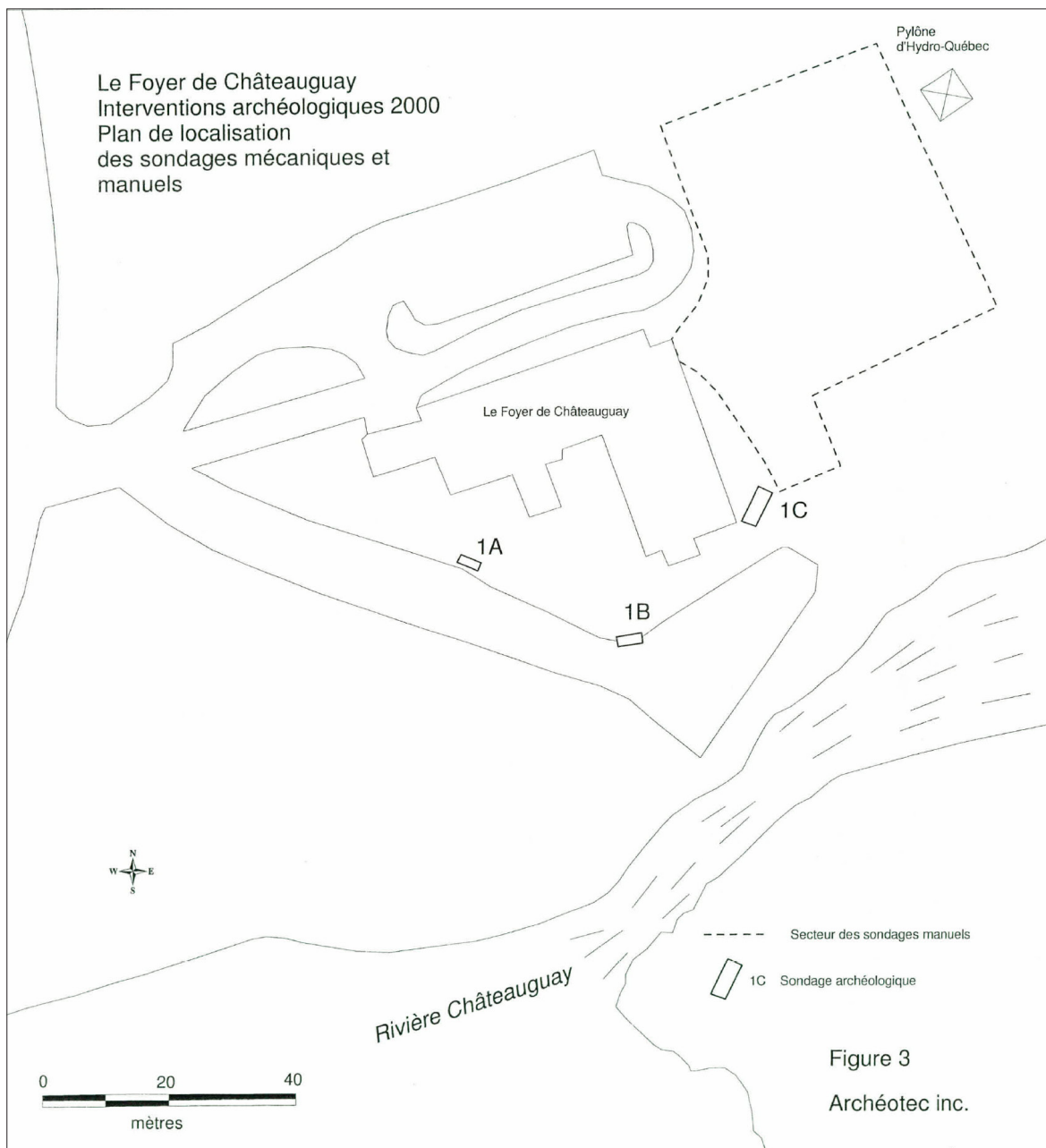


Figure 7 : Plan tiré d'Archéotec (2000 : figure 3) indiquant la localisation des sondages mécaniques et manuels.

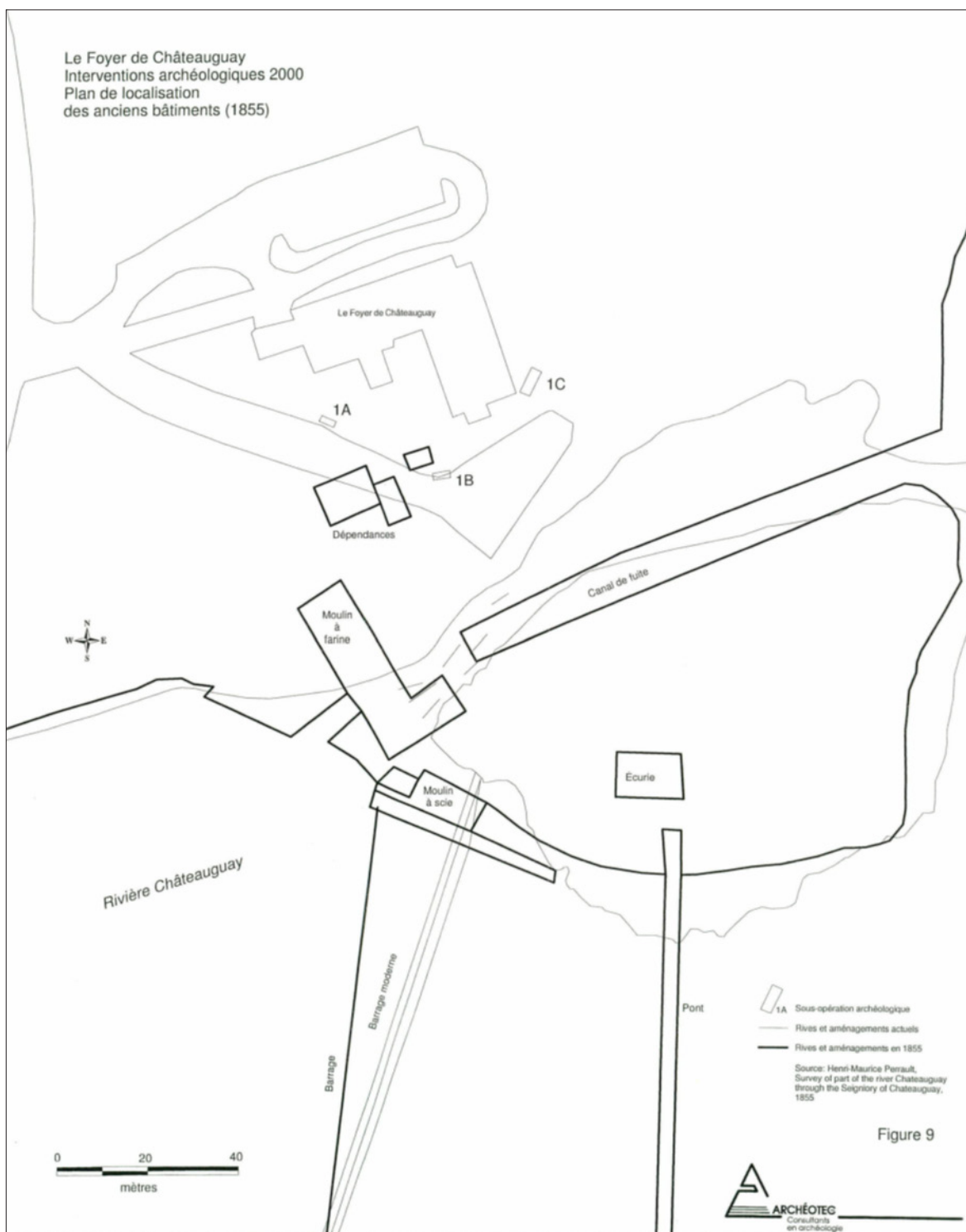


Figure 8 : Plan de localisation des anciens bâtiments associés au moulin de l'île Chèvrefils d'après un plan de 1855. Image tirée d'Archéotec (2000 : figure 9).

L'emprise que nous avons sondée semble pour sa part avoir eu une vocation essentiellement agricole avant l'aménagement du parc. Un plan réalisé par les Sœurs Grises indique que les deux rives de la rivière Châteauguay étaient divisées en lots de forme rectangulaire appartenant à des particuliers (figure 9). Selon ce plan, l'emprise de l'actuel parc Chèvrefils aurait alors été répartie sur trois propriétaires : François Chauvin, Patrick Bannon et Thomas Dale.

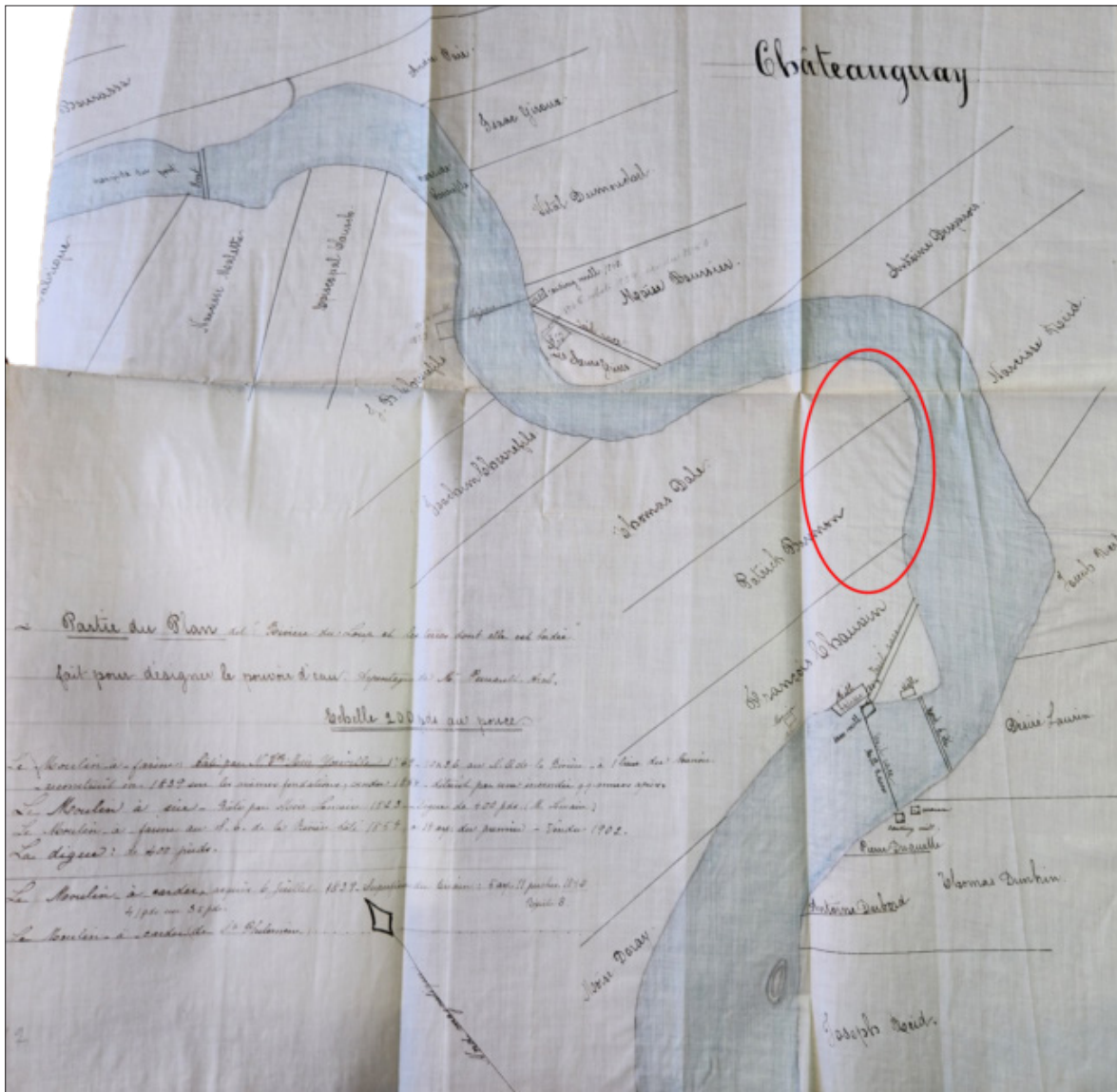


Figure 9 : Extrait d'un plan du Carnet bleu des Sœurs Grises.
L'emprise approximative du parc Chèvrefils a été encerclée en rouge
(Source : Archive des Sœurs Grises de Montréal).

L'examen des photos aériennes de 1930 à 1967 montre aussi que ce secteur est entièrement déboisé et qu'il semble bien être utilisé pour l'agriculture (figure 10). Une photo aérienne de 1983 montre qu'une partie de l'emprise du parc est alors couverte d'arbres, ce qui montre que son utilisation pour la culture du sol a dû cesser plusieurs années auparavant pour laisser le temps aux arbres d'atteindre une certaine maturité. La portion nord de l'emprise semble toutefois toujours cultivée sur des photos aériennes de la décennie 1990 et des photos satellites de Google Earth de 2002 à 2007 (figure 11). En 2008, on voit cependant qu'une partie du lot commence à faire l'objet d'un développement résidentiel, lequel ne touchera jamais l'emprise inventoriée en 2024.



Figure 10 : Photo aérienne datée de 1930. L'emprise approximative du parc Chèvrefils a été encerclée en rouge (Source : Photothèque nationale de l'aire, photo aérienne A2307 N4535).

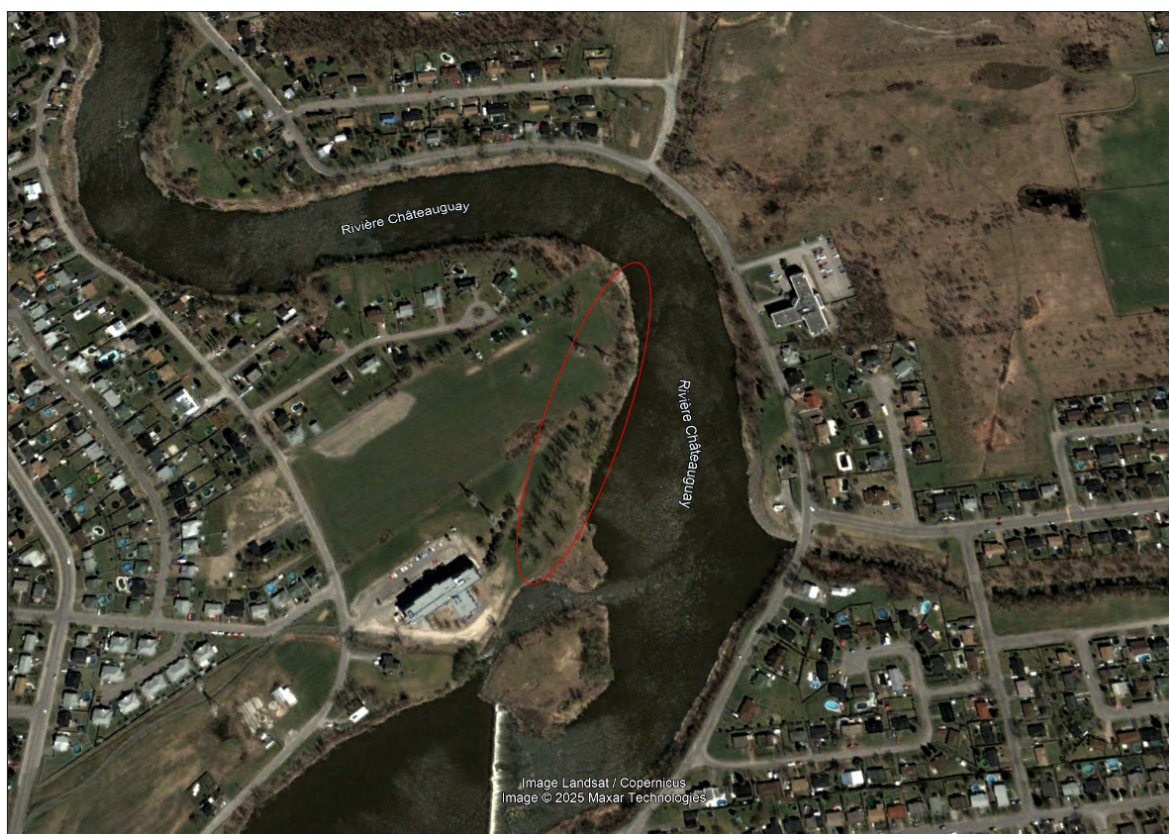


Figure 11 : Photo satellite datée de 2002. L'emprise approximative du parc Chèvrefils a été encerclée en rouge (Source : GoogleEarth 2025).

6. Résultat de l'inventaire archéologique

Ce chapitre présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé en 2024 sur le terrain du parc Chèvrefils, ainsi que la petite portion de l'emprise du côté est de la rivière Châteauguay. Un total de onze tranchées a été réparti sur l'emprise des travaux projetés afin de vérifier la présence de contextes archéologiques (figure 4).

6.1 Sous-opérations 1A

La sous-opération 1A se situe dans la portion nord du parc Chèvrefils (figure 4), dans un secteur dominé par de hautes herbes. Elle a des dimensions de 3,00 X 0,83 m, mais deux paliers de sécurité ont été aménagés, réduisant ainsi la superficie de la tranchée. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,80 m et la séquence stratigraphique de 1A est décrite dans le **tableau 1** (figure 12).

Tableau 1 : Description des données relatives des sous-opérations 1A

Sous opération 1A				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1A1	Argile limoneuse brune organique.	12 cm	Fragments d'asphalte, de béton et de tuyau, fil électrique, emballage de plastique.	Humus
1A2	Argile limoneuse beige grisâtre.	13 cm		Remblai.
1A3	Argile limoneuse brun grisâtre foncé.	25 cm		Ancien labour ou remblai?
1A4	Argile limoneuse grise avec des variations brunâtres et des taches orangées.	40 cm	Aucun	Sol naturel.
1A5	Sable graveleux compact marbré brun et gris avec des taches orangées. Présente des variations plus argileuses et quelques pierres des moyennes dimensions.	Creusé sur 90 cm.	Aucun	Sol naturel (till).

La sous-opération 1A débute par le lot 1A1 qui est le niveau de surface humique actuel. Il se dépose sur une argile limoneuse beige grisâtre (1A2) de 13 cm d'épaisseur, laquelle recouvre une argile limoneuse brun grisâtre foncé de 25 cm d'épaisseur. Ces trois premiers niveaux ont révélé la présence éparse d'objets très récents (fragments d'asphalte, de béton et de tuyau, fil électrique, emballage de plastique). La présence de ces débris modernes pourrait indiquer des sols de remblai, mais on ne peut exclure non plus l'hypothèse de labours, puisque les données historiques montrent que l'emprise a eu une vocation agricole jusqu'au début du XXI^e siècle. Le lot 1A2 est trop mince pour être un labour et il pourrait donc n'être qu'un simple remblai. Par contre, le lot 1A3 pourrait avoir l'épaisseur requise et, dans cette optique, la couche sous-jacente (1A4) serait alors la portion inférieure du même sol, mais n'ayant pas été touchée par le soc de la charrue. Le lot 1A4 est une argile limoneuse grise avec des variations brunâtres et des taches orangées. Il se dépose sur un épais horizon de sable graveleux compact interprété comme un sol naturel stérile de type till (1A5).



Figure 12 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1A en fin de fouille (vue vers l'ouest; photo 5842).

6.2 Sous-opérations 1B

La sous-opération 1B se situe dans la portion nord du parc Chèvrefils (figure 4), dans un secteur dominé par de hautes herbes et des arbustes. Elle a des dimensions de 1,80 X 2,30 m, mais un palier de sécurité vient réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,43 m et sa séquence stratigraphique est décrite dans le **tableau 2** (figure 13).

Tableau 2 : Description des données relatives des sous-opérations 1B

Sous opération 1B				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1B1	Niveau humique noirâtre.	10 cm	Aucun	Humus possiblement fait à partir d'un sol anciennement labouré.
1B2	Argile limoneuse beige grisâtre contenant un peu de charbon de bois.	90 cm	Lame d'outil en fer, pipe en terre cuite fine argileuse blanche, tessons de terre cuite fine blanche.	Ancien labour pour la portion supérieure et sol naturel pour la portion inférieure.
1B3	Sol sableux avec des inclusions de petites pierres.	Creusé sur 50 cm.	Aucun	Sol naturel (till)



Figure 13 : Vue de la paroi nord de la sous-opération 1B en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5861).

Sous le niveau humique (1B1), on rencontre une argile limoneuse beige grisâtre (1B2) contenant quelques artefacts : une lame d'outil en fer, un fragment de fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et trois tessons de terre cuite fine blanche. La datation de ces objets n'est pas très précise, sauf pour un fragment de soucoupe en terre cuite fine blanche qui pourrait avoir été fabriqué entre 1830 et 1860. Les deux autres tessons ne peuvent être positionnés dans le temps de manière précise, mais ils pourraient avoir été produits quelque part durant le XIX^e ou le XX^e siècle. La densité d'artefacts est faible dans le lot 1B2, surtout en considérant sa forte épaisseur (90 cm). Comme l'emprise aurait déjà été cultivée, il nous semble plausible que la portion supérieure de 1B2 ait été labourée, mais sans qu'il soit possible de voir d'interface claire entre la partie intacte de celle affectée par la charrue. Selon cette logique, le lot humique 1B1 serait probablement la portion du labour qui est devenue plus organique avec le temps avec la progression du couvert végétal du secteur en friche. Le lot 1B2 repose sur le lot 1B3, un horizon sableux dont la base n'a pas été atteinte et qui semble être un sol naturel stérile de type till.

6.3 Sous-opérations 1C

La sous-opération 1C se situe dans l'extrémité nord du parc Chèvrefils (figure 4), dans un secteur peuplé de jeunes arbres. Elle a des dimensions de 1,80 X 2,00 m, mais un palier de sécurité vient réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,70 m et sa séquence stratigraphique est décrite dans le **tableau 3** (figure 14).

Tableau 3 : Description des données relatives des sous-opérations 1C

Sous opération 1C				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1C1	Humus sableux.	14 cm	Aucun	Humus
1C2	Sable blond.	9 cm	Coquilles de mollusques.	Niveau d'alluvions issues des crues de la rivière?
1C3	Sol sableux brun.	10 cm		Niveau d'alluvions issues des crues de la rivière?
1C4	Sable blond.	3 cm		Niveau d'alluvions issues des crues de la rivière?
1C5	Sol sablo-argileux brunâtre.	Creusé sur 1,30 m.	Os, creamware, anthracite, coquilles de mollusques.	Ancien labour pour la portion supérieure et sol naturel pour la portion inférieure.



Figure 14 : Vue de la paroi sud de la sous-opération 1C en fin de fouille (vue vers le sud; photo 5881).

La sous-opération 1C a livré sous l'humus de surface (1C1) une succession de trois niveaux sableux, de 3 à 10 cm d'épaisseur (1C2, 1C3, 1C4). La présence éparse de coquilles de mollusques nous incite à penser que ces niveaux pourraient être des dépôts d'alluvions issus des crues de la rivière Châteauguay. Au fond de la tranchée, on rencontre un épais niveau sablo-argileux qui a été creusé sur 1,30 m d'épaisseur (1C5). Nous y avons trouvé quelques os animaux, deux petits fragments de creamware, un peu d'anthracite et quelques coquilles de mollusques. Le creamware est un type céramique en vogue entre le dernier quart du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle. Comme pour le lot 1B2 (sous-opération 1B), il nous semble plausible ici que la portion supérieure de 1C5 ait été labourée, mais sans qu'on ait pu observer d'interface évidente entre celle-ci et la portion inférieure demeurée intacte. Les données historiques montrent en effet que l'emprise aurait été utilisée comme champs agricoles, ce qui expliquerait logiquement la présence d'artéfacts anciens dans la portion supérieure de 1C5.

6.4 Sous-opérations 1D

La sous-opération 1D se situe vers le nord de la partie gazonnée du parc Chèvrefils (figure 4), au sud d'un ancien pylône électrique ayant été retiré. Elle a des dimensions de 1,70 X 2,00 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,53 m et la séquence des niveaux de sol mis au jour est décrite dans le **tableau 4** (figure 15).

Tableau 4 : Description des données relatives des sous-opérations 1D

Sous opération 1D				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1D1	Humus	10 cm	Aucun	Humus possiblement fait à partir d'un sol anciennement labouré.
1D2	Argile limoneuse brun pâle.	25 cm	Un clou tréfilé	Labour
1D3	Alternance de niveaux argileux et sableux de couleur brun à blond.	0,90 m	Aucun	Niveaux d'alluvions issues des crues de la rivière?
1D4	Argile grise compacte avec des taches orangées.	Creusé sur 25 cm.	Aucun	Niveau naturel.



Figure 15 : Vue de la paroi nord de la sous-opération 1D en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5910).

Sous l'humus de surface (1D1), on rencontre un niveau d'argile limoneuse brun pâle de 25 cm d'épaisseur (1D2) qui a livré un seul clou tréfilé et qui pourrait correspondre à un niveau de labour. Sous ce sol, le lot 1D3 se manifeste par une alternance de niveaux argileux et sableux sur 1,10 m d'épaisseur. Cette épaisse succession de niveaux nous amène à proposer l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de couches d'alluvions ayant été déposées successivement lors des crues de la rivière Châteauguay. Enfin, on retrouve sous 1D3, le lot 1D4 qui correspond à une argile grise compacte interprétée comme un niveau naturel stérile.

6.5 Sous-opérations 1E

La sous-opération 1E se situe vers le centre du parc Chèvrefils dans un secteur gazonné (figure 4). Elle a des dimensions de 1,90 X 1,65 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,20 m et la séquence stratigraphique de 1E est décrite dans le **tableau 5** (figure 16).

Tableau 5 : Description des données relatives des sous-opérations 1E

Sous opération 1E				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1E1	Humus argileux compact.	10 cm	Aucun	Humus
1E2	Argile brune très compacte et contenant des roches, des fragments de ciment et du gravier.	30 cm	Aucun	Remblai?
1E3	Loam sablo-argileux gris foncé, moyennement meuble et homogène.	37 cm	Clous tréfilés, un tesson de verre transparent vert.	Labour?
1E4	Loam limono-argileux beige moucheté de consistance meuble.	20 cm	Aucun	Sol naturel.
1E5	Argile brun grisâtre avec taches orangées.	Creusée sur 25 cm.	Aucun	Sol naturel.



Figure 16 : Vue de la paroi sud-ouest de la sous-opération 1E en fin de fouille (vue vers le sud-ouest; photo 5933).

Sous l'humus de surface (1E1) on tombe sur un niveau d'argile brune (1E2) que nous croyons être du remblai considérant la présence de fragments de ciment. Vient ensuite le lot 1E3, un loam sablo-argileux gris foncé qui a livré quelques artefacts récents, soit des clous tréfilés et un tesson de bouteille en verre transparent vert de type 7up. Puisque le secteur a déjà eu une vocation agricole, probablement jusque dans la décennie 1970, il semble plausible que ce niveau soit un ancien labour. Cette interprétation est d'ailleurs cohérente avec le sol sous-jacent (1E4), un autre loam sablo-argileux, mais de couleur différente et qui n'a livré aucun artefact. Le lot 1E4 pourrait essentiellement être le même sol que 1E3, mais la portion qui n'a pas été affectée par les labours. Enfin, tout au fond de la tranchée, on retrouve le lot 1E5, une argile brun grisâtre qui semble être un niveau naturel stérile.

6.6 Sous-opérations 1F

La sous-opération 1F se situe vers le centre du parc Chèvrefils dans un secteur gazonné (figure 4). Elle a des dimensions de 1,90 X 1,65 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,25 m et la séquence stratigraphique de 1F est décrite dans le **tableau 6** (figure 17).

Tableau 6 : Description des données relatives des sous-opérations 1F

Sous opération 1F				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1F1	Humus	12 cm	Aucun	Humus possiblement fait à partir d'un sol anciennement labouré.
1F2	Argile limoneuse brunâtre, moyennement compacte et contenant de rares cailloux et un peu de charbon de bois.	27 cm	Un tesson de verre transparent vert.	Labour?
1F3	Argile limoneuse brune mouchetée beige, légèrement compacte.	23 cm	Aucun	Sol naturel?
1F4	Argile limoneuse brune, moyennement compacte.	25 cm	Aucun	Sol naturel.
1F5	Argile brun grisâtre.	Creusée sur 35 cm.	Aucun	Niveau naturel.



Figure 17 : Vue de la paroi nord de la sous-opération 1F en fin de fouille (vue vers le nord; photo 5943).

La sous-opération 1F débute par un niveau humique (1F1) se déposant sur une argile limoneuse brunâtre (1F2) qui contenait un tesson de bouteille en verre transparent vert de type 7up. Puisque le secteur aurait déjà été cultivé, nous croyons que ce niveau pourrait être un ancien labour. Il repose sur le lot 1F3, une argile limoneuse brune mouchetée beige qui serait le même sol que 1F2, mais la partie inférieure qui n'a pas été affectée par la charrue. Ce lot repose sur un niveau similaire (1F4), une argile limoneuse brune, qui serait un sol naturel à l'instar du niveau sous-jacent, le lot 1F5, une argile de couleur brun grisâtre.

6.7 Sous-opérations 1G

La sous-opération 1G est positionnée vers le sud du parc Chèvrefils, dans un secteur gazonné (figure 4). Elle a des dimensions de 1,65 X 1,65 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,28 m et la séquence stratigraphique de 1G est décrite dans le **tableau 7** (figure 18).

Tableau 7 : Description des données relatives des sous-opérations 1G

Sous opération 1G				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1G1	Niveau humique.	7 cm	Aucun	Humus
1G2	Argile limoneuse brune compacte.	55 cm	Aucun	Labour?
1G3	Loam sablo-argileux beige moucheté brun, mais devenant graduellement plus argileux et brun vers le fond. Présence d'une trace de charbon, possiblement une racine brûlée.	Creusé sur 69 cm.	Aucun	Sol naturel.



Figure 18 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1G en fin de fouille (vue vers l'ouest; photo 5967).

Sous le niveau humique de surface (1G1), on découvre le lot 1G2, une argile limoneuse brune qui pourrait être un niveau de labour. Ce dernier s'appuie sur le lot 1G3, un loam sablo-argileux beige moucheté brun, mais devenant graduellement plus argileux et plus brun en s'enfonçant vers le fond. On y a trouvé une trace de charbon qui semble être une racine brûlée, ce qui nous incite à croire que ce niveau serait d'origine naturelle. Aucun artéfact n'a été mis au jour dans cette sous-opération.

6.8 Sous-opérations 1H

La sous-opération 1H se situe vers le sud du parc Chèvrefils, dans un secteur gazonné (figure 4). Elle a des dimensions de 1,67 X 1,90 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,16 m et la séquence stratigraphique de 1H est décrite dans le **tableau 8** (figure 19).

Tableau 8 : Description des données relatives des sous-opérations 1H

Sous opération 1H				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1H1	Niveau humique.	13 cm	Aucun	Humus
1H2	Pierre concassée dans une matrice d'humus.	4 cm	Aucun	Humus infiltré dans un niveau de pierres concassées, possiblement une ancienne aire de circulation.
1H3	Sol argileux brun compact contenant quelques pierres.	22 cm	Aucun	Remblai?
1H4	Argile brun pâle, avec les restes d'un foyer de la période historique.	48 cm	Plastique, terre cuite fine blanche, verre transparent brun.	Sol potentiellement labouré contenant un foyer récent.
1H5	Argile compacte brun pâle.	Creusé sur 30 cm	Aucun	Sol naturel.

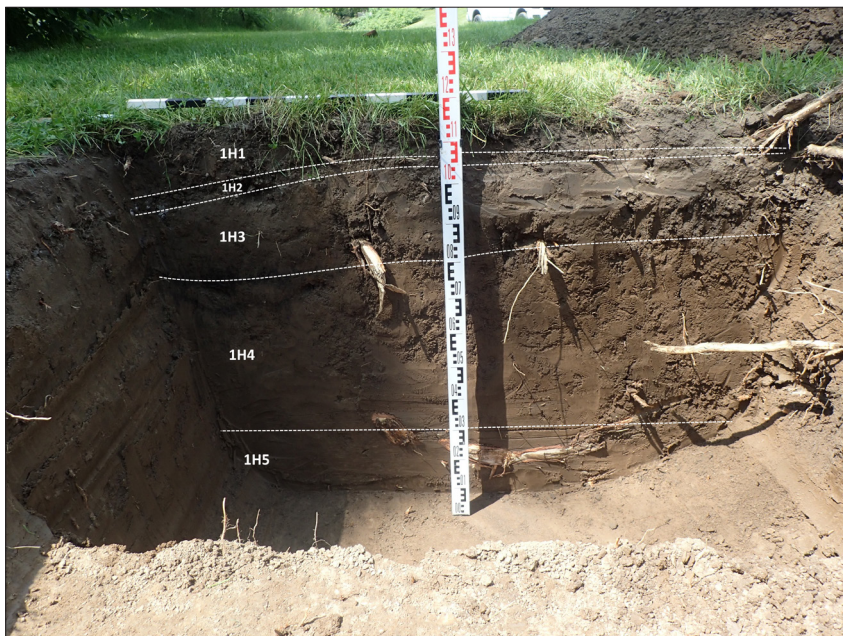


Figure 19 : Vue de la paroi sud-ouest de la sous-opération 1H en fin de fouille (vue vers le sud-ouest; photo 6014).

La sous-opération 1H se présente d'abord par un humus (1H1) reposant sur un niveau de pierres concassées dans lequel l'humus de surface s'est infiltré (1H2). Il s'agit probablement d'une ancienne aire de circulation en gravier ayant été recouverte par le niveau gazonné 1H1. Le lot 1H2 repose sur 1H3, une couche argileuse brune qui semble être un remblai, puisqu'il recouvre une aire de combustion historique assez récente située dans le coin sud de la tranchée et retrouvée à la surface du lot 1H4 (figure 20). Ce lot correspond à un niveau d'argile brun pâle de 48 cm d'épaisseur et nous pensons qu'il est probable qu'il s'agisse d'un niveau de labour. Le foyer a quant à lui été fouillé minutieusement et un échantillon des sols a été tamisé (mailles 1/8 de pouce). La structure se manifeste par une concentration de charbon de bois accompagnée d'une pierre rougie et fracturée par la chaleur. La portion dégagée faisait 30 X 50 cm et la base du foyer se situe entre 43 et 50 cm sous la surface de la sous-opération 1H. La base du foyer montre également du sol rubéfié et induré, attestant qu'il y a bien eu de la chauffe sur place. Bien que l'on n'ait retrouvé aucun artéfact directement dans la structure de combustion, on a mis au jour en périphérie un petit objet en plastique de nature indéterminée, deux tessons de vaisselle en terre cuite fine blanche et un tesson de bouteille en verre transparent brun de forme carrée, probablement le reste d'une bouteille de médicament ou d'alcool. L'artéfact en plastique indique une datation du XX^e siècle, ceux en terre cuite fine blanche pourraient dater du XIX^e ou du XX^e siècle, alors que le tesson de bouteille pourrait avoir été produit quelque part entre la mi-XIX^e siècle et le XX^e siècle. Considérant la présence de plastique, le fait que tous les autres objets pourraient dater du XX^e siècle et que le secteur fut un champ en culture jusque dans la décennie 1970 environ, nous pensons que le foyer daterait de la fin du XX^e siècle. En effet, s'il était plus ancien, il aurait nécessairement été déstructuré par les labours. Enfin, sous 1H4, on rencontre 1H5, une argile compacte de couleur brun pâle qui semble bien être un sol naturel stérile.



Figure 20 : Vue en paroi du foyer historique mis au jour dans le lot 1H4 (vue vers le sud-ouest; photo 6004).

6.9 Sous-opérations 1J

La sous-opération 1J se situe dans l'extrémité sud du parc Chèvrefils, dans un secteur gazonné (figure 4). Elle a des dimensions de 1,70 X 1,80 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 2,08 m et sa séquence stratigraphique est décrite dans le **tableau 9** (figure 21).

Tableau 9 : Description des données relatives des sous-opérations 1J

Sous opération 1J				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1J1	Niveau humique.	12 cm	Aucun	Humus
1J2	Niveau de pierres concassées.	3 cm	Aucun	Ancienne aire de circulation.
1J3	Sol argileux brun foncé.	9 cm	Un tessou de cream-ware et un de terre cuite fine blanche.	Ancien humus fait à partir d'un sol labouré?
1J4	Sol argileux brun pâle avec des variations orangées et contenant un peu de charbon de bois épars.	30 cm	Aucun	Ancien labour?
1J5	Argile brune compacte.	125 cm	Aucun	Sol naturel.
1J6	Argile grise bleutée.	Creusée sur 28 cm.	Aucun	Sol naturel.



Figure 21 : Vue de la paroi est de la sous-opération 1J avant d'atteindre l'argile du lot 1J6 (vue vers l'est; photo 6022).

Sous l'humus de surface (1J1), on tombe sur un mince niveau de pierres concassées (1J2) qui servait probablement d'aire de circulation. Sous cette dernière, on rencontre un niveau argileux brun contenant un tesson de creamware et un de terre cuite fine blanche (1J3). Il s'agit possiblement de l'ancien niveau de surface. Le creamware a été en circulation entre les dernières décennies du XVIII^e et les premières du XIX^e siècle, alors que l'artéfact en terre cuite fine blanche serait d'un style probablement daté du XIX^e siècle. Sous 1J3, on rencontre ensuite une succession de trois niveaux argileux. Le premier (1J4) est de couleur brun pâle avec des variations orangées, ainsi que des inclusions de charbon de bois. Comme l'emprise du parc a été cultivée auparavant, nous estimons plausible qu'il puisse s'agir d'un ancien niveau de labour. Dans cette perspective, 1J3 serait donc aussi une partie de ce labour, mais devenue plus organique avec le temps, ce qui expliquerait alors sa teinte plus foncée. Sous 1J4, on rencontre 1J5, qui correspond à une couche d'argile brune compacte de 1,25 m d'épaisseur, laquelle se dépose sur une argile gris bleuté dont le fond n'a pas été atteint (1J6). Ces deux derniers niveaux sont interprétés comme des sols naturels stériles.

6.10 Sous-opérations 1K

La sous-opération 1K se situe dans la portion sud du parc Chèvrefils (figure 4) et elle présente des dimensions de 1,60 X 1,70 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,16 m et la séquence stratigraphique de 1K est décrite dans le **tableau 10** (figure 22).

Tableau 10 : Description des données relatives des sous-opérations 1K

Sous opération 1K				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1K1	Niveau humique.	13 cm	Aucun	Humus
1K2	Argile brun grisâtre très compacte.	33 cm	Verre transparent vert, fil de métal de clôture barbelée.	Remblai ou ancien labour?
1K3	Argile brun foncé compacte.	37 cm	Un tesson de terre cuite commune vernissée de fabrication locale.	Ancien labour?
1K4	Argile brune mouchetée compacte.	Creusée sur 40 cm.	Aucun	Sol naturel.



Figure 22 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1K (vue vers l'ouest; photo 6041).

L'humus de surface (1K1) repose sur une argile brun grisâtre compacte (1K2) qui pourrait être un niveau de remblai ou peut-être un ancien labour. On y a trouvé un tesson de bouteille en verre transparent vert (style 7up) et un fragment de clôture barbelé. Le tesson de bouteille indique une datation assez récente du XX^e ou XXI^e siècle et le fil barbelé pourrait indiquer une fonction agricole. Sous cette couche on découvre le lot 1K3, une argile brun foncé compacte qui a livré un petit tesson de terre cuite commune vernissée de fabrication locale, un type céramique dont la production cesse vers le début du XX^e siècle. Cette couche aussi pourrait être interprétée comme un labour, mais seulement si celle d'au-dessus est alors vue comme un remblai. La présence d'un tesson de poterie probablement antérieur au XX^e siècle rend peu probable l'idée qu'il s'agisse d'un simple horizon naturel. La présence de cet artefact favoriserait donc l'hypothèse du labour. Enfin, sous 1K3, on retrouve une argile brune mouchetée compacte qui serait vraisemblablement un sol naturel stérile (1K4).

6.11 Sous-opérations 1L

La sous-opération 1L se situe dans la portion centrale du parc Chèvrefils, dans un secteur gazonné (figure 4). Elle présente des dimensions de 1,70 X 1,80 m, mais un palier de sécurité vient ensuite réduire sa superficie. La profondeur maximale atteinte pour cette tranchée est de 1,06 m et sa séquence stratigraphique est décrite dans le **tableau 11** (figure 23).

Tableau 11 : Description des données relatives des sous-opérations 1L

Sous opération 1L				
Lot	Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artéfacts	Commentaires/interprétations
1L1	Niveau humique.	10 cm	Aucun	Humus
1L2	Sable beige meuble contenant un peu de pierres concassées.	9 à 30 cm.	Aucun	Remblai
1L3	Argile brun foncé.	8 cm	Aucun	Ancien humus fait à partir d'un sol labouré?
1L4	Argile gris brunâtre compacte.	45 cm	Quatre tessons de terre cuite fine blanche.	Ancien labour?
1L5	Argile grise compacte avec des taches orangées et un peu de charbons de bois épars.	Creusé sur 25 cm.	Aucun	Sol naturel.

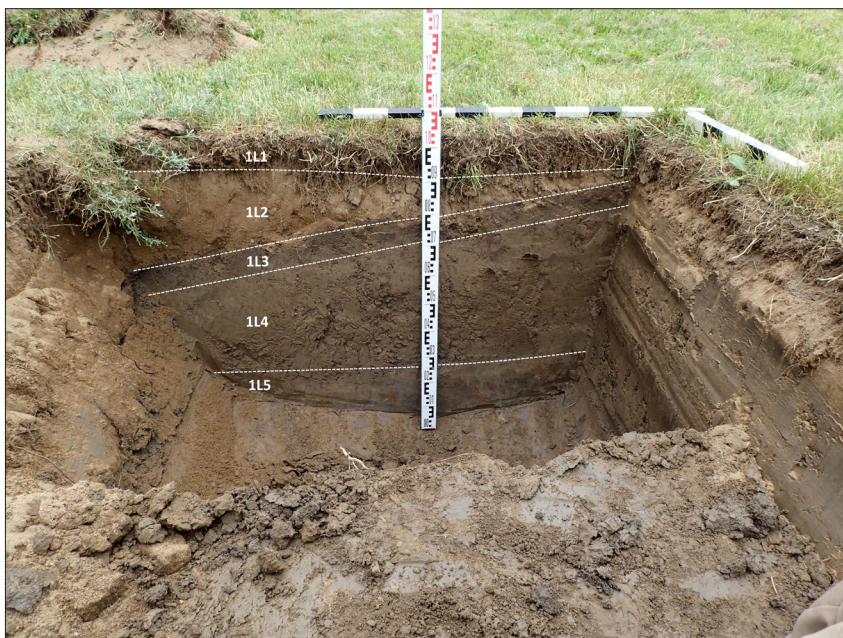


Figure 23 : Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1L (vue vers l'ouest; photo 6052).

La sous-opération 1L débute avec l'humus de surface (1L1) qui repose sur un remblai de sable et de pierres concassées (1L2). Sous ce dernier, on tombe sur une argile brun foncé de 8 cm qui pourrait être un ancien humus argileux. On retrouve ensuite le lot 1L4, un niveau d'argile gris brunâtre comptant quatre tessons de terre cuite fine blanche dont le style remonterait au XIX^e siècle. Il s'agirait possiblement du niveau de labour observé dans les autres sous-opérations et dans lequel se seraient mélangés quelques résidus de l'occupation des lieux. Dans cette optique 1L3 serait en fait la portion supérieure du labour devenue plus organique, ce qui expliquerait sa teinte plus foncée. Le lot 1L4 repose enfin sur une argile grise compacte et tachetée d'oxydation orangée (1L5). La base de ce sol n'a pas été atteinte et il s'agirait ici d'un niveau naturel stérile.

6.12 Rive est de la rivière Châteauguay

L'emprise des travaux devant recevoir la culée de la passerelle sur la rive est de la rivière Châteauguay a fait l'objet d'une inspection visuelle. Cela a permis de découvrir que cette emprise est principalement constituée par les berges de la rivière qui affectent une pente assez prononcée (figure 24). Quant à la portion supérieure de l'emprise, elle affecte un petit replat artificiel pour l'aménagement d'une piste cyclable. Le forage géotechnique réalisé à cet endroit a d'ailleurs démontré la présence d'un remblai moderne de 2,44 m d'épaisseur (Laboratoire GS 2022). Il n'existe donc pas à cet endroit de surface propice à la réalisation d'un sondage ou d'une tranchée. Pour cette raison, l'intervention archéologique de ce secteur s'est limitée à cette inspection visuelle.



Figure 24 : Vue de la berge de la rivière Châteauguay au niveau de l'emprise du côté est du cours d'eau (vue vers le sud-est; photo 6065).

7. Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé au parc Chèvrefils (Châteauguay) a permis la réalisation de onze tranchées excavées à la pelle mécanique, lesquelles ont été distribuées sur l'ensemble de l'emprise des travaux. L'intervention a également permis la réalisation d'une inspection visuelle de la petite emprise située à l'est de la rivière Châteauguay. Malgré ces efforts, aucun site archéologique n'a été découvert lors de cet inventaire.

Les tranchées réalisées sur l'emprise du parc Chèvrefils ont révélé des niveaux que nous avons interprétés comme des labours en s'appuyant sur la documentation historique indiquant que le secteur avait une vocation agricole jusque dans la décennie 1970 probablement pour la majeure partie du parc et jusqu'à la décennie 2000 pour sa portion nord. Ces niveaux sont souvent associés à des artefacts épars principalement datés des XIX^e et XX^e siècles, ce qui tend à indiquer l'ancienneté de la vocation agricole des lieux. La présence de creamware dans quelques tranchées pourrait même suggérer une occupation depuis les dernières décennies du XVII^e siècle. Cela ne serait d'ailleurs guère étonnant puisque les Sœurs Grises construisent un moulin à farine entre 1765 et 1769 juste au sud du parc Chèvrefils, illustrant bien la vocation agricole de ce secteur de Châteauguay.

Considérant les résultats négatifs de l'inventaire archéologique, nous en concluons que le parc Chèvrefils ne contient pas de site archéologique et que les travaux d'aménagement prévus peuvent avoir lieu sans risque pour le patrimoine enfoui. Les travaux peuvent également avoir lieu sans la poursuite des recherches archéologiques sur le terrain.

8. Bibliographie

8.1 Documents consultés

Archéotec

2000 *Inventaire archéologique dans le cadre de l'agrandissement et du réaménagement du Foyer de Châteauguay, projet 06115C-O 1*. Rapport inédit, Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoire GS

2022 *Étude géotechnique (reconnaissance des sols) et de caractérisation environnementale préliminaire des sols* Projet de construction d'une passerelle au Parc Chèvrefils à Châteauguay (Québec) Lot 3 824 610 et Lot 6 106 546 du cadastre du Québec. Rapport inédit déposé à la Ville de Châteauguay.

Olivier, Suzanne

2003 *Histoire de Châteauguay*. Rapport inédit disponible aux Archives des Soeurs Grises, Montréal.

Ville de Châteauguay

s.d. « Le moulin de l'île Chèvrefils », *Châteauguay au fil du temps*, vol. 6, no 2.

8.2 Ressources web

Système d'informations géominières (SIGEOM)

s.d. « Carte interactive », Ministère des Ressources naturelles et des Forêts [ressource en ligne], https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=F (page consultée le 3 février 2025).

8.3 Documents d'archives

« Moulin et digues : 1840-1854-1902 » tiré du Carnet bleu, Archives des Soeurs Grises de Montréal, 1880, ASGM-L004-A-1-1.

Photos aériennes datant de 1930, Photothèque nationale de l'aire, photo aérienne, #A2307 N4535

9. Annexes

Annexe 1 : Catalogue des photographies

Annexe 2 : Inventaire des artefacts

Annexe 1 : Catalogue des photographies

No de photos	Description	Orientation	Date
5832-5835	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1A.	Variée	17/06/2024
5836-5837	Objets modernes visibles dans la sous-opération 1A.	O	17/06/2024
5838-5840	Paroi ouest de la sous-opération 1A à 85 cm de profondeur d'excavation.	O	17/06/2024
5841	Vue de la sous-opération 1A.	N	17/06/2024
5842-5845	Paroi ouest de la sous-opération 1A en fin de fouille.	O	17/06/2024
5846	Vue de la sous-opération 1A en fin de fouille.	N	17/06/2024
5847-49	Vue de la sous-opération 1A en fin de fouille.	S	17/06/2024
5850-5853	Vue de la sous-opération 1B en début de fouille.	NE	17/06/2024
5854-5855	Vue de la sous-opération 1B en début de fouille.	O	17/06/2024
5856	Vue de la sous-opération 1A en fin de fouille.	O	17/06/2024
5857-5858	Vue de la sous-opération 1B en cours de fouille.	NE	17/06/2024
5859-5862	Paroi nord de la sous-opération 1B en fin de fouille.	N	17/06/2024
5863	Vue de la sous-opération 1B en fin de fouille.	E	17/06/2024
5864-5867	Vue de la sous-opération 1B en fin de fouille.	NE	17/06/2024
5868	Vue de la sous-opération 1B en fin de fouille.	N	17/06/2024
5869-5870	Vue de la sous-opération 1B en fin de fouille.	O	17/06/2024
5871-5874	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1C avant sa fouille.	NE	17/06/2024
5875-5876	Vue de la sous-opération 1C en cours de fouille.	O	17/06/2024
5877-5881	Paroi sud de la sous-opération 1C en fin de fouille.	S	17/06/2024
5882-5883	Vue de la sous-opération 1C en fin de fouille.	E	17/06/2024
5884-5887	Vue de la sous-opération 1C en fin de fouille.	N	17/06/2024
5888-5890	Vue de la sous-opération 1C en fin de fouille.	S	17/06/2024
5891	Vue de la sous-opération 1C en fin de fouille.	SO	17/06/2024
5892-5893	Vue de la sous-opération 1C en fin de fouille.	O	17/06/2024
5894-5895	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1D.	S	18/06/2024
5896	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1D.	N	18/06/2024
5897	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1D.	E	18/06/2024
5898	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1D.	O	18/06/2024
5899-5900	Vue de la sous-opération 1D en cours de fouille.	O	18/06/2024
5901	Vue de la sous-opération 1D en cours de fouille.	N	18/06/2024
5902	Vue de la sous-opération 1D en cours de fouille.	S	18/06/2024
5903-5904	Vue de la sous-opération 1D en cours de fouille.	NO	18/06/2024
5905-5907	Paroi nord de la sous-opération 1D à 1,10 m de profondeur.	N	18/06/2024
5908-5910	Paroi nord de la sous-opération 1D en fin de fouille.	N	18/06/2024
5911-5912	Vue de la sous-opération 1D en fin de fouille.	O	18/06/2024
5913-5915	Vue de la sous-opération 1D en fin de fouille.	S	18/06/2024
5916-5919	Vue de la sous-opération 1D en fin de fouille.	E	18/06/2024
5920-5922	Vue de la sous-opération 1D en fin de fouille.	N	18/06/2024
5923	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1E.	SO	18/06/2024
5924	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1E.	S	18/06/2024

No de photos	Description	Orientation	Date
5925	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1E.	E	18/06/2024
5926	Vue générale de la portion nord du parc Chèvrefils	NE	18/06/2024
5927	Vue générale de la portion nord du parc Chèvrefils	N	18/06/2024
5928	Vue générale de la portion centrale du parc Chèvrefils	SE	18/06/2024
5929	Vue générale du parc Chèvrefils depuis sa portion centrale	SO	18/06/2024
5930-5933	Paroi ouest de la sous-opération 1E en fin de fouille.	SO	18/06/2024
5934	Vue de la sous-opération 1E en fin de fouille.	SO	18/06/2024
5935	Vue de la sous-opération 1E en fin de fouille.	SE	18/06/2024
5936	Vue de la sous-opération 1E en fin de fouille.	NE	18/06/2024
5937	Vue de la sous-opération 1E en fin de fouille.	NO	18/06/2024
5938	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1F.	NO	18/06/2024
5939	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1F.	N	18/06/2024
5940	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1F.	SE	18/06/2024
5941	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1F.	S	18/06/2024
5942	Vue du parc Chèvrefils près de la sous-opération 1F	SO	18/06/2024
5943-5946	Paroi nord de la sous-opération 1F en fin de fouille.	N	18/06/2024
5947-5948	Vue de la sous-opération 1F en fin de fouille.	N	18/06/2024
5949-5950	Vue de la sous-opération 1F en fin de fouille.	O	18/06/2024
5951	Vue de la sous-opération 1F en fin de fouille.	S	18/06/2024
5952-5955	Vue de la sous-opération 1F en fin de fouille.	E	18/06/2024
5956	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1G.	S	18/06/2024
5957	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1G.	O	18/06/2024
5958	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1G.	N	18/06/2024
5959	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1G.	E	18/06/2024
5960	Vue du parc Chèvrefils près de la sous-opération 1G.	NE	18/06/2024
5961-5963	Tache charbonneuse dans la sous-opération 1G	O	18/06/2024
5964-5967	Paroi ouest de la sous-opération 1G en fin de fouille.	O	18/06/2024
5968	Vue de la sous-opération 1G en fin de fouille.	S	18/06/2024
5969-5973	Vue de la sous-opération 1G en fin de fouille.	O	18/06/2024
5974	Vue de la sous-opération 1G en fin de fouille.	N	18/06/2024
5975	Vue de la sous-opération 1G en fin de fouille.	E	18/06/2024
5976	Vue de la sous-opération 1G en fin de fouille.	SE	18/06/2024
5977-5978	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1H.	NE	19/06/2024
5979	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1H.	SE	19/06/2024
5980	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1H.	SO	19/06/2024
5981	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1H.	NO	19/06/2024
5982-5985	Tache charbonneuse et pierre rubéfiée dans la sous-opération 1H	S	19/06/2024
5986-5987	Tache charbonneuse et pierre rubéfiée dans la sous-opération 1H	O	19/06/2024
2988	Tache charbonneuse et pierre rubéfiée dans la sous-opération 1H	S	19/06/2024
5989-5993	Concentration de charbon vue en coupe dans la sous-opération 1H	O	19/06/2024
5994-5995	Concentration de charbon vue en coupe dans la sous-opération 1H	S	19/06/2024

No de photos	Description	Orientation	Date
5996-5997	Concentration de charbon vue en coupe dans la sous-opération 1H	S	19/06/2024
5998-6000	Concentration de charbon en fin de fouille dans la sous-opération 1H	SO	19/06/2024
6001-6003	Concentration de charbon en fin de fouille dans la sous-opération 1H	SO	19/06/2024
6004-6006	Concentration de charbon en fin de fouille dans la sous-opération 1H	SO	19/06/2024
6007	Concentration de charbon en fin de fouille dans la sous-opération 1H	SO	19/06/2024
6008	Concentration de charbon en fin de fouille dans la sous-opération 1H	S	19/06/2024
6009-60016	Paroi ouest de la sous-opération 1H en fin de fouille.	SO	19/06/2024
6017-6019	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1J.	E	19/06/2024
6020	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1J.	SE	19/06/2024
6021	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1J.	O	19/06/2024
6022-6024	Paroi est de la sous-opération 1J en fin de fouille, à 1,16 m de profondeur	E	19/06/2024
6025	Vue de la sous-opération 1J à 1,16 m de profondeur.	E	19/06/2024
6026	Vue de la sous-opération 1J à 1,16 m de profondeur.	S	19/06/2024
6027	Vue de la sous-opération 1J à 1,16 m de profondeur.	E	19/06/2024
6028	Vue de la sous-opération 1J à 1,16 m de profondeur.	N	19/06/2024
6029	Vue de la sous-opération 1J à 1,16 m de profondeur.	E	19/06/2024
6030	Vue de la sous-opération 1J à 2,08 m de profondeur.	N	19/06/2024
6031	Vue de la sous-opération 1J à 2,08 m de profondeur.	E	19/06/2024
6032	Vue de la sous-opération 1J à 2,08 m de profondeur.	N	19/06/2024
6033	Vue de la sous-opération 1J à 2,08 m de profondeur.	O	19/06/2024
6034-6035	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1K.	NE	19/06/2024
6036	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1K.	SO	19/06/2024
6037	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1K.	NO	19/06/2024
6038	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1K.	O	19/06/2024
6039-6041	Paroi ouest de la sous-opération 1K en fin de fouille.	O	19/06/2024
6042	Vue de la sous-opération 1K en fin de fouille.	SO	19/06/2024
6043	Vue de la sous-opération 1K en fin de fouille.	SE	19/06/2024
6044	Vue de la sous-opération 1K en fin de fouille.	NE	19/06/2024
6045	Vue de la sous-opération 1K en fin de fouille.	NO	19/06/2024
6046-6047	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1L.	SO	19/06/2024
6048	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1L.	E	19/06/2024
6049	Vue générale de l'emplacement de la sous-opération 1L.	NE	19/06/2024
6050-6052	Paroi ouest de la sous-opération 1L en fin de fouille.	O	19/06/2024
6053	Vue de la sous-opération 1L en fin de fouille.	O	19/06/2024
6054	Vue de la sous-opération 1L en fin de fouille.	S	19/06/2024
6055	Vue de la sous-opération 1L en fin de fouille.	E	19/06/2024
6056	Vue de la sous-opération 1L en fin de fouille.	N	19/06/2024
6057	Vue de la rive ouest de la rivière depuis la rive est.	SO	19/06/2024

No de photos	Description	Orientation	Date
6058	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	S	19/06/2024
6059	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	SO	19/06/2024
6060	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	S	19/06/2024
6061	Vue de la rivière depuis l'emprise du côté est du cours d'eau.	S	19/06/2024
6062	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	O	19/06/2024
6063-6064	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	S	19/06/2024
6065	Vue de la berge de la rivière Châteauguay au niveau de l'emprise du côté est du cours d'eau.	SE	19/06/2024
6066	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	S	19/06/2024
6067	Vue de la berge de la rivière Châteauguay au niveau de l'emprise du côté est du cours d'eau.	NO	19/06/2024
6068	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	SO	19/06/2024
6069-6970	Vue de l'emprise du côté est de la rivière, au niveau de la rue et de la piste cyclable.	S	19/06/2024

Annexe 2 : Inventaire des artefacts

Borden	Op.	Sous-op.	Lot	Matériau	Nb. Fragments	Nb. Objets	Objet	Décor	Commentaires	Fonction
Chèvrefils	1	H	4	2.3.1.10-V couleur transparent brun	1	1	Bouteille		Tesson plat de corps de bouteille, avec léger début de coin. Bouteille carrée ou rectangle aux coins arrondis. Possiblement pharmaceutique (seconde moitié 19e-20e), mais pourrait être alcool aussi (20e).	4.3-Médication
Chèvrefils	1	H	4	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Vaisselle de table		Petits tessons plats avec glaçure exfoliée sur la majorité des deux surfaces des fragments.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
Chèvrefils	1	H	4	5.3.1-Plastique	1	1	Indéterminé	Inscription moulée au centre de l'extrémité ovale : « CANADA / S0(2?)0 »	Tige cylindrique incomplète avec extrémité ovale. Petit objet moulé en plastique opaque, bleu pâle. Production canadienne, 20e siècle et plus.	4.99-Consommation indéterminée
Chèvrefils	1	E	3	4.1.10-Quartz	1	1	Quartz		Fragment de quartz blanc et grisâtre. Une petite surface plane. Ne semble pas anthropique.	6.3-Minéraux
Chèvrefils	1	E	3	2.3.1.13-V couleur transparent vert	1	1	Bouteille		Éclat de verre vert de type "7UP". 20e-21e siècles.	4.1.4-Alimentation, conservation
Chèvrefils	1	E	3	4.1.16-Chert	1	1	Chert		Fragment de chert en forme de pointe - possible présence d'un bulbe, mais semble non anthropique.	6.3-Minéraux
Chèvrefils	1	E	3	3.1.1.13-Fer tréfilé	4	4	Clou		Clous tréfilés très corrodés.	4.7.2.3-Fixations - clous
Chèvrefils	1	E	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Clou plié en forme de "U". Très corrodé.	4.7.2.3-Fixations - clous
Chèvrefils	1	F	2	2.3.1.13-V couleur transparent vert	1	1	Bouteille		Tesson de corps courbé, de verre vert de type "7UP". 20e-21e siècles.	4.1.4-Alimentation, conservation
Chèvrefils	1	D	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou		Clou tréfilé à tête ronde et plate.	4.7.2.3-Fixations - clous
Chèvrefils	1	L	4	1.1.2.61-TCF blanche	3	1	Assiette	Décor imprimé bleu moyen composé de tiges végétales stylisées.	Fragments de marli. 19e siècle.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
Chèvrefils	1	L	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Assiette ou soucoupe	Décor peint; tige noire et feuilles vert-bleu foncé.	Fragment de bouge ou paroi d'assiette ou soucoupe. Le décor semble être du chrome color, surtout associé à la période 1830-1860 (source : Diagnostic artifacts in Maryland).	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
Chèvrefils	1	K	3	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	1	1	Contenant		Petit tesson plat, à pâte rouge-orange, glaçure verdâtre sur une surface, et glaçure incolore sur l'autre, donnant un aspect brun.	4.1.99-Alimentation indéterminé
Chèvrefils	1	B	2	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Vaisselle de table		Fragments plats, sans décors, avec glaçure partiellement exfoliée. Légère teinte bleutée dans la glaçure.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
Chèvrefils	1	B	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Soucoupe	Décor peint; pétale de fleur rose, et ligne noire sur le rebord (surface intérieure).	Fragment de rebord de soucoupe. Le décor semble être du chrome color, surtout associé à la période 1830-1860 (source : Diagnostic artifacts in Maryland).	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
Chèvrefils	1	B	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe - fourneau		Petit fragment de fourneau - la surface intérieure est incomplète, mais ne semble pas avoir de trace de chauffe.	4.2.2-Tabac
Chèvrefils	1	B	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Lame		Lame, possiblement de couteau, plate, rectangulaire, très corrodée, incomplète et présentant une longueur d'environ 12 cm.	1.3.2.1-Fer, outils
Chèvrefils	1	J	3	1.1.2.31-Creamware	1	1	Indéterminé		Très petit éclat plat.	4.99-Consommation indéterminée
Chèvrefils	1	J	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Égouttoir		Fragment avec trous (non accidentel, ni trou de réparation) - plateau égouttoir allant dans les plats ovales à viande. 19e siècle.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
Chèvrefils	1	C	5	1.1.2.31-Creamware	2	2	Indéterminé		Très petit éclat plat.	4.99-Consommation indéterminée
Chèvrefils	1	C	5	5.1.1-Os	8	8	Ossement		Os variés, aucune trace de coupe, extrémités cassées. Côtes, os longs, vertèbres.	6.1.1.1-Mammifères